UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01876504 0

TRANSFERRED

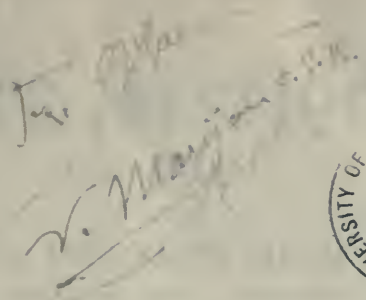

BIBLIOTHÈQUE

FRANCISCAINE

PROPRIÉTE DE

V. Poussielgue-Rusand

LA

CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

VIE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE

RÉVÉLÉE PAR ELLE-MÊME A LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE JÉSUS D'AGRÉDA

DE L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

TRADUITE DE L'ESPAGNOL PAR LE R. P. CROSET, FRANCISCAIN

REVUE PAR UN RELIGIEUX DU MÊME ORDRE

PRÉCÉDÉE DE LA VIE DE L'AUTEUR

SECONDE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

TOME V

PARIS

LIBRAIRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND

RUE CASSETTE, 27

1862

APR 23 1953

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lacitmystiqued05mari

LA

CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

CHAPITRE XV

On amène notre Sauveur Jésus-Christ lié chez le pontife Anne. — Ce qui arriva dans cette circonstance, et ce que sa très-sainte Mère y souffrit.

1256. Il faudrait, pour parler dignement de la passion, des opprobres et des souffrances de notre Sauveur Jésus-Christ, se servir de paroles si vives et si éloquentes, qu'elles pussent pénétrer plus avant qu'une épée à deux tranchants, et atteindre par une profonde blessure jusqu'aux fibres les plus secrètes de nos cœurs (1). Les peines de cet adorable Seigneur ne furent point communes, et il n'y aura jamais de douleur semblable à la sienne (2). Sa personne sacrée n'était point comme celle des autres enfants des hommes; il ne souffrit point pour lui-même ni pour ses péchés, mais pour nous et pour nos propres crimes (3). Il ne faut donc pas que les termes dont nous nous servons pour parler de ses souffrances soient communs, mais extraordinaires et efficaces, afin de nous en faire concevoir un juste sentiment. Mais, hélas! il ne m'est pas pos-

(1) Hebr., IV, 12. — (2) Thren., I, 12. — (3) I Petr., II, 21.

sible de donner cette force à mes paroles, ni de trouver celles que mon âme désire pour manifester ce mystère! J'en dirai pourtant ce que je pourrai, employant les expressions qui me seront dictées, quoique la petitesse de mon talent amoindrisse la grandeur de l'intelligence que j'en ai, et que ces expressions ne rendent pas ma pensée. Que la force et la vivacité de la foi que les enfants de l'Église professent suppléent donc à la faiblesse de mes paroles! Si les expressions sont communes, faisons en sorte que la douleur soit extraordinaire, la pensée haute, la pénétration vive, la considération profonde, la reconnaissance sincère et l'amour fervent, et croyons que tout cela sera fort au-dessous de la vérité de l'objet, et du retour que nous devons à notre divin Rédempteur comme serviteurs, comme amis, et comme enfants adoptés par le moyen de sa passion et de sa mort.

1257. Le très-doux agneau Jésus-Christ, ayant été pris et garrotté dans le jardin, fut amené chez les pontifes, et d'abord chez Anne (1). Le traître disciple avait recommandé d'avance à cette troupe turbulente de soldats et de ministres de ne point se fier à son Maître, mais de le tenir étroitement lié, parce que c'était un magicien, et qu'il pourrait bien s'échapper de leurs mains (2). Lucifer et ses princes des ténèbres les irritaient secrètement, afin qu'ils traitassent le Seigneur avec une cruauté impie et un mépris sacrilége. Or tous étaient des instruments si dociles à la volonté de Lucifer, qu'ils exercèrent sur la personne de leur Créateur toutes les inhumanités qui leur furent permises. Ils le lièrent avec une très-longue chaîne d'une telle manière, qu'ils lui en firent plusieurs tours à la ceinture et au cou, laissant les deux bouts libres : ils avaient fixé

(1) Joan., XVIII, 13. — (2) Marc., XIV, 44.

à cette chaîne des menottes, qu'ils mirent aussi aux mains du Seigneur qui avait créé les cieux, les anges et tout le reste de l'univers (1). Puis, les ayant ainsi liées, ils les lui firent passer par derrière. Ils avaient apporté cette chaîne de la maison du pontife Anne, où elle servait à fermer la porte d'un cachot par une espèce de pont-levis; ils l'en avaient détachée dans le dessein d'en charger notre divin Maître, et y avaient ajusté des menottes garnies de cadenas. Ils ne furent pourtant pas satisfaits ni rassurés de cette manière inouïe de lier un captif : car ils s'empressèrent de joindre à cette pesante chaîne deux cordes assez longues; ils en jetèrent une autour du cou du Sauveur, et, la lui croisant sur la poitrine, ils lui en entourèrent le corps et l'attachèrent avec des nœuds fort serrés, laissant encore les deux extrémités assez longues sur le devant pour que deux soldats pussent tirer par là notre adorable Seigneur. Ils se servirent de l'autre corde pour lui lier les bras, et, lui en ayant fait ainsi plusieurs tours à la ceinture, ils laissèrent les deux bouts pendre sur le dos, où il avait les mains liées, afin que deux autres soldats pussent le tirer et le relever.

1258. Le Saint et le Tout-Puissant se laissa lier et emmener de cette sorte, comme s'il eût été le dernier des criminels et le plus faible des hommes; parce qu'il s'était chargé de toutes nos iniquités (2), et de la faiblesse ou impuissance pour le bien à laquelle nous avaient réduits ces mêmes iniquités. Après l'avoir pris dans le jardin et l'avoir maltraité et blessé avec les mains, avec les cordes et avec les chaînes, les bourreaux l'attaquèrent encore avec leurs langues : car ils vomirent, comme des vipères, le venin sacrilége qu'ils avaient, par des blasphèmes et par des in-

(1) Hebr., I, 10. — (2) Isa., LIII, 6.

jures inouïes contre Celui que les anges et les hommes adorent et glorifient dans le ciel et sur la terre. Ils partirent tous de la montagne des Oliviers avec un tumulte et des vociférations horribles, menant au milieu d'eux le Sauveur du monde, les uns le tirant par les cordes de devant, les autres par celles qui lui assujettissaient les bras par derrière, et cela avec une violence inconcevable; tantôt ils le faisaient marcher avec précipitation; tantôt ils le faisaient reculer et l'arrêtaient tout court; d'autres fois ils le traînaient soit d'un côté, soit d'un autre, suivant que les démons les poussaient eux-mêmes. Ils le faisaient souvent tomber, et, comme il avait les mains liées par derrière, il donnait de la tête contre terre, et sa face vénérable en était toute meurtrie et toute couverte de poussière. Quand il tombait, ils se jetaient sur lui, l'accablaient de coups et foulaient aux pieds sa personne sacrée et jusqu'à son visage; et, mêlant à toutes ces insultes de grands cris et de sanglantes railleries, ils le rassasièrent d'opprobres, ainsi que Jérémie l'avait déploré d'avance (1).

1259. Au milieu des excès de la fureur impie dont Lucifer enflammait ces ministres impitoyables, il épiait lui-même avec attention les œuvres de notre Sauveur, dont il prétendait éprouver la patience pour reconnaître s'il était véritablement un simple mortel; car l'incertitude où il était à cet égard tourmentait plus son orgueil que toutes ses autres peines. Or, lorsqu'il observa la douceur et la patience que Jésus-Christ montrait parmi tant de mauvais traitements, et qu'il les supportait avec un air tranquille et majestueux, sans aucun trouble et sans la moindre émotion, le dragon infernal entra dans une plus grande

(1) Thren., III, 30.

colère, et, tel qu'un homme furieux et enragé, il résolut de prendre les cordes dont les bourreaux se servaient, et de tirer lui-même, assisté des autres démons, le Sauveur avec plus de violence, pour tâcher d'altérer le calme et la mansuétude de la divine victime. Mais la très-pure Marie, qui de sa retraite découvrait par une claire vision tout ce qui se passait autour de son très-saint Fils, prévint cet attentat, et, quand elle s'aperçut de l'audacieux dessein de Lucifer, usant de son pouvoir de Reine, elle lui défendit de s'approcher de la personne sacrée de Jésus-Christ pour l'offenser. A l'instant même cet ennemi perdit ses forces, et il lui fut impossible de rien exécuter : car il n'était pas convenable que sa malice se mêlât en cette manière de la passion et de la mort du Rédempteur. Il lui fut néanmoins permis de porter ses satellites à irriter les Juifs, fauteurs de la mort du Sauveur, puisqu'il dépendait du libre arbitre de ceux-ci d'y consentir ou de s'y opposer. Lucifer se prévalut de cette permission, et s'adressant à ses ministres d'iniquité, il leur dit : « Quel homme est-ce donc que celui-là? Il est né dans le monde, et par sa patience et par ses œuvres il nous tourmente et nous détruit! Personne, depuis Adam jusqu'ici, n'a montré dans les souffrances ce courage, cette égalité d'âme. Nous n'avons jamais vu chez les mortels autant d'humilité ni autant de douceur. Comment serions-nous en repos lorsque nous voyons sur la terre un si rare et si puissant exemple, capable d'en entraîner tous les habitants? Si c'est là le Messie, il ouvrira sans doute le ciel, il fermera les voies par où nous conduisons les hommes à nos supplices éternels, et nous serons vaincus et frustrés de nos prétentions. Que si ce n'est qu'un simple homme, nous ne devons pas souffrir qu'il laisse aux autres un pareil exemple de patience. Venez donc, complices de mon orgueilleuse

rébellion; marchons et persécutons-le par le moyen de ses ennemis, qui, obéissants sujets de mon empire, sont animés contre lui de la furieuse envie que je leur ai communiquée. »

1260. L'auteur de notre salut se livra en proie à la rage que Lucifer avait inspirée à cette troupe de Juifs, cachant le pouvoir qu'il avait de les anéantir ou d'empêcher les outrages qu'ils lui faisaient, afin que notre rédemption fût plus abondante. Or le menant lié et maltraité de la sorte, ils arrivèrent chez le pontife Anne, auquel ils le présentèrent comme un criminel digne de mort. C'était la coutume des Juifs de présenter ainsi liés les malfaiteurs qui méritaient le dernier supplice, et ces liens étaient comme autant de témoins du crime qui méritait la mort; et ils amenaient de cette sorte le Sauveur, lui signifiant, pour ainsi dire, la sentence, avant que le juge l'eût prononcée. Le sacrilége pontife parut dans une grande salle, où il s'assit, plein d'une arrogance superbe, sur une estrade qui s'y trouvait. Le prince des ténèbres, Lucifer, environné d'une grande multitude de démons, se mit aussitôt près de lui. Les satellites et les soldats présentèrent Jésus-Christ chargé de chaînes au pontife, et lui dirent : « Nous vous amenons, Seigneur, ce méchant homme, qui a troublé tout Jérusalem et toute la Judée par ses sortiléges et par ses méfaits; au moins, cette fois son art magique ne lui a servi de rien pour s'échapper de nos mains. »

1261. Notre Sauveur Jésus-Christ était assisté d'une multitude innombrable d'anges, qui l'adoraient et le glorifiaient, admirant par quels jugements impénétrables de sa sagesse (1) le Verbe divin consentait à être présenté comme criminel et pécheur devant un prêtre inique, qui faisait

(1) Rom., XI, 33.

parade de son zèle pour la justice et pour l'honneur du Seigneur, au moment où il voulait le lui ôter aussi bien que la vie d'une manière sacrilége, tandis que le très-doux Agneau gardait le silence sans ouvrir la bouche, comme l'avait dit Isaïe (1). Le pontife l'interrogea d'un ton impérieux sur ses disciples et sur la doctrine qu'il enseignait (2). Il lui fit cette question pour en calomnier la réponse, dans le cas où elle eût prêté tant soit peu à une interprétation fâcheuse. Mais le Maître de la sainteté, qui est le guide de la sagesse, et qui redresse les plus sages (3), offrit au Père éternel cette humiliation qu'il subissait d'être présenté au pontife comme coupable, et interrogé par lui comme criminel et auteur d'une fausse doctrine. Notre Rédempteur répondit, quant à sa doctrine, avec un air humble et tranquille : *J'ai parlé publiquement à tout le monde, j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le Temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogez-vous? Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit, ceux-là savent ce que j'ai enseigné* (4). Le Sauveur s'en rapporta à ses auditeurs en faisant cette réponse, parce que sa doctrine était de son Père éternel, qu'on aurait méconnu le témoignage que lui-même en aurait rendu, et que la vérité et la vertu se justifient d'elles-mêmes parmi leurs plus grands ennemis.

1262. Il ne parla point de ses apôtres, parce que ce n'était pas alors nécessaire, et que d'ailleurs ils se trouvaient dans des dispositions telles que leur Maître n'aurait pu les louer. Quoique cette réponse qu'il fit relativement à sa doctrine fût pleine de sagesse et directe à la question qui lui avait été posée, il y eut parmi les satellites qui en-

(1) Isa., LIII, 7. — (2) Joan., XVIII, 19. — (3) Sap., VII, 15. — (4) Joan., XVIII, 20, 21.

touraient le pontife un soldat qui osa, dans son effroyable témérité, lever la main et donner un soufflet à cet adorable Seigneur; et non content de l'avoir frappé, il le reprit, en disant : *Est-ce ainsi que tu réponds au pontife* (1)? Le Sauveur reçut ce sanglant affront, en priant le Père éternel pour celui qui le lui avait fait, et il était même prêt à tendre l'autre joue si c'eût été nécessaire, pour recevoir un autre soufflet, en pratiquant ainsi jusqu'aux moindres détails la doctrine qu'il avait enseignée (2). Mais afin que ce stupide et audacieux valet, loin de pouvoir se vanter, eût à rougir d'une méchanceté si inouïe, le Seigneur lui repartit avec beaucoup de sérénité et de douceur : *Si j'ai mal parlé, montrez en quoi j'ai mal dit; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous* (3)? O spectacle digne d'une nouvelle admiration pour les esprits célestes! Combien de sujet ont et doivent avoir les colonnes du ciel et tout le firmament de trembler, seulement à en entendre le récit! Cet adorable Seigneur est, comme Job l'assure (4), Celui qui est si sage en son cœur et si puissant en sa force, que personne ne lui peut résister et goûter la paix en lui résistant; qui transporte les montagnes et les renverse dans sa colère avant qu'elles puissent s'en apercevoir; qui ébranle la terre sur ses fondements et en secoue les colonnes les unes contre les autres; qui commande au soleil, et le soleil ne se lève point; qui tient les étoiles enfermées comme sous un sceau; qui fait des choses grandes et incompréhensibles; à la colère duquel personne ne peut résister, et sous qui fléchissent les soutiens du monde : et cependant c'est le même qui souffre pour l'amour des hommes qu'un impie soldat le frappe au visage!

(1) Joan., XVIII, 22. — (2) Matth., V, 39. — (3) Joan., XVIII, 23. — (4) Job, IX, 4, etc.

1263. Le sacrilége serviteur fut confondu dans sa méchanceté par la réponse humble et efficace que fit le Sauveur. Mais ni cette confusion, ni celle que devait éprouver le pontife, de ce que l'on commît un tel crime en sa présence, ne furent capables de les émouvoir ni d'adoucir les autres ennemis de l'Auteur de la vie. Pendant qu'on le maltraitait de la sorte, saint Pierre et l'autre disciple, qui était saint Jean, arrivèrent chez Anne. Saint Jean, qui en était fort connu, entra facilement; mais saint Pierre resta dehors, jusqu'à ce que le disciple bien-aimé eût parlé à la portière; et à sa considération elle le laissa entrer, pour voir ce qui se passait à l'égard du Rédempteur (1). Les deux apôtres pénétrèrent dans la cour de la maison contiguë à la salle du pontife, et saint Pierre s'approcha du feu où les soldats se chauffaient, parce que la nuit était froide. Cette servante qui gardait la porte, ayant considéré avec attention saint Pierre, l'aborda et lui dit : « N'êtes-vous pas des disciples de cet homme (2)? » Elle lui fit cette demande en ayant l'air de s'en moquer; ce dont saint Pierre eut honte par une lâche pusillanimité; et cédant à la peur, il lui répondit : « Non, je n'en suis point. » Après avoir fait cette réponse, il s'écarta de la compagnie et sortit de la maison d'Anne; mais il suivit ensuite son maître chez Caïphe, où il le renia deux autres fois, comme je le dirai ci-après.

1264. Le reniement de Pierre causa une plus grande douleur à notre divin Maître que le soufflet qu'il reçut; car autant le péché était contraire et odieux à son immense charité, autant et plus les souffrances lui étaient agréables et douces, parce qu'elles lui servaient à vaincre nos propres péchés. Après ce premier reniement Jésus-Christ pria le Père éternel pour son apôtre, et disposa que

(1) Joan., XVIII, 16. — (2) *Ibid.*, 17.

la grâce et le pardon de ces trois reniements successifs lui fussent ménagés par l'intercession de la bienheureuse Marie. Cette auguste Souveraine voyait de son oratoire tout ce qui se passait, ainsi que je l'ai indiqué. Or, comme elle avait dans son sein le propitiatoire et le sacrifice, c'est-à-dire son adorable Fils lui-même sous les espèces eucharistiques, elle lui adressait ses amoureuses prières, exerçant des actes sublimes de compassion, de reconnaissance et d'adoration. Quand elle connut le reniement de saint Pierre, elle pleura amèrement, et elle n'arrêta point ses larmes qu'elle ne sût que le Très-Haut ne lui refuserait point ses grâces, et qu'il le relèverait de sa chute. Cette tendre Mère sentit aussi dans son corps virginal toutes les douleurs et toutes les blessures de son Fils, et aux mêmes endroits que lui. Lorsque le Seigneur fut garrotté de cordes et de chaînes, elle éprouva aux mains un mal si violent, que le sang en jaillit comme si elles eussent été fortement liées; et il en arriva de même pour les autres blessures qu'il recevait sur sa personne sacrée. Comme à ses souffrances corporelles se joignait la douleur qui déchirait son âme à la vue des tourments qu'endurait Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle finit par verser dans cet amoureux martyre des larmes de sang, prodige qu'opéra le bras du Seigneur. Elle sentit aussi le soufflet qui fut donné à son très-saint Fils, comme si la même main sacrilége eût frappé en même temps et le Fils et la Mère. Pendant tous ces mauvais traitements que le Sauveur subissait, elle invita les saints anges à glorifier et à adorer leur Créateur avec elle, pour réparer les outrages que les pécheurs lui faisaient; et communiquant aux mêmes anges ses profondes et douloureuses réflexions, elle s'entretenait avec eux du triste sujet de sa compassion, de ses amertumes et de ses larmes.

Instruction que m'a donnée la grande Reine de l'univers.

1265. Ma fille, la lumière divine qui vous éclaire pour vous faire connaître les mystères renfermés dans ce que mon très-saint Fils et moi avons souffert pour le genre humain, et apprécier le peu de retour dont il paie tant de bienfaits, vous appelle à de grandes choses. Vous vivez dans une chair mortelle, et par conséquent vous êtes exposée aux mêmes ingratitudes; mais la force de la vérité que vous comprenez, produit souvent en vous des mouvements de surprise, de douleur et de compassion, en raison de l'indifférence avec laquelle les enfants d'Adam considèrent de si hautes merveilles, et à la vue des biens qu'ils perdent par leur lâcheté. Or, si vous êtes dans ces sentiments, quelles doivent être les pensées des anges et des saints sur ce sujet? Que dois-je penser moi-même sous les yeux du Seigneur, en voyant le monde et les fidèles dans un état si dangereux et dans un oubli si déplorable, après que mon très-saint Fils a souffert la mort la plus cruelle, tandis qu'ils peuvent m'invoquer comme leur Mère et leur avocate, et que son admirable vie et la mienne leur servent d'exemple? Je vous dis en vérité, ma très-chère fille, que mon intercession et les mérites du Père éternel et du mien, que je ne cesse de représenter au Très-Haut, peuvent seuls apaiser sa juste colère, et empêcher qu'il ne détruise le monde et qu'il ne punisse rigoureusement les enfants de l'Église, qui connaissent la volonté divine, et ne l'accomplissent point (1). Mais je suis fort indignée d'en trouver si peu qui s'affligent avec moi, et qui, comme dit David (2), consolent mon Fils dans

(1) Joan., XV, 25. — (2) Ps. LXVIII, 21.

ses peines. Cette insensibilité sera ce qui couvrira d'une plus grande confusion les mauvais chrétiens au jour du jugement; parce qu'ils comprendront alors avec des regrets irréparables qu'ils ont été non-seulement ingrats, mais inhumains et cruels envers mon très-saint Fils, envers moi et envers eux-mêmes.

1266. Réfléchissez donc, ma fille, à vos obligations, élevez-vous au-dessus de tout ce qui est terrestre et au-dessus de vous-même; car je vous appelle et vous choisis, afin que vous m'imitiez et m'accompagniez là où les créatures me laissent toute seule, après tant de faveurs que mon très-saint Fils et moi leur avons accordées. Considérez avec toute l'attention dont vous êtes capable combien il en a coûté à mon Seigneur de réconcilier les hommes avec son Père et de leur mériter son amitié (1). Gémissez de ce que tant d'hommes vivent sans y songer, et semblent travailler de toutes leurs forces à détruire et à perdre ce qui a coûté le sang et la mort de Dieu même, ce que je leur ai procuré depuis ma conception, et ce que je ne cesse de solliciter et de tâcher d'obtenir pour leur salut. Pleurez amèrement de ce qu'il se trouve dans la sainte Église plusieurs successeurs de ces pontifes hypocrites et sacriléges, qui sous prétexte de piété condamnèrent Jésus-Christ; de ce que l'orgueil et beaucoup d'autres grands péchés sont autorisés et applaudis; de ce que l'humilité, la vérité, la justice et les vertus sont opprimées; et de ce qu'il n'y a que la cupidité et la vanité qui triomphent. Bien peu de personnes connaissent la pauvreté de Jésus-Christ, bien moins de personnes encore veulent l'embrasser. Les progrès de la sainte foi sont arrêtés par l'ambition excessive des puissants du monde, et chez un grand nombre de catholiques elle est

(1) Colos., I, 22.

oiseuse et stérile; tout ce qui doit avoir vie est mort, et tout marche à une ruine irréparable. Les conseils de l'Évangile sont oubliés, les préceptes transgressés, la charité presque éteinte. Mon Fils et mon Dieu a présenté ses joues aux soufflets avec une patience et une douceur ineffables (1). Quel est celui qui pardonne une injure pour l'imiter? Au contraire, le monde a fait pour se venger des lois qu'observent non-seulement les infidèles, mais même les enfants de la foi et de la lumière.

1267. Je veux que, connaissant l'énormité de ces péchés, vous imitiez la conduite que j'ai tenue dans le cours de la passion et durant toute ma vie; car je pratiquais pour tous les hommes tous les actes de vertu contraires aux différents vices. En réparation des blasphèmes et des injures qu'on adressait à mon adorable Fils, je le bénissais et le louais; pour les infidélités que l'on commettait à son égard, je croyais en lui, et ainsi de toutes les autres offenses. Voilà ce que je veux que vous fassiez dans le monde où vous vivez et que vous connaissez. Que l'exemple de Pierre vous porte à fuir aussi les dangers auxquels exposent les créatures; car vous n'êtes pas plus forte que cet apôtre de Jésus-Christ; mais si votre fragilité vous fait parfois tomber, pleurez aussitôt comme lui, et ayez recours à mon intercession. Réparez vos fautes journalières par la patience dans les adversités; acceptez-les avec joie, sans trouble et sans aucune distinction, quelles qu'elles puissent être; soit les maladies, soit les insultes des créatures, soit les agitations et la lutte des passions que vos ennemis invisibles exciteront dans votre âme (2). Il y a dans tout cela de quoi souffrir, et vous devez vous y résigner avec foi, espérance et magnanimité. Croyez bien qu'il n'y a point

(1) Thren., III, 30. — (2) Rom., VII, 23.

d'exercice plus profitable pour l'âme que celui des tribulations; elles éclairent, détrompent et éloignent le cœur humain des choses terrestres, et le portent au Seigneur, qui vient au-devant de lui; car il habite avec les affligés, il les délivre et les protége (1).

CHAPITRE XVI

On amène notre Sauveur Jésus-Christ chez Caïphe le grand prêtre, où il est accusé et interrogé sur sa divinité. — Saint Pierre le renie deux autres fois. — Ce que fait l'auguste Marie dans cette rencontre, et quelques autres mystères.

1268. Après que notre Sauveur eut reçu chez Anne les outrages et le soufflet dont j'ai parlé, ce pontife l'envoya lié à son gendre Caïphe, qui remplissait cette année-là les fonctions de grand prêtre, et près duquel les scribes et les anciens s'étaient assemblés pour examiner la cause du très-innocent Agneau (2). La patience invincible et la mansuétude que le Seigneur des vertus témoignait au milieu des injures auxquelles il était en butte, étonnaient, confondaient et irritaient les démons d'une manière inexprimable. Ne pénétrant point les opérations intérieures de la très-sainte Humanité du doux Rédempteur, et ne découvrant en lui, quant aux actions extérieures, par lesquelles ils tâchent de deviner le cœur des autres hommes, aucun mouvement désordonné, puisqu'il allait jusqu'à refuser à son humanité la légère consolation qu'elle aurait trouvée à se plaindre ou du moins à sou-

(1) Ps. XC, 15. — (2) Joan., XVIII, 24; Matth., XXVI, 57. — (3) Ps. XXIII, 10.

pirer, cette générosité héroïque les tourmentait singulièrement, et ils l'admiraient comme quelque chose d'étrange et de tout à fait extraordinaire chez les hommes, qui sont d'une condition passible et faible. Transporté d'une nouvelle fureur, le dragon excitait tous les princes des prêtres, les scribes et tous les serviteurs à insulter et à maltraiter le Seigneur de la manière la plus abominable; et de leur côté, ils étaient prêts à exécuter tout ce que l'ennemi leur suggérait, quand la volonté divine le leur permettait.

1269. Cette troupe infâme de ministres infernaux et d'hommes sans pitié partit de la maison d'Anne, et traîna notre Sauveur chez Caïphe à travers les rues de la ville, continuant de le traiter avec une cruauté implacable et avec toutes les ignominies imaginables. Ils envahirent sa demeure avec un tumulte scandaleux, et le grand prêtre et ses assistants accueillirent le divin captif par de cruels sarcasmes, le voyant soumis à leur pouvoir et à leur juridiction, dont ils ne croyaient pas qu'il pût désormais se défendre. O secret de la très-haute sagesse du Ciel! O ignorance diabolique et stupide aveuglement des mortels! Quelle distance immense vois-je entre vous et les œuvres du Très-Haut! C'est quand le Roi de gloire, qui est puissant dans les combats (1), triomphe des vices, de la mort et du péché par les vertus de patience, d'humilité et de charité, comme Seigneur de toutes les vertus, que le monde croit l'avoir vaincu par son orgueil! Combien différentes étaient les pensées de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de celles de tous ces ouvriers d'iniquité! L'Auteur de la vie offrait à son Père éternel ce triomphe que sa douceur et son humilité remportaient sur le péché; il priait

(1) Ps. XXIII, 8.

pour les prêtres, pour les scribes et pour tous ses autres persécuteurs; et il représentait à son Père sa patience, ses propres douleurs, et l'ignorance de ceux qui l'outrageaient. Au même moment sa bienheureuse Mère offrait la même prière pour ses ennemis et ceux de son très-saint Fils, dont elle imitait tous les actes; car elle les découvrait clairement, ainsi que je l'ai maintes fois répété. De sorte qu'il y avait entre le Fils et la Mère une admirable correspondance à laquelle se complaisait infiniment le Père éternel.

1270. Le pontife Caïphe occupait son siége sacerdotal, enflammé d'une envie et d'une haine mortelles contre le Maître de la vie. Lucifer et tous les démons, qui vinrent de la maison d'Anne, l'assistaient. Les scribes et les pharisiens s'acharnaient comme des loups affamés contre le très-doux Agneau; tous se réjouissaient de sa prise, comme l'envieux se réjouit quand il voit son compétiteur abattu. Ils cherchèrent d'un commun accord des témoins qui, subornés par des présents et des promesses, apportassent quelque faux témoignage contre notre Sauveur Jésus-Christ (1). Ceux qui avaient été prévenus se présentèrent; mais ils ne s'accordaient point dans leurs dépositions, et ils pouvaient encore moins les appliquer à Celui qui était par nature l'innocence et la sainteté même (2). Pour se tirer d'embarras, ils appelèrent deux autres faux témoins, qui déposèrent contre Jésus, assurant de lui avoir ouï dire qu'il pouvait détruire ce Temple de Dieu bâti par la main des hommes, et dans trois jours en rebâtir un autre, qui ne serait point fait par la main des hommes (3). Mais ce faux témoignage n'était pas non plus convaincant, quoiqu'ils prétendissent s'en servir contre

(1) Matth., XXVI, 59; Marc., XIV, 56. — (2) Hebr., VII, 26. — (3) Matth., XXVI, 60; Marc., XIV, 58.

notre Sauveur, pour prouver qu'il usurpait le pouvoir divin, et qu'il se l'arrogeait à lui-même. Quand cela eût été, il était la vérité infaillible ; par conséquent il ne pouvait rien dire de faux, rien de présomptueux, puisqu'il était véritablement Dieu. Mais le témoignage était faux, attendu que le Seigneur n'avait point proféré ces paroles telles que les témoins les rapportaient, en les appliquant au Temple matériel de Dieu. Ce que le Sauveur avait dit dans une certaine circonstance, lorsqu'il chassa du Temple ceux qui y vendaient et qui y achetaient, et qu'il répondit à ceux qui lui demandaient par quel pouvoir il les chassait : *Détruisez ce Temple* (1), équivalait à leur dire, de détruire le Temple de son corps, et qu'il ressusciterait le troisième jour, comme il le fit pour preuve de sa puissance divine.

1271. Notre-Seigneur ne répondit pas un seul mot à toutes les calomnies qu'on forgeait contre son innocence. Caïphe, voyant le silence et la patience du Sauveur, se leva de son siége, et lui dit : « Ne répondez-vous rien aux accusations dont ces gens vous chargent (2) ? » Mais il se tut et ne fit encore aucune réponse (3), non-seulement parce que Caïphe et les autres membres du conseil étaient décidés à ne pas ajouter foi à ses paroles, mais parce qu'ils avaient la double intention de se servir de la réponse qu'il aurait pu faire pour le calomnier, afin de couvrir leur tyrannique dessein, et d'empêcher que le peuple ne s'aperçût qu'ils le condamnaient injustement à mort. Cet humble silence de Jésus-Christ, qui aurait dû adoucir le pontife, ne fit que l'irriter davantage, parce qu'il lui ôtait tout prétexte pour exercer sa malice. Lucifer, qui excitait Caïphe aussi bien que les autres, était fort attentif à

(1) Joan., II, 19. — (2) Marc., XIV, 60. — (3) *Ibid.*, 61.

tout ce que faisait le Rédempteur du monde, quoique l'intention de ce dragon fût bien différente de celle du pontife; car il prétendait seulement pousser à bout la patience du Seigneur, ou lui donner lieu de laisser échapper quelque parole qui lui permettrait de reconnaître s'il était véritablement Dieu.

1272. Dans cette intention Lucifer inspira à Caïphe de faire avec emportement et d'un ton impérieux cette nouvelle question à Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Je vous conjure par le Dieu vivant de nous déclarer si vous êtes le Christ Fils de Dieu* (1)? Cette question dans la bouche du pontife était pleine de témérité et de folie; car s'il doutait que Jésus-Christ ne fût Dieu, c'était un crime énorme et une insigne témérité de le tenir garrotté comme un criminel en sa présence; cet examen devait être fait d'une autre manière et selon la raison et la justice. Mais en entendant le grand prêtre le conjurer au nom du Dieu vivant, Jésus-Christ adora ce saint Nom, quoique prononcé par des lèvres si sacriléges. C'est pour exprimer son respect qu'il répondit en ces termes : *Vous le dites, je le suis. Toutefois je vous annonce qu'un jour vous verrez venir sur les nues du ciel le Fils de l'homme, qui n'est autre que moi, assis à la droite de Dieu* (2). Les démons et les hommes se troublèrent diversement à cette réponse. Lucifer et ses ministres n'y purent point résister, et sentirent une force qui les précipita dans l'abîme, écrasés sous le poids de cette vérité qui leur causait de nouveaux tourments. Ils n'auraient même point osé retourner près du Seigneur, si sa très-haute Providence n'eût disposé que Lucifer conçût de nouveaux doutes, et se demandât si Jésus-Christ avait dit la vérité ou s'il n'avait

(1) Matth., XXVI, 63. — (2) *Ibid.*, 64.

fait cette réponse que pour échapper aux Juifs. Dans cette incertitude, les démons firent de nouveaux efforts et revinrent au combat; car le dernier triomphe que le Sauveur devait remporter sur eux et sur la mort était réservé pour la croix, comme nous le verrons dans la suite, selon la prophétie d'Habacuc (1).

1273. Mais Caïphe, irrité de la réponse du Seigneur, qui aurait dû le détromper entièrement, se leva une seconde fois, et, déchirant ses habits pour marquer le zèle qu'il prétendait avoir de l'honneur de Dieu, il dit à haute voix : *Il a blasphémé, qu'avons-nous besoin encore de témoins? N'avez-vous pas entendu son blasphème? Qu'en pensez-vous* (2)? Cette inepte et abominable déclaration de Caïphe fut véritablement un blasphème; car il dénia à Jésus-Christ la qualité de Fils de Dieu, qui par nature lui appartenait, et lui attribua le péché, qui par nature répugnait à sa divine personne. Telle fut la folie de ce méchant prêtre, que ses fonctions obligeaient de connaître et d'enseigner la vérité religieuse; de sorte qu'il devint lui-même un blasphémateur exécrable quand il dit que Celui qui était la sainteté même blasphémait. Et ayant prophétisé peu de temps auparavant, par l'inspiration du Saint-Esprit en vertu de sa dignité, qu'il était expédient qu'un seul homme mourût pour toute la nation (3), il ne mérita pas à cause de ses péchés de comprendre la vérité qu'il annonçait. Mais comme l'exemple et le sentiment des princes et des prélats sont si puissants pour mouvoir le peuple, qui est ordinairement enclin à flatter les grands, tous ceux qui assistaient à cette inique assemblée s'emportèrent contre notre adorable Sauveur, et, répondant à Caïphe, s'écrièrent : *Il mérite la mort; qu'il meure, qu'il*

(1) Habac., III, 13. — (2) Matth., XXVI, 65. — (3) Joan., XI, 50.

meure (1)! Puis, excités par le démon, ils se jetèrent tous ensemble sur notre très-doux Maître, et déchargèrent sur lui leur fureur diabolique : les uns lui donnaient des soufflets et lui tiraient les cheveux, les autres lui crachaient au visage, d'autres lui donnaient des coups de pied ou le frappaient de la main sur le cou; c'était une espèce d'affront très-sanglant que les Juifs réservaient aux gens qu'ils méprisaient le plus.

1274. Jamais les hommes n'ont été témoins d'outrages aussi cruels que ceux dont les Juifs accablèrent dans cette occasion notre Rédempteur. Saint Luc et saint Marc rapportent que ces bourreaux impitoyables lui couvrirent le visage, et que lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des soufflets en l'apostrophant ainsi : « Devine maintenant, devine, puisque tu es prophète, dis-nous qui t'a frappé (2). » La cause pour laquelle ils lui couvrirent le visage fut mystérieuse; c'est que de la joie que notre Sauveur avait de souffrir ces opprobres, comme je le dirai bientôt, il rejaillissait sur son vénérable visage une beauté et une splendeur extraordinaires, qui remplirent tous ces ouvriers d'iniquité d'une surprise et d'une confusion intolérables; et pour cacher leur étonnement, ils attribuèrent cet éclat à l'art magique, et ils prirent de là occasion de voiler la face du Seigneur avec un linge fort sale, indignes qu'ils étaient de la regarder, et voulant d'ailleurs se soustraire à l'aspect de cette divine lumière, qui les tourmentait et paralysait leur fureur diabolique. La bienheureuse Marie ressentait tous les sanglants affronts que subissait le Sauveur; elle sentait aussi la douleur des coups et des blessures dans les mêmes endroits et dans les mêmes moments que l'adorable Rédempteur les recevait. Il y avait cette seule

(1) Matth., XXVI, 67. — (2) Luc., XXII, 64; Marc., XIV, 65.

différence : c'est qu'en Notre-Seigneur Jésus-Christ les douleurs étaient produites par les coups que les Juifs lui donnaient, tandis que la main du Très-Haut les causait en sa très-pure Mère, suivant ses propres désirs. Aussi est-il indubitable que naturellement elle aurait succombé aux douleurs et aux peines intérieures dont elle était accablée, si la vertu divine ne l'eût fortifiée en même temps, afin qu'elle continuât de souffrir avec son bien-aimé Fils et son Seigneur.

1275. Il n'est pas possible d'exprimer ni même de concevoir les œuvres intérieures que fit le Sauveur au milieu de ces traitements d'une cruauté inouïe. Il n'y eut que la bienheureuse Marie qui les connût entièrement, pour les imiter avec une souveraine perfection. Mais comme notre divin Maître apprenait à l'école de l'expérience de ses propres douleurs les souffrances de ceux qui devaient l'imiter et suivre sa doctrine, il s'appliqua à les sanctifier et à les bénir d'une manière spéciale en cette circonstance, où il leur enseignait par son exemple le chemin étroit de la perfection. Parmi ces opprobres, ces tourments et tous ceux qu'il souffrit ensuite, il se plut à renouveler en faveur de ses élus les béatitudes qu'il leur avait promises auparavant. Il se tourna vers les pauvres en esprit qui devaient l'imiter en cette vertu, et il dit : « Vous serez « bienheureux dans votre dénûment des choses terres- « tres; car je rendrai par ma passion et par ma mort le « royaume du ciel comme une possession assurée, et « comme une récompense certaine de la pauvreté volon- « taire (1). Bienheureux seront ceux qui souffriront avec « douceur et supporteront avec patience les adversités; « car outre le droit qu'ils acquièrent à ma félicité pour

(1) Matth., v, 3.

« m'avoir imité, ils possèderont la terre des volontés et « des cœurs des hommes, par leur paisible conversation « et par les charmes de la vertu. Bienheureux seront ceux « qui sèmeront dans les larmes (1) et qui pleureront; « car elles leur feront trouver le pain d'intelligence et « de vie, et cueillir plus tard le fruit de la joie éter- « nelle (2).

1276. « Bienheureux seront aussi ceux qui auront faim « et soif de la justice et de la vérité; car je leur mérite « une nourriture qui les rassasiera, et qui surpassera tous « leurs désirs, soit en la grâce, soit en la récompense de « la gloire. Bénis seront les miséricordieux qui auront « compassion de ceux qui les offensent et qui les perséc- « cutent, comme je le fais en leur pardonnant et en leur « offrant mon amitié et ma grâce, s'ils veulent la rece- « voir; et je leur promets au nom de mon Père une mi- « séricorde abondante. Bénis soient ceux qui ont le cœur « pur, qui m'imitent et qui crucifient leur chair pour « conserver la pureté de l'esprit. Je leur promets la vision « de la paix, et qu'ils arriveront à celle de ma divinité « par ma ressemblance et par ma participation. Bénis « soient les pacifiques qui, sans chercher leurs intérêts, « ne repoussent point les maux, et les acceptent avec un « cœur ingénu et tranquille, sans aucun esprit de ven- « geance; ils seront appelés mes enfants, parce qu'ils ont « suivi la conduite de leur Père céleste; je les porte et « les écris dans ma mémoire et dans mon entendement « pour les adopter comme miens. Que ceux qui souffri- « ront persécution pour la justice soient bienheureux et « héritiers de mon royaume céleste, parce qu'ils ont souf- « fert avec moi; je veux qu'ils soient éternellement avec

(1) Ps. cxxv, 6. — (2) Eccle., xv, 3.

« moi, où je suis moi-même (1). Que les pauvres se ré-
« jouissent, que les affligés se consolent, que les petits
« et les méprisés du monde célèbrent leur bonheur; et
« vous qui souffrez avec humilité et avec patience, goûtez
« donc vos souffrances avec joie intérieure, puisque vous
« me suivez dans les voies de la vérité. Renoncez à la
« vanité, dédaignez les pompes et les applaudissements de
« la superbe et trompeuse Babylone; passez par le feu
« et par les eaux de la tribulation jusqu'à ce que vous
« soyez arrivés à moi, qui suis la lumière, la vérité, et
« votre guide pour vous conduire au repos éternel et
« au lieu de rafraîchissement (2). »

1277. Notre Sauveur Jésus-Christ s'adonnait à ces œuvres divines et à des prières pour les pécheurs, tandis que le conseil des méchants l'entourait et l'assiégeait, suivant l'expression de David (3), comme une bande de chiens enragés, l'accablant d'insultes, d'opprobres, de coups et de blasphèmes. La Vierge mère, toujours attentive, s'associait à ce qu'il faisait et souffrait; dans la prière, elle formait les mêmes demandes pour les ennemis; et dans les bénédictions que son très-saint Fils donna aux justes et aux prédestinés, elle se constitua leur mère, leur avocate et leur protectrice; et elle fit au nom de tous des cantiques de louange et de reconnaissance, de ce que le Seigneur réservait aux pauvres et aux méprisés du monde une si haute place dans son estime et une si large part dans ses complaisances. Pour cette raison et pour plusieurs autres qu'elle connut par les œuvres intérieures de Jésus-Christ, elle fit de nouveau, avec une ferveur incomparable, choix des souffrances, des mépris, des tribulations et des peines pour tout le reste de la passion et de sa très-sainte vie.

(1) Joan., XII, 26. — (2) Ps. LXV, 12. — (3) Ps. XXI, 17.

1278. Saint Pierre avait suivi notre Sauveur de la maison d'Anne jusqu'à celle de Caïphe, mais toujours d'un peu loin, parce que la crainte qu'il avait des Juifs l'intimidait; toutefois, il parvenait à la surmonter jusqu'à un certain point par l'amour qu'il portait à son Maître, et par un effort de courage naturel. Il ne fut pas difficile à cet apôtre, favorisé d'ailleurs par l'obscurité de la nuit, de s'introduire dans la maison de Caïphe, à cause de la multitude des personnes qui entraient et qui sortaient. Il fut pourtant aperçu entre les portes de la cour par une autre servante, qui était portière, comme l'était celle de la maison d'Anne; et, s'étant approchée des soldats qui se chauffaient dans cette même cour, elle leur dit : « Cet homme-là est un de ceux qui étaient avec Jésus de Nazareth; » et une personne de sa compagnie lui dit: *Vous êtes véritablement Galiléen, et un de ses disciples*. Saint Pierre le nia, et jura qu'il n'en était point (1); après cela il s'écarta du feu et de la compagnie. Mais, quoiqu'il sortît de la cour, il ne put pas se résoudre à s'en éloigner, jusqu'à ce qu'il eût vu la fin de tout ce qui arriverait au Sauveur; car il était retenu par l'amour qu'il lui portait et par la compassion naturelle qu'il avait des peines dans lesquelles il le laissait. Après qu'il eut tournoyé et épié environ une heure dans cette même maison de Caïphe, un parent de Malchus, à qui l'Apôtre avait coupé l'oreille, le reconnut et lui dit : *Vous êtes Galiléen et disciple de Jésus; je vous ai vu avec lui dans le jardin* (2). Alors saint Pierre, se voyant découvert, fut saisi d'une plus grande crainte; et il se mit à protester et à jurer qu'il ne connaissait point cet homme. Aussitôt le coq chanta pour la seconde fois (3); de sorte que la parole que son divin Maître lui avait dite fut

(1) Marc., XIV, 67 et 71; XIV, 68; Luc., XXII, 58 et 59; Matth., XXVI, 72. — (2) Joan., XVIII, 26. — (3) Marc., XIV, 72.

ponctuellement accomplie, qu'avant que le coq chantât deux fois, il le renierait cette nuit trois fois (1).

1279. Lucifer employa toutes ses ruses et toutes ses forces pour perdre saint Pierre. Il excita d'abord les servantes des pontifes, comme plus volages, et ensuite les soldats, afin que les unes et les autres tourmentassent l'Apôtre par leurs remarques et leurs questions, et il troubla le saint lui-même par de violentes tentations, quand celui-ci s'aperçut du danger, et surtout quand il commença à chanceler. Par suite de ces cruelles attaques, le premier reniement de saint Pierre fut simple, le second avec serment, et il ajouta au troisième des imprécations contre lui-même. C'est ainsi que l'on tombe d'un moindre péché dans un plus grand, quand on prête l'oreille aux suggestions de l'ennemi. Mais saint Pierre, ayant ouï le chant du coq, se souvint de la prédiction de son divin Maître, dès que le Seigneur l'eut regardé avec sa bénigne miséricorde (2). La Reine de l'univers lui procura ce bonheur par ses charitables prières : car elle connut, du cénacle où elle était, les reniements que l'Apôtre avait commis, et tout ce qui avait contribué à sa chute, entraîné qu'il avait été par la crainte naturelle, et bien plus encore par la violence de la tentation de Lucifer. Elle se prosterna aussitôt, et pria avec beaucoup de larmes pour saint Pierre, en représentant à Dieu sa fragilité et en même temps les mérites de son adorable Fils. Le Seigneur lui-même toucha le cœur de Pierre et le reprit avec douceur par le moyen de la lumière qu'il lui envoya, afin qu'il reconnût et pleurât sa faute. L'Apôtre sortit incontinent de la maison du pontife, le cœur brisé par la plus vive douleur et par les sanglots que lui arrachait le regret

(1) Marc., XIV, 30. — (2) Luc., XXII, 61.

de sa chute. Pour la pleurer dans toute l'amertume de son âme, il alla dans une grotte, qui est maintenant appelée *du Chant du coq*, où il exhala son profond repentir. Dans trois heures il recouvra la grâce, et obtint le pardon de ses péchés, n'ayant pourtant jamais été privé des saintes inspirations. Notre auguste Souveraine lui envoya un de ses anges, qu'elle chargea de le consoler secrètement et de le porter à conserver l'espérance du pardon, de peur qu'il ne lui fût retardé par la défiance et le découragement. Le saint ange partit avec ordre de ne point se manifester à Pierre, attendu que son péché était encore trop récent. Cet esprit céleste exécuta tout ce qui lui avait été ordonné, sans que l'Apôtre s'aperçût de sa présence; ainsi ce grand pénitent fut fortifié et consolé par les inspirations de l'Ange, et obtint le pardon de son crime par l'intercession de la très-pure Marie.

Instruction que m'a donnée notre grande Reine.

1280. Ma fille, le secret mystérieux des opprobres, des outrages et des mépris auxquels fut en butte mon très-saint Fils, est un livre scellé, qui ne peut être ouvert ni entendu que par la divine lumière, ainsi qu'il vous a été donné de le connaître et de le lire en partie, quoique vous en rapportiez beaucoup moins que vous n'en découvrez, à cause de l'impossibilité où vous êtes de tout exprimer. Mais comme ce livre vous est ouvert dans le plus intime de votre cœur, je veux qu'il y reste imprimé, et qu'avec la connaissance de cet exemplaire vivant et véritable vous étudiiez la science divine, que ni la chair ni le sang ne sauraient vous enseigner, parce que le monde ne la con-

naît point, et qu'il ne mérite pas de la connaître. Cette divine philosophie consiste à comprendre et à aimer le bonheur inestimable du sort de ceux qui sont pauvres, humbles, affligés, méprisés et inconnus parmi les enfants de la vanité (1). Mon très-saint et très-aimé Fils établit cette école dans son Église, quand sur la montagne il prêcha et proposa à tous les hommes les huit béatitudes. Depuis, il mit cette doctrine en pratique, en Maître qui fait ce qu'il enseigne, quand il résuma dans sa passion les chapitres de cette science qu'il s'appliquait à lui-même, ainsi que vous l'avez rapporté. Cette école est partout ouverte aux catholiques; ce livre est toujours étalé sous leurs yeux, et pourtant, qu'il y en a peu et qu'on compterait aisément ceux qui entrent dans cette école et qui lisent dans ce livre, tandis qu'il y a une infinité d'insensés qui ignorent cette science, parce qu'ils ne se disposent point à en être instruits!

1281. Les mortels ont la pauvreté en horreur, et sont affamés des richesses, sans que leur vanité puisse les désabuser. Que de gens qui se laissent emporter à la colère et à la vengeance, et qui méprisent la mansuétude! Qu'il en est peu qui gémissent de leurs véritables misères, et qu'il en est beaucoup qui cherchent les consolations terrestres! A peine trouve-t-on un homme qui aime la justice, et qui ne soit injuste et déloyal envers son prochain. La miséricorde est éteinte, l'intégrité des cœurs violée ou blessée, la paix troublée. Personne ne veut pardonner; et, bien loin de vouloir souffrir pour la justice, les hommes font tous leurs efforts pour éviter les peines qui leur sont si légitimement dues. C'est pour cela, ma très-chère fille, qu'il s'en trouve très-peu

(1) Matth., v, 2, etc.

qui soient bienheureux et qui obtiennent les bénédictions de mon très-saint Fils et les miennes. Vous avez maintes fois connu la juste colère du Très-Haut contre ceux qui font profession de la foi, et qui, à la vue de leur exemplaire et du Maître de la vie, vivent presque comme des infidèles, et sont bien souvent plus horribles que ceux-ci; car ils méprisent véritablement le fruit de la rédemption, qu'ils avouent et qu'ils connaissent; ils commettent le mal avec impiété dans la terre des saints (1), et se rendent indignes du remède qui a été mis à leur portée avec tant de miséricorde.

1282. Je veux, ma fille, que vous travailliez à devenir bienheureuse, en suivant parfaitement mon exemple dans la mesure de la grâce que vous recevez pour comprendre cette doctrine cachée aux sages et aux prudents du monde (2). Je vous découvre chaque jour de nouveaux secrets de ma sagesse, afin que votre cœur s'enflamme, et que vous vous excitiez à porter votre main à des choses fortes (3). Je vais maintenant vous faire connaître un exercice auquel je m'adonnais, et dans lequel vous pourrez en partie m'imiter. Vous savez déjà que dès le premier instant de ma conception je fus pleine de grâce, exempte de la tache du péché originel et de toute participation à ses effets : par ce privilége singulier, je fus dès lors bienheureuse dans les vertus, sans y sentir aucune répugnance, et sans être obligée de satisfaire pour aucun propre péché. Néanmoins la science divine m'apprit que, comme j'étais fille d'Adam par la nature qui avait péché, je devais, quoique je ne la fusse point sous le rapport du péché commis, m'humilier jusqu'au centre de la terre. Car j'avais les sens de la même espèce

(1) Isa., XXVI, 10. — (2) Matth., XI, 25. — (3) Prov., XXXI, 19.

que ceux qui avaient commis la désobéissance, et qu'en affectaient les mauvais effets auxquels alors et depuis s'est trouvée sujette la condition humaine; et à cause de cette seule relation, je devais les mortifier, les humilier et leur ôter les inclinations qu'ils éprouvaient en cette même condition. Ainsi j'agissais comme une excellente fille de famille, qui regarde comme sienne propre la dette de son père et de ses frères, quoiqu'elle ne l'ait point contractée, qui tâche de la payer avec d'autant plus de zèle, qu'elle aime son père et ses frères, et qu'elle les voit dans l'impuissance d'y satisfaire, et qui ne prend aucun repos qu'elle ne soit parvenue à leur procurer une entière libération. C'est ce que je faisais à l'égard de tout le genre humain, dont je pleurais les misères et les péchés; en qualité de fille d'Adam, je mortifiais en moi les sens et les puissances par lesquels il avait péché, et je m'humiliais avec confusion, comme si j'avais été coupable de sa désobéissance et de son péché, quoique j'en fusse exempte; et j'en faisais autant pour les autres hommes, qui sont mes frères en la même nature. Vous ne sauriez m'imiter dans les mêmes conditions, parce que vous avez participé au péché. Mais c'est ce qui vous oblige à m'imiter dans les autres choses que je faisais sans en avoir été souillée : car l'obligation que vous avez de satisfaire à la justice divine, après l'avoir contracte, vous doit presser de travailler sans cesse et pour vous et pour votre prochain, et de vous humilier jusque dans le néant; c'est de la sorte qu'un cœur contrit et humilié porte la divine clémence à user de miséricorde (1).

(1) Ps. L, 19.

CHAPITRE XVII

Ce que notre Sauveur souffrit depuis le reniement de saint Pierre jusqu'au lendemain, et la grande affliction de sa très-sainte Mère.

1283. Les écrivains sacrés ont passé ce chapitre sous silence, sans déclarer où l'on mit l'Auteur de la vie, ni ce qu'il souffrit, ni les injures qu'il essuya dans la maison et sous les yeux de Caïphe, depuis le reniement de saint Pierre jusqu'au lendemain, tandis qu'ils ont tous parlé du nouveau conseil qui se tint pour envoyer le Seigneur à Pilate, comme on le verra dans le chapitre suivant. J'hésitais à m'arrêter à ces circonstances, et à raconter ce qui m'en a été découvert, parce qu'il m'a été aussi montré qu'on ne connaîtra pas tout dans cette vie, qu'il n'est pas même convenable de dire à tous certaines choses, et que les mystères de la vie et de la Passion de notre Rédempteur ne seront entièrement manifestés aux hommes qu'au jour du jugement. Pour ce qu'il m'est permis d'en révéler, je ne trouve point de termes qui soient proportionnés à l'idée que je m'en suis formée, et encore moins à l'objet que je conçois, parce que tout y est ineffable et au-dessus de mon savoir-dire. Je rapporterai néanmoins par obéissance ce que je pourrai, pour n'être pas accusée d'avoir caché la vérité, qui confond et condamne si hautement notre vanité et notre oubli. Je confesse en présence du Ciel mon insensibilité, puisque je ne meurs point de honte et de douleur après avoir commis des fautes qui ont coûté tant de peines au même Dieu, dont je tiens l'être

et la vie. Nous ne pouvons plus ignorer l'énormité du péché, puisqu'il a attiré tant de maux sur l'Auteur même de la grâce et de la gloire. Je serais la plus ingrate de tous les mortels, si dès maintenant je n'abhorrais le péché plus que la mort, et autant même que le démon ; j'étends, du reste, cette obligation à tous les enfants de la sainte Église.

1284. Les opprobres qu'essuya Notre-Seigneur Jésus-Christ en présence de Caïphe lassèrent, sans l'assouvir, l'envie de cet ambitieux pontife et la rage de ses complices. Mais, comme minuit était déjà passé, les membres du conseil déterminèrent que, pendant qu'ils dormiraient, notre Sauveur serait gardé dans un lieu de sûreté jusqu'au lendemain. C'est pourquoi ils le déposèrent, garrotté comme il était, dans une espèce de cave souterraine qui servait de cachot aux plus grands voleurs et scélérats. Cette prison était si obscure, qu'on n'y voyait presque pas, et si fétide, qu'elle aurait été capable d'infecter toute la maison, si l'on n'eût pris soin d'en bien boucher les ouvertures : car il y avait plusieurs années qu'on ne l'avait ni lavée ni nettoyée, tant parce qu'elle était fort profonde, que parce que, lorsqu'on y renfermait des brigands, on n'éprouvait aucun scrupule à les jeter dans cet affreux cachot, comme des gens indignes de pitié, et comme des bêtes féroces et indomptables.

1285. On exécuta ce que le conseil d'iniquité avait prescrit ; les soldats menèrent donc le Créateur du ciel et de la terre au fond de cet immonde cachot! Il était toujours lié en la même manière qu'il était venu du jardin, de sorte que les bourreaux purent continuer à satisfaire à leur aise la rage que le prince des ténèbres leur inspirait. Ainsi, à l'aide des cordes dont le Seigneur était attaché, ils le tirèrent, ou plutôt le traînèrent dans cette prison avec

une fureur horrible, en le chargeant de coups et de blasphèmes exécrables. Il y avait dans un coin le plus enfoncé de cette cave une pointe de rocher si dure, qu'on n'avait pu la casser. Les bourreaux attachèrent notre Sauveur Jésus-Christ avec les bouts des cordes à ce rocher, qui avait la forme d'un tronçon de colonne; mais ce fut avec un raffinement de cruauté; car il n'avait pas la liberté de se redresser ni de s'asseoir pour prendre le moindre soulagement, et cette posture était extrêmement gênante et pénible. L'ayant laissé dans cet état, ils fermèrent les portes de la prison, et en remirent les clefs à l'un de ces odieux satellites, afin qu'on les gardât.

1286. Mais le dragon infernal, continuellement agité par son orgueil, brûlait toujours de découvrir qui était Jésus-Christ; et, voulant encore éprouver sa patience invincible, il s'unit à tous ces hommes pervers pour inventer une nouvelle méchanceté. Il poussa celui qui avait les clefs du lieu où était le divin prisonnier et le plus grand trésor du ciel et de la terre, à solliciter ses compagnons, aussi pervers que lui, de descendre tous ensemble dans la prison où était le Maître de la vie, et de s'entretenir un peu avec lui pour l'amener à deviner ou à faire quelque prodige; car ils le prenaient pour un magicien. Cédant à cette suggestion diabolique, le geôlier appela d'autres soldats et satellites, qui adoptèrent son projet. Mais, pendant qu'ils se préparaient à l'exécuter, il arriva que la multitude d'anges qui accompagnaient le Rédempteur dans sa Passion, l'ayant vu dans une posture si pénible et dans un lieu si abject et si hideux, se prosternèrent devant lui et l'adorèrent comme leur Dieu véritable; et plus il se rendait admirable en se laissant traiter de la sorte pour l'amour des hommes, plus ils s'empressaient de lui témoigner leur vénération, et de lui offrir l'hom-

mage de leur culte. Ils lui chantèrent quelques-unes des hymnes que sa très-pure Mère avait faites à sa louange, comme je l'ai dit plus haut. Puis, tous les esprits célestes le prièrent au nom de cette auguste Reine, puisqu'il ne voulait pas montrer la puissance de sa droite en délivrant sa très-sainte humanité de tant de peines, de leur permettre au moins de le délier pour lui procurer quelque soulagement, et de le défendre contre cette troupe de bourreaux qui, poussés par Lucifer, se disposaient à lui faire de nouveaux outrages.

1287. Le Sauveur ne voulant pas recevoir le service que les anges s'offraient à lui rendre, leur dit : « Ministres de mon Père éternel, ce n'est pas ma volonté « que vous me donniez maintenant aucun soulagement « dans ma passion ; je veux souffrir tous ces opprobres et « toutes ces peines, afin de satisfaire l'ardente charité « avec laquelle j'aime les hommes, et laisser à mes élus « et amis cet exemple, pour qu'ils m'imitent, qu'ils ne « perdent point courage dans la tribulation, et pour que « tous estiment les trésors de la grâce que je leur ai mé- « ritée avec abondance par le moyen de ces peine. Je veux « aussi justifier ma cause, et montrer aux réprouvés, au « jour de ma colère, combien il est juste qu'ils soient « damnés après avoir méprisé la très-douloureuse passion « que j'ai subie pour leur procurer le salut. Vous direz « à ma Mère qu'elle se console dans cette tribulation, en « attendant que le jour de la joie et du repos arrive; « qu'elle m'imite maintenant en ce que je fais et en ce « que j'endure pour les hommes, et que j'accepte sa « tendre compassion et toutes ses œuvres avec beaucoup « de complaisance. » Les saints anges se rendirent aussitôt auprès de leur grande Reine, et ils la consolèrent par leur ambassade sensible, quoiqu'elle connût déjà par une

autre voie la volonté de son très-saint Fils et tout ce qui se passait dans la maison de Caïphe. Mais lorsqu'elle vit la nouvelle cruauté que l'on exerçait sur l'Agneau du Seigneur et la posture si pénible de son très-saint corps, elle sentit la même douleur en sa très-pure personne, comme elle sentait toutes les autres peines de l'Auteur de la vie; car elles se répercutaient toutes comme un écho miraculeux dans le corps virginal de cette très-innocente colombe; le même glaive de douleur transperçait le Fils et la Mère, avec cette différence pourtant que Jésus-Christ souffrait comme Homme-Dieu et unique Rédempteur des hommes, et la bienheureuse Marie comme simple créature et coadjutrice de son très-saint Fils.

1288. Quand elle sut que le divin Sauveur permettait à cette bande hideuse, excitée par le démon, d'entrer dans la prison, la tendre mère pleura amèrement pour les nouveaux outrages dont son fils serait l'objet. Et, prévoyant les desseins sacriléges de Lucifer, elle résolut d'user de son autorité de Reine pour empêcher qu'on ne commît contre la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ aucune des actions indécentes par lesquelles ce dragon prétendait satisfaire la barbarie de ces misérables. Car, quoique tous les mauvais traitements auxquels ils osaient somettre le Sauveur fussent odieux et d'une extrême irrévérence par rapport à sa divine personne, certains pouvaient être plus contraires à la décence, et c'est à ceux-là que l'ennemi poussait ses instruments pour irriter le Seigneur, dont il n'avait pu altérér la douceur par les autres. Les œuvres que fit notre auguste Souveraine dans cette circonstance et dans tout le cours de la passion furent si admirables, si héroïques et si extraordinaires, qu'on ne saurait les louer ni les raconter dignement, quand même on écrirait plusieurs livres sur ce

sujet; ainsi il faut le réserver pour quand on jouira de la vision béatifique, attendu qu'il n'est pas possible de le traiter pendant cette vie.

1289. Or ces ministres d'iniquité entrèrent dans la prison, solennisant par des blasphèmes la fête qu'ils se promettaient au milieu des insultes et des sarcasmes auxquels ils étaient décidés à se livrer contre le Seigneur des créatures. L'ayant donc abordé, ils se mirent à lui cracher vilainement au visage, et à lui donner des soufflets avec un mépris incroyable. Le Seigneur n'ouvrit point la bouche et ne leva pas même les yeux, se tenant toujours dans une humble sérénité. Ces ministres sacriléges voulaient l'obliger de parler ou de faire quelque action ridicule ou extraordinaire, afin d'avoir occasion de le faire passer pour magicien et de se moquer de lui encore davantage; quand ils virent cette douceur inaltérable, ils se laissèrent aller à tous les transports de la colère qu'excitaient en eux les démons qui les accompagnaient. Ils détachèrent notre divin Maître du rocher auquel il était lié, le placèrent au centre de la prison, et lui bandèrent les yeux avec un linge; et l'ayant ainsi au milieu d'eux, chacun lui donnait à l'envi des coups de poing et des soufflets; puis, redoublant leurs railleries et leurs blasphèmes, ils lui disaient de deviner qui l'avait frappé. Ces misérables proférèrent plus souvent ces blasphèmes dans cette occasion qu'en la présence de Caïphe; et lorsque saint Matthieu, saint Marc et saint Luc (1) racontent ce qui se passa devant ce pontife, ils comprennent tacitement ce qui arriva depuis.

1290. Le très-doux Agneau se taisait parmi tant d'opprobres et de blasphèmes. Or Lucifer, qui souhaitait avec

(1) Matth., XXVI, 67; Marc., XIV, 65; Luc., XXII, 64.

ardeur qu'il lui échappât un léger mouvement d'impatience, enrageait de voir la sérénité inaltérable de notre Sauveur; et il inspira avec une malice infernale à ces hommes, qui étaient et ses esclaves et ses amis, de lui arracher tous ses vêtements, et de le traiter avec toute l'irrévérence et toute la cruauté qu'un ennemi si exécrable pouvait imaginer. Les soldats ne résistèrent point à cette tentation, et résolurent d'exécuter un semblable projet. Mais notre très-prudente Souveraine usa de son pouvoir de Reine pour empêcher ce sacrilége abominable, en recourant aussi aux prières, aux larmes et aux soupirs; car elle pria le Père éternel de refuser son concours aux causes secondes de telles actions, et elle prescrivit aux organes des bourreaux eux-mêmes de n'user point de la vertu naturelle qu'ils avaient pour agir. Il résulta de cet ordre qu'ils ne purent rien exécuter de tout ce que le démon et leur propre malice leur suggéraient à cet égard; car ils oubliaient aussitôt beaucoup de choses, et ils n'avaient pas la force d'accomplir les autres choses qu'ils désiraient faire; leurs bras étaient comme engourdis et perclus jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à leur mauvais dessein. Quand ils y avaient renoncé, ils revenaient à leur état naturel; parce que le miracle n'avait point lieu alors pour les châtier, mais seulement pour empêcher les actions plus indécentes, et permettre celles qui l'étaient moins, ou celles d'une autre espèce d'irrévérence que le Seigneur voulait bien souffrir.

1291. Notre puissante Reine imposa silence aux démons, et leur défendit d'exciter les ministres et les soldats à commettre ces indécences, auxquelles Lucifer voulait les porter. Cette défense dompta le dragon et lui ôta la force d'entreprendre ce que la bienheureuse Vierge lui interdisait; ainsi il ne lui fut pas possible d'irriter davantage

ces hommes dépravés, et ceux-ci ne purent ni dire ni faire autre chose que ce qui leur était permis. Mais après avoir éprouvé en eux-mêmes ces effets aussi merveilleux qu'étranges, ils ne méritèrent pas de se détromper ni de reconnaître la puissance divine, quoiqu'ils se sentissent tout à coup tantôt comme perclus, et tantôt libres et sains; ces endurcis attribuaient tout cela à l'art magique, et disaient que le Maître de la vérité et de la vie était un enchanteur. C'est dans cette erreur diabolique qu'ils continuèrent à maltraiter le Sauveur et à l'accabler de mille railleries injurieuses, jusqu'à ce qu'ils s'aperçurent que la nuit était déjà fort avancée, et alors ils le lièrent de nouveau au rocher; puis ils sortirent du cachot ainsi que les démons. Ce fut une disposition de la Sagesse divine de remettre au pouvoir de la bienheureuse Marie la défense de son très-saint Fils quant à ces choses intéressant l'honnêteté et la décence, par lesquelles il n'était pas convenable que Lucifer et ses ministres l'offensassent.

1292. Notre Sauveur se trouva une seconde fois seul dans cette prison, assisté néanmoins des esprits célestes qui admiraient ses œuvres et les secrets jugements d'après lesquels il avait bien voulu souffrir tant d'odieux traitements, et qui, à la vue de ces merveilles, lui offrirent leurs louanges et leurs profondes adorations, ne cessant de glorifier et d'exalter son saint Nom. Notre divin Rédempteur fit une longue prière à son Père éternel, pour ceux qui devaient être les enfants de son Église évangélique, pour l'exaltation de la foi et pour les apôtres, surtout pour saint Pierre qui pleurait alors son péché. Il pria aussi pour ceux qui l'avaient outragé; mais il appliqua plus particulièrement sa prière à sa très-sainte Mère, et à ceux qui, à son imitation, seraient affligés et méprisés du monde; et il offrit pour toutes ces fins sa passion et la

mort qu'il attendait. Au même moment la Mère de douleurs faisait la même prière pour les enfants de l'Église et pour les ennemis de son Fils et les siens, sans avoir contre ceux-ci ni colère ni aigreur. Elle tourna toute son indignation contre le démon, comme incapable de la grâce à cause de son obstination irréparable. Et, dans la profonde affliction où elle était, elle dit avec beaucoup de larmes au Seigneur :

1293. « Amour et bien de mon âme, mon Fils et mon « Seigneur, vous méritez que toutes les créatures vous « rendent le culte de respect, d'honneur et de louanges « qu'elles vous doivent; car vous êtes l'image du Père « éternel et la figure de sa substance (1), infini en votre « être et en vos perfections; vous êtes le principe et la « fin de toute sainteté (2). Si ces mêmes créatures dépen- « dent absolument de votre volonté, comment, Seigneur, « méprisent-elles, outragent-elles et tourmentent-elles « maintenant votre personne, qui mérite tous les hom- « mages d'une adoration suprême? Comment la malice « des hommes a-t-elle osé s'élever avec tant de témérité? « Comment l'orgueil s'est-il oublié jusqu'à mettre sa « bouche dans le ciel? Comment l'envie a-t-elle été si « puissante? Vous êtes l'unique et radieux Soleil de justice, « qui éclaire les âmes et qui dissipe les ténèbres du pé- « ché (3). Vous êtes la source de la grâce, qui ne se re- « fuse à aucun de ceux qui veulent la recevoir. C'est vous « qui, par un amour libéral, donnez l'être et le mouve- « ment à ceux qui l'ont dans la vie (4), et dont toutes « les créatures tirent leur conservation; tout dépend né- « cessairement de vous, sans que vous ayez besoin de rien. « Or qu'ont-elles vu, ces créatures, dans vos œuvres?

(1) Hebr., I, 3. — (2) Apoc., I, 8. — (3) Joan., I, 29. — (4) Act., XVII, 28.

« Qu'ont-elles trouvé en votre personne pour vous mal-
« traiter de la sorte? O laideur effroyable du péché, qui
« a bien pu défigurer à ce point la beauté du ciel et
« obscurcir les brillants rayons de la face la plus véné-
« rable! O monstre impitoyable, qui traites avec tant d'in-
« humanité le Réparateur même de tes ravages! Mais je
« sais, mon Fils, que vous êtes l'Artisan du véritable
« amour, l'Auteur du salut du genre humain, le Maître et
« le Seigneur des vertus (1), et que vous mettez en pra-
« tique la doctrine que vous enseignez aux humbles dis-
« ciples de votre école. Vous humiliez et confondez l'or-
« gueil, et vous êtes pour tous l'exemple du salut éternel.
« Or, si vous voulez que tous imitent votre charité et votre
« patience ineffables, je dois être la première à suivre
« votre exemple, moi qui vous ai donné la chair passible
« en laquelle vous êtes bafoué, couvert de crachats, ac-
« cablé de coups. Oh! que ne puis-je souffrir, moi seule,
« toutes ces peines, et faire en sorte, mon très-innocent
« Fils, que vous en fussiez préservée! Mais si cela n'est
« pas possible, accordez-moi du moins de souffrir avec
« vous jusqu'à la mort. Et vous, esprits célestes, qui ad-
« mirez la patience de mon bien-aimé, et qui connaissez
« sa divinité immuable, ainsi que l'innocence et la di-
« gnité de son humanité véritable, réparez les injures et
« les blasphèmes qu'il reçoit des hommes. Proclamez qu'il
« est digne de recevoir l'honneur, la gloire, la sagesse,
« la puissance et la force (2). Conviez les cieux, les pla-
« nètes, les étoiles et les éléments à le reconnaître, et
« voyez s'il est une douleur égale à la mienne (3). » Telles
étaient, entre autres, les tristes plaintes par lesquelles la
Mère désolée exhalait et soulageait quelque peu son amère
douleur.

(1) Ps. XXIII, 10. — (2) Apoc., V, 12. — (3) Thren., I, 12.

1294. La patience que montra notre auguste Souveraine dans la passion et à la mort de son bien-aimé Fils fut incomparable : car elle ne crut jamais souffrir assez; la grandeur de ses peines n'égalait point celle de son affection, qu'elle mesurait à l'amour et à la dignité de son très-saint Fils, et à l'excès de ses souffrances; et dans tous les outrages dont les Juifs accablaient le Seigneur, elle ne témoigna pas le moindre ressentiment personnel. Il n'y en avait point un seul qui lui échappât; mais elle ne s'en considérait point comme directement offensée, elle les déplorait seulement en tant qu'ils offensaient la divine personne de son Fils, et qu'ils devaient tourner au préjudice des agresseurs; elle pria pour tous, et sollicita le Très-Haut de leur pardonner, de les retirer du péché et de tout mal, de les éclairer par sa divine lumière, et de leur faire la grâce d'acquérir le fruit de la rédemption.

Instruction que j'ai reçue de la très-sainte Vierge.

1295. Ma fille, il est écrit dans l'Évangile (1) que le Père éternel a donné à son Fils unique et au mien la puissance de juger et de condamner les réprouvés au dernier jour du jugement universel. Et cela devait être non-seulement afin que tous ceux qui seront jugés et criminels voient alors le Juge suprême les condamner selon la volonté et l'équité divines, mais encore afin qu'ils voient cette même forme de son humanité sainte, en laquelle ils ont été rachetés (2), et y découvrent les opprobres

(1) Joan., v, 27. — (2) Apoc., i, 7.

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

et les tourments qu'elle a subis pour les délivrer de la damnation éternelle; car le même Seigneur qui les doit juger leur représentera tout ce qu'il a fait pour eux. Or, comme ils ne pourront lui alléguer aucune excuse ni trouver aucune justification, cette confusion sera pour eux le commencement de la peine éternelle qu'ils ont méritée par leur ingratitude obstinée. C'est alors, en effet, qu'éclateront au grand jour l'immensité de la miséricorde avec laquelle ils ont été rachetés, et l'équité de la justice avec laquelle ils seront condamnés. La douleur, les peines et les amertumes que souffrit mon très-saint Fils à la pensée que tous ne profiteraient pas du fruit de la rédemption, furent extrêmes; ce fut aussi ce qui me déchira le cœur tandis que je le voyais en butte à des outrages, à des blasphèmes et à des tourments si impies et si cruels, qu'il est impossible de les dépeindre dans la vie présente. Pour moi, j'en conçus une juste et claire idée, et ma douleur fut proportionnée à cette connaissance, ainsi que l'amour et la vénération que j'avais pour Jésus-Christ, mon Seigneur et mon Fils. Mais la plus grande peine que j'eus après celle-là, ce fut de savoir que le divin Sauveur ayant subi une passion et une mort si affreuses pour les hommes, il s'en trouverait un si grand nombre qui se damneraient en dépit de cette rançon d'une valeur infinie.

1296. Je veux que vous m'imitiez aussi en cette douleur, et que vous vous affligiez de ce malheur déplorable; car sur la terre il n'y en a point d'autre qui mérite beaucoup de larmes et de lamentations, et il n'est point de douleur qui soit comparable à celle-ci. On voit peu de gens dans le monde qui réfléchissent à cette vérité avec l'attention convenable. Mais mon Fils et moi regardons avec une complaisance particulière ceux qui nous imitent en cette douleur, et qui s'affligent de la perte de tant

d'âmes. Tâchez, ma très-chère fille, de vous distinguer dans ces saints exercices, et ne cessez de prier ; car vous ne savez comment le Très-Haut acceptera vos prières. Mais vous devez savoir qu'il promet de donner à ceux qui demanderont, et d'ouvrir la porte de ses trésors infinis à ceux qui y frapperont (1). Or, afin que vous ayez de quoi lui offrir, gravez dans votre cœur et dans votre mémoire ce que mon très-saint Fils et votre Époux a souffert de la part de ces hommes pervers et de ces vils bourreaux ; contemplez la patience invincible, la mansuétude et le calme silencieux avec lesquels il s'est assujetti à leur inique volonté. Profitez dès maintenant de cet exemple, et faites en sorte que ni l'appétit irascible ni aucune autre passion de fille d'Adam ne règnent en vous ; qu'il n'y ait dans votre cœur qu'une horreur efficace pour le péché de l'orgueil et pour tout ce qui pourrait vous porter à mépriser et à offenser votre prochain. Demandez au Seigneur la patience, la douceur, la tranquillité dans les souffrances et l'amour de sa croix. Unissez-vous à elle, prenez-la avec une pieuse affection, et suivez Jésus-Christ votre époux (2), afin que vous puissiez l'atteindre.

(1) Luc., XI, 9. — (2) Matth., XVI, 24.

CHAPITRE XVIII

On assemble le conseil dès le vendredi matin pour vider la cause de notre Sauveur Jésus-Christ. — On l'amène à Pilate. — Sa très-sainte Mère, saint Jean l'Évangéliste, et les trois Marie, vont à sa rencontre.

1297. Les évangélistes disent (1) que le vendredi matin les anciens du peuple s'assemblèrent avec les princes des prêtres et les scribes, qui étaient les plus respectés du peuple, parce qu'ils étaient savants en la loi; c'était pour terminer d'un commun accord la cause de Jésus-Christ et pour le condamner à la mort, suivant les désirs de tous les membres du conseil, en couvrant leur décision d'une apparence de justice, afin de satisfaire le peuple. Ce conseil se tint dans la maison de Caïphe, où le Sauveur était en prison. Or, pour l'interroger de nouveau, ils ordonnèrent de le faire monter dans la salle du conseil. Les satellites descendirent aussitôt dans la prison pour exécuter cet ordre; et comme ils le détachaient de ce rocher dont j'ai parlé, ils lui dirent en se moquant de lui : « Sus, sus, Jésus de Nazareth, il faut marcher; tes miracles ne t'ont guère servi pour te défendre. Ne pourrais-tu pas maintenant employer pour te sauver cet art merveilleux par les secrets duquel tu disais que tu rebâtirais le Temple en trois jours? Mais tu paieras à cette heure tes vaines forfanteries, et nous allons rabattre

(1) Matth., XXVII, 1; Marc., XV, 1; Luc., XXII, 66; Joan., XVIII, 28.

tes hautes pensées. Viens, viens, car les princes des prêtres et les scribes t'attendent pour mettre un terme à tes fourberies et te livrer à Pilate, qui saura bien en finir d'un coup avec toi. » On détacha le Seigneur de ce rocher, et on le mena garrotté comme il était devant le conseil, sans qu'il ouvrît seulement la bouche. Mais il était si défiguré par les coups et par les crachats, dont il n'avait pu se nettoyer ayant les mains liées, qu'il causa de l'horreur aux membres du conseil, sans qu'ils en eussent la moindre compassion; si grande était la haine qu'ils avaient conçue contre notre adorable Maître !

1298. Ils lui demandèrent encore s'il était le Christ, c'est-à-dire l'Oint (1). Cette demande réitérative fut faite avec une intention malicieuse comme les autres, non pour entendre et accepter la vérité, mais pour la calomnier et pour rétorquer contre lui sa propre réponse. Mais le Seigneur, qui voulait mourir pour la vérité, ne voulut point la nier, ni l'avouer de manière qu'ils la méprisassent et qu'ils prissent quelque prétexte pour la décrier ; car la seule apparence même de la calomnie était incompatible avec son innocence et avec sa sagessse. C'est pourquoi il tempéra sa réponse de telle sorte, que, si les pharisiens avaient eu un peu de piété, ils eussent aussi occasion de rechercher avec un zèle véritable le mystère que ses paroles renfermaient, et que, s'ils n'en avaient point, on sût qu'il y avait lieu d'accuser leur mauvaise intention, et non la réponse du Sauveur. Il leur répondit donc : *Si je vous dis que je le suis, vous ne me croirez point ; et si je vous interroge sur quelque chose, vous ne me répondrez pas, et vous ne me laisserez pas aller* (2). *Néanmoins, je vous dis que désormais le Fils de l'homme sera assis à la*

(1) Luc., XXII, 66. — (2) *Ibid.*, 67 et 68.

droite de la puissance de Dieu (1). Les pontifes répliquèrent : *Vous êtes donc le Fils de Dieu ?* Le Seigneur leur répondit : *Vous le dites, je le suis* (2). Et ce fut comme s'il eût dit : La conséquence que vous avez tirée que je suis le Fils de Dieu est fort légitime : car mes œuvres, ma doctrine, vos Écritures, et tout ce que vous faites et que vous ferez à mon égard, attestent que je suis le Christ promis en la loi.

1299. Mais comme ces hommes remplis de malice n'étaient point disposés à ouvrir leur cœur à la vérité divine, quoiqu'ils l'entrevissent à travers de claires conséquences, et qu'ils pussent y ajouter foi, ils ne l'entendirent et ne la crurent pas; au contraire, ils la regardèrent comme un blasphème digne de mort. Et voyant que le Seigneur confirmait ce qu'il avait déjà avoué, ils dirent : *Qu'avons-nous besoin encore de la déposition de témoins, puisque nous l'avons entendu nous-mêmes de sa bouche* (3) ? Aussitôt ils déterminèrent, d'un commun accord, qu'étant digne de mort, il serait emmené devant Ponce-Pilate, qui gouvernait la province de Judée au nom de l'empereur romain, comme maître de la Palestine pour ce qui concernait le temporel. En effet, selon les lois de l'empire romain, les causes qui entraînaient la peine capitale étaient renvoyées au sénat, ou à l'empereur, ou à ses ministres, qui gouvernaient les provinces éloignées; voulant que les affaires assez graves pour pouvoir aboutir au dernier supplice fussent examinées avec plus d'attention, et qu'aucun criminel ne fût condamné sans être entendu, et sans avoir eu le temps de se défendre, ils ne s'en remettaient pas aux gens du pays; car, quant à ces règles de justice, les Romains se conformaient

(1) Luc., XXII, 69. — (2) *Ibid.*, 70. — (3) *Ibid.*, 71.

plus qu'aucune autre nation à la loi naturelle de la raison. Pour ce qui regarde Notre-Seigneur Jésus-Christ, les pontifes et les scribes étaient bien aises qu'il mourût par la sentence de Pilate, qui était idolâtre, pour se mettre à couvert des reproches du peuple, en disant que le gouverneur romain l'avait condamné, et qu'il ne l'aurait pas fait s'il n'eût été digne de mort. Leur perversité et leur hypocrisie les aveuglaient tellement, qu'ils se flattaient de pouvoir cacher leur jeu, comme s'ils n'eussent pas été les auteurs de toutes ces infâmes manœuvres, et plus sacriléges que le juge idolâtre; mais le Seigneur fit que leur méchanceté se trahît aux yeux de tous par les instances mêmes qu'ils firent auprès de Pilate, ainsi que nous le verrons bientôt.

1300. Les satellites emmenèrent notre Sauveur Jésus-Christ de la maison de Caïphe à celle de Pilate, pour le lui présenter lié avec des chaînes et des cordes, comme digne de mort. La ville de Jérusalem était pleine de gens qui y étaient accourus de tous les coins de la Palestine, pour y célébrer la grande pâque de l'agneau et des azymes. Mille bruits s'étaient déjà répandus parmi le peuple, et le Maître de la vie était universellement connu, de sorte que les rues regorgeaient d'une multitude innombrable, curieuse de le voir passer ainsi garrotté, et se partageant déjà en divers camps. Les uns criaient : Qu'il meure, qu'il meure, ce méchant homme, cet imposteur qui trompait le monde. Les autres disaient : Sa doctrine et ses œuvres ne paraissaient pas être si mauvaises; il faisait du bien à tous. Ceux qui avaient cru en lui s'affligeaient et pleuraient, et toute la ville était dans le trouble et l'agitation. Lucifer et ses démons étaient fort attentifs à tout ce qui se passait; et cet ennemi, se voyant secrètement vaincu par la douceur et la patience invincible de

Notre-Seigneur Jésus-Christ, se débattait contre son propre orgueil et sa propre fureur, soupçonnant de plus en plus que ces vertus dont il était si fort tourmenté ne pouvaient pas se trouver chez un simple mortel. D'autre part, il présumait que les mauvais traitements qu'il recevait, le mépris souverain qu'il subissait, et les défaillances qu'il ressentait en son corps, étaient incompatibles avec la perfection d'un homme qui serait véritablement Dieu ; parce que, s'il l'était, concluait le dragon, la vertu et la nature divines, communiquées à la nature humaine, produiraient en celle-ci de grands effets qui empêcheraient ces sortes de défaillances, et ne permettraient point les outrages auxquels il était en butte. C'était la pensée de Lucifer, qui ignorait le prodige secret et divin par lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ avait suspendu les effets qui auraient pu rejaillir de la divinité sur la nature humaine, afin que les souffrances arrivassent à leur plus haut degré, comme je l'ai dit ci-dessus. Dans ces doutes, le superbe dragon redoublait de rage et s'acharnait de plus en plus à persécuter le Seigneur, afin de découvrir quel était celui qui supportait ainsi de pareils tourments.

1301. Sur ces entrefaites le soleil s'était déjà levé, et la Mère de douleurs, qui observait toute chose, résolut de sortir de sa retraite pour suivre son très-saint Fils à la maison de Pilate, et l'accompagner jusqu'à la croix. Au moment où elle sortait du cénacle, saint Jean survint pour l'informer de tout ce qui se passait; car le disciple bien-aimé ignorait alors que la bienheureuse Marie connût par une vision particulière toutes les œuvres de son divin Fils, ainsi que leurs divers incidents. Après le reniement de saint Pierre, saint Jean s'était retiré, observant de plus loin les événements. Il reconnut aussi la faute

qu'il avait commise en prenant la fuite au jardin, et, se présentant à notre auguste Reine, il la salua avec beaucoup de larmes comme Mère de Dieu, et sollicita humblement son pardon; ensuite il lui dit tout ce qui se passait dans son cœur, tout ce qu'il avait fait, et tout ce qu'il avait vu en suivant son divin Maître. Il crut qu'il fallait prévenir la Mère désolée, afin d'adoucir la cruelle impression dont elle serait frappée, à l'aspect de son très-saint Fils. Voulant donc la préparer dès lors à ce triste spectacle, il lui dit : « O ma vénérée Dame, à quel état est « réduit notre divin Maître! Il n'est pas possible de le « regarder sans en avoir le cœur brisé : les coups et les « crachats ont tellement défiguré son visage si beau, que « vous aurez peine à le reconnaître quand vous le verrez. » La très-prudente Mère écouta ce récit avec autant d'attention que si elle eût ignoré les mauvais traitements qu'essuyait notre Rédempteur; mais elle fondait en larmes, et était abreuvée d'amertume et de douleur. Les saintes femmes, qui se trouvaient auprès d'elle, entendirent aussi ce triste récit; elles en eurent le cœur percé de la même douleur, et furent saisies d'un grand étonnement. La Reine du ciel ordonna à saint Jean de la suivre avec ces dévotes femmes, auxquelles elle adressa ces paroles : « Hâtons-nous, afin « que je puisse voir le Fils du Père éternel, qui a pris « chair humaine dans mon sein; vous verrez, mes très-« chères amies, ce que l'amour que mon Seigneur et « mon Dieu porte aux hommes a bien pu opérer en lui, « et ce qu'il lui coûte pour les racheter du péché et de « la mort, et pour lui ouvrir les portes du ciel. »

1302. La divine Reine alla par les rues de Jérusalem, accompagnée de saint Jean, des saintes femmes (quoique toutes ne la suivissent pas toujours, hormis les trois Marie et quelques autres fort pieuses) et des anges de sa garde;

elle dit à ces esprits célestes de faire en sorte que la foule du peuple ne l'empêchât point de parvenir à l'endroit où se trouvait son très-saint Fils. Ils lui obéirent et lui en facilitèrent l'abord. Elle entendait par les rues où elle passait les divers discours que l'on tenait et les divers jugements que l'on portait sur un cas si lamentable; car tout le monde s'entretenait de ce qui venait d'arriver à Jésus de Nazareth. Les personnes les plus compatissantes s'en affligeaient, et c'était le petit nombre : quelques-uns s'informaient pourquoi on le voulait crucifier; d'autres parlaient du lieu où il allait, et racontaient qu'on le menait lié comme un scélérat; ceux-ci avouaient qu'il était fort maltraité; ceux-là demandaient quel crime il avait commis pour être soumis à un châtiment si cruel; beaucoup de gens disaient avec surprise ou avec peu de foi : « Voilà donc où ont abouti tous ses miracles? Il faut que cet homme soit un imposteur, puisqu'il n'a pas su se défendre ni se délivrer. » Toutes les rues, toutes les places retentissaient de discussions et de murmures. Mais, au milieu d'un pareil tumulte, notre invincible Reine conservait, malgré l'excès de sa douleur, une sérénité et une constance imperturbables, priant pour les incrédules et pour les malfaiteurs, comme si elle n'eût point eu d'autre soin que de travailler à obtenir le pardon de leurs péchés; car elle les aimait avec autant de charité que si elle en eût reçu de grands bienfaits. Elle ne s'irrita point contre ces ministres sacriléges de la passion et de la mort de son bien-aimé Fils, et ne témoigna pas même la moindre indignation. Au contraire, elle les regardait avec affection, et leur accordait sa protection.

1303. Plusieurs de ceux qui la rencontraient dans les rues reconnaissaient la Mère de Jésus de Nazareth, et lui disaient, émus d'une compassion naturelle : « O Mère

affligée! quel malheur est le vôtre! Comme votre cœur doit être brisé, déchiré! » D'autres lui disaient avec impiété : « Que vous avez mal élevé votre fils! Pourquoi permettiez-vous qu'il introduisît tant de nouveautés parmi le peuple? Vous auriez bien mieux fait de les empêcher; mais cet exemple servira pour les autres mères, qui apprendront par votre infortune à instruire leurs enfants. » La très-innocente colombe entendait ces discours et d'autres semblables, encore plus injurieux; elle les accueillait tous, dans son ardente charité, avec les sentiments convenables, agréant la compassion des gens humains, supportant la dureté impie des incrédules, ne s'étonnant point du procédé des ingrats et des ignorants, et priant tour à tour le Très-Haut pour les uns et pour les autres.

1304. Les saints anges conduisirent à travers cette cohue la Reine de l'univers à l'angle d'une rue où elle rencontra son très-saint Fils; aussitôt elle se prosterna devant lui, et l'adora avec la plus haute et la plus fervente vénération que toutes les créatures ensemble lui aient jamais rendue. Ensuite elle se leva, et le Fils et la Mère se regardèrent avec une tendresse ineffable; ils se parlèrent intérieurement, le cœur navré d'une douleur qu'on ne saurait exprimer. Puis la très-prudente Vierge se retira un peu en arrière, et suivit Notre-Seigneur Jésus-Christ, en s'entretenant avec lui et avec le Père éternel dans le secret de son âme; mais c'était d'une manière si sublime, que la langue corruptible des mortels n'est pas capable d'en donner une juste idée. Cette Mère affligée disait : « Dieu suprême, mon Fils, je « connais les ardeurs de la charité que vous avez pour les « hommes, et qui vous oblige de cacher la puissance in- « finie de votre Divinité sous la forme de la chair passible

« que vous avez reçue dans mon sein (1). Je glorifie votre « Sagesse incompréhensible, par laquelle vous acceptez « des outrages si sanglants, et vous vous livrez, vous qui « êtes le Seigneur de tout ce qui est créé, pour le rachat « de l'homme, qui n'est qu'un esclave aussi vil que la « cendre et la poussière (2). Vous êtes digne d'être loué « et béni de toutes les créatures, et elles doivent exalter « votre bonté immense : mais moi, qui suis votre Mère, « comment cesserais-je de vouloir que ces opprobres re- « tombent sur moi seule, et non point sur votre divine « personne, qui est la beauté que les anges contemplent « et la splendeur de la gloire du Père éternel? Comment « me résignerais-je à ne point tâcher de vous procurer « quelque soulagement dans de pareilles peines? Com- « ment pourrais-je vous voir si affligé et si défiguré, et « souffrir qu'on ne manque de compassion et de pitié « qu'envers le Créateur et le Rédempteur dans une pas- « sion si amère? Mais s'il n'est pas possible que je vous « donne, comme Mère, aucun soulagement, agréez, « comme Fils et comme Dieu saint et véritable, ma dou- « leur et le sacrifice que je vous offre, de l'impuissance « où je me trouve de diminuer vos peines. »

1305. Notre auguste Souveraine garda durant toute sa vie au fond de son âme l'image de son très-saint Fils ainsi maltraité, défiguré, enchaîné et lié; et elle resta toujours aussi vivement frappée de ce triste spectacle que si elle eût continué à l'avoir sous les yeux. Notre-Seigneur Jésus-Christ arriva à la maison de Pilate suivi de plusieurs membres du conseil des Juifs, et d'une foule innombrable composée de toutes les classes de la population. En le présentant au juge, les Juifs se tinrent hors du prétoire, af-

(1) Philipp., II, 7. — (2) Gen., III, 19.

fectant de vouloir, par zèle religieux, éviter toute espèce d'irrégularité, afin de pouvoir célébrer la pâque des pains sans levain, pour laquelle ils devaient être tout à fait purs d'infractions commises contre la loi (1). Et cependant ces stupides hypocrites ne faisaient point de cas de l'horrible sacrilége dont ils souillaient leurs âmes en se rendant homicides de l'innocent! Pilate, quoique gentil, eut quelque égard pour les cérémonies des Juifs; et, voyant qu'ils faisaient difficulté d'entrer dans le prétoire, il en sortit. Puis, selon la coutume des Romains, il leur demanda : *De quoi accusez-vous cet homme* (2)? Les Juifs lui répondirent : *Si ce n'était pas un scélérat, nous ne vous l'eussions pas livré de la sorte* (3). C'était comme s'ils lui eussent dit : Nous avons examiné ses méfaits, et nous sommes si attachés à la justice et à nos devoirs, que, s'il n'était pas un insigne criminel, nous ne procèderions pas contre lui. Pilate leur répliqua : « Quels crimes a-t-il donc commis? — Il a été convaincu, répondirent les Juifs, d'avoir troublé tout le pays et voulu s'établir notre roi, d'avoir défendu de payer les tributs à César, de s'être fait le Fils de Dieu (4), et d'avoir enseigné une nouvelle doctrine, qu'il a prêchée dans toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici (5). » Alors Pilate leur dit : « Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi, car je ne trouve aucun motif pour le juger. » Les Juifs répliquèrent : « Il ne nous est pas permis de condamner à mort, et encore moins de faire mourir qui que ce soit (6). »

1306. La bienheureuse Marie, saint Jean et les femmes qui la suivaient, se trouvaient présents à toutes ces procédures; car les saints anges conduisirent leur Reine à un endroit d'où elle pouvait voir et entendre tout ce qui se faisait

(1) Joan., XVIII, 28. — (2) *Ibid.*, 29. — (3) *Ibid.*, 30. — (4) Luc., XXIII, 2. — (5) *Ibid.*, 5. — (6) Joan., XVIII, 31.

et tout ce qui se disait. Et, couverte de son voile, elle versait des larmes de sang par la violence de la douleur qui brisait son cœur virginal. Elle était, quant aux actes de toutes les vertus, un miroir très-clair, dans lequel se réfléchissait l'âme très-sainte de son Fils, et elle ressentait dans son corps le contre-coup de ses douleurs et de ses peines. Elle pria le Père éternel de lui accorder la grâce de ne point perdre de vue son adorable Fils jusqu'à sa mort, autant qu'il serait naturellement possible. Cela lui fut accordé pendant que le Seigneur ne fut point en prison. La très-prudente Vierge, considérant qu'il était convenable que l'on connût l'innocence de notre Sauveur parmi les fausses accusations des Juifs, et qu'ils demandaient injustement sa mort, pria avec beaucoup de ferveur pour que le juge ne fût point trompé, et qu'il fût assez éclairé pour comprendre que Jésus-Christ lui avait été livré par l'envie des prêtres et des scribes. En vertu de cette prière, Pilate eut une claire connaissance de la vérité, et découvrit que Jésus était innocent, et que c'était par envie qu'on le lui avait livré, comme le dit saint Matthieu (1); c'est pourquoi le Seigneur se communiqua davantage à lui, quoique Pilate ne coopérât point à la vérité qu'il connut, et qu'ainsi il n'en ait point profité; mais elle nous sert, à nous, et elle a fait voir la perfidie des pontifes et des pharisiens.

1307. Les Juifs souhaitaient, dans leur haine, que Pilate leur fût favorable, et qu'il prononçât aussitôt la sentence de mort contre le Sauveur. S'apercevant qu'il éludait leurs poursuites par toutes ses objections, ils se mirent à pousser des cris de fureur, renouvelèrent leurs accusations calomniatrices, et répétèrent qu'il voulait s'emparer du royaume de Judée; que c'était dans ce dessein qu'il

(1) Matth., XXVII, 18.

trompait et excitait le peuple, et qu'il disait être le Christ, c'est-à-dire roi sacré (1). Ils firent cette malicieuse plainte à Pilate, pour l'inquiéter davantage par le zèle du royaume temporel, qu'il devait conserver sous la domination de l'empire romain. Et comme, parmi les Juifs, les rois étaient sacrés, ils ajoutèrent que Jésus s'appelait Christ, c'est-à-dire oint en qualité de roi (2), afin que Pilate, ayant les idées des gentils, dont les rois n'étaient point sacrés, entendît que s'appeler le Christ, c'était la même chose que de s'appeler roi des Juifs, déjà sacré. Alors Pilate lui demanda : « Que répondez-vous à toutes ces accusations (3) ? » Mais Jésus ne répondit point un mot en présence des accusateurs, de sorte que Pilate était tout étonné d'un silence et d'une patience si extraordinaires (4). Désirant donc s'assurer davantage s'il était véritablement roi, il s'éloigna du tumulte des Juifs, et entra avec le Seigneur dans le prétoire. Et là, il lui dit à part : « Êtes-vous le roi des Juifs (5) ? » Pilate ne put pas penser que Jésus-Christ fût roi de fait, puisqu'il savait assez qu'il ne régnait pas; ainsi il ne l'interrogeait que pour savoir s'il était roi de droit et s'il prétendait au trône. Notre Sauveur répondit : *Dites-vous cela de vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi* (6) ? Pilate repartit : « Je ne suis pas Juif; votre nation et vos princes des prêtres vous ont livré entre mes mains. Qu'avez-vous fait (7) ? » Jésus lui répondit : *Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon rogaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour empêcher que je ne fusse livré aux Juifs; mais mon royaume n'est pas d'ici* (8). Pilate ajouta quelque créance à cette réponse du Seigneur; c'est pourquoi il dit : « Vous êtes donc roi,

(1) Luc., XXIII, 5. — (2) *Ibid.*, 2. — (3) Marc., XV, 4. — (4) *Ibid.*, 5. — (5) Joan., XVIII, 33. — (6) *Ibid.*, 34. — (7) *Ibid.*, 35. — (8) *Ibid.*, 36.

puisque vous avez un royaume? » Jésus répondit : *Oui, je le suis. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque aime la vérité, écoute ma voix* (1). Pilate admira cette réponse du Seigneur, et lui dit : « Qu'est-ce que la vérité? » Et, lui ayant adressé cette question, il sortit de nouveau du prétoire sans en attendre la réponse, et dit aux Juifs : « Je ne trouve aucun crime en cet homme pour le condamner (2). Mais c'est la coutume qu'à la fête de Pâque je vous délivre un prisonnier; voulez-vous donc que je vous délivre Jésus ou Barabbas (3)? » (C'était un voleur et un assassin qu'on tenait alors en prison pour avoir tué un homme dans une querelle.) Alors tous redoublèrent leurs cris, et vociférèrent : « Nous vous demandons de nous délivrer Barabbas, et de crucifier Jésus (4). » Et ils persistèrent dans cette demande, jusqu'à ce qu'elle leur fût accordée.

1308. Pilate fut tout troublé des réponses de notre Sauveur Jésus-Christ et de l'obstination des Juifs; parce que, d'un côté, il ne voulait point rompre avec eux; et il les trouvait si acharnés à exiger la mort du Seigneur, qu'il lui paraissait bien difficile de ne pas céder à leurs exigences; d'un autre côté, il voyait clairement qu'ils le persécutaient par une envie mortelle qu'ils avaient contre lui, et que tout ce qu'ils disaient pour prouver qu'il soulevait le peuple était faux et ridicule (5). Quant aux prétentions à la royauté qu'ils lui imputaient, il avait été satisfait de la réponse du Christ lui-même, qu'il voyait si pauvre, si humble et si patient au milieu des calomnies qu'on débitait contre lui. Ainsi, à l'aide de la lumière qu'il reçut d'en haut, il reconnut la véritable innocence

(1) Joan., XVIII, 37. — (2) *Ibid.*, 38. — (3) *Ibid.*, 39. — (4) *Ibid.*, 40. — (5) Matth., XXVII, 18.

du Sauveur; mais ce fut là tout, car il continua à ignorer le mystère et la dignité de la Personne divine. La force des paroles de Jésus-Christ portait Pilate à en faire une haute estime, et à croire qu'il renfermait en lui quelque mystère; et c'est pourquoi il cherchait les moyens de le délivrer, et le renvoya ensuite devant Hérode, comme je le dirai dans le chapitre suivant; néanmoins toutes ces lumières ne furent point efficaces, parce que son péché l'en rendit indigne, qu'il n'eut en vue que des fins temporelles auxquelles il subordonna sa conduite sans se préoccuper de la justice, et qu'il se conduisait par l'inspiration de Lucifer, comme je l'ai marqué, plus que par la claire connaissance qu'il avait de la vérité. De sorte qu'il se comporta en juge inique, jugeant la cause de l'innocent selon la passion de ceux qui étaient ses ennemis déclarés, et qui l'accusaient faussement. Mais son péché fut encore plus grand, en ce qu'il agit contre sa propre conscience, en condamnant à mort cet innocent, et en ordonnant qu'il fût d'abord fouetté avec tant de cruauté, comme nous le verrons en son lieu, sans aucun autre motif que de contenter les Juifs.

1309. Toutefois, quoique Pilate se montrât, pour ces raisons et pour plusieurs autres, le plus méchant des juges en condamnant Jésus-Christ, qu'il prenait pour un simple mortel dont on ne pouvait contester l'innocence, son péché fut relativement moindre que celui des prêtres et des pharisiens, non-seulement parce que ceux-ci agissaient par envie, par cruauté et pour d'autres fins détestables, mais aussi parce que ce fut pour eux un crime énorme de ne pas reconnaître Jésus-Christ comme le Messie véritable et le Rédempteur Dieu et homme, promis en la loi que ces mêmes Hébreux croyaient et professaient. Ce fut pour leur condamnation que le Sei-

gneur permit que, quand ils accusaient notre Sauveur, ils l'appelassent Christ et Roi sacré, confessant par leurs paroles la vérité qu'ils niaient. Mais ces incrédules auraient dû ajouter foi à ce qu'ils disaient, dans ce sens que Notre-Seigneur Jésus-Christ étant véritablement oint, non par l'onction figurative des rois et des prêtres anciens, mais par cette onction qu'annonce David (1), différente de toutes les autres, comme l'était l'onction de la Divinité unie à la nature humaine, qui l'éleva à être Christ, Dieu et homme véritable, son âme très-sainte étant ointe par les dons de grâce et de gloire, qui répondent à l'union hypostatique. Or l'accusation des Juifs signifiait cette vérité mystérieuse, quoiqu'ils ne la crussent point à cause de leur perfidie, et qu'ils l'interprétassent faussement par envie, en reprochant au Seigneur de vouloir se déclarer roi sans qu'il le fût, tandis que le contraire était vrai. S'il ne voulait point en donner des preuves ni user de la puissance de roi temporel, lui, le Maître absolu de tout l'univers, c'était parce qu'il n'était pas venu dans le monde pour commander aux hommes, mais pour obéir (2). L'aveuglement des Juifs était encore plus grand, en ce qu'ils attendaient le Messie comme roi temporel, et pourtant blâmaient Jésus-Christ de ce qu'il l'était; il semble qu'ils ne voulaient pour Messie qu'un roi qui fût si puissant, que personne n'eût pu lui résister: mais alors même ils ne l'auraient reçu que par force, et non pas avec cette pieuse volonté que le Seigneur demande.

1310. Notre auguste Reine pénétrait profondément ces mystères cachés, et les repassait dans son cœur, exerçant des actes héroïques de toutes les vertus. Et comme les autres enfants d'Adam, conçus dans le péché et souillés de

(1) Ps. XLIV, 7. — (2) Matth., XX, 28.

plusieurs crimes, se laissent d'ordinaire d'autant plus troubler et abattre, qu'ils sont assaillis par des tribulations et des douleurs plus violentes, et qu'alors la colère et les autres passions désordonnées les agitent, le contraire arrivait en la très-pure Marie, chez laquelle n'agissaient ni le péché ni ses effets; et la nature ne pouvait point contrebalancer la grâce éminente qu'elle possédait. Car les grandes persécutions et les grandes eaux de tant de douleurs n'éteignaient point le feu de son cœur enflammé de l'amour divin (1); mais c'étaient comme autant de brandons qui l'alimentaient et embrasaient de plus en plus cette âme divine et l'excitaient à redoubler ses prières pour les pécheurs au moment où ils en avaient un plus pressant besoin, puisque la malice des hommes était alors arrivée à son plus haut degré. O Reine des vertus, Maîtresse des créatures et très-douce Mère de miséricorde! que mon insensibilité est grande, puisque mon cœur ne se brise point de douleur dans la connaissance que j'ai de vos peines et de celles de votre bien-aimé Fils unique! Si, malgré tout ce que je sais, je me trouve encore en vie, au moins faut-il que je m'humilie jusqu'à la mort. C'est manquer aux lois de l'amour et même de la simple pitié, que de voir souffrir l'innocent et de lui demander des grâces, sans prendre part à ses peines. Or de quel front dirons-nous, Reine vénérable, que nous aimons notre divin Rédempteur et que nous vous aimons, vous qui êtes sa Mère, si, lorsque vous buvez ensemble l'amer calice des douleurs les plus affreuses, nous nous enivrons au calice des plaisirs de Babylone? Oh! si je comprenais bien cette vérité! Oh! si je la sentais et pénétrais! si elle-même me pénétrait jusqu'au fond des entrailles, en me forçant de

(1) Cant., VIII, 7.

considérer ce que mon adorable Seigneur et sa Mère affligée ont souffert! Comment pourrai-je penser qu'on est injuste à mon égard, lorsqu'on me persécutera? comment oserai-je me plaindre, quand je me verrai méprisée et rejetée du monde? O grande Reine des martyrs et des âmes fortes, Maîtresse des imitateurs de votre Fils, si je suis votre fille et votre disciple, comme vous avez daigné me l'assurer, et que mon Seigneur a bien voulu me le mériter, ne repoussez point les désirs que j'ai de suivre vos traces dans le chemin de la croix! Et si par faiblesse je viens à tomber, obtenez-moi, ma très-charitable Mère, les forces dont j'aurai besoin pour me relever, et donnez-moi un cœur contrit et humilié pour pleurer mon ingratitude. Priez le Très-Haut qu'il me favorise de son saint amour, qui est un don si précieux, que votre seule intercession me le peut procurer, et mon seul Rédempteur me le mériter.

Instruction que j'ai reçue de notre grande Reine.

1311. Ma fille, les mortels sont fort négligents à considérer les œuvres de mon très-saint Fils, et à pénétrer avec une humble vénération les mystères qu'il y a renfermés pour le remède et le salut de tous. C'est pour cela que tant de gens les ignorent, et qu'il y en a d'autres qui s'étonnent que le Sauveur ait consenti à être traîné comme un criminel devant des juges iniques, qui l'interrogèrent comme un malfaiteur et le regardèrent comme un insensé; enfin, qu'il n'ait pas défendu son innocence par sa divine sagesse, et dévoilé la malice des Juifs et de

ses autres adversaires, puisqu'il eût pu le faire avec tant de facilité. Mais dans un tel sujet d'admiration l'on doit révérer les très-hauts jugements du Seigneur qui a établi cette ordonnance à la rédemption du genre humain, en opérant avec équité et bonté, comme le demandaient tous ses attributs, sans refuser à aucun de ses ennemis les grâces suffisantes pour faire le bien, s'ils voulaient y coopérer, par le bon usage des droits de leur liberté : car il voulait que tous les hommes fussent sauvés, s'ils n'y mettaient aucun obsacle de leur côté ; ainsi personne n'a sujet de se plaindre de la miséricorde divine, qui a été surabondante (1).

1312. Mais je veux encore, ma très-chère fille, que vous découvriez l'instruction que ces œuvres renferment ; car mon très-saint Fils n'en a fait aucune qu'en qualité de Rédempteur et de Maître des hommes. Dans la patience qu'il montra et le silence qu'il garda en sa passion, permettant qu'on le fît passer pour un perturbateur et pour un insensé, il a laissé aux hommes une leçon aussi importante qu'elle est peu étudiée et surtout peu pratiquée par les enfants d'Adam. Ils ne se prémunissent pas contre la contagion que Lucifer leur a communiquée par le péché, et qu'il répand continuellement dans le monde ; c'est pour cela qu'ils ne cherchent point auprès du Médecin le remède qui pourrait guérir leurs maladies ; mais le Seigneur par son immense charité a laissé et en ses paroles et en ses œuvres le secours qui leur est nécessaire. Que les hommes considèrent donc qu'ils ont été conçus dans le péché (2), et qu'ils voient quelles profondes racines a jetées dans leurs cœurs la semence de l'orgueil, de la propre estime, de l'avarice, de l'hypocrisie, du mensonge

(1) I Tim., II, 4. — (2) Ps. L, 7.

et de tous les autres vices que le dragon y a semée. Généralement tous recherchent les honneurs et la vaine gloire, tous veulent être estimés, préférés. Ceux qui se croient savants veulent être vantés, applaudis, et font parade de leur science. Les ignorants veulent paraître savants. Les riches se glorifient de leurs richesses, et veulent être honorés. Les pauvres aspirent à devenir riches, affectent les dehors des riches et briguent leur faveur. Les puissants veulent qu'on les craigne, qu'on les respecte et qu'on leur obéisse. Tous enfin se précipitent à l'envi dans cette erreur, et tâchent, même quant à la vertu, de paraître ce qu'ils ne sont point, et ne sont pas ce qu'ils désirent paraître. On excuse ses vices, on cherche à faire briller ses qualités et ressortir ses avantages, on s'attribue les dons et les bienfaits comme si on ne les avait pas reçus, et on les reçoit comme s'ils n'étaient pas dispensés gratuitement par une main libérale; et au lieu d'en témoigner sa gratitude, on s'en sert contre Dieu, de qui ils viennent, et contre soi-même. Tous les hommes en général sont enflés du venin mortel de l'antique serpent, et plus il étend ses ravages et les consume, plus ils veulent s'en gorger. Le chemin de la croix est désert, parce que fort peu de personnes y marchent, et suivent Jésus-Christ dans les voies de l'humilité et de la sincérité chrétiennes.

1313. La patience et le silence qu'eut en sa passion mon Fils, permettant qu'on le traitât comme un insensé malfaiteur, brisèrent la tête du dragon infernal et rabattirent sa superbe arrogance. Maître d'une philosophie nouvelle et médecin qui venait guérir le mal du péché, il ne voulut point se défendre ni se disculper ou se justifier, ni contredire ceux qui l'accusaient, laissant aux hommes ce grand exemple d'une conduite si opposée aux suggestions de Lucifer. C'est ainsi que le Seigneur mit en

pratique cette docrine du Sage, qui dit (1) qu'une folie légère et opportune est plus précieuse que la sagesse et que la gloire; car l'homme est si fragile qu'il vaut mieux qu'il passe quelque temps pour ignorant et méchant, que de faire une vaine ostentation de sagesse et de vertu. Il y a une infinité de gens qui se laissent séduire par cette dangereuse erreur, et qui, voulant paraître savants, se répandent en paroles comme des insensés (2); mais ils perdent par là ce qu'ils prétendent, parce qu'ils découvrent leur ignorance. Tous ces vices naissent de l'orgueil enraciné dans la nature corrompue. Pour vous, ma fille, conservez dans votre cœur la doctrine de mon très-saint Fils et la mienne, fuyez la vanité, souffrez dans le silence, et ne vous mettez pas en peine si le monde vous répute ignorante, puisqu'il ne sait pas où se trouve la véritable sagesse (3).

CHAPITRE XIX

Pilate renvoie à Hérode la cause et la personne de notre Sauveur Jésus-Christ. — On l'accuse devant Hérode, qui le méprise et le renvoie à Pilate. — La bienheureuse Marie le suit, et ce qui arrive dans cette circonstance.

1314. Une des accusations que les Juifs et leurs pontifes élevèrent devant Pilate contre leur Sauveur fut qu'il avait commencé dans la province de Galilée à prêcher et à soulever le peuple par sa doctrine (4). Ce fut de là que Pilate prit occasion de demander si Jésus-Christ était Gali-

(1) Eccles., x, 1. — (2) *Ibid.*, 14. — (3) Baruch., III, 15. — (4) Luc., XIII, 5 et 6.

léen. Et ayant su qu'il l'était, il crut avoir quelque raison de se décharger de la cause de notre Rédempteur, dont il reconnaissait l'innocence, et de se délivrer des importunités des Juifs, qui le pressaient avec tant d'instance de le condamner à la mort. Hérode se trouvait alors à Jérusalem pour y célébrer la Pâque des Juifs. Celui-ci était fils de l'autre roi Hérode qui avait fait mourir les innocents, et persécuté Notre-Seigneur Jésus-Christ nouvellement né (1); et comme il s'était marié avec une Juive, il avait embrassé le judaïsme en se faisant prosélyte. C'est pour cela que son fils Hérode observait aussi la loi de Moïse, et était parti de Galilée, dont il était gouverneur, pour venir célébrer la Pâque à Jérusalem. Pilate et Hérode, qui gouvernaient les deux principales provinces de la Palestine, savoir, la Judée et la Galilée, étaient brouillés; car il était arrivé peu de temps auparavant que Pilate, voulant témoigner son zèle pour conserver les droits de l'empire romain, avait, comme il est rapporté au chap. XIIIe de saint Luc (2), fait égorger plusieurs Galiléens au moment où ils faisaient certains sacrifices, et mêler ainsi le sang des coupables à celui des victimes qu'ils immolaient. Or Hérode avait été très-irrité de cette conduite, et c'est parce qu'il désirait lui donner quelque satisfaction, que Pilate résolut de lui renvoyer notre Sauveur comme son sujet, afin qu'il examinât et jugeât sa cause (3); il espérait toujours d'ailleurs qu'Hérode le délivrerait comme innocent, et faussement accusé par les pontifes et les scribes à cause de leur perfide envie.

1315. Notre-Seigneur Jésus-Christ sortit, garrotté comme il l'était, de la maison de Pilate pour aller chez Hérode; il était accompagné des scribes et des prêtres qui

(1) Matth., II, 16. — (2) Luc., XIII, 1. — (3) *Ibid.*, XXIII, 7.

allaient l'accuser devant le nouveau juge, et d'un grand nombre de soldats et de satellites, pour l'amener en le tirant par les cordes, et pour s'ouvrir un passage à travers la multitude d'étrangers et de curieux qui remplissait les rues. Mais leur malice en rompait sans peine les rangs pressés, et les ministres et les pontifes étaient ce jour-là si impatients de répandre le sang du Sauveur, qu'ils hâtaient le pas, et menaient le divin Jésus presque en courant, et avec un horrible tumulte. La bienheureuse Marie sortit également avec sa compagnie de la maison de Pilate pour suivre son très-doux Fils, et l'accompagner dans le chemin qu'il lui restait à parcourir jusqu'à la croix. Il n'aurait pas été possible que notre auguste Souveraine eût fait ce chemin sans perdre de vue son bien-aimé, si les saints anges n'eussent fait en sorte, pour se conformer à ses désirs, qu'elle se trouvât toujours assez près de son Fils pour pouvoir jouir de sa présence, et participer ainsi avec une plus grande plénitude à toutes ses peines. Ce fut par son très-ardent amour qu'elle obtint tout ce qu'elle souhaitait, et, s'attachant aux traces du Seigneur, elle entendait les injures que les bourreaux lui adressaient, les coups qu'ils lui donnaient, le murmure du peuple, et les divers sentiments que chacun exprimait ou rapportait.

1316. Quand Hérode eut appris que Pilate lui renvoyait Jésus de Nazareth, il en témoigna une joie singulière. Il savait qu'il était l'intime ami de Jean, auquel il avait fait trancher la tête (1); il était aussi informé de ses prédications, et par une folle curiosité il souhaitait s'entretenir avec lui, et surtout lui voir opérer quelque prodige en sa présence (2). L'Auteur de la vie fut donc amené devant Hérode, contre lequel le sang de saint Jean-Baptiste criait

(1) Marc., VI, 27. — (2) Luc., XXIII, 8.

bien plus haut devant le même Seigneur que celui du juste Abel (1). Mais ce malheureux prince, qui ignorait les terribles jugements du Très-Haut, le reçut avec force moqueries, le prenant pour un magicien. Et dans cette erreur effroyable, il l'examina et lui fit plusieurs questions pour le provoquer, pensait-il, à faire quelque merveille, comme il le désirait (2). Le Maître de la sagesse et de la prudence ne lui répondit pas un mot, gardant toujours un humble sérieux en présence du très-indigne juge, qui méritait bien par ses iniquités d'être privé du bonheur d'entendre les paroles de vie éternelle qui seraient sorties de la bouche de Jésus-Christ, si Hérode eût été disposé à les accueillir avec respect.

1317. Cependant les princes des prêtres et les scribes étaient présents; ils persistaient à accuser le Sauveur, et à lui reprocher les mêmes crimes dont ils l'avaient chargé devant Pilate (3). Mais il ne répondit rien non plus à toutes ces calomnies; car il n'ouvrit pas seulement la bouche devant Hérode, qui le pressait de parler, ni pour répondre à ses questions, ni pour détruire les fausses accusations de ses ennemis, parce qu'Hérode était en toute manière indigne d'entendre la vérité : juste châtiment que les princes et les puissants du monde doivent craindre le plus. Hérode s'irrita du silence et de la douceur de Jésus-Christ, qui trompaient sa vaine curiosité; et, pour dissimuler son mécompte, ce juge pervers prit le parti de tourner en dérision notre très-innocent Maître; et, ayant porté, par son exemple, tous ceux de sa suite à lui prodiguer des marques de mépris, il ordonna de le ramener à Pilate (4). Tous les serviteurs d'Hérode se moquèrent aussi de la modestie du Seigneur; et, voulant le traiter en fou, ils le vêtirent d'une

(1) Gen., IV, 10. — (2) Luc., XXIII, 9. — (3) *Ibid.*, 10. — (4) *Ibid.*, 11.

robe blanche, costume par lequel on distinguait les insensés, afin que tout le monde les évitât. Mais cette robe fut pour notre Sauveur le symbole de son innocence et de sa pureté, la providence du Très-Haut l'ordonnant de la sorte, afin que ces ministres d'iniquité rendissent eux-mêmes, à leur insu, témoignage à la vérité, qu'ils prétendaient malicieusement obscurcir, aussi bien que les merveilles éclatantes qu'avait opérées notre adorable Rédempteur.

1318. Hérode remercia Pilate de la courtoisie avec laquelle il lui avait remis la cause et la personne de Jésus de Nazareth, et lui fit dire qu'il ne trouvait aucun crime en cet homme, qui ne paraissait être qu'un ignorant digne de mépris. Depuis ce jour-là, Hérode et Pilate, qui étaient brouillés, devinrent amis (1), le Très-Haut le disposant ainsi par les secrets jugements de sa divine sagesse. Notre Sauveur fut donc renvoyé d'Hérode à Pilate, et conduit par beaucoup de soldats de ces deux gouverneurs, à travers les flots d'une populace plus agitée et plus bruyante encore. Car ceux qui l'avaient auparavant vénéré comme le Sauveur et le Messie béni du Seigneur (2), étant alors pervertis par l'exemple des prêtres et des magistrats, condamnaient et méprisaient le même Seigneur auquel ils venaient de rendre honneur et gloire : tant l'erreur et le mauvais exemple des chefs sont puissants pour entraîner le peuple ! Au milieu de ce tumulte et de toutes ces ignominies, notre Sauveur répétait intérieurement, avec un amour, une humilité et une patience ineffables, ces paroles qu'il avait déjà dites par la bouche de David : *Je suis un ver, et non un homme; je suis l'opprobre des mortels et le rebut de la populace. Ceux qui me*

(1) Luc., XXIII, 12. — (2) Matth., XXI, 9.

voyaient se sont tous moqués de moi; et, le mépris sur les lèvres, ils m'insultaient en branlant la tête (1). Notre adorable Maître était un ver et non un homme, non-seulement parce qu'il n'avait point été engendré comme les autres hommes, et qu'il était véritablement homme et Dieu à la fois, et non simplement un homme, mais aussi parce qu'au lieu d'être traité comme un homme, il le fut comme un ver de terre, et qu'en butte à tous les outrages, il ne fit pas plus de bruit ni de résistance qu'un misérable vermisseau que l'on foule aux pieds et que l'on écrase comme l'objet le plus vil. Tous ceux qui regardaient notre Rédempteur Jésus-Christ (et ils formaient une multitude innombrable) semblaient, en vomissant l'injure et en secouant la tête, vouloir rétracter tout ce qu'ils avaient dit et tout ce qu'ils avaient fait à son avantage.

1319. La mère de douleurs ne se trouva point corporellement présente aux opprobres et aux accusations dont les prêtres chargèrent l'Auteur de la vie devant Hérode, ni à l'interrogatoire que ce malheureux prince lui fit subir, parce qu'elle resta hors de la salle où l'on fit entrer le Seigneur, et sut néanmoins par une vision intérieure tout ce qui s'y passa. Mais quand le Sauveur sortit de cette salle où était le tribunal d'Hérode, il la rencontra, et alors ils se regardèrent tous deux avec une intime douleur et avec une compassion réciproque, qui répondait à l'amour d'un tel fils et d'une telle mère. Cette robe blanche qu'on lui avait mise, comme à un insensé, fut pour elle un nouvel objet qui lui brisa le cœur, quoiqu'elle connût, seule entre tous les mortels, le mystère de l'innocence et de la pureté que cet habit figurait. Elle l'adora sous cette robe mystérieuse, et le suivit chez Pilate, où on le ramé-

(1) Ps. XXI, 7 et 8.

nait; car ce que la volonté divine avait disposé pour notre remède, devait y être accompli dans le trajet du palais d'Hérode à celui de Pilate. La presse était telle, ainsi que la précipitation avec laquelle ces satellites impies menaient le Sauveur, qu'ils le firent tomber plusieurs fois par terre, et alors ils le tiraient par les cordes avec une cruauté et une violence si horribles, que le sang jaillissait de ses veines sacrées; puis, comme, ayant les mains liées, il pouvait d'autant moins facilement se relever que la foule ne pouvait ni ne voulait s'arrêter, ceux qui suivaient notre divin Rédempteur le heurtaient, marchaient sur son adorable personne, et lui donnaient plusieurs coups de pied, au milieu des éclats de rire des soldats, qui, excités par le démon, avaient abjuré tout sentiment de compassion naturelle, et semblaient n'avoir rien d'humain.

1320. La compassion et la douleur de la plus tendre des mères augmentèrent à la vue d'une pareille férocité, et, s'adressant à ses anges, elle leur ordonna de recueillir le précieux sang que leur Roi versait par les rues, afin qu'il ne fût point foulé aux pieds et profané par les pécheurs; et c'est ce que firent les ministres célestes. Elle leur prescrivit encore d'empêcher ces artisans d'iniquité de marcher sur la divine personne de son adorable Fils, s'il venait à tomber de nouveau. Mais, comme elle était très-prudente en tout, elle ne voulut pas que les anges exécutassent cet ordre sans avoir consulté le Seigneur lui-même; elle leur dit donc de lui demander, de sa part, son agrément, et de lui représenter les peines qu'elle souffrait comme mère, en voyant ces pécheurs le fouler avec une telle irrévérence sous leurs pieds sacriléges. Pour mieux décider son très-saint Fils, elle le pria, par l'organe des mêmes anges, de changer l'acte d'humilité qu'il voulait pratiquer en permettant à ces cruels satel-

lites de le traiter d'une manière si odieuse, en un acte d'obéissance, en se laissant fléchir aux prières de sa Mère affligée, qui était aussi sa servante, et tirée de la poussière. Les saints anges représentèrent tout cela à Notre-Seigneur Jésus-Christ de la part de sa très-sainte Mère ; ce n'est pas qu'il l'ignorât, puisqu'il savait tout ce qui se passait dans l'intérieur de la bienheureuse Marie, et qu'il l'opérait lui-même par sa divine grâce; mais c'est que le Seigneur veut que l'on garde dans des occasions semblables l'ordre de la raison, que notre auguste Reine connaissait alors par une très-haute sagesse, pratiquant diversement les vertus dans ses différentes opérations; car la prescience du Seigneur, qui pénètre toutes choses, n'empêche point les mesures et les précautions.

1321. Notre Sauveur Jésus-Christ exauça les prières de sa bienheureuse Mère, et permit à ses anges d'exécuter, comme ministres de sa volonté, ce qu'elle souhaitait. Ainsi ils s'opposèrent à ce qu'on le fît tomber durant le chemin qui restait jusqu'à la maison de Pilate, et à ce qu'on le renversât et le foulât aux pieds comme auparavant, sans empêcher pourtant que les ministres de la justice et la populace furieuse n'exerçassent les autres mauvais traitements sur sa divine personne. La sainte Vierge voyait tout, entendait tout, avec un cœur invincible, mais pénétré de la plus profonde douleur qu'on puisse imaginer. Les Marie et saint Jean, qui suivaient le Seigneur et sa très-pure Mère, le virent aussi et le considérèrent avec beaucoup de larmes et avec des sentiments conformes à leurs dispositions. Je ne m'arrête point à dépeindre la désolation de ces saintes femmes et de quelques autres personnes dévotes qui accompagnaient aussi notre auguste Reine; ce triste tableau me demanderait trop de temps, surtout si j'entreprenais de rapporter ce que fit la

Madeleine, comme la plus fervente à témoigner son amour et sa reconnaissance à notre Rédempteur Jésus-Christ, ainsi que le Seigneur lui-même le dit quand il la justifia; car celui à qui on pardonne de plus grands péchés, c'est celui qui aime davantage (1).

1322. Le Sauveur arriva pour la seconde fois à la maison de Pilate, que les Juifs pressèrent de nouveau de le condamner à la mort de la croix. Pilate, qui connaissait l'innocence de Jésus-Christ et l'envie mortelle des Juifs, regretta vivement qu'Hérode lui eût renvoyé la cause dont il souhaitait se décharger. Mais se voyant obligé comme juge de la terminer, il tâcha d'apaiser les Juifs par divers expédients. C'est ainsi qu'il engagea secrètement plusieurs ministres et amis des pontifes et des prêtres à leur suggérer l'idée de demander la liberté de notre Rédempteur, de le délivrer après qu'il lui aurait fait subir quelque châtiment, et de ne plus donner la préférence au voleur Barabbas. Pilate avait déjà fait cette tentative lorsqu'on lui présenta pour la seconde fois notre adorable Maître pour le condamner. Car il fit aux Juifs, non une seule fois, mais à deux ou trois reprises, la proposition de choisir Jésus ou Barabbas (2), avant et après qu'on eut mené le Seigneur devant Hérode; et c'est ce que racontent les évangélistes avec quelque différence, sans pourtant se contredire en réalité. Pilate s'adressant aux Juifs leur dit : « Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple; et l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez (3). Hérode non plus, à qui je vous ai renvoyés, ne lui a rien fait qui montre qu'il soit digne de mort, quoique vous l'ayez accusé devant lui (4). Je me contenterai donc main-

(1) Luc., VII, 43. — (2) Matth., XXVII, 17. — (3) Luc., XXIII, 14. — (4) *Ibid.*, 15.

tenant de le châtier, afin qu'il se corrige à l'avenir (1). Et étant obligé de délivrer quelque malfaiteur à cause de la solennité de Pâque, je délivrerai le Christ, si vous voulez lui donner la liberté, et je punirai Barabbas du dernier supplice. » Les Juifs, s'apercevant que Pilate désirait délivrer Jésus-Christ, répondirent en masse : « Nous ne voulons point du Christ, faites-le mourir, et rendez-nous Barabbas (2). »

1323. La coutume de faire sortir un criminel de prison dans cette grande solennité de Pâque fut introduite parmi les Juifs comme en mémoire et en reconnaissance de la liberté qu'à pareil jour leurs pères avaient obtenue, lorsque le Seigneur les affranchit du pouvoir de Pharaon, en frappant dans la nuit les premiers-nés de l'Égypte, et en submergeant ensuite le même Pharaon et toute son armée dans la mer Rouge (3). C'est en souvenir de cet insigne bienfait que les Hébreux faisaient grâce à celui des prisonniers qui était le plus coupable, et lui pardonnaient ses crimes, tandis qu'ils punissaient les autres qui n'étaient pas aussi criminels. Aussi, dans les traités qu'ils avaient conclus avec les Romains, avaient-ils stipulé le maintien de cette coutume, à laquelle les gouverneurs se conformaient ponctuellement. Toutefois les Juifs altérèrent dans cette occasion le caractère de cette coutume, eu égard au jugement qu'ils faisaient de Notre-Seigneur Jésus-Christ; en effet, obligés de délivrer le plus criminel, et prétendant eux-mêmes que Jésus de Nazareth l'était, ils ne voulurent néanmoins pas le délivrer, et choisirent plutôt Barabbas, qu'ils croyaient moins coupable que lui. La rage du démon et leur propre envie les aveuglaient et

(1) Luc., XXIII, 16. — (2) *Ibid.*, 18. — (3) Exod., XII, 29; XIV, 28.

leur pervertissaient le sens à un tel point, qu'ils se trompaient eux-mêmes en toutes choses.

1324. Tandis que Pilate avait dans le prétoire tous ces débats avec les Juifs, il arriva que sa femme, qui s'appelait Procula, le sachant, lui envoya dire : « Ne vous embarrassez point dans l'affaire de ce juste; car j'ai eu aujourd'hui à son sujet un songe qui m'a beaucoup tourmentée (1). » Le motif de cet avis de Procula fut que Lucifer et ses démons, voyant les mauvais traitements qu'on exerçait sur la personne de notre Sauveur et la douceur inaltérable avec laquelle il les supportait, sentirent, en dépit de leur fureur, une confusion et une perplexité toujours croissantes. Le superbe Lucifer ne pouvait pas comprendre avec ses orgueilleuses pensées comment il était possible que, si la Divinité se trouvait étroitement unie au Sauveur, elle permît qu'on l'accablât de tant d'opprobres, et qu'il éprouvât en son corps les effets de tant de cruautés; par suite, il ne parvenait pas à s'assurer s'il était Homme-Dieu ou s'il ne l'était pas; néanmoins ce dragon infernal croyait qu'il y avait là en faveur des hommes quelque grand mystère dont les conséquences ne pouvaient manquer de lui être fort préjudiciables, s'il n'arrêtait le progrès d'une chose si extraordinaire. Après s'être concerté à cet égard avec ses démons, il pressa les pharisiens par toutes sortes de suggestions de ne plus persécuter Jésus-Christ. Mais ces suggestions furent inutiles, comme introduites par le même dragon et sans vertu divine dans des cœurs obstinés et pervertis. Alors les démons, désespérant de pouvoir rien obtenir des pharisiens, s'adressèrent à la femme de Pilate, et lui firent entendre dans un songe que cet homme était juste et inno-

(1) Matth., XXVII, 19.

cent; que si son mari le condamnait il serait privé de sa charge, et qu'elle devait lui conseiller de délivrer Jésus et de punir Barabbas, s'ils ne voulaient point voir tomber quelque grand malheur sur leur famille et sur leurs propres personnes.

1325. Procula fut fort effrayée de ce que le démon lui représenta dans ce songe, et quand elle sut ce qui se passait entre les Juifs et son mari, elle lui envoya dire ce que raconte saint Matthieu, afin qu'il ne condamnât point à la mort celui qu'elle regardait comme juste. Le démon inspira également à Pilate des craintes semblables, qu'accrut l'avis de sa femme; mais comme tous les motifs en étaient terrestres et politiques, et qu'il n'avait point coopéré aux grâces du Seigneur, ces craintes ne durèrent que jusqu'à ce qu'il en eût conçu une plus forte, ainsi que les faits le prouvèrent. Pour lors il chercha une troisième fois, comme le marque saint Luc (1), à défendre la cause de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et s'adressant aux Juifs, il leur dit qu'il était innocent, qu'il ne trouvait rien en lui qui méritât la mort, qu'il le corrigerait, et qu'ensuite il le mettrait en liberté. Je rapporterai dans le chapitre suivant qu'il le fit effectivement châtier pour essayer de les satisfaire. Mais les Juifs persistèrent, en élevant la voix, à exiger qu'il fût crucifié (2). Alors Pilate demanda de l'eau, et ordonna qu'on délivrât Barabbas comme ils le désiraient. Et se lavant les mains devant tout le monde, il dit : « Je n'ai nulle part en la mort de cet homme juste que vous condamnez. Prenez garde à ce que vous faites, car je me lave les mains, afin que l'on sache qu'elles ne trempent point dans le sang de l'innocent (3). » Pilate crut par cette cérémonie se disculper de la mort de notre ado-

(1) Luc., XXIII, 22. — (2) *Ibid.*, 23. — (3) Matth., XXVII, 24.

rable Sauveur, et en faire peser la responsabilité sur les princes des Juifs et sur tout le peuple qui la demandaient. De leur côté les Juifs furent si insensés et si aveuglés par leur fureur, qu'à la condition de voir bientôt notre divin Seigneur crucifié, ils acceptèrent le marché de Pilate et se chargèrent de ce crime, prononçant leur propre sentence par cette effroyable imprécation : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants (1) ! »

1326. O stupide et cruel aveuglement! O témérité inouïe! Vous voulez assumer sur vous et sur vos enfants l'injuste condamnation du juste et le sang de l'innocent, que le juge lui-même déclare être sans crime, afin que ce sang crie contre vous jusqu'à la fin du monde! O Juifs perfides et sacriléges! croyez-vous donc que le sang de l'Agneau qui lave les péchés du monde, et la vie d'un homme qui est en même temps vrai Dieu, soient d'un poids si léger? Quoi! est-il possible que vous veuilliez ainsi vous en charger, vous et vos enfants! Quand il ne serait que votre frère, que votre bienfaiteur, que votre maître, votre inhumanité et votre malice seraient déjà monstrueuses et exécrables. Certes, le châtiment que vous subissez est bien juste : il faut que le sang de Jésus-Christ, que vous avez voulu faire retomber sur vous et sur vos enfants, ne vous laisse jouir d'aucun repos en nul endroit du monde, et que cette charge, qui pèse plus que les cieux et que la terre, vous abatte et vous écrase. Mais, hélas! que dirons-nous si nous considérons que ce sang divinisé ayant coulé sur tous les enfants d'Adam pour les laver et les purifier, et ayant coulé pour les laver et les purifier avec plus d'abondance sur les enfants de la sainte Église, il y a néanmoins tant de fidèles qui par leurs mau-

(1) Matth., XXVII, 25.

vaises œuvres se chargent de ce précieux sang, comme les Juifs s'en chargèrent et par leurs œuvres et par leurs paroles, ceux-ci ignorant et ne croyant point que ce fût le sang de Jésus-Christ, et les catholiques sachant et confessant que ce l'est!

1327. Les péchés et les œuvres iniques des chrétiens ont en quelque sorte un langage par lequel ils demandent le sang et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en consentant à ce que ce sang retombe sur eux-mêmes. Que le Christ soit outragé, déchiré et cloué sur une croix, méprisé, condamné à la mort, et moins estimé que Barabbas! Qu'il soit dépouillé, flagellé et couronné d'épines pour nos péchés! Nous ne voulons point avoir d'autre part en ce sang que d'être nous-mêmes la cause qu'il soit répandu d'une manière ignominieuse et qu'on nous l'impute éternellement. Que ce Dieu incarné souffre et meure lui-même, pourvu que nous, nous jouissions des biens visibles. Hâtons-nous d'user des créatures, couronnons-nous de roses (1), vivons dans la joie, servons-nous de notre pouvoir; empêchons que personne ne soit au-dessus de nous; méprisons l'humilité, fuyons la pauvreté, amassons des richesses; trompons tout le monde, ne pardonnons aucune injure; rassasions-nous des délices de la volupté; que nos yeux ne voient rien que notre cœur ne désire et ne tâche d'acquérir. Voilà notre loi : suivons-la aveuglément. Et si par cette conduite nous crucifions Jésus-Christ, que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!

1328. Demandons maintenant aux réprouvés qui sont dans l'enfer si tel n'a pas été le langage de leurs œuvres, comme le leur attribue Salomon dans la Sagesse, et si

(1) Sap., II, 6, etc.

pour l'avoir tenu intérieurement ils ne s'appellent pas eux-mêmes insensés et impies, et s'ils ne l'ont réellement pas été. Que peuvent espérer après cela ceux qui ne profitent point du sang de Jésus-Christ, et qui s'en chargent eux-mêmes, non comme le désirant pour leur remède, mais comme le méprisant pour leur damnation? Où est celui d'entre les enfants de l'Église qui souffre qu'un voleur et un scélérat lui soit préféré? Cette doctrine est si mal pratiquée dans le temps où nous sommes, que l'on admire celui qui consent à ce qu'un homme d'un mérite égal ou même supérieur au sien obtienne la prééminence, et l'on ne considère pas que jamais personne ne sera aussi bon que Jésus-Christ, ni aussi méchant que Barabbas. Mais la plupart, quoiqu'ils aient cet exemple sous les yeux, se croient offensés et malheureux s'ils ne sont partout préférés, et s'ils ne jouissent de tous les avantages que procurent les honneurs, les richesses, les dignités, et de toutes les choses qui brillent et qui provoquent les applaudissements du monde. Voilà ce que l'on recherche, ce que l'on se dispute; voilà ce à quoi les hommes consacrent tous leurs soins, toutes leurs forces et toutes leurs puissances, dès qu'ils commencent d'en user, jusqu'à ce qu'ils les perdent. Ce qui est encore plus déplorable, c'est que ceux qui par leur profession et par leur état ont renoncé au monde et lui ont tourné le dos, n'échappent point à cette contagion; et tandis que le Seigneur leur commande d'oublier leur peuple et la maison de leur père (1), ils se tournent de leur côté par l'action des principales facultés de la créature humaine, c'est-à-dire qu'ils prêtent toute leur attention et apportent toute leur sollicitude à l'administration de leurs intérêts, qu'ils aspirent et qu'ils travail-

(1) Ps. XLIV, 11.

lent à assurer à leur peuple et à la maison de leur père tout ce que le monde possède, et tout cela leur paraît peu répréhensible, et ils se laissent ainsi séduire par la vanité! Au lieu d'oublier la maison de leur père, ils oublient celle de Dieu, dans laquelle ils demeurent, où ils reçoivent avec les secours du Ciel, pour s'occuper de leur salut, un honneur qu'ils n'auraient jamais reçu dans le monde, et où ils sont entretenus sans aucun embarras ni souci qui puisse les distraire de leurs obligations. Cependant ils deviennent ingrats à tous ces bienfaits, abandonnant l'humilité que leur état leur impose. Il semble qu'il n'y ait que les pauvres et que les solitaires, que le monde méprise, qui doivent participer à l'humilité de notre Sauveur Jésus-Christ, à sa patience, à ses affronts, aux opprobres de sa croix, profiter de son exemple et suivre sa doctrine : c'est pour cela que les voies de Sion sont délaissées, et qu'elles pleurent de ce qu'il y en ait si peu qui viennent à la solennité de l'imitation de notre adorable Rédempteur (1).

1329. Elles n'ont pas été moindres, la folie et l'ignorance de Pilate, qui s'imaginait qu'après s'être lavé les mains, et avoir imputé le sang de Jésus-Christ aux Juifs, il serait justifié en sa conscience et devant les hommes, qu'il prétendait satisfaire par cette cérémonie pleine d'hypocrisie et de mensonge. Assurément les Juifs prirent la principale et la plus grande part à la condamnation de l'innocent, et appelèrent sur leurs têtes la responsabilité du plus horrible attentat ; mais Pilate n'en fut pas moins coupable, puisque, ayant reconnu l'innocence de notre Sauveur Jésus-Christ, il ne devait point lui préférer un voleur et un meurtrier, ni châtier un homme en qui il ne trouvait aucun crime (2). Bien moins encore lui était-il

(1) Thren., I, 4. — (2) Luc., XXIII, 25.

permis de le condamner à la mort et de le livrer à la merci de ses mortels ennemis, dont l'envie et la cruauté lui étaient manifestes. Ainsi un juge ne saurait être juste lorsque, connaissant la vérité et la justice, il les met en balance avec les considérations et les fins humaines de l'intérêt personnel : car c'est là un poids qui entraîne la raison des hommes qui ont l'âme basse; et comme ils manquent du fonds solide de vertu et de probité que les juges doivent nécessairement avoir, ils ne savent résister ni à la cupidité, ni aux peurs mondaines; ils se laissent aveugler par la passion, et sacrifient la justice, pour ne point s'exposer à perdre leurs avantages temporels; et c'est ce que fit Pilate.

1330. Notre grande Reine se trouvait, dans la maison de Pilate, à même d'apprendre par l'intermédiaire de ses saints anges les discussions qui s'étaient élevées entre cet inique juge et les scribes et les pontifes sur l'innocence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et sur la préférence qu'ils accordaient à Barabbas. Elle entendit tous les cris de ces forcenés en silence et avec une admirable patience, comme étant une image vivante de son très-saint Fils. Mais quoiqu'elle conservât un calme inaltérable plein de modestie, les vociférations des Juifs ne laissaient pas de pénétrer son cœur affligé, comme une épée à deux tranchants. Les gémissements qu'elle poussait dans son triste silence résonnaient dans le sein du Père éternel avec plus de douceur que les plaintes de la belle Rachel, qui, suivant l'expression de Jérémie, pleurait ses enfants sans vouloir être consolée (1), parce qu'ils n'étaient plus. Notre très-belle Rachel la bienheureuse Marie ne demandait aucune vengeance; elle sollicitait le pardon des ennemis qui lui

(1) Jerem., XXXI, 15.

ravissaient le Fils unique du Père éternel et le sien. Elle imitait tous les actes de l'âme très-sainte de Jésus-Christ, et agissait avec tant de sainteté, qu'il était impossible à l'affliction de troubler ses puissances, à la douleur d'affaiblir sa charité, à la tristesse de diminuer sa ferveur; le tumulte ne distrayait point son attention, et les injures et les cris de la populace ne l'empêchaient point de rester intérieurement recueillie, parce qu'elle donnait à toutes choses la plénitude de toutes les vertus au degré le plus éminent.

Instruction que m'a donnée la Reine du ciel.

1331. Ma fille, je vois que ce que vous avez écrit et connu vous jette dans l'étonnement, observant que Pilate et Hérode ne se montrèrent pas aussi barbares ni aussi cruels dans la Passion de mon très-saint Fils que les prêtres, les pontifes et les pharisiens; vous remarquez surtout que ceux-là étaient des juges séculiers des gentils, tandis que ceux-ci étaient des docteurs de la loi, des prêtres du peuple d'Israël qui professaient la véritable foi. Je veux dissiper cette surprise par une leçon qui n'est pas nouvelle et que vous avez entendue autrefois; mais je veux que vous la repassiez maintenant en votre esprit, et que vous ne l'oubliiez de votre vie. Sachez donc, ma très-chère fille, que plus on est élevé, plus la chute est dangereuse; car le mal en est irréparable, ou le remède fort difficile. Lucifer occupait dans le ciel une place éminente, tant par sa nature que par les dons de la grâce, car il surpassait en beauté toutes les autres créatures : cependant par la chute de son péché il tomba dans

la misère la plus profonde et dans la dernière difformité, ne surpassant ses sectateurs que par une plus grande obstination. Les premiers parents du genre humain, Adam et Ève, furent élevés à une très-haute dignité, et reçurent de la main du Tout-Puissant des dons très-sublimes; cependant ils se perdirent eux-mêmes par leur chute, et entraînèrent dans leur perte toute leur postérité. Que si elle a été réparée, le remède en a coûté aussi cher que la foi l'enseigne, et Dieu a fait éclater une miséricorde immense en les secourant eux et leurs descendants dans une telle disgrâce.

1332. Plusieurs autres âmes sont parvenues au sommet de la perfection, et en sont malheureusement tombées, et tombées si bas, qu'elles ont été presque réduites au désespoir ou à une espèce d'impossibilité de se relever. Du côté de la créature elle-même ce mal a des causes nombreuses. La première est le chagrin et la confusion excessive qu'éprouve celui qui est déchu du haut rang des sublimes vertus, non-seulement parce qu'il s'est privé des plus grands biens, mais parce qu'il ne compte pas plus sur les bienfaits futurs que sur ceux qu'il a perdus dans le passé, et qu'il n'ose point s'appuyer davantage sur les grâces qu'il peut obtenir par de nouveaux efforts que sur celles qui lui ont été précédemment accordées, et dont il n'a pas profité par son ingratitude. Il résulte de ce funeste désespoir que l'on agit sans ferveur, sans goût et sans dévotion; car le désespoir éteint tous les sentiments, comme l'espérance ferme aplanit mille difficultés, fortifie la créature humaine dans sa faiblesse, et lui fait entreprendre de grandes œuvres. Il y a encore une autre cause qui n'est pas moins redoutable; c'est que les âmes accoutumées aux bienfaits de Dieu, ou par office comme les prêtres et les religieux, ou par l'habitude des vertus et des faveurs,

comme les autres personnes adonnées à la spiritualité, pèchent ordinairement par le mépris qu'elles font de ces mêmes bienfaits, et par le mauvais usage des choses divines. En effet, par suite de leur fréquence, elles en viennent, par un aveuglement étrange, à estimer peu les dons du Seigneur; cette irrévérence empêche les effets de la grâce, à laquelle elles cessent de coopérer, et bientôt elles perdent cette sainte crainte qui entretient la vigilance et excite la créature à faire le bien, à obéir à la volonté divine, et à profiter avec soin des moyens que Dieu a prescrits pour sortir du péché, et pour acquérir son amitié et la vie éternelle. Ce danger est extrêmement grave pour les prêtres tièdes qui fréquentent l'Eucharistie et les autres sacrements sans crainte et sans respect; pour les personnes instruites et pour les puissants du monde, qui se corrigent difficilement de leurs péchés, parce qu'ils ont perdu l'estime et la vénération des remèdes que l'Église leur présente, c'est-à-dire des sacrements, de la prédication et des bons livres. Voilà pourquoi ces remèdes, qui sont salutaires aux autres pécheurs, et qui guérissent les ignorants, les rendent eux-mêmes malades, quoiqu'ils soient les médecins qui s'occupent de la santé spirituelle des autres.

1333. Ce ne sont pas là les seules raisons de ce mal; il y en a d'autres qui regardent le Seigneur même, attendu que les péchés de ces âmes, qui par leur état ou par leur caractère sont les plus obligées à Dieu, se pèsent dans la balance de sa justice tout autrement que ceux des autres âmes qui sont moins favorisées de sa miséricorde. Sans doute les péchés de tous les hommes sont les mêmes quant à la matière, mais ils n'en sont pas moins fort différents par leurs circonstances. En effet, les prêtres, les savants, les personnes puissantes, les prélats, ceux qui remplissent des fonctions saintes ou ont une réputation

de vertu, font un mal incalculable par le scandale de leur chute et par les péchés qu'ils commettent. Ils se rendent coupables d'une audace plus téméraire, quand ils osent s'élever contre Dieu, qu'ils connaissent mieux et auquel ils sont les plus redevables, en l'offensant avec plus de lumières et de science, et par conséquent avec plus d'insolence et de mépris que les ignorants; c'est pourquoi il est si grièvement offensé par les péchés des catholiques, et surtout par ceux des personnes plus éclairées, ainsi qu'on le voit dans toutes les parties des livres sacrés. Or, de même que le terme de la vie humaine a été assigné à chacun des mortels afin qu'il y méritât la récompense éternelle, de même il a été déterminé jusqu'à quel nombre de péchés la longanimité du Seigneur doit attendre et souffrir chacun; mais la justice divine ne suppute pas seulement ce nombre d'après la quantité, mais aussi d'après la qualité et la gravité des péchés; il peut donc arriver que dans les âmes qui ont reçu plus de lumières et plus de faveurs du Ciel, la qualité supplée à la multitude des péchés, et qu'elles soient abandonnées et punies avec un moindre nombre que les autres pécheurs. On ne doit pas s'imaginer que tous puissent prétendre au sort de David (1) et de saint Pierre (2), car tous n'auront pas fait avant leur chute autant de bonnes œuvres auxquelles le Seigneur ait égard. Il ne faut pas croire non plus que le privilége de quelques-uns soit une règle générale pour tous, puisque tous n'ont pas été choisis pour un ministère dans les jugements impénétrables du Seigneur.

1334. Votre doute sera éclairci, ma fille, par cette instruction, et vous comprendrez quel mal c'est d'offenser le Tout-Puissant; combien est épouvantable le malheur

(1) II Reg., XII, 13. — (2) Luc., XXII, 61.

des âmes qui pèchent, lorsque le Seigneur, les ayant rachetées par son propre sang, les élève et les conduit dans le chemin de la lumière, et comment une personne peut tomber d'un haut degré de vertu dans un endurcissement plus criminel que d'autres d'une vertu plus commune. Le mystère de la passion et de la mort de mon très-saint Fils atteste cette vérité, en ce que les pontifes, les prêtres, les scribes et tout ce peuple étaient, comparativement aux Gentils, plus redevables à Dieu, et leurs péchés les firent tomber dans un endurcissement plus aveugle et plus cruel que celui des Gentils eux-mêmes, qui ignoraient la véritable religion. Je veux que cette vérité et cet exemple vous rendent prudente et vous fassent craindre un si terrible danger, et que vous unissiez à cette sainte crainte une humble reconnaissance et une haute estime des bienfaits du Seigneur. Souvenez-vous de la pauvreté au jour de l'abondance (1). Faites-en une juste comparaison en vous-même. Considérez que vous portez votre trésor dans un vase fragile, et que vous le pouvez perdre (2); que lorsqu'on reçoit tant de faveurs, ce n'est pas une marque qu'on les ait méritées, puisqu'on ne les possède point par un droit de justice, mais par une pure grâce. Que si le Très-Haut vous a traitée avec tant de familiarité, il ne vous a pas assurée pour cela que vous ne puissiez tomber, pas plus qu'il ne vous a donné lieu de vivre dans la négligence, ou de perdre la crainte et le respect. Plus ses divines faveurs croissent à votre égard, plus vous devez être vigilante, car Lucifer est plus irrité contre vous que contre les autres âmes; parce qu'il a observé que le Seigneur vous a donné plus de marques de son amour libéral qu'à des générations entières. Si donc vous vous mon-

(1) Eccli., XVIII, 25. — (2) II Cor., IV, 7.

triez ingrate après tant de bienfaits et de miséricordes, vous seriez la plus malheureuse des créatures et certainement digne d'un châtiment fort rigoureux : votre faute serait sans excuse.

CHAPITRE XX

Notre Sauveur Jésus-Christ fut par ordre de Pilate flagellé, couronné d'épines et outragé. — Ce que fit la bienheureuse Marie dans cette occasion.

1335. Pilate, remarquant l'opiniâtreté et l'emportement des Juifs contre Jésus de Nazareth, et désirant ne le point condamner à mort, parce qu'il reconnaissait son innocence, crut qu'en le faisant durement fouetter il apaiserait la fureur de ce peuple très-ingrat et l'envie des pontifes et des scribes, de sorte qu'ils cesseraient de le persécuter et de demander sa mort; et dans le cas où Jésus-Christ eût manqué en quelque chose aux cérémonies et aux coutumes judaïques, il en serait suffisamment châtié. Pilate raisonnait ainsi parce qu'il avait ouï dire que Jésus ne gardait pas le sabbat ni les autres rites; en effet, c'était ce dont les pharisiens l'accusaient, ainsi que le raconte l'évangéliste saint Jean (1). Mais ici Pilate se trompait, puisqu'il n'était pas possible que le Maître de la sainteté manquât à la moindre prescription de la loi, n'étant pas venu pour la détruire, mais bien pour l'accomplir entièrement (2). Quand même d'ailleurs cette accusation n'eût pas été calomnieuse, il ne devait pas lui imposer

(1) Joan., IX, 16. — (2) Matth., V, 17.

une peine si rigoureuse, puisque la loi elle-même fournissait aux Juifs d'autres moyens, par lesquels ils se purifiaient des transgressions fréquentes qu'ils commettaient; ainsi ç'aurait toujours été une criante injustice de le faire fouetter avec tant de cruauté. Le juge ne se trompait pas moins lorsqu'il s'imaginait que les Juifs se laisseraient toucher en cette circonstance d'une certaine compassion naturelle, et écouteraient la voix de l'humanité. Car la fureur qu'ils avaient contre notre très-doux Maître n'était pas celle d'hommes naturellement portés à la pitié quand ils voient leur ennemi humilié et abattu, parce qu'ils ont un cœur de chair, et une sympathie instinctive pour leur semblable, laquelle provoque facilement leur compassion ; mais ces perfides Juifs étaient comme transformés en démons, qui s'irritent davantage contre celui qui est le plus affligé et le plus humilié, et quand ils le voient dans un plus grand abandonnement, c'est alors qu'ils disent : Persécutons-le maintenant qu'il n'a personne qui le défende, et qui le délivre de nos mains (1).

1336. Telle était la rage implacable des pontifes et des pharisiens leurs complices contre l'Auteur de la vie; car Lucifer, désespérant désormais d'empêcher sa mort, que les Juifs prétendaient, les irritait avec une horrible malice, afin qu'ils la lui donnassent avec une cruauté inouïe. Pilate hésitait entre la lumière de la vérité, qu'il connaissait, et les vues humaines et terrestres qui le conduisaient; et suivant l'erreur dont elles abusent ceux qu'elles dirigent, il ordonna que l'on fouettât rigoureusement Celui qu'il avouait être sans crime (2). On choisit six satellites de la justice, qui étaient les plus robustes, pour exécuter cette sentence si injuste que le démon venait de

(1) Sap., II, 18. — (2) Joan., XIX, 1.

suggérer, et ces scélérats incapables de pitié acceptèrent avec beaucoup de joie l'office de bourreaux : car l'homme violent et envieux est toujours bien aise d'exercer sa fureur, fût-ce par des actions basses et indignes. Aussitôt ces ministres du démon, assistés de plusieurs autres, menèrent notre Sauveur Jésus-Christ au lieu du supplice; c'était une cour ou un parvis de la maison où l'on mettait ordinairement à la question les malfaiteurs pour les obliger d'avouer leurs crimes. Ce parvis présentait une aire peu élevée; il était entouré de colonnes, dont les unes étaient couvertes par l'édifice qu'elles soutenaient, et les autres étaient à découvert et fort basses. Ils attachèrent fortement le Sauveur à une de celles-ci qui était de marbre, parce qu'ils le prenaient toujours pour un magicien, et qu'ils appréhendaient qu'il ne leur échappât.

1337. Ils le dépouillèrent d'abord de la robe blanche, avec autant d'ignominie que lorsqu'on l'en avait revêtu chez Hérode. Et quand ils lui ôtèrent les cordes et les chaînes dont on l'avait garrotté en le prenant au Jardin, ils le maltraitèrent encore d'une manière affreuse, rouvrant les plaies que les mêmes liens lui avaient faites aux bras et aux poignets, tant on les lui avait serrés. Puis, lui ayant laissé ses divines mains libres, ils lui ordonnèrent brutalement, avec force blasphèmes, de se dépouiller lui-même de la tunique sans couture qu'il portait. C'était la même que sa très-sainte Mère lui avait mise en Égypte, quand elle commença à faire marcher le très-doux Enfant Jésus, comme je l'ai rapporté en son lieu. Notre adorable Seigneur n'avait alors que cette tunique : car, quand on le prit au Jardin, on lui arracha le manteau qu'il portait ordinairement au-dessus de sa tunique. Le Fils du Père éternel obéit aux bourreaux, et consentit à exposer son sacré et vénérable corps aux regards de la foule. Mais ces

cruels et impies satellites, s'imaginant que sa modestie le rendait trop lent à se déshabiller, lui enlevèrent la tunique avec beaucoup de violence et de précipitation. Ainsi le Seigneur de l'univers se trouva tout nu, n'ayant d'autre vêtement qu'un caleçon, qu'il portait et qu'il garda toujours; c'était aussi le même que sa bienheureure Mère lui avait mis en Égypte avec la petite tunique : car tout ce qu'elle lui mit alors avait crû à mesure que le très-saint corps croissait; et le Seigneur ne quitta jamais ni la tunique ni le caleçon, ni même les chaussures que notre auguste Souveraine lui mit, excepté lorsqu'il allait prêcher, comme je l'ai dit ailleurs; alors il marchait souvent pieds nus.

1338. Il me semble avoir ouï dire que plusieurs docteurs ont écrit que notre Sauveur fut entièrement dépouillé de tout ce qui pouvait couvrir sa personne sacrée, au moment de la flagellation et du crucifiement, parce qu'il aurait consenti à subir cette confusion pour augmenter ses souffrances. Néanmoins m'étant informée de la vérité par un nouvel ordre que je reçus de mes supérieurs, il m'a été déclaré que notre divin Maître était disposé à souffrir sans résistance tous les opprobres qui ne choqueraient point la décence, et que les bourreaux essayèrent de lui faire cet affront d'une nudité complète, et voulurent lui ôter le seul caleçon qui lui restait; mais que cela ne leur fut pas possible, parce que quand ils voulurent l'entreprendre leurs bras se roidirent, comme il arriva dans la maison de Caïphe à ceux qui prétendirent dépouiller le Seigneur de l'univers, ainsi que je l'ai raconté au chapitre XVIIe. Les six bourreaux eurent beau y employer toutes leurs forces, ils éprouvèrent tous la même chose; seulement ces ministres d'iniquité parvinrent ensuite, pour fouetter le Sauveur avec plus de

cruauté, à relever un peu le caleçon, et c'est tout ce que le divin Maître permit. Du reste, ces barbares ne furent ni attendris ni touchés du miracle qui engourdissait leurs membres; mais, dans leur folie diabolique, ils l'attribuèrent aux sortiléges qu'ils imputaient à l'Auteur de la vérité et de la vie.

1339. Notre divin Rédempteur fut dépouillé de cette manière-là devant la multitude, et les six bourreaux le lièrent cruellement à une colonne de ce parvis pour le frapper plus à leur aise. Puis ils se mirent à le flageller deux à deux avec une cruauté si inouïe, que la nature humaine en eût été incapable, si Lucifer ne se fût comme incorporé avec ces ministres impitoyables. Les deux premiers fouettèrent le très-innocent Seigneur avec de grosses cordes retorses, déployant dans cette exécution sacrilége toute leur rage et toutes leurs forces. Par ces premiers coups ils couvrirent tout le corps sacré de notre Sauveur d'énormes tumeurs et de meurtrissures, qui le défigurèrent entièrement et firent jaillirent de toutes parts son très-précieux sang des blessures. Quand ceux-là se furent lassés, deux autres bourreaux les remplacèrent et le frappèrent à l'envi avec de rudes lanières et avec tant de violence, qu'ils firent crever toutes les tumeurs et toutes les ampoules que les premiers avaient causées; et il en sortit une si grande quantité de sang, que non-seulement tout le corps adorable du Sauveur en fut baigné, mais qu'il rejaillit sur les habits des satellites sacriléges qui le frappaient, et ruissela jusqu'à terre. Ces deux bourreaux, étant hors d'haleine, se retirèrent, et les derniers commencèrent à le frapper avec des nerfs aussi durs que des osiers déjà secs. Ceux-ci le déchirèrent avec une plus grande cruauté, non-seulement parce que leurs coups, au lieu de tomber simplement sur son très-saint corps, ne

pouvaient tomber que sur les plaies que les premiers lui avaient faites, mais aussi parce qu'ils furent de nouveau irrités par les démons, que la patience du Christ rendait de plus en plus furieux.

1340. Toutes ses veines étaient déjà rompues, et son corps sacré ne présentait plus qu'une vaste plaie, de sorte que ces troisièmes bourreaux ne trouvèrent point de partie saine à blesser. Mais ces monstres, redoublant leurs coups, déchirèrent la chair virginale de notre Rédempteur; ils en firent tomber plusieurs lambeaux par terre, et lui dénudèrent les os en divers endroits de ses épaules, où on les voyait tout ensanglantés, et quelques-uns sur un espace plus large même que la paume de la main. Puis, pour effacer jusqu'aux derniers vestiges de cette beauté, qui surpassait celle de tous les enfants des hommes (1), ils le frappèrent à son divin visage, sur les pieds et sur les mains, sans qu'il y eût une partie qui échappât à leurs coups et sur laquelle ils n'exerçassent la rage qu'ils avaient conçue contre ce très-innocent Agneau, dont le précieux sang coulait à flots sur le sol. Les coups qu'on lui appliqua sur les pieds, sur les mains et sur le visage lui causèrent une douleur incroyable, ces parties étant les plus nerveuves, les plus sensibles et les plus délicates. Ce vénérable visage était tout meurtri, et le sang qui en sortait de toutes parts, se caillant devant ses yeux, l'aveuglait entièrement. En outre, ils le couvrirent de leurs immondes crachats, pour le rassasier en quelque sorte d'opprobres (2). Le nombre des coups de fouet que reçut le Sauveur depuis les pieds jusqu'à la tête fut de cinq mille cent quinze. Ainsi le souverain Seigneur et le Créateur de tout l'univers, qui par sa nature divine était impassible, de-

(1) Ps. XLIV, 3. — (2) Thren., III, 30.

vint pour nous et sous notre chair, comme l'avait prédit Isaïe (1), un homme de douleurs, connaissant à fond par sa propre expérience toutes nos souffrances, et il parut le dernier des hommes et le plus méprisé de tous.

1341. La multitude de peuple qui suivait notre Sauveur remplissait les cours de la maison de Pilate aussi bien que les rues, parce que tout le monde attendait le dénoûment de cette grande affaire, et s'en entretenait au milieu d'un tumulte horrible, chacun selon le jugement qu'il en avait formé. La bienheureuse Vierge souffrit des peines inexprimables parmi ces scènes de désordre, à la vue des opprobres dont les Juifs et les Gentils accablaient son très-saint Fils. Quand on le mena au lieu du supplice, la très-prudente Souveraine se retira dans un coin du parvis avec les Marie et saint Jean, qui l'assistaient et partageaient sa douleur. Retirée en cet endroit, elle découvrit par une vision très-claire tous les coups que notre adorable Sauveur recevait. Et quoiqu'elle ne vît point par les yeux du corps ce qui se passait, elle n'en eut pas moins une connaissance fort distincte. Il n'est pas possible de dire ni même de concevoir les douleurs et la désolation qu'elle ressentit dans cette circonstance; on ne pourra les comprendre, avec les autres mystères de la Divinité qui nous sont cachés, que là où ils seront publiquement manifestés pour la gloire du Fils et de la Mère. J'ai dit en d'autres endroits dans cette histoire, et notamment dans le récit que j'ai fait de la passion du Seigneur, que la très-pure Marie sentit en son corps toutes les douleurs que son Fils éprouva par les mauvais traitements auxquels il fut en butte. Elle souffrit une douleur semblable dans

(1) Isa., LIII, 3.

toutes les parties de son corps, à mesure que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ était frappé des coups de fouet des bourreaux; de sorte que, sans répandre d'autre sang que celui qu'elle versa avec ses larmes, et sans non plus recevoir aucune plaie par impression de celles du Seigneur, la souffrance la changea et la défigura à un tel point, que saint Jean et les Marie ne la reconnaissaient presque plus aux traits de son visage. Outre les douleurs de son corps, celles qu'elle souffrit en son âme très-sainte furent inexprimables; car c'est dans cette circonstance que l'on pouvait dire que l'augmentation de la science n'était que l'augmentation des peines (1). Animée à la fois de l'amour naturel à une mère et de la souveraine charité de Jésus-Christ, elle seule comprit mieux que toutes les autres créatures ensemble l'innocence du même Seigneur, la dignité de sa personne divine, et l'énormité des injures qu'il essuyait des perfides Juifs, et de ces mêmes enfants d'Adam, qu'il rachetait de la mort éternelle.

1342. Ayant exécuté la sentence qui ordonnait la flagellation de notre Sauveur, les mêmes bourreaux le délièrent de la colonne avec un insolent dédain, et lui prescrivirent, en vomissant de nouveaux blasphèmes, de se vêtir au plus tôt de sa tunique, qu'ils lui avaient ôtée. Mais un de ces satellites, inspiré du démon, l'avait cachée pendant qu'on fouettait notre très-doux Maître, afin qu'il ne pût la trouver et qu'il restât ainsi dépouillé pour prolonger sa confusion et les sarcasmes de ses ennemis. La bienheureuse Vierge découvrit cette malice infernale, et, usant du pouvoir de Reine, elle commanda à Lucifer et à tous ses démons de sortir de ce lieu; et soudain ils se sentirent forcés de s'en éloigner par la vertu et par la

(1) Eccles, I, 18.

puissance de notre auguste Souveraine. Ensuite elle ordonna aux saints anges de remettre la tunique de son très-saint Fils dans un endroit où il lui fut facile de la prendre pour en vêtir son corps sacré, qui était tout déchiré de coups. Cela fut accompli à l'instant, sans que les sacriléges satellites en pénétrassent le mystère; ils l'attribuaient à des maléfices diaboliques. Notre Sauveur se vêtit, ayant, indépendamment de ses plaies, souffert la douleur particulière que le froid lui causait; car la saison était froide, ainsi qu'on peut le conclure de ce que disent les évangélistes (1). Aussi le Seigneur avait-il demeuré si longtemps dépouillé, que le sang de ses plaies s'était figé, et c'est ce qui les lui rendait plus sensibles; il avait d'ailleurs moins de forces pour les endurer, parce que le froid les lui diminuait : cela n'empêchait pourtant pas que l'ardeur de son infinie charité ne lui fît désirer de souffrir toujours davantage. Mais, quoique la compassion soit si naturelle aux créatures raisonnables, personne ne fut touché du piteux état où il se trouvait, excepté sa Mère désolée, qui pleurait et gémissait pour tout le genre humain.

1343. Entre les mystères du Seigneur cachés à la sagesse humaine, c'est un grand sujet d'étonnement que la fureur des Juifs, qui étaient des hommes de chair et de sang, sensibles comme nous, ne fût point apaisée en voyant notre adorable Maître si maltraité et tout déchiré des cinq mille cent quinze coups de fouet qu'il avait reçus, et que, bien loin d'être émus d'une certaine compassion naturelle à la vue d'un objet si pitoyable, leur envie leur suggérât de nouveaux moyens d'outrager celui qui avait déjà tant souffert. Mais leur rage était si implacable, qu'elle leur

(1) Marc., XIV, 54 ; Luc., XXII, 55 ; Joan., XVIII, 18.

fit bientôt inventer un nouveau genre de tourment. Ils allèrent donc trouver Pilate dans le prétoire, et lui dirent devant les membres de son conseil : « Cet imposteur, ce séducteur du peuple, Jésus de Nazareth, a voulu par ses artifices et par sa vanité qu'on le prît pour le roi des Juifs; eh bien! afin d'humilier son orgueil et de confondre davantage sa présomption, nous vous demandons l'autorisation de lui mettre les insignes de la royauté, dont il s'est rendu digne par son orgueilleuse fantaisie. » Pilate accorda l'injuste demande des Juifs, et leur permit d'exécuter ce qu'ils souhaitaient.

1344. Or, ils menèrent notre Sauveur au prétoire, où ils le dépouillèrent de nouveau avec la même cruauté et la même insolence qu'auparavant; et ils le vêtirent d'un manteau de pourpre (1) tout déchiré et couvert de taches, pour le livrer à la risée de tous, sous ce costume propre à un roi imaginaire. Ils lui mirent aussi sur sa tête sacrée une couronne d'épines habilement entrelacées. Elle était composée de joncs épineux, dont les pointes étaient très-fortes et très-aiguës, et ils la lui enfoncèrent avec tant de violence, que plusieurs épines pénétrèrent jusqu'au crâne, quelques-unes jusqu'aux oreilles, et d'autres jusqu'aux yeux. Aussi le couronnement d'épines fut-il un des plus douloureux tourments qu'ait soufferts notre adorable Seigneur. En guise de sceptre, ils lui mirent un roseau dans la main droite. Ensuite ils lui jetèrent sur les épaules un manteau violet, semblable aux chapes dont on use dans l'Église; car les rois se servaient aussi alors de cet ornement pour marquer leur dignité. Telle fut l'ignominie avec laquelle les perfides Juifs habillèrent comme un roi de théâtre Celui qui était par nature et à tous les titres

(1) Joan., XIX, 2.

le véritable Roi des rois et le Seigneur des seigneurs (1). Tous les hommes de la milice se réunirent sous les yeux des pontifes et des pharisiens, et ayant placé au milieu d'eux notre divin Maître, ils lui lancèrent, le blasphème à la bouche, les sarcasmes les plus mordants; car les uns, fléchissant le genou, lui disaient ironiquement : « Salut! Roi des Juifs. » D'autres lui donnaient des soufflets. Il y en avait qui, lui prenant le roseau qu'il avait à la main, en frappaient et meurtrissaient sa tête. D'autres le souillaient de leurs immondes crachats; tous l'accablaient de leurs injures, de leurs mépris, de leurs outrages, inspirés par une fureur vraiment infernale (2).

1345. O charité incompréhensible et sans borne! ô patience inouïe et qui surpasse l'imagination des enfants d'Adam! qui a pu, Seigneur, obliger votre grandeur, vous qui êtes le Dieu véritable et puissant dans votre être et dans vos œuvres, à s'humilier jusqu'à vous faire souffrir des supplices, des opprobres et des blasphèmes si effroyables? Mais plutôt quels sont ceux d'entre les hommes, ô mon adorable Créateur! qui ne vous ont pas offensé et n'ont pas travaillé à vous empêcher de rien faire pour eux? Qui d'entre nous pourrait s'imaginer ce que vous avez souffert, si nous ne connaissions pas votre bonté infinie? Mais puisque nous la connaissons et que nous considérons avec la certitude de la sainte foi tant de bienfaits, tant de merveilles admirables de votre amour, où est notre jugement? A quoi sert la lumière de la vérité que nous confessons? De quelles illusions sommes-nous donc le jouet, puisqu'à la vue de vos douleurs, des coups de fouet, des épines, des opprobres et des affronts que vous avez reçus, nous osons chercher les plaisirs, le repos,

(1) Apoc., XVI, 19. — (2) Matth., XXVII, 29; Joan., XIX, 3; Marc., XV, 19.

les honneurs et les vanités du monde? Le nombre des insensés est véritablement infini (1). En effet, la plus grande de toutes les folies est de connaître une obligation sans y satisfaire, de recevoir un bienfait sans jamais le reconnaître, d'avoir devant les yeux le plus précieux de tous les biens, et de le mépriser, de le rejeter, loin d'en tirer le moindre profit; enfin, de laisser la vie pour suivre la mort éternelle. Le très-innocent agneau Jésus n'ouvrit pas seulement la bouche au milieu de tant d'opprobres. Mais ni les sanglantes railleries qu'ils firent de notre divin Maître, ni les mauvais traitements qu'ils exercèrent sur sa personne sacrée ne purent apaiser la rage des Juifs.

1346. Pilate crut que si ce peuple ingrat voyait Jésus de Nazareth dans un état si pitoyable, il en aurait le cœur attendri et confus; c'est pour cela qu'il ordonna qu'on le fît paraître à une fenêtre du prétoire, afin que tous le vissent ainsi déchiré de coups, défiguré, couronné d'épines, et sous le costume ignominieux d'un roi imaginaire. Et alors s'adressant au peuple, il lui dit : *Ecce Homo* (2) : « Voilà l'homme que vous regardez comme votre ennemi. Que puis-je faire encore contre lui, après l'avoir fait châtier avec tant de rigueur? Il est si abattu, que vous n'avez plus sujet de le craindre. Je ne trouve rien en lui qui soit digne de mort. » Certes ce que le juge disait était incontestable; mais il condamnait par là même sa conduite aussi inique qu'impie, puisque, sachant et avouant que cet homme était juste, et déclarant qu'il ne méritait point la mort, il ne lui en avait pas moins infligé des tourments si cruels, qu'ils eussent suffi pour lui ôter plusieurs fois la vie. O aveuglement de l'amour-

(1) Eccles., I, 15. — (2) Joan., XIX, 5.

propre! ô quelle perversité de considérer dans ces sortes d'occasions ceux qui peuvent donner ou enlever les charges! Combien ces vues terrestres n'obscurcissent-elles pas la raison! Comme elles font pencher la balance de la justice, puisque dans cette rencontre elle s'éleva contre la vérité souveraine et entraîna la condamnation du Juste des justes! Tremblez, juges, qui jugez la terre, et prenez bien garde que les poids de vos jugements ne soient faux (1); car en prononçant une sentence injuste, vous vous condamnez vous-mêmes. Comme les pontifes et les pharisiens ne souhaitaient dans leur haine implacable rien autant que de faire mourir notre Sauveur Jésus-Christ, rien aussi ne pouvait les satisfaire que sa mort; c'est pourquoi ils répondirent à Pilate : Crucifiez-le, crucifiez-le (2). »

1347. La bienheureuse Vierge vit son très-saint Fils quand Pilate le montra, et dit : *Ecce Homo;* et, s'étant prosternée, elle l'adora et le reconnut comme Dieu-Homme véritable. Saint Jean, les Marie et tous les anges qui accompagnaient notre auguste Souveraine firent de même : elle le leur prescrivit, et comme Mère de notre Sauveur et comme leur Reine; d'ailleurs les saints anges découvraient en Dieu même sa volonté à cet égard. Notre très-prudente Reine dit alors au Père éternel, aux saints anges, et surtout à son bien-aimé Fils des choses si sublimes, si pleines de douleur, de compassion et de respect, qu'elles ne pouvaient partir que d'un cœur aussi embrasé que le sien des flammes du plus chaste amour. Elle considéra encore par sa très-haute sagesse que dans cette occasion où son adorable Fils était si méprisé et si outragé des Juifs, il fallait chercher le moyen le plus convenable

(1) Ps. II, 10. — (2) Joan., XIX, 6.

de lui conserver son honneur et de prouver son innocence. Dans cette prudente pensée elle renouvela les prières qu'elle avait déjà faites, ainsi que je l'ai dit, en faveur de Pilate, afin qu'il continuât à déclarer, comme juge, que notre Rédempteur Jésus-Christ ne méritait point la mort et n'était point criminel, en dépit de toutes les accusations des Juifs, et que tout le monde pût entendre cette déclaration.

1348. En vertu de cette prière de l'auguste Marie, Pilate sentit une vive pitié de voir le Seigneur si maltraité, et regretta de l'avoir fait fouetter avec tant de barbarie. Bien que son caractère plus humain et plus compatissant que celui des Juifs contribuât à exciter en lui ces mouvements, ce qui opérait le plus dans son âme, c'était la lumière qu'il recevait par l'intercession de la Mère de la grâce. Ce fut cette même lumière qui porta ce juge à faire tant de propositions aux Juifs pour tâcher de délivrer notre Sauveur Jésus-Christ après qu'on l'eut couronné d'épines, ainsi que le raconte l'évangéliste saint Jean au chapitre dix-neuvième (1). Car lorsqu'ils lui demandèrent son crucifiement, Pilate leur répondit : « Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le, car pour moi je ne trouve pas de crime en lui pour le faire (2). » Les Juifs lui dirent : « Nous avons notre loi, et selon la loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait le Fils de Dieu (3). » Ces paroles accrurent les craintes de Pilate : il songea qu'il pouvait être vrai que Jésus fût le Fils de Dieu, selon le sentiment qu'il avait, comme Gentil, de la Divinité. Ces craintes le firent rentrer dans le prétoire, où il prit le Seigneur en particulier, et lui demanda d'où il était (4). Mais Jésus ne lui répondit rien, parce que Pilate n'était ni

(1) Joan., XIX, 4. — (2) *Ibid.*, 6. — (3) *Ibid.*, 7. — (4) *Ibid.*, 9.

capable ni digne de comprendre sa réponse. Il fit pourtant de nouvelles instances, et dit au Roi du ciel : « Vous ne me parlez point? Ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous crucifier, et que j'ai le pouvoir de vous délivrer (1)? » Pilate prétendit par là obliger Jésus-Christ à se disculper et à répondre quelque chose qui pût l'éclaircir sur ce qu'il désirait savoir. Il lui semblait qu'un homme réduit à un si pitoyable état accepterait avec empressement la moindre avance et la moindre marque d'intérêt dont le juge voudrait le favoriser.

1549. Mais le Maître de la vérité répondit à Pilate sans s'excuser, et avec plus de magnanimité qu'il n'attendait; et dans cette réponse il lui dit : *Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi s'il ne vous avait été donné d'en haut; c'est pourquoi celui qui m'a livré entre vos mains est plus coupable que vous* (2). Cette seule réponse mettait ce juge dans l'impossibilité de trouver aucune excuse pour couvrir le crime qu'il commettait en condamnant Jésus-Christ, puisqu'elle devait lui faire comprendre que ni lui ni même César n'avaient aucun pouvoir sur cet homme adorable; que si on l'avait livré à sa juridiction contre toute raison et justice, cela avait été permis par un ordre supérieur, et qu'ainsi Judas et les pontifes en lui procurant la mort avaient commis un crime plus énorme; mais qu'il en était lui-même coupable, quoiqu'à un moindre degré. Pilate ne parvint point à connaître cette vérité mystérieuse; mais les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ l'effrayèrent et lui firent faire les derniers efforts pour le délivrer. Les pontifes, devinant l'intention de Pilate, le menacèrent de la disgrâce de l'empereur s'il le délivrait, et s'il ne faisait pas mourir celui qui se pré-

(1) Joan., XIX, 10. — (2) *Ibid.*, 11.

tendait roi. Ils lui dirent : « Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes pas ami de César, car quiconque se fait roi s'oppose à ses ordres (1). » Ils parlèrent ainsi, parce que les empereurs romains ne permettaient point que personne prît dans toute l'étendue de leur empire les marques ou le titre de roi sans leur consentement; par conséquent, si Pilate l'eût permis, il aurait contrevenu aux décrets de César. Il fut fort troublé par cette malicieuse menace des Juifs, et, s'asseyant dans son tribunal (2) (c'était environ vers la sixième heure) pour juger le Seigneur, il fit de nouvelles tentatives, disant aux Juifs : « Voilà votre roi (3). » Alors ils crièrent tous : « Otez, ôtez-le de là, crucifiez-le. » Pilate leur répliqua : « Crucifierai-je votre roi? » A quoi ils répondirent : « Nous n'avons point d'autre roi que César (4). »

1350. Pilate se laissa vaincre par la malice obstinée des Juifs. Et étant dans son tribunal, en un lieu qui s'appelle en grec Lithostrotos, et en hébreu Gabbatha, le jour de la préparation de la pâque, il prononça la sentence de mort contre l'Auteur de la vie, comme je le rapporterai dans le chapitre suivant. Les Juifs sortirent de la salle avec de grands témoignages de joie, publiant la sentence qui avait été prononcée contre le très-innocent Agneau, et qui renfermait notre salut, quoique ces ingrats l'ignorassent. La Mère de douleur, qui était restée dehors, connut tout ce qui se passa par une vision particulière. Et lorsque les pontifes et les pharisiens sortirent en annonçant que son très-saint Fils avait été condamné à mourir sur la croix, son affliction redoubla, et son cœur fut impitoyablement percé du glaive. Comme ce qu'elle souffrit alors surpasse tout ce que l'entendement humain peut

(1) Joan., XIX, 12. — (2) *Ibid.*, 13. — (3) *Ibid.*, 14. — (4) *Ibid.*, 15.

concevoir, je me contente de livrer ce sujet aux méditations de la piété chrétienne. Il n'est pas possible non plus d'exprimer les actes d'adoration, de respect, d'amour, de compassion, de douleur et de soumission qu'elle exerça intérieurement dans cette circonstance.

Instruction que j'ai reçue de la Reine de l'univers.

1351. Ma fille, vous considérez avec étonnement la malice endurcie des Juifs, et la faiblesse de Pilate, qui l'ayant appréciée ne laissa pas de la favoriser au préjudice de l'innocence de mon adorable Fils. Je veux vous tirer de cet étonnement par les avis dont vous avez besoin pour marcher avec précaution dans le chemin de la vie. Vous savez que les anciennes prophéties relatives aux mystères de la Rédemption et toutes les Écritures saintes devaient être infaillibles, puisque le ciel et la terre périraient plutôt qu'elles pussent manquer de s'accomplir (1), selon qu'il est déterminé dans l'entendement divin. Or, pour faire souffrir à mon Fils cette mort très-ignominieuse que les prophètes avaient prédite (2), il fallait qu'il y eût des hommes qui le persécutassent; mais que ceux-ci aient été les Juifs, leurs pontifes, et Pilate, l'inique juge qui le condamna, ç'a été leur malheur, et non point le choix du Très-Haut, qui voudrait sauver tous les hommes (3). Si donc ces ministres sont tombés dans un malheur si déplorable, on le doit attribuer à leurs propres péchés et à leur extrême malice, par laquelle ils ont résisté à la grâce des plus grands bienfaits, puisqu'ils avaient parmi eux leur Rédempteur et leur Maître, qu'ils pouvaient converser

(1) Matth., XXIV, 35. — (2) Sap., II, 20; Act., III, 18; Jerem., XI, 19. — (3) I Tim., II, 4.

avec lui, le connaître, entendre ses divines paroles, assister à ses miracles, et recevoir les faveurs que les anciens patriarches ont implorées si longtemps sans les obtenir (1). Par ce moyen la cause du Seigneur a été justifiée, et il a été visible qu'il a lui-même cultivé sa vigne et l'a entourée de soins (2), et qu'elle ne lui a produit que des épines et de mauvais fruits, c'est-à-dire la mort du Maître qui l'avait plantée, et qu'elle n'a point voulu reconnaître, comme elle le devait et le pouvait bien plus que des étrangers.

1352. Ce qui arriva au chef Jésus-Christ mon Seigneur et mon Fils doit arriver jusqu'à la fin du monde aux membres de ce corps mystique, qui sont les justes et les prédestinés : car ce serait une chose monstrueuse que les membres ne correspondissent point au Chef, les enfants au Père, et les disciples au Maître. Et quoique dans le monde les justes soient mêlés avec les pécheurs, les prédestinés avec les réprouvés, et que l'on y voie toujours des persécuteurs et des persécutés, des meurtriers qui donnent et des innocents qui subissent la mort, des personnes qui mortifient et d'autres qui sont mortifiées; le sort de chacun des hommes ne lui échoit que par suite de sa malice ou de sa bonté, et malheur à ceux qui par leurs péchés et par leur mauvaise volonté causent du scandale dans le monde (3) : c'est par là qu'ils deviennent les instruments du démon. Les pontifes, les pharisiens et Pilate commencèrent dans la nouvelle Église l'œuvre d'iniquité, car ils maltraitèrent le Chef de ce corps mystique si admirablement beau; et ceux qui en maltraitent et qui en maltraiteront les membres, c'est-à-dire les saints et les prédestinés, se rendront les disciples des Juifs et du démon.

(1) Matth., XIII, 17. — (2) *Ibid.*, XXI, 33. — (3) *Ibid.*, XVIII, 7.

1353. Voyez donc, ma très-chère fille, lequel de ces sorts vous voulez maintenant choisir en la présence de mon Seigneur et en la mienne. Si, après que votre Rédempteur, votre Époux et votre Chef, a été maltraité, affligé, couronné d'épines et chargé d'opprobres, vous voulez être sa disciple et membre de ce corps mystique, il n'est ni convenable ni possible que vous viviez dans les délices du monde et selon la chair. Il faut que vous soyez persécutée sans que vous persécutiez personne, et opprimée sans opprimer qui que ce soit; que vous portiez la croix et souffriez le scandale sans le causer; que vous pâtissiez sans faire pâtir votre prochain. Vous devez, au contraire, travailler à son salut autant qu'il vous sera possible, ne cessant de pratiquer la perfection de votre état et de votre vocation. C'est là le partage des amis de Dieu, et l'héritage de ses enfants dans la vie mortelle; cet héritage renferme la participation de la grâce et de la gloire que mon très-saint Fils leur a acquise par les tourments, par les opprobres et par la mort de la croix : j'y ai aussi coopéré par tant de douleurs et d'afflictions que vous avez connues, et dont je veux que le souvenir ne s'efface jamais dans votre esprit. Le Très-Haut pouvait prodiguer les richesses temporelles à ses élus, les élever aux plus hautes charges, et les douer d'une force tellement invincible qu'ils eussent soumis toutes choses à son pouvoir souverain. Mais il était convenable qu'ils ne fussent pas conduits par ce chemin, afin que les hommes ne se trompassent point eux-mêmes, en faisant consister leur félicité dans les grandeurs et les pompes mondaines, et en arrivant ensuite à délaisser les vertus, à ternir la gloire du Seigneur, à méconnaître l'efficace de la grâce, à ne point désirer les choses spirituelles et éternelles. Je veux que vous étudiiez continuellement cette science, que vous y

fassiez tous les jours de nouveaux progrès, et que vous pratiquiez tout ce qu'elle vous enseignera.

CHAPITRE XXI

Pilate prononce la sentence de mort contre l'Auteur de la vie. — Le Seigneur porte sur ses épaules la croix sur laquelle il doit mourir. — Sa très-sainte Mère le suit. — Ce que fait cette auguste Reine dans cette occasion contre le démon, et quelques autres événements.

1354. Pilate prononça la sentence par laquelle il condamnait notre Sauveur Jésus-Christ, auteur de la vie, à mourir de la mort de la croix, selon le souhait des pontifes et des pharisiens. Après qu'elle lui eut été notifiée, on le mena dans un autre endroit de la maison du juge, où on lui ôta le manteau de pourpre qu'on lui avait mis comme à un roi de théâtre. Cela eut lieu conformément aux vues mystérieuses du Seigneur, quoiqu'avec une intention malicieuse du côté des Juifs, qui voulaient conduire le Sauveur au supplice de la croix avec ses propres habits, afin que tous pussent le reconnaître : car les coups, les crachats et la couronne d'épines avaient si fort défiguré son divin visage, qu'il ne fut reconnaissable pour le peuple qu'à ses vêtements. On lui mit la tunique sans couture, que les anges apportèrent par ordre de leur Reine, l'ayant tirée secrètement d'une autre chambre où les ministres l'avaient jetée lorsqu'ils la lui ôtèrent pour le revêtir du manteau de pourpre. Les Juifs ne s'aperçurent point de ce miracle, et ils n'étaient d'ailleurs pas en état de le remarquer, à cause de la précipitation avec laquelle ils s'occupaient des préparatifs de sa mort.

1355. L'activité des Juifs était telle, que la sentence de mort qui avait été prononcée contre Jésus de Nazareth fut aussitôt publiée par toute la ville, et le peuple courut à la maison de Pilate pour le voir sortir et mener au supplice. Jérusalem était pleine de gens; car, outre le nombre considérable de ses habitants, il y était venu de tous les côtés beaucoup de pèlerins pour célébrer la Pâque; et dans cette occasion tous se rendirent au palais de Pilate pour voir ce qui s'y passait à l'égard de Jésus-Christ. C'était le vendredi, jour de la préparation, selon l'interprétation grecque; ce jour était ainsi nommé, parce que les Hébreux s'y préparaient au Sabbat du lendemain qui était leur grande solennité, en laquelle ils ne vaquaient à aucune œuvre servile, pas même pour ce qui concernait leur nourriture : tout se faisait le vendredi. On fit sortir notre Sauveur avec ses propres vêtements à la vue de tout ce peuple (1); il était si défiguré par les plaies, le sang et les crachats qui couvraient sa face divine, que ceux qui l'avaient vu auparavant l'eussent pris pour un autre que lui-même. Il parut, suivant l'expression d'Isaïe (2), comme un lépreux, et comme un homme frappé de Dieu : en effet, avec toutes ses meurtrissures, son corps sacré, couvert de sang caillé, ne présentait plus qu'une seule grande plaie. Les saints anges l'avaient plus d'une fois essuyé par ordre de la Mère désolée; mais aussitôt les bourreaux recommençaient à lui jeter tant d'autres crachats, qu'il en était tout souillé en ce moment. A l'aspect d'un objet si pitoyable, il s'éleva un si grand bruit parmi le peuple, qu'on ne pouvait rien entendre de tout ce que l'on disait. Mais les pontifes et les pharisiens dominaient de leur voix le tumulte, se livraient à une joie indécente, et enga-

(1) Joan., XIX, 17. — (2) Isa., LIII, 4.

geaient la foule par de grossières plaisanteries à se calmer et à débarrasser le chemin par lequel ils devaient faire passer le divin Condamné, afin que tout le monde pût entendre la lecture de la sentence de mort qui avait été prononcée contre lui. Toute cette multitude était divisée d'opinion, et au milieu de la confusion, chacun cherchait à faire prévaloir son avis. Parmi les nations différentes qui assistaient à ce triste spectacle, il se trouvait des gens qui avaient été favorisés des charitables bienfaits, et secourus par les miracles du Sauveur; d'autres encore qui avaient ouï et embrassé sa doctrine, et qui étaient ses parents et ses amis; plusieurs de ceux-ci pleuraient amèrement; quelques-uns demandaient quels crimes avait commis cet homme pour être traité avec tant de cruauté. Les autres demeuraient dans le silence et dans la consternation; enfin on ne voyait partout que confusion et que tumulte.

1356. Saint Jean fut le seul des apôtres qui se trouvât présent à ce spectacle; car, restant auprès de la bienheureuse Vierge et des Marie, il fut témoin de tout ce qui se passa, quoiqu'ils se tinssent un peu à l'écart de la multitude. Lors donc que le saint Apôtre vit sortir son divin Maître, songeant qu'il en était si particulièrement aimé, il fut saisi d'une si vive douleur, qu'il s'évanouit et tomba comme mort. Il en arriva autant aux trois Marie. Mais la Reine des vertus fut invincible, et, quoiqu'elle sentit une douleur inexprimable, elle n'eut pas ces défaillances qui marquaient la faiblesse des autres. Elle fut en tout très-prudente, très-forte et admirable; elle sut garder tant de mesure dans ses actions extérieures, que, sans laisser échapper la moindre plainte, elle consola les Marie et saint Jean, et pria le Seigneur de les fortifier, afin qu'ils pussent lui faire compagnie jusqu'à la fin de la Passion. En vertu de cette prière, ils revinrent en leur premier état,

et parlèrent à notre auguste Souveraine, qui ne montra aucun trouble parmi tant de confusion et d'amertume, et conserva une sérénité et une dignité vraiment royales, quoiqu'elle ne cessât de répandre des larmes. Elle considérait son Fils et son Dieu véritable; elle priait le Père éternel, et lui offrait les douleurs de la Passion, à l'exemple de notre Sauveur. Elle connaissait la malice du péché, pénétrait les mystères de la rédemption, conviait les anges à prier avec elle pour les amis et pour les ennemis; et élevant son amour et sa douleur à leur plus haut degré, elle donnait la plénitude à toutes ses vertus, et se rendait ainsi un objet digne de l'admiration des anges et de la complaisance de la Divinité. Comme il n'est, du reste, pas possible de traduire dans une langue humaine les sentiments que la Mère de la Sagesse formait dans son cœur et exprimait parfois par ses paroles, je m'en remets à la piété chrétienne.

1357. Les pontifes et les satellites de la justice tâchaient d'imposer silence au peuple, afin qu'il entendît la sentence qui avait été prononcée contre Jésus de Nazareth; car, après la lui avoir notifiée, ils voulaient la lire publiquement en sa présence. Ayant donc apaisé le tumulte, et le Seigneur étant debout comme un criminel, ils en donnèrent lecture à haute voix, afin que tous les assistants l'entendissent; ensuite ils la relurent plusieurs fois par les rues, et en dernier lieu au pied de la croix. Je sais que cette sentence a été souvent imprimée, et, selon ce qui m'a été déclaré, elle l'a été au fond d'une manière exacte, sauf quelques mots qu'on y a ajoutés; j'omettrai ces additions, attendu que les termes que je vais employer, sans y rien ajouter et sans en rien retrancher, m'ont été inspirés comme il suit.

Teneur de la sentence de mort que Pilate prononça contre Jésus de Nazareth notre Sauveur.

1358. « Moi, Ponce Pilate, président de la Basse-Galilée; « gouvernant ici en Jérusalem pour l'empire romain, dans « le palais de l'archiprésidence, je juge et prononce que « je condamne à mort Jésus, surnommé Nazaréen par le « peuple, originaire de Galilée, comme factieux, rebelle « à la Loi, à notre Sénat, et au grand empereur Tibère « César. Et par cette sentence je détermine qu'il meure « sur une croix, attaché avec des clous, comme l'on y « attache les criminels, parce qu'assemblant ici chaque « jour une foule de personnes pauvres et riches, il n'a « cessé d'exciter des troubles par toute la Judée, en se pré- « tendant le Fils de Dieu et le Roi d'Israël; en annon- « çant la ruine de cette célèbre ville de Jérusalem, du « saint Temple et du sacré Empire; en refusant le tribut « à César; et parce qu'il a poussé l'audace jusqu'à en- « trer en triomphe, avec des palmes, accompagné d'une « grande partie du peuple, dans cette ville de Jérusalem « et dans le saint Temple de Salomon. J'ordonne au pre- « mier centenier, appelé Quintus Cornelius, de le mener « par la même ville avec ignominie, garrotté comme il « l'est, et flagellé par mon ordre. On lui mettra ses « propres vêtements, afin qu'il soit reconnu de tous; et « il portera la croix sur laquelle il doit être crucifié. Il « ira par toutes les rues les plus fréquentées entre deux « voleurs qui ont été condamnés à mort pour des lar- « cins et des meurtres qu'ils ont commis, et c'est afin « qu'il serve d'exemple à tout le peuple et aux malfai- « teurs.

« Je veux aussi et j'ordonne par cette présente sen-

« tence, qu'après que l'on aura mené de la sorte ce mal-
« faiteur par les rues, on le fasse sortir de la ville par la
« porte Pagora, appelée maintenant Antoniana, et qu'un
« héraut publie tous les crimes énoncés dans cette sentence;
« on le conduira ensuite sur le mont que l'on appelle Cal-
« vaire, où l'on exécute ordinairement les plus insignes mal-
« faiteurs; et là, ayant été cloué et crucifié sur la même
« croix qu'il aura portée (comme il a été dit), son corps
« demeurera suspendu entre les deux susdits voleurs. On
« mettra au sommet de la croix le titre de son nom dans les
« trois langues actuellement les plus répandues, à savoir,
« l'hébraïque, la grecque et la latine, de sorte que chacun
« dise : C'EST JÉSUS DE NAZARETH ROI DES JUIFS; afin que tous
« l'entendent et le connaissent.

« Je défends aussi sous peine de confiscation de biens,
« de mort, et d'être déclaré rebelle à l'Empire Romain,
« que personne, de quelque état et condition qu'il soit,
« ose empêcher la justice que j'ordonne de faire et d'exé-
« cuter en toute rigueur, selon les lois romaines et hé-
« braïques. L'année de la création du monde cinq mille
« deux cent trente-trois, le vingt-cinq mars.

« PONTIUS PILATUS JUDEX ET GUBERNATOR GALILEÆ INFE-
« RIORIS PRO ROMANO IMPERIO, QUI SUPRA PROPRIA MANU. »

1359. Selon cette supputation, la création du monde eut lieu au mois de mars; et cinq mille cent quatre-vingt-dix neuf ans s'écoulèrent du jour auquel Adam fut créé jusqu'à l'incarnation du Verbe. En ajoutant les neuf mois qu'il demeura dans le sein virginal de sa très-sainte Mère, et les trente-trois ans qu'il vécut, on trouve les cinq mille deux cent trente-trois ans et trois mois qui, selon le comput romain, restent jusqu'au vingt-cinq mars; car, suivant les calculs adoptés par l'Église, la première année

du monde n'est composée que de neuf mois et sept jours, la seconde année commençant au premier janvier. Il m'a été déclaré qu'entre les opinions des Docteurs, la supputation que la sainte Église marque dans le Martyrologe Romain est la véritable, comme je l'ai déjà dit à propos de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au livre premier de la seconde partie, chapitre onzième.

1360. La sentence que Pilate avait prononcée contre notre Sauveur ayant été lue à haute voix devant tout le peuple, les satellites chargèrent sur les épaules délicates et meurtries de Jésus la lourde croix sur laquelle il devait être crucifié. Et afin qu'il pût la tenir et la porter, ils lui délièrent les mains, sans délier pourtant le corps; car ils se promettaient de le mener et de le tirer par les cordes dont ils l'avaient garrotté, et par un raffinement de cruauté ils lui en firent deux tours au cou. La croix était de quinze pieds de long, fort épaisse et d'un bois fort pesant. Le héraut qui avait publié la sentence ouvrit la marche, et ensuite toute cette populace turbulente, les satellites et les soldats partirent du palais de Pilate avec des vociférations et un tumulte effroyables, pressant leurs rangs comme ceux d'une procession en désordre, pour se diriger vers le mont du Calvaire à travers les rues de Jérusalem. Quand notre Rédempteur eut aperçu la croix, il la regarda avec la joie la plus vive, semblable à l'époux qui considère les riches joyaux de son épouse, et en la recevant il lui adressa intérieurement ces paroles :

1361. « O Croix si longtemps attendue et désirée, viens « à moi, ma bien-aimée, reçois-moi entre tes bras, afin « que mon Père éternel y reçoive, comme sur un autel « sacré, le sacrifice de la réconciliation éternelle avec le « genre humain. Je suis descendu du ciel dans une vie « mortelle et dans une chair passible, pour mourir entre

« tes bras : car tu dois être le sceptre par lequel je triom-
« pherai de tous mes ennemis, la clef avec laquelle j'ou-
« vrirai les portes du paradis à mes élus (1), le sanctuaire
« où les criminels enfants d'Adam trouveront la miséri-
« corde, et le canal des trésors qui peuvent les enrichir
« dans leur pauvreté. Je veux me servir de toi pour en-
« noblir les déshonneurs et les opprobres des hommes,
« afin que mes amis les embrassent avec joie et les re-
« cherchent avec ardeur pour me suivre dans le chemin
« que je leur fraierai par ton moyen. Je vous bénis, mon
« Père, Dieu éternel, Seigneur du ciel et de la terre (2);
« et, obéissant à votre divine volonté, je charge sur mes
« épaules le bois du sacrifice de mon humanité passible et
« très-innocente, et je l'accepte volontiers pour le salut
« éternel des hommes. Recevez-le, mon Père, pour satis-
« faire votre justice, afin que désormais ils ne soient
« plus des serviteurs, mais des enfants héritiers avec moi
« de votre royaume (3). »

1362. La bienheureuse Vierge pénétrait tous ces mystères avec une plus haute intelligence que les esprits célestes; et ce qu'elle ne pouvait pas voir, elle le connaissait par une révélation particulière, qui le lui découvrait avec beaucoup de clarté, et lui manifestait en même temps les opérations intérieures de son très-saint Fils. Cette divine lumière lui fit connaître le prix infini que le bois sacré de la croix acquit par le seul contact de l'humanité divinisée de notre Rédempteur Jésus-Christ. Aussitôt elle adora cet instrument auguste, et lui rendit le culte qui lui était dû. Les anges qui accompagnaient le Sauveur et sa très-sainte Mère firent de même. De son côté, elle partagea le tendre empressement avec lequel son adorable Fils reçut la croix,

(1) Isa., XXII, 22. — (2) Matth., XI, 25. — (3) Rom., VIII, 17.

et lui adressa un discours très-sublime comme Coadjutrice du Rédempteur. Elle pria aussi le Père éternel, imitant en tout de la manière la plus parfaite son divin Exemplaire. sans omettre la moindre chose. Au moment où le héraut publiait la sentence par les rues, elle composa, pour exalter l'innocence de son très-saint Fils, un cantique de louanges, qu'elle opposait aux crimes énumérés dans la sentence, comme si elle en eût voulu paraphraser les termes à la gloire du même Seigneur. Les saints anges faisaient leur partie dans ce cantique, et le répétaient avec elle à mesure que les habitants de Jérusalem blasphémaient contre leur divin Rédempteur.

1363. Or, comme toute la foi, toute l'intelligence et tout l'amour des créatures étaient en cette triste occasion concentrés dans le cœur magnanime de la Mère de la Sagesse, elle seule avait une juste idée, et portait un digne jugement des peines et de la mort que Dieu souffrait pour les hommes. Ainsi, sans rien négliger de tout ce qu'il fallait faire extérieurement, elle repassait et pénétrait par sa sagesse tous les mystères de la Rédemption du genre humain, et le mode de leur accomplissement au moyen de l'ignorance des mêmes hommes qui y étaient rachetés. Elle comprenait merveilleusement quel était Celui qui souffrait, de qui et pour qui il le souffrait, la dignité de la personne de notre Rédempteur Jésus-Christ, en laquelle se trouvaient les deux natures divine et humaine, leurs perfections, et les attributs de ces mêmes natures. La bienheureuse Marie seule en eut, après le Seigneur lui-même, la plus haute connaissance : de sorte qu'elle fut l'unique entre toutes les simples créatures qui parvint à faire une estime convenable de la Passion et de la mort de son très-saint Fils. Elle ne fut pas seulement témoin oculaire de ce qu'il souffrit, mais elle le connut par sa propre expérience, et

c'est ce qui doit exciter une sainte émulation non-seulement parmi les hommes, mais encore parmi les anges, qui ne participèrent point à cette grâce. Ils surent pourtant que notre auguste Reine éprouvait en son âme et en son corps les mêmes douleurs que son adorable Fils, et combien cela fut agréable à la très-sainte Trinité; et ils suppléèrent aux peines qu'ils ne purent point souffrir par la gloire qu'ils lui rendirent. Il arrivait quelquefois que la Mère affligée, ne voyant point son très-saint Fils, sentait en son corps et en son âme les nouveaux tourments qu'on lui faisait subir, même avant qu'elle les connût par l'intelligence. Et en étant comme alarmée, elle disait : « Hélas! quel martyre souffre maintenant mon très-doux Seigneur! » Bientôt elle apprenait et discernait nettement par la lumière d'en haut tout ce qui se passait à l'égard du divin Jésus. Mais elle fut si admirable et si constante dans le désir qu'elle avait d'imiter son divin Exemplaire, qu'elle refusa durant la Passion toute sorte de soulagement naturel non-seulement à son corps, car elle ne reposa, ne mangea et ne dormit point pendant ce temps-là; mais encore à son âme, en suspendant toutes les considérations qui pouvaient adoucir ses amertumes, et en ne voulant recevoir aucune consolation, excepté celles que le Très-Haut lui communiquait par quelque divine influence : celles-là elle les recevait avec humilité et avec reconnaissance pour recouvrer de nouvelles forces, afin de s'attacher avec plus de ferveur à l'objet douloureux qui causait ses peines. Elle réfléchissait aussi sur la malice des Juifs et des ministres, sur le grand besoin qu'avait le genre humain d'être secouru dans son état déplorable, et sur l'ingratitude des mortels, pour qui son très-saint Fils souffrait; tout cela, elle le connut à un degré très-éminent et très-parfait, et elle le ressentit plus que toutes les créatures.

1364. Le Tout-Puissant opéra dans ces circonstances, par l'organe de l'auguste Marie, un autre mystère admirable et secret contre Lucifer et ses ministres infernaux, et le prodige arriva en cette manière. Comme les démons observaient attentivement tout ce qui se passait en la Passion du Seigneur, qu'ils ne parvenaient point à connaître, ils sentirent au moment même où il prit la croix sur ses épaules un nouvel accablement et une espèce de défaillance dont ils ignoraient la cause, et dont l'étrangeté les jeta dans une grande surprise et une nouvelle tristesse mêlée de confusion et de rage. En éprouvant ces nouveaux et irrésistibles effets, le prince des ténèbres craignit que la Passion et la mort de Jésus-Christ ne le menaçassent d'une irréparable catastrophe et de la ruine de son empire. Et ne voulant point en attendre l'événement en la présence de notre Sauveur, il résolut de s'enfuir et de se retirer avec tous les autres esprits rebelles dans les enfers. Lorsqu'il voulut exécuter cette résolution, notre auguste Souveraine s'y opposa, car le Très-Haut l'éclaira au même moment et la revêtit de son pouvoir, en lui donnant connaissance de ce qu'elle devait faire dans cette rencontre. Or la bienheureuse Vierge, s'adressant à Lucifer et à ses légions, leur défendit avec une autorité de Reine de prendre la fuite, et leur commanda d'attendre la fin de la Passion, et d'assister à tout ce qui s'y passerait jusqu'au mont du Calvaire. Les démons ne purent résister au commandement de notre puissante Reine, parce qu'ils connurent et sentirent la vertu divine qui opérait en elle. Ainsi, contraints d'obéir à ses ordres, ils accompagnèrent, comme s'ils avaient été liés et enchaînés, Notre-Seigneur Jésus-Christ jusqu'au Calvaire, où il devait, du haut du trône de la croix, triompher d'eux, selon qu'il était déterminé par la Sagesse éternelle, comme nous le verrons

dans la suite. Je ne saurais exprimer la tristesse et le découragement dont Lucifer et ses démons furent saisis dans cette occasion. Mais, selon notre manière de concevoir, ils allaient au Calvaire comme des criminels que l'on traîne au supplice, et que l'approche d'une punition inévitable plonge dans un abattement mortel. Or cette peine fut chez le démon proportionnée à sa nature et à sa malice, et répondit au mal qu'il avait fait dans le monde en y introduisant la mort et le péché (1), pour le remède duquel Dieu lui-même allait mourir.

1365. Notre Sauveur continua à se diriger vers le mont du Calvaire, portant sur ses épaules, comme dit Isaïe (2), le signe de sa domination, qui était la sainte croix par laquelle il devait régner et assujettir le monde, mériter l'exaltation de son nom au-dessus de tout nom (3), et racheter le genre humain entier de la puissance tyrannique que le démon s'était acquise sur les enfants d'Adam (4). Le même Isaïe (5) appelle cette tyrannie le joug qui les accablait, et le sceptre de celui qui les opprimait, et qui exigeait avec violence le tribut du premier péché. Et pour vaincre ce tyran, pour détruire le sceptre de sa domination et le joug de notre servitude, Notre-Seigneur Jésus-Christ mit la croix au même endroit où l'on porte le joug de la servitude et le sceptre de la puissance royale, voulant marquer par là qu'il en dépouillait le démon et la transportait sur ses épaules, afin que dès l'instant où il prit sa croix, les captifs enfants d'Adam le reconnussent pour leur légitime Seigneur et leur véritable Roi, qu'ils devaient suivre dans le chemin de cette croix (6), par laquelle il a réduit tous les mortels sous son empire (7), et les a rendus

(1) Sap., II, 24. — (2) Isa., IX, 6. — (3) Philip., II, 9. — (4) Colos., II, 15. — (5) Isa., IX, 4. — (6) Matth., XVI, 24. — (7) Joan., XII, 32.

ses sujets et ses esclaves achetés au prix de son précieux sang et de sa propre vie (1).

1366. Mais, hélas! que notre ingratitude est extrême! Que les Juifs et les ministres de la Passion aient ignoré ce mystère caché aux princes du monde; qu'ils n'aient point osé toucher la croix du Seigneur, parce qu'ils la croyaient ignominieuse, ce fut par leur faute, et cette faute a été énorme. Mais elle n'est point comparable à la nôtre, puisque ce mystère nous est maintenant découvert, et qu'en témoignage de notre croyance nous condamnons l'aveuglement de ceux qui ont persécuté notre divin Maître. Or, si nous les blâmons de ce qu'ils ont ignoré ce qu'ils devaient connaître, quel péché ne doit point être le nôtre, quand, tout en reconnaissant Jésus-Christ pour notre Rédempteur, nous le persécutons et le crucifions comme eux (2) par nos offenses? O mon très-doux Jésus! lumière de mon entendement, gloire de mon âme, méfiez-vous de ma tiédeur et de ma faiblesse, qui me font répugner à vous suivre avec ma croix dans le chemin que vous m'avez frayé par la vôtre. Ayez la bonté, mon adorable Maître, de m'attirer après vous (3), et je courrai à l'odeur de votre ardent amour, de votre patience ineffable, de votre éminente humilité, et à la participation de vos opprobres, de vos angoisses, de vos affronts et de vos douleurs. Que ce soit là mon héritage dans cette vie passagère et pénible; que ce soit là ma gloire et mon repos, car je ne veux avoir d'autre vie, d'autre consolation, d'autre paix, d'autre joie que votre croix et vos ignominies. Comme les Juifs et tout ce peuple aveuglé prenaient des précautions pour ne point toucher la croix du très-innocent condamné, s'imaginant que son glorieux déshonneur était capable

(1) I Cor., VI, 20. — (2) Hebr., VI, 6. — (3) Cant., I, 3.

de les souiller, cet adorable Seigneur s'ouvrait lui-même la route qu'il devait parcourir à travers le flot de la populace qui remplissait les rues de vociférations horribles et confuses, au milieu desquelles on entendait retentir la voix du héraut qui publiait la sentence.

1367. Les satellites de la justice, abjurant tout sentiment de pitié naturelle, menaient notre Sauveur avec une cruauté incroyable. Les uns le tiraient avec les cordes par devant pour hâter sa marche, les autres par derrière pour augmenter ses peines et l'arrêter tout court. Ces violences et la pesanteur de la croix lui faisaient faire de fréquents soubresauts et des chutes nombreuses. Les pierres qu'il rencontrait en tombant le blessèrent surtout aux genoux, où les blessures se renouvelaient toutes les fois qu'il tombait. Le poids de la croix lui causa en outre un grand ulcère à l'épaule. Et par les secousses qu'on lui imprimait, tantôt la croix heurtait contre sa tête, et tantôt sa tête contre la croix, et alors les épines de la couronne s'enfonçaient davantage dans les parties les plus vives de la chair. Ces ministres d'iniquité aggravaient les douleurs de leur victime par des blasphèmes exécrables et en couvrant sa face divine de leurs immondes crachats et de poussière. Ils lui en jetaient avec un tel acharnement, qu'ils lui en remplissaient les yeux, avec lesquels le doux et miséricordieux Rédempteur les regardait, et ils se montraient ainsi encore plus indignes d'un regard si favorable. Ils étaient tellement impatients de faire mourir notre divin Maître, qu'ils ne lui laissaient prendre aucun repos; et comme il avait été accablé de mille mauvais traitements en un si court laps de temps, son corps sacré, tout affaibli, était réduit à un tel état de défaillance, qu'on eût cru qu'il allait succomber à tant d'affreux tourments.

1368. La Mère de douleurs quitta la maison de Pilate

pour suivre son très-saint Fils; elle était accompagnée de saint Jean, de la Madeleine et des autres Marie. Mais comme la grande foule la pressait et l'empêchait de s'approcher du Sauveur, elle pria le Père éternel de lui accorder la faveur de pouvoir se trouver au pied de la croix en la compagnie de son Fils, de manière à le voir par l'organe physique; et assurée de la volonté du Très-Haut, elle ordonna aux saints anges de lui en faciliter le moyen. Les anges lui obéirent avec un humble respect, et conduisirent leur Reine par une rue qui abrégeait le chemin. Grâce à cette diligence, ils rencontrèrent notre divin Maître, et alors le Fils et la Mère se regardèrent en face, chacun d'eux ressentant une nouvelle douleur à la vue de ce que l'autre souffrait; mais ils ne se parlèrent point de vive voix, et la dureté des bourreaux ne leur aurait pas donné le temps de le faire. La très-prudente Mère adora son très-saint Fils qu'elle voyait pliant sous le faix de la croix, et le pria intérieurement, puisqu'elle ne pouvait point le soulager de ce lourd fardeau, et qu'il ne voulait pas non plus permettre que les anges le fissent suivant le désir que lui inspirait son amour maternel, de se servir du moins de sa puissance divine pour suggérer à ses ministres l'idée de lui donner quelqu'un qui l'aidât à porter l'instrument du supplice. Notre Rédempteur Jésus-Christ exauça cette prière; et c'est ainsi qu'un homme de Cyrène appelé Simon fut destiné à porter la croix avec le Seigneur (1). Les pharisiens et les satellites se décidèrent à lui procurer ce soulagement, les uns par une certaine compassion naturelle, les autres par la crainte qu'ils avaient que Jésus-Christ ne mourût avant d'être crucifié; car il était dans une extrême défaillance, comme je l'ai rapporté.

(1) Matth., XXVII, 32.

1369. L'esprit humain ne saurait ni concevoir ni exprimer la douleur que la tendre Vierge Mère éprouva dans le trajet qu'elle fit jusqu'au mont du Calvaire, ayant devant les yeux son propre Fils, qu'elle seule pouvait dignement connaître et aimer. Son affliction était si grande qu'elle n'aurait pu manquer d'en mourir si la puissance divine ne l'eût soutenue. Dans cette extrême désolation, elle dit intérieurement au Seigneur : « Mon « Fils et mon Dieu éternel, lumière de mes yeux et vie « de mon âme, agréez, Seigneur, le sacrifice douloureux « de l'impuissance où je suis de vous soulager de la croix, « et de la porter moi-même qui suis fille d'Adam, afin d'y « mourir pour votre amour, comme vous y voulez mou- « rir par la très-ardente charité que vous avez pour le « genre humain. O généreux médiateur entre le péché « et la justice ! combien fortement sollicitez-vous la misé- « ricorde parmi tant d'injures ! O charité sans borne et « sans mesure, qui, pour avoir lieu d'agir avec plus d'éner- « gie et d'efficace, permettez tous ces opprobres ! O doux « amour infini, que ne puis-je disposer de tous les cœurs « et de toutes les volontés des hommes, afin de les em- « pêcher de répondre si mal à ce que vous souffrez pour « tous ! Oh ! si quelqu'un pouvait parler au cœur des « mortels, et leur faire comprendre ce qu'ils vous « doivent, puisque le rachat de leur captivité et la répa- « ration de leur ruine vous ont coûté si cher ! » Notre auguste Souveraine ajoutait à ces paroles plusieurs autres choses pleines de la plus sublime sagesse que je ne saurais rendre.

1370. Comme le dit l'évangéliste saint Luc, cette multitude (1) comptait dans ses rangs beaucoup d'autres

(1) Luc., XXIII, 27.

femmes qui suivaient aussi le Seigneur, et qui s'affligeaient et pleuraient de le voir si maltraité. Mais le très-doux Jésus se retournant vers elles, leur dit : *Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car les jours viendront dans lesquels on dira : Heureuses les femmes stériles, heureuses les entrailles qui n'ont point conçu, les mamelles qui n'ont point nourri* (1) *! Alors les hommes diront aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : Cachez-nous. Car s'ils traitent ainsi le bois vert, que feront-ils du bois sec* (2) ? Par ces termes mystérieux, le Seigneur approuvait en quelque sorte les larmes que ces femmes versaient à cause de sa très-sainte Passion, et témoignait agréer leur compassion, nous apprenant en même temps quel doit être le principe de nos larmes pour qu'elles soient salutaires. Ces pieuses disciples de notre divin Maître l'ignoraient alors, car elles pleuraient ses affronts et ses douleurs, et non pas la cause pour laquelle il les souffrait ; mais elles méritèrent d'en être instruites. Ce fut comme si le Seigneur leur eût dit : Pleurez sur vos péchés et sur ceux de vos enfants en me voyant souffrir, et non pas sur les miens, car je n'en ai aucun, et il n'est pas même possible qu'on en trouve en moi ; c'est pour vos propres péchés que je souffre. Et si la compassion que vous me montrez est bonne et juste, j'aime encore mieux que vous pleuriez vos péchés que les peines que j'endure pour eux ; en pleurant de la sorte, vous recevrez et sur vous et sur vos enfants le prix de mon sang et de la rédemption que ce peuple aveugle ignore. Car le temps viendra, qui sera celui du jugement universel, auquel celles qui n'auront point d'enfants se croiront bienheureuses, et auquel les réprouvés souhaiteront que

(1) Luc., XXIII, 28 et 29. — (2) *Ibid.*, 30 et 31.

les montagnes tombent sur eux pour ne point voir ma colère. Car si leurs péchés dont je me suis chargé ont produit ces effets en moi qui suis innocent, quels sont ceux qu'ils produiront en eux, qui seront comme un bois sec, sans aucun fruit de grâce et de mérite ?

1371. Ces femmes fortunées furent éclairées, en récompense de leurs larmes et de leur compassion, pour pénétrer cette doctrine. La prière de la très-pure Marie ayant été exaucée, les pontifes, les pharisiens et les satellites résolurent de chercher un homme qui aidât notre Rédempteur Jésus-Christ à porter la croix jusqu'au Calvaire. Ils rencontrèrent à propos Simon de Cyrène (appelé le Cyrénéen parce qu'il était natif de cette ville de Lybie, et venait souvent à Jérusalem); c'était le père de deux disciples du Seigneur qui se nommaient Alexandre et Rufus (1). Les Juifs contraignirent ce Simon de porter la croix de Jésus une partie du chemin, sans vouloir eux-mêmes la toucher, parce qu'ils croyaient qu'ils se souilleraient en touchant l'instrument du supplice d'un homme qu'ils punissaient comme un insigne malfaiteur. Ils prétendaient par ces précautions affectées le faire passer pour tel aux yeux du peuple. Simon prit la croix et suivit le Sauveur qui marchait entre les deux larrons, afin que tous le regardassent comme un scélérat de leur espèce. La Mère de douleurs s'avançait à quelques pas du Sauveur, ainsi qu'elle l'avait demandé au Père éternel; et elle se conformait entièrement à sa divine volonté dans toutes les peines de la Passion de son adorable Fils, auxquelles elle participait de la manière la plus sensible, de sorte qu'elle n'eut pas la moindre pensée de rétracter le consentement qu'elle avait donné à ses souffrances et à sa mort :

(1) Marc., xv, 21.

si grande était la charité qu'elle avait pour les hommes, si grande la grâce par laquelle notre sainte Reine surmontait la nature !

Instruction que m'a donnée notre auguste Maîtresse.

1372. Ma fille, je veux que le fruit de l'obéissance par laquelle vous écrivez l'histoire de ma vie soit de former en vous une véritable disciple de mon très-saint Fils et de moi. C'est pour cela en premier lieu que vous recevrez la divine lumière qui vous fait découvrir de si hauts mystères, et les avis que je ne me lasse point de vous donner, afin que vous arriviez à bannir de votre cœur toute affection quelconque pour les créatures. Par ce dénûment vous surmonterez les obstacles que le démon vous suscite, et qui vous exposent à tant de dangers à cause de votre naturel facile. Moi qui le connais, je vous en avertis et je vous corrige; je vous instruis pour vous conduire comme une mère et une maîtresse. Vous connaissez par la lumière du Très-Haut les mystères de la Passion et de la mort de mon Fils, et l'unique et le véritable chemin de la vie, qui est celui de la croix; cette même lumière vous fait voir aussi que tous ceux qui sont appelés ne sont pas élus pour la croix. Il y a beaucoup de gens qui disent qu'ils désirent suivre Jésus-Christ; mais le nombre de ceux qui se disposent véritablement à l'imiter est fort petit; car aussitôt que la croix des souffrances se fait sentir, on la rejette et on lui tourne le dos. La douleur que causent les afflictions est fort sensible à la nature humaine par rapport à la chair; le fruit spirituel en est plus caché, et peu de personnes se laissent guider par la lumière. C'est pour-

quoi sont en si grand nombre les mortels qui, oubliant la vérité, n'écoutent que la chair, et veulent toujours la caresser sans lui refuser jamais rien. Ils aiment les honneurs, rejettent les affronts, souhaitent les richesses, et ont en horreur la pauvreté ; ils courent après les plaisirs, et évitent les mortifications. Tous ceux-là sont ennemis de la croix de Jésus-Christ et la rebutent, parce que, comme ceux qui le crucifièrent, ils la croient ignominieuse (1).

1373. Une autre illusion est commune dans le monde, c'est celle des personnes qui s'imaginent suivre Jésus-Christ, leur divin Maître, sans souffrir et sans agir ; elles se contentent de n'être pas fort hardies à pécher, et font consister toute leur perfection en une espèce de prudence ou d'amour tiède, qui leur permet de ne rien refuser à leur volonté, et de se dispenser de la pratique des vertus qui sont pénibles à la chair. Elles sortiraient de cette erreur, si elles considéraient que mon très-saint Fils a été maître autant que Rédempteur, et qu'il n'a pas seulement laissé aux hommes le trésor de ses mérites comme un secours pour les tirer de la damnation, mais encore comme un remède nécessaire pour les guérir de la maladie que le péché avait causée à la nature. Personne n'a été aussi sage que mon Fils et mon Seigneur ; personne n'a pu connaître les conditions de l'amour aussi bien que lui, qui est la sagesse et la charité même (2) ; il pouvait en outre faire tout ce qu'il voulait. Eh bien, avec tout cela, il n'a pas choisi une vie douce et agréable pour la chair, mais pénible et pleine de douleurs, parce qu'il n'aurait pas suffisamment accompli son ministère en rachetant les hommes, s'il ne leur eût point enseigné à vaincre le démon et la chair, et à se vaincre eux-mêmes, et s'il ne leur eût fait

(1) Philip., III, 18. — (2) I Joan., IV, 16.

connaître en même temps que cette glorieuse victoire est remportée par la croix, par les peines, la pénitence, la mortification et l'abaissement, qui sont les témoignages de l'amour et les marques des prédestinés.

1374. Pour vous, ma fille, qui connaissez le prix de la sainte croix et l'honneur que les ignominies et les tribulations en ont reçu, vous devez embrasser votre croix et la porter avec joie sur les traces de mon Fils et votre Maître (1). Il faut que, dans le cours de la vie passagère, vous trouviez votre gloire dans les persécutions, les mépris, les maladies, les outrages, la pauvreté, les humiliations, et dans tout ce qui est pénible et contraire à la chair mortelle (2). Mais afin de m'imiter et de me devenir agréable en tous vos exercices, je ne veux pas que vous cherchiez du soulagement dans les choses terrestres. Vous ne devez point vous amuser à réfléchir sur ce que vous souffrez, ni le découvrir à personne dans l'espoir de diminuer vos peines. Gardez-vous bien surtout d'exagérer les persécutions et les déplaisirs que vous recevez des créatures, ou de dire que vous souffrez beaucoup, ou de vous comparer avec les autres personnes affligées. Je ne vous dis pas que ce soit un péché de se procurer quelque soulagement honnête et modéré, et de se plaindre quelquefois avec patience. Mais de votre part, ma fille, ce soulagement serait une infidélité à l'égard de votre Époux et de votre Seigneur, car il vous a plus favorisée vous seule que des générations entières: si donc le retour que vous lui devez en souffrant et en l'aimant n'était pas aussi parfait que possible, vous ne sauriez vous disculper. Cet adorable Seigneur veut que vous vous unissiez si intimement à lui, que vous ne devez pas même accorder un

(1) Matth., XVI, 24. — (2) Rom., V, 3.

soupir à votre faible nature sans autre fin plus haute que celle de vous soulager, de vous consoler. Quand l'amour vous attirera, vous vous laisserez entraîner par sa douce force pour vous reposer dans les douceurs de l'amour; mais bientôt l'amour de la croix vous fera renoncer à ce soulagement, comme vous savez que je le faisais avec une humble soumission. Tenez pour règle générale que toutes les consolations humaines amènent des imperfections et des dangers. Vous ne devez recevoir que celles que le Très-Haut vous enverra par lui-même ou par ses saints anges. Et même dans ces divines douceurs ne puisez avec discrétion que ce qui vous fortifiera pour souffrir davantage, et pour vous éloigner des consolations sensibles qui pourraient passer à la partie animale.

CHAPITRE XXII

Notre Sauveur Jésus-Christ est crucifié au mont du Calvaire. — Les sept paroles qu'il prononce du haut de la croix. — Sa très-sainte Mère s'y trouve présente, percée de douleur.

1375. Notre véritable et nouvel Isaac, fils du Père éternel, arriva au mont du sacrifice, au même lieu où fut essayée la figure sur le fils du patriarche Abraham (1), et où l'on exécuta sur le très-innocent Agneau la rigueur qui fut suspendue à l'égard de l'ancien Isaac qui le représentait. Le mont du Calvaire était un lieu méprisé, comme réservé au supplice des plus insignes criminels,

(1) Gen., XXII, 9.

dont les cadavres infects le rendaient encore plus ignominieux. Notre très-doux Jésus y arriva épuisé de fatigue, couvert de sang et de plaies, et tout défiguré. La vertu de la Divinité qui déifiait sa très-sainte humanité par l'union hypostatique, le soutint, non pour le soulager, mais pour le mortifier dans ses souffrances, afin que son amour immense en fût rassasié, de telle sorte toutefois qu'il lui conservât la vie, jusqu'à ce qu'il fût permis à la mort de la lui ôter sur la croix. Navrée de douleur, la divine Mère parvint aussi au sommet du Calvaire, et put corporellement s'approcher de son Fils; mais en esprit et par ce qu'elle souffrait, elle était comme hors d'elle-même, car elle ne vivait plus que dans son bien-aimé et de ses souffrances. Saint Jean et les trois Marie étaient auprès d'elle, parce qu'elle avait prié le Très-Haut de lui accorder cette seule et sainte compagnie, et leur avait obtenu du Sauveur cette grande faveur de se trouver si près de lui au pied de la croix.

1376. Sachant que les mystères de la Rédemption allaient être accomplis, la très-prudente Mère, quand elle vit les bourreaux se disposer à dépouiller le Seigneur pour le crucifier, se tourna en esprit vers le Père éternel et lui adressa cette prière : « Mon Seigneur et mon Dieu, vous « êtes Père de votre Fils unique, qui, par la génération « éternelle, est né Dieu véritable de Dieu véritable, qui « n'est autre que vous; et par la génération temporelle il « est né de mon sein, où je lui ai donné le corps hu- « main dans lequel il souffre. Je l'ai nourri de mon « propre lait; en qualité de Mère, je l'aime comme le « meilleur Fils qui ait jamais pu naître d'une autre créa- « ture, et j'ai un droit naturel sur son humanité très- « sainte en la personne qu'il a; et votre divine Provi- « dence ne dénie jamais ce droit à qui il appartient. Or

« je vous offre maintenant ce droit de mère, et le mets de « nouveau entre vos mains, afin que votre Fils et le mien « soit sacrifié pour la rédemption du genre humain. Ac- « ceptez, Seigneur, mon offrande, puisque je ne vous of- « frirais pas autant si j'étais moi-même crucifiée; non- « seulement parce que mon Fils est vrai Dieu et de votre « propre substance, mais aussi par rapport à ma douleur. « Car si je mourais, et que les sorts fussent changés afin « que sa très-sainte vie fût conservée, ce serait pour « moi une grande consolation et l'accomplissement de « mes désirs. » Le Père éternel accueillit cette prière de notre auguste Reine avec une complaisance ineffable. Il ne fut permis au patriarche Abraham que l'essai du sacrifice figuratif de son fils (1), parce que le Père éternel en réservait l'exécution et la réalité pour son Fils unique. Cette mystique cérémonie ne fut pas non plus communiquée à Sara, mère d'Isaac, non-seulement à cause de la prompte obéissance d'Abraham, mais aussi parce que ce secret ne devait pas même être confié à l'amour maternel de Sara, qui peut-être, quoiqu'elle fût sainte et juste, aurait entrepris de s'opposer à l'ordre du Seigneur. Mais il n'en arriva pas de même à l'égard de l'incomparable Marie; car le Père éternel put avec sûreté lui confier sa volonté éternelle, afin qu'elle coopérât dans une juste proportion au sacrifice du Fils unique, en s'associant à la volonté même du Père.

1377. La Mère invincible, ayant achevé cette prière, connut que les impitoyables ministres de la Passion voulaient, comme le rapportent saint Matthieu et saint Marc (2), faire boire au Seigneur du vin mêlé avec du fiel et de la myrrhe, pour augmenter ses peines. Les Juifs prirent pré-

(1) Gen., XXII, 12. — (2) Matth., XXVII, 34; Marc., XV, 23.

texte de la coutume qu'ils avaient de donner aux condamnés à mort une certaine quantité de vin généreux et aromatique, pour leur fortifier les esprits vitaux, afin qu'ils subissent leur supplice avec plus de courage; cette coutume s'était introduite à propos de ce que dit Salomon dans les Proverbes : Donnez du cidre à ceux qui sont affligés, et du vin à ceux qui sont dans l'amertume du cœur (1). Cette boisson pouvait animer et soulager un peu les autres condamnés; mais les Juifs, par une cruauté étrange, y mêlèrent tant de fiel, qu'elle ne pouvait causer à notre adorable Sauveur qu'une extrême amertume. La divine Mère connut cette perfidie, et, touchée d'une compassion maternelle, elle pria avec beaucoup de larmes le Seigneur de ne la point prendre. Il condescendit de telle sorte aux prières de sa Mère, qu'ayant goûté l'amertume de ce vin pour ne pas refuser entièrement cette nouvelle mortification, il n'en voulut pas boire (2).

1378. On était déjà à la sixième heure du jour, qui répond à celle de midi, quand les bourreaux, étant sur le point de crucifier le Sauveur, le dépouillèrent de sa tunique sans couture. Et comme cette tunique était étroite et longue, ils la lui ôtèrent par le haut sans lui ôter la couronne d'épines; mais ils y mirent tant de violence, qu'ils arrachèrent la couronne avec la même tunique d'une manière impitoyable; car ils lui rouvrirent les blessures de sa tête sacrée, dans quelques-unes desquelles restèrent les pointes des épines, qui, nonobstant leur dureté, ne laissèrent pas de se rompre par la force avec laquelle les bourreaux lui enlevèrent la tunique, et avec elle la couronne. Ils la lui replacèrent aussitôt sur la tête avec une cruauté inouïe, ajoutant plaies sur plaies. Ils

(1) Prov., XXXI, 6. — (2) Matth., XXVII, 34.

renouvelèrent aussi celles de son très-saint corps : car la tunique s'y était comme collée, de sorte qu'en la lui arrachant ils ajoutèrent, comme dit David (1), des douleurs nouvelles à celles de ses plaies. On dépouilla quatre fois notre adorable Sauveur dans le cours de sa Passion. La première, pour le fouetter lorsqu'on le lia à la colonne ; la seconde, pour lui mettre le manteau de pourpre par dérision ; la troisième, quand on le lui ôta pour le revêtir de sa tunique; la quatrième fois sur le Calvaire, pour le laisser en cet état; et alors ses souffrances furent plus vives, parce que ses plaies étaient plus profondes, que sa très-sainte humanité était réduite à une faiblesse extrême, et que le mont du Calvaire était plus exposé aux intempéries de l'air : car il fut aussi permis au vent et au froid de l'affliger en sa mort.

1379. Une de ses plus grandes peines fut de se voir nu sous les yeux de sa bienheureuse Mère, des pieuses femmes qui l'accompagnaient, et de la multitude de peuple qui assistait à ce triste spectacle. Il ne réserva par son pouvoir divin que le caleçon que sa très-sainte Mère lui avait mis en Égypte; en effet, il ne fut pas possible aux bourreaux de le lui ôter, ni lorsqu'ils le fouettèrent, ni quand ils le dépouillèrent pour le crucifier : ainsi il le portait lorsqu'il fut déposé dans le sépulcre, selon qu'il m'a été déclaré plusieurs fois. Il est vrai que le Sauveur serait mort volontiers tout nu et sans ce caleçon, pour mourir dans la dernière pauvreté, et sans rien avoir de tout ce qu'il avait créé et dont il était le véritable maître, si sa très-sainte Mère ne l'eût prié de ne point permettre qu'on le lui ôtât: le Seigneur se rendit à ses désirs, parce qu'il suppléait par cette espèce d'obéissance filiale à l'extrême pauvreté en

(1) Ps. LXVIII, 31.

laquelle il souhaitait mourir. La sainte croix était étendue par terre, et les bourreaux faisaient les préparatifs nécessaires pour crucifier notre divin Maître, ainsi que les deux voleurs qui devaient mourir en même temps. Or, tandis qu'ils s'en occupaient, le Seigneur fit cette prière au Père éternel :

1380. « Mon Père, Dieu éternel, infini en bonté et en « justice, j'offre à votre Majesté incompréhensible tout « mon être humain et toutes les œuvres que j'ai faites en « lui par votre très-sainte volonté, après avoir descendu « de votre sein dans cette chair passible et mortelle, pour « racheter en elle mes frères les hommes. Je vous offre, « Seigneur, avec moi, ma Mère bien-aimée, son amour, « ses œuvres très-parfaites, ses douleurs, ses peines, ses « fatigues, et la prudente sollicitude avec laquelle elle s'est « attachée à me servir, à m'imiter, à m'accompagner jus- « qu'à la mort. Je vous offre le petit troupeau de mes « apôtres, la sainte Église, et l'assemblée des fidèles, telle « qu'elle existe maintenant et qu'elle existera jusqu'à la fin « du monde, et avec elle tous les mortels enfants d'Adam. « Je remets tout entre vos mains, comme étant le vrai Dieu « et le Seigneur tout-puissant : et pour ce qui me regarde, « je souffre et je meurs volontairement pour tous les « hommes ; et par cette volonté je veux que tous soient « sauvés, si tous veulent me suivre, et profiter de leur ré- « demption, afin que d'esclaves du démon ils deviennent « vos enfants, mes frères et mes cohéritiers par la grâce « que je leur ai méritée. Je vous offre, en particulier, « Seigneur, les pauvres, les misérables et les affligés, qui « sont mes amis, et qui m'ont suivi dans le chemin de la « croix. Et je désire que les noms des justes et des pré- « destinés soient écrits dans votre mémoire éternelle. Je « vous prie, mon Père, d'arrêter les effets de votre jus-

« tice envers les hommes, de ne point leur infliger les « châtiments dont ils se sont rendus dignes par leurs « péchés; enfin, d'être désormais leur Père, comme vous « êtes le mien. Je vous prie aussi pour ceux qui assistent « à ma mort avec une pieuse affection, afin qu'ils soient « éclairés de votre divine lumière; et pour tous ceux qui « me persécutent, afin qu'ils se convertissent à la vérité; « et surtout je vous prie pour l'exaltation de votre inef- « fable et très-saint Nom. »

1381. La bienheureuse Vierge connut cette prière de notre Sauveur, et pour l'imiter, elle pria de son côté le Père éternel dans les termes qui convenaient à sa qualité de mère. Elle n'oublia jamais d'accomplir cette première parole qu'elle entendit de la bouche de son Fils et de son Maître nouvellement né : *Rendez-vous semblable à moi, ma bien-aimée.* Le Seigneur ne manqua jamais non plus de remplir la promesse qu'il lui avait faite de lui donner par sa toute-puissance un nouvel être de grâce divine, qui surpasserait celui de toutes les créatures, en retour du nouvel être humain qu'elle donna au Verbe éternel dans son sein virginal. Ce bienfait renfermait la très-haute connaissance qu'elle avait de toutes les opérations de la très-sainte humanité de son Fils, sans que la moindre lui échappât. Et elle les imita, telles qu'elle les connut; de sorte qu'elle fut toujours soigneuse à les observer, habile à les pénétrer, prompte à les exécuter, également forte et diligente en toutes ses œuvres. En cela elle ne fut point troublée par la douleur, ni empêchée par les peines, ni embarrassée par les persécutions, ni attiédie par l'amertume de la Passion. Toutefois, quelque admirable que fût cette constance de notre auguste Reine, elle l'eût été bien moins si elle n'eût assisté à la Passion de son Fils que comme les autres justes. Mais il n'en fut point ainsi :

unique et exceptionnelle en toutes choses, elle sentait en son très-saint corps, comme je l'ai dit ailleurs, les douleurs intérieures et extérieures que notre Sauveur souffrait en sa personne sacrée. On peut dire, quant à cette correspondance sympathique, que cette divine Mère fut aussi fouettée et couronnée d'épines, qu'elle reçut des crachats et des soufflets, qu'elle porta la croix sur ses épaules, et qu'elle y fut clouée, puisqu'elle subit en son corps tous ces tourments, ainsi que les autres; sans doute ce fut d'une manière différente, mais toujours avec une très-grande ressemblance, afin que la Mère fût en tout la vive image du Fils. Outre qu'à cet égard la grandeur et la dignité de la très-pure Marie devaient répondre à celles du Sauveur suivant toute la proportion dont elle était capable, cette merveille renfermait un autre mystère : ce fut de satisfaire en quelque sorte à l'amour de Jésus-Christ, et à l'excellence de sa Passion, que devait par là fidèlement reproduire une simple créature. Or quelle est celle qui pût prétendre à ce glorieux privilége, comme sa propre Mère?

1382. Les bourreaux, voulant marquer sur l'instrument du supplice les endroits où ils allaient enfoncer les clous, ordonnèrent insolemment au Créateur de l'univers (ô témérité effroyable!) de s'étendre sur la croix, et le Maître de l'humilité obéit sans résistance. Mais par une malice inouïe, ils marquèrent la place des trous à une distance plus grande que ne l'indiquait la longueur des bras et du reste du corps. La Mère de la lumière remarqua cette nouvelle cruauté, et ce fut une des plus grandes afflictions qu'elle souffrit dans toute la Passion, car elle pénétra les intentions perverses de ces ministres d'iniquité, et prévit les douleurs que son très-saint Fils souffrirait quand on le clouerait sur la croix. Cependant elle ne put l'empêcher, attendu que le même Seigneur voulait souffrir encore

cette peine pour les hommes. Mais lorsque le Sauveur se leva de la croix afin qu'on y pratiquât les trous, notre auguste Souveraine s'en approcha et l'aida à se relever en le prenant par le bras, puis elle l'adora et lui baisa la main avec une profonde vénération. Les bourreaux le lui permirent, parce qu'ils croyaient que la présence de sa Mère ne ferait qu'augmenter l'affliction du Seigneur, auquel ils n'épargnèrent aucune des douleurs qu'ils purent imaginer. Mais ils n'en pénétrèrent point le mystère, car notre adorable Rédempteur n'eut point dans sa Passion de plus grande consolation que de voir sa très-sainte Mère, et de considérer la beauté de son âme, et en elle sa plus fidèle image, et la complète acquisition du fruit de sa Passion et de sa mort. En ce moment cette vue remplit Notre-Seigneur Jésus-Christ d'une joie intérieure qui contribua en quelque sorte à le fortifier.

1383. Après qu'on eut fait les trois trous dans la sainte croix, les bourreaux ordonnèrent une seconde fois au Sauveur de s'y étendre pour l'y clouer. Et le souverain et puissant Monarque, le Maître de la patience obéit et se mit sur la croix, étendant les bras au gré des ministres de sa mort. Il était tellement exténué et défiguré, que si ces barbares eussent conservé quelque reste de raison et d'humanité, ils n'auraient pu persister dans leur cruauté en voyant la douceur, l'humilité, les plaies et l'état pitoyable de l'innocent Agneau. Mais les Juifs et les satellites (ô terribles et impénétrables jugements du Seigneur!) étaient animés de la haine implacable et pleins de la malice des démons, et, privés de tout sentiment humain, ils n'agissaient plus qu'avec une fureur diabolique.

1384. Or l'un des bourreaux prit la main de notre adorable Sauveur, et tandis qu'il la tenait sur le trou de la croix, un autre bourreau la cloua, perçant à coups de

marteau la main du Seigneur avec un gros clou aigu, qui rompit les veines et les nerfs, et disloqua les os de cette main sacrée qui avait fait les cieux et tout ce qu'ils renferment. Quand il fallut clouer l'autre main, le bras ne put pas arriver au trou, parce que les nerfs s'étaient retirés et que l'on avait pratiqué malicieusement les trous trop distants l'un de l'autre, comme on l'a vu plus haut. Et pour en venir à bout, ces hommes impitoyables prirent la chaîne avec laquelle le très-doux Seigneur avait été lié, et plaçant sa main dans une espèce de menottes qui garnissaient l'un des bouts de la même chaîne, ils tirèrent par l'autre bout avec tant de violence, qu'ils ajustèrent la main au trou, et la clouèrent avec un autre clou. Ils passèrent ensuite aux pieds, et les ayant posés l'un sur l'autre, ils les lièrent avec la même chaîne; et les tirant avec une cruauté inouïe, ils les clouèront tous deux avec le troisième clou, qui était un peu plus fort que les autres. Ainsi fut attaché à la sainte croix ce corps sacré auquel la Divinité était unie, et l'admirable structure de ses membres, déifiés et formés par le Saint-Esprit, fut rompue au point qu'on pouvait lui compter les os (1), tant ils s'étaient luxés et disloqués d'une manière sensible. Ceux de la poitrine et des épaules se déboîtèrent, et tous sortirent hors de leur place par la cruelle violence des bourreaux.

1385. Il n'est pas possible d'exprimer ni même de concevoir les douleurs atroces que notre adorable Sauveur souffrit dans ce supplice. Il ne les fera comprendre mieux qu'au jour du jugement, pour justifier sa cause contre les réprouvés, et afin que les saints le louent et le glorifient dignement. Mais à présent que la foi à cette vérité nous permet et nous oblige d'y appliquer tout notre jugement

(1) Ps. XXI, 18.

(ou il faudrait que nous n'en eussions aucun), je supplie, je conjure les enfants de la sainte Église de considérer attentivement un mystère si vénérable, et d'en peser toutes les circonstances; car si nous les méditons sérieusement, nous y trouverons des motifs efficaces pour abhorrer le péché et pour ne le plus commettre, puisqu'il a causé tant de souffrances à l'Auteur de la vie. Réfléchissons aussi aux grandes douleurs qui affligeaient l'esprit et le corps de sa très-pure Mère; car par cette porte nous découvrirons le Soleil qui nous éclaire le cœur. O Reine et Maîtresse des vertus! O Mère véritable du Roi des siècles, immortel et incarné pour mourir! Il est vrai, mon auguste Souveraine, que la dureté de nos cœurs ingrats nous rend incapables et indignes de ressentir vos douleurs et celles de votre très-saint Fils, notre Rédempteur; mais procurez-nous par votre clémence ce bien que nous ne méritons point. Bannissez de nous une insensibilité si criminelle. Si nous sommes la cause de toutes ces peines, est-il raisonnable, est-il juste qu'elles s'arrêtent à vous et à votre bien-aimé? Il faut que le calice des innocents passe jusqu'aux coupables qui l'ont mérité. Mais, hélas! où est le jugement? où est la sagesse? où est la lumière de nos yeux? qui nous a privés de la raison? qui nous a ravi le cœur sensible et humain? Quand je n'aurais pas reçu, Seigneur, l'être que j'ai à votre image et à votre ressemblance (1); quand vous ne m'auriez pas donné la vie et le mouvement (2); quand tous les éléments et toutes les créatures, que vous avez créés pour mon service (3), ne me donneraient pas une connaissance si certaine de votre amour immense; l'excès infini que ce même amour a fait paraître en vous clouant à la croix, au milieu de douleurs et

(1) Sap., II, 23. — (2) Act., XVII, 28. — (3) Eccli., XXXIX, 30; Amos, IV, 13.

de tourments si affreux, devrait me convaincre et me captiver dans des liens indissolubles de compassion, de reconnaissance, d'amour et de confiance en votre bonté ineffable. Mais si la voix de tant de prodiges ne m'éveille, si votre amour ne m'enflamme, si votre Passion et vos peines ne me touchent, si tant de bienfaits ne me subjuguent, quelle fin dois-je attendre de ma folie?

1386. Après que le Sauveur eut été cloué à la croix, les satellites de la justice, craignant que les clous ne lâchassent, résolurent de les river derrière le bois sacré, qu'ils avaient perforé. Dans ce dessein, ils levèrent la croix pour la renverser brusquement contre terre avec le même Seigneur crucifié. Cette nouvelle cruauté fit frémir tout le peuple, qui, ému de compassion, jeta un grand cri. Quant à la Mère de douleurs, pour prévenir cet odieux attentat, elle pria le Père éternel de ne point permettre que les bourreaux exécutassent leur projet tel qu'ils l'avaient conçu. Ensuite elle ordonna aux saints anges de veiller au service de leur Créateur. Tout se fit suivant les instructions de notre auguste Reine; car au moment où les bourreaux renversèrent la croix afin que le Sauveur tombât avec elle le visage contre la terre, qui était couverte de pierres et d'ordures, les anges le soutinrent; et par ce moyen il ne toucha aucune de ces pierres, non plus que le sol. Les satellites rivèrent les pointes des clous sans s'apercevoir du miracle; car le corps du Seigneur était si près de terre, et les anges tenaient la croix si bien fixée, que les impitoyables Juifs croyaient que les pierres et les ordures atteignaient leur adorable victime.

1387. Aussitôt ils approchèrent la croix avec le divin Crucifié du lieu où elle devait être dressée. Et se servant les uns de leurs épaules, les autres de leurs hallebardes et de leurs lances, ils l'élevèrent avec le Seigneur, et la

poussèrent dans le trou qu'ils avaient pratiqué à cet effet. Alors l'Auteur de notre salut et de notre vie se trouva suspendu sur le bois sacré à la vue d'une infinité de personnes de différentes nations. Je ne veux point omettre une autre cruauté qu'ils exercèrent, m'a-t-il été déclaré, à l'égard du Sauveur en dressant la croix; c'est qu'en se servant de la pointe de leurs armes pour la soutenir, ils lui firent de profondes blessures en divers endroits de son très-saint corps, et surtout sous les bras. A ce spectacle, le peuple redoubla ses cris et augmenta en même temps la confusion. Les Juifs blasphémaient, les gens humains se désolaient, les étrangers s'étonnaient, tout le monde se faisait remarquer cette scène horrible. Il y en avait qui n'osaient point regarder le Rédempteur dans un état si pitoyable; ceux-ci considéraient un exemple si étrange; ceux-là disaient que cet homme était juste et innocent; et tous ces divers sentiments étaient comme autant de flèches qui perçaient le cœur de la plus affligée des mères. Le corps sacré du Sauveur perdait beaucoup de sang par les blessures que les clous lui avaient faites; car la secousse qu'il reçut lorsqu'on laissa tomber la croix dans le trou, renouvela toutes ses plaies : ouvrant ainsi de plus grandes issues aux sources auxquelles il nous invitait, par la bouche d'Isaïe (1), à aller puiser avec joie les eaux propres à étancher notre soif, et à laver les taches de nos péchés. De sorte qu'on ne saurait se disculper si on ne s'empresse d'y courir (2), puisqu'on les achète sans argent et sans aucun échange, et que la volonté de les recevoir suffit pour les obtenir.

1388. Ils crucifièrent en même temps les deux larrons, et dressèrent leurs croix l'une à la droite, l'autre à la gauche de notre Rédempteur, le plaçant au milieu comme

(1) Isa., XII, 3. — (2) *Ibid.*, LV, 1.

celui qu'ils croyaient le plus coupable. Les pontifes et les pharisiens, oubliant les deux scélérats, tournèrent toute leur fureur contre Celui qui était impeccable et saint par nature. Et branlant la tête par moquerie (1), ils jetaient des pierres et de la poussière contre la croix du Seigneur, et contre sa personne sacrée. Ils lui disaient : « Toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi maintenant toi-même; il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même (2). » D'autres disaient : « S'il est le Fils de Dieu, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui. » D'abord les deux larrons se moquaient aussi du divin Sauveur, et lui disaient : « Si tu es le Fils de Dieu, sauve-toi, et sauve-nous avec toi (3). » Les blasphèmes des larrons furent d'autant plus sensibles au Seigneur, qu'ils étaient plus proches de la mort, qu'ils perdaient le mérite du supplice qu'ils subissaient, et qu'étant punis avec justice, ils pouvaient satisfaire en partie pour leurs crimes, comme l'un des deux le fit peu de temps après, profitant de la plus favorable occasion que jamais pécheur ait eue dans le monde.

1389. Lorsque notre auguste Souveraine vit que les Juifs, persistant dans leur perfide envie, s'acharnaient à déshonorer de plus en plus Jésus-Christ crucifié, qu'ils le blasphémaient et le regardaient comme le plus méchant des hommes, et qu'ils juraient de retrancher son nom de la terre des vivants, comme Jérémie l'avait prophétisé (4), son âme fidèle s'enflamma de nouveau du zèle de l'honneur de son Fils et de son Dieu véritable. Et s'étant prosternée devant sa sacrée personne crucifiée, elle l'adora et pria le Père éternel de défendre l'honneur de son Fils unique par des signes si éclatants, que les perfides Juifs en

(1) Matth., XXVII, 39. — (2) *Ibid.*, 42. — (3) *Ibid.*, 44. — (4) Jerem., XI, 19.

fussent confondus et frustrés dans leurs malicieuses intentions. Après avoir fait cette prière au Père, elle s'adressa avec le même zèle et avec le même pouvoir de Reine de l'univers à toutes les créatures irraisonnables qu'il contient, et leur dit : « Créatures insensibles, sorties de la « main du Tout-Puissant, manifestez le sentiment que les « hommes doués de raison refusent stupidement d'éprou- « ver à la vue de sa mort. Cieux, soleil, lune, étoiles, pla- « nètes, arrêtez votre cours, suspendez vos influences en- « vers les mortels. Éléments, altérez vos propriétés; que « la terre perde son repos; que les pierres et les rochers « se brisent. Tombeaux, qui servez de triste demeure aux « morts, ouvrez-vous pour confondre les vivants. Voile « mystique et figuratif du Temple, déchirez-vous par le « milieu, et par ce déchirement annoncez aux incrédules « leur punition, et attestez la vérité de la gloire de leur « Créateur et de leur Rédempteur qu'ils prétendent ob- « scurcir. »

1390. En vertu de cette prière et de ce pouvoir de la bienheureuse Vierge Mère de Jésus-Christ crucifié, la toute-puissance du Très-Haut avait disposé tout ce qui se passa au moment de la mort de son Fils unique. Le Seigneur éclaira et toucha les cœurs de beaucoup de personnes témoins des prodiges qui éclatèrent, et déjà auparavant de plusieurs autres, afin qu'elles reconnussent Jésus crucifié pour saint et juste, et pour le véritable Fils de Dieu, comme le centenier et un grand nombre d'autres qui s'en retournèrent du Calvaire en frappant leur poitrine de douleur, ainsi que le racontent les évangélistes (1). Il n'y eut pas que ceux qui avaient entendu et embrassé sa doctrine qui le reconnurent; il y en eut une foule d'autres qui ne l'avaient

(1) Matth., XXVII, 54; Luc., XXIII, 48.

point connu et qui n'avaient pas vu ses miracles. Par l'effet de cette même prière, Pilate fut inspiré de ne point changer le titre de la croix que l'on avait déjà inscrit au-dessus de la tête du Seigneur en trois langues, c'est-à-dire en hébreu, en grec et en latin. Et quoique les Juifs insistassent auprès du juge pour que l'inscription ne portât point *Jésus de Nazareth roi des Juifs*, mais seulement *qui se qualifiait roi des Juifs* (1), Pilate répondit: « Ce qui est écrit demeurera écrit, » et ne voulut point la changer (2). Toutes les autres créatures insensibles obéirent, par la volonté divine, à l'ordre de la très-pure Marie. Et tous les prodiges que les évangélistes racontent (3), arrivèrent entre midi et trois heures du soir, ou la neuvième heure en laquelle le Sauveur expira. Le soleil s'obscurcit; les planètes changèrent leurs influences; les cieux et la lune interrompirent leurs mouvements; les éléments se troublèrent; la terre trembla; plusieurs montagnes se fendirent; les pierres se brisèrent les unes contre les autres; les tombeaux s'ouvrirent, d'où les corps de certaines personnes qui étaient mortes ressuscitèrent. Le bouleversement de tout ce qui est visible et élémentaire fut si extraordinaire, qu'il se fit sentir dans toutes les parties du monde. Les Juifs qui étaient à Jérusalem furent saisis d'étonnement et d'effroi; néanmoins leur perfidie et leur malice extrême les rendirent indignes de connaître la vérité que toutes les créatures insensibles leur publiaient.

1391. Les soldats qui crucifièrent notre Sauveur Jésus-Christ, et à qui appartenait comme exécuteurs la dépouille des justiciés, convinrent entre eux de partager les habits de l'innocent Agneau. Ils firent quatre parts du manteau ou surtout qu'il avait quitté lors de la cène pour laver les

(1) Joan., XIX, 21. — (2) *Ibid.*, 22. — (3) Luc., XXIII, 45; Matth., XXVII, 51 et 52.

pieds à ses apôtres, et qu'ils avaient, par une disposition divine, porté au Calvaire; et chacun d'eux eut la sienne, car ils étaient quatre (1). Mais ils ne voulurent point couper la tunique sans couture (2), la Providence l'ordonnant de la sorte dans des vues fort mystérieuses; c'est pourquoi ils tirèrent au sort à qui elle resterait; et elle fut cédée à celui auquel le sort la fit échoir, de sorte que ce que dit David dans le psaume vingt-unième (3) fut accompli à la lettre. Les saints docteurs expliquent les mystères que cachait cette conduite de la divine Providence, qui ne permit point que cette tunique fût coupée; et entre autres choses elle voulut nous signifier que, quoique les Juifs déchirassent par les coups et par les plaies la très-sainte humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui recouvrait la Divinité, ils ne purent néanmoins pas atteindre ni blesser celle-ci par la Passion; et celui à qui écherra l'heureux sort d'être justifié en participant à cette même Passion, entrera un jour dans la pleine et entière possession et jouissance de la Divinité.

1392. Or, comme la sainte croix était le trône royal de Jésus-Christ et la chaire d'où il voulait enseigner la science de la vie, confirmant, lorsqu'il y fut élevé, sa doctrine par son exemple, il prononça cette parole, en laquelle il renferma tout ce que la charité et la perfection ont de plus sublime : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font* (4). Notre divin Maître s'appropria ce précepte de la charité et de l'amour fraternel en l'appelant sien (5). Et pour preuve de cette vérité qu'il avait enseignée, il en pratiqua le précepte sur la croix non-seulement en aimant ses ennemis et en leur pardonnant (6), mais aussi en représentant leur ignorance pour les disculper, au moment

(1) Joan., XIX, 23. — (2) *Ibid.*, 24. — (3) Ps. XXI, 19. — (4) Luc., XXIII, 34. — (5) Joan., XV, 12. — (6) Matth., V, 44.

même où leur malice était arrivée au plus haut degré auquel pussent atteindre les hommes, puisqu'elle leur avait fait persécuter, et crucifier, et blasphémer leur Dieu et leur Rédempteur. Telle fut l'ingratitude humaine après tant de lumières, d'instructions et de bienfaits, et telle fut l'ardente charité de notre adorable Sauveur en retour des tourments, des épines, des clous, de la croix et de tant de cruels outrages. O amour incompréhensible! ô douceur ineffable! ô patience que les hommes ne sauraient jamais concevoir, que les anges admirent et que les démons redoutent! L'un des deux larrons, appelé Dismas, comprit quelque chose de ce mystère, et l'intercession de la bienheureuse Vierge opérant en même temps, il fut éclairé d'une lumière intérieure qui lui fit connaître son Rédempteur et son Maître à cette première parole qu'il dit sur la croix. Et, touché d'une véritable contrition de ses péchés, il se tourna vers son compagnon et lui dit : *Quoi! tu ne crains pas Dieu, quand tu es condamné au même supplice? Pour nous, c'est avec justice, puisque nous souffrons la peine due à nos crimes; mais celui-ci n'a commis aucun mal* (1). Et s'adressant ensuite à notre Sauveur, il lui dit : *Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez dans votre royaume* (2).

1393. Cet heureux voleur, le centenier, et les autres qui confessèrent Jésus-Christ sur la croix, furent les premiers à ressentir les effets de la rédemption. Mais le plus heureux de tous, ce fut Dismas, qui mérita d'entendre la seconde parole que dit le Seigneur : *Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis* (3). O bienheureux voleur, qui seul avez obtenu cette parole si désirée de tous les justes de la terre! Les anciens pa-

(1) Luc., XXIII, 40 et 41. — (2) *Ibid.*, 42. — (3) *Ibid.*, 43.

triarches et les prophètes n'ont pas eu le bonheur de l'entendre, s'estimant fort heureux de descendre dans les limbes, et d'y attendre pendant le cours de plusieurs siècles le paradis que vous avez obtenu en un moment par le plus beau trait de votre métier. Naguère vous voliez le bien d'autrui et les choses terrestres, et vous ravissez maintenant le ciel des mains de son Maître! Mais vous l'emportez avec justice, et il vous le donne par grâce : vous avez été le dernier disciple de sa doctrine pendant sa vie, et le premier à la pratiquer après l'avoir ouïe. Vous avez aimé et corrigé votre frère; vous avez reconnu votre Créateur; vous avez repris ceux qui blasphémaient; vous avez imité votre adorable Maître en souffrant avec patience; vous l'avez prié avec humilité de se souvenir de vos misères comme rédempteur; et il a récompensé vos désirs comme glorificateur, en vous accordant sans délai la récompense qu'il vous a méritée, à vous et à tous les mortels.

1394. Le bon larron justifié, Jésus jeta ses doux regards sur sa Mère affligée, qui se tenait au pied de la croix avec saint Jean; et s'adressant d'abord à sa Mère, il lui dit : *Femme, voilà votre fils* (1); puis, s'adressant à l'Apôtre, il lui dit : *Voilà votre mère* (2). Le Seigneur appela la sainte Vierge du nom de femme, et non de celui de mère, parce qu'il aurait été sensiblement consolé en prononçant ce dernier nom si plein de douceur, et ne voulut pas se donner cette consolation au milieu de ses plus grandes souffrances, comme je l'ai déjà fait remarquer, parce qu'il avait renoncé à tout ce qui pouvait adoucir ses peines. Mais en l'appelant femme, il lui dit intérieurement : Femme bénie entre toutes les femmes (3), la plus

(1) Joan., XIX, 26. — (2) *Ibid.*, 27. — (3) Luc., I, 42.

prudente entre les enfants d'Adam; femme forte et confiante (1), exempte de tout péché, toujours fidèle en mon amour, toujours assidue à mon service; femme dont la charité n'a pu être éteinte ni troublée par les eaux amères de la Passion (2) : je m'en vais à mon Père, et je ne puis désormais vous faire compagnie; mon disciple bien-aimé vous assistera, il vous servira comme sa mère, et sera votre fils. Notre auguste Reine entendit tout cela. Et dès cette heure le saint apôtre la reçut pour sienne, favorisé de nouvelles lumières pour mieux connaître et estimer davantage la plus parfaite créature que la Divinité eût créée après l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi éclairé, il l'honora et la servit tout le reste de la vie de cette grande Reine, comme je le dirai plus loin. Elle le prit aussi pour son fils avec une humble obéissance, et lui promit dès lors une sollicitude toute maternelle, sans que les douleurs extrêmes de la Passion empêchassent son cœur magnanime de pourvoir à tout; car elle faisait toujours ce que la perfection et la sainteté ont de plus sublime, sans en omettre la moindre chose.

1395. Il était environ la neuvième heure du jour, bien que les ténèbres et le deuil de la nature parussent déjà faire régner la confusion de la nuit, quand notre Sauveur Jésus-Christ prononça d'une voix éclatante et forte la quatrième parole, que tous les spectateurs purent entendre : *Mon Dieu*, dit-il, *mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé* (3)? Quoique le Seigneur dît ces paroles en la langue hébraïque, elles ne furent pas comprises de tous. Et comme les premiers mots en cette langue étaient, *Éli, Éli*, quelques-uns s'imaginèrent qu'il appelait Élie : quelques autres dirent en se moquant : « Voyons si Élie viendra mainte-

(1) Prov., XXXI, 10. — (2) Cant., VIII, 7. — (3) Matth., XXVII, 46.

nant le délivrer de nos mains (1). » Mais le mystère de ces paroles de Jésus-Christ fut aussi profond que caché aux Juifs et aux Gentils; car elles comportent plusieurs sens que les docteurs sacrés leur ont donnés. Ce qui m'a été expliqué, c'est que le délaissement de Jésus-Christ ne consista point en ce que la Divinité s'éloigna de la très-sainte humanité par la dissolution de l'union substantielle hypostatique, ni par la suspension de la vision béatifique de son âme; car l'humanité eut ces deux unions avec la Divinité dès l'instant qu'elle fut conçue dans le sein virginal de l'auguste Marie par l'opération du Saint-Esprit; et la Divinité n'a jamais délaissé ce à quoi elle s'est une fois unie. Telle est la vraie et catholique doctrine. Il est également certain que la très-sainte humanité fut abandonnée de la Divinité, en ce qu'elle ne fut point préservée par elle de la mort et des douleurs de la Passion. Mais le Père éternel ne la délaissa point entièrement, en ce qui regarde le soin de son honneur, puisqu'il le défendit avec éclat par le désordre de toutes les créatures insensibles, qui pleurèrent sa mort. Il y a encore un autre délaissement que notre Sauveur Jésus-Christ exprima par cette plainte, qui naissait de la charité immense qu'il avait pour les hommes, et ce délaissement fut celui des réprouvés; il se plaignit de ceux-ci à la dernière heure de sa vie, comme dans la prière qu'il fit au jardin, où son âme très-sainte fut saisie de cette tristesse mortelle que j'ai dépeinte ci-dessus; parce qu'offrant une rédemption si abondante pour tout le genre humain, elle ne devait point être efficace dans les réprouvés, et qu'il s'en trouverait privé au sein du bonheur éternel, pour lequel il les avait créés et rachetés : et comme c'était un décret de la volonté éternelle du Père, il se plaignit

(1) Matth., XXVII, 49.

amoureusement et avec douleur, quand il dit : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé?* entendant parler de la compagnie des réprouvés.

1396. Comme le plus grand témoignage de ces sentiments, le Seigneur ajouta aussitôt la cinquième parole, et dit : *J'ai soif* (1). Les douleurs de la Passion pouvaient causer à notre adorable Sauveur une soif naturelle. Mais ce n'était pas alors le moment de la faire connaître et de l'apaiser, et le divin Maître, sachant qu'il était sur le point d'expirer, n'en aurait rien dit, sans quelque dessein mystérieux. Il désirait avec ardeur que les captifs enfants d'Adam ne refusassent point la liberté qu'il leur méritait, et qu'il leur offrait. Il désirait que tous répondissent à ses soins charitables par la foi et par l'amour qu'ils lui devaient; qu'ils reçussent ses mérites et ses douleurs, sa grâce et son amitié, qu'ils pouvaient acquérir en participant et à ses mérites et à ses souffrances; et qu'ils ne perdissent point leur félicité éternelle, qu'il leur laissait pour héritage, s'ils voulaient la recevoir et la mériter. Voilà quelle était la soif de notre divin Maître, et il n'y eut alors que la bienheureuse Marie qui la comprit parfaitement; c'est pour cette raison qu'elle appela intérieurement avec la charité la plus vive les pauvres, les humbles, les êtres affligés, méprisés et persécutés, afin qu'ils s'approchassent du Seigneur, et qu'ils apaisassent en partie cette soif, puisqu'il n'était pas possible de l'apaiser entièrement. Mais les perfides Juifs et les bourreaux, pour témoigner davantage leur funeste endurcissement, présentèrent par dérision au Seigneur une éponge trempée dans le fiel et le vinaigre, et l'ayant attachée au bout d'une canne, ils la lui portèrent à la bouche, afin qu'il en bût (2), accomplissant la

(1) Joan., XIX, 28. — (2) *Ibid.*, 29.

prophétie de David, qui dit : *Dans ma soif ils m'ont présenté du vinaigre à boire* (1). Notre très-patient Seigneur en goûta, et même il en but quelque peu, pour montrer par ce mystère qu'il tolérait la damnation des réprouvés. Mais à la prière de sa très-sainte Mère, il cessa presque aussitôt d'en prendre; parce qu'étant la Mère de la grâce, elle devait en être aussi la porte, et la médiatrice de ceux qui profiteraient de la Passion et de la rédemption.

1397. Ensuite le Sauveur prononça avec le même mystère la sixème parole : *Consummatum est* (2). J'ai maintenant accompli l'œuvre pour laquelle je suis venu du ciel. J'ai accompli la rédemption des hommes et la volonté de mon Père éternel, qui m'a envoyé pour souffrir et mourir pour le salut des hommes. J'ai accompli les Écritures, les prophéties, les figures du vieux Testament, et le cours de la vie passible et mortelle que j'ai reçue dans le sein de ma Mère. Je laisse dans le monde mon exemple, ma doctrine, mes sacrements, et les remèdes propres à guérir les maux que le péché a causés. J'ai satisfait à la justice de mon Père éternel pour la dette de la postérité d'Adam. J'ai enrichi mon Église pour remédier aux péchés que les hommes commettront; et en ce qui concernait ma mission de réparateur, j'ai achevé avec une entière perfection l'œuvre de mon avénement au monde, et j'ai jeté dans l'Église militante le fondement solide de l'édifice de l'Église triomphante, que personne ne pourra ni ébranler ni changer. Tous ces mystères sont renfermés dans ces paroles : *Consummatum est.*

1398. L'œuvre de la rédemption du genre humain ayant été entièrement achevée, il fallait que, comme le Verbe était sorti de son Père pour s'incarner et vivre d'une

(1) Ps. LXVIII, 22. — (2) Joan., XIX, 30.

vie mortelle dans le monde (1), il s'en allât par la perte de cette vie à son Père avec l'immortalité. C'est pour cela que Jésus-Christ notre Sauveur dit la dernière parole : *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains* (2). Le Seigneur prononça ces mots d'une voix forte, de sorte que tous les assistants les entendirent; et quand il voulut les prononcer, il leva les yeux au ciel, comme s'adressant à son Père éternel, et après le dernier mot, il baissa de nouveau la tête et rendit l'esprit. Par la vertu divine de ces dernières paroles, Lucifer et tous les démons furent précipités dans les abîmes, où ils demeurèrent tous abattus, comme je le dirai dans le chapitre suivant. L'invincible Reine, la Maîtresse des vertus pénétra toute la profondeur de ces mystères, comme Mère du Sauveur et coadjutrice de sa Passion, au delà de ce que toutes les créatures ensemble en peuvent concevoir. Et afin qu'elle participât en tout à cette même Passion, il fallait que, comme elle avait ressenti les douleurs qui répondaient à celles de son très-saint Fils, elle souffrît aussi, sans mourir, les peines qu'eut le Seigneur à l'instant de sa mort. Que si elle ne mourut point, c'est que Dieu lui conserva la vie par un miracle qui fut plus grand que les autres par lesquels il la lui avait conservée dans tout le cours de la Passion. Car cette dernière douleur fut beaucoup plus intense et plus vive que les autres; et nous pouvons dire que tout ce que les hommes ont enduré depuis le commencement du monde ne saurait égaler ce que la bienheureuse Marie souffrit dans la Passion. Elle resta au pied de la croix jusqu'au soir, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on ensevelit le corps sacré du Sauveur, comme je le dirai dans la suite; et en récompense de cette der-

(1) Joan., XVI, 28. — (2) Luc., XXIII, 46.

nière douleur, le peu d'être terrestre qui animait son corps virginal fut encore spiritualisé d'une manière spéciale.

1399. Les saints évangélistes n'ont pas écrit les autres mystères cachés que notre Rédempteur Jésus-Christ opéra sur la croix; et les catholiques ne peuvent former, à cet égard, que les prudentes conjectures qu'ils tirent de la certitude infaillible de la foi. Mais entre ceux qui m'ont été découverts en cette histoire et en cette partie de la Passion, il y a une prière que le Sauveur fit au Père éternel avant de prononcer les sept paroles dont les évangélistes font mention. Je l'appelle une prière, parce qu'il s'adressa au Père éternel, quoique ce fût plutôt un testament qu'il fit en qualité de véritable et très-sage Père de la grande famille du genre humain, que son Père lui avait recommandée. En effet, la raison naturelle enseigne que le chef d'une famille et le possesseur d'un bien quelconque ne serait pas un prudent administrateur, et négligerait les devoirs de sa position, s'il ne déclarait à l'heure de sa mort la manière dont il entend disposer de ses biens et régler les intérêts de sa famille, afin que ses héritiers et ses successeurs sachent ce qui revient à chacun d'eux, sans être obligés de se disputer, et qu'ils entrent ensuite en possession légitime et paisible de leur part d'héritage; c'est pour cela que les hommes du siècle font leurs testaments quand ils se portent bien, pour éviter toute inquiétude à leurs derniers moments. Les religieux eux-mêmes se désapproprient de l'usage des choses qu'ils ont; car tout ce qui est terrestre pèse beaucoup à l'heure de la mort, et les soucis qui en naissent empêchent l'âme de s'élever librement à son Créateur. Sans doute, les choses terrestres n'étaient pas capables d'embarrasser notre Sauveur, puisqu'il n'en possédait aucune, et d'ailleurs elles n'auraient

pu gêner sa puissance infinie; néanmoins il était convenable qu'il disposât alors des trésors spirituels et des dons qu'il avait acquis pour les hommes pendant le cours de sa vie.

1400. Le Seigneur attaché à la croix disposa de ces biens éternels, faisant connaître ceux à qui ils devaient appartenir et qui devaient être ses légitimes héritiers, et ceux qu'il déshéritait, ainsi que les causes de la différence de leur sort. Il s'entretint de tout cela avec son Père éternel, comme souverain Seigneur et très-juste juge de toutes les créatures; car les secrets de la prédestination des saints et de la réprobation des impénitents étaient renfermés dans ce Testament, qui fut fermé et cacheté pour les hommes. Seule, la bienheureuse Marie eut le privilége de l'entendre, parce que non-seulement elle pénétrait toutes les opérations de l'âme très-sainte de Jésus-Christ, mais elle était encore son héritière universelle, constituée la maîtresse de tout ce qui est créé. Coadjutrice de la rédemption, elle devait être aussi l'exécutrice testamentaire qui présiderait à l'accomplissement des volontés de ce Fils, qui mit toutes choses entre les mains de sa Mère, de même que le Père éternel les avait mises entre les siennes (1), et en cette qualité elle devait être chargée de distribuer les trésors acquis par son Fils et lui appartenant, tant à raison de son titre que de ses mérites infinis. Cette connaissance m'a été donnée comme faisant partie de cette histoire, afin de faire mieux ressortir la dignité de notre auguste Reine, et que les pécheurs recourent à elle comme à la dépositaire des richesses dont son Fils notre Rédempteur veut rendre compte à son Père éternel : car tous nos secours doivent être tirés du dépôt de la très-pure Marie, et

(1) Joan., XIII, 3.

c'est elle qui doit les distribuer de ses mains charitables et libérales.

Testament que fit sur la croix Jésus-Christ notre Sauveur, priant son Père éternel.

1401. Après que la sainte croix eut été dressée sur le Calvaire, le Verbe incarné qui y était attaché dit intérieurement à son Père, avant de prononcer aucune des sept paroles : « Mon Père, Dieu éternel, je vous glorifie de cette croix où je suis, et je vous honore par le sacrifice de mes douleurs, de ma passion et de ma mort, vous bénissant de ce que, par l'union hypostatique de la nature divine, vous avez élevé mon humanité à la suprême dignité du Christ, Dieu et homme, oint par votre Divinité même. Je vous glorifie pour la plénitude de tous les dons possibles de grâce et de gloire que vous avez communiqués à mon humanité dès l'instant de mon incarnation ; et je reconnais que vous m'avez donné dès ce moment l'empire universel sur toutes les créatures dans l'ordre de la grâce et dans l'ordre de la nature pour toute l'éternité (1); que vous m'avez établi Maître des cieux et des éléments, du soleil, de la lune, des étoiles, du feu, de l'air, des mers, de la terre, et de toutes les créatures sensibles et insensibles qui s'y trouvent; de la révolution des siècles, des jours et des nuits, soumettant tout à mon pouvoir absolu; que vous m'avez fait le Chef, le Roi et le Seigneur des anges et des hommes, pour les gouverner et pour récompenser les bons et punir les méchants (2) ; qu'à cet effet vous m'avez donné la toute-puissance et les

(1) Matth., XXVIII, 18. — (2) Ephes. I, 21 ; Joan., V, 22.

clefs de l'abîme (1), depuis les hauteurs du ciel jusque dans les profondeurs des enfers; que vous avez remis entre mes mains la justification éternelle des hommes, leurs empires, leurs royaumes et leurs principautés, les grands et les petits, les pauvres et les riches, et tous ceux qui sont capables de votre grâce et de votre gloire; enfin, que vous m'avez établi le Justificateur, le Rédempteur et le Glorificateur universel de tout le genre humain (2), le Seigneur de la mort et de la vie, de tous ceux qui sont nés, de la sainte Église et de ses trésors, des Écritures, des mystères, des sacrements, des secours, des lois, et des dons de la grâce : vous avez remis, mon Père, toutes choses entre mes mains (3), et les avez subordonnées à ma volonté, et c'est pour cela que je vous bénis, que je vous exalte, que je vous glorifie.

1402. Maintenant, Père éternel, que je sors de ce monde pour m'en aller à votre droite par la mort que je vais souffrir sur la croix, et que j'ai accompli par elle et par ma passion la rédemption des hommes que vous m'avez confiée, je demande, mon Dieu, que cette croix soit le tribunal de notre justice et de notre miséricorde. Je veux juger, pendant que j'y suis attaché, ceux pour qui je donne la vie. Et justifiant ma cause, je veux disposer des trésors de mon avénement au monde, de ma passion et de ma mort; afin de déterminer dès maintenant ce qui est dû aux justes ou aux réprouvés, à chacun selon les œuvres par lesquelles il m'aura témoigné son amour ou son mépris. J'ai cherché, Seigneur, tous les hommes, je les ai tous appelés à mon amitié et à ma grâce, et j'ai travaillé sans cesse pour eux dès l'instant que j'ai pris chair humaine; j'ai souffert toute sorte de peines, de fa-

(1) Apoc., XX, 1. — (2) I Cor., I, 30. — (3) Joan., XIII, 3.

tigues, d'injures, d'opprobres; j'ai subi une flagellation ignominieuse, et ai porté la couronne d'épines; enfin je vais mourir de la mort cruelle de la croix; j'ai imploré votre miséricorde infinie pour tous; je vous ai sollicité en faveur de tous par mes veilles, par mes jeûnes et par mes travaux; je leur ai enseigné le chemin de la vie éternelle; et autant que cela peut dépendre de ma volonté, je veux l'accorder à tous, comme je l'ai méritée pour tous, sans en excepter ni en exclure aucun; c'est pour tous que j'ai établi la loi de grâce; et l'Église, dans le sein de laquelle ils pourront se sauver, durera toujours, sans que personne puisse l'ébranler.

1403. Mais nous connaissons, mon Père, dans notre prescience, que par leur malice et leur dureté tous les hommes ne veulent pas recevoir notre salut éternel, ni se prévaloir de notre miséricorde, ni marcher dans le chemin que je leur ai frayé par ma vie, par mes œuvres et par ma mort; mais qu'ils veulent arriver, par les voies de l'iniquité, jusqu'à la damnation. Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont très-équitables (1); il est juste aussi, puisque vous m'avez établi juge des vivants et des morts (2), des bons et des méchants, que je décerne aux justes la récompense qu'ils ont méritée en me servant et m'imitant, et que j'inflige aux pécheurs le châtiment de leur obstination perverse : que ceux-là aient part avec moi à mes biens, et que ceux-ci soient privés de mon héritage, qu'ils n'ont pas voulu accepter. Or, mon Père éternel, en votre nom et au mien, et pour vous rendre gloire, je vais faire les dernières dispositions de ma volonté humaine, qui est conforme à ma volonté éternelle et divine. Je veux en premier lieu nommer ma très-pure

(1) Ps. CXVIII, 137. — (2) Act., X, 42.

Mère qui m'a donné l'être humain, et la constituer mon héritière unique et universelle de tous les biens de la nature, de la grâce et de la gloire qui m'appartiennent, afin qu'elle en soit la maîtresse avec un plein pouvoir; je lui accorde actuellement tous ceux de la grâce, qu'elle peut recevoir dans sa condition de simple créature, et je lui promets ceux de la gloire dans l'avenir. Je veux aussi qu'elle soit maîtresse des anges et des hommes; qu'elle ait sur eux un empire absolu, que tous lui obéissent et la servent, que les démons la craignent et lui soient assujettis, et que toutes les créatures privées de raison et de sentiment lui soient soumises, les cieux, les étoiles, les planètes, les éléments et tous les êtres vivants, oiseaux, poissons et animaux que l'univers contient : je la rends maîtresse de tout, et veux que tous la sanctifient et l'exaltent avec moi. Je veux encore qu'elle soit la dépositaire et la dispensatrice de tous les biens que les cieux et la terre renferment. Ce qu'elle ordonnera et disposera dans l'Église à l'égard des hommes mes enfants sera confirmé dans le ciel par les trois personnes divines, et nous accorderons selon sa volonté tout ce qu'elle demandera pour les mortels, maintenant et toujours.

1404. Je déclare que le suprême ciel appartient aux anges, qui ont obéi à votre sainte et juste volonté, afin qu'il soit leur demeure propre et éternelle; et que là leur appartiennent également la jouissance et la claire vision de notre Divinité. Je veux qu'ils en jouissent par une possession éternelle, en notre amitié et en notre compagnie. Je leur prescris de reconnaître ma Mère pour leur Reine et leur Maîtresse légitime, de la servir, de l'accompagner, de l'assister en tout lieu et en tout temps, et de lui obéir en tout ce qu'elle voudra leur commander. Quant aux démons qui ont été rebelles à notre parfaite

et sainte volonté, je les bannis de notre vue et de notre compagnie; je les condamne de nouveau à notre indignation et à la privation éternelle de notre amitié et de notre gloire, et de la vue de ma Mère, des saints et des justes mes amis. Je leur assigne pour demeure perpétuelle l'enfer, qui est le centre de la terre, et le lieu le plus éloigné de notre trône céleste, où ils seront privés de la lumière, et dans l'horreur des ténèbres palpables (1). Et je déclare que c'est là la part d'héritage qu'ils ont choisie par leur obstination et par leur orgueil, en s'élevant contre l'Être divin et contre ses ordres; et je les condamne à être tourmentés dans ces antres ténébreux par un feu éternel qui ne s'éteindra jamais.

1405. Par toute la plénitude de ma volonté, j'appelle, je choisis, et je tire de la nature humaine entière tous les justes et tous les prédestinés qui, par ma grâce et par mon imitation, doivent être sauvés en accomplissant ma volonté et observant ma sainte loi. Ce sont ceux que je nomme en premier lieu (après ma bienheureuse Mère) les héritiers de toutes mes promesses, de mes mystères, de mes bénédictions, des trésors de mes sacrements, des secrets de mes Écritures, de mon humilité, de ma douceur, des vertus de foi, d'espérance et de charité, de prudence, de justice, de force et de tempérance, de mes dons, de mes faveurs, de ma croix, de mes souffrances, de mes opprobres, de mes humiliations et de ma pauvreté. Ce sera là leur partage en la vie passagère. Et comme ils en doivent faire eux-mêmes le choix par leurs bonnes œuvres, je le leur destine en gage de mon amitié, parce que je l'ai choisi pour moi-même, afin qu'ils le choisissent à leur tour avec joie. Je leur promets ma protection, mes inspira-

(1) Jud., 6.

tions, mes faveurs, mes secours, mes dons, et la justification, selon leurs dispositions et leur amour : car je serai pour eux un père, un frère, un ami (1), et ils seront mes enfants, mes élus et mes bien-aimés; et comme tels, je les institue légataires de tous mes mérites et de tous mes trésors sans aucune réserve de ma part. Je veux qu'ils obtiennent de ma sainte Église et puisent dans mes sacrements tout ce qu'ils se rendront capables de recevoir; qu'ils puissent recouvrer la grâce s'ils la perdent, et regagner mon amitié en se baignant et se purifiant de plus en plus dans mon sang; que l'intercession de ma Mère et de mes saints leur serve dans tous leurs besoins, qu'elle les adopte pour ses enfants et les protége comme siens; que mes anges les gardent, les conduisent et les défendent; qu'ils les portent dans leurs mains, de peur qu'ils ne trébuchent, et, en cas de chute, qu'ils les aident à se relever (2).

1406. Je veux que mes justes et mes élus dominent sur les réprouvés et sur les démons, et que mes ennemis les craignent et leur soient assujettis; que toutes les créatures les servent; que les cieux, les planètes, les étoiles et leurs influences les conservent; que la terre, les éléments, tous les animaux et toutes les autres créatures, qui sont à moi et qui me servent, les entretiennent comme mes enfants et mes amis, et que leur bénédiction soit dans la rosée du ciel et dans la graisse de la terre (3). Je veux moi-même prendre mes délices au milieu d'eux (4), leur communiquer mes secrets, converser intimement et demeurer avec eux dans l'Église militante sous les espèces du pain et du vin, en gage infaillible de la félicité et de la gloire éternelles que je leur promets, et dont je les fais hé-

(1) II Cor., VI, 18. — (2) Ps. XC, 11 et 12. — (3) I Cor., III, 22; Sap., XVI, 24; Genes., XXVII, 39. — (4) Prov., VIII, 31.

ritiers, afin qu'ils en jouissent à jamais avec moi dans le ciel d'une possession inamissible.

1407. Quant à ceux que notre volonté rejette et réprouve (bien qu'ils fussent créés pour une plus haute fin), je consens à leur attribuer comme leur partage en cette vie passagère, la concupiscence de la chair et des yeux, l'orgueil et tous ses effets (1); je permets qu'ils se rassasient de la poussière de la terre, c'est-à-dire de ses richesses, des vapeurs et de la corruption de la chair, de ses plaisirs, des vanités et des pompes mondaines. Pour en acquérir la possession, ils n'ont cessé d'employer tous les efforts de leur volonté; ils y ont appliqué leurs sens, leurs facultés, les dons et les bienfaits que nous leur avons accordés; et ils ont eux-mêmes choisi volontairement l'erreur et rejeté la vérité que je leur ai enseignée dans ma sainte loi (2). Ils ont renoncé à celle que j'ai écrite dans leur propre cœur, et à celle que ma grâce leur a inspirée; ils ont méprisé ma doctrine et mes bienfaits; ils se sont ligués avec mes ennemis et les leurs; ils ont accueilli leurs mensonges et aimé la vanité; ils se sont plu aux injustices, à la vengeance et aux projets de l'ambition; ils n'ont cessé de persécuter les pauvres, d'humilier les justes, de railler les simples et les innocents; ils ont cherché leur propre gloire et aspiré à s'élever au-dessus des cèdres du Liban (3), dans la loi de l'iniquité qu'ils ont observée.

1408. Puisqu'ils ont fait tout cela en dépit de notre bonté divine, qu'ils ont persisté dans leur malice opiniâtre et renoncé au droit d'enfants que je leur ai acquis, je les déshérite de mon amitié et de ma gloire. De même donc qu'Abraham éloigna de lui les enfants des esclaves

(1) I Joan., II, 16. — (2) Rom., II, 8; Ps. IV, 3. — (3) Ps. XXXVI, 35.

avec quelques présents, et réserva tout son bien pour Isaac, fils de Sara, qui était né libre (1), de même j'exclus les réprouvés de mon héritage avec les biens passagers et terrestres qu'ils ont eux-mêmes choisis. Mais en les repoussant de notre compagnie, de celle de ma Mère, des anges et des saints, je les condamne aux abîmes et au feu éternel de l'enfer, où ils seront en la compagnie de Lucifer et de ses démons, auxquels ils se sont volontairement assujettis, et je les prive, pour notre éternité, de l'espérance du salut. C'est là, mon Père, la sentence que je prononce comme juge et comme chef (2) des hommes et des anges, et le testament que je fais au moment de ma mort pour régler l'effet de la rédemption du genre humain, rendant à chacun ce qui lui est dû en justice selon les œuvres (3), et conformément au décret de votre sagesse incompréhensible et de votre justice très-équitable. » Ainsi parla notre Sauveur crucifié à son Père éternel, et ce mystère fut caché et gardé dans le cœur de la bienheureuse Marie, comme un testament secret et scellé, afin qu'il fût exécuté en temps et lieu, et dès lors même dans l'Église par son intercession, comme il l'avait été précédemment par la prescience divine, dans laquelle le passé et l'avenir sont également présents.

Instruction que m'a donnée notre auguste Maîtresse.

1409. Ma fille, tâchez de n'oublier jamais la connaissance des mystères que je vous ai découverts dans ce chapitre. Je prierai le Seigneur, comme votre Mère et votre

(1) Genes., XXV, 5. — (2) Ephes., IV, 15; Colos., II, 10. — (3) II Tim., IV, 8.

Maîtresse, de graver de sa main divine dans votre cœur les leçons que je vous ai données, afin que tant que vous vivrez vous les ayez constamment présentes à votre esprit. Je veux que ce bienfait vous fasse conserver continuellement le souvenir de Jésus-Christ crucifié, mon très-saint Fils et votre Époux, et que vous n'oubliiez jamais les douleurs qu'il a ressenties sur la croix, et la doctrine qu'il y a enseignée et pratiquée. C'est avec ce miroir que vous devez perfectionner la beauté de votre âme, et apprendre à n'avoir qu'au dedans de vous-même votre éclat et vos charmes, comme la fille du Roi (1), pour que vous marchiez de progrès en progrès, et que vous régniez en qualité d'épouse du souverain Roi. Or ce titre glorieux vous oblige de faire tous vos efforts pour l'imiter, et de vous modeler sur lui autant qu'il vous sera possible avec sa grâce, et ce doit être là le fruit de mes instructions; je veux donc que désormais vous viviez crucifiée avec Jésus-Christ (2), et que vous vous rendiez semblable à cet adorable exemplaire en mourant à la vie terrestre. Je veux que les effets du premier péché soient détruits en vous, que vous ne viviez plus que dans les opérations et les effets de la vertu divine, et que vous renonciez à tout ce que vous avez hérité comme fille du premier Adam, afin d'acquérir l'héritage du second, qui est Jésus-Christ votre Rédempteur et votre Maître.

1410. Votre état doit être une croix fort étroite, où il faut que vous soyez clouée, et non une voie large où vous trouveriez des priviléges et des interprétations qui la rendraient plutôt large et commode qu'assurée et parfaite. L'illusion des enfants de Babylone et d'Adam est de chercher dans leurs différents états des adoucissements à la

(1) Ps. XLIV, 13. — (2) II Cor., V, 15.

loi de Dieu, et de vouloir marchander le salut de leurs âmes pour acheter le ciel à bon compte, même au risque de le perdre, s'il leur en doit coûter la peine de se conformer à la rigueur de la loi divine et de ses préceptes. De là vient qu'ils courent en quête des doctrines et des opinions qui élargissent les voies de la vie éternelle, sans songer que mon très-saint Fils leur a enseigné qu'elles étaient fort étroites (1), et qu'il n'en a point suivi d'autres, afin que personne ne s'imagine pouvoir arriver au bonheur éternel par des voies plus spacieuses et proportionnées aux inclinations d'une chair pervertie par le péché. Ce danger est plus grand pour les ecclésiastiques et les religieux, qui par leur état doivent suivre leur divin Maître et se conformer à sa vie et à sa pauvreté; c'est pour cela qu'ils ont choisi le chemin de la croix; et cependant ils veulent que leurs dignités ou leur profession leur procurent plus de commodités temporelles et de plus grands honneurs qu'ils n'en auraient obtenus dans une autre carrière. Et pour y réussir, ils accommodent à leur gré la croix qu'ils ont promis de porter, de sorte qu'elle ne les empêche pas de vivre fort à l'aise et de mener une vie sensuelle en se fondant sur de simples opinions et sur des interprétations trompeuses. Mais ils connaîtront un jour la vérité de cette sentence du Saint-Esprit qui dit : « Toutes les voies de l'homme lui paraissent droites, mais le Seigneur pèse les cœurs (2). »

1411. Je veux, ma fille, que vous soyez si loin de cette erreur, que vous pratiquiez toujours ce que votre profession présentera de plus rigoureux et de plus étroit; de sorte que vous ne puissiez vous séparer de cette croix ni vous tourner d'un côté ou de l'autre, comme y étant

(1) Matth., VII, 14. — (2) Prov., XXI, 2.

clouée avec Jésus-Christ; car vous devez préférer la moindre obligation de cet état à toutes les commodités temporelles. Il faut que votre main droite soit clouée par l'obéissance, sans que vous vous réserviez un seul mouvement, une seule action, pensée ou parole qui ne soit dirigée par cette vertu. Vous ne devez point vous permettre un geste qui vienne de votre propre volonté, mais vous devez suivre en tout celle de vos supérieurs; il ne faut pas non plus que vous soyez sage à vos propres yeux (1) en quoi que ce soit, mais ignorante et aveugle, afin que vos guides ne trouvent en vous aucune résistance. Celui qui promet, dit le Sage (2), a cloué sa main et se trouve pris par ses paroles. Or vous avez cloué votre main par le vœu d'obéissance, et par cet acte vous vous êtes dépouillée de votre liberté et du droit de dire : Je veux ou je ne veux point. Votre main gauche sera clouée par le vœu de pauvreté, et vous ne conserverez aucune inclination, aucune affection pour aucune des choses qui flattent d'ordinaire les yeux; car, soit dans l'usage, soit dans le désir de ces choses, vous devez imiter fidèlement Jésus-Christ pauvre sur la croix. Vos pieds doivent être cloués par le troisième vœu, celui de chasteté, afin que vous soyez pure, chaste et belle dans toutes vos démarches et dans toutes vos voies. C'est pourquoi vous ne devez point permettre que l'on dise en votre présence aucune parole qui choque la bienséance, ni recevoir aucune image des choses passagères, ni regarder ou toucher aucune créature humaine; vous devrez consacrer tous vos sens et particulièrement vos yeux à la chasteté, et ne vous en servir que pour contempler Jésus crucifié. Vous garderez avec toute sûreté le quatrième vœu de clôture

(1) Prov., III, 7. — (2) *Ibid.*, VI, 1.

dans le côté de mon très-saint Fils; c'est là que je vous en demande l'accomplissement. Et afin que cette doctrine vous paraisse plus douce et ce chemin moins étroit, mettez-vous à considérer en vous-même l'image de mon adorable Fils tout couvert de plaies, accablé d'outrages, cloué sur la croix, et déchiré en toutes les parties de son corps sacré, tel qu'il vous a été représenté. Nous étions, mon très-saint Fils et moi, d'un tempérament plus sensible et plus délicat qu'aucun des enfants des hommes, et nous avons souffert pour eux des tourments affreux, afin qu'ils eussent le courage de se résigner à des peines beaucoup plus légères pour leur propre bien éternel et en retour de l'amour que nous leur avons témoigné. Ils devraient prouver leur reconnaissance en choisissant le chemin des épines et en portant la croix sur les traces de Jésus-Christ pour acquérir la félicité éternelle, puisque c'est là le droit chemin pour y parvenir (1).

CHAPITRE XXIII

Le triomphe que notre Sauveur Jésus-Christ remporta sur le démon et sur la mort étant sur la croix. — La prophétie d'Habacuc, et le conciliabule que les démons tinrent dans l'enfer.

1412. Les sacrés mystères de ce chapitre correspondent à plusieurs autres dont j'ai fait mention en divers endroits de cette histoire. L'un de ces mystères est que Lucifer et ses démons ne parvinrent jamais, dans le cours de la vie et des miracles de notre adorable Sauveur, à connaître

(1) Matth., XVI, 24.

avec une certitude infaillible qu'il était vrai Dieu et Rédempteur du monde, et par conséquent ils ne connaissaient point non plus la dignité de la bienheureuse Marie. La providence de la divine Sagesse disposait les choses de la sorte, afin que tout le mystère de l'incarnation et de la rédemption des hommes s'opérât d'une manière plus avantageuse. Ainsi, quoique Lucifer sût que Dieu se revêtirait de la chair humaine, il ignorait le mode et les circonstances de l'incarnation; et c'est parce qu'il lui fut permis d'en juger selon son orgueil, qu'il se trouva dans une si grande perplexité, tantôt assurant que Jésus-Christ était Dieu à cause des miracles qu'il faisait, et tantôt le niant parce qu'il le voyait pauvre, méprisé, affligé et maltraité. Ébloui par le mobile éclat de ces diverses lumières, il demeura dans le doute jusqu'à ce que notre Sauveur fût crucifié, moment auquel le Dragon infernal devait être, dans la connaissance des mystères du Rédempteur, à la fois convaincu et dompté par la vertu de la Passion et de la mort qu'il avait procurée à sa très-sainte humanité.

1413. Ce triomphe de notre Rédempteur Jésus-Christ s'accomplit d'une manière si sublime et si admirable, que je me trouve dans l'impossibilité de le dépeindre; car il fut tout spirituel, et il ne s'y passa rien que les sens puissent apercevoir. Je voudrais, pour le faire comprendre, que nous nous communiquassions nos pensées les uns aux autres comme les anges, au moyen de cette simple vue intellectuelle par laquelle ils s'entendent entre eux; car il faudrait que nous pussions nous en servir pour manifester et pénétrer cette grande merveille de la Toute-Puissance. J'en dirai pourtant tout ce que je pourrai, persuadée qu'on en découvrira plus par la lumière de la foi qu'on n'en comprendra par mon faible exposé.

1414. On a vu dans le chapitre précédent comment Lucifer et ses démons essayèrent de s'éloigner de notre Sauveur Jésus-Christ et de se jeter dans l'enfer aussitôt qu'il eut pris la croix sur ses épaules sacrées, parce qu'ils sentirent en ce moment la puissance divine les subjuguer avec une plus grande force. Par ce nouveau tourment ils comprirent (le Seigneur le permettant de la sorte) que la mort de cet homme innocent qu'ils avaient tramée, les menaçait de quelque grande perte, et qu'il devait ne pas être un simple mortel. C'est pourquoi ils souhaitaient se retirer et ne plus seconder les Juifs et les bourreaux comme ils l'avaient fait jusqu'alors. Mais la puissance divine les retint et les enchaîna comme des dragons furieux, les forçant, au moyen de l'empire que la bienheureuse Marie avait reçu sur eux, de demeurer et de suivre Jésus-Christ jusqu'au Calvaire. Le bout de cette chaîne invisible fut remis entre les mains de notre auguste Reine, pour qu'elle pût les assujettir et les maîtriser par les vertus de son très-saint Fils, comme des captifs retenus par autant d'anneaux. Ils avaient beau se débattre comme des forcenés, et tenter vainement à diverses reprises de prendre la fuite, ils ne purent surmonter la force irrésistible avec laquelle la bienheureuse Vierge les arrêtait et les contraignait à s'approcher du Calvaire et à se ranger autour de la croix, où elle leur ordonna de rester immobiles jusqu'à la consommation de tant de sublimes mystères qui y étaient opérés pour le salut des hommes et pour la ruine des démons.

1415. Ainsi enchaînés, Lucifer et les autres esprits infernaux se sentirent tellement torturés par le supplice que leur faisait subir la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très-sainte Mère, et tellement consternés par la perspective de la défaite dont ils étaient menacés,

qu'ils eussent voulu chercher une espèce de soulagement dans les ténèbres de l'abîme. Mais comme il ne leur était pas permis de s'y précipiter, ils se pressaient les uns contre les autres et se roulaient comme des insectes épouvantés qui cherchent un abri pour se cacher, quoique leur fureur surpassât celle des plus cruels animaux. C'est là que fut profondément humilié l'orgueil de Lucifer, et que furent confondues les hautes pensées qu'il avait d'établir son trône au-dessus des étoiles (1), et d'absorber les plus pures eaux du Jourdain (2). A quelle impuissance était réduit celui qui avait si souvent prétendu bouleverser tout l'univers! Dans quel honteux abattement était tombé celui qui avait trompé tant d'âmes par ses fausses promesses ou par ses menaces! Comme ce malheureux Aman était troublé à la vue de la potence qu'il avait préparée pour son ennemi Mardochée (3)! Quelle confusion fut la sienne quand il vit la véritable Esther, l'auguste Marie solliciter le salut de son peuple, et demander que le traître fût dépouillé de son ancienne grandeur, et puni du châtiment qu'il s'était attiré par l'excès de son orgueil (4)! C'est là que notre invincible Judith vainquit l'ennemi superbe dont elle abattit la tête altière (5). Je saurai maintenant, ô Lucifer, que ton arrogance et ta présomption surpassent tes forces (6). Comment es-tu déjà tout rempli de vers et rongé de la teigne, toi qui paraissais si brillant? Comment es-tu plus opprimé que les nations que tu frappais de tes plaies (7)? Ah! désormais je ne craindrai plus tes vaines menaces, et je ne me laisserai plus tromper par tes mensonges, car je te vois affaibli, dompté, et sans aucun pouvoir.

1416. Il était déjà temps que le Maître de la vie vain-

(1) Isa., XIV, 13. — (2) Job., XL, 18. — (3) Esth., VII, 9. — (4) *Ibid.*, 9. — (5) Jud., XIII, 10. — (6) Isa., XVI, 6. — (7) *Ibid.*, XIV, 12.

quit l'antique serpent. Et comme il devait remporter cette victoire en lui faisant connaître la vérité qu'il ignorait, et qu'ici l'aspic venimeux ne pouvait point fermer les oreilles à la voix de l'enchanteur (1), le Seigneur commença à prononcer sur la croix les sept paroles, en permettant à Lucifer et à ses démons d'en pénétrer le sens mystérieux : car c'est en leur accordant l'intelligence qu'il voulait triompher d'eux, du péché et de la mort, et les dépouiller de la tyrannie qu'ils exerçaient sur tout le genre humain. Or le Sauveur prononça la première parole : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font* (2). A cette prière, les princes des ténèbres connurent avec certitude que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'adressait au Père éternel, et qu'il était son Fils naturel, et vrai Dieu avec lui et avec le Saint-Esprit; qu'homme parfait, il recevait volontairement en sa très-sainte humanité, unie à la divinité, la mort pour racheter tout le genre humain, et qu'il promettait par ses mérites infinis aux enfants d'Adam et même à ceux qui le crucifiaient, sans en excepter aucun, le pardon général de tous leurs péchés, pourvu qu'ils profitassent de leur rédemption et voulussent se l'appliquer pour leur remède. Cette connaissance provoqua chez tous les esprits rebelles un si violent accès de dépit et de rage, qu'ils voulurent à l'instant s'élancer avec impétuosité au fond des enfers; mais ils s'épuisaient en vains efforts pour y parvenir, car notre puissante Reine les retenait.

1417. Dans la seconde parole que le Seigneur adressa à l'heureux voleur : *Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis* (3), les démons découvrirent le fruit de la rédemption en la justification des pécheurs, et la fin dernière de cette même rédemption en

(1) Ps. LVII, 5. — (2) Luc., XXIII, 34 — (3) *Ibid.*, 43.

la glorification des justes ; et ils comprirent que dès lors les mérites de Jésus-Christ commençaient à opérer avec une nouvelle force ; que par ces mêmes mérites allaient s'ouvrir les portes du paradis, qui avaient été fermées par le péché ; et que les hommes entreraient dans le ciel pour y jouir du bonheur éternel et y occuper les places auxquelles les démons étaient dans l'impossibilité d'arriver. Par là ils reconnurent la puissance que le Sauveur avait d'appeler les pécheurs, de les justifier et de les glorifier, et les victoires qu'il avait remportées sur eux pendant sa très-sainte vie par les très-éminentes vertus d'humilité, de patience, de douceur, et par toutes les autres qu'il avait pratiquées. On ne saurait exprimer la confusion et la peine qui accablèrent Lucifer quand il dut avouer cette vérité ; elles furent si grandes, que, malgré son orgueil, il s'humilia jusqu'à prier la bienheureuse Marie de permettre à lui et à ses compagnons de descendre dans l'enfer, et de les chasser de sa présence ; mais notre auguste Reine n'y consentit point, parce que le moment n'était pas encore venu.

1418. Par la troisième parole que le très-doux Jésus dit à sa Mère : *Femme, voilà votre fils* (1), les démons connurent que cette divine Femme était véritablement Mère de Dieu incarné, et la même que celle dont l'image leur avait été montrée dans le ciel à l'époque de leur création ; celle enfin qui leur briserait la tête, ainsi que le Seigneur le leur avait annoncé dans le paradis terrestre (2). Ils connurent que la dignité et l'excellence de cette grande Reine la mettaient au-dessus de toutes les créatures, et qu'elle avait un pouvoir absolu sur eux, selon l'expérience qu'ils en faisaient. On sait que, dès le commencement du monde,

(1) Joan., XIX, 26. — (2) Gen., III, 15.

quand la première femme fut créée, les démons avaient employé toutes leurs ruses pour tâcher de découvrir cette auguste Femme qui leur avait été représentée dans le ciel; mais s'apercevant alors seulement qu'elle avait toujours échappé à leurs recherches inquiètes, ils entrèrent dans une fureur indescriptible, parce que la connaissance qu'ils en eurent tout à coup les tourmentait plus que tous les autres supplices qu'ils enduraient; ils enrageaient les uns contre les autres comme des bêtes féroces, et ils redoublèrent de colère contre la bienheureuse Vierge; mais tout cela n'aboutit à rien. Ils comprirent en outre que notre Sauveur avait destiné saint Jean à être en quelque sorte gardien de sa Mère, en le revêtant de la puissance sacerdotale. Ils y virent comme une menace contre la colère qu'ils avaient à l'égard de notre auguste Souveraine, et saint Jean comprit aussi sa mission. Lucifer connut non-seulement le pouvoir que le saint évangéliste avait sur les démons, mais encore celui que tous les prêtres recevaient à raison de leur dignité et de leur participation à celle de notre Rédempteur; et il sut que les autres justes, ne fussent-ils point prêtres, obtiendraient du Seigneur une protection spéciale et une grande puissance contre l'enfer. Tout cela consternait Lucifer et ses légions.

1419. Lorsque Jésus-Christ notre Sauveur prononça la quatrième parole, en disant au Père éternel : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé* (1)? les esprits rebelles connurent que la charité de Jésus-Christ était sans bornes à l'égard de tous les hommes, et que, pour la satisfaire, la Divinité avait mystérieusement suspendu son influence sur la très-sainte humanité, afin que par l'extrême rigueur de ses souffrances la rédemption fût plus surabon-

(1) Matth., XXVII, 46.

dante; ils comprirent aussi qu'il se plaignait amoureusement de ce que ne se sauveraient pas tous les hommes, eux dont il se trouvait abandonné, et pour lesquels il était prêt à souffrir davantage si le Père éternel l'ordonnait. Ce bonheur que les hommes avaient d'être tant aimés de Dieu augmenta l'envie de Lucifer et de ses ministres, d'autant plus qu'ils sentirent en même temps la toute-puissance divine pour déployer sur les hommes sans aucune mesure cette charité infinie. Cette pensée abattit l'orgueil et la malice de nos implacables ennemis, et ils se reconnurent trop faibles pour s'opposer efficacement à cette charité si les hommes voulaient s'en prévaloir.

1420. La cinquième parole que Notre-Seigneur Jésus-Christ prononça : *J'ai soif* (1), rehaussa encore le triomphe qu'il remportait sur les démons, et accrut de nouveau leur fureur, parce que le Sauveur la dirigea plus clairement contre eux. Ils entendirent qu'il leur disait : « S'il vous semble que ce que je souffre pour les hommes soit excessif, ainsi que l'amour que je leur porte, je veux que vous sachiez que ma charité ne cesse d'être ardente pour leur salut éternel ; que les eaux très-amères de ma Passion n'ont pas été capables de l'éteindre (2), et que je souffrirais encore pour eux de plus affreux tourments, s'il le fallait, afin de les délivrer de votre tyrannie et de les rendre assez forts, assez puissants pour surmonter votre malice et votre orgueil. »

1421. Par la sixième parole du Seigneur : *Consummatum est* (3), les démons eurent une entière connaissance du mystère de l'incarnation et de la rédemption des hommes, qui venait, selon l'ordre de la sagesse divine, d'être achevée dans toute sa perfection. Car il leur fut à

(1) Joan., XIX, 28. — (2) Cant., VIII, 7. — (3) Joan., XIX, 30.

l'instant manifesté que notre Rédempteur Jésus-Christ avait accompli la volonté du Père éternel, les promesses et les prophéties qui avaient été faites au monde par les anciens patriarches; que l'humilité et l'obéissance de notre Sauveur avaient vengé le Très-Haut de leur propre orgueil et de leur révolte dans le ciel, lorsqu'ils avaient refusé de se soumettre et de le reconnaître pour supérieur dans la chair humaine qu'il devait prendre, et que c'est pour cela qu'ils étaient, suivant les règles d'une sagesse et d'une équité souveraines, humiliés par ce même Seigneur qu'ils avaient méprisé. En effet, à raison de la dignité suprême et des mérites infinis du Christ, il était convenable qu'il exerçât alors la puissance que le Père éternel lui avait remise, de juger les anges et les hommes (1), en usant de ses attributions et en intimant en quelque sorte la sentence à Lucifer et à tous les démons dans son exécution même; c'est pourquoi il leur ordonna, comme condamnés aux flammes éternelles, de descendre à l'instant au fond des gouffres infernaux. Et en même temps il prononça la septième parole : *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains* (2). Notre puissante Reine concourut à la volonté de son très-saint Fils, et ordonna aussi à Lucifer et à ses compagnons de se précipiter dans l'abîme. En vertu de cet ordre du souverain Roi de l'univers et de sa bienheureuse Mère, les esprits rebelles furent chassés du Calvaire et précipités jusque dans les dernières profondeurs des enfers avec une force plus rapide que celle de la foudre qui s'échappe de la nue.

1422. Notre Sauveur Jésus-Christ, victorieux triomphateur, voulant, après avoir subjugué ses plus grands ennemis, remettre son âme entre les mains du Père éter-

(1) Joan., v, 22. — (2) Luc., XXIII, 46.

nel (1), baissa la tête comme pour permettre à la mort de s'approcher de lui; il vainquit aussi la mort par cette permission, qui la trompa comme le démon. La raison en est, que la mort n'aurait pu avoir aucune juridiction sur les hommes, si le premier péché ne leur eût attiré ce châtiment; c'est pour cela que l'Apôtre dit que l'aiguillon de la mort c'est le péché, et que par le péché elle a passé à tous les hommes (2); et comme notre Sauveur paya la dette du péché qu'il ne pouvait commettre, il en résulta que quand la mort lui ôta la vie, sans avoir aucun droit sur lui, elle perdit celui qu'elle avait sur les enfants d'Adam; de sorte que dès lors ni la mort ni le démon ne pouvaient plus les attaquer avec le même succès qu'auparavant, pourvu qu'ils se prévalussent de la victoire de Jésus-Christ, et ne voulussent pas rentrer de plein gré sous leur empire. Si notre premier père Adam n'eût pas péché, et qu'en lui nous n'eussions pas tous péché, la mort n'aurait point été connue, nous aurions été transportés de cet heureux état d'innocence dans le fortuné séjour de la patrie éternelle. Mais le péché nous a rendus sujets de la mort et esclaves du démon, qui nous l'a procurée afin de nous empêcher par son moyen d'arriver à la vie éternelle, après nous avoir privés de la grâce et de l'amitié de Dieu, et réduits dans l'esclavage du péché et sous son empire tyrannique. Notre adorable Sauveur est venu détruire toutes ces œuvres du démon (3), et en mourant innocent après avoir satisfait pour nos péchés, il a réduit la mort à ne frapper que le corps, et non pas l'âme; à ne nous ôter que la vie corporelle, et non point l'éternelle, la vie naturelle, et non point la spirituelle; enfin à devenir pour nous la porte par laquelle nous pourrions arriver au souverain bonheur si

(1) Joan., XIX, 30. — (2) Rom., V, 12; I Cor., XV, 55. — (3) I Joan., III, 8.

nous-mêmes ne voulions le perdre. C'est ainsi que le Sauveur se chargea de la peine du premier péché, et décida que la mort corporelle acceptée pour son amour serait la satisfaction que nous pouvions offrir de notre côté. C'est ainsi qu'il détruisit la mort, et la sienne fut comme l'appât dont il se servit pour la tromper et pour la vaincre (1).

1423. La prophétie contenue dans le cantique d'Habacuc fut accomplie dans ce triomphe de notre Sauveur; je n'en prendrai que ce qui convient à mon sujet. Le prophète connut ce mystère et le pouvoir que Jésus-Christ avait sur la mort et sur le démon. Il pria le Seigneur avec une sainte crainte de vivifier son œuvre, qui était l'homme; et prédit qu'il le ferait, et qu'au fort de sa colère il se souviendrait de sa miséricorde (2); que la gloire de cette merveille couvrirait les cieux, et que la terre retentirait de ses louanges (3); que sa splendeur brillerait comme le soleil (4); qu'il aurait la force dans ses mains, c'est-à-dire les bras de la croix, et que sa puissance y serait cachée; que la mort vaincue irait devant sa face, et que Satan marcherait devant lui et mesurerait la terre (5). Tout cela fut accompli à la lettre, car Lucifer terrassé eut la tête écrasée sous les pieds de Jésus-Christ et de sa bienheureuse Mère, qui au Calvaire l'accablèrent de tout le poids de la Passion et de la puissance divine. Il descendit jusqu'au centre de la terre (qui est le fond de l'enfer et le point le plus éloigné de la superficie); c'est pourquoi le prophète dit qu'il mesura la terre. Tout le reste du cantique s'applique au triomphe de notre Sauveur dans le progrès de l'Église jusqu'à la fin, et il n'est pas nécessaire de le citer. Mais ce qu'il faut que tous les hommes sachent, c'est que Lucifer et ses démons furent enchaînés et brisés

(1) I Cor., XV, 54; Os., XIII, 14. — (2) Habac., III, 2. — (3) *Ibid.*, 3. — (4) *Ibid.*, 4. — (5) *Ibid.*, 5.

par la mort de Jésus-Christ, qu'ils furent presque réduits à l'impuissance de les tenter, s'ils ne leur eussent eux-mêmes ôté volontairement leurs chaînes par leurs péchés, et encouragé la présomption de leurs ennemis à entreprendre encore de perdre le monde par de nouveaux efforts. On le verra mieux par le récit du conciliabule qu'ils tinrent dans l'enfer, et de la suite de cette histoire.

Conciliabule que Lucifer tint avec ses démons dans l'enfer après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1424. La chute que Lucifer et ses démons firent des hauteurs du Calvaire jusqu'au fond de l'abîme, fut plus violente que quand ils furent précipités du ciel. Sans doute ce triste lieu est toujours une terre ténébreuse, couverte des ombres de la mort, pleine d'horreur, de misère et de tourments, comme le dit le saint homme Job (1); mais il y régna en ce moment un désordre plus affreux encore : car les damnés furent saisis d'une nouvelle épouvante, et eurent à souffrir une peine accidentelle, à cause de la violence avec laquelle les démons se jetèrent sur eux en tombant, et des transports de rage auxquels ils se livrèrent. Il est vrai qu'ils n'ont pas dans l'enfer le pouvoir de tourmenter les âmes à leur gré, et de les mettre dans des lieux où les peines sont plus ou moins grandes, attendu que cela est réglé par la puissance de la justice divine, suivant le degré de démérite de chacun des réprouvés, qui ne sont tourmentés que dans cette mesure. Mais, outre la peine essentielle, le juste Juge ordonne qu'ils puissent successivement souffrir, en certaines circonstances, d'autres peines accidentelles,

(1) Job., x, 21.

parce que leurs péchés ont laissé des racines dans le monde, et beaucoup de mauvais exemples qui contribuent à la perte d'un grand nombre de personnes; et c'est le nouvel effet de leurs crimes irréparables, qui leur cause ces peines. Les démons firent subir à Judas de nouveaux supplices pour avoir vendu Jésus-Christ, et pour lui avoir procuré la mort. Ils surent alors que le lieu si horrible où ils l'avaient mis, et que j'ai déjà dépeint, était réservé à la punition de ceux qui, ayant reçu la foi, se damneraient faute de bonnes œuvres, et de ceux qui mépriseraient délibérément le culte de cette vertu, et le fruit de la rédemption. C'est contre cette classe de réprouvés que les démons tournent toute leur colère, tâchant d'exercer sur eux la haine qu'ils ont conçue contre Jésus et Marie.

1425. Aussitôt que Lucifer eut reçu la permission de s'occuper de ses nouveaux desseins, et put sortir de l'abattement dans lequel il resta quelque temps plongé, il entreprit de communiquer aux démons la nouvelle rage qu'il avait contre le Seigneur. C'est pourquoi il les assembla tous, et s'étant placé sur un lieu éminent, il leur dit : Vous n'ignorez pas, vous autres qui avez depuis tant de siècles embrassé mon juste parti, et qui y demeurerez fidèles pour venger mes injures, vous n'ignorez pas, dis-je, celle que je viens de recevoir de ce nouvel Homme-Dieu ; vous savez qu'il m'a tenu dans une étrange perplexité durant trente-trois ans, me cachant son être divin et les opérations de son âme, et qu'il a triomphé de nous par la mort même que nous lui avons procurée pour nous en défaire. Je l'ai abhorré avant même qu'il prît la chair humaine, et j'ai refusé de le reconnaître comme plus digne que moi de recevoir les adorations de tous en qualité de souverain Seigneur. Et quoique j'aie été précipité du ciel

avec vous à cause de cette résistance, et revêtu de cette difformité trop indigne de ma grandeur et de ma beauté primitive, ce qui me tourmente plus que ma déchéance, c'est de me voir opprimé à ce point par cet homme et par sa Mère. Je les ai cherchés avec une activité infatigable dès que le premier homme fut créé, pour les détruire ou pour anéantir du moins toutes leurs œuvres, et empêcher que personne ne le reconnût pour son Dieu, et ne profitât des exemples du Fils et de la Mère. J'ai fait tous mes efforts pour y réussir, mais ç'a été en vain, puisqu'il m'a vaincu par son humilité et par sa pauvreté, qu'il m'a renversé par sa patience, et qu'il m'a enfin privé par sa Passion et par sa mort ignominieuse de l'empire que j'exerçais sur le monde. Cela me tourmente à tel point, que si je pouvais l'arracher de la droite de son Père où il va s'asseoir triomphant, et l'entraîner ensuite, avec tous ceux qu'il a rachetés, dans les abîmes où nous sommes, je n'en serais pas encore satisfait, et ma fureur ne serait pas encore apaisée.

1426. « Est-il possible que la nature humaine, si inférieure à la mienne, doive être tellement élevée au-dessus de toutes les créatures! Qu'elle soit tant aimée et tant favorisée de son Créateur, qu'il l'ait unie à lui-même en la personne du Verbe éternel! Qu'elle m'ait persécuté même avant cette union, et qu'après elle m'ait défait et confondu à ce point! Je l'ai toujours regardée comme ma plus cruelle ennemie; elle m'a toujours été odieuse. O hommes trop favorisés du Dieu que j'abhorre, et trop aimés de son ardente charité, comment empêcherai-je votre bonheur? Comment vous rendrai-je aussi malheureux que moi, puisque je ne puis anéantir l'être que vous avez reçu? Que ferons-nous maintenant, ô mes sujets? Comment rétablirons-nous notre empire? Comment recouvrerons-

nous nos forces pour attaquer l'homme? Comment pourrons-nous désormais le vaincre? Car dorénavant, à moins que les mortels ne soient tout à fait insensibles et ingrats, à moins qu'ils ne soient plus endurcis que nous à l'égard de cet Homme-Dieu qui les a rachetés avec un amour si extraordinaire, il est certain qu'ils le suivront tous à l'envi; ils lui donneront leur cœur et embrasseront sa douce loi; personne ne voudra prêter l'oreille à nos mensonges; ils fuiront les vains honneurs que nous leur promettons, et rechercheront les mépris; ils s'attacheront à mortifier leur chair, et connaîtront le danger que cachent les plaisirs; ils abandonneront les richesses pour embrasser la pauvreté, qui a été si honorée de leur Maître, et ils dédaigneront tout ce que nous pourrons offrir à leurs sens, afin d'imiter leur véritable Rédempteur. Ainsi notre royaume sera détruit, puisque personne ne viendra demeurer avec nous dans ce lieu de confusion et de supplices; ils acquerront tous le bonheur que nous avons perdu; ils s'humilieront et souffriront avec patience; rien ne restera à ma fureur et à mon orgueil.

1427. «O malheureux que je suis, quels tourments me cause ma propre erreur! Si j'ai tenté cet homme dans le désert (1), cela n'a servi qu'à lui faire remporter sur moi une insigne victoire, et laisser aux hommes pour me vaincre l'exemple le plus efficace. Si je l'ai persécuté, il n'en a que mieux fait éclater son humilité et sa patience. Si j'ai persuadé à Judas de le vendre, et aux Juifs de le crucifier avec tant de cruauté, ce n'a été que pour avancer ma ruine et le salut des hommes, et que pour établir dans le monde cette doctrine que je voulais détruire. Comment Celui qui était Dieu a-t-il pu s'humilier de la sorte? Com-

(1) Matth., IV, 3.

ment a-t-il tant souffert de la part d'hommes si méchants? Comment ai-je moi-même tant travaillé à rendre la rédemption des hommes si abondante, si admirable et si divine, qu'elle me tourmente horriblement, et me réduit à une telle impuissance? Comment cette femme qui est sa Mère et mon ennemie, est-elle si forte et si invincible? Ce pouvoir est extraordinaire chez une simple créature; sans doute elle le reçoit du Verbe éternel, à qui elle a donné la chair humaine. Le Tout-Puissant m'a toujours fait une guerre à outrance par le moyen de cette femme, que mon ambition m'a fait détester dès le premier moment où son image me fut représentée. Mais si je ne parviens point à assouvir ma haine et à satisfaire mon orgueil, je n'en persisterai pas moins à combattre perpétuellement ce Rédempteur, sa Mère et les hommes. Eh bien donc, compagnons, voici le moment de nous livrer à notre haine contre Dieu. Approchez-vous pour conférer avec moi sur les moyens dont nous nous servirons, car je souhaite connaître votre opinion sur cette affaire. »

1428. Quelques-uns des principaux démons répondirent à cette horrible proposition de Lucifer, et l'encouragèrent en lui communiquant divers desseins qu'ils avaient couvés pour empêcher le fruit de la rédemption dans les hommes. Ils convinrent tous qu'il n'était pas possible de s'attaquer à la personne de Jésus-Christ, ni de diminuer le prix infini de ses mérites, ni de détruire l'efficace de ses sacrements, ni de changer la doctrine qu'il avait prêchée; mais qu'il fallait néanmoins, en tenant compte des nouveaux moyens et des nouvelles faveurs que Dieu avait ménagés pour le salut des hommes, inventer de nouveaux artifices pour les empêcher d'en faire leur profit, et essayer de les séduire par de plus grandes tentations. A cet effet, plusieurs démons des plus rusés

dirent : « Il est vrai que les hommes ont maintenant une nouvelle doctrine et une loi fort puissante ; qu'ils ont de nouveaux sacrements, qui sont efficaces, un nouvel exemplaire, qui est le Maître des vertus, et une éloquente Avocate en cette femme extraordinaire ; mais les inclinations et les passions de leur chair et de leur nature sont toujours les mêmes, et les choses délectables et sensibles n'ont point été changées. Ainsi, en redoublant de malice, nous détruirons, autant qu'il dépend de nous, ce que ce Dieu homme a opéré pour eux, et nous leur ferons une vigoureuse guerre, car nous tâcherons de les attirer à nous par nos suggestions et d'exciter leurs passions, afin qu'ils se laissent entraîner à leur impétuosité sans considérer leurs suites funestes ; nous savons tous que la capacité humaine est si bornée, qu'étant occupée à un objet, elle ne peut être attentive à ce qui lui est opposé. »

1429. Après cette délibération, les démons se partagèrent en plusieurs bandes, suivant les différents vices, et se départirent les rôles qu'ils devaient remplir pour tenter les hommes avec toute l'astuce possible. Ils décidèrent qu'ils devaient s'efforcer de maintenir l'idolâtrie dans le monde, afin que les hommes n'arrivassent point à la connaissance du vrai Dieu et de la rédemption du genre humain. Et que si l'idolâtrie disparaissait, ils feraient naître de nouvelles sectes et des hérésies, en choisissant à cet effet les hommes les plus pervers et les plus corrompus, qui seraient les premiers à les embrasser et à les enseigner. C'est dans ce conciliabule infernal que furent inventées la secte de Mahomet, les hérésies d'Arius, de Pélage, de Nestorius, et toutes celles qui se sont produites dans le monde depuis la primitive Église jusqu'à nos jours, entre plusieurs autres qu'ils y forgèrent et qu'il n'est ni nécessaire ni convenable de rap-

porter ici. Lucifer approuva ce système diabolique parce qu'il était contraire à la vérité divine, et sapait le fondement du salut des hommes, qui consiste en la foi. Et il félicita, caressa et plaça près de lui les démons qui l'avaient imaginé, et s'étaient chargés de chercher les impies propres à introduire ces erreurs.

1430. D'autres démons promirent pour leur compte de pervertir les inclinations des petits enfants en les observant dès leur berceau; d'autres encore, de rendre les parents négligents dans l'éducation de leurs enfants, soit par aversion, soit par une tendresse excessive, et d'inspirer aux enfants de l'antipathie pour leurs parents. Il y en eut qui s'offrirent à semer la division entre les personnes mariées, et à leur faciliter l'adultère et le mépris de leurs obligations réciproques et de la fidélité qu'elles se doivent. Tous contractèrent l'engagement de propager parmi les hommes les querelles, la haine, la discorde et la vengeance; de les y exciter par les jugements téméraires, par l'orgueil, par la sensualité, par l'avarice et par l'ambition; de combattre par des arguments captieux toutes les vertus que Jésus-Christ avait enseignées, et surtout de détourner les mortels du souvenir de sa Passion et de sa mort, et du bienfait de la rédemption, de la pensée des supplices de l'enfer et de leur éternité. Par tous ces moyens les démons se flattèrent que les hommes s'attacheraient exclusivement aux choses sensibles, et ne se mettraient pas fort en peine des choses spirituelles et de leur propre salut.

1431. Lucifer ayant entendu ces projets et plusieurs autres que les démons avaient formés, leur dit : « Je suis fort content de vos avis, je les admets et les approuve tous, et je ne doute pas que nous n'obtenions un succès facile sur ceux qui n'embrasseront point la loi que ce

Rédempteur a donnée aux hommes. Mais ce sera une affaire grave que d'attaquer ceux qui la recevront. Néanmoins je prétends employer toute ma rage contre cette loi, et persécuter cruellement ceux qui la suivront; à ceux-là nous devons faire une guerre acharnée jusqu'à la fin du monde. Je vais tâcher de semer mon ivraie dans cette nouvelle Église (1), c'est-à-dire l'ambition, l'avarice, la sensualité, les haines mortelles et tous les vices dont je suis la source. Car si les péchés se multiplient une fois parmi les fidèles, ils irriteront Dieu par leur malice et leur grossière ingratitude, et l'obligeront à leur refuser avec justice les secours de la grâce si abondants que leur Rédempteur leur a mérités; et s'ils s'en privent par leurs iniquités, nous sommes sûrs de remporter sur eux de grandes victoires. Il faut aussi que nous travaillions à leur ôter la piété et le goût de tout ce qui est spirituel et divin, de sorte qu'ils ne comprennent point la vertu des sacrements, ou qu'ils les reçoivent sans s'être purifiés de leurs péchés, ou du moins sans dévotion; car comme ces bienfaits sont spirituels, il est indispensable de les recevoir avec ferveur pour en augmenter le fruit. Et si les mortels méprisent leur remède, ils recouvreront bien tard leur santé et résisteront moins à nos tentations; ils ne découvriront point nos mensonges, ils oublieront les faveurs célestes, méconnaîtront la mémoire de leur Rédempteur et dédaigneront l'intercession de sa Mère; cette noire ingratitude les rendra indignes de la grâce, et leur Dieu et leur Sauveur sera trop irrité pour la leur accorder. Je veux que tous vous secondiez mon entreprise et que vous y apportiez tous vos soins, sans perdre ni temps ni occasion d'exécuter ce que je vous commande. »

(1) Matth., XIII, 25.

1432. Il n'est pas possible d'exposer les résolutions que Lucifer et ses ministres prirent dans cette occasion contre la sainte Église et ses enfants, pour tâcher d'absorber ces eaux du Jourdain (1). Il nous suffira de dire que cette conférence dura presque une année entière après la mort de Jésus-Christ, et de comparer l'état dans lequel se trouvait anciennement le monde, à celui dans lequel il se trouve depuis cette précieuse mort, et depuis que le Seigneur a manifesté la vérité de la foi par tant de miracles, par tant de bienfaits, et par les exemples de tant de saints personnages. Que si tout cela ne suffit pas pour ramener les mortels dans le chemin du salut, on peut comprendre l'étendue du pouvoir que Lucifer s'est acquis sur eux et l'acharnement de la haine qu'il leur a vouée, haine telle, que nous pouvons dire avec saint Jean : « Malheur à la terre, car Satan descend vers vous plein de fureur et de rage (2). » Mais, hélas! faut-il que des vérités aussi infaillibles et aussi importantes que celles-là, et si propres à nous faire connaître notre danger et à nous le faire éviter par tous les moyens possibles, soient aujourd'hui si éloignées du souvenir des mortels, qui ne remarquent pas les pertes irréparables que cet oubli cause dans le monde! Notre ennemi est rusé, cruel et vigilant, et nous restons cependant les bras croisés! Doit-on s'étonner que Lucifer soit devenu si puissant dans le monde, quand tant de gens l'écoutent, l'accueillent et croient à ses mensonges, et que très-peu lui résistent, parce qu'ils ne songent pas à la mort éternelle que cet implacable ennemi leur procure avec tant de malice? Je prie ceux qui liront ceci de ne point mépriser un danger si effroyable. Ah! si la situation du monde et ses malheurs, si les expériences funestes que

(1) Job, XL, 18. — (2) Apoc., XII, 12.

chacun fait en soi-même ne sont pas capables de nous éclairer sur l'imminence du péril, apprenons au moins à le connaître par la grandeur des secours que notre adorable Sauveur nous a laissés dans son Église: car il ne nous aurait pas donné tant de remèdes si l'extrême gravité de notre maladie ne nous eût exposés aux plus terribles chances d'une mort éternelle.

Instruction que m'a donnée la Reine du ciel.

1433. Ma fille, vous avez reçu de la divine lumière de grandes connaissances sur le glorieux triomphe que mon Fils et mon Seigneur remporta sur les démons étant sur la croix, et sur l'abattement dans lequel les jeta leur défaite. Mais vous devez être persuadée que vous ignorez beaucoup plus de choses de ces mystères si ineffables que vous n'en avez connu; car, tant que l'on vit dans la chair mortelle, on n'a pas les dispositions nécessaires pour les pénétrer à fond; la Providence en réserve l'entière pénétration pour la récompense des saints qui jouissent de la vue de Dieu dans le ciel, où l'on a une parfaite intelligence de ces mystères; et en même temps pour la confusion des réprouvés, lorsqu'ils les connaîtront en leur manière à la fin de leur course. Mais ce que vous avez appris est plus que suffisant pour vous convaincre des dangers de la vie mortelle, et pour vous animer par l'espérance de vaincre vos ennemis. Je veux aussi vous avertir de la nouvelle haine que le Dragon a conçue contre vous à cause de ce que vous avez écrit dans ce chapitre. Il n'a cessé de vous haïr, et il a fait tous ses efforts pour vous empêcher d'écrire ma vie,

comme vous avez eu lieu de vous en apercevoir depuis que vous l'avez commencée. Mais il est maintenant dans une plus grande colère, parce que vous avez découvert l'humiliation qu'il a subie à la mort de mon très-saint Fils, l'abattement auquel il a été réduit, et le plan qu'il a dressé avec ses démons pour se venger de sa ruine sur les enfants d'Adam, et particulièrement sur ceux de la sainte Église. Tout cela le met dans un nouveau trouble, et il frémit de voir que l'on étale ses misères devant ceux qui les ignoraient. Vous sentirez cette colère par les persécutions et les tentations qu'il vous suscitera; car vous avez déjà commencé à éprouver la cruauté de cet ennemi, et je vous en avertis, afin que vous soyez bien sur vos gardes.

1434. Vous êtes surprise, et c'est avec raison, d'avoir connu d'un côté l'efficacité des mérites de mon Fils pour la rédemption du genre humain, et la ruine et l'impuissance à laquelle il réduisit les démons, et de les voir d'un autre côté exercer avec audace un si grand empire dans le monde. Les lumières que vous avez reçues pour écrire cette histoire suffiraient pour vous tirer de cet étonnement; je veux néanmoins vous donner de nouveaux éclaircissements, afin que vous redoubliez de précautions contre des ennemis si pleins de malice. Il est certain que quand ils connurent le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, qu'ils virent mon très-saint Fils naître dans la pauvreté et vivre dans les humiliations et dans les mépris; quand ensuite ils eurent pénétré les secrets de sa vie, de ses miracles, de sa Passion, de sa mort mystérieuse et de toutes les autres choses qu'il a opérées dans le monde pour gagner les cœurs des hommes, Lucifer et ses démons se trouvèrent sans aucune force pour tenter les fidèles comme ils avaient accoutumé de tenter les autres,

et selon le souhait qu'ils en avaient toujours. Ce découragement des démons et la peur que leur inspiraient ceux qui étaient baptisés et qui suivaient Notre-Seigneur Jésus-Christ, durèrent plusieurs années dans la primitive Église; car le zèle avec lequel ils l'imitaient, la ferveur avec laquelle ils professaient sa sainte foi, embrassaient la doctrine de l'Évangile, et pratiquaient toutes les vertus par les actes les plus héroïques d'amour, d'humilité, de patience et de mépris des vanités mondaines, faisaient resplendir en eux la vertu divine à un point tel, que des milliers d'entre eux répandaient leur sang et sacrifiaient leur vie pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, opérant les choses les plus merveilleuses et les plus excellentes pour la gloire de son saint nom. Cette force invincible leur venait de ce que la Passion, la mort de leur Rédempteur et le prodigieux exemple de sa patience et de son humilité, frappaient encore leurs yeux de près, et de ce qu'ils étaient moins vivement attaqués par les démons, qui ne pouvaient se relever du profond abattement dans lequel le triomphe du divin Crucifié les plongea.

1435. Les démons craignaient tant cette vive image et l'imitation de Jésus-Christ qu'ils reconnaissaient chez les premiers enfants de l'Église, qu'ils n'osaient s'en approcher et fuyaient même leur rencontre, ainsi qu'il leur arrivait à l'égard des apôtres et des autres justes qui furent assez heureux que de recevoir la doctrine de mon très-saint Fils pendant qu'il vivait sur la terre. Ils offraient au Très-Haut dans leurs œuvres très-parfaites les prémices de la grâce et de la rédemption. La même chose aurait continué à se produire jusqu'à présent, témoin les saints, si tous les catholiques eussent profité de la grâce par une coopération fidèle, et eussent suivi le chemin de la croix, comme Lucifer le craignait et comme vous l'avez expliqué.

Mais peu à peu la charité, la ferveur, la dévotion, se sont refroidies en beaucoup de fidèles qui ont suivi les inclinations et les désirs de la chair, aimé la vanité et les biens de la terre, et se sont laissé tromper par les illusions de Lucifer; de sorte qu'ils ont terni dans leur âme la gloire du Seigneur, en se livrant à ses plus grands ennemis. Voilà l'ingratitude monstrueuse qui a conduit le monde au déplorable état où il se trouve, et permis aux démons d'élever leur orgueil contre Dieu, présumant d'assujettir tous les enfants d'Adam, grâce à la coupable indifférence des catholiques. Leur audace s'en est accrue à ce point, qu'ils ont entrepris de détruire toute l'Église en portant un trop grand nombre de personnes à ne la point reconnaître, et ceux qui vivent dans son sein à la mésestimer, ou à ne point se prévaloir du prix du sang et de la mort de leur Rédempteur. Mais ce qui est le plus désolant, c'est que la plupart des catholiques ne parviennent point à connaître le mal et ne se soucient pas du remède; et pourtant ils ont sujet de croire qu'ils sont arrivés aux temps calamiteux dont mon très-saint Fils avait menacé le monde lorsqu'il dit, en s'adressant aux filles de Jérusalem, que les femmes stériles seraient alors bienheureuses, et que les hommes demanderaient que les montagnes et les collines tombent sur eux pour les cacher, afin de ne point voir l'incendie allumé par tant de péchés énormes, sous les pieds des enfants de perdition qui y seront consumés comme des sarments desséchés et stériles (1). Vous vivez, ma fille, dans ce siècle malheureux, et afin que vous ne soyez pas entraînée dans la perte de tant d'âmes, pleurez-la amèrement, et n'oubliez jamais les mystères de l'Incarnation, de la Passion et de la mort de mon très-saint Fils;

(1) Luc., XXIII, 28.

car je veux que vous en témoigniez une juste reconnaissance pour beaucoup de personnes qui les méprisent. Je vous assure que ce seul souvenir remplit les démons de terreur, et leur fait fuir ceux qui méditent avec reconnaissance la vie et les mystères de mon très-saint Fils.

CHAPITRE XXIV

Le coup de lance donné au côté de Jésus-Christ après sa mort. — Sa descente de la croix et sa sépulture, et ce que fit la bienheureuse Vierge dans ces circonstances jusqu'à son retour au cénacle.

1436. L'évangéliste saint Jean dit que la bienheureuse Marie, Mère de Jésus, était auprès de la croix, accompagnée de Marie Cléophas et de Marie-Madeleine (1). Et quoiqu'il rapporte cela avant que notre Sauveur eût expiré, on doit entendre que notre invincible Reine y resta encore après, et qu'elle s'y tint toujours debout, adorant son bien-aimé Jésus, mort sur cet arbre de vie, ainsi que la Divinité, qui était toujours unie au corps sacré de notre Rédempteur. Notre auguste Souveraine était d'une constance inébranlable dans ses sublimes vertus, immobile au milieu des flots impétueux des douleurs qui pénétraient jnsqu'au fond de son cœur; et avec sa science éminente elle repassait en son esprit les mystères de la Rédemption, admirant l'harmonie avec laquelle la divine Sagesse les disposait. La plus grande affliction de cette Mère de miséricorde était l'ingratitude par laquelle elle prévoyait que

(1) Joan., XIX, 25.

les hommes répondraient à un bienfait si rare et si digne d'une reconnaissance éternelle. Elle se demandait aussi avec inquiétude comment elle donnerait la sépulture au corps sacré de son très-saint Fils, et qui le lui descendrait de la croix, sur laquelle elle avait continuellement les yeux élevés? Dans ce pénible embarras, elle s'adressa en ces termes aux anges qui l'assistaient : « Ministres du Très-« Haut, mes amis dans la tribulation, vous savez qu'il n'y « a point de douleur égale à la mienne; dites-moi com-« ment je descendrai de la croix mon bien-aimé. Où « pourrai-je lui donner une sépulture honorable? car ce « soin me regarde comme Mère. Dites-moi ce que je dois « faire, et aidez-moi dans cette triste occasion. »

1437. Les saints anges lui répondirent : « Reine et « Maîtresse de l'univers, préparez votre cœur à ce qu'il « lui reste à souffrir encore. Le Très-Haut a caché sa « gloire et sa puissance aux mortels, pour se soumettre « aux dispositions impies et cruelles des méchants; et il « continue à vouloir que l'on accomplisse à son égard les « lois établies par les hommes; or, une de ces lois porte « que les condamnés ne doivent pas être ôtés de la croix « sans la permission du juge lui-même. Nous nous em-« presserions de vous obéir et de descendre notre Dieu et « notre Créateur véritable : mais son bras nous arrête, « parce qu'il veut en tout justifier sa cause, et verser en-« core en faveur des hommes le peu de sang qui lui reste, « afin de les obliger d'autant plus à répondre à son amour, « qui les a rachetés avec tant d'abondance (1). Et s'ils ne « profitent pas de ce bienfait, leur punition sera ef-« froyable; et plus le Seigneur aura tardé à se venger, « plus la vengeance sera rigoureuse. » Cette réponse des

(1) Ps. CXXIX, 7.

anges augmenta la douleur de la Mère affligée; car il ne lui avait pas été révélé que son très-saint Fils dût encore être percé d'un coup de lance; aussi fut-elle saisie d'une nouvelle tristesse, dans l'incertitude de ce qui arriverait au corps sacré du Sauveur.

1438. Bientôt elle vit une troupe de gens armés qui venaient au Calvaire; et craignant qu'ils ne commissent quelque nouvel attentat contre notre Rédempteur, qui avait déjà expiré sur la croix, elle s'adressa à saint Jean et aux Marie, et leur dit : « Hélas! ma douleur est arrivée « à son comble; j'en ai le cœur brisé. Les bourreaux et « les Juifs ne sont peut-être pas satisfaits d'avoir fait « mourir mon Fils et mon Seigneur. Ils prétendent sans « doute exercer quelque nouvelle cruauté sur son corps « adorable. » C'était la veille de la grande fête du Sabbat des Juifs; et pour la célébrer sans préoccupation, ils avaient prié Pilate de leur permettre de rompre les jambes aux trois crucifiés, pour hâter leur mort, et les descendre ce même soir de leurs croix, afin qu'ils n'y parussent point le jour suivant, qui leur était très-solennel (1). Cette compagnie de soldats que vit la bienheureuse Vierge, arriva au Calvaire avec cette intention. Or, y trouvant les deux voleurs encore en vie, ils leur rompirent les jambes, et les firent mourir dans ce dernier tourment (2). Mais, voyant que notre Sauveur Jésus-Christ était déjà mort, ils se dispensèrent de lui rompre les jambes (3), accomplissant par là la mystérieuse prophétie qui est contenue dans l'Exode, où le Seigneur leur défendait de rompre les os de l'Agneau figuratif qu'ils mangeaient le jour de Pâque (4). Cependant un soldat appelé Longin s'approcha de notre Rédempteur, et lui ouvrit le côté avec sa lance (5); et

(1) Joan., XIX, 31. — (2) *Ibid.*, 32. — (3) *Ibid.*, 33. — (4) Exod., XII, 46. — (5) Joan., XIX, 34.

aussitôt il en sortit du sang et de l'eau, comme l'assure saint Jean, qui, témoin du prodige, rendit témoignage à la vérité (1).

1439. La bienheureuse Marie sentit le coup de lance que le corps inanimé de Jésus ne pouvait sentir, percée de la même douleur que si elle eût reçu la blessure. Mais cette douleur qu'elle éprouva dans son corps céda à celle qui remplit son âme très-sainte quand elle vit la cruauté inouïe avec laquelle on ouvrit le côté à son adorable Fils après sa mort. Et touchée d'une égale compassion, elle oublia ses propres maux pour dire à Longin : *Que le Tout-Puissant vous regarde avec des yeux de miséricorde, pour la peine que vous avez causée à mon âme.* Voilà jusqu'où alla son indignation, ou, pour mieux dire, sa douce clémence, pour l'enseignement de tous ceux qui auraient à se plaindre de quelque offense. Car elle considérait que Jésus-Christ avait reçu après sa mort une très-grande injure par ce coup de lance; et cependant ce fut par le plus grand des bienfaits qu'elle paya de retour celui qui la lui fit, puisqu'elle obtint que Dieu le regardât avec des yeux de miséricorde, lui rendît le bien pour le mal, et le comblât de bénédictions et de grâces. Il arriva donc que notre Sauveur, exauçant la prière de sa très-sainte Mère, voulut que du sang et de l'eau qui coulèrent de son divin côté, quelques gouttes rejaillissent sur le visage de Longin, et par cette faveur il lui accorda la vue corporelle dont il était presque privé, et éclaira en même temps son âme, afin qu'il connût le Crucifié qu'il avait inhumainement percé. Par cette connaissance, Longin se convertit; et pleurant ses péchés, il les lava dans le sang et l'eau qui s'échappèrent du côté de Jésus-Christ, qu'il reconnut pour vrai

(1) Joan., XIX, 35.

Dieu et pour le Sauveur du monde. Et aussitôt il fit une profession publique de ses sentiments devant les Juifs pour leur plus grande confusion, et en témoignage de leur endurcissement et de leur perfidie.

1440. Notre très-sage Reine pénétra le mystère du coup de lance, et comprit que de ces dernières gouttes de sang et d'eau qui jaillirent du côté de son très-saint Fils, allait sortir l'Église nouvelle, purifiée et rajeunie en vertu de sa Passion et de sa mort, et que de son sacré cœur sortaient encore comme de leur racine les branches qui, chargées de fruits de la vie éternelle, se sont étendues par tout le monde. Elle repassa en son esprit le mystère de ce rocher frappé de la verge de la justice du Père éternel, afin qu'il en jaillît de l'eau vive pour apaiser la soif de tout le genre humain, et rafraîchir tous ceux qui en boiraient (1). Elle considéra les relations qui se trouvaient entre ces cinq fontaines des pieds, des mains et du côté, ouvertes dans le paradis nouveau de la très-sainte humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et bien plus abondantes, bien plus propres à fertiliser le monde que le fleuve du Paradis terrestre, divisé en quatre canaux pour arroser la superficie de la terre (2). Elle résuma ces mystères et plusieurs autres dans un cantique de louange qu'elle fit à la gloire de son très-saint Fils, après qu'il eut reçu le coup de lance; outre ce cantique, elle fit une très-fervente prière, afin que tous ces mystères fussent accomplis en faveur de tout le genre humain.

1441. Le soir de ce jour de la préparation était déjà fort avancé, et la tendre Mère ne savait pas encore comment elle pourrait satisfaire son désir de donner la sépulture au corps de son adorable Fils : car le Seigneur vou-

(1) Exod., XVII, 6. — (2) Gen., II, 10.

lait adoucir les peines de sa très-sainte Mère par les moyens particuliers que sa divine Providence avait ménagés, en inspirant à Joseph d'Arimathie et à Nicodème de demander la permission d'enterrer le corps de leur divin Maître (1). Tous deux étaient disciples du Seigneur, et justes, quoiqu'ils ne fussent point du nombre des soixante-douze; mais ils ne se déclaraient point ouvertement parce qu'ils redoutaient les Juifs, qui regardaient comme suspects et même comme ennemis tous ceux qui suivaient la doctrine de Jésus-Christ et le reconnaissaient pour leur Maître. Le plan de la volonté divine relativement à la sépulture qu'elle désirait procurer à son très-saint Fils, n'avait point été communiqué à la très-prudente Vierge : c'est pourquoi les difficultés qui se présentaient à son imagination augmentaient le douloureux embarras d'où elle ne savait comment se tirer par elle-même. Dans cette affliction elle leva les yeux vers le ciel, et dit : « Père éternel, j'ai été, par « votre bonté et votre sagesse infinies, élevée de la pous- « sière à la très-haute dignité de Mère de votre Fils éter- « nel; et, me comblant de vos dons avec une libéralité « immense comme votre Être, vous avez bien voulu que « je le nourrisse de mon propre lait, que je pourvusse à « ses besoins, et que je l'accompagnasse jusqu'à la mort; « je suis maintenant obligée en qualité de Mère de donner « une sépulture honorable à son corps sacré, et tout ce « que je puis faire dans l'état où je me trouve, c'est de la « lui souhaiter, et de m'affliger de ce que je n'ai pas le « moyen d'accomplir mon désir. O mon Dieu, je supplie « votre Majesté de me le procurer par votre toute-puis- « sance. »

1442. Telle est la prière que fit la compatissante Mère

(1) Joan., XIX, 38.

après que le corps de Jésus eut reçu le coup de lance. Un instant après elle vit venir vers le Calvaire une troupe de gens avec des échelles et d'autres préparatifs, et elle put supposer qu'ils venaient ôter de la croix son trésor inestimable; mais comme elle ne pénétrait point leurs intentions, elle entra dans de nouvelles alarmes à la pensée de la cruauté des Juifs, et s'adressant à saint Jean, elle lui dit : « Mon fils, quel serait le dessein de ces gens qui vien-« nent avec tant de préparatifs? » L'apôtre répondit : « Chère Dame, ne craignez point; car ceux que nous « voyons venir sont Joseph et Nicodème, accompagnés de « leurs domestiques; ce sont tous des amis et des servi-« teurs de votre très-saint Fils mon Seigneur. » Joseph était juste aux yeux de Dieu, estimé du peuple, d'une naissance illustre, et l'un des magistrats de la ville (1); il siégeait donc ordinairement au conseil, comme l'Évangile le fait entendre en disant que Joseph n'avait point adhéré aux projets, ni connivé à la conduite des homicides de Jésus-Christ, qu'il reconnaissait pour le Messie véritable (2). Et si Joseph ne s'était point avant la mort du Sauveur déclaré ouvertement son disciple, alors du moins il le fit avec éclat, l'efficace de la rédemption produisant des effets tout nouveaux. Chassant la crainte que lui inspiraient auparavant l'envie des Juifs et le pouvoir des Romains, il s'en vint hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus (3), pour le descendre de la croix, et lui donner une sépulture honorable; attestant qu'il était innocent et le vrai Fils de Dieu, et que cette vérité était établie par les miracles de sa vie et de sa mort.

1443. Pilate n'osa point refuser à Joseph ce qu'il de-

(1) Luc., XXIII, 50. — (2) *Ibid.*, 51. — (3) Marc., XV, 43.

mandait; ainsi il lui permit de disposer du corps de Jésus comme il jugerait à propos. Ayant reçu cette permission, celui-ci sortit de la maison du juge et appela Nicodème, qui était aussi juste, et savant dans les lettres divines et humaines, comme on le peut inférer de ce qui arriva lorsqu'il alla, suivant le récit de saint Jean, trouver Jésus dans la nuit pour entendre sa doctrine (1). Ces deux saints personnages prirent courageusement la résolution de donner la sépulture à Jésus crucifié. Joseph prépara un linceul blanc pour l'envelopper (2), et Nicodème acheta environ cent livres de parfums (3), dont les Juifs avaient accoutumé de se servir pour embaumer les corps des personnes les plus distinguées. Ils se rendirent au Calvaire avec ces préparatifs et tous les instruments nécessaires, accompagnés de leurs serviteurs et de plusieurs gens pieux, en qui opérait aussi le sang que le divin Crucifié avait répandu pour tous.

1444. Ils arrivèrent auprès de la bienheureuse Marie, qui se tenait plongée dans la plus profonde douleur au pied de la croix, avec saint Jean et les Marie. Et au lieu de la saluer, ils furent si touchés de ce triste spectacle, qu'ils restèrent quelque temps prosternés aux pieds de notre auguste Reine, et les uns et les autres au pied de la croix, sans pouvoir retenir leurs larmes ni proférer aucune parole. Ils ne cessèrent de gémir et de sangloter que lorsque notre invincible Souveraine les releva de terre, les consola et les anima; et alors ils la saluèrent avec une humble compassion. La très-prévoyante Mère les remercia de leur piété et de l'hommage qu'ils rendaient à leur Dieu et à leur Maître en donnant la sépulture à son très-saint corps, et elle leur promit au nom du Sei-

(1) Joan., III, 2. — (2) Matth., XXVII, 59. — (3) Joan., XIX, 39.

gneur la récompense de cette bonne œuvre. Joseph d'Arimathie dit à la bienheureuse Vierge : « Chère Dame, nous « sentons déjà au fond de nos cœurs la douce et forte action « de l'Esprit divin qui nous remplit de sentiments si tendres, « que nous ne saurions ni les mériter ni les exprimer. » Aussitôt Joseph et Nicodème, ayant quitté leurs manteaux, dressèrent eux-mêmes les échelles contre la croix, et y montèrent pour détacher le corps du Sauveur; mais la glorieuse Mère en était si proche, avec saint Jean et la Madeleine qui l'assistaient, que Joseph craignit que la douleur de la divine Reine ne se renouvelât si elle voyait déclouer le sacré corps, et si elle le touchait quand ils le descendraient. Il avertit donc l'apôtre de l'entraîner un peu à l'écart, afin de lui épargner cette nouvelle affliction. Mais saint Jean, qui connaissait mieux le cœur invincible de l'auguste Marie, lui répondit que dès le commencement de la Passion elle avait été témoin de toutes les peines du Seigneur, et qu'elle ne le quitterait point jusqu'à la fin : parce qu'elle le révérait comme son Dieu, et l'aimait comme le Fils de ses entrailles.

1445. Ils la supplièrent néanmoins de vouloir bien se retirer un peu pendant qu'ils descendraient de la croix le corps de leur Maître. Mais la bienheureuse Vierge leur répondit : « Chers amis, puisque je me suis trouvée pré- « sente lorsqu'on a cloué mon très-saint Fils sur la croix, « permettez que je le sois quand on l'en détachera ; car « quoiqu'un spectacle si touchant doive de nouveau me « déchirer le cœur, plus je le verrai de près, plus il adou- « cira mes peines. » En conséquence de cette réponse, ils se disposèrent à descendre le corps du Sauveur. Ils commencèrent par lui ôter la couronne d'épines, et découvrirent par là les profondes blessures qu'elle avait faites à son chef sacré. Ils la descendirent avec beaucoup de vénéra-

tion et de larmes, et la mirent entre les mains de sa très-douce Mère. Elle la reçut à genoux, et l'adora avec une dévotion admirable, la baisant et l'arrosant de ses larmes; et elle la pressa si fort de ses lèvres, que quelques pointes y pénétrèrent. Elle pria le Père éternel de faire que ces épines, consacrées par le sang de son Fils, fussent tenues en grande vénération par les fidèles qui auraient plus tard le bonheur d'en être dépositaires.

1446. Puis, à l'exemple de la divine Mère, saint Jean, la Madeleine, les Marie et d'autres femmes dévotes, et quelques fidèles qui se trouvaient là, adorèrent cette sainte couronne, ainsi que les clous, que la bienheureuse Vierge avait également reçus et adorés la première. Quand on descendit le corps de notre adorable Sauveur, sa très-sainte Mère voulant le recevoir se mit à genoux et étendit ses bras avec le linceul déplié; saint Jean était du côté de la tête, et la Madeleine du côté des pieds pour aider Joseph et Nicodème, et tous ensemble, les yeux baignés de larmes, le remirent avec le plus grand respect entre les bras de la plus tendre des mères. En ce moment elle se sentit également pénétrée de compassion et de joie; car la vue de ce Fils, le plus beau des enfants des hommes (1), alors couvert de plaies et défiguré, renouvela toutes les douleurs de son âme; mais si en le tenant dans ses bras, en le pressant contre son sein, elle souffrait quelque chose d'inexprimable, elle goûtait en même temps, par la possession de son trésor, des consolations et des douceurs qui satisfaisaient l'ardeur de son amour. Elle lui rendit le culte de la plus humble adoration en versant des larmes de sang. Après qu'elle l'eut adoré, tous les anges qui l'accompagnaient l'adorèrent aussi, sans toutefois que les assistants

(1) Ps. XLIV, 3.

s'en aperçussent. Saint Jean à son tour adora le corps sacré de notre Rédempteur, et après lui tous les autres l'adorèrent, chacun selon son rang. Pendant cette adoration la très-prudente Mère le tenait entre ses bras, assise par terre.

1447. Notre grande Reine agissait dans toutes ces circonstances avec tant de sagesse et de prudence, qu'elle était l'admiration des hommes et des anges; car ses discours toujours mesurés étaient à la fois pleins d'une douce tendresse et d'une vive compassion pour ce divin objet, naguère si beau (1), de plaintes amoureuses et du sens le plus mystérieux. Elle appréciait la perte qu'elle venait de faire au delà de toutes celles qui peuvent affliger les mortels. Elle attendrissait les cœurs et éclairait les âmes pour leur faire connaître le mystère qu'elle repassait en son esprit. Enfin elle présentait dans toute sa personne le modèle de la plus haute perfection; on y découvrait une humble majesté, et la sérénité de son visage n'était point altérée par l'indicible tristesse de son cœur. Calme au milieu de cette lutte de sentiments si divers, elle parlait à son bien-aimé Fils, au Père éternel, aux anges, aux assistants, et à tout le genre humain, pour la rédemption duquel Jésus avait bien voulu souffrir et mourir. Je n'entrerai pas dans de plus longs détails sur les actions et les discours de notre auguste Souveraine dans ce cas; la piété chrétienne trouvera assez de matière pour s'y étendre, et il m'est d'ailleurs impossible de m'arrêter à chacun de ces vénérables mystères.

1448. Après que la Mère de douleurs eut gardé quelque temps le corps de son adorable Fils sur ses genoux, saint Jean et Joseph la supplièrent de leur permettre de l'ense-

(1) Ps. XLIV, 3.

velir, parce qu'il était déjà fort tard. La très-prudente Mère le leur permit, et le corps du Sauveur fut embaumé sur le même linceul dont nous avons parlé, et avec les aromates et les parfums que Nicodème avait achetés, et qui servirent tous à leur destination (1). On le mit ensuite dans un cercueil pour le porter au sépulcre. La bienheureuse Vierge, qui était très-attentive à tout, convoqua un grand nombre d'anges du ciel, afin qu'ils assistassent avec ceux de sa garde à la sépulture du corps de leur Créateur, et ils descendirent à l'instant sous des formes humaines, invisibles toutefois pour tous, excepté pour leur Reine. Une procession eut lieu, où se trouvaient les anges et les hommes; saint Jean, Joseph, Nicodème, et le centenier qui assista à la mort du Sauveur, et qui le reconnut pour le vrai Fils de Dieu, furent les quatre qui portèrent le sacré corps. La divine Mère les suivait, accompagnée de Madeleine, des Marie et de quelques autres femmes dévotes ses disciples. A elles se joignirent beaucoup de fidèles qui, éclairés d'une lumière céleste, vinrent au Calvaire après le coup de lance. Tous se dirigèrent dans cet ordre, au milieu d'un profond silence et versant des larmes, vers un jardin qui était proche, et dans lequel Joseph avait un sépulcre neuf où l'on n'avait encore mis personne (2). Ils déposèrent dans ce sépulcre béni le sacré corps de Jésus. Et avant qu'on le fermât, sa très-sainte Mère l'adora de nouveau. Après qu'elle lui eut rendu ce culte, les anges et les hommes adorèrent aussi leur Seigneur; puis l'on ferma le sépulcre avec une pierre qui était fort grande, comme le rapporte l'évangéliste (3).

1449. Aussitôt que le sépulcre de Jésus-Christ fut fermé, ceux qui s'étaient ouverts au moment de sa mort se fer-

(1) Joan., XIX, 40. — (2) *Ibid.*, 41. — (3) Matth., XXVII, 60.

mèrent de nouveau; jusque-là ils s'étaient (mystère qui n'était pas le seul que renfermât ce prodige), pour ainsi dire, tenus prêts à recevoir, par un heureux sort, le corps de leur Créateur incarné; ils ne pouvaient lui offrir que cet asile, lorsque les Juifs n'avaient point voulu, malgré ses bienfaits, le recevoir pendant sa vie. Plusieurs anges demeurèrent pour garder le sépulcre, par ordre de leur Reine, qui y laissait son trésor. Tous ceux qui avaient assisté à la sépulture du corps sacré du Sauveur, revinrent au Calvaire dans le même silence et le même ordre qu'ils avaient gardé en le quittant. La Maîtresse des vertus s'approcha de la sainte croix et l'adora avec une tendre dévotion. Saint Jean, Joseph et tous ceux qui s'étaient trouvés aux funérailles lui rendirent ensuite le même culte. Le soleil s'était déjà couché, et notre auguste Souveraine partit du Calvaire pour s'en retourner au cénacle, où ce saint cortége la suivit. Elle y entra avec saint Jean, les Marie et leurs compagnes; les autres prirent congé d'elle après lui avoir demandé sa bénédiction avec beaucoup de larmes. La très-humble et très-prudente Vierge les remercia du service qu'ils avaient rendu à son très-saint Fils, et de la consolation qu'elle en avait reçue; puis elle les renvoya comblés de bienfaits intérieurs, et tout attendris de sa douceur admirable et de sa profonde humilité.

1450. Les Juifs, confondus et troublés par ce qui se passait, allèrent chez Pilate le samedi matin (1), pour le prier de faire garder le sépulcre, disant que Jésus-Christ (qu'ils appelèrent *ce séducteur*) avait annoncé qu'il ressusciterait après trois jours, et que ses disciples pourraient bien dérober le corps et prétendre qu'il serait ressuscité. Pilate acquiesça à cette malicieuse prévoyance, il leur

(1) Matth., XXVII, 62.

accorda les gardes qu'ils demandaient, et qu'ils mirent au sépulcre (1). Mais les perfides Juifs ne prétendaient qu'obscurcir l'événement qu'ils craignaient, comme on le découvrit depuis, quand ils subornèrent les gardes pour leur faire dire que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'était point ressuscité, mais que ses disciples l'avaient enlevé (2). Or, comme il n'y a point de conseil contre le Seigneur (3), toutes ces précautions ne servirent qu'à mieux établir et divulguer la résurrection.

Instruction que j'ai reçue de notre auguste Maîtresse.

1451. Ma fille, le coup de lance que mon très-saint Fils reçut dans son sacré côté ne fut douloureux que pour moi; ses effets et ses mystères sont très-doux pour les âmes saintes qui en savent goûter la douceur. J'en fus fort affligée, mais cette faveur mystérieuse est d'une grande consolation pour ceux qui en ont profité. Pour apprendre à y participer, vous devez considérer que mon Fils et mon Seigneur voulut, par le très-ardent amour qu'il porte aux hommes, recevoir, outre les plaies des mains et des pieds, celle du côté, qui lui ouvrit le cœur, siége de l'amour, afin que les âmes entrassent en quelque sorte par cette porte pour goûter cet amour en le puisant à sa propre source, et que ce fût le lieu de leur refuge. Je veux que vous n'en ayez point d'autre pendant votre exil, et que vous y fassiez votre demeure assurée tant que vous vivrez. C'est là où vous apprendrez les conditions et les

(1) Matth., XXVII, 65. — (2) *Ibid.*, XXVIII, 13. — (3) Prov., XXI, 30.

lois de l'amour dans lequel vous m'imiterez, et où vous comprendrez que vous devez rendre des bénédictions pour les injures qui vous seront faites, à vous ou à vos proches, comme vous avez vu que je le faisais quand je fus moi-même percée du coup de lance que mon très-saint Fils reçut au côté après sa mort. Je vous déclare, ma très-chère fille, que vous ne sauriez rien faire de plus utile et de plus efficace pour acquérir la grâce du Très-Haut que vous souhaitez. Et la prière que vous ferez en pardonnant les injures sera extrêmement profitable non-seulement pour vous, mais encore pour ceux qui vous auront offensée; car mon très-saint Fils est tout touché quand il voit les créatures l'imiter, en pardonnant à ceux qui les outragent et en priant pour eux, parce qu'ainsi elles participent à la très-excellente charité qu'il a fait éclater sur la croix. Gravez dans votre cœur cette doctrine, et pratiquez-la pour m'imiter en la vertu que j'ai estimée le plus. Regardez par cette plaie le cœur de Jésus-Christ votre Époux, et considérez avec quelle tendresse, avec quelle générosité j'ai aimé en lui ses bourreaux et toutes les créatures.

1452. Méditez aussi sur la providence admirable du Très-Haut, voyez combien elle est ponctuelle à secourir à temps les créatures qui l'invoquent dans leurs besoins avec une confiance véritable, comme elle l'a fait à mon égard, quand je me désolais de l'impuissance où j'étais de donner la sépulture à mon très-saint Fils, selon mon obligation. Le Seigneur voulant me secourir dans cette nécessité, inspira à Joseph, à Nicodème et aux autres fidèles qui vinrent ensevelir son corps, les sentiments d'une pieuse charité. Aussi ces hommes justes me consolèrent-ils tellement dans cette pénible circonstance, que le Très-Haut, ayant égard à cette bonne œuvre et à mes prières, les rem-

plit d'ineffables influences de sa divinité; ils en furent favorisés tout le temps qu'ils employèrent à descendre de la croix le corps du Sauveur et à lui donner la sépulture; et dès lors ils furent renouvelés et éclairés pour pénétrer les mystères de la rédemption. Tel est l'ordre admirable que garde dans sa conduite la douce et forte Providence du Très-Haut : pour rendre certaines créatures dignes de récompense, il en met d'autres dans l'affliction ; elle excite la piété des personnes qui peuvent venir en aide aux nécessiteux, afin que leurs bienfaits et la prière des pauvres qui les reçoivent, leur attirent la grâce qu'elles ne mériteraient point si elles n'exerçaient ces œuvres charitables. Puis le Père des miséricordes, qui nous inspire et nous facilite par ses secours la pratique d'une bonne œuvre, daigne accorder la récompense comme si elle nous était due en justice, parce que nous répondons à ses inspirations par la faible coopération que nous apportons de notre côté, quoique tout le bien qui se trouve en ce que nous faisons vienne de sa main libérale (1).

1453. Considérez aussi l'ordre très-équitable de cette Providence en la justice qu'elle exerce, réparant les outrages qu'on souffre avec patience. Ainsi, mon très-saint Fils ayant souffert une mort pleine d'approbres, le Très-Haut ordonna aussitôt qu'il fût enseveli avec honneur, et suscita une foule de personnes qui le reconnurent pour le vrai Dieu et le Rédempteur véritable, et qui déclarèrent ouvertement qu'il était saint, innocent et juste; et il fit qu'au moment même où ses bourreaux venaient de le crucifier avec tant d'ignominie, il fût adoré comme le vrai Fils de Dieu, et que ses propres ennemis confondus sentissent intérieurement l'horreur du crime qu'ils avaient

(1) Jacob., I, 17.

commis en le persécutant. Quoiqu'ils n'aient pas tous profité de sa bonté, ces bienfaits n'en furent pas moins des effets de l'innocence et de la mort du Seigneur. Je contribuai aussi par mes prières à le faire connaître et révérer des secrets serviteurs qu'il s'était choisis.

CHAPITRE XXV

Comment notre auguste Reine consola saint Pierre et les autres apôtres. — La prudence avec laquelle elle agit après la sépulture de son fils. — Comment elle vit descendre son âme très-sainte dans les limbes des saints Pères.

1454. La plénitude de la sagesse qui éclairait l'entendement de la bienheureuse Marie la rendait attentive à tout : de sorte que, même au milieu de ses douleurs, elle prévoyait et ordonnait toujours ce qu'il fallait faire selon les temps et les circonstances, sans oublier ni négliger quoi que ce fût. Et par cette prudence céleste elle pratiquait ce que toutes les vertus ont de plus saint et de plus parfait. Après les funérailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle se retira, comme on l'a vu plus haut, dans la maison du Cénacle. Or, se trouvant dans la salle où les cènes furent célébrées, avec saint Jean, les Marie et quelques autres saintes femmes qui avaient suivi le Seigneur depuis son départ de Galilée, elle s'adressa à elles et à l'apôtre, et les remercia avec une profonde humilité et avec beaucoup de larmes, de la fidélité avec laquelle elles l'avaient accompagnée durant toute la Passion de son bien-aimé Fils; elle leur promit en son nom la récompense de leur constante piété et de leur sainte affec-

tion, et s'offrit encore à être leur servante et leur amie. Saint Jean et ces saintes femmes lui rendirent des actions de grâces pour cette grande faveur, lui baisèrent les mains, et lui demandèrent sa bénédiction. Ils la prièrent aussi de reposer un peu et de prendre quelque nourriture. Mais notre auguste Reine leur répondit : *Tout mon repos et toute ma nourriture consistent à voir mon Fils et mon Seigneur ressuscité.* Satisfaites, vous autres, vos besoins comme il convient, pendant que je me retirerai auprès de mon Fils.

1455. Elle alla aussitôt dans sa retraite accompagnée de saint Jean, et s'y trouvant seule avec lui, elle se mit à genoux et lui dit : « Il ne faut pas que vous oubliiez les « paroles que mon très-saint Fils nous a adressées du « haut de la croix. Il a bien voulu, par sa divine bonté, « vous désigner pour mon fils, et moi pour votre mère. « Vous êtes prêtre du Très-Haut, et à raison de votre « éminente dignité, il est juste que je vous obéisse dans « toute ma conduite; c'est pourquoi je veux que dès « maintenant vous me prescriviez ce que je devrai faire : « car j'ai toujours été servante, et toute ma joie consiste « à obéir jusqu'à la mort. » Ce disant, notre auguste Souveraine versa beaucoup de larmes. Et l'apôtre, sans pouvoir retenir les siennes, lui répondit : « Chère Dame, « Mère de mon Rédempteur, c'est moi qui dois vous être « soumis; car le nom de fils ne marque aucune autorité, « mais plutôt l'obligation rigoureuse d'obéir à sa mère; « et Celui qui m'a fait prêtre vous a choisie pour être sa « Mère, et s'est soumis à votre volonté (1), quoiqu'il fût « le Créateur de l'univers. Il est bien juste que je vous « obéisse aussi, et que je fasse tous mes efforts pour

(1) Luc., II, 51.

« remplir dignement la charge qu'il m'a confiée de vous « servir comme fils ; et pour m'acquitter de mes devoirs « en cette qualité, je voudrais être plus ange qu'homme.» Cette réponse de l'apôtre était très-sage, mais elle ne fut pas assez convaincante pour surmonter l'humilité de la Mère des vertus, qui repartit humblement : « Mon fils « Jean, toute ma satisfaction sera de vous obéir comme « au chef, puisque vous l'êtes. Dans cette vie passagère, « je dois toujours avoir un supérieur auquel et ma vo- « lonté et mes sentiments soient soumis : c'est pour cela « que vous êtes ministre du Très-Haut, et, comme fils, « vous me devez cette consolation dans ma pénible soli- « tude. » Saint Jean répondit : « Ma Mère, que votre vo- « lonté soit faite, car en elle je trouverai toute ma sû- « reté. » Et sans plus de réplique, la divine Mère lui demanda la permission de demeurer seule dans la méditation des mystères de son très-saint Fils, et le pria d'aller chercher quelque nourriture pour les femmes qui l'accompagnaient, de les assister et de les consoler. Elle en excepta seulement les Marie, parce qu'elles désiraient persévérer dans le jeûne jusqu'à ce qu'elles eussent vu le Seigneur ressuscité, et elle recommanda à saint Jean de leur laisser satisfaire leur dévotion.

1456. Saint Jean alla consoler les Marie, et exécuta l'ordre que la Reine du ciel lui avait donné. Et après qu'il eut pourvu aux besoins de ces pieuses femmes, elles se retirèrent, et consacrèrent cette nuit à de douloureuses méditations sur la Passion et sur les mystères du Sauveur. La bienheureuse Marie agissait avec cette prudence divine, pratiquant l'obéissance, l'humilité, la charité, et prévoyant tout ce qui était nécessaire avec une ponctualité merveilleuse, quoiqu'elle fût plongée dans la plus amère désolation. Elle prit soin de ses pieuses disciples sans

s'oublier elle-même, et sans négliger ce qui intéressait sa plus grande perfection. Tout en approuvant l'abstinence des Marie comme étant plus fortes et plus ferventes en amour, elle prévint les besoins de celles qui étaient plus faibles. Elle avertit l'apôtre de ce qu'il devait faire à son égard, et se montra en tout la Maîtresse de la perfection et la Reine de la grâce. Telle fut sa conduite au moment où les eaux de la tribulation étaient débordées sur son âme (1). Car, une fois seule dans sa retraite, elle donna libre cours aux sentiments douloureux qui agitaient tout son être, et laissa ses puissances intérieures et extérieures s'abîmer dans l'amertume de son cœur, se représentant les images de tous les mystères de la mort ignominieuse de son très-saint Fils, de ceux de sa vie, de sa prédication et de ses miracles, du prix infini de la rédemption des hommes, de l'Église nouvelle qu'il avait établie, ornée d'une merveilleuse beauté, enrichie de ses sacrements et de tous les trésors de sa grâce, du bonheur incompréhensible de tout le genre humain, racheté avec tant d'abondance et de gloire, de la félicité certaine réservée aux prédestinés, et de la perte effroyable des réprouvés, qui se rendraient volontairement indignes de la gloire éternelle que son Fils leur avait méritée.

1457. L'auguste Vierge passa toute la nuit dans la considération de ces sublimes mystères, pleurant et gémissant, louant et glorifiant les œuvres de son Fils, sa Passion, ses jugements impénétrables, et d'autres ineffables secrets de la divine sagesse et de la providence du Seigneur; elle les repassait tous dans son esprit, et les pénétrait comme l'unique Mère de la véritable sagesse, s'entretenant tantôt avec les saints anges, et tantôt avec le

(1) Ps. LXVIII, 1.

Seigneur lui-même, de ce que sa divine lumière lui en faisait connaître intérieurement. Le samedi matin, un peu après quatre heures, saint Jean alla voir la Mère affligée avec le désir de la consoler. Et s'étant mise à genoux, elle le pria de lui donner sa bénédiction comme prêtre et comme son supérieur ; le nouveau fils la lui demanda à son tour avec beaucoup de larmes, et ils se la donnèrent réciproquement. Notre grande Reine l'engagea à parcourir immédiatement la ville, où il ne tarderait pas à rencontrer saint Pierre, qui venait la chercher ; elle lui dit de l'accueillir avec cordialité, de le consoler et de le lui amener ; et d'en faire autant à l'égard des autres apôtres qu'il rencontrerait, en leur donnant l'espérance du pardon, et en leur promettant son amitié. Saint Jean sortit du Cénacle, et quelques instants après il rencontra saint Pierre tout confus et tout baigné de larmes, qui se rendait en tremblant auprès de notre auguste Reine. Il venait de la grotte, où il avait pleuré son reniement ; l'évangéliste le consola, et l'encouragea par la promesse qu'il lui fit de la part de la divine Mère. Ils cherchèrent tous deux les autres apôtres : ils en trouvèrent quelques-uns, et allèrent ensemble au Cénacle, où était leur véritable remède. Pierre se présenta tout seul le premier à la Mère de la grâce, et se jetant à ses pieds, il dit, le cœur pénétré d'une profonde douleur : « J'ai péché, Vierge sainte, « j'ai péché devant mon Dieu, j'ai offensé mon Maître et « vous aussi. » Il ne lui fut pas possible d'en dire davantage, tant il était suffoqué par les soupirs, par les larmes et par les sanglots que lui arrachait le souvenir de son infidélité.

1458. La bienheureuse Marie voyant dans Pierre prosterné à la fois le pécheur repentant de sa faute récente et le chef de l'Église, choisi de son très-saint Fils

pour être son Vicaire, ne crut pas convenable de se prosterner elle-même aux pieds du pasteur, qui avait si peu de temps auparavant renié son Maître; mais dans son humilité, elle ne savait non plus se résoudre à ne point lui rendre l'hommage qui était dû à sa dignité. Pour ne manquer ni à l'un ni à l'autre de ses devoirs, elle jugea qu'elle pouvait l'honorer par un acte extérieur, en lui en dissimulant le motif. Ainsi elle se mit à genoux, voulant lui témoigner son respect; mais elle lui dit en même temps, pour cacher son intention : « Demandons pardon de votre « péché à mon Fils et votre Maître. » Elle pria Dieu et encouragea l'apôtre, l'affermit dans l'espérance, et lui représenta les miséricordes dont le Seigneur avait usé envers les pécheurs convertis, ainsi que l'obligation qu'il avait, comme chef du collége des apôtres, de confirmer les autres dans la foi par son exemple. C'est par des exhortations semblables, toutes pleines de force et de douceur, qu'elle affermit Pierre dans l'espérance du pardon. Les autres apôtres se présentèrent à leur tour devant la très-pure Marie, et, se prosternant aussi à ses pieds, lui demandèrent pardon de la lâcheté avec laquelle ils avaient abandonné son très-saint Fils dans sa Passion. Ils pleurèrent amèrement leur péché, et l'aspect de la bienheureuse Vierge, qui leur montrait une tendre compassion, augmentait la vivacité de leur repentir; car il éclatait sur son visage une vertu si admirable, qu'elle produisait en eux de divins effets de contrition de leurs péchés, et d'amour pour leur adorable Maître. Notre auguste Souveraine les releva et les encouragea, en leur promettant le pardon qu'ils souhaitaient, et son intercession pour le leur obtenir. Ils commencèrent ensuite, chacun selon son rang, à lui raconter ce qui leur était arrivé dans leur fuite, comme si notre Reine en eût ignoré quelque

chose. Elle les écouta avec bonté, prenant occasion de ce qu'ils disaient pour leur parler au cœur, les confirmer dans la foi de leur Rédempteur, et rallumer en eux son divin amour. La très-pure Marie vint efficacement à bout de tout cela; car ils la quittèrent animés de ferveur et justifiés par de nouveaux accroissements de grâce.

1459. La bienheureuse Mère passa une partie du samedi dans ces saints entretiens. Quand le soir vint, elle se retira une seconde fois, laissant les apôtres renouvelés en esprit, pleins de consolation et de joie du Seigneur, mais toujours profondément touchés de la Passion de leur Maître. De son côté, notre divine Reine s'appliqua à considérer ce que l'âme très-sainte de son Fils faisait depuis qu'elle était sortie de son corps sacré. Elle sut alors que cette âme de Jésus-Christ, unie à la Divinité, descendait dans les limbes des saints patriarches, pour les tirer de cette prison souterraine, où ils étaient retenus depuis le premier juste qui mourut dans le monde, en attendant la venue du Rédempteur universel des hommes. Pour exposer ce mystère, qui est un des articles de la très-sainte humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il me paraît utile de donner ici les notions que j'ai reçues sur les limbes, et sur leur situation. Or je dis que la terre a deux mille cinq cent deux lieues de diamètre, passant par le centre d'une superficie à l'autre; et jusqu'au demi-diamètre, qui est le centre, il y en a mille deux cent cinquante-une : c'est par rapport à ce diamètre qu'on doit mesurer la circonférence du globe. L'enfer des damnés se trouve dans le centre comme dans le cœur de la terre; c'est un abîme, un chaos qui contient plusieurs gouffres ténébreux, où les peines sont différentes, mais toutes effroyables et terribles, et tous ces gouffres forment

un globe, qui est fait à peu près comme un vase d'une dimension immense, dont l'orifice est fort large. Les démons et tous les damnés étaient dans cet horrible lieu de confusion et de tourments, et ils y seront pendant toute l'éternité (1), tant que Dieu sera Dieu ; car dans l'enfer il n'y a point de rédemption.

1460. A l'un des côtés de l'enfer se trouve le purgatoire, où les âmes des justes se purifient, lorsque pendant cette vie elles n'ont pas entièrement satisfait pour leurs péchés, et qu'elles n'en sont pas sorties assez pures pour pouvoir arriver immédiatement à la vision béatifique. Cet antre est fort grand aussi, mais il l'est beaucoup moins que l'enfer ; et quoiqu'il y ait de grandes peines dans le purgatoire, elles ne ressemblent point à celles de l'enfer des damnés. A l'autre côté se trouvent les limbes, qui sont divisés en deux parties. L'une est destinée aux enfants qui meurent sans avoir reçu le baptême, avec le seul péché originel, et sans avoir volontairement fait aucune œuvre ni bonne ni mauvaise. L'autre était la demeure des âmes des justes qui avaient déjà expié leurs péchés, mais qui ne pouvaient entrer dans le ciel ni jouir de Dieu jusqu'à ce qu'eût été accomplie la rédemption des hommes, et que notre Sauveur Jésus-Christ eût ouvert les portes du paradis (2), que le péché d'Adam avait fermées. Cet antre des limbes est aussi plus petit que l'enfer; il n'a aucune communication avec lui, et l'on n'y souffre point les peines du sens comme dans le purgatoire ; car les âmes y arrivent après avoir été purifiées de leurs souillures dans le même purgatoire ; elles n'étaient que privées de la vision béatifique, que soumises à la peine du dam; c'est là que se trouvaient tous ceux qui étaient morts en état

(1) Matth., XXV, 41. — (2) Ps. XXIII, 9.

de grâce avant le crucifiement du Sauveur. C'est là que descendit son âme très-sainte unie à la Divinité, comme nous l'exprimons quand nous disons qu'il est descendu aux enfers, quoique les limbes et le purgatoire aient d'autres noms particuliers : car ce nom d'*enfer* est généralement appliqué à tous ces lieux souterrains, quoique communément parlant nous entendions par ce nom le lieu où se trouvent les démons et les damnés, ainsi que par le nom du ciel nous entendons ordinairement l'empyrée où sont les saints, et où ils demeureront toujours, de même que les damnés dans l'enfer. Après le jugement universel il n'y aura que le ciel et l'enfer qui soient habités : en effet, le purgatoire ne sera plus nécessaire, et les enfants sortiront aussi des limbes, et passeront dans une autre demeure.

1461. L'âme très-sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ arriva aux limbes accompagnée d'une multitude innombrable d'anges, qui célébraient les louanges de leur Roi victorieux et triomphant, et lui rendaient honneur et gloire. Et pour représenter sa grandeur et sa majesté, ils commandaient aux portes de cette ancienne prison de s'ouvrir, afin de laisser entrer le Roi de gloire et le Seigneur des armées, qui est puissant dans les combats (1). En vertu de ce commandement, quelques rochers du chemin se brisèrent, quoique cela ne fût pas nécessaire pour l'entrée du Roi et de sa milice céleste, qui n'était composée que d'esprits doués d'une merveilleuse subtilité. Par la présence de l'âme très-sainte de notre Rédempteur, cet antre ténébreux fut changé en ciel; il se trouva inondé des plus vives splendeurs; les âmes des justes qui y étaient furent béatifiées par la claire vision de la Divinité, et dans un

(1) Ps. XXIII, 7 et 8.

instant elles passèrent de l'état d'une si longue attente à la possession éternelle de la gloire, et des ténèbres à la lumière inaccessible, dont elles jouissent maintenant. Elles reconnurent leur vrai Dieu et leur Rédempteur véritable, lui rendirent des actions de grâces, et le louèrent par de nouveaux cantiques, disant : *L'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir la divinité, la puissance et la force* (1). *Vous nous avez rachetés, Seigneur, par votre sang, de toute tribu, de tout peuple, et de toute nation. Vous avez fait que nous soyons un royaume pour notre Dieu, et nous régnerons* (2). *Seigneur, la puissance, l'empire et la gloire de vos œuvres vous appartiennent.* Au même moment Jésus-Christ ordonna aux anges de tirer du purgatoire toutes les âmes qui y souffraient; et à l'instant elles furent menées en sa présence. Ce furent là les prémices de la rédemption des hommes, qui furent toutes délivrées par le Rédempteur lui-même des peines qu'elles y devaient souffrir encore, et furent glorifiées par la vision béatifique, comme les âmes des autres justes. De sorte que ce jour-là les deux prisons, les limbes et le purgatoire, se trouvèrent désertes à la suite de la visite du souverain Roi.

1462. Ce jour ne fut terrible que pour l'enfer des damnés; car le Très-Haut fit que tous ces malheureux connussent et sentissent la descente du Rédempteur dans les limbes, et que les saints Pères et les justes connussent aussi la terreur que ce mystère causait aux damnés et aux démons. Ceux-ci étaient atterrés, écrasés sous le poids d'une oppression semblable à celle qu'ils avaient subie sur le Calvaire, comme je l'ai rapporté plus haut, et lorsqu'ils entendirent (en leur manière de parler et d'entendre) la voix des anges qui allaient aux limbes devant leur Roi, ils

(1) Apoc., v, 12. — (2) *Ibid.*, 9.

furent saisis d'un nouveau trouble et d'un nouvel effroi, et ils se cachaient dans les plus profondes cavernes de l'enfer, semblables à des sepents que l'on poursuit. Les damnés furent accablés d'un surcroît de confusion, reconnaissant avec un plus grand désespoir l'erreur qui leur avait fait perdre le fruit de la rédemption dont les justes avaient su profiter. Et comme Judas et le mauvais larron étaient récemment arrivés dans l'enfer, où ils souffraient beaucoup plus que les autres, leurs tourments s'accrurent encore en ce moment, car les démons redoublèrent contre eux de fureur. Ces esprits rebelles résolurent, autant qu'il dépendrait d'eux, de persécuter et de tourmenter davantage les chrétiens qui feraient profession de la foi catholique, et de punir plus cruellement ceux qui l'abjureraient ou qui transgresseraient la loi du Seigneur, parce qu'ils jugeaient que ceux-là méritaient un châtiment plus rigoureux que les infidèles à qui la foi n'aurait pas été annoncée.

1463. Du fond de sa retraite la grande Reine de l'univers eut connaissance de tous ces mystères et de plusieurs autres secrets que je ne puis révéler. Mais quoique cette vision particulière excitât une joie ineffable dans la partie supérieure de son âme où elle la recevait, cette joie ne se communiqua pas à ses sens corporels, comme cela eût pu naturellement arriver. Au contraire, lorsque la bienheureuse Vierge s'aperçut qu'elle commençait à s'étendre jusqu'à la partie inférieure de son âme, elle pria le Père éternel d'arrêter cet écoulement, parce qu'elle ne voulait point jouir en son corps, tant que celui de son très-saint Fils se trouverait dans le sépulcre et ne serait point glorifié. La très-prudente Mère témoigna par là le grand amour qu'elle avait pour son adorable Fils, comme la plus vive et la plus parfaite image de cette humanité déifiée;

et c'est à cause de sa fidélité incomparable qu'il lui fut donné de souffrir de mortelles angoisses dans son corps, tandis que son âme surabondait de joie, comme il était arrivé à notre Sauveur Jésus-Christ. Durant cette vision elle fit des cantiques de louanges, célébrant ce mystérieux triomphe, et glorifiant la très-douce et très-sage providence du Rédempteur, qui, comme un Père plein de tendresse et comme un Roi tout-puissant, voulut lui-même descendre pour prendre possession de ce nouveau royaume que son Père lui avait remis, et voulut en racheter les habitants par sa présence, afin qu'ils commençassent, avant de le quitter, à jouir de la récompense qu'il leur avait méritée. L'accomplissement de ces hauts desseins et de plusieurs autres qui lui furent révélés la transportait d'allégresse, et c'est pourquoi elle exaltait le nom du Seigneur comme Coadjutrice et comme Mère de l'adorable Triomphateur.

Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.

1464. Ma fille, méditez les enseignements que contient ce chapitre, ils vous seront directement applicables et très-nécessaires dans l'état où vous a placée le Très-Haut, et eu égard à ce qu'il demande de vous afin que vous correspondiez à son amour. Or ce qu'il demande de vous, c'est que parmi les embarras des créatures, soit comme supérieure, soit comme inférieure, soit en commandant, soit en obéissant, vous ne perdiez jamais, malgré toutes les occupations extérieures, la vue du Seigneur dans la partie supérieure de votre âme, et que vous ne détourniez jamais vos regards de la lumière du Saint-Esprit, qui vous assis-

tera pour vous disposer à recevoir ses continuelles communications. Car mon très-saint Fils veut trouver dans la solitude de votre cœur ces voies cachées au démon et fermées aux passions, qui conduisent dans le sanctuaire où n'entre que le souverain Prêtre (1), et où l'âme jouit des secrets et saints embrassements du divin Époux, lorsque, entièrement dégagée des choses terrestres, elle lui prépare le lieu sacré de son repos. C'est là que vous trouverez votre Seigneur favorable, le Très-Haut libéral, votre Créateur miséricordieux, votre Rédempteur et votre Époux plein de douceur et d'amour; vous n'y craindrez point la puissance des ténèbres, ni les effets du péché, qui ne pénètrent point jusqu'à cette région de lumière et de vérité. Mais ce qui détruit ces voies divines, c'est l'amour déréglé pour ce qui est visible, c'est la négligence à garder la loi du Seigneur; ce qui suffit pour les obstruer, c'est le moindre désordre des passions ou le plus petit soin inutile, c'est surtout l'inquiétude de l'âme et le trouble intérieur; car pour y marcher, il faut que le cœur soit pur et libre de ce qui n'est point vérité et lumière.

1465. Vous avez bien compris et expérimenté cette doctrine, que je n'ai cessé de vous manifester dans ma conduite comme dans un clair miroir. Vous avez su de quelle manière je me suis comportée dans les douleurs et dans les afflictions de la Passion de mon très-saint Fils; avec quel zèle je m'occupai des apôtres et des préparatifs de la sépulture, comment j'assistai les saintes femmes et comment j'agis tout le reste de ma vie, conciliant toujours ces choses extérieures avec les opérations de mon âme, sans que les unes empêchassent les autres. Or, pour m'imiter en cela, comme je veux que vous le fassiez, il faut que ni

(1) Hebr., IX, 7.

la fréquentation inévitable des créatures, ni les occupations de votre état, ni les peines de la vie passagère, ni les tentations et la malice du démon puissent détourner votre attention et troubler votre intérieur. Je vous avertis, ma très-chère fille, que si vous n'êtes très-soigneuse sur cet article, vous perdrez beaucoup de temps, vous vous priverez d'une infinité de faveurs extraordinaires, vous frustrerez les très-hautes et très-saintes fins du Seigneur, et vous nous contristerez moi et les anges, car nous voulons tous que votre conversation soit avec nous; vous perdriez aussi par cette négligence la tranquillité de votre esprit, la consolation de votre âme, plusieurs degrés de grâce, les accroissements de l'amour divin que vous souhaitez, et enfin une très-grande récompense dans le ciel. Vous voyez par là combien il vous importe d'être attentive à mes avis, et de m'obéir en ce que je vous enseigne avec un amour maternel. Faites-y réflexion, ma fille, et gravez dans votre cœur mes paroles, afin que vous les mettiez en pratique par mon intercession et avec la grâce du Très-Haut. Tâchez aussi de m'imiter en la fidélité de l'amour avec lequel je refusai, afin d'imiter mon adorable Maître, le soulagement que mes sens corporels auraient pu recevoir, tout en le remerciant de son secours ainsi que de la faveur qu'il fit aux justes des limbes, lorsque son âme très-sainte y descendit pour les racheter et les combler de joie par sa présence; car toutes ces merveilles furent les effets de son amour infini.

CHAPITRE XXVI

La résurrection de notre Sauveur Jésus-Christ, et son apparition à sa très-sainte Mère avec les saints Pères des limbes.

1466. L'âme très-sainte de notre Rédempteur Jésus-Christ demeura dans les limbes depuis le vendredi à trois heures et demie du soir, jusqu'au dimanche suivant à trois heures du matin. Alors elle retourna victorieuse au sépulcre, accompagnée des mêmes anges qui l'escortaient dans sa descente aux limbes, et des saints qu'elle tira de ces prisons souterraines, comme les dépouilles que sa victoire lui avait acquises et les trophées de son glorieux triomphe, laissant ses ennemis rebelles dans l'abattement et l'effroi. Il y avait au sépulcre beaucoup d'autres anges qui le gardaient pour faire honneur au sacré corps uni à la Divinité. Quelques-uns d'entre eux avaient recueilli par l'ordre de leur Reine les reliques du sang qu'avait versé son très-saint Fils, les lambeaux de chair qu'on lui avait fait tomber de ses plaies, les cheveux qu'on lui avait arrachés, et tout le reste qui contribuait à la parfaite intégrité de son humanité sainte; la très-prudente Mère avait songé à tout. Les anges gardaient précieusement ces reliques, chacun d'eux s'estimant fort heureux de la part qui lui était échue. En premier lieu les saints Pères virent le corps de leur Rédempteur tout blessé, déchiré et défiguré par la cruauté des Juifs. Les patriarches, les prophètes et tous les autres saints le reconnurent dans ce pitoyable état, l'adorèrent et décla-

rèrent de nouveau que le Verbe incarné s'était véritablement chargé de nos infirmités et de nos douleurs (1), et qu'étant lui-même très-innocent et exempt de tout péché, il avait surabondamment payé notre dette et satisfait à la justice du Père éternel pour ce que nous avions mérité. C'est alors que nos premiers parents, Adam et Ève, apprécièrent les ravages que leur désobéissance avait causés dans le monde, combien en avait coûté la réparation, et l'immense bonté, la miséricorde infinie du Rédempteur. Les patriarches et les prophètes virent accomplies leurs prédictions et les espérances qu'ils avaient eues dans les promesses du Très-Haut. Et comme ils sentaient en la gloire de leurs âmes l'effet de la rédemption abondante, ils en louèrent de nouveau le Tout-Puissant et le Saint des saints, qui l'avait opérée avec un ordre si merveilleux de sa sagesse.

1467. Les anges restituèrent ensuite au corps sacré toutes les reliques qu'ils avaient recueillies, et le rétablirent dans son intégrité naturelle, en présence de tous les saints qui étaient sortis des limbes. Au même instant l'âme très-sainte du Seigneur se réunit à son corps, et lui donna la vie et la gloire immortelle. En quittant le linceul et les parfums avec lesquels on l'avait enseveli (2), il fut revêtu des quatre dons de gloire, la clarté, l'impassibilité, l'agilité et la subtilité. Ces dons rejaillirent de la gloire immense de l'âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur son corps déifié. Il eût dû les recevoir au moment même de la conception, comme un apanage et comme une attribution naturelle, puisque dès lors son âme très-sainte fut glorifiée, et que toute cette humanité très-innocente était unie à la Divinité; mais ils furent alors suspen-

(1) Isa., LIII, 4. — (2) Joan., XIX, 40.

dus et ne rejaillirent point sur son corps adorable, afin que restant passible il pût nous mériter notre gloire en se privant de celle de son corps, ainsi que je l'ai dit ailleurs. Au moment de la résurrection ces dons lui furent rendus avec justice, dans le degré et dans la proportion qui répondaient à la gloire de l'âme et à l'union de l'âme avec la Divinité. Or, autant la gloire de l'âme très-sainte de notre Sauveur Jésus-Christ est incompréhensible et ineffable, autant il est impossible de bien exprimer par nos faibles paroles et par aucun exemple la gloire et les dons de son corps déifié; car comparativement à sa pureté le cristal est obscur. La clarté dont il resplendissait surpasse celle des autres corps glorieux, comme le jour surpasse la nuit, et plus que l'éclat de mille soleils ne surpasserait celui d'une seule étoile, et parvînt-on à réunir en une seule créature les beautés de toutes les autres, elles paraîtraient difformes auprès de lui; aussi n'y a-t-il en tout ce qui est créé rien qui puisse lui être comparé.

1468. L'excellence de ces dons surpassa de beaucoup en la résurrection la gloire qu'ils communiquèrent en la transfiguration et en d'autres occasions où Notre-Seigneur Jésus-Christ se transfigura, comme on l'a vu dans le cours de cette histoire; car alors il la reçut en passant et proportionnellement à la fin pour laquelle il se transfigurait, tandis qu'en la résurrection il l'eut avec plénitude pour en jouir éternellement. Par l'impassibilité le corps sacré devint inaltérable. Par la subtilité il fut tellement purifié de ce qu'il avait de terrestre, qu'il pouvait pénétrer les autres corps sans aucune résistance, comme s'il eût été un pur esprit; et c'est ainsi qu'il pénétra la pierre du sépulcre sans la déplacer et sans la briser, en la manière dont il était sorti du sein virginal de sa très-pure Mère. L'agilité l'affranchit du poids de la matière au point qu'il surpassait

la libre activité des anges; et il pouvait par lui-même se transporter plus rapidement qu'eux d'un lieu à un autre, ainsi qu'il le fit quand il se montra aux apôtres et en d'autres circonstances. Les sacrées plaies qui le défiguraient auparavant parurent aux pieds, aux mains et au côté si brillantes, qu'elles rehaussaient sa beauté ravissante comme du trait caractéristique le plus admirable. Notre Sauveur sortit du sépulcre revêtu de toute cette beauté et de toute cette gloire. Et en présence des saints et des patriarches qu'il avait tirés des limbes, il promit à tout le genre humain la résurrection universelle, comme un effet de la sienne, en la même chair et dans le même corps de chacun des mortels; et aux justes leur future glorification dans leur chair et dans leur corps. En gage de cette promesse de la résurrection universelle, il ordonna aux âmes de beaucoup de saints qui se trouvaient présentes, de s'unir à leurs corps et de les ressusciter à une vie immortelle. Cet ordre divin fut aussitôt exécuté, et alors eut lieu la résurrection des corps dont saint Matthieu, prévenant le mystère, fait mention dans son Évangile (1) : entre autres, de ceux de sainte Anne, de saint Joseph, de saint Joachim et de quelques anciens Pères et patriarches qui se distinguèrent le plus par la foi et par l'espérance de l'incarnation, et qui la demandèrent avec le plus d'ardeur au Très-Haut. C'est en récompense de leur ferveur et de leurs saints désirs, qu'ils obtinrent par avance la résurrection et la gloire de leurs corps.

1469. Oh! combien ce Lion de Juda, ce fils de David paraissait déjà puissant, admirable, victorieux et fort (2)! Jamais personne ne sortit du sommeil aussi vivement que Jésus-Christ de la mort. A sa voix impérieuse, les osse-

(1) Matth., XXVII, 52. — (2) Ps. III, 6.

ments desséchés et dispersés de ces vieux morts se rapprochèrent aussitôt, et la chair, qui était réduite en poussière, se ranima et s'unit aux os pour reconstituer son être primitif, mais perfectionné par les dons de gloire que le corps reçut de l'âme glorifiée qui lui donna la vie. Tous ces saints ressuscitèrent dans un instant avec leur Rédempteur, et parurent plus clairs et plus resplendissants que le soleil, beaux, transparents, légers, capables de le suivre partout; et par leur bonheur ils nous ont confirmés dans l'espoir que nous verrions notre Rédempteur dans notre propre chair, et que nous le contemplerions de nos propres yeux, comme Job l'a prédit pour notre consolation (1). La grande Reine du ciel pénétrait tous ces mystères, et y participait par la vision qu'elle avait dans le Cénacle. Au moment même où l'âme très-sainte de Jésus-Christ entra dans son corps et lui donna la vie, celui de sa très-pure Mère reçut la joie qui était suspendue dans son âme jusqu'à la résurrection de cet adorable Seigneur, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent. Ce bienfait fut si excellent, qu'elle en fut toute transformée, et elle passa incontinent de la désolation où elle était à une céleste consolation, et de la tristesse à une joie ineffable. Il arriva que dans cette circonstance l'évangéliste saint Jean l'alla voir pour la consoler dans son amère solitude, comme il l'avait fait le jour précédent; mais il fut agréablement surpris de trouver entourée des splendeurs de la gloire, Celle que naguère son affliction rendait presque méconnaissable. Le saint apôtre l'ayant considérée avec admiration et avec un profond respect, crut que le Seigneur devait être déjà ressuscité, puisque sa divine Mère recevait tant de consolation qu'elle en était toute renouvelée.

(1) Job., XIX, 26.

1470. Au milieu de cette nouvelle joie et des opérations si divines que l'âme de notre auguste Souveraine produisait dans la vision de tous ces mystères si sublimes, elle commença à se disposer à la prochaine apparition de son Fils ressuscité. Elle ne cessait de faire des cantiques de louanges et des prières, quand elle sentit tout à coup, outre la joie qu'elle avait, quelque chose d'extraordinaire, je ne sais quelle consolation céleste, qui répondait d'une manière merveilleuse aux douleurs et aux peines intérieures qu'elle avait souffertes dans la Passion; ce bienfait était tout différent et fort au-dessus de la joie qui rejaillissait de son âme sur son corps comme un écoulement naturel. Après ces merveilleux effets, elle reçut une autre grâce qui lui fit goûter des faveurs divines qui étaient toutes nouvelles. Alors elle sentit s'opérer en elle une nouvelle infusion de sentiments et de lumières qui précèdent la vision béatifique, et que je ne décris point ici, parce que je l'ai déjà fait lorsque j'ai traité de cette matière dans la première partie. J'ajoute seulement que notre incomparable Reine reçut ces bienfaits dans cette occasion d'une manière plus excellente et avec plus d'abondance que dans les autres rencontres, parce que la Passion de son très-saint Fils et les mérites qu'elle y acquit avaient précédé, et son Fils tout-puissant lui donnait une consolation qui répondait à la grandeur des peines qu'elle avait souffertes.

1471. La bienheureuse Marie étant ainsi préparée, notre Sauveur Jésus-Christ ressuscité et glorieux entra accompagné de tous les saints et de tous les patriarches qu'il avait tirés des limbes. La très-humble Reine se prosterna et adora son très-saint Fils, et le Seigneur la releva lui-même. Et par cette faveur, beaucoup plus grande que celle que demandait la Madeleine en souhaitant toucher

les sacrées plaies de Jésus-Christ (1), la Mère Vierge reçut un bienfait extraordinaire qu'elle seule put mériter comme exempte de la loi du péché. Ce ne fut certainement pas le plus grand de ceux dont elle fut favorisée dans cette occasion ; néanmoins elle n'eût pas été capable de le recevoir si elle n'eût été soutenue par les anges et fortifiée par le Seigneur lui-même, afin de ne point tomber en défaillance. Ce bienfait consista en ce que le corps glorieux de Jésus-Christ pénétra celui de sa très-pure Mère, qui devint tout éclatant, comme si un globe de cristal renfermait le soleil, qui le remplirait de splendeur et de beauté par sa lumière. C'est ainsi à peu près que le corps de l'auguste Marie fut uni à celui de son adorable Fils par le moyen de cette divine pénétration, qui fut pour elle comme une voie pour arriver à la connaissance de la gloire de l'âme et du corps du même Seigneur. Par ces faveurs, comme par autant de degrés de dons ineffables, notre grande Reine s'éleva à la contemplation des mystères les plus sublimes. Parvenue à ces hauteurs, elle entendit une voix qui lui disait : *Ma bien-aimée, montez encore, montez plus haut* (2). En vertu de cette voix, elle fut toute transformée et vit la Divinité d'une vue claire et intuitive, dans laquelle elle trouva le repos et pour quelques moments au moins la récompense de toutes ses peines. Il faut forcément garder ici le silence, puisque les paroles nous manquent pour exprimer ce qui se passa en la très-pure Marie dans cette vision béatifique, qui fut la plus haute et la plus divine de celles dont elle avait été privilégiée jusqu'alors. Célébrons ce jour avec des cantiques de louanges, avec des transports d'admiration, avec des congratulations, avec amour et avec d'humbles ac-

(1) Joan., XX, 17. — (2) Luc., IV, 10.

tions de grâces de ce qu'elle fut si exaltée, de ce qu'elle nous mérita à nous, et de ce dont elle jouit elle-même.

1472. Notre auguste Souveraine jouit pendant quelques heures de l'être de Dieu avec son très-saint Fils, et participa à sa gloire comme elle avait participé à ses douleurs. Ensuite elle descendit de cette vision par les mêmes degrés par lesquels elle y était montée; et à la fin de cette faveur elle fut de nouveau appuyée sur le bras gauche de la très-sainte humanité, et caressée en une autre manière de la droite de la Divinité (1). Elle eut de très-doux entretiens avec son adorable Fils sur les sublimes mystères de sa Passion et de sa gloire. Et dans ces entretiens elle fut de nouveau enivrée du vin de la charité et de l'amour, qu'elle but sans mesure à sa propre source. Elle reçut abondamment dans cette circonstance tout ce qui pouvait être accordé à une simple créature, comme si la divine équité avait voulu, selon notre manière de concevoir, réparer, pour ainsi dire, l'injure (je me sers de cette expression, parce que je ne saurais mieux m'expliquer) qu'avait reçue une créature si pure et exempte de toute tache, en souffrant les douleurs et les tourments de la Passion, qui, ainsi que je l'ai dit plusieurs fois, étaient les mêmes que notre Sauveur Jésus-Christ endura; et dans ce mystère la joie de la divine Mère répondit aux peines qu'elle avait souffertes.

1473. Après avoir été comblée de toutes ces faveurs, elle s'adressa, tout en restant dans un état très-sublime, aux saints patriarches et aux justes qui accompagnaient le Sauveur; elle les reconnut tous et parla à chacun selon son rang, se réjouissant de leur sortie des limbes, et louant le Tout-Puissant de ce que sa miséricorde libérale

(1) Cant., II, 6.

avait opéré en chacun d'eux. Elle s'entretint particulièrement avec ses parents, saint Joachim et sainte Anne, avec son époux Joseph et avec saint Jean-Baptiste. Ensuite elle parla aux patriarches, aux prophètes et à nos premiers parents Adam et Ève. Ils se prosternèrent tous aux pieds de notre auguste Souveraine, et la reconnurent pour la Mère du Rédempteur du monde, pour la cause de leur remède, et la Coadjutrice de leur rédemption; et comme telle ils voulurent, conformément aux dispositions de la divine Sagesse, l'honorer d'un digne culte de vénération. Mais la Reine des vertus et la Maîtresse de l'humilité se prosterna elle-même, et rendit aux saints l'honneur qui leur était dû, et le Seigneur le permit, parce que les saints, quoiqu'ils fussent inférieurs en la grâce, étaient supérieurs en l'état de bienheureux qui leur assurait à jamais la gloire éternelle, tandis que la Mère de la grâce, encore voyageuse sur la terre, n'était point au nombre des compréhenseurs. Cet entretien avec les saints Pères se prolongea en présence de notre Sauveur Jésus-Christ. Et la très-pure Marie convia tous les anges et tous les saints qui y assistaient, à louer le Triomphateur de la mort, du péché et de l'enfer, et ils lui chantèrent tous des cantiques nouveaux, des psaumes et des hymnes de gloire; ensuite le Sauveur ressuscité fit les autres apparitions que je rapporterai dans le chapitre suivant.

Instruction que m'a donnée la bienheureuse Vierge Marie.

1474. Ma fille, réjouissez-vous dans la peine où vous êtes, de ce que vous ne sauriez exprimer par vos faibles paroles ce que vous concevez des ineffables mystères que

vous venez d'écrire. C'est une victoire que le Très-Haut remporte sur la créature, et la Majesté divine trouve sa gloire à entendre cette même créature se déclarer vaincue par la grandeur de mystères aussi sublimes que ceux-ci; car on en pénètrera fort peu tant que l'on vivra dans une chair mortelle. J'ai ressenti toutes les peines de la Passion de mon très-saint Fils, et quoiqu'elles ne m'aient pas fait perdre la vie, je n'en ai pas moins expérimenté d'une manière mystérieuse les douleurs de la mort, et à ce genre de mort correspondit en moi une autre admirable et mystique résurrection à un état plus élevé de grâce et de célestes opérations. Car, comme l'être de Dieu est infini, à quelques communications que la créature soit appelée, il lui en reste toujours davantage à connaître, à aimer, à posséder. Mais afin que vous puissiez découvrir dès maintenant quelque chose de la gloire de mon Seigneur Jésus-Christ, de la mienne et de celle des saints, en vous servant du raisonnement et des notions que vous avez sur les dons du corps glorieux, je veux vous donner une règle par laquelle vous pourrez passer à ceux de l'âme. Vous savez déjà que ceux-ci sont : *la vision*, *la compréhension et la jouissance ou fruition*. Ceux du corps sont ceux que vous avez indiqués : *la clarté, l'impassibilité, la subtilité* et *l'agilité*.

1475. A tous ces dons correspond une certaine augmentation pour la plus petite action méritoire que fait celui qui est en état de grâce, quand ce ne serait que remuer une paille ou donner un verre d'eau pour l'amour de Dieu (1). La créature obtiendra pour la moindre de ces actions, lorsqu'elle sera bienheureuse, une plus grande clarté que celle de plusieurs soleils. Dans l'impassibilité, elle sera plus à l'abri de la corruption humaine et ter-

(1) Matth., x, 42.

restre que tous les efforts et toutes les précautions des puissants de la terre ne sauraient les défendre de ce qui peut leur nuire ou altérer leur état. Dans la subtilité elle surmonte tout ce qui peut lui résister, et elle exerce un nouvel empire sur tout ce qu'elle veut pénétrer. Enfin dans le don d'agilité elle acquiert en récompense de la moindre action méritoire une plus grande rapidité pour se mouvoir que celle qu'ont les oiseaux, les vents et les créatures les plus actives, comme le feu et les autres éléments pour tendre à leur centre naturel. Par l'augmentation qu'on mérite dans ces dons du corps, vous comprendrez celle dont sont susceptibles les dons de l'âme, auxquels les premiers correspondent et desquels ils dérivent. Car on reçoit dans la vision béatifique, pour le moindre mérite, de plus grandes lumières et une plus profonde connaissance des attributs et des perfections de Dieu, que toutes les lumières qu'aient jamais pu avoir, et que toute la connaissance qu'aient jamais pu acquérir dans la vie mortelle tous les docteurs de l'Église. Il y a aussi une augmentation dans le don de compréhension de l'objet divin; car de la certitude inébranlable avec laquelle le juste comprend ce bien infini, résulte pour lui un sentiment de sécurité et de nouvelle satisfaction plus digne d'envie que tout ce que les créatures ont de plus précieux, pût-il le posséder sans crainte de le perdre. Dans le don de jouissance, qui est le troisième de l'âme, il est accordé au juste dans le ciel, en récompense de l'amour avec lequel il fait une minime bonne œuvre, des degrés d'amour de jouissance si excellents, que cette augmentation surpasse tout ce qui est capable d'attirer l'affection et les désirs des hommes dans la vie passagère; et les délices qu'elle procure sont telles, qu'il n'y a rien dans le monde qui puisse lui être comparable.

1476. Élevez maintenant votre esprit, ma fille, et, après avoir apprécié les récompenses si merveilleuses qui sont réservées à la moindre action faite pour Dieu, jugez quelle est la récompense des saints qui pour l'amour du Seigneur ont fait les choses si héroïques et souffert les supplices si cruels que vous raconte l'histoire de l'Église. Or, si cela arrive chez les saints, qui sont de simples mortels sujets à des péchés et à des imperfections qui diminuent le mérite, considérez avec toute l'attention possible quelle doit être la gloire de mon très-saint Fils, et vous sentirez combien l'intelligence humaine est incapable, surtout dans la vie passagère, de comprendre dignement ce mystère, et de se former une juste idée d'une grandeur si immense. L'âme très-sainte de mon Seigneur était substantiellement unie à la Divinité en sa personne divine, et par l'union hypostatique il fallait que l'océan infini de cette même Divinité lui fût communiqué, la béatifiant comme celle à qui elle avait communiqué son propre être de Dieu d'une manière ineffable. Mais si son âme n'a pas acquis par ses mérites cette gloire qui lui fut donnée dès l'instant de sa conception dans mon sein en vertu de l'union hypostatique, les œuvres qu'il fit ensuite durant l'espace de trente-trois ans, naissant dans la pauvreté, vivant dans les fatigues, aimant, pratiquant comme voyageur toutes les vertus, prêchant, souffrant, méritant, rachetant tout le genre humain, établissant l'Église et tout ce que la foi catholique enseigne; ces œuvres, dis-je, méritèrent la gloire de son corps sacré, et cette gloire correspondait à celle de son âme; tout cela est incompréhensible, magnifique, immense, la manifestation en est réservée pour la vie éternelle. Et par rapport à mon adorable Fils, le puissant bras du Très-Haut opéra en moi, simple créature que j'étais, de si grandes choses que j'ou-

bliai aussitôt les douleurs que j'avais souffertes. Il en arriva de même aux Pères des limbes, et il en arrive encore de même aux autres saints quand ils reçoivent la récompense. J'oubliai toutes mes afflictions, parce que la joie inexprimable que je ressentais excluait la peine; mais je ne perdis jamais le souvenir de ce que mon Fils avait souffert pour le genre humain.

CHAPITRE XXVII

Quelques apparitions de notre Sauveur Jésus-Christ ressuscité aux Marie et aux apôtres. — Le récit qu'ils en faisaient à notre auguste reine, et la prudence avec laquelle elle les écoutait.

1477. Après que notre Sauveur Jésus ressuscité et glorieux eut visité et rempli de gloire sa très-sainte Mère, il résolut, en père plein de tendresse et en pasteur très-vigilant, de rassembler les brebis de son troupeau, que le scandale de sa Passion avait troublées et dispersées. Les saints Pères et tous ceux qu'il avait tirés des limbes et du purgatoire l'accompagnaient toujours, quoiqu'ils ne se manifestassent point dans ses apparitions; car il n'y eut que notre auguste Reine qui les vît, qui les connût, et qui leur parlât pendant les quarante jours qui se passèrent jusqu'à l'Ascension de son très-saint Fils. Lorsqu'il n'apparaissait point à d'autres personnes, il restait toujours auprès de sa bienheureuse Mère dans le Cénacle, où elle demeura sans en sortir durant ces quarante jours. Elle y jouissait de la vue du Rédempteur du monde, et de l'assemblée des prophètes et des saints qui faisaient compagnie au Roi et à la Reine de l'univers. Quand le Seigneur

voulut se manifester aux apôtres, il commença par les femmes, comme étant non les plus faibles, mais les plus fortes en la foi et en l'espérance de sa résurrection ; car ce fut par là qu'elles méritèrent d'obtenir les premières la faveur de le voir ressuscité.

1478. L'évangéliste saint Marc fait mention du soin que prirent Marie-Madeleine et Marie *mère* de Joseph de remarquer où l'on déposait le corps sacré de Jésus dans le sépulcre (1). Par suite de cette prévoyance, elles sortirent le samedi soir du Cénacle avec quelques autres saintes femmes pour descendre dans la ville ; elles y achetèrent des parfums dans le dessein de retourner le jour suivant de grand matin au sépulcre pour y adorer le très-saint corps de leur Maître, et l'embaumer de nouveau (2). Or, le dimanche elles sortirent avant le jour pour exécuter leur pieux dessein, ignorant que le sépulcre eût été scellé, et qu'on y eût mis des gardes par ordre de Pilate (3). Dans le trajet, elles se préoccupaient uniquement de la difficulté de trouver quelqu'un qui leur ôterait la grande pierre au moyen de laquelle elles avaient remarqué qu'on avait fermé le sépulcre ; mais l'amour leur persuadait qu'elles surmonteraient cet obstacle, sans toutefois qu'elles sussent comment. Il était nuit quand elles sortirent du Cénacle, et lorsqu'elles arrivèrent au sépulcre, le soleil était déjà levé (4), parce qu'il regagna le jour de la résurrection les trois heures pendant lesquelles il s'était couvert de ténèbres au moment de la mort de notre Sauveur. Par ce miracle on concilie les récits des évangélistes saint Marc et saint Jean, qui disent, l'un que les Marie arrivèrent au sépulcre lorsque le soleil venait de se lever, et l'autre qu'elles y vinrent avant le jour : et tout cela est vrai. En

(1) Marc., XV, 47. — (2) *Ibid.*, XVI, 2. — (3) *Ibid.*, XVII, 65. — (4) Joan., XX, 1 ; Marc., XVI, 2.

effet, elles sortirent de grand matin avant le point du jour; mais, quoiqu'elles ne se fussent point arrêtées en route, quand elles arrivèrent le soleil s'était déjà levé, à cause de la diligence extraordinaire qu'il fit ce jour-là. Le sépulcre était une petite grotte voûtée dont l'ouverture était fermée par une grande pierre; il y avait au dedans un endroit un peu élevé, et c'est là qu'on avait déposé le corps de notre Sauveur.

1479. Un grand tremblement de terre se fit sentir un peu avant que les Marie s'entretinssent de la difficulté qu'elles auraient de faire ôter la pierre qui fermait le sépulcre (1), et au même moment un ange du Seigneur la renversa. Les gardes en furent si saisis de frayeur qu'ils demeurèrent comme morts (2), quoiqu'ils ne vissent point le Seigneur; car son corps était déjà ressuscité et sorti du sépulcre avant que l'ange en ôtât la pierre. Les Marie éprouvèrent aussi quelque crainte, mais elles s'encouragèrent, et le Seigneur les fortifia; elles s'approchèrent donc, et entrèrent dans le sépulcre. Elles virent près de l'ouverture l'ange qui avait renversé la pierre, et qui était assis dessus; il avait le visage brillant comme un éclair, et son vêtement était blanc conme la neige (3); et il leur dit : *Ne craignez point; c'est Jésus de Nazareth que vous cherchez : il n'est pas ici, parce qu'il est ressuscité. Entrez, et vous verrez le lieu où on l'avait mis* (4). Les Marie entrèrent, et, voyant le sépulcre vide, elles furent toutes désolées, parce qu'elles étaient plus occupées du désir qu'elles avaient de le voir, que de ce que l'ange leur avait dit. Bientôt elles virent deux autres anges assis aux côtés du sépulcre, qui leur dirent : *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts Celui qui est vivant? Il n'est point ici, mais il*

(1) Matth., XXVIII. 2. — (2) *Ibid.*, 4. — (3) *Ibid.*, 3. — (4) Marc., XVI, 6.

est ressuscité ; souvenez-vous de ce qu'il vous a dit étant encore en Galilée : qu'il fallait qu'il fût crucifié, et qu'il ressuscitât trois jours après (1). *Allez promptement en donner la nouvelle à ses disciples et à Pierre, et dites-leur qu'ils aillent en Galilée, où ils le verront* (2).

1480. Cet avis rappela aux Marie ce qu'avait dit le divin Maître. Assurées de sa résurrection, elles partirent aussitôt du sépulcre pour en donner la nouvelle aux onze apôtres et aux autres disciples qui avaient suivi le Seigneur; mais la plupart prirent ce qu'elles leur disaient pour un vain rêve (3); tant ils étaient déjà ébranlés dans leur foi, tant ils avaient déjà oublié les paroles de leur Rédempteur. Pendant que les Marie, pleines de joie et de crainte, racontaient aux apôtres ce qu'elles avaient vu, les gardes du sépulcre reprirent leurs sens (4). Et comme ils le virent ouvert, et que le sacré corps n'y était plus, ils allèrent avertir les princes des prêtres de ce qui s'était passé, et les mirent dans un si grand trouble, qu'ils s'assemblèrent immédiatement avec les anciens du peuple pour délibérer sur le moyen de cacher une merveille si éclatante (5). Ils résolurent de donner une grande somme d'argent aux soldats, afin qu'ils dissent que pendant qu'ils dormaient, les disciples de Jésus étaient venus enlever son corps du sépulcre (6). Les princes des prêtres les ayant ainsi gagnés leur dirent de ne rien craindre, et qu'ils les mettraient à couvert des suites de leur apparente négligence (7). C'est pourquoi ils publièrent cette imposture parmi les Juifs, et il y en eut beaucoup qui furent assez stupides pour y ajouter foi ; d'autres, encore plus obstinés et plus aveuglés, admettent aujourd'hui même le

(1) Luc., XXIV, 5 et 6. — (2) Marc., XVI, 7. — (3) Luc., XXIV, 11. — (4) Matth., XXVIII, 11. — (5) *Ibid.*, 12. — (6) *Ibid.*, 13. — (7) *Ibid.*, 14.

témoignage de gens qui ont avoué qu'ils dormaient, tout en prétendant qu'ils ont vu enlever le corps du Sauveur.

1481. Quoique le rapport des Marie parût du délire aux disciples et aux apôtres, saint Pierre et saint Jean, souhaitant s'en éclaircir, se rendirent promptement au sépulcre, et les Marie y retournèrent après eux (1). Saint Jean arriva le premier, et, sans entrer dans le sépulcre, il vit de l'ouverture les linges à un autre endroit que celui où l'on avait mis le sacré corps (2), et il attendit que saint Pierre fût arrivé. Celui-ci entra le premier, saint Jean le suivit, et ils virent que le corps du Sauveur n'était point dans le sépulcre (3). Saint Jean dit qu'il crut alors, parce qu'il s'affermit dans ce qu'il avait commencé à croire lorsqu'il vit la Reine du ciel toute changée, comme je l'ai rapporté dans le chapitre précédent. Les deux apôtres s'en retournèrent pour annoncer aux autres ce qu'ils avaient vu avec admiration dans le sépulcre. Les Marie ne s'en éloignèrent point, et considéraient avec étonnement tout ce qui arrivait. La Madeleine, poussée par une plus grande ferveur et versant beaucoup de larmes, entra de nouveau dans le sépulcre pour le reconnaître avec plus d'attention. Et quoique les apôtres n'eussent point vu les anges, la Madeleine les vit, et ils lui dirent : *Femme, pourquoi pleurez-vous?* Marie répondit : *C'est parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et que je ne sais où ils l'ont mis* (4). Ensuite elle marcha un peu dans le jardin où était le sépulcre, et aussitôt elle vit Jésus tout auprès d'elle, sans découvrir que ce fût lui. Et le divin Maître lui dit à son tour : *Femme, pourquoi pleurez-vous?* Elle, croyant que c'était le jardinier, lui dit sans réflexion et transportée du divin amour : *Seigneur, si*

(1) Joan., XX, 3. — (2) *Ibid.*, 5. — (3) *Ibid.*, 8. — (4) *Ibid.*, 13.

c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai (1). Alors notre adorable Maître lui dit : *Marie* (2)! Et en la nommant il se fit reconnaître à sa voix.

1482. Quand la Madeleine sut que c'était Jésus, elle en fut ravie de joie, et lui dit : *Mon Maître* (3) ; et se prosternant à ses pieds, elle voulut les baiser, comme accoutumée à cette faveur. Mais le Seigneur la prévint, et lui dit : *Ne me touchez pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père; allez vers mes frères les Apôtres, et dites-leur que je m'en vais monter vers mon Père et vers votre Père* (4). La Madeleine partit aussitôt toute consolée, toute joyeuse, et à une petite distance elle rencontra les autres Marie. A peine avait-elle achevé de leur dire ce qui lui était arrivé, et qu'elle avait vu Jésus ressuscité, qu'au milieu de leurs transports et de leurs larmes le Seigneur leur apparut, et leur dit : *La paix soit avec vous* (5). Et quand elles l'eurent reconnu, l'évangéliste saint Matthieu dit qu'elles l'adorèrent; le Seigneur leur ordonna d'aller trouver les apôtres, et de leur dire qu'elles l'avaient vu, et qu'ils devaient se rendre en Galilée; que là ils le verraient ressuscité (6). Puis le Seigneur disparut, et les Marie s'en retournèrent promptement au Cénacle, et racontèrent aux apôtres tout ce qui leur était arrivé; mais ils avaient toujours de la peine à le croire (7). Ensuite elles entrèrent dans la retraite de la Reine du ciel, et lui firent le récit de ce qui se passait. Elle les écouta avec une bonté et une prudence admirables, comme si elle l'eût ignoré, quoiqu'elle le sût par cette vision intellectuelle qui lui révélait toutes ces choses. Et elle prit occasion de ce que les Marie lui racontaient, pour les con-

(1) Joan., XX, 15. — (2) *Ibid.*, 16. — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.*, 17. — (5) Matth., XXVIII, 9. — (6) *Ibid.*, 10. — (7) Luc., XXIV, 11.

firmer en la foi des sublimes mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, et des saintes Écritures qui en traitaient. Mais la très-humble Reine ne leur dit point ce qui lui était arrivé, quoiqu'elle fût la Maîtresse de ces fidèles et dévotes disciples, comme le Seigneur était le Maître des apôtres pour les rétablir en la foi.

1483. Les évangélistes ne disent point en quel moment le Seigneur apparut à saint Pierre, quoique saint Luc le laisse entendre (1). Mais ce fut après que les Marie l'eurent vu; et il lui apparut d'une manière plus secrète et en particulier comme au chef de l'Église, avant de se montrer aux apôtres réunis ou à aucun d'eux, le jour même de la résurrection, après que les Marie l'eurent assuré qu'elles l'avaient vu. Ensuite il apparut, selon que saint Luc le raconte fort au long (2), aux deux disciples qui se rendaient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades, qui faisaient quatre milles de Palestine, et près de deux lieues d'Espagne. L'un des deux s'appelait Cléophas, et l'autre était saint Luc lui-même; or, voici ce qui arriva. Les deux disciples sortirent de Jérusalem après avoir appris ce que les Marie avaient annoncé; chemin faisant, ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé en la Passion, de la sainteté de leur Maître, et de la cruauté des Juifs. Ils s'étonnaient que le Tout-Puissant eût permis qu'un homme si saint et si innocent subît tant de mauvais traitements. L'un disait : « A-t-on jamais vu une pareille douceur? » L'autre répliquait : « Est-il possible de trouver une patience égale à la sienne? Il a toujours souffert sans se plaindre et sans perdre la majesté et la sérénité de son visage. Sa doctrine était sainte, sa vie irréprochable; dans ses discours il ne

(1) Luc., XXIV, 34. — (2) *Ibid.*, 15, etc.

s'occupait que du salut éternel, et dans ses œuvres que du bien de tous ; quelle raison ont donc eue les prêtres de lui vouer une haine si implacable? » L'un disait : « Il a été véritablement admirable en tout; on ne peut pas nier qu'il n'ait été un grand Prophète, et qu'il n'ait opéré de nombreux miracles; il a rendu la vue aux aveugles, guéri les malades, ressuscité les morts, et prodigué de toutes parts les bienfaits : mais il a dit qu'il ressusciterait le troisième jour qui suivrait sa mort; c'est aujourd'hui, et nous ne voyons pas le fait s'accomplir. » L'autre répliqua : « Il a dit aussi qu'on le crucifierait, et cela est arrivé suivant sa prédiction (1). »

1484. Pendant qu'ils conféraient ensemble de toutes ces choses, Jésus leur apparut en costume de pèlerin, comme s'il les eût atteints sur la route, et leur demanda (après les avoir salués) : « De quoi vous entreteniez-vous, et pourquoi êtes-vous tristes (2)? » Alors Cléophas lui répondit : « Êtes-vous le seul étranger dans Jérusalem qui ne sachiez point ce qui s'y est passé ces jours derniers? » Le Seigneur lui dit : « Et qu'y est-il arrivé? » Le disciple répondit : « Vous ne savez pas comment on a traité Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles, et comment les princes des prêtres et nos magistrats l'ont condamné à mort, et l'ont crucifié? Nous espérions néanmoins que ce serait lui qui délivrerait Israël en ressuscitant : mais c'est aujourd'hui le troisième jour après sa mort, et nous ne savons point ce qu'il est devenu. Il est vrai que quelques femmes de celles qui étaient avec nous nous ont fort étonnés; car étant allées avant le jour au sépulcre, et n'ayant point trouvé le corps de Jésus, elles sont venues dire qu'elles avaient vu plusieurs anges qui

(1) Matth., xx, 19. — (2) Luc., xxiv, 16, etc.

déclaraient qu'il était ressuscité. Aussitôt quelques-uns des nôtres ont couru au sépulcre, et ont trouvé que ce que les femmes avaient dit était exact. Quant à nous, nous nous rendons à Emmaüs pour y attendre la fin de toutes ces choses extraordinaires. » Alors le Seigneur leur dit : « Insensés dont le cœur est si lent à croire ce qui a été annoncé par les prophètes! ne fallait-il pas que le Christ souffrît toutes ces peines et une mort si ignominieuse, et qu'il entrât par cette voie dans sa gloire? »

1485. Notre divin Maître leur signala dans les Écritures les mystères de sa vie et de sa mort pour la rédemption du genre humain, en commençant par la figure de l'agneau que Moïse ordonna d'immoler et de manger, après avoir teint de son sang le haut des portes (1); il leur expliqua le sens symbolique de la mort du grand prêtre Aaron (2), de la mort de Samson causée par l'excès de sa passion pour son épouse Dalila (3), et de plusieurs endroits des Psaumes de David (4), où il prédisait l'assemblée que les Juifs tinrent pour condamner le Seigneur, sa mort, le partage qu'ils firent entre eux de ses habits, et que son corps ne serait point sujet à la corruption; il leur expliqua aussi ce qui est dit au livre de la Sagesse (5), et ce qu'Isaïe et Jérémie ont exprimé encore plus clairement de sa Passion, à savoir qu'il serait défiguré comme un lépreux, qu'il paraîtrait un homme de douleurs, qu'on le mènerait à la mort comme une brebis qu'on va égorger, et qu'il n'ouvrirait seulement pas la bouche pour se plaindre (6); puis il passa à ce que dit Zacharie, qui l'avait vu couvert de toute sorte de plaies (7), et interpréta divers autres endroits des prophètes qui s'appliquent d'une

(1) Exod., XII, 7. — (2) Num., XX, 29. — (3) Jud., XVI, 30. — (4) Ps. XXI, 16 et 19; XV, 10. — (5) Sap., II, 10. — (6) Isa., LIII, 2; Jerem., XI, 19. — (7) Zach., XIII, 6.

manière évidente aux mystères de sa vie et de sa mort. Par la vertu de ses divines paroles, les disciples reçurent peu à peu la chaleur de la charité, et la lumière de la foi, qui s'était éclipsée en eux. Et lorsqu'ils furent arrivés près du bourg où ils allaient, notre adorable Sauveur feignit d'aller plus loin ; mais ils le prièrent instamment de s'arrêter et de demeurer avec eux, lui représentant qu'il était déjà fort tard. Il accepta leur offre, et se mit à table avec eux pour faire la cène, suivant l'usage des Juifs. Puis il prit du pain, le bénit selon sa coutume, le rompit et le leur présenta, leur donnant avec ce pain béni la certitude infaillible qu'il était leur Rédempteur et leur Maître.

1486. Ils le reconnurent, parce qu'il leur ouvrit les yeux de l'âme, et aussitôt qu'il les eut éclairés par sa divine lumière, il disparut. Pour eux, ravis d'admiration et transportés de joie, ils se disaient l'un à l'autre : « N'est-il pas vrai que nous sentions notre cœur brûler au dedans de nous lorsqu'il nous parlait dans le chemin, et qu'il nous découvrait les Écritures ? » Et se levant à l'heure même, ils partirent, quoiqu'il fût déjà nuit, et retournèrent à Jérusalem (1). Ils entrèrent dans la maison où les apôtres s'étaient retirés pour éviter les insultes des Juifs, et ils les trouvèrent avec quelques autres personnes qui assuraient que le Seigneur était ressuscité et qu'il était apparu à saint Pierre. Les deux disciples rapportèrent à leur tour ce qui leur était arrivé en chemin, et comment Jésus en rompant le pain s'était fait connaître à eux. Saint Thomas se trouvait alors présent, et quoiqu'il eût entendu les deux disciples, dont les paroles étaient confirmées par saint Pierre, qui assurait aussi qu'il avait vu son Maître ressuscité, il s'en tint à ses objections et conserva ses doutes.

(1) Luc., XXIV, 33.

sans vouloir ajouter foi au témoignage des trois disciples plus qu'à celui des saintes femmes. Il sortit avec une espèce de dépit, effet de son incrédulité, et se retira de la compagnie des autres. Peu d'instants après que Thomas se fut retiré, le Seigneur entra, quoique les portes fussent fermées, et apparut au milieu de ceux qui étaient assemblés, et leur dit : *La paix soit avec vous ; c'est moi, ne craignez pas* (1).

1487. Mais le trouble et la frayeur dont ils étaient saisis leur faisant penser que c'était un esprit qu'ils voyaient, il leur dit : *Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi toutes ces pensées vous entrent-elles dans l'esprit? Regardez mes mains et mes pieds, c'est moi-même ; touchez-moi, considérez-moi bien, un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'en ai* (2). Alors même les apôtres restèrent si éperdus de joie et d'admiration, que, tout en voyant et touchant les mains du Sauveur percées, ils ne parvenaient point encore à croire que ce fût bien lui qu'ils entendaient et qu'ils touchaient. Le meilleur des Maîtres leur demanda pour les rassurer davantage : *Avez-vous ici quelque chose à manger* (3)? Ils lui présentèrent avec empressement un morceau de poisson rôti et un rayon de miel, dont il mangea en leur présence, et leur donna ce qui restait (4). Ensuite il leur dit : *Ce que vous voyez c'est ce que je vous avais dit lorsque j'étais avec vous : qu'il fallait que tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes, fût accompli* (5). Alors il leur ouvrit l'intelligence, ils le connurent, et comprirent les Écritures qui parlaient de sa Passion, de sa mort et de sa résurrection. Et les ayant ainsi éclairés par sa divine lumière, il leur dit une seconde fois : *La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, moi je vous envoie* (6), *afin que vous en-*

(1) Luc., XXIV, 36. — (2) *Ibid.*, 38. — (3) *Ibid.*, 41. — (4) *Ibid.*, 42. — (5) *Ibid.*, 44. — (6) Joan., XX, 21.

seigniez au monde la vérité et la connaissance de Dieu et de la vie éternelle, et que vous prêchiez la pénitence et la rémission des péchés en mon nom. Ayant dit ces paroles, il souffla sur eux et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (1). *Vous prêcherez parmi toutes les nations, en commençant par Jérusalem* (2). Ensuite le Seigneur disparut, les laissant consolés et affermis dans la foi, et leur ayant donné, à eux et aux autres prêtres, le pouvoir de pardonner les péchés.

1488. Tout cela arriva, comme je l'ai dit, en l'absence de saint Thomas. Mais, par une disposition de la divine Providence, il retourna bientôt à l'assemblée qu'il avait quittée, et les apôtres lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé depuis son départ. Et quoiqu'il les eût trouvés tout changés par la joie dont venait de les remplir l'apparition du Seigneur, il n'en persista pas moins dans son incrédulité, déclarant qu'il ne croirait point ce qu'on lui disait, s'il ne voyait les marques des clous dans ses mains, et s'il ne mettait la sienne dans la plaie de son côté (3). L'incrédule Thomas persista dans cette opiniâtreté jusqu'à ce que huit jours après le Seigneur entra une autre fois dans la maison, les portes fermées, et apparut de nouveau au milieu des apôtres, parmi lesquels l'incrédule se trouvait. Il les salua selon sa coutume, leur disant : *La paix soit avec vous* (4). Et s'adressant à Thomas, il le reprit avec une bonté et une douceur admirables, en lui disant : *Approchez-vous, Thomas; mettez ici votre doigt, et regardez mes mains; portez aussi votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais soumis et fidèle* (5). Thomas

(1) Joan., XX, 22 et 23. — (2) Luc., XXIV, 47. — (3) Joan., XX, 25. — (4) *Ibid.*, 26. — (5) *Ibid.*, 27.

toucha les sacrées plaies de notre divin Sauveur, et il fut intérieurement éclairé, de sorte qu'il crut et qu'il reconnut sa faute. Et se prosternant il lui répondit : *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu* (1). Alors Jésus lui dit : *Vous croyez, Thomas, parce que vous voyez; heureux ceux qui n'ont point vu, et qui ont cru* (2). Puis il disparut, laissant les apôtres et Thomas, qui était avec eux, pleins de lumière et de joie. Ils allèrent aussitôt raconter à la bienheureuse Marie ce qui était arrivé, comme ils l'avaient fait après la première apparition.

1489. Les apôtres ne pénétraient point alors la profonde sagesse de la Reine du ciel, et encore moins la connaissance qu'elle avait de tout ce qui leur arrivait, et des œuvres de son très-saint Fils; c'est pourquoi ils l'informaient de ce qui se passait, comme si elle l'eût ignoré; et elle les écoutait avec la plus grande prudence et avec une douceur maternelle. Après la première apparition, quelques apôtres lui parlèrent de l'obstination de Thomas, disant qu'il ne voulait point les croire, quoiqu'ils assurassent avoir vu leur Maître ressuscité; et comme il persévéra pendant ces huit jours dans son incrédulité, l'indignation de ces apôtres contre lui ne fit qu'augmenter. Souvent ils allaient trouver la bienheureuse Vierge, et accusaient Thomas d'un sot entêtement à peine digne de l'homme le plus grossier. Notre indulgente Souveraine les écoutait sans émotion, et voyant que les apôtres s'aigrissaient de plus en plus (car ils étaient encore imparfaits), elle interpella les plus mécontents, et les apaisa en leur rappelant que les jugements du Seigneur étaient fort cachés, qu'il tournerait à sa gloire l'incrédulité de Thomas, qu'il en tirerait de grands biens pour les autres, et

(1) Joan., XX, 28. — (2) *Ibid.*, 29.

qu'il fallait qu'ils en attendissent les effets avec patience et sans se troubler. Elle fit une fervente prière pour Thomas, et par son intercession le Seigneur hâta l'application du remède dont cet apôtre incrédule avait besoin. Après qu'il eut reconnu son auguste Maître, et que les autres en eurent informé notre adorable Reine, elle prit de là occasion de les instruire et de les confirmer en la foi ; et elle les exhorta à rendre avec elle des actions de grâces au Très-Haut pour un si grand bienfait, et à ne point se laisser ébranler par les tentations, puisqu'ils étaient tous sujets à tomber. Elle leur donna plusieurs autres avis très-salutaires, et les prépara à ce qu'il leur restait à faire dans la nouvelle Église.

1490. Notre Sauveur fit encore d'autres opérations et plusieurs autres miracles, comme l'évangéliste saint Jean l'énonce ; mais on n'en a écrit que ce qui était suffisant pour établir la foi de la résurrection (1). Le même évangéliste rapporte ensuite que Jésus se manifesta de nouveau à saint Pierre, à Thomas, à Nathanaël, aux fils de Zébédée et à deux autres disciples près de la mer de Tibériade (2) ; et comme cette apparition est fort mystérieuse, j'ai cru ne devoir point l'omettre dans ce chapitre. Voici comment elle eut lieu. Les apôtres se rendirent en Galilée après ce qui leur était arrivé à Jérusalem, parce que le Seigneur le leur avait ordonné, en leur promettant que ce serait là qu'ils le verraient. Or saint Pierre, se trouvant avec les six autres disciples sur le bord de cette mer, leur dit qu'il voulait aller pêcher, puisque c'était son métier, pour tâcher de pourvoir à leurs besoins. Tous se joignirent à lui, et ils passèrent la nuit entière à jeter leurs filets sans prendre un seul poisson. Le matin suivant notre Sauveur

(1) Joan., XX, 30. — (2) *Ibid.*, XXI, 1.

leur apparut sur le rivage sans néanmoins se faire connaître. Il était proche de la barque dans laquelle ils pêchaient, et il leur demanda : *N'avez-vous rien à manger?* Ils lui répondirent : *Nous n'avons rien* (1). Le Seigneur leur dit : *Jetez votre filet du côté droit, et vous trouverez quelque chose* (2). Ils jetèrent leur filet, et ils ne le pouvaient plus tirer, tant il était rempli de poisson. Alors saint Jean reconnut Jésus-Christ à ce miracle, et s'adressant à saint Pierre il lui dit : « C'est le Seigneur (3). » A ces mots saint Pierre le reconnut aussi, et, emporté par son ardeur ordinaire, il se vêtit aussitôt de sa tunique et se jeta dans la mer, marchant sur les eaux jusqu'à l'endroit où se trouvait le Maître de la vie ; et les autres disciples y menèrent leur barque, traînant le filet plein de poissons.

1491. Ils descendirent à terre, et ils trouvèrent que le Seigneur leur avait déjà préparé à manger, car ils virent des charbons allumés et un poisson dessus, et du pain (4) ; mais le Sauveur leur dit d'apporter quelques poissons de ceux qu'ils venaient de prendre. Saint Pierre monta dans la barque, et tira le filet à terre : il contenait cent cinquante-trois gros poissons, sans que cette énorme quantité l'eût déchiré. Le Seigneur leur dit de manger. Et quoiqu'il fût si familier avec eux, personne n'osa lui demander qui il était ; car les miracles qu'il venait d'opérer et la majesté qui paraissait en sa personne les avaient pénétrés d'une grande crainte respectueuse. Il s'approcha d'eux, et leur distribua du pain et du poisson. Après qu'ils eurent mangé, il se tourna vers saint Pierre et lui demanda : *Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci?* Saint Pierre lui répondit : *Oui, Seigneur, vous savez que je*

(1) Joan., XXI, 5. — (2) *Ibid.*, 6. — (3) *Ibid.*, 7. — (4) *Ibid.*, 9.

vous aime. Jésus lui dit : *Paissez mes agneaux* (1). Il lui demanda de nouveau : *Simon, fils de Jean, m'aimez-vous?* Saint Pierre lui répondit encore : *Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime* (2). Il lui demanda pour la troisième fois : *Simon, fils de Jean, m'aimez-vous?* Saint Pierre fut contristé de ce qu'il lui demandait pour la troisième fois, m'aimez-vous? Et il lui répondit : *Seigneur, rien ne vous est caché, vous savez que je vous aime.* Notre Sauveur Jésus-Christ lui dit une troisième fois : *Paissez mes brebis* (3). Il l'établit ainsi seul chef de son Église universelle et unique, lui donnant comme à son vicaire la suprême autorité sur tous les hommes. Et c'est pour cela qu'il lui demanda si souvent s'il l'aimait, comme si ce seul amour l'eût rendu capable de la dignité souveraine, et eût suffi pour l'exercer dignement.

1492. Ensuite le Seigneur fit connaître à saint Pierre les devoirs de la charge qu'il lui confiait, et lui dit : *En vérité, je vous assure que lorsque vous étiez jeune, vous vous ceigniez vous-même, et vous alliez où vous vouliez; mais quand vous serez vieux, vous étendrez vos bras, et un autre vous ceindra et vous mènera où vous ne voudrez pas aller* (4). Saint Pierre comprit que le Sauveur lui prédisait la mort de la croix en laquelle il l'imiterait. Et comme il aimait beaucoup saint Jean, il souhaita savoir ce qu'il deviendrait; c'est pourquoi il demanda au Seigneur : *Que ferez-vous de celui-ci que vous aimez tant* (5)? Le Seigneur lui répondit : *Que vous importe de le savoir? Si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne une seconde fois au monde, cela ne dépendra que de moi. Mais vous, suivez-moi, et ne vous mettez pas en peine de ce que j'en veux faire* (6). De là vint que le bruit courut parmi les apôtres que

(1) Joan., XXI, 15. — (2) *Ibid.*, 16. — (3) *Ibid.*, 17. — (4) *Ibid.*, 18. (5) *Ibid.*, 21. — (6) *Ibid.*, 22.

saint Jean ne mourrait point (1). Mais l'évangéliste lui-même fait remarquer que Jésus-Christ ne dit pas d'une manière positive qu'il ne mourrait point, et cela résulte des dernières paroles qu'il adressa à saint Pierre; il semble plutôt que le Seigneur eût l'intention de cacher ce qu'il voulait décider quant à la mort de l'évangéliste, et de s'en réserver alors le secret. La bienheureuse Marie eut une claire connaissance de tous ces mystères et de toutes ces apparitions par la révélation dont j'ai parlé en plusieurs endroits. Et, comme la dépositaire des œuvres et des mystères du Seigneur en l'Église, elle les repassait souvent dans son esprit. Les apôtres, et surtout son nouveau fils saint Jean, l'informaient de tout ce qui leur arrivait. Pendant les quarante jours qui s'écoulèrent depuis la résurrection, l'auguste Souveraine demeura dans sa retraite, où elle jouissait de la vue de son très-saint Fils, de celle des saints et des anges, et ceux-ci répétaient les cantiques de louanges que cette divine Mère faisait, et les recueillaient, pour ainsi dire, sur ses lèvres, pour exalter la gloire du Seigneur des victoires et des armées.

Instruction que j'ai reçue de notre auguste Reine.

1493. Ma fille, l'instruction que je vous donne dans ce chapitre servira aussi de réponse à la question que vous désireriez me faire pour savoir pourquoi mon très-saint Fils apparut une fois en pèlerin et une autre fois en jardinier, et pourquoi il ne se faisait pas toujours con-

(1) Joan., XXI, 23.

naître aussitôt qu'il se manifestait. Sachez, ma très-chère fille, qu'encore que les Marie et les apôtres fussent disciples du Seigneur, et comparativement beaucoup plus parfaits que tous les autres hommes du monde, ils n'étaient pourtant que des enfants en sainteté, bien loin du degré de perfection auquel ils auraient dû arriver à l'école d'un tel Maître. Ils chancelaient souvent dans leur foi, et dans les autres vertus ils n'avaient pas toute la ferveur que demandaient leur vocation et les bienfaits qu'ils recevaient du Seigneur ; or les plus petites fautes que commettent les âmes que Dieu choisit pour les favoriser de ses entretiens les plus familiers, pèsent plus dans les balances de sa très-juste équité que plusieurs lourdes fautes des autres âmes qui ne sont point appelées à cette grâce. C'est pour cette raison que les Marie et les apôtres, quoiqu'ils fussent dans l'amitié du Seigneur, n'étaient pas assez bien disposés, à cause de leurs infidélités et de leur tiédeur, pour sentir aussitôt les effets célestes de la présence de leur divin Maître. Mais avant de se faire connaître à eux, il leur adressait avec un amour paternel des paroles vivifiantes, par lesquelles il les disposait à recevoir ses lumières et ses faveurs. Quand une fois il avait renouvelé leur foi et leur amour, il se faisait connaître, il leur communiquait l'abondance de sa divinité, qu'ils sentaient, et les comblait des dons les plus merveilleux au moyen desquels ils s'élevaient au-dessus d'eux-mêmes. Mais lorsqu'ils commençaient à jouir des délices de sa présence, il disparaissait, afin de leur faire désirer et solliciter avec une nouvelle ardeur ses communications et ses doux entretiens. Voilà, ma fille, les raisons pour lesquelles le Seigneur ne se fit point connaître tout d'abord, quand il apparut à la Madeleine, aux apôtres et aux disciples qui allaient à Emmaüs. Et il agit à peu près

de même envers beaucoup d'âmes qu'il choisit pour leur offrir le commerce le plus intime.

1494. Cet ordre admirable de la divine Providence vous montrera combien vous devez vous reprocher l'incrédulité dans laquelle vous êtes tombée si souvent à l'égard des faveurs que vous recevez de la clémence de mon très-saint Fils; car il est temps que vous modériez les craintes auxquelles vous vous êtes toujours laissée aller, afin que vous ne passiez point de l'humilité à l'ingratitude, et du doute à l'obstination et à la dureté de cœur, en ne croyant pas que ces faveurs viennent de lui. Vous trouverez aussi une instruction salutaire dans des réflexions sérieuses sur la promptitude avec laquelle le Très-Haut se plaît, par sa charité infinie, à répondre à ceux qui sont humbles et dont le cœur est affligé (1), et à soulager ceux qui le cherchent avec amour (2), qui méditent sur ses mystères et qui s'entretiennent de sa Passion et de sa mort. Vous connaîtrez les effets de cette charité par l'exemple de Pierre, de la Madeleine et des deux disciples. Imitez donc, ma fille, la Madeleine dans la ferveur avec laquelle elle cherchait son Maître, sans s'arrêter même avec les anges, sans s'éloigner du sépulcre comme tous les autres, et sans prendre un instant de repos jusqu'à ce qu'elle l'eût trouvé. Cette grâce lui fut aussi accordée en récompense de ce qu'elle m'avait accompagnée avec le plus tendre dévouement durant tout le temps de la Passion. Les autres Marie montrèrent le même zèle, et par là elles méritèrent d'être les premières à voir le Sauveur ressuscité. Après qu'elles eurent obtenu cette faveur, l'humilité de saint Pierre et la douleur avec laquelle il pleura son reniement (3), portèrent le Sei-

(1) Ps. XXXIII, 18. — (2) Sap., VI, 13. — (3) Matth., XXVI, 75.

gneur à le consoler et à ordonner aux Marie de lui annoncer particulièrement la nouvelle de sa résurrection (1). Et peu de temps après il le visita, le confirma en la foi et le remplit de joie et des dons de sa grâce. Quant aux deux disciples, il leur apparut ensuite malgré leurs doutes, avant de se manifester aux autres, parce qu'ils s'entretenaient avec compassion de sa mort et de ses souffrances. Par là, ma fille, vous devez être persuadée que les hommes ne font aucune bonne œuvre avec une intention droite, qu'ils n'en reçoivent comme au comptant une grande récompense; car ni le feu le plus ardent ne consume aussi vite la matière la plus inflammable, ni la pierre que rien ne retient ne tombe aussi rapidement pour arriver à son centre, ni les vagues de la mer ne s'élancent avec autant d'impétuosité, que la bonté du Très-Haut ne le porte à communiquer sa grâce aux âmes, lorsqu'elles se disposent à cette communication en ôtant l'obstacle des péchés, qui arrête en quelque façon avec violence les effusions du divin amour. Cette vérité est une des choses qui excitent le plus vivement l'admiration des bienheureux qui la connaissent dans le ciel. Louez le Seigneur de cette bonté infinie, et de ce que par elle il tire de grands biens des maux qui arrivent, comme il le fit de l'incrédulité des apôtres, dont il se servit pour découvrir à leur égard l'attribut de sa miséricorde, pour établir d'une manière plus incontestable le mystère de sa résurrection, et pour donner une preuve éclatante de la rémissibilité des péchés et de sa clémence en pardonnant aux apôtres, en oubliant en quelque sorte leurs fautes pour les chercher et pour leur apparaître, enfin en se familiarisant avec eux comme un véritable Père, qui se

(1) Marc., XVI, 7.

plaisait à les éclairer et à proportionner ses instructions à leur ignorance et à leur peu de foi.

CHAPITRE XXVIII

Quelques profonds mystères qui arrivent à la bienheureuse Marie après la résurrection du Seigneur. — Elle reçoit le titre de Mère et de Reine de l'Église. — Apparition de Jésus-Christ un peu avant son ascension.

1495. L'abondance et la sublimité des mystères m'ont rendue pauvre de paroles dans tout le cours de cette histoire. L'entendement y découvre de grandes choses par la divine lumière, mais on n'en peut déclarer que fort peu : et cette difficulté m'a toujours causé beaucoup de peine, car l'intelligence est féconde et la parole stérile; de sorte que l'expression ne répond pas aux idées que je conçois, les termes dont je me sers me tiennent toujours dans la crainte, et je suis très-peu satisfaite de ce que je dis, parce que tout me paraît insignifiant, et que je suis condamnée à laisser entre la pensée et l'expression une grande lacune que je ne saurais remplir. Je me trouve maintenant dans la même peine pour exposer les sublimes mystères qui se passèrent en la bienheureuse Marie depuis la résurrection de son adorable Fils jusqu'à son ascension. Après la Passion et la résurrection, le Tout-Puissant la mit dans un nouvel état beaucoup plus élevé; les opérations étaient plus cachées, les faveurs étaient proportionnées à son éminente sainteté et à la volonté secrète de Celui qui les faisait; car cette même volonté était la règle sur laquelle il les mesurait. Que si je devais écrire tout ce

qui m'a été manifesté, il faudrait singulièrement allonger cette histoire et multiplier les volumes. On pourra découvrir au moins une partie de ces divins mystères pour la gloire de cette auguste Reine par ce que j'en dirai.

1496. J'ai dit au commencement du chapitre précédent que le Seigneur passa avec sa très-sainte Mère dans le Cénacle les quarante jours qui suivirent sa résurrection, excepté lorsqu'il s'en absentait pour apparaître à quelques personnes, et dans ce cas il y retournait aussitôt. Il n'est pas possible de concevoir les grandes choses que firent alors le Roi et la Reine de l'univers. Ce qu'il m'a été donné d'en connaître est ineffable, car ils se livrèrent souvent à de délicieux entretiens pleins d'une sagesse céleste, qui causaient à la divine Mère une joie particulière, inférieure sans doute à celle de la vision béatifique, mais supassant toutes les consolations imaginables. D'autres fois cette grande Reine, les patriarches et les saints qui s'y trouvaient dans leur état de glorification, s'occupaient à louer le Très-Haut. Elle connut toutes les œuvres et les mérites de ces mêmes saints, les bienfaits que chacun d'eux avait reçus de la droite du Tout-Puissant, tous les mystères, toutes les figures et toutes les prophéties du temps des anciens Pères qui avaient précédé l'avénement du Messie. Et tout cela était plus présent à sa mémoire qu'à nous autres catholiques l'*Ave Maria*. Notre très-prudente Souveraine considéra les grands motifs que tous ces saints avaient de bénir l'auteur de tous les biens, et, quoiqu'ils ne cessassent de le bénir comme tous les justes glorifiés par la vision béatifique, elle leur dit, dans les entretiens qu'elle avait alors avec eux, qu'elle voulait qu'ils exaltassent avec elle le Seigneur pour toutes les faveurs dont elle savait qu'ils avaient été comblés par sa main libérale.

1497. Toute cette auguste assemblée des saints condes-

cendit à la volonté de leur Reine, et ils commencèrent avec ordre ce divin exercice; de sorte qu'ils faisaient tous un chœur où chacun des bienheureux disait un verset, et où la Mère de la Sagesse leur répondait par un autre. Pendant qu'ils continuaient alternativement ces doux cantiques, il arrivait que la bienheureuse Vierge disait à elle seule autant de louanges que tous les saints et que tous les anges ensemble; car ceux-ci faisaient aussi leur partie dans ces cantiques nouveaux, qui leur paraissaient aussi admirables qu'aux autres bienheureux; parce l'auguste Marie, par la sagesse et le zèle qu'elle témoignait dans une chair mortelle, surpassait tous ceux qui n'étaient point du nombre des mortels et qui jouissaient de la vision béatifique. Tout ce que notre très-pure Souveraine fit pendant ces quarante jours est au-dessus de ce que les hommes peuvent concevoir. Mais ses hautes pensées et les motifs de son incomparable prudence furent dignes de son très-fidèle amour; car, sachant que son très-saint Fils s'arrêtait dans le monde surtout pour elle, afin de l'assister et de la consoler, elle résolut de répondre à son divin amour autant qu'il lui était possible. C'est pour cela qu'elle ordonna que les mêmes saints rendissent à notre adorable Sauveur sur la terre les continuelles louanges qu'ils lui auraient rendues dans le ciel. Et concourant à ces louanges de son Fils, elle les éleva au plus haut degré, et fit un ciel du Cénacle.

1498. Elle employa la plus grande partie de ces quarante jours dans ces exercices, et l'on y fit plus de cantiques et d'hymnes que tous les saints et les prophètes ne nous en ont laissé. Quelquefois on s'y servait des psaumes de David et des prophéties de l'Écriture, en les paraphrasant et en découvrant les profonds mystères qui s'y trouvent renfermés; et les saints Pères qui les avaient annoncés

s'adressaient d'une manière plus particulière à la bienheureuse Vierge, reconnaissant les faveurs qu'ils avaient reçues de la divine droite, lorsque tant de sublimes secrets leur avaient été révélés. La joie que ressentait notre auguste Reine lorsqu'elle répondait à sa très-sainte mère et à son père saint Joachim, à saint Joseph, à saint Jean-Baptiste et aux grands patriarches, est inexprimable, et il est certain qu'on ne peut imaginer un état plus semblable à la jouissance béatifique de Dieu que celui dans lequel elle se trouvait alors. Une autre grande merveille eut lieu en ce temps-là, ce fut que toutes les âmes des justes qui moururent en grâce pendant ces quarante jours, venaient toutes au Cénacle, et celles qui n'avaient rien à expier y étaient béatifiées. Quant à celles qui auraient dû aller en purgatoire, elles y demeuraient sans voir le Seigneur, les unes trois jours, les autres cinq, et les autres plus ou moins de temps. Mais alors la Mère de miséricorde satisfaisait pour elles par des génuflexions, des prosternations ou par quelque œuvre pénible, et surtout par la très-ardente charité avec laquelle elle intercédait en leur faveur, et leur appliquait les mérites infinis de son Fils pour acquitter leurs dettes. Par ce secours elle leur abrégeait le temps, et les délivrait de la peine qu'elles souffraient de ne pas voir le Seigneur (car elles n'avaient point celle du sens), et aussitôt elles étaient béatifiées et reçues dans l'assemblée des saints. Et notre très-douce Souveraine faisait d'autres cantiques très-sublimes au Seigneur pour chaque nouvelle âme qui y entrait.

1499. Parmi tous ces exercices et toutes ces consolations ineffables, la bienheureuse Vierge, loin d'oublier la misère et la pauvreté des enfants d'Ève, qui étaient hors de la gloire et en danger de la perdre, considérait comme une Mère charitable l'état des mortels, et faisait pour tous la

plus fervente prière. Elle pria le Père éternel de propager la nouvelle loi de grâce par tout le monde, de multiplier les enfants de l'Église, de la protéger et de rendre le prix de la rédemption efficace pour tous. Il est vrai qu'elle subordonnait l'effet de cette prière aux décrets éternels de la sagesse et de la volonté divines; mais la très-miséricordieuse Mère embrassait tous les hommes dans son affection, et par ses désirs elle étendait sur tous le fruit de la rédemption et le bienfait de la vie éternelle. Outre cette prière générale, elle en fit une particulière pour les apôtres, et surtout pour saint Jean et pour saint Pierre, parce qu'elle voyait en l'un son fils, et en l'autre le chef de l'Église. Elle pria aussi pour la Madeleine, pour les Marie, pour tous les autres fidèles qui appartenaient alors à l'Église, et pour l'exaltation de la foi et du nom de son très-saint Fils Jésus-Christ.

1500. Quelques jours avant l'ascension du Seigneur, tandis que sa très-sainte Mère était dans le Cénacle occupée à un de ces exercices, le Père éternel et le Saint-Esprit y apparurent sur un trône d'une splendeur merveilleuse, au-dessus des chœurs des anges et des saints qui s'y trouvaient, et des autres esprits célestes qui accompagnèrent les personnes divines. Ensuite celle du Verbe incarné monta sur le trône où étaient les deux autres. Et l'humble Mère du Très-Haut s'étant retirée dans un coin, se prosterna et adora la très-sainte Trinité, et en elle son propre Fils incarné. Le Père éternel ordonna à deux anges de la plus haute hiérarchie d'appeler la très-pure Marie, et ils obéirent à l'instant. Ils s'approchèrent d'elle, et lui annoncèrent d'une voix très-douce la volonté divine. Elle se releva avec une profonde humilité et une crainte respectueuse, et accompagnée des anges elle s'approcha du trône, au pied duquel elle se prosterna de nou-

veau. Le Père éternel lui dit : *Ma bien-aimée, montez plus haut* (1), et ces paroles opérant ce qu'elles signifiaient, elle fut placée par une vertu ineffable sur le trône des trois personnes divines. Ce fut un nouveau sujet d'admiration pour les saints, de voir une simple créature élevée à une dignité si éminente. Et connaissant l'équité et la sainteté des œuvres du Très-Haut, ils lui donnèrent de nouvelles louanges et le reconnurent pour grand, pour juste, pour puissant, pour saint et pour admirable en tous ses conseils.

1501. Le Père éternel s'adressa à la bienheureuse Marie, et lui dit : « Ma Fille, je vous confie et vous recommande « l'Église que mon Fils unique a fondée, la nouvelle loi « de grâce qu'il a enseignée dans le monde, et le peuple « qu'il a racheté. » Le Saint-Esprit lui dit à son tour : « Mon Épouse, choisie entre toutes les créatures, je vous « communique ma sagesse et ma grâce, et je mets en « dépôt dans votre cœur les mystères, les œuvres, la doc- « trine et toutes les autres merveilles que le Verbe in- « carné a opérées dans le monde. » Le Fils s'adressant aussi à elle, lui dit : « Ma Mère bien-aimée, je m'en vais à mon « Père, je vous laisse en ma place, et je vous recom- « mande mon Église, ses enfants et mes frères, comme « mon Père me les a recommandés. » Puis les trois personnes divines s'adressèrent aux chœurs des anges et des saints, en ces termes : « Voici la Reine de tout ce qui est « créé dans le ciel et sur la terre, voici la Protectrice de « l'Église, la Maîtresse des créatures, la Mère de la cha- « rité, l'Avocate des fidèles et des pécheurs, la Mère du « bel amour et de l'espérance sainte (2) ; elle est puissante « pour attirer notre clémence et notre miséricorde. Nous

(1) Luc., XIV, 10. — (2) Eccli., XXIV, 24.

« l'avons faite la dépositaire des trésors de notre grâce, et « avons gravé notre loi dans son cœur très-fidèle. Elle « renferme les mystères que notre toute-puissance a opé- « rés pour le salut du genre humain. C'est le chef-d'œuvre « de nos mains, où la plénitude de notre volonté se com- « munique et repose sans aucun obstacle qui arrête le « torrent de nos perfections divines. Celui qui l'invoquera « du fond du cœur ne périra point, et celui pour qui elle « intercèdera acquerra la vie éternelle. Nous lui accor- « derons ce qu'elle nous demandera, nous accomplirons « toujours ses désirs et exaucerons ses prières, parce « qu'elle s'est entièrement consacrée à notre bon plaisir. » L'auguste Vierge s'humilia à l'énumération de ces faveurs ineffables, et plus la droite du Très-Haut l'élevait au-dessus de toutes les créatures humaines et angéliques, plus elle s'abaissait; et adorant le Seigneur, elle s'offrait, comme si elle eût été la dernière de toutes, à travailler dans la sainte Église avec tout le zèle d'une fidèle servante, et à exécuter avec promptitude tout ce que la divine volonté lui ordonnait. Elle accepta de nouveau le soin de l'Église évangélique, comme une Mère pleine de tendresse pour tous ses enfants; et elle réitéra dès cette heure les prières qu'elle avait faites pour eux jusqu'alors, de sorte qu'elle les continua avec beaucoup de ferveur pendant toute sa vie, comme nous le verrons dans la troisième partie de cette histoire, où l'on connaîtra plus clairement ce que l'Église doit à cette grande Reine, et les bienfaits qu'elle obtint par ses mérites. Ce sont toutes ces faveurs et celles que je marquerai dans la suite, qui assurent à la bienheureuse Marie une espèce de participation de l'être de son adorable Fils, que je ne saurais exprimer; car ce divin Seigneur lui donna une communication de ses attributs et de ses perfections qui correspondait au ministère de Mère

et de Maîtresse de l'Église, en la place de Jésus-Christ lui-même; et par cette communication elle fut élevée à un être tout nouveau de science et de pouvoir : ainsi rien ne lui fut caché, soit dans les mystères divins, soit dans les cœurs des hommes. Elle sut en quel temps et comment elle devait user de la puissance divine à laquelle elle participait, à l'égard des hommes, des démons et de toutes les créatures; en un mot, notre grande Reine reçut dignement et avec plénitude tout ce qu'une simple créature était capable de recevoir. Saint Jean eut quelque intelligence de ces mystères, et elle lui fut accordée afin qu'il connût et estimât au degré convenable le trésor qui lui avait été confié, et dès ce jour-là il prit un nouveau soin de révérer et de servir la Maîtresse de l'univers.

1502. Le Très-Haut fit d'autres faveurs merveilleuses à la bienheureuse Marie pendant l'espace de ces quarante jours, sans en laisser passer aucun qu'il ne déployât pour elle sa toute-puissance par quelque singulier bienfait, comme se plaisant à l'enrichir de plus en plus avant de monter au ciel. Or, comme le temps déterminé par la divine Sagesse allait être accompli, auquel le Seigneur devait s'en retourner à son Père éternel, alors qu'il avait, comme le dit saint Luc (1), établi le mystère de sa résurrection par diverses apparitions et par les preuves les plus éclatantes, il résolut de se manifester de nouveau à toute l'assemblée, où les apôtres, les disciples et les femmes dévotes se trouvaient au nombre de six-vingts personnes. Cette apparition eut lieu dans le Cénacle le jour même de l'Ascension, après celle dont saint Marc fait mention au dernier chapitre de son Évangile (2). Car après que les apôtres furent allés en Galilée par ordre du Seigneur (3),

(1) Act., I, 3. — (2) Marc., XVI, 14. — (3) Matth., XXVIII, 10.

et qu'ils l'y eurent vu près de la mer de Tibériade (1), comme je l'ai rapporté, et sur la montagne où saint Matthieu dit qu'ils l'adorèrent (2), et où cinq cents disciples le virent, suivant le témoignage de saint Paul (3); après, dis-je, ces apparitions, ils s'en retournèrent à Jérusalem, le Seigneur le disposant de la sorte afin qu'ils se trouvassent présents à son admirable ascension. Et les onze apôtres étant à table, le Seigneur entra, comme le racontent saint Marc dans son Évangile (4), et saint Luc dans les Actes des Apôtres (5), et il mangea avec eux avec une bonté et une familiarité paternelles, tempérant les splendeurs de sa gloire afin de se laisser voir à tous. Et après qu'ils eurent achevé de manger, il leur dit avec un sérieux plein de majesté et de douceur :

1503. « Sachez, mes disciples, que mon Père éternel « m'a donné toute puissance dans le ciel et sur la terre (6); « et je veux vous la communiquer, afin que vous éten- « diez ma nouvelle Église par tout le monde. Vous avez « été incrédules, et n'avez ajouté foi à ma résurrection « qu'avec beaucoup de peine; mais il est temps que, « comme mes fidèles disciples, vous instruisiez tous les « hommes, et que vous leur prêchiez la foi et mon Évan- « gile comme je vous les ai enseignés. Vous baptiserez ceux « qui croiront, et vous leur conférerez le baptême au nom « du Père, et du Fils (qui n'est autre que moi), et du « Saint-Esprit (7). Celui qui croira et qui sera baptisé sera « sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné (8). « Enseignez aux fidèles à garder ma sainte loi. Elle sera « confirmée par plusieurs miracles; car ceux qui croiront « chasseront les démons en mon nom; ils parleront des

(1) Joan., XXI, 1. — (2) Matth., XXVIII, 17. — (3) I Cor., XV, 6. — (4) Marc., XVI, 14. — (5) Act., I, 4. — (6) Matth., XXVIII, 18. — (7) *Ibid.*, 19. — (8) Marc., XVI, 16.

« langues qui leur étaient inconnues (1) ; ils guériront les « morsures des serpents ; et s'ils boivent du poison, il ne « leur nuira pas, et en imposant les mains sur les ma- « lades, ils leur rendront la santé (2). » Telles furent les merveilles que notre Sauveur Jésus-Christ promit pour établir son Église par la prédication de l'Évangile ; et elles ont été toutes accomplies dans les apôtres et dans les fidèles de la primitive Église. Mais le Seigneur continue les mêmes miracles, lorsqu'il le juge nécessaire, pour propager l'évangile dans les parties du monde où il n'a pas été reçu, et pour conserver sa sainte Église dans les contrées où elle est établie ; car il n'abandonnera jamais sa très-chère Épouse.

1504. Ce même jour, par une disposition divine, pendant que le Seigneur était avec les onze apôtres, plusieurs autres fidèles et quelques saintes femmes s'assemblèrent dans la maison du Cénacle jusqu'au nombre de six-vingts, ainsi qu'on l'a vu plus haut : car notre divin Maître avait résolu que toutes ces personnes fussent témoins de son ascension. Il voulut d'abord les instruire de ce qu'il convenait qu'ils apprissent avant qu'il montât au ciel, et faire en même temps ses adieux à toute l'assemblée. Or ils étaient tous réunis en paix et en charité dans la salle où la Cène avait été célébrée, quand l'Auteur de la vie leur apparut, et leur dit avec une douceur et une tendresse véritablement paternelles :

1505. « Mes très-chers enfants, je m'en vais monter « vers mon Père, du sein duquel je suis descendu pour « sauver et racheter les hommes. Je vous laisse en ma « place ma Mère, qui sera votre Protectrice, votre Avo- « cate, votre Consolatrice et votre Mère : vous l'écouterez

(1) Marc., XVI, 17. — (2) *Ibid.*, 18.

« et lui obéirez en tout. Et comme je vous ai dit que qui « me verra verra aussi mon Père, et que celui qui me con- « naît le connaîtra aussi (1), je vous assure maintenant que « celui qui connaîtra ma Mère me connaîtra aussi; que « celui qui l'écoute m'écoute; que celui qui lui obéira « m'obéira; que celui qui l'offensera m'offensera, et « que celui qui l'honorera m'honorera aussi. Vous la re- « connaîtrez tous pour votre Mère et pour votre Supé- « rieure; et vos successeurs feront de même. Elle ré- « soudra toutes vos difficultés, et vous me trouverez en « elle toutes les fois que vous me chercherez : car j'y de- « meurerai jusqu'à la fin du monde, et je m'y trouve « maintenant, mais d'une manière qui vous est cachée.» Le Seigneur parla de la sorte parce qu'il était dans le sein de sa mère sous les espèces sacrées qu'elle reçut au moment de la Cène; en effet, elles s'y conservèrent sans aucune altération jusqu'à la première messe qui fut célébrée ensuite, comme je le dirai plus loin; et ce fut ainsi que notre adorable Sauveur accomplit ce que saint Matthieu rapporte qu'il leur dit dans cette occasion : « Je suis avec « vous jusqu'à la fin des siècles (2). » Le Seigneur ajouta : « Vous reconnaîtrez Pierre pour le chef suprême de mon « Église, en laquelle je le laisse pour mon Vicaire; et vous lui « obéirez comme en étant le souverain Pontife. Vous con- « sidèrerez Jean comme le fils de ma Mère; car je le lui « ai recommandé en cette qualité du haut de la croix (3).» Le Sauveur regardait sa très-sainte Mère, qui se trouvait présente, et lui découvrait secrètement le dessein qu'il avait de prescrire à toute cette assemblée de l'adorer par le culte qui était dû à sa dignité de Mère et de laisser à cet égard un commandement spécial à l'Église. Mais la très-humble

(1) Joan., XIV, 9. — (2) Matth., XXVIII, 20. — (3) Joan., XIX, 26.

Souveraine supplia son Fils de ne lui décerner que l'honneur qui était absolument nécessaire pour exécuter tout ce dont il l'avait chargée, et de ne point permettre que les nouveaux enfants de l'Église lui rendissent une plus grande vénération que celle qu'ils lui avaient rendue jusqu'alors : afin que le culte sacré s'adressât entièrement et directement au Seigneur lui-même, et servît à la propagation de l'Évangile et à l'exaltation de son saint Nom. Notre Rédempteur Jésus-Christ exauça cette très-prudente prière de sa Mère, tout en se réservant de la faire mieux connaître en temps convenable, et en la comblant secrètement des faveurs les plus extraordinaires, comme nous le verrons dans la suite de cette histoire.

1506. La tendre exhortation que notre divin Maître fit à cette sainte assemblée, les mystères qu'il lui découvrit, les adieux qu'il lui adressa, produisirent des effets admirables en tous ceux qui y assistaient : car ils furent tout enflammés du divin amour par la foi vive qu'ils eurent aux mystères de sa Divinité et de son humanité. Ils pleuraient amoureusement, et poussaient des soupirs du fond de leur cœur au souvenir de sa doctrine, de ses paroles vivifiantes, de sa douce conversation, et à la pensée qu'ils allaient être bientôt privés de tant de biens. Ils auraient bien voulu le retenir, mais cela n'était ni possible, ni convenable; ils auraient voulu lui faire leurs derniers adieux, et ils ne pouvaient s'y résoudre. Partagés entre la joie et la tristesse, ils sentaient dans leur cœur mille mouvements contraires. Comment, disaient-ils, pourrons-nous vivre sans un tel Maître? Qui nous instruira et nous consolera comme lui? Qui nous accueillera avec tant de douceur? Qui sera notre Père et notre protecteur? Nous serons orphelins dans le monde. Quelques-uns rompirent le silence, et dirent au Sauveur : « O mon très-aimable

« Père, ô vie de nos âmes! Quoi! maintenant que nous « vous connaissons pour notre Restaurateur, vous nous « quittez! Emmenez-nous, Seigneur, avec vous, ne nous « privez point de votre vue. O notre douce espérance, « que ferons-nous sans vous? Où irons-nous si vous nous « abandonnez? Quel chemin prendrons-nous si nous ne « vous suivons comme notre Père, notre Chef et notre « Maître? » A toutes ces amoureuses plaintes des fidèles, le Seigneur leur répondit de ne point s'éloigner de Jérusalem, et de persévérer dans la prière jusqu'à ce qu'il leur envoyât le Saint-Esprit consolateur que le Père avait promis, ainsi que le même Seigneur l'avait dit aux apôtres dans le Cénacle. Ensuite il arriva ce que je rapporterai dans le chapitre suivant.

Instruction que m'a donnée la Reine du ciel.

1507. Ma fille, il est juste qu'étant dans l'admiration des secrètes faveurs que j'ai reçues de la droite du Tout-Puissant (1), vous redoubliez votre zèle pour le bénir, et lui donner des louanges éternelles en mémoire de tant de choses merveilleuses. Et quoique je vous en cache beaucoup, que vous ne connaîtrez qu'après que vous serez hors de la chair mortelle, je veux que dès maintenant vous vous regardiez comme particulièrement et personnellement tenue à exalter le Seigneur, en reconnaissance de ce que m'ayant formée dans la commune masse d'Adam, il m'a tirée de la poussière, et a fait éclater en moi la puissance de son bras, et a opéré tant de prodiges en

(1) Luc., I, 49.

faveur d'une créature incapable de les mériter. Pour rendre ces justes louanges au Très-Haut, ne vous lassez pas de répéter en mon nom le cantique que j'ai fait, le *Magnificat*, dans lequel je les ai renfermées en peu de paroles (1). Quand vous serez seule, vous le direz à genoux ou prosternée en terre, ayant surtout soin de le réciter avec beaucoup de ferveur et de vénération. Cet exercice que je vous indique me sera fort agréable, et je le présenterai au Seigneur si vous vous en acquittez en la manière que je souhaite.

1508. Or, comme je vois que vous vous étonnez toujours de ce que les évangélistes n'ont point écrit ces grandes choses que le Très-Haut a faites à mon égard, je veux vous donner de nouveau des explications que vous avez déjà entendues en d'autres circonstances; car je désire qu'elles restent gravées dans la mémoire de tous les mortels. Je vous déclare donc que j'ordonnai moi-même aux évangélistes de n'en écrire que ce qui serait nécessaire pour établir l'Église sur les articles de la foi et sur les commandements de la loi divine; car je connus, comme Maîtresse de l'Église, et par la science infuse que le Très-Haut m'avait donnée pour m'acquitter de ce ministère, que quelques mots sur mes excellences suffisaient pour lors. Toutes mes prérogatives étaient renfermées en ma dignité de Mère de Dieu, et en cette déclaration que j'étais pleine de grâce; mais la Providence divine en réservait l'exposition plus complète pour le temps le plus opportun, jusqu'à ce que la foi fût mieux affermie. Il est vrai que dans les siècles passés quelques-uns des mystères qui me concernent ont été successivement manifestés; mais la plénitude de cette lumière vous a été communi-

(1) Luc., 1, 46.

quée, quoique vous ne soyez qu'une vile créature, à cause des misères et de l'état déplorable où se trouve le monde; c'est pour cela que la divine miséricorde a daigné ménager aux hommes ce moyen si favorable, afin qu'ils cherchent leur remède et le salut éternel par mon intercession. Il y a longtemps que vous l'avez compris, et vous le comprendrez encore mieux dans la suite. Mais je veux d'abord que vous vous appliquiez entièrement à m'imiter et que vous méditiez sans cesse mes vertus, afin de remporter la victoire sur mes ennemis et les vôtres, comme vous le souhaitez.

CHAPITRE XXIX

Notre Rédempteur Jésus-Christ monte au ciel avec tous les saints qu'il avait tirés des Limbes. — Il emmène aussi sa très-sainte Mère pour la mettre en possession de la gloire.

1509. Le moment heureux arriva bientôt où le Fils unique du Père éternel, qui était descendu du ciel pour se revêtir de la chair humaine, devait y remonter par sa propre vertu pour s'asseoir à la droite de Celui dont il était l'éternel héritier, engendré de sa substance en égalité et en unité de nature et de gloire infinie. Il monta si haut, parce qu'il était auparavant descendu dans les lieux inférieurs de la terre, suivant l'expression de l'Apôtre (1); et ce fut après avoir accompli toutes les choses qui avaient été dites et écrites de son avénement au monde, de sa vie, de sa mort et de la rédemption du genre humain;

(1) Ephes., IV, 9.

avoir pénétré, comme Seigneur de tout ce qui est créé, jusqu'au centre de la terre, et avoir déclaré que, s'il ne montait pas au ciel, le Saint-Esprit ne viendrait point (1), qu'il couronna tous ces mystères par celui de son ascension glorieuse. Or, afin de célébrer ce jour si solennel et si mystérieux, Notre-Seigneur Jésus-Christ choisit pour témoins de son ascension les six-vingts personnes qu'il avait réunies dans le Cénacle, comme il a été rapporté dans le chapitre précédent; cette très-heureuse assemblée se composait de la très-pure Marie, des onze apôtres, des soixante-douze disciples, de Marie-Madeleine, de Marthe et de leur frère Lazare, des autres Marie, et de quelques autres hommes et femmes fidèles.

1510. Notre divin Pasteur sortit du Cénacle avec ce petit troupeau, qu'il conduisait devant lui par les rues de Jérusalem, sa bienheureuse Mère étant à ses côtés. Les apôtres et tous les autres se dirigèrent ensuite, par l'ordre du Seigneur, vers Béthanie, qui n'est éloignée que d'environ une demi-lieue du pied du mont des Oliviers. Les saints qui avaient été tirés des limbes et du purgatoire suivaient le divin Triomphateur, lui chantant avec les anges qui l'accompagnaient de nouveaux cantiques de louanges; mais ils n'étaient visibles qu'à l'auguste Marie. La résurrection de Jésus de Nazareth était déjà divulguée dans la ville de Jérusalem et par toute la Palestine, quoique les princes des prêtres eussent employé tous les efforts pour faire prévaloir le faux témoignage des soldats, qui prétendaient que ses disciples avaient enlevé son corps (2); mais la plupart découvrirent leur imposture, et ne voulurent point y ajouter foi. La divine Providence ne permit point que parmi les habitants de la ville aucun des incrédules

(1) Joan., XVI, 7. — (2) Matth., XXVIII, 13.

ou de ceux qui doutaient vît ou troublât cette sainte procession qui sortait du Cénacle : car ils furent tous privés de cette consolation par une espèce d'éblouissement, comme incapables de connaître un mystère si admirable ; et notre Sauveur Jésus-Christ ne se manifestait qu'aux six-vingts justes qu'il avait choisis, afin qu'ils le vissent monter au ciel.

1511. Ils marchèrent tous avec cette assurance que le Seigneur leur inspirait, jusqu'au sommet du mont des Oliviers; et étant arrivés au lieu déterminé, ils formèrent trois chœurs, l'un d'anges, l'autre des saints qui étaient sortis des limbes, et le troisième des apôtres et des autres fidèles, et se partagèrent en deux ailes, dont notre Sauveur Jésus-Christ était le chef. Puis la très-prudente Mère se prosterna aux pieds de son Fils, l'adora comme vrai Dieu et Rédempteur véritable du monde, et lui demanda sa dernière bénédiction. Tous les autres fidèles qui se trouvaient présents firent de même à l'imitation de leur Reine. Alors ils demandèrent avec beaucoup de larmes au Seigneur s'il rétablirait en ce temps-là le royaume d'Israël (1). Il leur répondit que ce secret appartenait à son Père éternel, et qu'il ne leur convenait pas de le savoir (2); mais qu'il fallait qu'ils reçussent le Saint-Esprit, et qu'ensuite ils prêchassent les mystères de la rédemption du genre humain dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre (3).

1512. Après que le Seigneur eut adressé cet adieu à cette sainte et heureuse assemblée des fidèles, il joignit les mains avec un air serein et majestueux, et commença à s'élever de terre par sa propre vertu, y laissant des ves-

(1) Act., I, 6. — (2) *Ibid.*, 7. — (3) *Ibid.*, 8.

tiges ou l'empreinte de ses pieds sacrés. Il monta insensiblement dans la région de l'air, ravissant les yeux et le cœur de ces nouveaux enfants de l'Église. Et de même que le premier mobile imprime le mouvement à tous les cieux inférieurs qu'il renferme dans sa vaste sphère, de même notre Sauveur Jésus-Christ attira après lui les anges, les saints Pères, et les autres justes qui l'accompagnaient, les uns en corps et en âme, les autres en leurs âmes seulement : de sorte qu'ils s'élevèrent tous ensemble de terre dans le plus bel ordre, à la suite de leur Roi et Chef. Le nouveau mystère que la droite du Très-Haut opéra en ce moment, fut d'emmener sa très-sainte Mère pour lui donner dans le ciel la possession de la gloire et de la place qu'il lui avait destinée comme à sa Mère véritable, et qu'elle s'était acquise per ses mérites. La bienheureuse Vierge était déjà préparée à cette faveur avant de la recevoir ; car son très-saint Fils la lui avait promise pendant les quarante jours qu'il demeura avec elle après sa résurrection. Mais afin que ce mystère ne fût alors découvert à aucun mortel, que les apôtres et les autres fidèles ne fussent point privés de la présence de leur auguste Maîtresse, et qu'elle persévérât à prier avec eux jusqu'à la venue du Saint-Esprit (comme il est marqué dans les Actes des Apôtres) (1), la puissance divine fit qu'elle se trouvât, d'une manière miraculeuse, en deux endroits : car elle resta au milieu des enfants de l'Église, elle se rendit avec eux au Cénacle, et en même temps elle monta au ciel avec le Rédempteur du monde, et sur son propre trône, où elle s'assit trois jours avec le plus parfait usage de ses puissances et de ses sens, tandis qu'on la voyait aussi dans le cénacle tout absorbée dans la contemplation.

(1) Act., I, 14.

1513. La bienheureuse Vierge fut élevée avec son très-saint Fils, et placée à sa droite, et alors s'accomplit ce que dit David, que la Reine était à sa droite, revêtue des splendeurs de la gloire, comme d'un manteau d'or pur (1), et parée de tous les dons et de toutes les grâces à la vue des anges et des saints qui escortaient le Seigneur. Or, afin que l'admiration de ce grand mystère enflamme davantage la dévotion et la foi vive des fidèles, et les porte à glorifier l'Auteur d'une merveille si inouïe, il faut que ceux qui liront ce miracle sachent que dès que le Très-Haut m'eut déclaré qu'il voulait que j'écrivisse cette histoire, et m'eut même prescrit à diverses reprises, pendant plusieurs années successives, d'entreprendre cet ouvrage, la Majesté divine me fit connaître divers mystères, et me découvrit un grand nombre des sublimes secrets que j'ai écrits et que je dois écrire dans la suite; car la haute importance du sujet exigeait cette préparation. Je ne recevais pas néanmoins toutes ces lumières à la fois, parce que la capacité de la créature est trop bornée pour profiter d'une si grande abondance. Mais lorsque je devais écrire, la lumière de chaque mystère en particulier m'était renouvelée d'une autre manière. Je recevais ordinairement l'intelligence de tous ces mystères aux jours de fête consacrés à notre Sauveur Jésus-Christ et à notre auguste Reine; et quant à cette grande merveille que le Seigneur opéra lorsqu'il emmena le jour de son ascension sa très-sainte Mère dans le ciel, tandis qu'elle se trouvait encore miraculeusement dans le Cénacle, je l'ai connue aux mêmes jours pendant plusieurs années consécutives.

1514. La certitude qui est inséparable de la vérité divine, ne laisse aucun doute dans l'entendement de celui

(1) Ps. XLIV, 10.

qui la connaît et qui la considère en Dieu, où tout est lumière sans mélange de ténèbres (1), et où l'on discerne à la fois l'objet et sa raison d'être. Mais quant à ceux qui lisent ou entendent seulement ces mystères, il faut donner des motifs à leur piété pour les porter à croire ce qu'ils ont d'obscur. Voilà pourquoi j'aurais hésité à rapporter cette secrète et mystérieuse ascension de notre auguste Reine au ciel avant sa mort, si je n'eusse craint de me rendre grandement coupable en excluant de cette histoire un fait si merveilleux, et qui constitue pour elle une prérogative si glorieuse. J'éprouvai cette hésitation la première fois que je connus ce mystère; mais maintenant que je l'écris, je l'éprouve d'autant moins qu'on a déjà vu dans la première partie que la bienheureuse Vierge fut portée dans le ciel empyrée aussitôt après sa naissance, et ensuite dans cette seconde partie que cela lui était arrivé deux fois pendant les neuf jours qui précédèrent l'incarnation du Verbe, pour la disposer dignement à un si haut mystère. En effet, si le Tout-Puissant a accordé ces faveurs admirables à la très-pure Marie avant qu'elle fût la Mère du Verbe, afin de la préparer à cette sublime dignité, il est bien plus croyable qu'il les lui aura renouvelées lorsque déjà elle était consacrée comme l'ayant reçu dans son sein virginal, où elle lui donna la forme humaine de son sang le plus pur; lorsqu'elle l'avait nourri de son propre lait, élevé comme son Fils véritable; lorsqu'enfin elle l'avait servi l'espace de trente-trois ans, et imité en sa vie, en sa Passion et en sa mort avec une fidélité qu'aucune langue ne saurait exprimer.

1515. Si l'on cherche dans ces mystères de la bienheureuse Marie les raisons pour lesquelles le Très-Haut les

(1) I Joan., I, 5.

a opérés en elle, ou les a tenus si longtemps cachés dans son Église, c'est là une tout autre chose. Le prodige en lui-même doit se mesurer sur la puissance de Dieu, sur l'amour incompréhensible qu'il a eu pour sa Mère, et sur la dignité qu'il lui a donnée au-dessus de toutes les créatures. Mais comme les hommes, tant qu'ils vivent dans leur chair mortelle, ne parviennent jamais à connaître entièrement ni la dignité de l'auguste Vierge Mère, ni l'amour que lui porte son adorable Fils, ni la tendresse qu'a pour elle la très-sainte Trinité, ni ses mérites, ni la sainteté à laquelle la toute-puissance du Très-Haut l'a élevée, ils sont toujours tentés, dans leur ignorance, de limiter le pouvoir qu'il lui a plu de faire éclater en opérant en faveur de sa Mère tout ce qu'il a pu, c'est-à-dire tout ce qu'il a voulu. Or, après s'être donné à elle seule d'une manière si particulière que de devenir le Fils de sa propre substance, il fallait, par une conséquence rigoureuse, qu'il fît à son égard, dans l'ordre de la grâce, ce qu'il n'était pas convenable de faire à l'égard d'aucune autre créature, ni même à l'égard du genre humain tout entier; ainsi non-seulement les faveurs, les dons et les bienfaits dont le Seigneur a comblé sa très-sainte Mère doivent être exceptionnels; mais la règle générale est qu'il ne lui en a refusé aucun de tous ceux qu'il a pu lui faire, pour rehausser sa gloire et sa sainteté, et les rapprocher de celles de son humanité très-sainte.

1516. Pour ce qui est de la bonté que Dieu a eue de découvrir ces merveilles à son Église, il s'y trouve d'autres raisons de sa haute providence, par laquelle il la gouverne et lui procure de nouvelles lumières, selon les temps et les besoins qui s'y présentent. Car l'heureux jour de la grâce, qui a lui sur le monde par l'incarnation du Verbe et la rédemption des hommes, a son lever et son

midi, comme il aura son coucher; et la Sagesse éternelle dispose les choses et règle les heures suivant ses desseins et dans l'ordre le plus convenable. Quoique tous les mystères de Jésus-Christ et de sa Mère soient contenus dans les divines Écritures, ils ne sont pas également tous manifestés à la fois; mais le Seigneur tire peu à peu le voile des figures, des métaphores ou des énigmes; de sorte que plusieurs mystères qui étaient comme renfermés et réservés pour une certaine époque, ont été découverts comme les rayons du soleil le sont lorsque se retire la nue qui les intercepte. On ne doit pas s'étonner si les hommes ne reçoivent que peu à peu les rayons de cette divine lumière, puisque les anges eux-mêmes, qui connurent dès leur création le mystère de l'incarnation en substance d'une manière assez vague, et comme la fin à laquelle se rapportait tout le ministère qu'ils devaient exercer auprès des hommes, ne découvrirent pas néanmoins toutes les conditions, tous les effets et toutes les circonstances de ce mystère; au contraire, ils n'en ont connu la plupart que dans le cours des cinq mille deux cents et quelques années qui se sont écoulées depuis la création du monde. Cette connaissance nouvelle de particularités qu'ils ignoraient redoublait leur admiration, et les portait à glorifier de nouveau Celui qui en était l'auteur, comme je l'ai remarqué en divers endroits de cette histoire. Par cet exemple je réponds à l'étonnement que pourraient avoir ceux qui apprendront pour la première fois le mystère de la très-pure Marie que j'expose ici, et qui a été caché jusqu'au moment où le Très-Haut a bien voulu le découvrir avec les autres que j'ai fait et ferai connaître dans la suite.

1517. Avant que j'eusse été informée de ces raisons, lorsque je commençai à connaître ce mystère que notre Sauveur Jésus-Christ opéra en emmenant sa très-sainte

Mère avec lui dans son ascension, grands furent mon embarras et mon admiration, non pas tant pour ce qui me concernait que par rapport à ceux qui l'entendraient rapporter. Entre autres choses par lesquelles le Seigneur daigna m'éclairer alors, il me rappela ce qu'avait écrit de lui-même dans l'Église saint Paul, racontant le ravissement qu'il eut jusqu'au troisième ciel, c'est-à-dire jusqu'au ciel des bienheureux, sans déterminer s'il y fut ravi avec ou sans son corps, et sans nier ni affirmer plutôt l'un que l'autre, puisqu'il suppose, au contraire, qu'il a pu être ravi de l'une de ces deux manières comme de l'autre. Je compris donc que, s'il est possible que l'Apôtre ait été, au commencement de sa conversion, ravi avec son corps jusqu'au ciel empyrée (1), lorsque sa vie précédente offrait, non des mérites mais des fautes, et que s'il n'y avait ni témérité ni inconvénient dans l'Église à croire que le pouvoir divin ait fait ce miracle en sa faveur, on ne devait pas douter que le Seigneur n'eût accordé ce privilége à sa Mère, qui était déjà remplie de tant de mérites ineffables et élevée à une si haute sainteté. Le Seigneur me fit aussi entendre que, puisque les autres saints qui étaient ressuscités avec Jésus-Christ avaient obtenu de monter avec lui au ciel en corps et en âme, il y avait bien plus de sujet d'accorder ce bienfait à sa très-pure Mère; car quand même il eût été refusé à tous les autres mortels, il était en quelque sorte dû à la bienheureuse Marie, parce qu'elle avait souffert avec lui. Il était juste qu'elle eût part au triomphe du Sauveur, et à la joie avec laquelle il allait s'asseoir à la droite de son Père éternel, pour que sa propre Mère pût à son tour se placer à la sienne, elle qui lui avait fourni de sa propre substance cette nature hu-

(1) II Cor., XII, 2.

maine en laquelle il montait triomphant au ciel. Or, autant il était convenable que le Fils et la Mère ne fussent point séparés dans ce triomphe, autant il l'était qu'aucun autre enfant de la race humaine n'arrivât en corps et en âme à la possession de cette félicité éternelle avant l'auguste Marie, eût-ce été son père, sa mère et son époux Joseph; car ce jour-là il aurait manqué quelque chose à la joie accidentelle de tous ceux qui montaient avec notre Rédempteur Jésus-Christ, et même à celle de son humanité sainte, si la très-pure Marie avait été absente, et si elle n'était entrée avec eux dans la patrie céleste, comme Mère de leur Restaurateur et Reine de tout ce qui est créé, qu'aucun de ses sujets ne devait devancer en cette faveur.

1518. Ces raisons me semblent suffisantes pour satisfaire la piété des catholiques, pour les consoler et les réjouir saintement par la connaissance de ce mystère et de plusieurs autres de cette nature, dont je parlerai dans la troisième partie. Reprenant donc le fil de l'histoire, je dis que notre Sauveur emmena avec lui dans son ascension sa très-sainte Mère revêtue de splendeur et de gloire à la vue des anges et des saints, qui en recevaient une joie inexprimable. Il fut très-utile que les apôtres et les autres fidèles ignorassent alors ce mystère; car s'ils eussent vu monter leur Mère et leur Maîtresse avec Jésus-Christ, ils eussent été plongés dans la consternation, puisque la plus grande consolation qui leur restât était d'avoir parmi eux la Mère la plus compatissante. Néanmoins ils éclatèrent en sanglots et en gémissements quand ils virent leur très-aimable Maître et leur Rédempteur s'éloigner en s'élevant de plus en plus. Et au moment où ils commençaient à le perdre de vue, une nuée très-lumineuse se mit entre le Seigneur et ceux qui demeuraient sur la terre, et le dé-

roba entièrement à leurs regards (1). La personne du Père éternel venait dans cette nuée : il descendit de l'empyrée jusqu'à la région de l'air à la rencontre de son Fils unique incarné, et de la Mère qui lui avait donné le nouvel être humain dans lequel il s'en retournait. Puis le Père, les approchant de lui, les reçut avec un embrassement propre à l'amour infini; et ce spectacle causa une nouvelle joie aux légions innombrables d'anges qui accompagnaient la personne du Père éternel. Bientôt cette divine assemblée traversa rapidement les éléments et les sphères célestes, et arriva aux hauteurs de l'empyrée. A l'entrée qui s'y fit, les anges qui montaient de la terre avec leur Roi et leur Reine, Jésus et Marie, et ceux qu'ils avaient rencontrés dans la région de l'air, s'adressant aux autres qui étaient demeurés dans le ciel empyrée, répétèrent les paroles de David (2), en y ajoutant les choses relatives au mystère :

1519. « Ouvrez, ouvrez vos portes éternelles, ô princes; « et vous, portes, ouvrez-vous, afin de laisser entrer « dans sa demeure le grand Roi de gloire, le Seigneur des « puissances, qui est fort et puissant dans les combats, qui « est vainqueur, et qui revient victorieux et triomphant « de tous ses ennemis. Ouvrez les portes du paradis su- « prême, et laissez-les toujours ouvertes, car voici le « nouvel Adam, le Restaurateur de tout le genre humain, « qui est riche en miséricordes (3), opulent dans les tré- « sors de ses propres mérites, chargé des dépouilles et « des prémices de la rédemption abondante (4) qu'il a « opérée dans le monde par sa mort. Il a réparé la perte « de notre nature, et a élevé la nature humaine à la di- « gnité souveraine de son propre être infini. Il vient avec « le royaume des élus que son Père lui a donnés. Il a

(1) Act., I, 9. — (2) Ps. XXIII, 7. — (3) Ephes., II, 4. — (4) Ps. CXXIX, 7.

« racheté les mortels, et par sa miséricorde libérale il « leur laisse le moyen de pouvoir légitimement recon- « quérir le droit qu'ils avaient perdu par le péché, et de « mériter par l'observance de sa loi la vie éternelle en « qualité de ses frères et comme héritiers des biens de son « Père (1); en outre, pour sa plus grande gloire et pour « mettre le comble à notre joie, il amène à ses côtés la « Mère de bonté qui lui a donné la forme humaine, en « laquelle il a vaincu le démon; et notre Reine vient « parée de tant de beauté et de grâce, qu'elle charme « tous ceux qui la regardent. Sortez, sortez, divins cour- « tisans, vous verrez notre Roi revêtu de splendeur avec « le diadème que sa Mère lui a donné (2), et vous verrez « sa Mère couronnée de la gloire que son Fils lui donne. »

1520. Cette procession toute nouvelle et si bien rangée arriva au ciel empyrée au milieu de transports d'allégresse qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Or, après que les anges et les saints eurent formé deux chœurs, notre Rédempteur Jésus-Christ et sa bienheureuse Mère passèrent entre deux, et tous à leur tour rendirent au Sauveur l'adoration suprême, et à sa très-sainte Mère l'hommage qui était dû à sa haute dignité, chantant de nouveaux cantiques de louanges à l'Auteur de la grâce et de la vie, et à sa divine Mère. Le Père éternel mit à sa droite sur le trône de la Divinité le Verbe incarné, qui y parut avec tant de gloire et de majesté, qu'il inspira une nouvelle admiration et une crainte respectueuse à tous les habitants du ciel; car ils connaissaient intuitivement la Divinité avec sa gloire et ses perfections infinies, unie substantiellement en une personne à la très-sainte humanité, d'une union indissoluble qui élevait cette même humanité à une préé-

(1) II Tim., IV, 8. — (2) Cant., III, 11.

minence et à une gloire que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point ouïes et que jamais aucun homme mortel n'a comprises (1).

1521. Dans cette circonstance l'humilité et la sagesse de notre très-prudente Reine atteignirent le plus haut degré; car, parmi toutes ces faveurs ineffables, elle demeura sur le marchepied du trône de la Divinité, abîmée dans la connaissance de son être terrestre et de simple créature; et là, prosternée, elle adora le Père et lui fit de nouveaux cantiques de louanges, pour la gloire qu'il communiquait à son Fils, et de ce qu'il élevait en lui son humanité déifiée à une grandeur si sublime. Ce fut un nouveau motif d'admiration et de joie pour les anges et pour les saints de voir la très-prudente humilité de leur Reine, dont ils tâchaient d'imiter les vertus avec une sainte émulation. On entendit alors la voix du Père, qui s'adressant à l'auguste Vierge lui disait : *Ma Fille, montez plus haut.* Son très-saint Fils l'appela aussi, disant : *Ma Mère, levez-vous et venez prendre la place que je vous dois pour le zèle avec lequel vous m'avez suivi et imité.* Et le Saint-Esprit lui dit : *Mon Épouse et ma bien-aimée, venez recevoir mes embrassements éternels.* Ensuite tous les bienheureux eurent connaissance du décret de la très-sainte Trinité par lequel il était déclaré que la place de la bienheureuse Mère serait la droite de son Fils pendant toute l'éternité, pour lui avoir donné l'être humain de son propre sang, et pour l'avoir nourri, servi et imité avec toute la plénitude et toute la perfection possibles à une simple créature; et qu'aucune autre créature humaine ne prendrait possession de ce lieu et de cet état inamissible, avec les attributions déjà exclusivement propres à notre auguste Reine avant qu'elle y fût élevée;

(1) Isa., LXIV, 4.

il était aussi déclaré que cette place lui était destinée avec justice, afin qu'elle en prît la possession éternelle après sa mort, comme étant infiniment supérieure à tous les autres saints et par ses mérites et par sa dignité.

1522. En vertu de ce décret, la très-pure Marie fut mise sur le trône de la très-sainte Trinité, à la droite de son adorable Fils, sachant dès lors comme les autres saints que non-seulement la possession de cette place lui était destinée après sa mort pour toutes les éternités, mais encore que le Seigneur la laissait libre d'y demeurer et de ne plus retourner sur la terre. Car la volonté conditionnelle des Personnes divines était, en ce qui dépendait du Seigneur, qu'elle ne quittât plus son siége de gloire. Mais afin qu'elle se déterminât, le Très-Haut lui découvrit de nouveau l'état dans lequel la sainte Église militante se trouvait sur la terre, ainsi que l'isolement et les besoins des fidèles, au milieu desquels elle pouvait à son gré descendre ou ne pas descendre pour les protéger. Par là il donnait occasion à la Mère de miséricorde d'augmenter ses mérites, et de manifester la tendresse maternelle qu'elle avait pour le genre humain, en faisant un acte de charité sublime, semblable à celui de son très-saint Fils, lorsqu'il accepta l'état passible, et suspendit pour nous racheter la gloire qu'il pouvait et devait recevoir en son corps. Sa bienheureuse Mère l'imita aussi en ce point, afin de se rendre en tout semblable au Verbe incarné, et, connaissant clairement tout ce qui lui était proposé, elle se prosterna devant les trois Personnes, en disant : « Dieu éternel et tout-puissant, mon Seigneur, « si j'accepte maintenant la récompense que vous m'of- « frez par un effet de votre infinie bonté, ce sera pour « mon repos. Mais si je m'en retourne sur la terre, et que « je travaille encore parmi les enfants d'Adam pendant

« la vie passagère, pour assister les fidèles de votre sainte « Église, cela tournera à la gloire et au bon plaisir de votre « divine Majesté, et au profit de mes enfants exilés et « voyageurs. Or je choisis le travail, et je me prive quant « à présent de ce repos et de la joie dont me comble votre « divine présence. J'apprécie ce que je possède et ce que « je reçois; mais j'en fais le sacrifice à l'amour que vous « avez pour les hommes. Agréez, Seigneur de tout mon « être, agréez mon sacrifice, et faites que votre vertu « divine me dirige dans l'entreprise que vous m'avez con- « fiée. Propagez votre foi, afin que votre saint nom soit « glorifié, et agrandissez votre Église, acquise par le sang « de votre Fils unique et le mien; car je m'offre de nou- « veau à travailler pour votre gloire, et à gagner autant « d'âmes que je pourrai. »

1523. Tel fut le choix inouï que fit la Reine des vertus, et il fut si agréable au Seigneur, qu'il le récompensa aussitôt, en la disposant par les purifications et les illustrations dont j'ai parlé ailleurs à voir intuitivement la Divinité : car elle ne l'avait vue jusqu'alors, dans cette occasion, que par une vision abstractive, de même que tout ce qui avait précédé. Lorsqu'elle fut ainsi élevée, la Divinité lui fut manifestée par la vision béatifique; et elle fut remplie de gloire et de biens célestes qu'on ne saurait exprimer ni connaître dans cette vie.

1524. Le Très-Haut renouvela en elle tous les dons qu'il lui avait communiqués auparavant; il les confirma et les scella de nouveau au degré convenable, pour l'envoyer en qualité de Mère et de Maîtresse de la sainte Église; il lui ratifia aussi les titres de Reine de tout ce qui est créé, d'Avocate et de Maîtresse des fidèles, qu'il lui avait déjà donnés : et de même que le sceau s'imprime sur la cire molle, de même l'être humain et l'image de Jésus-Christ furent de

nouveau imprimés en la très-pure Marie par la vertu de la toute-puissance divine, afin qu'elle reparût avec ce caractère dans l'Église militante, où elle devait être le jardin véritablement fermé et scellé pour garder les eaux de la vie (1). O mystères aussi vénérables que sublimes! O secrets de la Majesté suprême, dignes de nos plus profonds respects! O charité de l'auguste Marie, que les ignorants enfants d'Ève n'ont jamais pu imaginer! Ce ne fut pas sans mystère que Dieu laissa les secours destinés aux fidèles ses enfants à la disposition de cette Mère de miséricorde; ce fut une divine adresse pour nous découvrir en cette merveille cet amour maternel que nous n'aurions peut-être jamais bien connu autrement, malgré tant d'autres œuvres qu'elle avait faites en notre faveur. Oui, ce fut un effet de la divine Providence, afin que notre grande Reine ne fût point privée de cette excellence, que nous comprissions l'obligation qu'un pareil témoignage d'amour nous imposait, et que nous fussions excités à la reconnaissance par un exemple si admirable. Ce que les martyrs et les autres saints ont fait en renonçant à quelque satisfaction passagère pour arriver au repos éternel, nous pourra-t-il paraître grand à la vue de cette charitable bonté de notre très-douce Mère, et sachant qu'elle s'est privée de la joie véritable pour venir secourir ses faibles enfants? Quelle confusion doit être la nôtre, lorsque, ni pour reconnaître ce bienfait, ni pour imiter cet exemple, ni pour plaire à cette auguste Reine, ni pour nous assurer sa compagnie éternelle et celle de son adorable Fils, nous ne voulons pas même nous priver du moindre plaisir terrestre et trompeur, qui nous attire leur inimitié et nous procure la mort? Bénie soit une telle femme; que les cieux la

(1) Cant., IV, 12.

louent, et que toutes les générations l'appellent bienheureuse (1)!

1525. J'ai terminé la première partie de cette histoire par le chapitre trente-unième des Proverbes de Salomon, en m'en servant pour énumérer les excellentes vertus de cette incomparable Reine, qui fut l'unique Femme forte de l'Église; je pourrais finir aussi cette seconde partie par le même chapitre; car le Saint-Esprit a renfermé dans la fécondité des mystères que contiennent les paroles de ce passage des Proverbes, plus que je ne saurais dire. Ces paroles se vérifient plus éminemment dans le grand mystère dont je viens de faire mention, par l'état si sublime dans lequel se trouva la très-pure Marie après avoir reçu ce bienfait. Mais je ne m'arrête point à répéter ce que j'ai déjà dit, attendu que si l'on prend la peine d'y réfléchir, on y découvrira la plupart des choses que je pourrais expliquer ici, et l'on verra que cette auguste Reine fut véritablement la Femme forte (2) dont le prix venait de loin, et du plus haut du ciel empyrée. On découvrira la confiance que la très-sainte Trinité eut en elle, et que le cœur de son Fils Dieu et homme ne fut point frustré de ce qu'il en attendait. On trouvera qu'elle fut le vaisseau du marchand qui apporta du ciel la nourriture à l'Église; qu'elle planta cette même Église du fruit de ses mains; qu'elle se ceignit de force et affermit son bras pour entreprendre de grandes choses; qu'elle ouvrit sa main aux pauvres, et étendit ses bras vers les affligés; qu'elle vit combien ce trafic était bon à la vue de la récompense dans l'état béatifique; que sa lampe ne s'éteignit point pendant la nuit de la tribulation; qu'elle ne pouvait rien craindre dans la rigueur des tentations, et

(1) Luc., I, 48. — (2) Prov., XXI, 10.

qu'elle avait donné à ses domestiques un double vêtement. Or, pour se préparer à tout cela, elle demanda avant de descendre du ciel au Père éternel la puissance, au Fils la sagesse, au Saint-Esprit le feu de son amour, et aux trois Personnes leur assistance; et quand elle fut sur le point de s'en retourner, elle leur demanda leur bénédiction. Elle la reçut prosternée devant leur trône, et fut remplie de nouvelles influences de la Divinité. Elles la congédièrent avec beaucoup de tendresse, et la renvoyèrent pleine des trésors inestimables de leur grâce. Les saints anges et les justes l'exaltèrent par des bénédictions et des louanges magnifiques, avec lesquelles elle revint sur la terre, comme je le dirai dans la troisième partie, où l'on verra aussi ce qu'elle fit dans la sainte Église pendant le temps qu'il fut convenable qu'elle y demeurât; que toutes ses actions furent un sujet d'admiration pour les bienheureux, et d'un immense profit pour les mortels, et qu'elle travailla toujours avec un zèle incroyable à leur procurer la félicité éternelle. Comme elle avait connu le prix de la charité en son principe, c'est-à-dire en Dieu même, qui est charité (1), elle en fut tout enflammée; de sorte que son pain du jour et de la nuit fut la charité, et, semblable à une abeille laborieuse, elle descendit de l'Église triomphante dans l'Église militante, chargée des fleurs de la charité, pour fabriquer le miel de l'amour de Dieu et du prochain, dont elle nourrit les enfants de la primitive Église; et elle les rendit par cette nourriture si forts et si parfaits, qu'ils devinrent propres à être les fondements du haut édifice de la sainte Église (2).

1526. Pour finir ce chapitre et en même temps cette seconde partie, je reviendrai à l'assemblée des fidèles que

(1) I Joan., IV, 16. — (2) Ephes., II, 20.

nous avons laissés si affligés sur la montagne des Oliviers. La bienheureuse Marie ne les oublia pas au milieu de sa gloire; mais, considérant la tristesse et la stupéfaction avec lesquelles ils continuaient à regarder dans les airs l'endroit où leur Rédempteur et leur Maître avait disparu, elle jeta les yeux sur eux de la nue dans laquelle elle montait, et d'où elle les assistait. Et voyant leur douleur, elle pria tendrement Jésus de consoler ces pauvres enfants qu'il laissait orphelins sur la terre. Le Rédempteur des hommes, touché des prières de sa très-douce Mère, envoya de cette même nue deux anges vêtus de blanc et tout rayonnants de lumière, qui apparurent sous une forme humaine à tous les fidèles, et leur dirent : *Hommes de Galilée, ne vous arrêtez pas à regarder en haut avec tant d'étonnement : car ce même Seigneur Jésus, qui du milieu de vous s'est élevé dans le ciel, en descendra avec la même gloire et la même majesté que vous l'y avez vu monter* (1). Par ces paroles et quelques autres qu'ils ajoutèrent, ils consolèrent les apôtres, les disciples et les autres fidèles, afin qu'ils ne se laissassent point abattre par la douleur, et qu'ils attendissent dans leur retraite la consolation que le Saint-Esprit leur donnerait par sa venue, ainsi que le divin Maître le leur avait promis.

1527. Mais il faut remarquer qu'encore que ces paroles tendissent à consoler les hommes et les femmes qui composaient cette heureuse assemblée, elles servirent aussi à les reprendre de leur peu de foi. Car si elle eût été bien affermie par le pur amour de la charité, ils auraient compris qu'il leur était inutile de regarder le ciel avec une si grande surprise, puisqu'ils ne pouvaient plus voir leur Maître, ni le retenir par cet amour sensible qui

(1) Act., I, 11.

les portait à regarder en haut, par où cet adorable Seigneur était monté; mais ils pouvaient le voir par la foi et le chercher où il était, et avec la foi ils l'eussent assurément trouvé. L'autre manière de le chercher était inutile et imparfaite, puisqu'il n'était pas nécessaire qu'ils le vissent et qu'ils lui parlassent corporellement pour le porter à les assister par sa grâce : or, en ne se rendant pas compte de cette vérité, ils commettaient une faute digne d'être reprise. Les apôtres et les disciples restèrent longtemps à l'école de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et puisèrent la doctrine de la perfection dans sa propre source, qui était si pure et si claire, qu'ils auraient pu être déjà tout spiritualisés et capables de la plus haute perfection. Mais notre nature est si malheureusement encline à satisfaire les sens et à se contenter de ce qui les flatte, qu'elle veut aimer et goûter d'une manière sensible même les choses les plus divines et les plus spirituelles ; et une fois accoutumée à ces inclinations terrestres, elle tarde beaucoup à s'en purifier, et bien souvent elle se trompe elle-même lorsqu'elle croit aimer plus sûrement ce qui est le plus saint et le plus parfait. Cette vérité a été expérimentée pour notre instruction par les apôtres, à qui le Seigneur avait dit qu'il était de telle sorte la vérité et la lumière, qu'il était en même temps le chemin (1), et que par lui ils arriveraient à la connaissance de son Père éternel : car la lumière n'est pas faite que pour briller dans la solitude, ni le chemin que pour s'y arrêter.

1528. Cette doctrine, si répétée dans l'Évangile et si souvent sortie de la bouche de Celui qui en est l'auteur, et confirmée par l'exemple de sa vie, aurait pu élever le cœur et l'esprit des apôtres à sa connaissance et à sa pra-

(1) Joan., XIV, 6.

tique. Mais la satisfaction spirituelle et sensible dont les remplissaient la conversation et la présence de leur divin Maître, et le grand amour qu'ils lui portaient avec raison, occupaient toutes les forces de leur volonté. Elle restait si attachée aux sens, qu'ils ne savaient se résoudre à sortir de cet état, ni remarquer qu'ils se cherchaient beaucoup eux-mêmes dans cette satisfaction spirituelle, se laissant aller à l'inclination qu'ils avaient pour un plaisir spirituel qui leur venait des sens. Aussi eût-il été bien difficile, si leur adorable Maître ne les eût quittés en montant au ciel, de les éloigner de sa très-douce présence sans leur causer une douleur et une tristesse excessives; et par là ils auraient été moins propres à prêcher l'Évangile, qui devait être annoncé par tout le monde au prix des travaux, des sueurs, et même de la vie de ceux qui le prêchaient. Ce ministère ne pouvait convenir qu'à des hommes forts en l'amour divin, dégagés des douceurs sensibles de l'esprit, et préparés à tout, à l'abondance et à la disette, à l'infamie et aux honneurs, aux applaudissements et aux outrages, à la tristesse et à la joie (1), et à conserver dans tous ces divers événements le zèle de l'honneur de Dieu avec un cœur magnanime, supérieur à toutes les adversités comme à toutes les prospérités. Après cette réprimande des anges, ils s'en retournèrent avec la bienheureuse Marie de la montagne des Oliviers au Cénacle, où ils persévérèrent à prier avec elle, en attendant la venue du Saint-Esprit (2), comme nous le verrons dans la troisième partie.

(1) II Cor., VI, 8. — (2) Act., I, 12.

Instruction que j'ai reçue de notre grande Reine.

1529. Ma fille, vous terminerez heureusement cette seconde partie de ma vie, si vous êtes bien pénétrée et persuadée de la douceur très-efficace de l'amour du Seigneur, et de sa munificence infinie envers les âmes qui n'y mettent aucun obstacle de leur côté. Il est plus conforme à l'inclination et à la volonté sainte du souverain Bien de consoler les créatures que de les affliger, de les caresser que de les châtier. C'est parce qu'ils ignorent cette science divine, que les mortels souhaitent que le Seigneur leur donne les consolations, les plaisirs et les récompenses terrestres et dangereuses, et les préfèrent aux biens véritables et assurés. L'amour divin dissipe cette erreur pernicieuse lorsqu'il les corrige et les afflige par les adversités, et qu'il les instruit par les châtiments : car la nature humaine est par elle-même pesante, grossière et ingrate, et ce n'est qu'à force de la labourer et de la cultiver qu'on parvient à lui faire produire de bons fruits, tandis que par ses propres inclinations elle ne saurait être bien disposée à recevoir les très-douces et très-aimables communications du souverain Bien. C'est pourquoi il faut la travailler et la polir par le marteau des adversités, et la retremper dans le creuset des tribulations, afin qu'elle se rende capable des faveurs divines, et qu'elle apprenne à ne pas aimer les objets terrestres et trompeurs, dans lesquels la mort est cachée.

1530. Toutes les peines que j'avais prises me parurent très-peu de chose quand je connus la récompense que le Seigneur m'avait préparée par sa bonté éternelle ; et c'est pour cela qu'il disposa avec une providence admirable que je choisisse volontairement de retourner dans

l'Eglise militante, parce que ce choix devait servir à exalter le saint nom du Très-Haut, à m'acquérir une plus grande gloire, et à procurer à l'Église et à ses enfants les secours dont ils auraient besoin en la manière la plus merveilleuse et la plus sainte. Je crus qu'il était fort juste de me priver de la félicité que j'avais dans le ciel, pendant ces années qu'il me restait encore à vivre sur la terre, et d'y retourner pour y acquérir de nouveaux mérites, et y trouver de nouvelles occasions de travailler selon le bon plaisir du Très-Haut : car je devais tout cela à sa bonté divine, qui m'avait tirée de la poussière. Profitez donc, ma très-chère fille, de cet exemple, et animez-vous à m'imiter dans un temps où la sainte Église se trouve si affligée et environnée de tant de tribulations, sans que ses enfants se mettent en peine de la consoler. Je veux que vous vous y employiez de toutes vos forces, en priant du plus intime de votre cœur le Tout-Puissant pour ses fidèles, et en étant toujours prête à donner, en cas de besoin, votre propre vie pour une si belle cause. Je vous assure, ma fille, que le zèle que vous y déploierez sera fort agréable aux yeux de mon très-saint Fils et aux miens.

Que tout soit à la gloire du Très-Haut, Roi des siècles, immortel et invisible, et de sa très-sainte Mère Marie, durant les siècles des siècles (1) !

(1) I Tim., I, 17.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

INTRODUCTION

A LA TROISIÈME PARTIE DE L'HISTOIRE DIVINE
ET DE LA TRÈS-SAINTE VIE DE L'AUGUSTE MARIE, MÈRE DE DIEU.

---

1. Plus le navigateur s'avance à travers les abîmes redoutables de la haute mer, plus il craint les tempêtes et la rencontre de corsaires ennemis qui pourraient l'attaquer (1). Son ignorance et sa faiblesse augmentent ses inquiétudes. En effet, il ne sait ni quand ni d'où lui viendra le danger, et il ne peut le plus souvent ni le détourner, ni le surmonter quand il se présente. C'est justement l'état où je me trouve, me voyant lancée sur l'immense océan des excellences et des grandeurs de la bienheureuse Marie, quoique ce soit une mer fort douce et fort tranquille, comme je le reconnais et l'avoue. Que si, ayant déjà écrit la première et la seconde partie de la très-sainte vie de cette grande Reine, je me trouve si loin dans cet océan de la grâce, cela n'est pas suffisant pour dissiper mes craintes : car c'est dans cette vie, comme dans un miroir sans tache, que j'ai découvert plus clairement mon incapacité et ma bassesse, et ces nouvelles lumières ne servent qu'à me faire paraître l'objet de cette histoire divine toujours plus impénétrable et plus incom-

(1) Eccli., XLIII, 26.

préhensible. En outre, les princes des ténèbres redoublent d'efforts, et cherchent, comme des corsaires sans pitié, à m'affliger et à me décourager par des illusions et des tentations dont l'odieuse malice dépasse tout ce que j'en saurais dire. Ceux qui naviguent dans une mer orageuse n'ont d'autre ressource que de tourner leurs regards vers l'étoile polaire, astre fixe, fidèle étoile des mers qui les guide à travers les flots. Je tâche de faire la même chose dans la tourmente des tentations et des craintes qui m'environnent. Et me tournant vers le pôle de la volonté divine et vers la bienheureuse Marie, mon étoile à la clarté de laquelle l'obéissance me la fait découvrir, affligée, troublée et craintive, je crie maintes fois du fond de mon cœur, et je dis : Seigneur Dieu tout-puissant, que ferai-je dans les doutes où je suis? Poursuivrai-je, ou cesserai-je d'écrire cette histoire? Et vous, Mère de la grâce et mon auguste Maîtresse, déclarez-moi votre volonté et celle de votre très-saint Fils.

2. J'avoue avec vérité, et comme je le dois à la divine bonté, que le Seigneur a toujours répondu à mes clameurs, et que, me manifestant sa volonté de diverses manières, il ne m'a jamais refusé sa clémence paternelle. Cela se voit assez par l'assistance que j'ai reçue de la divine lumière pour écrire la première et la seconde partie; mais, indépendamment de cette faveur, le Très-Haut a très-souvent calmé mes inquiétudes, et m'a rassurée par lui-même, par sa très-sainte Mère et par ses anges, en réitérant ses promesses et en confirmant ses témoignages pour vaincre mes craintes et mes lâchetés. Bien plus, les anges visibles, qui sont les supérieurs et les ministres du Seigneur dans sa sainte Église, m'ont déclaré qu'il voulait que je continuasse cette divine histoire sans aucune timidité, et m'ont enjoint de m'y soumettre. J'ai également reçu l'intelligence de la lumière ou de la science infuse, qui avec une douce force appelle, enseigne et découvre ce qu'il y a de plus élevé dans la perfection, de plus pur dans la sainteté, de plus sublime dans la vertu, c'est-à-dire ce que la volonté doit le plus aimer; et c'est pourquoi je comprends que tout cela m'est représenté comme renfermé dans cette arche mystique la bienheureuse

Marie, comme une manne cachée (1), afin que tous soient conviés à la goûter et à la posséder.

3. Nonobstant tout cela, lorsque je me suis déterminée à commencer cette troisième partie, j'ai eu de nouvelles et violentes contradictions, qui n'ont pas été moins difficiles à surmonter que les autres qui m'arrêtaient dans les deux premières parties. Je puis affirmer sans hésiter que je n'ai pas écrit une phrase, que je ne me décide pas à écrire une ligne sans essuyer plus de tentations que je ne trace de lettres. Et quoique je me suffise bien à moi-même pour me laisser embarrasser par mes craintes, puisque sachant ce que je suis je ne puis manquer de tomber dans la pusillanimité et dans une défiance de moi-même égale à l'expérience de ma faiblesse, ce n'était ni en cela ni dans la grandeur de mon sujet que je trouvais des empêchements, dont j'ai quelque temps ignoré la nature. Je présentai au Seigneur la seconde partie, que j'avais écrite, comme je lui avais présenté la première. Mes supérieurs m'ordonnaient rigoureusement d'entreprendre cette troisième partie, et par la force que la vertu d'obéissance communique à ceux qui s'y soumettent, je m'animais dans ma lâcheté, et je tâchais de dissiper les craintes qui m'empêchaient d'exécuter ce que l'on me prescrivait. Mais je balançai quelques jours entre les désirs qui me pressaient de commencer et les difficultés qui m'arrêtaient; j'étais comme un navire ballotté par des vents contraires et violents.

4. D'un côté le Seigneur me répondait de continuer ce que j'avais commencé, que c'était sa volonté et son bon plaisir, et c'est ce que je découvrais toujours dans mes prières continuelles. Je ne communiquais pourtant pas aussitôt ces ordres à mon confesseur, non que j'eusse intention de les lui cacher, mais pour une plus grande sûreté, et pour n'avoir pas lieu de croire qu'il s'en rapportât à mes seules informations. Alors le Seigneur, qui est si uniforme en ses œuvres, lui inspirait de nouveau et à mes autres supérieurs de me prescrire d'achever cette histoire, et c'est ce qu'ils ont toujours fait. D'un autre côté l'ancien serpent,

(1) Hebr., IX, 4.

dans sa maligne jalousie, calomniait tout ce que je ressentais, décriait ce que l'on me disait, et excitait contre moi une furieuse tempête de tentations; tantôt il prétendait m'élever à la hauteur de son orgueil, tantôt il tâchait de me précipiter dans l'abîme du désespoir, et de m'envelopper dans la nuit des craintes désordonnées, en se servant de diverses autres tentations intérieures et extérieures, qu'il augmentait à mesure que je poursuivais cette histoire, surtout quand j'étais prête à l'achever. Cet ennemi se servit aussi du sentiment de quelques personnes pour lesquelles je devais avoir naturellement des égards, et qui ne me conseillaient point de continuer ce que j'avais commencé. En même temps il troublait les religieuses qui sont sous ma conduite. Il me semblait d'ailleurs que je n'aurais pas assez de temps pour achever mon travail; attendu que je ne devais pas me dispenser de suivre la communauté, si je voulais m'acquitter de la principale obligation d'une supérieure. Dans toutes ces perplexités il ne m'était pas possible de calmer mon esprit et de jouir de cette paix intérieure qui était nécessaire pour recevoir la lumière et l'intelligence actuelle des mystères que j'écris; car cette lumière ne se transmet pas, cette intelligence ne se communique pas tout entière à travers les tourbillons que les tentations soulèvent dans l'âme (1): cette lumière ne vient que dans un air doux et frais, qui rassérène les puissances intérieures (2).

5. Affligée et troublée par tant de tentations, je continuais mes clameurs. Un jour, entre autres, je dis au Seigneur: « Mon adorable Maître, votre sagesse infinie découvre mes gémissements et les désirs que j'ai de vous plaire et de ne me point éloigner de votre service (3). Je me plains amoureusement en votre divine présence; permettez-moi, Seigneur, de vous demander pourquoi vous m'ordonnez ce que je ne puis accomplir, ou pourquoi vous permettez à vos ennemis et aux miens de paralyser mes efforts par leur malice? » La divine Majesté répondit à cette plainte, et me dit avec une certaine sévérité : « O âme, sachez

(1) III Reg., XIX, 11. — (2) *Ibid.*, 12. — (3) Ps. XXXVII, 10.

« que vous ne pouvez continuer ce que vous avez commencé, et « achever d'écrire la vie de ma Mère, si vous n'êtes en tout « très-parfaite et très-agréable à mes yeux; car je veux cueillir « en vous le fruit abondant de ce bienfait, et afin que vous « l'acquériez comme je le veux, il faut détruire entièrement en « vous tout ce que vous avez de terrestre et de fille d'Adam, les « effets du péché, ses inclinations et les mauvaises habitudes. » Cette réponse du Seigneur excita en moi un nouveau zèle et de plus ardents désirs d'exécuter tout ce qu'elle me faisait connaître; car elle n'exigeait pas seulement une mortification commune des inclinations et des passions, mais une mort absolue de toute la vie animale et terrestre, un renouvellement et une transformation en un autre être, et une nouvelle vie céleste et angélique.

6. Or, souhaitant employer toutes mes forces pour accomplir ce qui m'était proposé, j'examinais mes inclinations, mes appétits et les plus secrets replis de mon âme, et je sentais un véhément désir de mourir à tout ce qui est visible et terrestre. Je passai quelques jours dans ces exercices, en proie à une grande désolation; car, à mesure que mes désirs croissaient, les dangers et les distractions que les créatures me causaient augmentaient aussi, et suffisaient pour arrêter; et plus je voulais m'éloigner de tous ces obstacles, plus je me trouvais embarrassée et accablée par les choses mêmes que j'avais en horreur. L'ennemi se servait de tout pour me décourager, et me représentait comme impossible la perfection à laquelle j'aspirais. Dans cette affliction où j'étais, il m'en survint tout à coup une autre fort extraordinaire. Ce fut que je commençai à sentir en ma personne une nouvelle disposition, qui me rendait si sensible, que les moindres peines me paraissaient plus insupportables que les plus grandes que j'eusse souffertes jusqu'alors. Les mortifications, que je regardais auparavant comme très-légères, me devenaient terribles, et je me trouvais si faible à l'encontre de tout ce qui pouvait me causer quelque douleur, qu'il me semblait y recevoir des blessures mortelles. La vue d'une discipline me faisait trembler, et chaque coup me déchirait le cœur; et je

puis dire sans exagération que de me mettre seulement une main sur l'autre, cela me faisait verser des larmes. Une pareille faiblesse me remplissait de confusion, et je m'affligeais extrêmement de me voir dans un état si déplorable. J'expérimentai même que voulant me forcer à travailler, nonobstant le mal que j'avais, le sang me sortait des ongles.

7. J'ignorais la cause de ce phénomène, et, réfléchissant à ma propre misère, je disais dans la profonde tristesse où j'étais : Hélas! quel état lamentable est le mien! Quel changement est celui que j'éprouve? Le Seigneur me prescrit de me mortifier et de mourir à tout, et je me trouve maintenant plus vive et moins mortifiée que jamais. Livrée à mes réflexions, je ressentis durant plusieurs jours de grandes amertumes et de grandes angoisses. Mais le Très-Haut, voulant les adoucir et me consoler, me dit: « Ma fille et mon épouse, ne vous affligez point de cette « épreuve et de cette situation nouvelle, où vous êtes si sensible « aux moindres peines. J'ai voulu par ce moyen éteindre en vous « les effets du péché, vous faire renaître à une nouvelle vie, « et vous disposer à des opérations plus hautes et plus con- « formes à mon bon plaisir. Jusqu'à ce que vous soyez arrivée « à ce nouvel état, vous ne pourrez commencer ce qu'il vous « reste à écrire de la vie de ma Mère et de votre Maîtresse. » Par cette nouvelle réponse du Seigneur je recouvrai quelque force; car ses paroles sont toujours des paroles de vie qui vivifient l'âme (1). Et quoique mes peines et mes tentations ne diminuassent point, je me disposais mieux à travailler et à combattre; mais c'était en me défiant toujours de ma faiblesse, et sans espérance d'y remédier. Je cherchais le remède en la Mère de la vie, et je résolus de la prier avec instance de me favoriser, comme l'unique et dernier refuge des affligés, comme la protectrice de laquelle et par laquelle j'avais toujours obtenu de grands bienfaits, quoique je fusse la plus inutile de toutes les créatures.

8. Je me prosternai aux pieds de cette grande Reine du ciel et

(1) Joan., VI, 69.

de la terre, et, épanchant mon cœur en sa présence, je la priai de me faire miséricorde et de me procurer le remède nécessaire à mes imperfections et à mes défauts. Je lui représentai les désirs que j'avais de faire toujours ce qui lui serait le plus agréable, à elle et à son très-saint Fils; et je m'offris de pratiquer tout ce qui pourrait contribuer à sa plus grande gloire, fallût-il passer par le feu, subir tous les supplices et répandre mon sang. La compatissante Mère répondit à cette prière, et me dit : « Ma fille, « vous n'ignorez pas que les désirs que le Très-Haut excite de « nouveau dans votre cœur ne soient des gages et des effets de « l'amour avec lequel il vous appelle pour vous faire participer « aux communications familières du commerce le plus intime. « Sa volonté très-sainte, comme la mienne, est que vous ac- « complissiez de votre côté ces désirs, afin que vous n'apportiez « aucun obstacle à votre vocation, et que vous n'ajourniez point « davantage ce qui lui est agréable et qu'il vous ordonne. Pen- « dant tout le temps que vous avez employé à écrire ma vie, je « vous ai fait connaître l'obligation que vous impose un bienfait « si grand et si extraordinaire, et je vous ai instruite, afin que « vous exprimiez en vous la doctrine que je vous donne et « l'exemplaire de ma vie, selon l'étendue de la grâce que vous « recevrez. Vous allez écrire la troisième et dernière partie de « mon histoire; or il est temps de vous élever à ma parfaite « imitation, de vous revêtir d'une nouvelle force, et de porter « votre main à des choses fortes (1). C'est en entrant dans cette « vie nouvelle et dans ces opérations que vous entamerez ce qu'il « vous reste à écrire; car ce doit être en pratiquant le bien que « vous connaissez. Vous ne le sauriez écrire sans cette disposi- « tion, attendu que la volonté du Seigneur est que ma vie soit « plus écrite dans votre cœur que sur le papier, et que vous « sentiez en vous ce que vous écrivez, afin d'écrire ce que vous « sentez.

9. « C'est pourquoi je veux que votre intérieur soit dépouillé « de toutes les images et de toutes les affections terrestres (2),

(1) Prov., XXXI, 17 et 19 — (2) Ps. XLIV, 13.

« afin qu'ayant oublié tout ce qui est visible, votre continuelle « conversation soit avec le Seigneur, avec moi et avec ses « anges (1); tout le reste doit être pour vous quelque chose « d'étranger. Grâce à ce détachement et à la pureté que j'exige « de vous, vous briserez la tête de l'ancien serpent, et vous sur- « monterez les obstacles qu'il vous suscite pour vous empêcher « d'écrire et de faire le bien. Or, puisque vous vous êtes laissée « aller aux vaines craintes qu'il vous a suggérées, et que vous « avez tardé à répondre au Seigneur, à entrer dans la voie par « laquelle il veut bien vous conduire, et à ajouter foi à ses « bienfaits, je veux vous dire maintenant que c'est pour cette « raison que sa divine Providence a permis à ce dragon, en « qualité de ministre de la justice, de châtier votre incrédulité, « et de vous porter à ne point vous soumettre à sa parfaite vo- « lonté. Ce même ennemi a réussi, par ses ruses, à vous faire « tomber dans diverses fautes, en se servant du prétexte de la « bonne intention et d'une fin vertueuse; il a tâché aussi de « vous persuader faussement que vous n'étiez point destinée à « d'aussi grandes faveurs, parce que vous n'en méritez aucune; « et par là il vous a rendue bien froide, bien lente à témoigner « votre gratitude : comme si ces œuvres du Très-Haut étaient « non purement gratuites, mais dues en justice. Il vous a singu- « lièrement embarrassée par ces illusions, et vous a empêchée « de pratiquer les grandes choses que vous pouviez faire avec « la grâce, et de répondre à celle que vous recevrez sans l'avoir « méritée. Il est temps, ma très-chère fille, de vous tranquil- « liser et de croire au Seigneur, et à moi, qui vous enseigne ce « qui est le plus sûr et le plus haut de la perfection, qui con- « siste à m'imiter parfaitement; il est temps de vaincre l'orgueil « et la cruauté du Dragon, et de lui briser la tête par la vertu « divine. Rien ne vous autorise à paralyser l'effet de cette vertu; « il faut, au contraire, que vous oubliiez tout ce qui est terrestre, « pour vous abandonner amoureusement à la volonté de mon « très-saint Fils et à la mienne, puisque nous n'exigeons de vous

(1) Philipp., III, 20.

« que ce qui est le plus saint, le plus louable, et le plus agréable « à nos yeux et à notre bon plaisir. »

10. Cette leçon de mon auguste Mère et Maîtresse remplit mon âme d'une nouvelle lumière, et redoubla mon désir de lui obéir en tout. Je renouvelai mes bons propos; je résolus de m'élever au-dessus de moi-même avec la grâce du Très-Haut, et je fis tous mes efforts pour me préparer à accomplir sans résistance sa divine volonté. Je me servis de ce que la mortification a de plus rude et de plus douloureux, en dépit de la sensibilité excessive dont je me suis plainte précédemment; mais les attaques du démon ne cessaient point. Je reconnaissais que mon entreprise était fort difficile, et que l'état auquel le Seigneur m'appelait était un lieu de refuge bien haut pour que la faiblesse humaine pût y atteindre avec ses inclinations terrestres. Je ferai assez comprendre cette vérité et les retards qui provenaient de ma fragilité et de ma bassesse, en confessant que le Seigneur, dans le cours de ma vie entière, a daigné travailler à me tirer de la poussière et de mon extrême abjection, en multipliant en ma faveur ses bienfaits à un point que je ne puis concevoir. Sa puissante droite les a tous dirigés à cette fin, et il n'est maintenant ni convenable ni même possible de les raconter; je ne crois pourtant pas qu'il soit juste de les passer tous sous silence: il me semble que j'en dois découvrir quelques-uns, afin que l'on connaisse en quel malheureux état le péché nous a précipités, quelle distance il a mise entre la créature raisonnable et le terme des vertus et de la perfection auquel cette même créature peut parvenir, et combien il en coûte pour la remettre dans le chemin qui y conduit.

11. Quelques années avant de commencer à écrire cette troisième partie, je reçus à différentes reprises un grand bienfait de la divine Droite. Ce fut une espèce de mort, comme civile, pour ce qui concerne les opérations de la vie animale et terrestre, et cette mort me faisait entrer dans un nouvel état de lumière et d'opérations. Mais comme l'âme se trouve toujours revêtue de la mortelle et terrestre corruption, elle sent toujours un poids qui l'accable et l'abat (1), si le Seigneur ne réitère ses merveilles et

(1) Sap., IX, 15.

ne la favorise du secours de la grâce. Il renouvela en moi dans cette occasion, par l'intermédiaire de la Mère de piété, la grâce dont je viens de faire mention; et cette très-douce Reine, me parlant dans une vision, me dit: « Sachez, ma fille, que vous « ne devez plus vivre de votre vie ordinaire, mais de celle de « votre époux Jésus-Christ en vous (1); il doit être la vie de « votre âme et l'âme de votre vie. C'est pour cela qu'il veut « renouveler en vous, par ma main, la mort de votre ancienne « vie, qu'il a opérée auparavant à votre égard, et renouveler la « vie que nous exigeons de vous. Qu'il soit donc dès aujourd'hui « manifeste au ciel et à la terre que la sœur Marie de Jésus, « ma fille et ma servante, est morte au monde, et que c'est là « l'œuvre du bras du Tout-Puissant, qui veut que cette âme vive « en réalité des seules choses que la foi enseigne. On quitte tout « par la mort naturelle, et Marie de Jésus, en s'arrachant à tout « ce qui est visible, a laissé, en pleine connaissance, par sa « dernière volonté et par son testament, son âme à son Créateur « et Rédempteur, son corps à la terre et aux souffrances, qu'elle « accepte sans résistance. Nous nous chargeons, mon très-saint « Fils et moi, de cette âme, pour accomplir sa dernière volonté, « si par cette même volonté elle nous obéit avec promptitude. « Et nous célébrons ses funérailles avec les habitants de notre « cour, pour lui donner la sépulture dans le sein de l'humanité « sacrée du Verbe éternel, qui est le sépulcre de ceux qui meu- « rent au monde pendant leur vie passagère. Désormais elle ne « doit plus vivre en elle ni pour elle par les opérations propres « à une fille d'Adam: car elle doit manifester en elle, par toutes « ses opérations, la vie de Jésus-Christ, qui est sa propre vie. « Je conjure mon Fils de regarder cette défunte avec son im- « mense bonté, de recevoir son âme pour lui seul, et de la re- « connaître pour étrangère sur la terre, et pour habitante des « régions les plus sublimes et les plus divines. J'ordonne aux « anges de la reconnaître pour leur compagne, et de traiter avec « elle comme si elle était dégagée de la chair mortelle.

(1) Galat., II, 20.

12. « Je prescris aux démons de laisser cette défunte comme « ils laissent les morts qui ne sont point de leur juridiction, et « sur qui ils n'ont aucun droit, puisque dès aujourd'hui elle « doit être plus morte à tout ce qui est visible que ceux mêmes « qui sont morts d'une mort naturelle. Je supplie les hommes « de la perdre de vue et de l'oublier comme ils oublient les « morts, afin qu'ils la laissent reposer et ne la troublent point « dans sa paix. Et pour vous, ô âme! je vous commande et vous « exhorte de vous assimiler à ceux qui ont réellement cessé de « vivre dans le siècle, et qui se trouvent par une éternelle vie « en la présence du Très-Haut. Je veux que vous les imitiez en « l'état de la foi, puisque l'assurance de l'objet et la vérité sont « les mêmes en vous qu'en eux. Votre conversation doit être dans « le ciel (1), vos rapports avec le Seigneur de tout ce qui est créé « et votre époux, vos entretiens avec les anges et les saints; toute « votre attention doit se fixer sur moi, qui suis votre Mère et « votre Maîtresse. Pour tout le reste qui est visible et périssable, « il faut que vous n'ayez pas plus de vie, de mouvement, et que « vous n'agissiez et n'opériez pas plus qu'un corps mort, qui ne « donne aucune marque de vie et de sensibilité, quoi qu'il « lui arrive et quoi qu'on lui fasse. Les injures ne doivent « donc point vous inquiéter, ni les applaudissements vous « émouvoir; vous ne devez ni sentir les outrages, ni vous « plaire dans les honneurs, ni vous élever par la présomp- « tion, ni vous laisser abattre par le désespoir; il faut que « vous veilliez constamment à réprimer en vous tous les mouve- « ments, soit de colère, soit de concupiscence; car dans ces pas- « sions votre règle doit être celle d'un corps mort, qui en est « entièrement libre. N'attendez pas non plus du monde plus de « correspondance qu'il n'en a pour un corps mort; vous savez « qu'il oublie bientôt ceux qu'il louait pendant leur vie, et « celui-là même qui lui était le plus intimement cher, fût-ce « un père, fût-ce un frère, il se hâte de l'éloigner de ses yeux « dès que la mort l'a frappé; quant au défunt, il se laisse em-

(1) Philip., III, 20.

« porter partout sans se plaindre, sans ressentir les injures qu'on « peut lui faire, et sans se soucier des vivants ni de tout ce qu'il « laisse parmi eux.

13. « Quand vous serez ainsi morte, il ne vous restera plus « qu'à vous considérer comme la nourriture des vers, comme « un objet d'abjection digne de toute sorte de rebuts et de mé- « pris, afin que vous soyez comme dans la terre, si bien ense- « velie dans la connaissance de votre misère et de votre corrup- « tion, que vos sens et vos passions n'exhalent aucune mauvaise « odeur devant le Seigneur et parmi les vivants, faute d'une « sépulture suffisante, ainsi qu'il arrive à un cadavre peu pro- « fondément enterré. Si vous montriez que vous êtes encore vi- « vante au monde et immortifiée en vos passions, vous causeriez « (et vous êtes à même de le comprendre) une plus grande hor- « reur à Dieu et aux saints que celle qu'auraient les hommes « de voir des cadavres hors de terre. User de vos puissances et « de vos sens pour vous procurer la moindre délectation, doit « vous paraître un fait aussi étrange, aussi choquant, que de « voir remuer un mort. Mais cette mort salutaire que je vous « demande vous disposera, vous préparera à être l'épouse favo- « rite de mon très-saint Fils, ma véritable disciple et ma fille « bien-aimée. Tel est l'état où je veux que vous soyez, et telle « est la sagesse que je dois vous enseigner, afin que vous mar- « chiez sur mes pas et que vous imitiez ma vie, retraçant en « vous mes vertus au degré qui vous sera accordé. C'est le fruit « que vous devez tirer du récit de mes excellences et des très- « sublimes mystères de ma sainteté que le Seigneur vous dé- « couvre. Je ne veux pas que ces mystères, déposés dans votre « cœur, en sortent sans accomplir en vous la volonté de mon « Fils et la mienne; cet accomplissement sera pour vous la per- « fection souveraine. Car puisque vous buvez les eaux de la « sagesse à leur propre source, qui est le Seigneur, il ne serait « pas juste que vous fussiez dépourvue et altérée de ce que « vous distribuez aux autres, et que vous achevassiez d'écrire « cette histoire sans profiter d'une si favorable occasion et d'un « si grand bienfait que vous recevez. Préparez votre cœur par

« cette mort dans laquelle je veux que vous soyez, et vous « obtiendrez la réalisation de vos désirs et des miens. »

14. Ainsi me parla la grande Reine du ciel dans cette circonstance, et dans plusieurs autres rencontres elle m'a renouvelé cette doctrine de vie éternelle que j'ai déjà résumée dans les instructions qu'elle m'a données sur les chapitres de la première et de la seconde partie, et je l'exposerai plus longuement dans cette troisième. On connaîtra assez par tout ce que j'ai écrit et que j'écrirai, combien j'ai été négligente à répondre à tant de bienfaits, puisque je me trouve toujours si peu avancée en la la vertu, toujours fille d'Adam si vivace, quoique cette auguste Reine et son puissant Fils m'aient promis tant de fois que si je meurs à tout ce qui est terrestre et à moi-même, ils m'élèveront à un autre état fort sublime, ainsi que le Seigneur me le promet derechef par sa divine grâce. Cet état est une solitude profonde où, tout en étant au milieu des créatures, je n'aurais plus aucun commerce avec elles, où je jouirais seulement de la vue du Très-Haut, de sa très-sainte Mère et des saints anges, et ne participerais qu'à leurs communications, laissant le Seigneur diriger toutes mes opérations et tous mes mouvements par la force de sa divine volonté, pour les fins qui regardent sa plus grande gloire.

15. Le Très-Haut m'a exercée pendant tout le cours de ma vie, dès mon enfance, par diverses épreuves, de continuelles infirmités, des douleurs et d'autres afflictions venant des créatures. Mais mes souffrances se sont augmentées avec mes années par une autre épreuve nouvelle qui m'a fait aisément oublier toutes les autres; car ce fut comme un glaive à double tranchant qui m'a percée jusqu'au cœur, et qui, suivant l'expression de l'Apôtre, a pénétré jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit (1). Ç'a été la crainte dont j'ai fait souvent mention, et pour laquelle j'ai été reprise dans cette histoire. J'en ai été fort affligée dès mon enfance; mais elle est devenue excessive depuis mon entrée en religion, et depuis que je me suis entièrement appliquée à la

(1) Hebr., IV, 12.

vie spirituelle et que le Seigneur a commencé à se manifester davantage à mon âme. Dès lors le Seigneur m'étendit sur cette croix, il mit mon cœur sous le pressoir, et je me demandais en tremblant si je marchais par le bon chemin, si je ne me laissais pas tromper par de vaines illusions, si je ne perdrais pas la grâce et l'amitié de Dieu. Cette peine devint beaucoup plus grande par suite des indiscrétions imprudentes que quelques personnes commirent à cette époque, et qui me jetèrent dans une extrême désolation, et encore par suite des terreurs que d'autres personnes m'inspirèrent en me représentant que j'étais dans le danger. De sorte que cette vive crainte s'enracina tellement dans mon cœur, qu'elle n'a jamais cessé, et qu'il ne m'a pas été possible de la surmonter entièrement, ni par les assurances que mes confesseurs et mes supérieurs me donnaient, ni par les leçons qu'ils me faisaient, ni par les exhortations qu'ils m'adressaient, ni par les autres moyens dont ils se servaient pour cela. Il y a plus: les anges, la Reine du ciel et le Seigneur lui-même me rassuraient continuellement, et en leur présence je me sentais libre et tranquille. Mais à peine étais-je sortie de la sphère de cette lumière divine, qu'incontinent j'étais combattue de nouveau avec tant de violence, qu'il fallait bien reconnaître que ces coups partaient du Dragon infernal et de sa cruauté, et alors j'étais troublée, affligée, consternée, redoutant de la part de la vérité les mêmes dangers que si elle avait cessé de l'être. Cet ennemi redoublait surtout ses efforts pour m'empêcher de communiquer mes peines à mes confesseurs, et spécialement au supérieur qui me dirigeait; car ce prince des ténèbres ne craint rien tant que la lumière et le pouvoir qu'ont les ministres du Seigneur.

16. Entre l'amertume de cette douleur et le désir très-ardent de la grâce et de ne point perdre Dieu, j'ai vécu plusieurs années, pendant lesquelles se sont succédé en moi tant de divers événements, qu'il me serait impossible de les raconter. Je crois que la racine principale de cette crainte était sainte, mais il en sortait plusieurs branches infructueuses, quoique la Sagesse divine se servît de toutes pour ses fins; et c'est pour cela que le Sei-

gneur permettait à l'ennemi de me tourmenter et de se prévaloir du remède même que Dieu daignait me ménager; car la crainte désordonnée et qui empêche le bien, quoiqu'elle ait du rapport avec la crainte juste et salutaire, est toujours mauvaise, vient toujours du démon. Mes afflictions ont été parfois si extrêmes, qu'il me semble que ç'a été un nouveau bienfait de n'avoir pas été privée de la vie passagère, et surtout de celle de l'âme. Mais le Seigneur, à qui les mers et les vents obéissent (1), à qui toutes choses servent, et qui donne à toutes les créatures leur nourriture au moment le plus opportun (2), a daigné par sa divine bonté rétablir le calme dans mon esprit et diminuer mes peines, afin que j'écrivisse avec tranquillité le reste de cette histoire. Il y a déjà plusieurs années que le Très-Haut me consola, en me promettant lui-même de me faire jouir du repos et de la paix intérieure avant ma mort, et il me fit connaître que le Dragon était si furieux contre moi (3) parce qu'il prévoyait qu'il n'aurait plus guère de temps pour me persécuter.

17. Lorsque je me disposais à écrire cette troisième partie, le Très-Haut m'adressa avec une bonté singulière ces paroles : « Mon épouse et ma bien-aimée, je veux adoucir vos peines et « modérer vos afflictions; tranquillisez-vous, ma colombe, et « reposez dans la douce assurance de mon amour et dans la foi à « ma puissante et royale parole, par laquelle je vous certifie que « c'est moi qui vous parle et qui trace vos voies pour accomplir « mon bon plaisir. C'est moi qui vous conduis par ces voies, et « qui suis à la droite de mon Père éternel et dans le sacrement de « l'Eucharistie sous les espèces du pain. Je vous donne cette cer- « titude de ma vérité afin que vous vous rassuriez; car je ne « veux point, ma bien-aimée, vous regarder comme mon es- « clave, mais comme ma fille et mon épouse, et comme l'objet « de mes complaisances et de mes délices. Il est temps que vos « frayeurs et vos amertumes cessent, il est temps que le calme « et la sérénité renaissent dans votre cœur affligé. » Certaines personnes croiront que ces caresses et ces assurances si fré-

(1) Matth., VIII, 27. — (2) Ps. CXLIV, 15. — (3) Apoc., XII, 12.

quentes du Seigneur n'humilient point, et qu'il n'y a qu'à en jouir; pourtant est-il qu'elles plongent, pour ainsi dire, mon cœur dans la poussière, et m'accablent de mille inquiétudes causées par les dangers qui m'environnent. Que si quelqu'un s'imagine le contraire, c'est qu'il n'a point expérimenté ces opérations, et qu'il ne comprend point ces secrets du Très-Haut. Il est vrai que j'ai remarqué un grand changement dans mon intérieur, et que j'ai reçu un soulagement sensible dans les peines et les tentations qui provenaient de ces craintes désordonnées; mais le Seigneur est si sage et si puissant, que si d'un côté il rassure l'âme, de l'autre il l'excite à se tenir sur ses gardes, la met dans de nouvelles appréhensions de sa chute et des périls de la vie mortelle, et ne permet pas qu'elle échappe à la connaissance de sa misère et de sa bassesse.

18. Je puis bien avouer que par ces faveurs continuelles et plusieurs autres que j'ai reçues, le Seigneur a modéré mes craintes plutôt qu'il ne me les a ôtées; car je vis toujours dans l'appréhension de lui déplaire ou de le perdre, ne sachant comment je pourrai lui être agréable et répondre à sa fidélité, comment je pourrai aimer avec plénitude Celui qui est par lui-même le souverain bien, et qui est si digne de l'amour que je puis lui rendre et au delà. En proie à ces soucis, et considérant mon extrême misère, ma faiblesse et la multitude de mes péchés, je dis au Très-Haut: « Mon très-doux amour, Dieu de mon âme, quoique vous me donniez de si grandes assurances pour apaiser les troubles de mon cœur, comment, Seigneur, pourrais-je vivre exempte de ces craintes au milieu des dangers d'une vie si pénible, si pleine de tentations et d'embûches, et portant plus qu'aucune autre créature mon trésor dans un vase fragile (1)? » La Majesté divine me répondit en ces termes avec une tendresse paternelle : « Mon épouse et ma bien-aimée, je ne veux pas que « vous vous défassiez de la juste crainte que vous avez de m'of- « fenser; mais ma volonté est que vous ne vous affligiez point à « l'excès, et que de vains troubles ne vous empêchent pas d'ar-

(1) II Cor., IV, 7.

« river au degré le plus parfait et le plus élevé de mon amour. « Vous avez ma Mère pour règle et pour Maîtresse; c'est elle qui « vous enseigne : tâchez de l'imiter. Je vous assiste par ma « grâce, et je vous conduis par ma direction. Or, dites-moi, que « me demandez-vous, ou que voulez-vous pour votre sûreté et « pour votre repos? »

19. Je repartis au Seigneur avec toute la soumission possible, et lui dis : « Très-haut Seigneur et mon adorable Père, vous me demandez beaucoup, quoique je doive toutes choses à votre bonté et à votre amour infini; mais je connais ma faiblesse et mon inconstance : il n'est rien qui puisse me contenter, sinon de ne point vous offenser par la moindre pensée ni par le plus petit déréglement de mes puissances, et de parvenir à conformer toutes mes actions à votre bon plaisir. » Le divin Maître me répondit : « Mes secours continuels ne vous manqueront pas, « non plus que mes faveurs, si vous y correspondez. Or, afin « que cette correspondance vous soit plus facile, je veux faire « à votre égard une chose digne de l'amour avec lequel je vous « aime. J'établirai entre mon Être immuable et votre petitesse « une chaîne de ma providence spéciale, à laquelle vous serez « attachée de telle sorte, que si vous commettez par fragilité ou « délibérément quelque chose qui me déplaise, vous sentirez une « force par laquelle je vous arrêterai et vous attirerai à moi. Vous « vous apercevrez dès maintenant de l'effet de cette faveur, et « vous le sentirez en vous-même comme l'esclave qui est enchaî- « née de peur qu'elle ne s'enfuie. »

20. Le Tout-Puissant a accompli cette promesse à la grande joie et au grand avantage de mon âme; car, entre tant de bienfaits dont m'a comblée sa main libérale, et que je ne dois pas raconter ici, puisqu'ils sont étrangers à mon sujet, il n'en est aucun qui ait été pour moi aussi précieux que celui-ci. Je le reconnais non-seulement dans les grands, mais dans les plus petits dangers; de sorte que si par négligence j'omets une pieuse pratique quelconque, comme d'incliner la tête ou de baiser la terre pour adorer le Seigneur lorsque j'entre dans le chœur (selon notre usage en religion), je sens aussitôt une douce force

qui m'avertit de ma faute, et qui ne me laisse point (autant qu'il dépend d'elle) commettre la moindre imperfection. Si quelquefois j'y tombe par suite de ma faiblesse, cette force divine vient incontinent à mon secours, et me cause une peine telle, que j'en ai le cœur brisé. Cette douleur sert alors de frein pour réprimer en moi le moindre mouvement désordonné, et d'aiguillon pour m'exciter à chercher aussitôt le remède de la faute ou de l'imperfection commise. Et comme le Seigneur ne se repent point de ses dons (1), il ne s'est pas contenté de m'accorder celui que renferme cette chaîne mystérieuse; mais un jour, qui fut celui de son saint Nom et de sa Circoncision, je connus que dans sa divine bonté il triplait cette chaîne, afin de la rendre plus solide, et de me gouverner avec une plus grande force : car, suivant la parole du Sage, un triple lien se rompt difficilement (2). Telle est ma faiblesse, qu'elle a besoin de toutes ces précautions pour n'être pas vaincue par tant de ruses et de tentations opiniâtres que l'ancien serpent emploie pour m'abattre.

21. Elles redoublèrent à cette époque à un tel point, que, nonobstant les bienfaits et les ordres du Seigneur que j'ai mentionnés, les prescriptions de mes supérieurs et plusieurs autres raisons que je passe sous silence, je faisais encore difficulté de commencer à écrire la dernière partie de cette histoire, parce que je subissais de nouveau l'influence des esprits de ténèbres qui cherchaient à m'envelopper. C'est ce que je compris, et je me servirai des expressions de saint Jean qui dit au chapitre douzième de l'Apocalypse (3) : Que le grand Dragon roux lança de sa gueule un fleuve d'eau contre cette divine femme qu'il persécutait depuis qu'il se fut révolté dans le ciel; et comme il ne put point l'engloutir, ni même l'atteindre, il se tourna tout irrité contre ceux qui restaient de la postérité de cette grande Souveraine, et qui se signalaient en rendant témoignage à Jésus-Christ dans son Église (4). Au temps dont je viens de parler, l'antique serpent montra sa rage contre moi, en me troublant et en me poussant, autant qu'il le pouvait, à commettre certaines

(1) Rom., XI, 29. — (2) Eccles., IV, 12. — (3) Apoc., XII, 15. — (4) *Ibid.*, 17.

fautes qui retardaient mes progrès dans la pureté et la perfection de vie que l'on demandait de moi, et m'empêchaient d'écrire ce que l'on m'ordonnait. Tandis que ce combat se passait dans mon intérieur, vint le jour auquel nous célébrons la fête du saint Ange gardien, c'est-à-dire le premier mars (1); me trouvant au chœur pour y dire matines, j'entendis tout à coup un très-grand bruit qui me pénétra d'une crainte respectueuse, et me porta à m'humilier profondément. Bientôt je vis une nombreuse multitude d'anges qui remplissaient tout le chœur, et parmi lesquels il y en avait un plus brillant et plus beau qui était assis comme sur un tribunal de justice. Je sus à l'instant que c'était l'archange saint Michel. Et aussitôt ils me déclarèrent que le Très-Haut les envoyait avec une autorité spéciale pour juger mes négligences et mes péchés.

22. Je souhaitais me prosterner et reconnaître mes fautes avec beaucoup de larmes et d'humilité devant ces juges suprêmes; mais comme j'étais avec les religieuses je n'osai faire aucune action extraordinaire, de peur de les distraire; je fis pourtant intérieurement tout mon possible pour pleurer mes péchés avec amertume et avec contrition. Dans cet état, je connus que les saints anges, conférant ensemble, disaient : « Cette créature est « inutile, négligente et peu zélée à faire ce que le Très-Haut et « notre Reine lui commandent; elle hésite à ajouter créance à « leurs bienfaits, et aux continuelles illustrations dont nous « l'avons favorisée. Privons-la de tous ces bienfaits, puisqu'elle « n'en profite point, et qu'elle ne veut pas embrasser cette pureté « et cette perfection de vie que le Seigneur lui enseigne, ni « achever d'écrire la vie de sa très-sainte Mère, malgré les ordres « réitérés qu'elle en a reçus : or, si elle ne se corrige, il n'est « pas juste qu'elle obtienne de pareilles faveurs, et qu'une doc- « trine aussi sainte lui soit enseignée. » Ces paroles m'affligèrent extrêmement et augmentèrent mes larmes. Accablée de confusion et de douleur, je m'adressai aux saints anges dans l'amertume de mon âme et leur promis de me corriger de mes fautes, fallût-il mourir pour obéir au Seigneur et à sa très-pure Mère.

(1) C'était le jour auquel on solennisait alors cette fête.

23. Après cette humiliation et ces promesses, les esprits angéliques tempérèrent quelque peu la sévérité qu'ils me témoignaient. Ils me répondirent avec plus de douceur que si j'exécutais promptement ce que je leur promettais, ils m'assuraient qu'ils me favoriseraient toujours de leur protection, et qu'ils m'admettraient en leur compagnie, pour communiquer avec moi comme ils communiquent entre eux. Je leur rendis des actions de grâces pour ce bienfait, et je les priai de remercier en mon nom le Très-Haut. Ils disparurent après m'avoir avertie qu'en retour du privilége qu'ils m'offraient, je devais les imiter en leur pureté, sans commettre délibérément aucune imperfection, et c'était la condition de leur promesse.

24. Tous ces événements et plusieurs autres qu'il ne convient pas que je rapporte, contribuèrent à m'humilier davantage, parce qu'ils me forçaient à me reconnaître plus répréhensible, plus ingrate et plus indigne de tant de bienfaits, de tant de saintes exhortations et de tant de commandements salutaires. Toute confuse et toute désolée, je réfléchis en moi-même que je n'avais aucune excuse pour résister davantage à la volonté divine en tout ce que je connaissais et qui m'était si important. Puis prenant une résolution efficace de l'accomplir, ou de mourir à la tâche, je cherchai quelque moyen sensible, capable de m'exciter dans mes négligences, et de me porter, s'il était possible, à me purifier des moindres imperfections et à faire toujours ce qui serait le plus saint et le plus agréable aux yeux du Seigneur. J'allai donc trouver mon confesseur, et je le priai avec toute la soumission et la sincérité possibles de me reprendre sévèrement, et de m'obliger à devenir parfaite et diligente en tout ce qui était le plus conforme à la volonté divine, et à exécuter ce que le Très-Haut demandait de moi. Mais quoiqu'il fût très-vigilant et plein de sollicitude, comme tenant la place de Dieu, et connaissant sa très-sainte volonté et les voies par lesquelles il devait me conduire, il ne pouvait pas toujours m'assister, à cause des absences auxquelles le forçaient les charges qu'il avait en la religion. Je me décidai à m'adresser à une religieuse qui me faisait part de ses conseils, pour la prier de me les continuer et de

ne faire pas difficulté de me reprendre dans toute sorte d'occasions. Je prenais tous ces moyens et plusieurs autres, dans l'ardent désir que j'avais de plaire au Seigneur, à sa très-sainte Mère et ma maîtresse, et aux saints anges, qui souhaitaient aussi mon avancement et ma plus grande perfection.

25. Lorsque j'étais dans ces empressements, il arriva une nuit que mon saint ange gardien m'apparut avec une douceur singulière, et me dit : « Le Très-Haut veut condescendre à vos désirs, « et ordonne que je remplisse près de vous l'office dont vous dé- « sirez si vivement que quelqu'un se charge. Je serai votre ami « et votre compagnon fidèle qui vous avertirai et exciterai votre « attention; et à cet effet vous me trouverez présent, comme je « le suis maintenant, dans toutes les rencontres auxquelles vous « vous adresserez à moi avec le désir sincère de vous rendre plus « agréable à votre Seigneur et votre Époux, et de lui garder « une entière fidélité. Je vous enseignerai à le louer continuelle- « ment, et nous dirons ensemble ses louanges; je vous décou- « vrirai de nouveaux mystères de sa grandeur, et je vous don- « nerai des connaissances particulières de son Être immuable, « de ses trésors et de ses perfections divines. Si, étant occupée « par l'obéissance ou par la charité, vous vous laissez aller à une « certaine négligence et attirer aux choses extérieures et ter- « restres, je vous appellerai et vous avertirai d'être attentive au « Seigneur : pour cela je me servirai de quelques paroles, qui « seront souvent celles-ci : *Qui est semblable à Dieu, qui habite « les lieux les plus élevés et dans les humbles de cœur* (1)? « Quelquefois je vous rappellerai les bienfaits que vous avez reçus « de la droite du Très-Haut, et ce que vous devez à son amour. « D'autres fois je vous avertirai de le regarder et d'élever votre « cœur à lui. Mais vous devez être ponctuelle, attentive et obéis- « sante à mes avis.

26. « Le Très-Haut ne veut pas non plus vous cacher davan- « tage une faveur que vous avez ignorée jusqu'à cette heure « parmi tant d'autres que sa bonté très-libérale vous a faites,

(1) Ps. CXI, 5, etc.

« afin que désormais vous lui en témoigniez votre reconnais-
« sance : c'est que je suis un des mille anges qui servaient à la
« garde de notre grande Reine pendant qu'elle était voyageuse sur
« la terre, et de ceux qui étaient distingués par la devise de son
« admirable nom. Regardez-moi, et vous le verrez écrit sur ma
« poitrine. » Je regardai aussitôt, et je vis que ce saint nom y brillait gravé d'une manière merveilleuse; ce qui me causa une extrême consolation. Le saint ange, poursuivant son discours, me dit : « Le Seigneur m'ordonne aussi de vous faire savoir que
« de ces mille anges il y en a eu fort peu et fort rarement qui
« aient été destinés à garder d'autres âmes; mais celles que nous
« avons gardées jusqu'à présent ont toutes été du nombre des
« saints, et il ne s'en est trouvé aucune qui ait été du nombre
« des réprouvés. Or, considérez, ô âme, l'obligation que vous
« avez de ne point renverser cet ordre : car si vous vous perdiez
« après un si rare bienfait, votre châtiment serait un des plus
« rigoureux que puissent subir les habitants de l'enfer; et vous
« seriez regardée comme la plus malheureuse et la plus ingrate
« des filles d'Adam. Que si j'ai été destiné à vous garder, après
« avoir eu le bonheur d'être employé à la garde de notre grande
« Reine l'auguste Marie, et Mère de notre Créateur, ç'a été par
« un ordre spécial de la très-haute providence du Seigneur, qui
« vous avait choisie parmi les mortels, dans son entendement
« divin, pour écrire la vie de sa très-sainte Mère, et en même
« temps pour vous donner lieu de l'imiter, et qui a voulu aussi
« que je vous assiste et que je vous enseigne en tout, comme té-
« moin immédiat de ses actions, de ses excellences et de ses
« vertus admirables.

27. « Et quoique notre divine Maîtresse remplisse surtout cet
« office par elle-même, c'est moi qui vous fournis ensuite les
« termes et les images nécessaires pour exprimer ce qu'elle vous
« a enseigné; et je vous donne d'autres notions que le Très-Haut
« détermine, afin que vous écriviez avec plus de facilité les
« mystères qu'elle vous a découverts. Vous avez l'expérience de
« tout cela, bien que vous n'ayez pas toujours connu l'ordre et
« le mystère caché de cette Providence, et que le Seigneur, vous

« accordant un singulier privilége, m'eût chargé de vous porter « avec une douce force à imiter sa très-pure Mère et notre Reine, « à lui obéir et à suivre sa doctrine. J'exécuterai dès à présent « ce mandat avec plus de zèle et d'efficace. Déterminez donc « d'être très-fidèle et très-reconnaissante à de si rares bienfaits, « et de vous élever à ce que la perfection a de plus sublime; « car c'est ce que l'on vous enseigne, et ce que l'on exige de « vous. Mais sachez que quand même vous acquerriez celle des « plus hauts séraphins, vous seriez encore fort redevable à une « miséricorde si abondante et si libérale. Ce nouveau genre de « vie que le Seigneur demande de vous se trouve renfermé et « tracé dans les instructions que vous recevez de notre grande « Reine, et dans ce que vous apprendrez et écrirez encore dans « cette troisième partie. Écoutez-le avec soumission, reconnais- « sez-le avec humilité, et exécutez-le avec diligence; car ce « faisant vous serez bienheureuse. »

28. Le saint ange me déclara plusieurs autres choses dont le détail n'est pas nécessaire à mon sujet. Mais j'ai dans cette introduction dit ce qui précède, tant afin de découvrir en partie la conduite que le Très-Haut a tenue à mon égard pour m'obliger à écrire cette histoire, que pour indiquer aussi quelque peu les fins que sa divine sagesse a eues en me l'ordonnant; car ces fins ne sont pas pour moi seule, mais pour tous ceux qui souhaiteront profiter du fruit de ce bienfait, comme d'un puissant moyen par lequel chacun peut rendre efficace en lui-même celui de notre rédemption. On se convaincra également que la perfection chrétienne ne s'acquiert point sans de grands combats contre le démon, et sans des efforts continuels pour vaincre les passions et surmonter les mauvaises inclinations de notre nature dépravée. Outre ce que je viens de rapporter, au moment où j'allais commencer cette troisième partie, la divine Mère et mon auguste Maîtresse me dit en souriant: « Que ma bénédiction éternelle et « celle de mon très-saint Fils viennent sur vous, afin que vous « écriviez le reste de ma vie, et qu'en même temps vous l'imitiez « avec toute la perfection que nous désirons. Ainsi soit-il. »

TROISIÈME PARTIE

LIVRE SEPTIÈME

OU L'ON RAPPORTE LES DONS TRÈS-SUBLIMES QUE LA DIVINE DROITE FIT A LA REINE DU CIEL, AFIN QU'ELLE TRAVAILLAT DANS LA SAINTE ÉGLISE. — LA VENUE DU SAINT-ESPRIT. — LE FRUIT ABONDANT DE LA REDEMPTION, ET DE LA PRÉDICATION DES APÔTRES. — LA PREMIÈRE PERSÉCUTION DE L'ÉGLISE. — LA CONVERSION DE SAINT PAUL ET L'ARRIVÉE DE SAINT JACQUES EN ESPAGNE. — L'APPARITION QUE CET APÔTRE EUT DE LA MÈRE DE DIEU A SARAGOSSE, ET LA FONDATION DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DU-PILIER.

CHAPITRE I

Après que notre Sauveur Jésus-Christ se fut assis à la droite du Père éternel, la bienheureuse Marie descendit du ciel sur la terre pour y affermir la nouvelle Église par son assistance et par son enseignement.

1. J'ai achevé heureusement la seconde partie de cette histoire, laissant notre grande Reine, l'auguste Marie, visible dans le Cénacle et assise dans l'empyrée à la droite de son Fils et Dieu éternel (1), également présente dans ces deux

(1) Ps. XLIV, 10.

endroits de la manière miraculeuse que j'ai dite; car le Fils de Dieu et le sien, voulant rendre sa glorieuse ascension plus admirable, l'emmena avec lui pour la mettre en possession des récompenses ineffables qu'elle avait méritées jusqu'alors, et lui assigner la place qu'en vue de ses mérites passés et des autres qu'elle devait acquérir, il lui avait préparée de toute éternité. J'ai dit aussi que la très-sainte Trinité laissa au choix de cette divine Mère, de s'en retourner sur la terre pour la consolation des premiers enfants de l'Église évangélique et pour l'établissement de cette même Église, ou bien de demeurer éternellement dans le bienheureux état de la gloire, sans sortir de la possession qu'elle en avait reçue. Car les trois personnes divines penchaient, pour ainsi dire, à cause de l'amour qu'elles avaient pour cette créature incomparable, mais sous cette condition de lui laisser la liberté de son choix, à ne point la tirer de l'état sublime où elle se trouvait, et à ne point la renvoyer dans le monde parmi les exilés enfants d'Adam. D'un côté il semblait que la justice le demandât, puisque la passion et la mort de son Fils avaient déjà opéré la rédemption du monde, à laquelle elle avait coopéré avec toute la plénitude et toute la perfection possibles. La mort, d'ailleurs, n'avait aucun droit sur elle, non-seulement à cause des douleurs inexprimables qu'elle souffrit lors du crucifiement de notre Sauveur Jésus-Christ (comme je l'ai rapporté en son lieu), mais encore parce que cette grande Reine ne fut jamais tributaire de la mort, du démon, ni du péché, et qu'ainsi la loi commune des enfants d'Adam (1) ne lui était point applicable. C'est pourquoi on pourrait dire que le Seigneur souhaitait en quelque sorte que, sans mourir comme

(1) Hebr., IX, 27.

eux, elle passât par une autre voie de l'état de voyageur à celui de compréhenseur, et de la mortalité à l'immortalité, sans que la mort atteignît sur la terre Celle qui n'y avait commis aucun péché pour la mériter; et le Très-Haut pouvait assurément la faire passer, dans le ciel même, d'un état à l'autre.

2. D'un autre côté, la charité et l'humilité de cette admirable et tendre Mère la pressaient de s'en retourner; car l'amour l'excitait à secourir ses enfants, à faire connaître et glorifier le nom du Très-Haut dans la nouvelle Église. Elle désirait aussi attirer un grand nombre de personnes à la profession de la foi par ses soins et par son intercession, et imiter ses enfants et ses frères du genre humain en mourant comme eux sur la terre, quoiqu'elle ne dût point payer ce tribut, puisqu'elle n'avait point péché (1). En outre, elle considérait, dans sa merveilleuse sagesse, qu'il était bien plus avantageux de mériter l'accroissement de la récompense dans la gloire, que de la posséder pour quelque peu de temps, et même pour l'éternité, sans espérance de pouvoir augmenter cette récompense par ses mérites. Cette humble sagesse de la bienheureuse Vierge lui procura aussitôt une nouvelle gloire; car le Père éternel fit savoir à tous les courtisans célestes ce que la très-sainte Trinité souhaitait, et ce que la très-pure Marie choisissait pour le bien de l'Église militante et pour le secours des fidèles. De sorte que tous les bienheureux connurent alors dans le ciel ce qu'il est juste que nous connaissions maintenant sur la terre : c'est que, comme le Père éternel, pour emprunter le langage de saint Jean (2), a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique pour le racheter, de même il a donné une autre fois

(1) Rom., VI, 23. — (2) Joan., III, 16.

sa Fille l'auguste Marie, en l'envoyant de l'empyrée sur la terre pour affermir l'Église que Jésus-Christ avait fondée; de même encore, pour le même sujet, le Fils a donné sa très-chère Mère, et le Saint-Esprit sa très-douce Épouse. Ce bienfait eut lieu dans des circonstances qui le relevèrent beaucoup; car il suivit de bien près les injures que notre Rédempteur Jésus-Christ avait reçues en sa passion et en sa mort ignominieuse, et qui avaient rendu le monde encore plus indigne de cette faveur. O amour infini! ô charité immense! comme vous nous prouvez que les grandes eaux de nos iniquités ne sauraient vous éteindre (1)!

3. Après avoir demeuré trois jours entiers dans le ciel, jouissant de la gloire en corps et en âme, à la droite de son Fils et Dieu véritable, et obtenu de retourner sur la terre, la bienheureuse Marie partit des hauteurs de l'empyrée pour revenir au monde avec la bénédiction de la très-sainte Trinité. La Majesté divine ordonna à une multitude innombrable d'anges de l'accompagner, en choisissant pour former ce cortége dans tous les chœurs, et la plupart parmi les séraphins sublimes qui se tiennent le plus près du Très-Haut. Elle entra dans une nuée éclatante qui lui servait comme d'un char lumineux conduit par les séraphins eux-mêmes. L'intelligence humaine ne saurait se représenter combien la beauté éblouissante de cette auguste Reine brillait au dehors; et il est certain que naturellement aucune créature vivante n'eût pu la regarder sans mourir. C'est pourquoi, quand elle fut dans le Cénacle, il fallut que le Seigneur voilât ses splendeurs aux yeux de ceux qui la regardaient, jusqu'à ce que les rayons qui rejaillissaient de sa personne eussent été tempérés. Il

(1) Cant., VIII, 7.

ne fut donné qu'à l'évangéliste saint Jean, par un privilége spécial, de la voir dans toute la force et dans tout l'éclat de la lumière dont l'avait revêtue la gloire dont elle avait joui. Comment douter de la beauté ravissante que devait avoir cette incomparable Reine du ciel en descendant du trône de la très-sainte Trinité, puisque le visage de Moïse jetait de si vifs rayons de lumière après son entretien avec Dieu sur la montagne de Sinaï, où il reçut la loi, que les Israélites ne pouvaient en supporter la splendeur (1)? Encore ne savons-nous pas si ce prophète vit clairement la Divinité; d'ailleurs, quand il l'aurait vue, il est bien certain que cette vision aurait été infiniment au-dessous de celle qu'eut la Mère de Dieu lui-même.

4. Notre grande Souveraine arriva au Cénacle comme substituée à son très-saint Fils dans l'Église nouvelle. Elle y vint tellement enrichie des dons de la grâce pour ce ministère, que leur abondance fut un nouveau sujet d'admiration pour les anges, et d'une espèce d'étonnement pour les saints; car elle était une vivante image de Jésus-Christ, notre Rédempteur et notre Maître. Elle descendit de la nuée lumineuse dans laquelle elle venait, et, sans être aperçue de ceux qui se trouvaient au Cénacle, elle rentra dans son état naturel, en tant qu'elle ne se trouvait plus que dans ce seul lieu. Aussitôt la Maîtresse de la sainte humilité se prosterna, et dit en s'humiliant profondément : « Mon adorable Seigneur, voici ce chétif « vermisseau de terre dont je reconnais que j'ai été « formée (2), quand j'ai passé du néant à l'être que je « tiens de votre clémence très-libérale. Je reconnais aussi, « ô Père éternel, que c'est votre bonté ineffable qui m'a « tirée de la poussière, sans que je l'eusse mérité, pour

(1) Exod., XXXIV, 29. — (2) Gen., II, 7.

« m'élever à la dignité de Mère de votre Fils unique. Je « loue et glorifie de tout mon cœur votre miséricorde in- « finie pour une si grande faveur. Et en reconnaissance « de tant de bienfaits je m'offre à vivre et à travailler de « nouveau dans cette vie mortelle tout le temps qu'il « plaira à votre sainte volonté. Je me dévoue à être votre « fidèle servante et celle des enfants de la sainte Église; « je les présente tous devant votre immense charité, et je « vous supplie, Seigneur, du fond de mon cœur, de les « regarder en Dieu et en Père plein de clémence. Je vous « offre pour eux le sacrifice que je fais en me privant de « votre gloire et du repos pour les servir, et en choisis- « sant volontairement de souffrir et de cesser de jouir de « votre claire vue, pour m'employer à ce qui vous est si « agréable. »

5. Les saints anges qui étaient venus du ciel avec l'auguste Marie, prirent congé d'elle pour s'en retourner, félicitant de nouveau la terre de ce qu'ils y laissaient leur grande Reine. Et je fais remarquer en écrivant ceci que les princes célestes me demandèrent pourquoi, dans cette histoire, je ne donnais pas plus souvent à la bienheureuse Marie le titre de Reine des anges, et me recommandèrent de prendre garde d'y manquer dans la suite, à cause de la grande satisfaction qu'ils éprouvaient quand on le lui donnait. Ainsi, pour leur obéir et leur plaire, désormais je l'appellerai souvent de ce nom. Or, reprenant mon récit, je dois dire que pendant les trois premiers jours que la divine Mère passa dans le Cénacle après être descendue du ciel, elle resta fort élevée au-dessus de tout ce qui est terrestre, jouissant de la consolation et des admirables effets de la gloire dont elle avait été comblée dans le ciel les trois autres jours précédents. Parmi tous les mortels l'évangéliste saint Jean eut alors seul connaissance de ce mystère

caché; car il lui fut manifesté dans une vision comment la grande Reine du ciel y était montée avec son très-saint Fils, et il la vit descendre avec la gloire et les grâces avec lesquelles elle revenait sur la terre pour enrichir l'Église. Dans l'admiration qu'excitait en saint Jean un mystère si nouveau, il fut durant deux jours comme ravi hors de lui-même. Et sachant que sa très-sainte Mère était déjà descendue des hauteurs de l'empyrée, il brûlait de lui parler, mais il n'osait se le permettre.

6. L'apôtre bien-aimé balança presque tout un jour entre les empressements d'un amour respectueux et les craintes de son humilité. Cédant enfin à l'affection filiale, il résolut d'aller trouver sa divine Mère dans le Cénacle; mais, au moment où il s'y rendait, il s'arrêta et se dit en lui-même : « Comment oserai-je satisfaire mes « désirs sans d'abord savoir la volonté du Très-Haut et « celle de mon auguste Souveraine? Mais mon Rédemp- « teur et mon adorable Maître me l'a donnée pour Mère, « et m'a favorisé du titre de fils; mon devoir est donc de « la servir et de l'assister; elle n'ignore point mes désirs, « et je ne crois pas qu'elle les rejette; elle est une Mère « très-douce et très-compatissante : elle me pardonnera; « je veux me prosterner à ses pieds. » Saint Jean s'enhardit par ces pensées, et pénétra dans le lieu où la divine Reine était en prière avec les autres fidèles. Et aussitôt qu'il l'eut regardée, il tomba le visage contre terre, sentant à peu près les mêmes effets que lui et les deux autres apôtres sentirent sur le Thabor quand le Seigneur se transfigura à leurs yeux (1); car la splendeur que saint Jean découvrit sur le visage de la bienheureuse Vierge était fort semblable à celle de notre Sauveur Jésus-Christ.

(1) Matth., XVII, 2.

Or, comme il conservait encore le souvenir de la vision dans laquelle il l'avait vue descendre du ciel, sa faiblesse naturelle fut accablée par une plus grande force, et c'est pour cela qu'il tomba. Dans l'admiration et la joie qui le transportaient, il resta près d'une heure ainsi prosterné, sans pouvoir se relever, rendant à la Mère de son Créateur le culte de sa profonde vénération. Les autres apôtres et les disciples qui étaient dans le Cénacle ne s'étonnèrent pas de le voir si longtemps en cette humble posture, parce qu'à l'exemple de leur divin Maître et de la très-pure Marie, les fidèles en attendant le Saint-Esprit se prosternaient souvent en forme de croix, et ils y demeuraient des heures entières en prière.

7. Tandis que le saint apôtre était ainsi prosterné, la compatissante Mère s'en approcha et le releva de terre; et se manifestant à lui d'une manière plus naturelle, elle-même se mit à genoux et lui dit : « Mon seigneur et mon « fils, vous savez que je ne dois agir que par vos ordres, « et que c'est vous qui devez me diriger dans toutes mes « actions, attendu que vous tenez la place de mon très-« saint Fils et mon divin Maître afin de me prescrire tout « ce que je dois faire; et je veux vous prier de nouveau « d'être ponctuel en cela, pour me procurer la consolation « que je trouve à obéir. » L'humble apôtre fut tout confus en entendant ces paroles; et, plus frappé encore de ce qu'il avait vu et connu en notre auguste Souveraine, il se prosterna de nouveau en sa présence, s'offrant à être son esclave et la suppliant de le commander et gouverner en toutes choses. Saint Jean persista encore quelque temps dans ces instances, jusqu'à ce que, vaincu par l'humilité de notre Reine, il se soumit à sa volonté et se résigna, pour mieux lui obéir, à la diriger comme elle le désirait : c'était pour lui le parti le plus sage, et pour nous un rare

et puissant exemple bien propre à confondre notre orgueil et à nous apprendre à le dompter. Si donc nous nous prétendons les enfants et les dévots de cette divine Mère et Maîtresse de l'humilité, il est juste que nous l'imitions. Les puissances intérieures du saint évangéliste furent si pénétrées des impressions que lui fit l'état dans lequel il avait vu la grande Reine des anges, que l'image en resta gravée dans son âme pendant toute sa vie. En cette occasion, lorsqu'il la vit descendre du ciel, il fut saisi d'une admiration extraordinaire, et il exprima ensuite dans l'Apocalypse, surtout au chapitre vingt et unième, les idées qu'il lui fut donné de concevoir, comme je le dirai dans le chapitre suivant.

Instruction que m'a donnée la grande Reine des anges.

8. Ma fille, je vous ai déjà répété bien souvent de vous débarrasser de tout ce qui est visible et terrestre, et de mourir à vous-même et à ce que vous avez de la fille d'Adam. C'est la doctrine que je n'ai cessé de vous inculquer, et ce sont les leçons que vous avez écrites dans la première et dans la seconde partie de ma vie; maintenant je vous appelle avec un redoublement de tendresse maternelle, et je vous convie au nom de mon très-saint Fils, au mien, de la part de ses anges (qui vous affectionnent beaucoup aussi), d'oublier toutes les autres choses créées et de vous élever à une autre vie, vie nouvelle, plus sublime et plus céleste, qui se rapproche de la félicité éternelle. Je veux que vous vous éloigniez entièrement de la Babylone, de vos ennemis, des illusions et des vanités par

lesquelles ils vous persécutent, que vous vous approchiez de la sainte cité de la Jérusalem céleste, que vous demeuriez dans ses parvis pour y travailler de toutes vos forces à m'imiter aussi parfaitement que possible, et qu'ainsi vous arriviez, avec le secours de la divine grâce, à l'union la plus intime avec mon Seigneur, votre divin et très-fidèle Époux. Écoutez donc ma voix, ma très-chère fille, avec les dispositions d'une dévotion généreuse. Suivez-moi avec ferveur, et renouvelez votre vie sur le modèle que vous tracez de la mienne, en observant ce que je fis après que j'eus quitté la droite de mon très-saint Fils pour m'en retourner au monde. Considérez et pénétrez avec attention mes œuvres, afin que, selon la grâce que vous recevrez, vous reproduisiez dans votre âme ce que vous en connaîtrez et écrirez. Le secours divin ne vous manquera point, si vous ne vous en rendez indigne par votre négligence; car le Très-Haut ne le refuse jamais à ceux qui font de leur côté tout leur possible pour accomplir son bon plaisir. Préparez votre cœur, agrandissez sa capacité, excitez votre volonté, purifiez votre entendement, et débarrassez vos puissances de toutes les images des créatures visibles, afin qu'aucune ne vous gêne et ne vous fasse commettre la moindre imperfection, que le Très-Haut puisse vous confier les secrets de sa sagesse, et que par elle vous soyez prête à faire promptement ce que nous vous enseignerons être le plus agréable à nos yeux.

9. Votre vie doit être dès aujourd'hui semblable à celle de ceux qui renaissent par la résurrection, après avoir perdu celle qu'ils avaient auparavant. Et de même que ceux qui reçoivent ce bienfait reviennent ordinairement à la vie tout renouvelés, et se regardent comme étrangers au milieu de tout ce qu'ils aimaient naguère,

changeant les désirs, réformant les inclinations qu'ils avaient, et agisssant en tout d'une manière différente, de même, ma fille, et à un plus haut degré encore, je veux que vous soyez régénérée; car vous devez vivre comme si vous commenciez à participer aux dons de la gloire, dans la mesure que vous rendra possible la puissance divine qui opèrera en vous. Mais pour éprouver ces effets si divins, il faut que vous vous aidiez, que vous prépariez tout votre cœur, et que vous deveniez libre et semblable à une table bien polie sur laquelle le Très-Haut puisse de son doigt divin écrire et dessiner, ou encore à une cire molle et sans résistance sur laquelle il puisse imprimer le sceau de mes vertus. Le Seigneur veut que vous soyez en sa main puissante un instrument propre à opérer sa volonté sainte et parfaite : or, l'instrument ou l'outil ne résiste point à la main de l'artisan, et s'il a une volonté, il ne s'en sert que pour se laisser mouvoir. Courage donc, ma très-chère fille; venez où je vous appelle, et sachez que si c'est le propre du souverain bien de se communiquer et de favoriser ses créatures en tout temps, ce très-doux Père des miséricordes veut encore dans le siècle présent manifester davantage sa clémence libérale envers les mortels; car leur temps approche de sa fin, et il y en a peu qui veuillent se disposer à obtenir les dons de sa puissante droite. Ne perdez donc point, ma fille, une occasion si favorable; suivez-moi et courez sur mes traces, et n'attristez pas le Saint-Esprit en vous arrêtant, lorsque je vous convie avec un amour maternel à un si grand bonheur et à une doctrine si sublime et si parfaite.

CHAPITRE II

Où l'on voit que l'évangéliste saint Jean, dans le chapitre vingt et unième de l'Apocalypse, parle expressément de la vision qu'il eut quand il vit descendre du ciel la bienheureuse Marie.

10. Notre Sauveur Jésus-Christ ayant donné du haut de la croix, à l'apôtre saint Jean, la dignité et le titre si excellent de Fils de l'auguste Marie (1), comme choisi pour être l'objet de son divin amour, il fallait que ce disciple bien-aimé fût aussi le secrétaire des mystères ineffables de cette grande Reine, qui étaient plus cachés aux autres. C'est pour cela qu'il lui en fut révélé plusieurs qui s'étaient précédemment passés en elle, et qu'on le fit comme témoin oculaire du prodige mystérieux qui arriva le jour de l'Ascension du Seigneur, puisqu'il fut donné à cet aigle sacré de voir monter le Soleil de justice Notre-Seigneur Jésus-Christ avec une lumière sept fois plus éclatante, suivant la parole d'Isaïe (2), et la Lune, avec une lumière semblable à celle du Soleil, à cause de la ressemblance qu'elle avait avec lui. Le bienheureux évangéliste la vit monter et se placer à la droite de son Fils; il la vit aussi descendre (comme je l'ai rapporté) avec une nouvelle admiration; car il vit et connut la transformation qu'avant de descendre sur la terre elle avait subie, en passant par la gloire ineffable qu'elle avait reçue dans le ciel avec tant de nouvelles influences de la Divinité et une si large participation à ses attributs. Notre Sauveur

(1) Joan., XIX, 25. — (2) Isa., XXX, 26.

Jésus-Christ avait déjà promis aux apôtres qu'avant de monter au ciel il conviendrait avec sa Mère qu'elle demeurât avec eux dans l'Église pour leur consolation et pour leur instruction, comme je l'ai dit à la fin de la seconde partie. Mais l'apôtre saint Jean, dans la joie et l'admiration qu'il avait de voir cette auguste Reine à la droite de notre Sauveur Jésus-Christ, oublia pour quelque temps cette promesse; et, absorbé dans la contemplation d'une merveille si inouïe, il en vint à craindre que la divine Mère ne quittât plus la gloire dont elle jouissait. Dans ce doute, le saint évangéliste souffrit, parmi les douceurs qu'il goûtait, des peines amoureuses qui l'affligèrent beaucoup, jusqu'à ce qu'il se fût ressouvenu des promesses de son divin Maître, et qu'il eût vu redescendre sa très-sainte Mère sur la terre.

11. Les mystères de cette vision restèrent si bien gravés dans la mémoire de saint Jean, qu'il ne les oublia jamais, non plus que les autres qui lui furent révélés sur la grande Reine des anges. L'écrivain sacré désirait ardemment laisser à cet égard quelques détails à la sainte Église. Mais la très-prudente humilité de l'auguste Marie l'empêcha de les découvrir pendant qu'elle vivait, et elle lui persuada de les tenir cachés dans son cœur jusqu'à ce que le Très-Haut en ordonnât autrement, parce qu'il n'était pas convenable de les manifester au monde avant le moment fixé. Le saint apôtre obéit à la divine Mère. Et lorsque la Sagesse éternelle jugea à propos que l'évangéliste, avant de mourir, enrichît l'Église du trésor de ces mystères sachés, ce fut par un ordre spécial du Saint-Esprit qu'il les enveloppa de métaphores et d'énigmes aussi difficiles à entendre que l'Église le reconnaît. Aussi était-il convenable qu'ils ne fussent point découverts à tous, mais enfermés comme les perles dans leurs coquilles et comme

l'or dans les mines, afin que la sainte Église les tirât à l'aide de nouvelles lumières et de nouveaux efforts quand elle en aurait besoin, et qu'en attendant ils fussent comme en dépôt dans l'obscurité des livres sacrés, obscurité que les saints docteurs avouent trouver surtout dans le livre de l'Apocalypse.

12. J'ai dit quelque chose dans le cours de cette divine histoire des soins que la Providence du Très-Haut prit à cacher la grandeur de sa très-sainte Mère dans la primitive Église; mais je ne laisserai pas que de les faire remarquer de nouveau pour prévenir la surprise des personnes qui pourraient maintenant s'étonner des nouveaux détails qu'elles connaîtront. Or, pour dissiper les doutes que l'on peut se former là-dessus, il suffit de considérer ce que divers saints docteurs remarquent, savoir, que Dieu cacha aux Juifs le corps et la sépulture de Moïse (1), pour empêcher que ce peuple, si porté à l'idolâtrie, n'adorât les restes du prophète, qu'il avait tant estimé, ou qu'il ne l'honorât d'un culte vain et superstitieux. Ils disent que ce fut pour la même raison que, lorsque Moïse décrivit la création du monde et de toutes les créatures qu'il renferme, il ne parla point expressément de la création des anges, quoiqu'ils fussent les plus nobles des êtres, mais il la comprit dans ces paroles : *Dieu créa la lumière* (2), pour nous faire entendre la lumière matérielle qui éclaire ce monde visible, et nous désigner en même temps sous une métaphore obscure ces lumières substantielles et spirituelles qui sont les saints anges, dont il n'était pas convenable de donner alors une notion plus claire.

13. Si la contagion de l'idolâtrie a causé tant de ravages parmi le peuple hébreu par suite du voisinage et

(1) Deut., XXXIV, 6. — (2) Gen., I, 3.

du commerce des Gentils, assez aveugles pour attribuer la divinité à toutes les créatures qui leur semblaient grandes, puissantes et douées d'une supériorité quelconque, les mêmes Gentils eussent été bien plus exposés à tomber dans l'erreur, si, lorsque l'on commençait à leur prêcher l'Évangile et la foi de notre Sauveur Jésus-Christ, on leur eût annoncé simultanément les excellences de la bienheureuse Mère. Le témoignage de saint Denis l'Aréopagite nous est une preuve assez convaincante de cette vérité; c'était un philosophe si sage qu'il connut le Dieu de la nature; et pourtant, lorsque, déjà catholique, il put voir et entretenir l'auguste Marie, il dit que, si la foi ne lui eût enseigné qu'elle était une simple créature, il l'aurait prise pour une divinité, et adorée comme telle. Les Gentils plus ignorants seraient tombés plus facilement dans cette erreur; ils auraient confondu la divinité du Rédempteur, qu'ils devaient admettre, avec la grandeur de sa bienheureuse Mère, si on la leur eût annoncée en même temps; et ils se seraient imaginé qu'elle était Dieu comme son Fils, puisqu'ils étaient si semblables en sainteté. Mais ce danger n'est plus à craindre maintenant que la loi et la foi de l'Évangile sont enracinées dans l'Église, qui est si éclairée par la doctrine des saints docteurs, et par tant de merveilles que Dieu a opérées pour la manifestation du Rédempteur. Car nous savons d'une manière très-certaine que lui seul est Dieu et homme véritable, plein de grâce et de vérité (1), et que sa Mère est une simple créature qui, sans avoir la divinité, fut pleine de grâce, immédiatement au-dessous de Dieu, et au-dessus de toutes les autres créatures. Or, dans ce siècle si éclairé par les vérités divines, le Seigneur sait quand et

(1) Joan., I, 14.

comment il convient d'augmenter la gloire de sa très-sainte Mère, en découvrant les énigmes et les secrets des saintes Écritures où il la tient renfermée.

14. L'évangéliste a écrit dans un style métaphorique le mystère dont je traite ici, et beaucoup d'autres qui concernent notre grande Reine, au chapitre XXIe de l'Apocalypse, notamment quand il appelle l'auguste Marie la sainte Cité de Jérusalem, et qu'il la décrit avec les détails qui remplissent le reste de ce chapitre. Et quoique je l'aie expliqué plus amplement dans la première partie, le divisant en trois chapitres, et l'appliquant (selon les lumières que j'avais reçues) au mystère de l'immaculée conception de la Reine des anges, il faut maintenant l'expliquer par rapport au mystère de la descente qu'elle fit du ciel sur la terre après l'ascension de son très-saint Fils. On ne doit pas en conclure que ces explications soient le moins du monde contradictoires ou inconciliables : elles se trouvent toutes deux dans la lettre du texte sacré, et assurément la sagesse divine peut renfermer plusieurs mystères dans un même discours ; nous pouvons entendre dans une de ses paroles deux choses sans équivoque et sans répugnance, comme David dit les avoir entendues (1). C'est là une des causes qui rendent difficile l'intelligence de l'Écriture sainte, et cela était nécessaire, afin que ses obscurités la rendissent en même temps plus féconde et plus estimable, et que les fidèles apprissent à l'étudier avec plus d'humilité, d'attention et de respect. Que si elle est pleine de tant de mystères et de métaphores, c'est parce que dans ce style on peut mieux exprimer beaucoup de mystères sans se faire violence pour chercher des termes plus propres.

(1) Ps. LXI, 11.

15. On comprendra mieux cela à propos du mystère dont nous parlons, puisque saint Jean dit qu'*il vit descendre du Ciel la sainte Cité de la Jérusalem nouvelle, ornée, etc.* (1). Il est certain que la métaphore de cité convient véritablement à l'auguste Marie, et qu'elle descendit du ciel après y être montée avec son très-saint Fils, ainsi que lors de la conception immaculée, en laquelle elle descendit de l'entendement divin, où elle avait été formée comme une terre nouvelle et un ciel nouveau, selon qu'il a été marqué dans la première partie. L'évangéliste entendit ces deux mystères lorsqu'il la vit cette fois descendre corporellement, et il les renferma dans un seul chapitre. Ainsi il faut maintenant l'expliquer selon ce sens; et quoique je répète la lettre du texte sacré, ce sera d'une manière succincte, à cause de ce que j'ai déjà dit dans la première explication. Et en celle-ci je parlerai au nom de l'évangéliste, pour mieux m'astreindre à la lettre.

16. *Je vis,* dit saint Jean, *un nouveau ciel et une nouvelle terre; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et il n'y avait plus de mer* (2). Il appela la très-sainte humanité du Verbe incarné et celle de sa divine Mère nouveau ciel et nouvelle terre : ciel par l'habitation, et nouveau par le renouvellement. La Divinité habite en notre Sauveur Jésus-Christ en unité de personne, par une union substantielle et indissoluble (3); et en Marie, par une effusion particulière de la grâce après Jésus-Christ. Ces cieux sont nouveaux; car il vit l'humanité passible, qui, après avoir subi tous les supplices et jusqu'à la mort, avait été déposée dans le sépulcre, élevée, placée à la droite du Père éternel, et couronnée de la gloire et des dons qu'elle mérita par sa vie et sa mort. Il vit aussi la Mère,

(1) Apoc., XXI, 2. — (2) *Ibid.*, 1. — (3) Col., II, 9.

qui lui avait donné cet être passible, et qui avait coopéré à la rédemption du genre humain, assise à la droite de son Fils (1), et plongée dans l'océan de la lumière divine et inaccessible, participant à la gloire de son Fils comme Mère, et comme s'y étant acquis un droit par ses œuvres pleines d'une charité ineffable. Il appela aussi nouveau ciel et nouvelle terre la patrie des vivants, éclairée par la lampe de l'Agneau (2), ornée des trophées de ses triomphes, et embellie par la présence de sa Mère ; le royaume éternel dont ils avaient pris possession en qualité de Roi et de Reine légitimes et véritables. Ils le renouvelèrent par leur vue et par la nouvelle joie qu'ils communiquèrent à ses anciens habitants, et par l'introduction des nouveaux enfants d'Adam, qu'ils y menèrent pour le peupler comme citoyens qui n'en devaient jamais sortir. Par cette transformation *le premier ciel et la première terre disparurent ;* non-seulement parce que le ciel de la très-sainte humanité de Jésus-Christ et celui de Marie (où il avait vécu comme dans le premier ciel) passèrent dans les demeures éternelles, en y entraînant la terre de l'être humain ; mais aussi parce que dans ce premier ciel et dans cette première terre les hommes passèrent de l'être passible à l'état de l'impassibilité. Les rigueurs de la justice disparurent, et le repos leur succéda. L'hiver des afflictions cessa, et le doux printemps des joies et des délices éternelles arriva (3). Le premier ciel et la première terre de tous les mortels disparurent aussi : car Notre-Seigneur Jésus-Christ, entrant avec sa bienheureuse Mère dans la céleste Jérusalem, brisa les serrures qui la fermaient depuis cinq mille deux cent trente-trois ans, afin que personne n'y pénétrât et que tous les hommes restassent sur

(1) Ps. XLIV, 10. — (2) Apoc., XXI, 23. — (3) Cant., II, 11.

la terre, jusqu'à ce que la justice divine eût obtenu satisfaction de l'offense qu'elle avait reçue par leurs péchés.

17. La très-pure Marie devint d'une manière spéciale un nouveau ciel et une nouvelle terre, en montant avec son Fils, notre Sauveur Jésus-Christ, et en prenant possession de sa droite en la gloire de l'âme et du corps, sans avoir passé par la commune mort de tous les enfants des hommes. Et quoiqu'elle fût auparavant ciel en la terre de sa condition humaine, où la Divinité résidait sous une forme tout à fait particulière, ce premier ciel et cette première terre disparurent en cette grande Vierge, et se transformèrent, par une opération merveilleuse, en un nouveau ciel et en une nouvelle terre, où Dieu habitait avec une gloire souveraine entre toutes les créatures. Grâce à ce prodige, en cette nouvelle terre, en laquelle Dieu habitait, *il n'y eut plus de mer;* car les amertumes et les tempêtes des tribulations eussent cessé d'exister pour elle, si elle eût voulu dès lors demeurer dans ce bienheureux état. Quant aux autres, qui demeurèrent en âme et en corps, ou seulement en âme dans la gloire, il n'y eut aussi plus de mer orageuse, comme en la première terre de la mortalité.

18. *Et moi Jean,* poursuivit l'évangéliste, *je vis la sainte Cité de Jérusalem qui descendait du ciel et venait de Dieu, préparée comme une épouse qui s'est ornée pour son époux* (1). C'est à moi, indigne apôtre de Jésus-Christ, qu'un mystère si caché a été découvert, afin que je le fisse connaître au monde : je vis la Mère du Verbe incarné, véritable Cité mystique de Jérusalem, Vision de paix, qui descendait du trône de Dieu sur la terre, comme revêtue de la Divinité

(1) Apoc., XXI, 2.

même, et ornée d'une nouvelle participation de ses attributs, de sa sagesse, de sa puissance, de sa sainteté, de son immutabilité, de sa charité, et d'une admirable ressemblance avec son Fils en ses manières et en ses actions. Elle venait comme l'instrument de la droite du Tout-Puissant, élevé par cette nouvelle participation à la dignité de Vice-Dieu. Mais quoique venant sur la terre pour y travailler en faveur des fidèles, elle se fût volontairement privée dans cette intention de la félicité que lui procurait la vision béatifique, le Très-Haut résolut de l'envoyer armée de la toute-puissance de son bras, et de la dédommager de l'état auquel elle renonçait pour un temps, par une autre participation et vision de sa Divinité incompréhensible, participation et vision compatibles avec la condition de voyageur, mais au reste si divines et si sublimes, qu'elles devaient surpasser tout ce que les hommes et les anges mêmes en sauraient concevoir. A cet effet, il l'orna de sa main des dons qu'il pouvait lui communiquer, et la prépara comme une Épouse pour son Époux le Verbe incarné, de sorte qu'il ne pût désirer trouver en elle aucune grâce, aucune excellence qui lui manquât, et que l'Époux ne cessât jamais de se reposer en elle et avec elle, comme en son ciel, et sur un trône digne de lui, quoiqu'elle eût quitté sa droite. Ainsi, de même que l'éponge est imbibée dans tous ses interstices du liquide qu'elle absorbe, de même, selon notre manière de parler, cette grande Souveraine était toute pénétrée des influences et des émanations de la Divinité.

19. Le texte poursuit : *En même temps j'entendis sortir du trône une voix forte, qui disait : C'est ici le Tabernacle où Dieu demeurera avec les hommes. Ils seront son peuple, et Dieu même sera leur Dieu* (1). Cette voix qui sortit du

(1) Apoc., XXI, 3.

trône attira toute mon attention par de divins effets d'une incomparable suavité. Je compris que notre grande Reine entrait, avant de mourir, en possession de la récompense méritée, par une faveur singulière et par une prérogative qui n'était due qu'à elle entre tous les mortels. Effectivement, aucun de ceux qui obtiennent la possession de la gloire qui leur est destinée, n'a la faculté et la liberté de revenir à la vie; mais cette grâce fut néanmoins accordée à cette unique Épouse pour augmenter sa gloire, puisque, la possédant et ayant déjà été reconnue des courtisans du ciel pour leur légitime Reine, elle descendit volontairement sur la terre, pour être la servante de ses propres sujets, et pour les soigner et les gouverner comme ses enfants. Par cette charité sans bornes elle mérita encore une fois que tous les mortels fussent son peuple, et d'être mise de nouveau en possession de l'Église militante, où elle revenait pour y résider et pour la gouverner; elle mérita aussi que Dieu demeurât avec les hommes, et qu'il se montrât propice et miséricordieux à leur égard; car il resta sous les espèces sacramentales dans le sein de la bienheureuse Marie, comme dans son sanctuaire, tout le temps qu'elle vécut dans l'Église après qu'elle fut descendue du ciel. Et indépendamment de toute autre raison, il eût suffi qu'elle s'y trouvât, pour que son adorable Fils fût resté sur la terre dans l'Eucharistie; car c'était à cause de ses mérites et de ses prières qu'il habitait au milieu des hommes par sa grâce et par de nouveaux bienfaits; c'est pourquoi le texte ajoute :

20. *Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et il n'y aura plus de mort, ni de gémissements, ni de cris* (1). Car l'auguste Souveraine vient pour être la Mère de la

(1) Apoc., XXI, 4.

consolation et de la vie. C'est elle qui remplit le monde de joie, et qui essuie les larmes, dont la source a été ouverte par le péché qu'a introduit notre mère Ève. C'est elle qui a changé le deuil en allégresse, les pleurs en une nouvelle jubilation, les cris en chants de louange et de gloire, et la mort du péché en vie, pour ceux qui la chercheront en elle. Désormais la mort du péché, les cris des réprouvés et leurs affreuses douleurs doivent cesser; car si les pécheurs se réfugient à temps dans ce sanctuaire, ils y trouveront le pardon, la miséricorde et la consolation. Les premiers siècles, où Marie, Reine des anges, ne se trouvait point, sont passés; et ils se sont écoulés dans la douleur, au bruit des cris de ceux qui l'appelèrent, et qui ne la possédèrent point, comme le monde la possède à présent pour son remède, pour son secours, pour arrêter la justice divine et pour obtenir miséricorde aux pécheurs.

21. *Alors Celui qui était assis sur le trône dit: Voici que je fais toutes choses nouvelles* (1). Ce fut la voix du Père éternel, qui m'annonçait qu'il faisait tout nouveau : Église nouvelle, loi nouvelle, sacrements nouveaux ; et qu'ayant accordé aux hommes des faveurs si nouvelles, entre autres celle de leur donner son Fils unique (2), il leur en faisait, en outre, une très-singulière en leur envoyant la divine Mère enrichie de tant de dons admirables, toute transformée et munie du pouvoir de distribuer les trésors de la rédemption que son Fils avait mis entre ses mains, afin qu'elle les répandît sur les hommes suivant sa très-prudente volonté. C'est pour ce sujet qu'il l'envoya de son divin trône à l'Église, renouvelée à l'image de son Fils unique, marquée des attributs de la Divinité, comme

(1) Apoc., XXI, 5. — (2) Joan., III, 16.

une copie vivante de cet adorable original, autant qu'il pouvait être reproduit par une simple créature, afin qu'il servît de modèle de sainteté à la nouvelle Église évangélique.

22. *Et il me dit : Écrivez : Ces paroles sont très-fidèles et très-véritables. Puis il ajouta : Tout est accompli; je suis le commencement et la fin, je donnerai gratuitement à boire de la fontaine d'eau vive à celui qui a soif. Celui qui aura vaincu possédera ces choses : je serai son Dieu, et il sera mon fils* (1). Le même Seigneur m'ordonna du haut de son trône d'écrire ce mystère, afin que je rendisse témoignage de la fidélité et de la vérité de ses paroles, et des œuvres admirables qu'il avait opérées en la bienheureuse Marie, pour la grandeur et la gloire de laquelle il avait déployé sa toute-puissance. Mais ces mystères étaient si profonds et si sublimes que je les ai exprimés en termes qui resteront énigmatiques jusqu'au temps que le même Seigneur a fixé pour les manifester au monde et pour montrer que tout ce qui pouvait être utile au salut des mortels avait déjà été fait. En disant, *tout est accompli*, il leur rappelait qu'il avait envoyé son Fils unique pour les racheter par sa Passion et par sa mort, pour les instruire par sa vie et par sa doctrine; puis sa Mère, enrichie de tant de dons, pour secourir et protéger l'Église; puis le Saint-Esprit, pour la consoler, l'éclairer, la confirmer et la fortifier par ses grâces, suivant les promesses qui lui avaient été faites. Or, n'ayant plus rien à nous donner, le Père éternel dit : *Tout est accompli;* comme s'il eût dit : Tout ce qui a été possible à ma toute-puissance, et conforme à mon équité et à ma bonté, à moi qui suis le commencement et la fin de tout ce qui a l'être. Comme commencement, je le

(1) Apoc., XXI, 5, 6 et 7.

donne à toutes choses par la toute-puissance de ma volonté; et comme fin, je reçois toutes choses, établissant par ma sagesse les moyens propres à les conduire à cette fin. Les moyens se réduisent à mon très-saint Fils, et à sa Mère, ma bien-aimée et unique entre les enfants d'Adam. En eux se trouvent les eaux pures et vives de la grâce (1), afin que tous les mortels qui les chercheront, et souhaiteront avec ardeur leur salut éternel, en boivent comme à leur source première. A ceux-là elles seront distribuées gratuitement, car ils ne sauraient les mériter; c'est mon Fils incarné qui les leur a méritées par sa vie, c'est sa bienheureuse Mère qui les obtient et les mérite en faveur de ceux qui recourent à elle. Celui donc qui se vaincra lui-même et qui triomphera du monde et du démon, lesquels tâchent de le détourner de ces eaux de la vie éternelle, trouvera en moi son Dieu libéral, miséricordieux et tout-puissant, et il possèdera tous mes biens et ce que je lui ai préparé par le moyen de mon Fils et de sa Mère; car je l'adopterai pour fils et pour héritier de ma gloire éternelle.

23. *Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les homicides, les fornicateurs, les malfaiteurs, les idolâtres, et tous les menteurs, leur partage sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort* (2). J'ai donné à tous les enfants d'Adam mon Fils unique pour Maître, Rédempteur et Frère, et sa Mère pour refuge, médiatrice et puissante avocate auprès de moi; et comme telle je la rends au monde, afin que tous sachent que je veux qu'on se prévaille de sa protection. Mais ceux qui ne surmonteront point les répugnances de leur chair dans les souffrances, ou qui ne croiront point mes témoignages et

(1) Joan., VII, 37. — (2) Apoc., XXI, 8.

les merveilles que j'ai opérées en leur faveur, et qui sont marquées dans mes Écritures; ceux qui y ayant ajouté foi s'abandonneront aux honteux plaisirs; les sorciers, les idolâtres qui méconnaissent mon pouvoir et ma divinité pour suivre le démon; tous ceux qui font profession de commettre le mensonge et l'iniquité ne doivent attendre d'autre héritage que celui qu'ils ont eux-mêmes choisi. C'est l'horrible feu de l'enfer qui brûle avec une puanteur abominable comme un noir étang de soufre, où tous les réprouvés subissent des tourments différents, qui répondent aux infamies que chacun a commises, quoiqu'ils se ressemblent tous par leur éternelle durée et par la privation de la vision de Dieu, principe de la félicité des saints. Telle sera la seconde et irrémédiable mort de ceux qui n'auront pas profité du remède qu'avait la première mort du péché, qu'ils pouvaient, par la vertu de leur Restaurateur et de sa Mère, réparer avec la vie de la grâce. Poursuivant le récit de sa vision, l'évangéliste dit :

24. *Aussitôt il vint un des sept anges qui tenaient les sept coupes pleines des sept dernières plaies ; et il me parla, disant : Venez, je vous montrerai Celle qui est l'Épouse de l'Agneau* (1). Je compris que cet ange et les autres étaient de ceux qui se trouvaient les plus proches du trône de la bienheureuse Trinité, et qu'il leur avait été donné un pouvoir spécial pour châtier la témérité des hommes qui auraient commis les péchés que je viens d'énumérer, après la promulgation dans le monde du mystère de la Rédemption, de la vie, de la doctrine et de la mort de notre Sauveur, et enfin après la notification de l'excellence et de la puissance de sa très-sainte Mère, toujours prête à secourir les pécheurs qui l'invoquent de tout leur cœur.

(1) Apoc., XXI, 9.

Or, comme dans la suite des siècles ces mystères se manifesteront de plus en plus par les miracles et par les lumières qui frapperont le monde, par les exemples et les vies des saints, surtout des hommes apostoliques, des fondateurs des ordres religieux, et de tant de martyrs et de confesseurs, les péchés dont les hommes se rendront coupables dans les derniers temps seront plus graves et plus odieux, leur ingratitude après tant de bienfaits sera plus criminelle et digne d'un plus grand châtiment, et par conséquent ils provoqueront une plus terrible application des équitables rigueurs de la justice divine. Ainsi, dans cet avenir (qui pour nous est devenu le présent), Dieu châtira rigoureusement les hommes par des calamités inouïes : ce seront les dernières plaies dont il frappera le monde; car le dernier jugement approche de plus en plus. On peut revoir au reste dans la première partie le paragraphe deux cent soixante-six.

25. *Et l'ange me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la sainte Cité de Jérusalem qui descendait du ciel et venait de Dieu* (1). Je fus transporté par la force de la puissance divine sur la cime d'une haute montagne d'intelligence et de lumière où apparaissaient les mystères les plus inaccessibles. En ayant l'esprit tout éclairé, je vis l'Épouse de l'Agneau, qui était sa femme comme la sainte Cité de Jérusalem, Épouse de l'Agneau par la ressemblance et l'amour réciproque de Celui qui ôte les péchés du monde (2), et femme du même Agneau, parce qu'elle l'accompagna inséparablement dans toutes ses œuvres et ses merveilles, et que pour elle il sortit du sein de son Père éternel pour prendre ses délices avec les enfants des hommes (3),

(1) Apoc., XXI, 10. — (2) Joan., I, 29. — (3) Prov., VIII, 31.

comme étant les frères de cette Épouse, et par elle aussi les frères du Verbe incarné lui-même. Je la vis comme la sainte Cité de Jérusalem, qui enferma en elle Celui que la terre et les cieux ne peuvent contenir, et lui donna une habitation spacieuse; et c'est dans cette Cité qu'il plaça le temple et le propitiatoire où il voulait être cherché et sollicité pour se montrer favorable et libéral envers les mortels. Je la vis aussi comme la ville de Jérusalem, parce qu'elle renfermait dans son intérieur les perfections de la Jérusalem triomphante et le fruit le plus mûr et le plus exquis de la rédemption du genre humain. Et quoique sur la terre elle s'humiliât au-dessous de tous, et qu'elle se prosternât à nos pieds comme si elle eût été la moindre des créatures, je la vis néanmoins sur les hauteurs de l'empyrée, élevée au trône et à la droite de son Fils unique (1), d'où elle descendait vers l'Église, comblée de dons et de trésors pour favoriser les fidèles enfants de cette même Église.

CHAPITRE III

Où l'on poursuit l'explication du reste du chapitre vingt et unième de l'Apocalypse.

26. L'évangéliste dit que cette sainte Cité de Jérusalem, l'auguste Marie, *était illuminée de la clarté de Dieu, et sa lumière était semblable à une pierre précieuse, telle qu'une pierre de jaspe, transparente comme le cristal* (2). Dès l'instant que la très-pure Marie eut reçu l'être, son âme

(1) Ps. XLIV, 10. — (2) Apoc., XXI, 11.

fut remplie et comme inondée d'une participation de la Divinité toute nouvelle, tout exceptionnelle, qui n'avait jamais été accordée à aucune autre créature, parce qu'elle seule était la brillante aurore qui participait aux splendeurs mêmes du Soleil Jésus-Christ, homme et Dieu véritable, qui devait naître d'elle. Cette divine lumière, ces clartés merveilleuses s'accrurent jusqu'à ce qu'elle eût atteint son apogée, étant assise à la droite de son Fils unique sur le trône même de la bienheureuse Trinité (1), et revêtue de la variété de tous les dons, grâces, vertus, mérites, et d'une gloire qui l'élevait au-dessus de toutes les créatures. Et lorsque je la vis dans cette lumière inaccessible, elle me parut n'avoir point d'autre clarté que celle de Dieu même, laquelle se trouvait en son être immuable comme dans sa propre source, et rejaillissait sur l'auguste Vierge. Une même lumière, une même clarté provenait de l'humanité de son Fils unique, et dans la Mère et dans le Fils, en chacun toutefois à un degré différent; mais en substance elle semblait être la même, et l'on voyait qu'elle ne se trouvait dans aucun autre des bienheureux, ni même chez eux tous ensemble. Cette glorieuse Reine était, par la diversité de ses vertus, semblable au jaspe; par la grandeur de ses mérites elle était précieuse, et par la beauté de son âme et de son corps elle était comme le cristal le plus transparent, lorsqu'il est tellement pénétré par la lumière qu'on serait tenté de le confondre avec elle.

27. *La ville était ceinte d'une grande et haute muraille, et elle avait douze portes, où étaient douze anges et des inscriptions qui contenaient les noms des douze tribus d'Israël. Il y avait trois portes vers l'Orient, trois vers le Septentrion, trois*

(1) Ps. XLVI, 9.

vers le Midi, et trois vers l'Occident (1). La muraille qui défendait cette sainte Cité, l'auguste Marie, était aussi haute et aussi grande que Dieu même, sa toute-puissance infinie et tous ses attributs; car il déploya tout son pouvoir, toute sa grandeur, toute son immense sagesse, pour la garantir des insultes des ennemis qui pouvaient l'attaquer. Cette invincible défense fut encore augmentée lorsqu'elle redescendit sur la terre pour y demeurer seule sans l'assistance visible de son très-saint Fils, et pour affermir la nouvelle Église de l'Évangile; car elle put disposer à cette fin, d'une manière nouvelle, de toute la puissance de Dieu contre les ennemis visibles et invisibles de cette même Église. Et comme, après que le Très-Haut eut fondé cette sainte Cité la bienheureuse Marie, il ouvrit libéralement ses trésors, comme il voulut appeler par son entremise à la connaissance de sa divine Majesté et à la félicité éternelle tous les mortels sans exception, Gentils, Juifs et barbares, sans distinction de peuples et d'états, il construisit cette sainte Cité avec douze portes vers les quatre parties du monde, sans aucune différence. Il y plaça les douze anges pour appeler et convier tous les enfants d'Adam, et pour leur inspirer d'une manière spéciale la dévotion envers leur Reine. Les inscriptions qui contenaient les noms des douze tribus se trouvaient aussi sur ces portes, afin que personne n'ait sujet de se croire exclu du refuge et du sanctuaire de cette sainte Jérusalem, et que tous les mortels sachent que l'auguste Marie porte leurs noms écrits dans son cœur, et même dans les faveurs qu'elle a reçues du Très-Haut pour être la Mère de la clémence et de la miséricorde, et non de la justice.

28. *La muraille de cette ville avait douze fondements, où*

(1) Apoc., XXI, 12 et 13.

étaient écrits les douze noms des douze apôtres de l'Agneau (1). Quand notre grande Souveraine fut à la droite de son adorable Fils sur le trône de sa gloire, d'où elle s'offrit à redescendre sur la terre pour raffermir l'Église, le même Seigneur lui recommanda singulièrement le soin des apôtres, et grava leurs noms dans le cœur si pur et si tendre de cette incomparable Reine, et nous les y trouverions écrits s'il nous était possible d'y lire. Et quoique nous ne fussions alors que onze apôtres, le nom de saint Mathias fut par anticipation écrit au lieu de celui de Judas. C'est l'amour, c'est la sagesse de cette glorieuse Vierge qui produisit la doctrine, l'enseignement, le gouvernement stable que nous douze apôtres donnâmes avec saint Paul à l'Église, en l'établissant dans le monde : c'est pourquoi le Seigneur écrivit nos noms sur les fondements de cette Cité mystique la bienheureuse Marie, qui fut la base sur laquelle furent assurés les commencements de la sainte Église et des apôtres ses fondateurs. Elle nous enseigna par sa doctrine, nous éclaira par sa sagesse, nous enflamma par sa charité, et nous supporta par sa patience; elle nous attirait par sa douceur, nous conduisait par ses conseils, nous prévenait par ses avis, et nous délivrait des dangers par le pouvoir divin dont elle était dispensatrice. Elle veillait aux besoins de tous comme à ceux de chacun en particulier, aux besoins de chacun comme à ceux de tous les autres ensemble. Nous eûmes, nous autres apôtres, un accès plus libre aux douze portes de cette sainte Cité que tous les enfants d'Adam. Et tant qu'elle vécut, notre Maîtresse et notre Protectrice n'oublia jamais aucun de nous; mais en tout lieu et en tout temps nous sentîmes les effets de sa protection, sans qu'elle ait jamais manqué de

(1) Apoc., XXI, 14.

nous secourir dans nos nécessités et de nous consoler dans nos afflictions. Car ce fut de cette grande et puissante Reine, et par elle que nous reçûmes tous les bienfaits, toutes les grâces et tous les dons que le bras du Tout-Puissant nous communiqua, pour nous rendre les dignes ministres de la nouvelle alliance (1) du Nouveau Testament. Il fallait donc que nos noms fussent inscrits sur les fondements de la muraille de cette Cité mystique la bienheureuse Marie.

29. *Celui qui me parlait avait pour toise une verge d'or, dont il devait mesurer la ville et ses portes, et sa muraille. La ville était d'une forme quadrangulaire, aussi longue que large : et il la mesura avec sa verge d'or, et trouva qu'elle avait douze mille stades, et que la longueur, la hauteur et la largeur en étaient égales* (2). Celui qui me parlait la mesura en ma présence, afin que je comprisse la grandeur immense de cette sainte Cité de Dieu. Il avait pour toise une verge d'or, qui était le symbole de l'humanité déifiée par la personne du Verbe, et de ses dons, de sa grâce et de ses mérites : elle figurait aussi la fragilité de l'être humain et terrestre, et l'immutabilité précieuse et inestimable de l'Être divin, qui rehaussait l'humanité et ses mérites. Sans doute la mesure dépassait de beaucoup l'objet mesuré; néanmoins il n'en existait aucune autre, ni dans le ciel, ni sur la terre, pour mesurer l'auguste Marie et sa grandeur, excepté celle de son adorable Fils; attendu que toutes les créatures humaines et angéliques étaient disproportionnées et insuffisantes pour mesurer cette Cité mystique et divine. Mais mesurée avec son Fils, elle se trouvait proportionnée avec lui, comme sa digne Mère, sans qu'il lui manquât rien pour atteindre les dimensions

(1) II Cor., III, 6. — (2) Apoc., XXI, 15 et 16.

d'une pareille dignité. Son étendue était de douze mille stades, également sur les quatre plans de la muraille : car chaque face avait douze mille stades de longueur et de hauteur ; de sorte qu'elle formait un carré dont les côtés étaient absolument égaux. Telle était la grandeur, l'immensité et la plénitude des dons et des excellences de cette grande Reine, que si les autres ont reçu une mesure de cinq ou de deux talents (1), elle a reçu pour chacun de ses dons une mesure de douze mille talents, nous surpassant tous d'un degré incommensurable. Et quoiqu'elle eût été déjà mesurée d'après cette proportion, quand elle descendit du non-être à l'être, lors de son immaculée conception, prédestinée à devenir la Mère du Verbe éternel, en cette circonstance solennelle où elle descendit du ciel pour établir l'Église, elle fut rapprochée une seconde fois de cette mesure de son Fils unique à la droite du Père, et elle se trouva y correspondre exactement, de manière à pouvoir occuper cette place, et retourner vers l'Église pour y remplir l'office de son propre Fils le Rédempteur du monde.

30. *La muraille était bâtie de pierre de jaspe, mais la ville même était d'un or très-fin, semblable à du verre d'une grande pureté. Les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses* (2). Les œuvres de la bienheureuse Marie, qui éclataient au dehors et que tous pouvaient découvrir, comme on découvre les murailles d'une ville, offraient toutes une variété si agréable et si merveilleuse pour tous ceux qui la fréquentaient, que par son seul exemple elle ravissait les cœurs, et par sa seule présence elle chassait les démons et dissipait leurs vains fantômes : c'est pour cela que la muraille

(1) Matth., XXV, 15. — (2) Apoc., XXI, 18 et 19.

de cette sainte Cité était de jaspe. Par sa conduite et par son influence extérieure, notre auguste Reine opéra plus de fruit et plus de merveilles dans la primitive Église que tous les apôtres et les autres saints de ce siècle. Mais l'intérieur de cette Cité mystique était d'un or très-fin, symbole d'une charité ineffable, tirée de celle de son adorable Fils, et tenant de si près à celle de l'Être infini, qu'elle semblait en être un rayon. Cette sainte Cité n'était pas seulement d'un or du plus haut prix, mais elle était aussi semblable à du verre d'une grande pureté : car elle était un miroir sans tache, dans lequel se reflétait la Divinité elle-même, de sorte qu'on ne voyait en elle autre chose que cette image. Elle était encore semblable à une table de cristal, sur laquelle était écrite la loi de l'Évangile, afin qu'elle fût manifestée au monde entier en elle et par elle : c'est pour cette raison qu'elle était du verre le plus pur et le plus transparent, et non d'une pierre obscure, comme les tables de Moïse, destinées à un seul peuple (1). Et les fondements de la muraille de cette grande Ville étaient de pierres précieuses; car le Très-Haut la construisit de sa main, en y entassant sans mesure les richesses de sa toute-puissance, sur ce qu'il y avait de plus précieux, de plus magnifique et de plus solide en ses dons, en ses priviléges et en ses faveurs, marqués par les pierres que les créatures regardent et estiment comme ayant le plus de valeur et comme étant les plus belles et les plus riches. On peut voir encore, en la première partie, le dixième chapitre du livre premier.

31. *Les douze portes de la ville étaient douze perles, chaque porte d'une seule perle : et la place était d'un or pur comme un verre transparent. Au reste je ne vis point de*

(1) Exod., XXXI, 18.

temple dans la ville, parce que le Seigneur tout-puissant et l'Agneau en sont le temple (1). Ceux qui s'approcheront de cette sainte Cité, l'auguste Marie, pour y entrer par la foi, par l'espérance, par la vénération, la piété et la dévotion, trouveront la précieuse perle, qui les rendra riches et opulents dans ce monde, et bienheureux dans l'autre par son intercession. Ils ne craindront point d'entrer dans cette ville de refuge : car ses portes sont très-agréables, comme étant de fines et brillantes perles, et cela, afin qu'aucun des mortels ne puisse s'excuser s'il néglige de se prévaloir de cette grande Reine, et de son inépuisable charité envers les pécheurs; puisqu'il n'y a rien en elle qui ne les attire dans le chemin de la vie éternelle. Que si ces portes frappent par leur merveilleuse magnificence ceux qui les abordent, l'intérieur, c'est-à-dire la place de cette ville admirable, les frappera bien davantage; car il est de l'or le plus pur et le plus brillant, symbole de l'amour le plus ardent, et du brûlant désir d'accueillir tous les mortels, et de les enrichir des trésors de la félicité éternelle. De là vient qu'elle se manifeste à tous par sa lumière et par ses clartés, et que personne ne saurait trouver en elle les ténèbres de l'erreur ou du mensonge. Et puisque dans cette sainte Cité, la bienheureuse Marie, Dieu même résidait d'une manière spéciale, ainsi que l'Agneau, qui est son Fils, sous les espèces sacramentales, lesquels occupaient toutes ses puissances; il s'ensuit que je ne dus point y voir d'autre temple ni d'autre propitiatoire que le Dieu tout-puissant lui-même, et l'Agneau. Il n'était pas nécessaire que l'on construisît un temple dans cette ville pour y prier et pour y célébrer des cérémonies, comme dans les autres temples; en effet, Dieu même et son Fils en étaient le

(1) Apoc., XXI, 21 et 22.

temple, et exauçaient tous les vœux et toutes les prières que cette sainte Cité vivante faisait pour les fidèles enfants de l'Église.

32. *Elle n'avait pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, parce que la lumière de Dieu l'éclairait, et que l'Agneau en est la lampe* (1). Après que notre Reine s'en fut retournée au monde en quittant la droite de son très-saint Fils, son esprit ne fut point illuminé suivant le mode ordinaire aux autres saints, ni comme il l'avait été avant l'ascension; mais en récompense de la claire vision et de la jouissance dont elle s'était volontairement privée pour revenir vers l'Église militante, elle obtint une autre vision abstractive et continuelle de la Divinité, à laquelle correspondait proportionnellement une autre jouissance. Ainsi elle participait d'une manière spéciale à l'état des compréhenseurs, quoiqu'elle fût encore au nombre des voyageurs. Elle reçut en outre un autre bienfait : c'est que son très-saint Fils sous les espèces sacrées du pain demeura toujours dans le sein de Marie, comme dans son propre sanctuaire; et elle conservait ces espèces sacramentales jusqu'à ce qu'elle reçût de nouveau l'adorable Eucharistie. De sorte que, tant qu'elle vécut sur la terre après être descendue du ciel, elle eut toujours avec elle son très-saint Fils dans l'auguste Sacrement, le contemplant en elle-même par une vision particulière, qui lui fut accordée afin qu'elle le vît et jouît de ses entretiens sans être obligée de chercher sa divine présence hors d'elle-même. Elle l'avait réellement dans son sein, afin de pouvoir dire avec l'épouse : Je l'ai saisi (2), et ne le laisserai point s'éloigner avec toutes ses faveurs. Il n'était donc pas possible qu'il y eût dans cette sainte Cité aucune nuit, que la grâce dût éclai-

(1) Apoc., XXI, 23. — (2) Cant., III, 4.

rer comme la lune, et qu'elle eût besoin de quelques autres rayons du Soleil de justice; car elle le possédait dans toute sa plénitude, et non en partie comme les autres saints.

33. *Les nations marcheront à sa lumière; et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur* (1). Les exilés enfants d'Ève n'auront aucune excuse à faire valoir, s'ils ne s'acheminent pas vers la véritable félicité, à la faveur de la divine lumière que la très-sainte Vierge a donnée au monde. Son adorable Fils et Rédempteur l'a envoyée du ciel afin qu'elle éclairât son Église naissante, et l'a montrée aux premiers enfants de la sainte Église. Dans la suite des temps il a manifesté la grandeur et la sainteté de cette grande Reine au moyen des merveilles qu'elle a opérées, en comblant les hommes de bienfaits innombrables. Dans les derniers siècles (qui sont les siècles présents), il étendra davantage sa gloire, et la fera connaître de nouveau avec un vif éclat, à cause de l'extrême besoin que l'Église aura de sa puissante intercession et de sa protection maternelle, pour vaincre le monde, le démon et la chair, qui par la faute des mortels prendront un plus grand empire et recouvreront de nouvelles forces (comme il arrive maintenant) pour les éloigner de la grâce et les rendre de plus en plus indignes de la gloire. Au redoublement de malice de Lucifer et de ses sectateurs le Seigneur veut opposer les mérites et les prières de sa très-sainte Mère, la lumière de sa vie qu'il envoie au monde, et sa puissante intercession, afin qu'elle soit le refuge et le sanctuaire des pécheurs, et que tous aillent à lui par ce chemin si droit, si sûr et si plein de splendeurs.

34. Si les rois et les princes de la terre marchaient à

(1) Apoc., XXI, 24.

cette lumière, et apportaient leur honneur et leur gloire à cette sainte Cité, la très-pure Marie; s'ils employaient leur grandeur, leur autorité, leurs richesses et la puissance de leurs États à exalter son Nom et celui de son très-saint Fils ; s'ils dirigeaient tous leurs efforts vers ce but, ils mériteraient, qu'ils n'en doutent pas, d'être favorisés de la protection de cette auguste Reine dans l'exercice de leurs hautes fonctions, et gouverneraient leurs États ou monarchies avec sagesse et bonheur. Afin d'exciter plus vivement cette confiance chez nos princes catholiques, qui professent et défendent la sainte foi, je leur déclare ce qui maintenant et dans le cours de cette histoire m'a été découvert, pour que je l'écrive fidèlement. C'est que le souverain Roi des rois et Restaurateur des monarchies a donné à la très-pure Marie le titre spécial de Patronne, de Protectrice et d'Avocate de ces royaumes catholiques. Par ce bienfait singulier le Très-Haut a voulu préparer un remède aux calamités et aux afflictions qui devaient arriver dans ces siècles présents au peuple chrétien en punition de ses péchés, comme nous l'expérimentons avec douleur et avec larmes. Le dragon infernal a tourné toute sa fureur contre la sainte Église, dès qu'il s'est aperçu de la négligence des chefs et des membres de ce corps mystique, et vu que tous aiment la vanité et les plaisirs. La plus grande responsabilité de ces péchés et leur châtiment retombent sur ceux qui sont les plus catholiques, et dont les offenses sont plus graves ; car ce sont des enfants rebelles qui connaissent la volonté de leur Père céleste, et ne se soucient non plus de l'accomplir que ceux qui lui sont étrangers. Ils savent aussi que le royaume du ciel souffre violence, et que ce sont les violents qui le ravissent (1) ; et cependant ils s'abandonnent à l'oisiveté,

(1) Matth., XI, 12.

aux plaisirs, ils s'accommodent aux exigences du monde et de la chair. Pour punir ces illusions dangereuses du démon, le juste Juge se sert du démon lui-même, en lui permettant par ses équitables jugements d'affliger la sainte Église et de châtier sévèrement ses enfants.

35. Mais le Père des miséricordes qui est aux cieux ne veut point que les œuvres de sa clémence soient entièrement éteintes; et pour les conserver il nous offre le remède convenable, qui consiste en la protection de l'auguste Marie, en ses prières continuelles et en son intercession; de sorte qu'ainsi l'équité de sa justice divine a un certain titre et un motif convenable pour suspendre la punition rigoureuse que nous méritons, et qui nous sera infligée si nous ne tâchons d'obtenir de la grande Reine de l'univers qu'elle intercède en notre faveur, qu'elle apaise son très-saint Fils justement irrité, et qu'elle nous procure l'amendement de tant de péchés, par lesquels nous provoquons sa colère et nous nous rendons indignes de sa miséricorde. Que les princes catholiques et les habitants de leurs royaumes profitent de l'occasion quand la bienheureuse Marie leur offre des jours de salut et le temps de la propitiation (1). Qu'ils apportent à cette grande Souveraine leur honneur et leur gloire, qu'ils les consacrent entièrement à son très-saint Fils et à elle, en reconnaissance du bienfait de la foi catholique dont ils ont été prévenus, et de la perpétuité de cette foi dans leurs États, où elle s'est conservée jusqu'à nos jours dans toute son intégrité, comme pour prouver au monde l'amour si particulier que l'adorable Fils et la divine Mère ont pour ces royaumes, et celui qu'ils leur témoignent en

(1) II Cor., VI, 2.

leur donnant cet avis salutaire. Qu'ils tâchent donc d'employer leurs forces et leur grandeur à étendre la gloire du nom de Jésus-Christ et de celui de la très-pure Marie par toutes les nations. Et qu'ils soient persuadés que ce sera un moyen très-efficace pour se rendre le Fils favorable, que d'exalter la Mère par un digne culte de respect, et d'étendre sa gloire par tout l'univers, afin qu'elle soit connue et vénérée de toutes les nations.

36. Pour un plus grand témoignage de la clémence de l'auguste Marie, l'évangéliste ajoute que *les portes de cette sainte Jérusalem n'étaient fermées ni de jour ni de nuit, afin que les nations y apportassent leur gloire et leur honneur* (1). Que personne donc, fût-il pécheur, ingrat, païen, infidèle, ne s'approche avec crainte des portes de cette Mère de miséricorde; car Celle qui s'est privée de la gloire dont elle jouissait à la droite de son Fils, pour venir nous secourir, ne fermera point les portes de sa pitié à celui qui s'y présentera pour son remède avec une humble dévotion. Qu'il y arrive dans la nuit du péché ou dans le jour de la grâce, et à quelque heure de sa vie que ce soit, il sera toujours accueilli et secouru. Si celui qui va trouver à minuit son ami, l'oblige, soit en considération de ses besoins, soit à force d'importunités, de se lever, de l'assister et de lui donner les pains qu'il demande (2); que fera Celle qui est notre Mère, qui nous aime avec tant de tendresse, qui nous appelle, qui nous attend et nous presse de recevoir de sa main le secours dont nous avons besoin? Elle n'attendra point nos opportunités, car elle est attentive à la voix de ceux qui l'invoquent et prompte à leur répondre; elle est toute douceur, toute bonté pour les favoriser, et toute libéralité pour les enrichir. Elle solli-

(1) Apoc., XXI, 25 et 26. — (2) Luc., XI, 8.

cite la miséricorde du Très-Haut et lui sert de motif pour en user à notre égard; elle est la porte du ciel, afin que nous entrions dans la gloire par son intercession : *Il n'y entrera jamais rien de souillé ni de mensonger* (1). Or elle ne se laissa jamais aller au moindre sentiment de rancune ou de colère contre les hommes ; il ne se trouva jamais en elle aucune erreur, aucun péché ni aucun défaut; il ne lui manque donc rien de tout ce qu'on peut souhaiter pour le remède des mortels. Nous n'avons aucune excuse, aucun prétexte à alléguer, si nous ne nous en approchons avec une humble reconnaissance; car comme elle est toute pure, elle nous purifiera aussi, pourvu que nous recourions à elle. C'est elle qui a la clef des fontaines du Sauveur, dont parle Isaïe (2); approchons-nous donc de ces fontaines, elle nous les ouvrira par son intercession si nous la prions avec instance, et alors les eaux salutaires couleront pour nous laver entièrement, et pour nous rendre dignes d'être reçus en la délicieuse compagnie de son adorable Fils pour toute l'éternité.

Instruction que m'a donnée la grande Reine des anges.

37. Ma fille, je veux vous déclarer pour votre consolation et pour celle de mes serviteurs, que vous avez écrit les mystères de ces chapitres sous le bon plaisir et avec l'approbation du Très-Haut, qui veut que le monde sache ce que j'ai fait pour l'Église, après que j'y fus descendue de l'empyrée pour assister les fidèles, et qu'il connaisse le désir que j'ai de secourir les catholiques qui se prévau-

(1) Apoc., XXI, 27. — (2) Isa., XII, 3.

dront de mon intercession et de ma protection, comme le Très-Haut me l'a recommandé, et comme je le leur promets avec une affection maternelle. Vous avez aussi causé aux saints, et surtout à mon fils Jean, une satisfaction toute particulière, en parlant de la joie qu'ils éprouvèrent tous lorsque je montai au ciel avec mon Fils et mon Seigneur, l'accompagnant en son ascension glorieuse; car il est temps que les enfants de l'Église comprennent ce mystère, et qu'ils connaissent plus formellement la grandeur des bienfaits auxquels le Tout-Puissant m'a élevée, et que par là ils élèvent leurs propres espérances, étant mieux instruits de ce que je puis et veux faire en leur faveur. Tendre Mère que je suis, comment ne serais-je point émue de compassion en voyant mes enfants si cruellement trompés par les mensonges et opprimés par la tyrannie du démon, auquel ils se sont livrés en aveugles? Mon serviteur Jean a renfermé dans le chapitre vingt-unième et dans le douzième de l'Apocalypse d'autres grands secrets relatifs aux bienfaits dont m'a comblée le Très-Haut; mais vous en avez dit assez pour faire maintenant comprendre aux fidèles combien mon intercession est puissante pour leur procurer le remède dont ils ont besoin, et vous en écrirez davantage plus tard.

38. Mais dès aujourd'hui vous devez recueillir pour vous le fruit de tout ce que vous avez appris et rapporté. Il faut en premier lieu que vous fassiez de nouveaux progrès dans la dévotion affectueuse que vous avez pour moi, et que vous vous affermissiez dans l'espérance que je vous protégerai dans toutes vos tribulations, que je vous conduirai dans vos actions, et que les portes de ma clémence seront toujours ouvertes pour vous et pour tous ceux que vous me recommanderez, si vous êtes telle que je veux que vous soyez, et telle que je vous souhaite. Or, afin que

mon désir soit accompli, je vous avertis, ma très-chère fille, que, comme je fus renouvelée dans le ciel par la puissance divine, pour retourner sur la terre et pour y agir avec une nouvelle perfection, de même le Seigneur veut que vous soyez renouvelée dans le ciel de votre intérieur, dans les hautes retraites de votre intelligence, et dans la solitude où vous vous êtes réfugiée, pour écrire ce qui reste de ma vie. Ne croyez pas que cela soit arrivé sans une providence spéciale, ainsi que vous le reconnaîtrez si vous réfléchissez à ce qui s'est d'abord passé en vous quand il vous a fallu entamer cette troisième partie. Or, maintenant que vous trouvant seule et débarrassée du gouvernement de votre monastère, je vous donne cette instruction, il est juste qu'avec le secours de la grâce, vous vous renouveliez en l'imitation de ma vie, en reproduisant en vous (autant qu'il vous sera possible) ce que vous remarquez en moi. C'est la volonté de mon très-saint Fils, c'est la mienne, c'est le but de vos désirs. Soyez donc attentive à mes avis, et ceignez-vous de force (1). Déterminez votre volonté d'une manière efficace à se conformer avec docilité, avec constance, avec zèle, au bon plaisir de votre divin Époux. Accoutumez-vous à ne le perdre jamais de vue, lorsque vous descendrez au commerce des créatures et aux œuvres de Marthe. Je serai votre Maîtresse, les anges vous accompagneront, afin que vous glorifiiez continuellement le Seigneur avec eux; et la Majesté divine vous munira de sa force, afin que vous combattiez contre ses ennemis et les vôtres. Ne vous rendez pas indigne de tant de faveurs.

(1) Prov., XXXI, 17.

CHAPITRE IV

La bienheureuse Marie se fait voir trois jours après sa descente du ciel. — Elle parle aux apôtres. — Notre-Seigneur Jésus-Christ la visite. — Et quelques autres mystères jusqu'à la venue du Saint-Esprit.

39. J'avertis de nouveau ceux qui liront cette histoire de ne pas être surpris des mystères cachés de l'auguste Marie qu'ils y verront écrits, et de ne pas les regarder comme incroyables pour avoir été ignorés dans le monde jusqu'à présent; car, outre que tous se rapportent et conviennent parfaitement à cette grande Reine, nous ne saurions nier que les œuvres merveilleuses qu'elle fit après l'ascension de son très-saint Fils n'aient été très-nombreuses et tout à fait extraordinaires, quoique jusqu'ici la sainte Église n'en ait point eu d'histoire authentique. En effet, elle se trouvait être la Maîtresse, la Protectrice et la Mère de la loi évangélique, qui s'établissait et se propageait dans le monde sous sa protection. Que si pour ce ministère le souverain Seigneur la renouvela comme on l'a dit, et déploya en sa faveur le reste de sa toute-puissance, il est clair qu'on ne doit contester à Celle qui a été une créature unique, exceptionnelle, aucun don, aucun privilége, quelque grand qu'il soit, pourvu qu'il ne répugne point à la vérité catholique.

40. Elle demeura trois jours dans le ciel, jouissant de la vision béatifique, comme je l'ai rapporté dans le premier chapitre, et descendit sur la terre le jour qui répond au dimanche après l'Ascension, et que la sainte Église ap-

pelle le dimanche dans l'octave de la fête. Continuant à jouir des effets de la vision de la Divinité, elle resta dans le Cénacle trois autres jours, pendant lesquels l'éclat des splendeurs dont elle était revêtue en descendant du ciel se tempérait; l'évangéliste saint Jean connut seul le mystère; car il n'était pas convenable que ce secret fût alors découvert aux autres apôtres, qui n'étaient pas suffisamment disposés pour en recevoir la connaissance. Quoiqu'elle se trouvât parmi eux, la lumière qui rejaillissait de sa personne sacrée durant ces trois jours ne frappait point leurs yeux, et cela fut bien utile, puisque le même évangéliste à qui il fut donné de la voir dans ce glorieux état tomba la face contre terre lorsqu'il l'aborda, ainsi que je l'ai dit ci-dessus; et cependant il avait été fortifié par une grâce spéciale, et préparé à cette première vue de sa bienheureuse Mère. Il n'était d'ailleurs pas convenable que le Seigneur dépouillât tout à coup notre grande Reine de la splendeur et des autres effets extérieurs et intérieurs avec lesquels elle était venue de sa gloire et de son trône; il fallait, au contraire, que, par un ordre de sa sagesse infinie, elle cessât peu à peu de jouir de ces faveurs si divines, afin que son très-saint corps revînt à un état visible plus commun, qui lui permît de converser avec les apôtres et avec les autres fidèles de la sainte Église.

41. J'ai dit ailleurs que cette merveille que le Très-Haut opéra pour la bienheureuse Marie en l'élevant en corps et en âme dans le ciel, ne contredit point ce qui est écrit dans les Actes des Apôtres, lesquels rapportent que les apôtres et les saintes femmes persévéraient tous unanimement dans la prière avec Marie Mère de Jésus, et avec ses frères, après que le Seigneur fut monté au ciel (1). L'accord de cet endroit avec ce que j'ai dit est

(1) Act., I, 14.

fort clair; en effet, saint Luc a écrit cette histoire selon ce que lui et les apôtres avaient vu dans le Cénacle, sans faire mention du mystère qu'il ignorait. Et comme le corps virginal de Marie se trouvait en deux endroits, il est certain, quoiqu'elle usât de son attention, de ses autres facultés et de ses sens d'une manière plus parfaite et plus réelle dans le ciel, il est certain, dis-je, qu'elle était au milieu des apôtres, et que tous la voyaient. D'ailleurs on peut prouver que la bienheureuse Marie persévérait avec eux dans la prière, car du haut du ciel elle les voyait, elle unissait ses prières aux prières de tous ceux qui étaient dans le Cénacle; et se trouvant à la droite de son adorable Fils, elle les lui présenta, et obtint pour eux la persévérance et plusieurs autres grandes faveurs du Très-Haut.

42. Pendant les trois jours qu'elle fut dans le Cénacle jouissant des effets de la gloire, et tandis que les splendeurs qui lui en étaient restées allaient se tempérant, notre grande Reine consacra toutes ses heures aux sentiments d'une divine ferveur, à des actes de reconnaissance et d'humilité, et aux exercices de tant de vertus ineffables, qu'il n'y a ni expressions ni images capables de rendre ce que j'ai appris de ce sublime mystère, quoique la connaissance que j'en ai reçue soit fort inférieure à la réalité. Ce mystère causa une nouvelle admiration aux anges et aux séraphins qui l'acccompagnaient; et ils se demandaient quelle était la plus grande merveille, ou celle que le puissant bras du Très-Haut avait opérée en élevant une simple créature à tant de faveurs suréminentes, ou bien de la voir, lorsqu'elle se trouvait enrichie de grâce et de gloire bien plus que toutes les créatures, s'humilier comme si elle en était la plus infime. Je sus que cette admiration des mêmes séraphins les jetait, pour ainsi dire, dans un extrême étonnement, et que, considé-

rant leur Reine dans une si grande élévation et dans une humilité si prodigieuse, ils s'en entretenaient et se disaient les uns aux autres : « Certes, si les démons eussent connu « avant leur chute un si rare exemple d'humilité, il eût été « impossible qu'ils se fussent élevés en leur orgueil. Notre « grande Reine est Celle qui, exempte de toute tache et « de tout défaut, a comblé, non en partie mais pleine- « ment, les vides de l'humilité de toutes les créatures; « elle seule a dignement pesé la majesté et la grandeur « suprême du Créateur, et la petitesse de tout ce qui est « créé. C'est elle qui sait combien et comment le Très- « Haut doit être obéi et honoré, et comme elle le sait elle « l'exécute. Est-il possible qu'au milieu des épines que le « péché a semées parmi les enfants d'Adam, la terre ait « produit ce lis éclatant si agréable à son Créateur, et d'une « odeur si douce pour les mortels (1)? Est-il possible que « dans le désert du monde, dans cette solitude terrestre « si éloignée de la grâce, ait apparu une créature si par- « faite et si enrichie des délices du Tout-Puissant (2)? « Qu'il soit éternellement loué en sa sagesse et en sa « bonté, d'avoir formé cette créature excellente et ad- « mirable, sujet d'une sainte émulation pour notre na- « ture, exemple et gloire de la nature humaine! Et vous, « bénie entre les femmes (3), prédestinée et choisie entre « toutes les créatures, soyez connue, célébrée et exaltée « par toutes les nations! Jouissez pour toute l'éternité de « la prééminence que votre Fils et notre Créateur vous a « donnée! Qu'il prenne ses complaisances en vous, pour « la beauté de vos vertus et de vos prérogatives; que son « immense charité, qui souhaite la justification de tous « les hommes, en savoure la douceur! Vous la satisfaites

(1) Cant., II, 2. — (2) *Ibid.*, VIII, 5. — (3) Luc., I, 28.

« pour tous, et le souverain Seigneur, vous regardant « vous seule, ne se repentira point d'avoir créé tant d'in- « grats. Et s'ils l'irritent par leurs péchés, vous l'apaisez « et le leur rendez propice. Nous ne nous étonnons pas « s'il favorise tous les enfants d'Adam, ô notre auguste « Reine, puisque vous demeurez avec eux et qu'ils sont « de votre peuple. »

43. Les saints anges célébrèrent par ces louanges et par plusieurs autres cantiques qu'ils faisaient, l'humilité et les œuvres de la bienheureuse Marie depuis qu'elle était descendue du ciel, et elle répondit à quelques-unes de ces louanges. Avant que ceux qui l'avaient accompagnée et qui devaient s'en retourner au ciel la laissassent dans le Cénacle, et après que se furent écoulés les trois premiers jours qu'elle y demeura (saint Jean ayant seul vu la splendeur qui rejaillissait de sa personne sacrée), elle connut qu'il était temps de converser avec les fidèles. Elle se rapprocha donc d'eux et s'adressa aux apôtres et aux disciples avec une tendresse de mère, et, s'associant à leurs prières, elle les présenta avec ses larmes à son très-saint Fils, intercédant pour eux et pour tous ceux qui, dans les siècles à venir, devaient recevoir la sainte foi catholique et la grâce. Et dès ce jour-là elle pria aussi le Seigneur, sans y manquer aucun des jours qu'elle vécut dans la sainte Église, de hâter les époques auxquelles on y devait célébrer les fêtes de ses mystères, comme il le lui avait déclaré de nouveau dans le ciel. Elle pria de même la Majesté divine d'envoyer au monde des hommes d'une sainteté insigne, qu'elle savait destinés à travailler à la conversion des pécheurs. L'ardeur de sa charité envers les hommes était si grande dans ces prières, que naturellement elle en aurait perdu la vie. Mais pour la fortifier et modérer la véhémence de ses désirs, son très-saint

Fils lui envoya plusieurs fois un des plus éminents séraphins, chargé de lui dire que ses prières seraient exaucées et de lui manifester la conduite que la divine Providence devait tenir à cet égard, pour la plus grande utilité des mortels.

44. Le cœur virginal de notre auguste Souveraine s'embrasait tellement d'amour par la vision de la Divinité dont elle jouissait, comme je l'ai dit, d'une manière abstractive, qu'elle surpassait sans comparaison les séraphins les plus brûlants, voisins du trône de la Divinité. Et quand parfois elle descendait de ces hauteurs, quand elle sentait moins vivement les effets de cette céleste flamme, ce n'était que pour regarder l'humanité de son très-saint Fils; car elle ne reconnaissait dans son intérieur aucune image des autres choses visibles, excepté lorsqu'elle conversait actuellement par les sens avec les créatures. Dans ce souvenir qui lui rappelait son bien-aimé Fils, elle éprouvait une sorte de regret naturel et tendre de son absence; mais ce regret était toujours modéré et réglé par la sagesse d'une Mère si parfaite. Et comme l'écho de cet amour répondait dans le cœur du Fils, il se laissait blesser par les désirs de sa très-chère Mère, et ainsi s'accomplissait à la lettre ce qu'il dit dans le Cantique des cantiques (1) : les regards de sa Mère, de son épouse bien-aimée, le ravissaient et l'attiraient sur la terre.

45. Cela arriva plusieurs fois, comme je le dirai dans la suite, et la première fut quelques jours après que notre grande Reine fut descendue du ciel avant la venue du Saint-Esprit, et six jours ne s'étaient pas encore passés depuis qu'elle avait commencé à converser avec les apôtres. Dans ce court intervalle, Notre-Seigneur Jésus-Christ des-

(1) Cant., VI, 4.

cendit en personne pour la visiter et la remplir de nouveaux dons et de consolations ineffables. La très-candide colombe languissait d'amour, et par les amoureuses défaillances qu'elle avait, elle excitait la charité bien ordonnée du souverain Roi (1). Or, cet adorable Seigneur se montrant à elle dans cette circonstance, la soutint de la main gauche de son humanité déifiée (2), et de la droite de la Divinité il l'éclaira, l'enrichit et la pénetra entièrement de nouvelles influences par lesquelles il la vivifia. C'est là où les amoureuses peines de cette biche blessée trouvèrent leur soulagement (3); car elle puisa à son gré dans les fontaines du Sauveur (4), elle fut rafraîchie et fortifiée, mais pour activer dans son sein les flammes de cet incendie d'amour qui ne s'éteignit jamais (5). Elle guérit de cette blessure en même temps qu'elle en recevait une nouvelle; elle fut délivrée de ces défaillances pour défaillir davantage, et reçut la vie pour se livrer encore à la mort que lui faisait souffrir son affection; car ces sortes de maladies ne comportent point d'autres remèdes. Quand la très-douce Mère eut recouvré quelque peu de force par cette faveur, elle se prosterna devant le Seigneur, et lui demanda de nouveau sa bénédiction avec une profonde humilité, lui rendant de ferventes actions de grâces de ce qu'il l'honorait de sa divine présence.

46. Notre très-prudente Souveraine était hors d'elle-même à la vue de ce bienfait, non-seulement parce qu'il y avait si peu de temps qu'elle était privée de la présence humaine de son très-saint Fils, mais parce que le Seigneur ne lui avait pas déclaré à quelle époque il la visiterait, et que la très-haute humilité de cette auguste Vierge ne lui permettait pas d'espérer que la bonté divine lui

(1) Cant., II, 4 et 5. — (2) *Ibid.*, 6. — (3) Ps. XLI, 2. — (4) Isa., XII, 3. — (5) Cant., VIII, 7.

donnât sitôt cette consolation. Et comme ce fut la première fois qu'elle la reçut, elle en ressentit une plus grande admiration, qui la porta à s'humilier et à s'anéantir davantage en sa propre estime. Elle jouit pendant cinq heures de la présence et des caresses de son très-saint Fils, et aucun des apôtres ne connut alors ce bienfait, quoiqu'ils vissent en la bienheureuse Marie certaines marques qui leur faisaient conjecturer qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire; mais dans la crainte respectueuse avec laquelle tous la regardaient, aucun n'osa lui demander la cause de son état. Lorsqu'elle comprit que son adorable Fils voulait s'en retourner au ciel, pour prendre congé de lui elle se prosterna de nouveau, lui demandant une seconde fois sa bénédiction, et la permission, quand il la favoriserait à l'avenir de ses visites, de reconnaître en sa présence les négligences dont elle se rendait coupable, au lieu de lui témoigner sa reconnaissance et de payer ses bienfaits d'un juste retour. Elle fit cette demande parce que le même Seigneur lui promettait de la visiter quelquefois dans la suite, et qu'avant son ascension, quand il était avec sa Mère, elle avait coutume (comme je l'ai rapporté dans la seconde partie) de se prosterner devant sa Majesté, se reconnaissant indigne de ses faveurs et lente à y répondre. Sans doute elle ne pouvait s'accuser d'aucune faute, puisque, Mère de la sainteté, elle n'en commit aucune, et elle ne pouvait non plus se persuader par ignorance qu'elle en eût commis, puisqu'elle était la Mère de la Sagesse; néanmoins le Seigneur amena son humilité, son amour et sa science à peser dignement ce qu'elle devait en qualité de simple créature à Dieu en tant que Dieu; et par cette très-haute reconnaissance, jointe à cette humilité très-profonde, il lui semblait que tout ce ce qu'elle faisait n'était rien en comparaison du retour

qu'exigeaient tant de sublimes bienfaits. Elle s'attribuait à elle-même cette inégalité; et quoiqu'il n'y eût pas là de faute, elle voulait confesser l'infériorité de l'être terrestre comparé avec la divine excellence.

47. Mais au milieu des mystères et des faveurs ineffables qu'elle reçut dès le jour de l'ascension de son Fils notre Sauveur Jésus-Christ, les soins qu'elle prit afin que les apôtres et les autres disciples se préparassent dignement à recevoir le Saint-Esprit furent admirables. Cette très-prudente Maîtresse appréciait la grandeur du bienfait que le Père des lumières leur destinait; elle connaissait aussi l'affection sensible que les apôtres avaient pour l'humanité de leur divin Maître Jésus, et savait que la tristesse qu'ils sentaient de son absence pourrait les troubler. Pour réparer en eux ce défaut et perfectionner tous leurs sentiments, comme une Mère compatissante et une puissante Reine, aussitôt qu'elle fut arrivée au ciel avec son très-saint Fils, elle envoya un de ses anges au Cénacle pour leur déclarer sa volonté et celle de son Fils : c'était qu'ils devaient s'élever au-dessus d'eux-mêmes, et vivre plus où ils aimaient par la foi, c'est-à-dire en l'Être de Dieu, qu'en leurs propres sens qu'ils animaient, et ne pas se laisser attirer par la seule vue de l'humanité, mais s'en servir comme d'une voie pour passer à la Divinité, où l'on trouve une entière satisfaction et un parfait repos. Notre auguste Reine ordonna au saint ange d'inspirer et de dire tout cela aux Apôtres. Après qu'elle fut descendue du ciel, elle les consola dans leur tristesse et les fit sortir de l'abattement où ils étaient; chaque jour elle consacrait une heure à leur exposer les mystères de la foi, que son très-saint Fils leur avait enseignés : ce qu'elle faisait, non point avec autorité, mais par manière d'entretien. En outre elle leur conseilla de s'entretenir eux-mêmes et de conférer

pendant une autre heure sur les avis, les promesses, la doctrine et les instructions de leur adorable Maître Jésus, de prier vocalement une autre partie du jour, en récitant le *Pater noster* et quelques psaumes, d'employer le reste à l'oraison mentale, et de prendre vers le soir un peu de pain et de poisson pour nourriture, et, après leur repas, un sommeil modéré, afin de se disposer par ces prières et par ce jeûne à recevoir le Saint-Esprit, qui devait venir sur eux.

48. La vigilante Mère, étant à la droite de son très-saint Fils, prenait soin de cette heureuse famille. Et pour donner le suprême degré de perfection à toutes ses œuvres, quand elle parlait aux apôtres après être descendue du ciel, elle ne le faisait jamais que saint Pierre ou saint Jean ne lui prescrivissent de le faire. Elle pria son très-saint Fils de le leur inspirer, afin qu'elle leur obéît comme à ses vicaires et à ses prêtres. Sa prière fut exaucée : tout était accompli comme la Maîtresse de l'humilité le prévoyait; ensuite elle obéissait comme servante, et, loin de se prévaloir de la dignité de Reine et de Maîtresse, et de s'attribuer la moindre autorité, elle agissait toujours comme inférieure à tous. C'était ainsi qu'elle parlait aux apôtres et aux autres fidèles. En ces jours-là elle leur exposa le mystère de la très-sainte Trinité dans les termes les plus sublimes et les plus mystérieux, mais pourtant d'une manière intelligible, et en se mettant à la portée de tous. Puis elle leur exposa le mystère de l'union hypostatique, tous ceux de l'Incarnation, et beaucoup d'autres qui concernaient la doctrine qu'ils avaient apprise de leur divin Maître; elle leur fit savoir aussi que pour une plus grande intelligence ils seraient éclairés par le Saint-Esprit quand ils le recevraient.

49. Elle leur enseigna à prier mentalement, leur déclarant l'excellence et la nécessité de cette oraison, et leur montrant que pour la créature raisonnable le principal office et la plus noble occupation consiste à s'élever par l'entendement et par la volonté au-dessus de tout ce qui est créé, à la connaissance et à l'amour de Dieu; et qu'on doit préférer cette occupation à toute autre chose, sans y rien interposer qui puisse priver l'âme de ce bien, qui est le bien souverain de la vie et le principe de la félicité éternelle. Elle leur enseigna encore comment ils devaient reconnaître devant le Père des miséricordes la grâce qu'il nous avait faite en nous donnant son Fils unique pour notre Rédempteur et notre Maître, et l'amour avec lequel le Seigneur nous avait rachetés au prix de sa passion et de sa mort, et combien d'actions de grâces ils devaient lui rendre de ce qu'il les avait choisis eux-mêmes entre les autres hommes pour être ses apôtres, pour converser avec lui et jouir de sa compagnie, et pour être les fondements de sa sainte Église. Par ces exhortations, par cet enseignement, la divine Mère éclaira les cœurs des onze apôtres et des autres disciples, les excita et les disposa parfaitement à recevoir le Saint-Esprit et ses divins effets. Et comme elle pénétrait leurs cœurs et connaissait leur naturel, elle s'accommodait à tous selon leurs besoins et selon la grâce et la portée de chacun, afin qu'ils pratiquassent les vertus avec joie, avec consolation et avec force. Quant aux exercices extérieurs, elle les avertit de s'humilier, de se prosterner, et de faire d'autres actes de culte respectueux pour adorer la majesté et la grandeur du Très-Haut.

50. Elle allait chaque jour, matin et soir, demander la bénédiction aux apôtres : d'abord à saint Pierre, comme le chef, ensuite à saint Jean, et aux autres selon leur

rang d'ancienneté. Au commencement ils voulaient tous s'excuser de faire cette cérémonie à l'égard de la bienheureuse Marie, parce qu'ils la regardaient comme leur Reine et la Mère de leur divin Maître Jésus. Mais la très-prudente Souveraine les obligea tous à lui donner leur bénédiction en qualité de prêtres et de ministres du Très-Haut, leur expliquant l'excellence de cette dignité éminente, les fonctions qu'elle leur attribuait, le grand respect auquel elle leur donnait droit. Et comme il s'agissait dans ces saints débats de savoir qui s'humilierait le plus, il fallait bien que la victoire restât à la Maîtresse de l'humilité, et que les disciples fussent vaincus et instruits par son exemple. D'un autre côté, les paroles de la bienheureuse Vierge étaient si suaves, si vives et si efficaces pour mouvoir les cœurs de tous ces premiers fidèles, qu'elle les éclairait avec une force divine et très-douce, et les déterminait à pratiquer tout ce que les vertus ont de plus saint et de plus parfait. Et reconnaissant en eux-mêmes ces merveilleux effets, ils s'en entretenaient avec admiration, et disaient: « Nous trouvons véritablement en cette pure créature les « mêmes instructions, la même doctrine et la même con- « solation dont nous avions été privés par l'absence de « son Fils et notre Maître. Ses œuvres, ses paroles, ses « conseils et sa conversation pleine de douceur nous en- « seignent et nous persuadent, comme nous le sentions « près de notre Sauveur quand il nous parlait et vivait « parmi nous. Maintenant nos cœurs s'enflamment par la « doctrine et les exhortations de cette admirable créature, « comme il nous arrivait par les paroles de notre Sauveur « Jésus-Christ. Le Tout-Puissant a sans doute déposé en « la Mère de son Fils unique sa sagesse et sa vertu divine; « ainsi nous pouvons essuyer nos larmes, puisqu'il nous « a laissé une telle Mère et une telle Maîtresse pour nous

« consoler et nous instruire, et qu'il nous a accordé la « grâce d'avoir au milieu de nous cette Arche vivante du « Testament, dans laquelle il a mis en dépôt sa loi, sa « verge des prodiges, et la très-douce manne pour notre « vie et notre consolation (1). »

51. Si les saints apôtres et les autres premiers enfants de la sainte Église nous eussent laissé par écrit ce qu'ils ont connu, comme témoins oculaires, de l'auguste Marie et de son éminente sagesse, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils ont remarqué pendant le temps qu'ils purent converser avec elle, nous aurions par leurs témoignages une connaissance plus particulière de la sainteté et des actions héroïques de cette Reine de l'univers; et l'on verrait qu'en la doctrine qu'elle enseignait, et dans les effets qu'elle produisait, on reconnaissait que son très-saint Fils lui avait communiqué une espèce de vertu divine semblable à la sienne, quoiqu'elle fût dans le Seigneur comme la fontaine dans sa source, et dans la bienheureuse Mère comme dans le canal par où elle se communiquait et se communique encore à tous les mortels. Mais les apôtres furent si heureux que de boire les eaux du Sauveur et de la doctrine de sa très-pure Mère à leurs propres sources, les recevant d'une manière sensible, comme il était convenable pour le ministère et pour l'office dont ils étaient chargés d'affermir l'Église et de propager la foi de l'Évangile dans tout l'univers.

52. L'épiscopat du plus malheureux des hommes, de Judas, était, suivant l'expression de David (2), devenu vacant par sa trahison et par sa mort; c'est pourquoi il en fallait pourvoir un autre qui en fût digne; car c'était la volonté du Très-Haut que pour la venue du Saint-Esprit le

(1) Hebr., IX, 4. — (2) Ps. CVIII, 7.

nombre des douze apôtres fût complet, tel que le Maître de la vie l'avait fixé quand il les choisit (1). La très-pure Marie transmit cet ordre du Seigneur aux onze apôtres dans une des conférences qu'elle leur faisait. Ils approuvèrent tous la proposition, et la supplièrent de nommer elle-même, comme Mère et comme Maîtresse, celui qu'elle connaîtrait le plus digne et le plus capable de l'apostolat. La divine Souveraine savait à quoi s'en tenir, puisque les noms des douze, au nombre desquels était saint Mathias, se trouvaient gravés dans son cœur, ainsi que je l'ai rapporté dans le second chapitre. Mais dans son humble et profonde sagesse, elle comprit qu'il était convenable de remettre ce soin à saint Pierre, afin qu'il commençât à exercer dans la nouvelle Église l'office de pontife et de chef, en qualité de vicaire de Jésus-Christ, qui en était l'Auteur et le Maître. Elle dit au saint apôtre de faire cette élection en présence de tous les disciples et de tous les autres fidèles, afin que tous le vissent agir comme chef suprême de l'Église. Et saint Pierre se conforma aux ordres de notre auguste Reine.

53. Saint Luc marque dans le premier chapitre des Actes des Apôtres (2) la manière dont cette première élection se fit dans l'Église. Il dit que durant les jours qui se passèrent entre l'ascension et la venue du Saint-Esprit, l'apôtre saint Pierre ayant assemblé les six-vingts fidèles qui se trouvèrent aussi présents à l'ascension du Seigneur, leur dit : « Mes frères, il faut que ce qui est écrit, et que « le Saint-Esprit a prédit par la bouche de David (3) tou- « chant Judas, qui se mit à la tête de ceux qui prirent « Jésus, soit accompli. Il était comme nous du nombre « des douze apôtres, et devait participer à notre ministère;

(1) Luc., VI, 13. — (2) Act., I, 15, etc. — (3) Ps. XL, 10.

« mais il prévarique, vendit son Maître, et du prix de sa « trahison acheta un champ, qu'on appelait communé- « ment Haceldama, c'est-à-dire le Champ du sang. « Vous savez qu'à la fin ce malheureux, devenu tout à « fait indigne de la miséricorde divine, se pendit lui- « même, qu'il creva par le milieu du ventre, et que toutes « ses entrailles se sont répandues. C'est une chose notoire « pour tous ceux qui étaient à Jérusalem. Puis donc qu'il « est écrit au livre des Psaumes : Que sa demeure de- « vienne déserte, que personne ne l'habite, et que son « épiscopat soit donné à un autre (1); il faut qu'entre « ceux qui ont toujours suivi le Seigneur Jésus dans le « cours de sa prédication, après qu'il eut reçu le bap- « tême de Jean, il en soit choisi un qui rende témoi- « gnage avec nous de sa résurrection. »

34. Ce discours achevé, et tous les fidèles reconnaissant la nécessité de l'élection du douzième apôtre, on s'en rapporta pour le mode à saint Pierre lui-même. Le saint apôtre décida qu'entre les soixante-douze disciples on en désignerait deux (qui furent Joseph, surnommé le Juste, et Mathias), qu'on jetterait le sort entre les deux, et qu'on proclamerait apôtre celui sur qui le sort tomberait. Ils approuvèrent tous ce mode d'élection, qui alors était tout à fait sûr, parce que la vertu divine opérait de grandes merveilles pour établir l'Église. Et ayant écrit les noms des deux disciples avec le titre et l'office d'apôtre de Jésus-Christ, chacun sur un billet séparé, on mit les billets dans un vase où l'on ne pouvait pas les voir, et ils prièrent tous le Seigneur de faire paraître lequel de ces deux il avait choisi, puisqu'il pénétrait les cœurs de tous les hommes (2). Ensuite saint Pierre tira un billet, où se trouvait écrit

(1) Ps. CVIII, 7. — (2) Act., I, 24.

Mathias, disciple et apôtre de Jésus-Christ; et aussitôt ils reconnurent et reçurent tous avec joie saint Mathias pour légitime apôtre, et les onze l'embrassèrent. L'auguste Marie, qui était présente à tout, lui demanda sa bénédiction, les autres fidèles en firent autant à son exemple, et ils continuèrent leur prière et leur jeûne jusqu'à la venue du Saint-Esprit.

Instruction que m'a donnée la Reine du ciel.

55. Ma fille, vous êtes avec raison surprise des sublimes faveurs que j'ai reçues de mon très-saint Fils, de l'humilité avec laquelle je les recevais et les reconnaissais, de la charité et de la sollicitude que je déployais parmi les consolations qu'elles me causaient pour soulager les nécessités des apôtres et des fidèles de la sainte Église. Il est temps, ma très-chère fille, que vous recueilliez en vous le fruit de la science qui vous a été accordée; car vous ne pouvez maintenant en recevoir une plus grande, et les desseins que j'ai formés sur vous et que je désire réaliser, ne tendent à rien moins qu'à faire de vous une fille fidèle qui m'imite avec ferveur, et une disciple docile qui m'écoute et me suive de tout son cœur. Excitez donc votre foi en considérant combien je suis puissante pour vous favoriser et vous assister, et soyez persuadée qu'à cet égard je dépasserai vos désirs, et que je me montrerai libérale et prodigue à vous combler de biens inestimables. Mais pour les obtenir il faut que vous vous humiliiez plus bas que la terre même, et que vous vous regardiez comme la dernière de toutes les créatures, puisque n'ayant en

vous que misère et que dénûment, vous êtes de vous-même plus inutile que la plus vile poussière. A la lumière de cette vérité, considérez sérieusement combien grande est envers vous la clémence du Très-Haut, et quel retour, quelle reconnaissance vous lui devez; car si celui qui paie sa dette n'a pas, quoiqu'il s'en libère entièrement, sujet de se glorifier, quel doit être votre sentiment, à vous qui ne sauriez satisfaire à tant d'obligations que vous avez? Il est juste que vous vous humiliiez, puisque vous vous trouvez toujours redevable, quand même vous travailleriez incessamment, autant qu'il vous serait possible, à vous acquitter de votre dette; et cela étant, que pourriez-vous espérer si vous étiez négligente?

56. C'est à force de prudence et d'attention que vous parviendrez à savoir comment vous devez m'imiter en la foi vive, en l'espérance ferme, en la charité fervente, en l'humilité profonde, et dans le culte et le respect que l'on doit à la majesté infinie du Seigneur. Je vous avertis de nouveau que le serpent veille sans cesse et emploie toutes ses ruses pour empêcher les mortels de rendre le culte et la vénération qu'ils doivent à leur Dieu, et pour leur faire mépriser par une vaine témérité cette vertu et les autres qu'elle renferme. Il pousse les mondains et les gens vicieux au funeste oubli des vérités catholiques, afin que la foi divine cesse de leur représenter la crainte et le respect que doit inspirer la pensée du Très-Haut; et en cela il les rend tout semblables aux païens, qui ne connaissent point la véritable Divinité. Il amène les autres qui cherchent la vertu et pratiquent quelques bonnes œuvres à une tiédeur, à une négligence dangereuse, dans laquelle ils passent leur vie sans songer à ce qu'ils perdent en perdant la ferveur. Enfin ce dragon tâche d'abuser par une grossière confiance ceux qui font profes-

sion d'une vie plus parfaite, afin que par les faveurs qu'ils reçoivent, ou par la clémence qu'ils connaissent, ils se familiarisent trop avec le Seigneur, et manquent de se tenir dans l'humble vénération et dans la seule crainte avec laquelle ils doivent être en la présence d'une si haute Majesté, dont le seul aspect fait trembler les puissances du ciel, comme la sainte Église l'enseigne à ses enfants (1). Du reste, comme en d'autres occasions je vous ai avertie de ce danger, il suffit maintenant de vous en rafraîchir la mémoire.

57. Mais je veux que vous soyez si fidèle et si ponctuelle à pratiquer mes leçons sur ce point, que vous les appliquiez à toutes vos actions, toutefois sans affectation, sans exagération, afin que par votre exemple et par vos paroles vous enseigniez à tous ceux qui vous fréquenteront la sainte crainte et l'humble respect que les créatures doivent avoir pour le Créateur. Je veux surtout que vous inculquiez cette divine science à vos religieuses, afin qu'elles comprennent quels doivent être leur humilité et leurs sentiments de révérence dans leurs rapports avec Dieu. A cet égard, l'enseignement le plus efficace sera l'exemple que vous donnerez dans les œuvres d'obligation : car celles-là, il faut bien se garder de les cacher ou de les omettre, dans la crainte d'en concevoir quelque vanité. Ceci est encore plus obligatoire pour ceux qui gouvernent les autres, parce que c'est un devoir de leur charge d'exhorter leurs inférieurs et de les maintenir dans la sainte crainte du Seigneur; et ils y réussissent plus efficacement par l'exemple que par les paroles. Vous devez aussi les instruire de la vénération qu'elles doivent avoir pour les prêtres, comme étant les oints du Seigneur.

(1) *In Præfat. Miss.*

Quand vous les aborderez pour les entendre, quand vous prendrez congé d'eux, vous demanderez toujours, à mon exemple, leur bénédiction. Et lorsque vous vous verrez le plus favorisée de la bonté divine, jetez les yeux sur les nécessités et les afflictions de votre prochain, et sur le danger des pécheurs, et priez pour tous avec une vive foi et une ferme confiance; car on ne saurait se flatter d'aimer véritablement Dieu, si l'on se contente seulement de jouir de ses bienfaits, sans se souvenir de ses frères. Il faut que vous demandiez avec instance que ce souverain bien, que vous connaissez et auquel vous participez, se communique à tous, puisque personne n'en est exclu, et que tous ont besoin de sa communication et du secours divin. Ma propre charité vous montre ce que vous devez pratiquer et imiter en toutes choses.

CHAPITRE V

La venue du Saint-Esprit sur les apôtres et sur les autres fidèles. — La bienheureuse Marie le vit intuitement. — Autres faits mystérieux qui arrivèrent alors.

58. Les douze apôtres, avec les autres disciples et fidèles, demeuraient tout joyeux en la compagnie de la grande Reine du ciel, attendant dans le Cénacle la promesse du Sauveur, confirmée par sa très-sainte Mère, qu'il leur enverrait d'en haut l'Esprit consolateur, qui leur enseignerait toutes choses et leur rappellerait tout ce qu'il leur avait dit (1). Ils étaient tous si intimement unis par la charité, que, durant tous ces jours-là, aucun n'eut

(1) Joan., XIV, 26.

une pensée, un sentiment, une impression contraires à ceux des autres. Ils n'avaient en toutes choses qu'un cœur et qu'une âme. Aussi n'y eut-il entre tous ces premiers enfants de l'Église aucune dispute, ni la moindre apparence de discorde, quand il s'agit de l'élection de saint Mathias; et pourtant c'était une de ces occasions où les plus sages mêmes sont ordinairement divisés, parce que chacun prétend être de ce nombre pour s'attacher à son opinion et ne point se ranger à celle d'autrui. Mais il n'y eut aucune division dans cette sainte assemblée, où tous, unis par la prière et par le jeûne, attendaient la visite du Saint-Esprit, qui n'habite point dans les cœurs divisés. Or, afin que l'on sache combien cette union de charité fut puissante non-seulement pour les disposer à recevoir le Saint-Esprit, mais aussi pour les aider à vaincre les démons et à les chasser, il faut remarquer qu'au fond des enfers, où ces rebelles étaient encore abattus depuis la mort de notre Sauveur Jésus-Christ, ils se sentirent accablés d'une nouvelle oppression et saisis d'une frayeur extraordinaire, à cause des vertus des fidèles qui se trouvaient dans le Cénacle; quoiqu'ils ne les connussent point en particulier, ils comprirent que de ce saint lieu sortait cette puissance mystérieuse qui les opprimait, et alors ils crurent que leur empire serait détruit par les changements que ces disciples de Jésus-Christ commençaient à opérer dans le monde par la pratique de sa doctrine et l'imitation de ses exemples.

59. La Reine des anges, la bienheureuse Marie, connut par la plénitude de la sagesse et de la grâce le temps et l'heure déterminés par la divine volonté pour envoyer le Saint-Esprit sur le collége des apôtres. Les jours de la Pentecôte étant accomplis (1), c'est-à-dire cinquante jours

(1) Act., II, 1.

après la résurrection de Notre-Seigneur et Rédempteur, la bienheureuse Mère vit que dans le ciel l'humanité de la personne du Verbe représentait au Père éternel la promesse que le Sauveur lui-même avait faite dans le monde à ses apôtres, de leur envoyer le divin Esprit consolateur (1), et que le moment fixé par sa sagesse infinie pour accorder cette faveur à la sainte Église, pour y affermir le règne de la foi que le Fils de Dieu avait fondé, et pour l'enrichir des dons qu'il lui avait mérités, que ce moment, dis-je, approchait. Le même Sauveur représenta aussi à son Père les mérites qu'il avait acquis en la chair mortelle par sa très-sainte vie, par sa passion et par sa mort, les mystères qu'il avait opérés pour le salut du genre humain; qu'il était le Médiateur, l'Avocat et l'Intercesseur entre le Père éternel et les hommes, et que sa très-sainte Mère se trouvait parmi eux, elle en qui les divines personnes prenaient leurs complaisances. Il demanda encore que le Saint-Esprit vînt au monde sous une forme visible, sans préjudice de la grâce et des dons invisibles qu'il y devait répandre, parce que cette manifestation était convenable pour l'honneur de la loi évangélique devant le monde, pour fortifier et encourager davantage les apôtres et les fidèles qui devaient prêcher la parole divine, et pour inspirer de la terreur aux ennemis du Seigneur, qui l'avaient persécuté pendant sa vie et méprisé jusqu'à la mort de la croix.

60. La bienheureuse Vierge, quoique étant sur la terre, joignit ses prières à la demande que notre Rédempteur faisait dans le ciel, comme il convenait à la compatissante Mère des fidèles; prosternée avec une profonde humilité, les bras étendus en croix, elle sut bientôt que la demande

(1) Joan., XIV, 26.

du Sauveur du monde était accueillie dans le consistoire de la très-sainte Trinité, et que, pour l'expédier et l'exécuter (qu'on me passe ces expressions), les deux personnes du Père et du Fils, comme principe duquel procède le Saint-Esprit, ordonnaient la mission active de la troisième personne (car il appartient aux deux premières personnes d'envoyer celle qui en procède), et que la troisième personne, le Saint-Esprit, acceptait la mission passive et consentait à venir sur la terre. Car, quoique toutes ces personnes divines et leurs opérations soient d'une même volonté infinie et éternelle, sans aucune divergence, il n'en est pas moins vrai que les mêmes puissances, qui sont indivisibles et égales chez toutes les trois personnes, ont, *ad intra*, des opérations en une personne qu'elles n'ont pas en une autre : ainsi l'entendement engendre dans le Père, et non point dans le Fils, parce qu'il est engendré ; et la volonté respire dans le Père et dans le Fils, et non point dans le Saint-Esprit, qui est respiré. C'est pour cette raison qu'il est attribué au Père et au Fils, comme principe actif, d'envoyer le Saint-Esprit *ad extra*, c'est-à-dire au dehors, et qu'il est attribué au Saint-Esprit d'être envoyé comme passivement.

61. Les demandes dont je viens de parler ayant précédé le jour de la Pentecôte au matin, la très-prudente Reine avertit les apôtres, les autres disciples et les saintes femmes, au nombre de cent vingt personnes (1), de prier et d'espérer avec une plus grande ferveur, parce que bientôt ils seraient visités du Saint-Esprit. Ainsi réunis, ils priaient avec notre auguste Maîtresse, lorsque, à l'heure de Tierce, on entendit venir du ciel un grand bruit (2), pareil à un tonnerre éclatant et à un vent impétueux, ac-

(1) Act., I, 15. — (2) *Ibid.*, II, 2.

compagné de brillants éclairs; le céleste météore éclata sur la maison du Cénacle, qu'il remplit de lumière, et le feu divin se répandit sur toute cette sainte assemblée. A l'instant, sur la tête de chacun des cent vingt fidèles, se balancèrent des langues de ce même feu dans lequel le Saint-Esprit venait (1), et ils furent tous remplis de divines influences et de dons ineffables; mais cette merveilleuse venue produisit des effets bien différents et dans le Cénacle et dans toute la ville de Jérusalem, selon les diverses dispositions des sujets.

62. Ces effets furent divins en la bienheureuse Marie, et les courtisans célestes en admirèrent la sublimité. Quant à nous, nous ne saurions les comprendre ni les expliquer. La glorieuse Souveraine en fut toute transformée et ravie jusque dans le sein du Très-Haut : elle vit le Saint-Esprit par une claire intuition, et jouit pour quelque temps, comme en passant, de la vision béatifique de la Divinité, participant elle seule à ses dons et à ses prodigieux effets plus que tous les autres saints. Sa gloire, en ce moment-là, surpassa celle des anges et des bienheureux. Elle seule rendit plus d'actions de grâces et de louanges au Très-Haut que tous ces saints ensemble, pour reconnaître le bienfait qu'il accordait à la sainte Église en lui envoyant son divin Esprit, et en s'engageant à le lui envoyer plusieurs fois et à la gouverner par son assistance jusqu'à la fin des siècles. La très-sainte Trinité se complut tellement à ce que la seule Marie fit dans cette circonstance, qu'elle se reconnut comme satisfaite et comme payée de retour, à raison de cette faveur qu'elle venait de faire au monde. Bien plus, elle fit comme si elle avait été obligée de l'accorder, à cause de cette créature unique qui habi-

(1) Act., II, 3.

tait la terre, et que le Père regardait comme sa Fille, le Fils comme sa Mère, et le Saint-Esprit comme son Épouse; qu'il devait, selon notre manière de concevoir, visiter et enrichir, après l'avoir choisie pour une si haute dignité. Tous les dons et toutes les grâces du Saint-Erprit furent renouvelés en cette digne et heureuse Épouse par de nouveaux effets et par de nouvelles opérations qui surpassent tout ce que nous pouvons imaginer.

63. Les apôtres, ainsi que le dit saint Luc (1), furent aussi remplis du Saint-Esprit; car ils reçurent de merveilleux accroissements de la grâce justifiante à un degré fort élevé, et eux douze furent seuls confirmés en cette grâce pour ne la point perdre. Ils reçurent aussi, chacun de son côté, et au degré le plus convenable, l'infusion habituelle des sept dons : la sagesse, l'intelligence, la science, la piété, le conseil, la force et la crainte de Dieu. Par ce bienfait, aussi grand et aussi merveilleux que nouveau dans le monde, les douze apôtres furent élevés, régénérés et rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance (2), et les fondateurs de l'Église évangélique dans l'univers entier; car cette nouvelle grâce et ces nouveaux dons leur communiquèrent une vertu divine, qui les portait avec une douce force à pratiquer ce qu'il y a de plus héroïque dans toutes les vertus et de plus sublime dans la sainteté. Par cette force ils faisaient avec promptitude et facilité les choses les plus difficiles, et cela sans tristesse et sans contrainte, mais avec joie et allégresse (3).

64. Le Très-Haut opéra proportionnellement les mêmes effets dans tous les autres disciples et fidèles, qui reçurent le Saint-Esprit dans le Cénacle, sans toutefois être confirmés dans la grâce comme les apôtres; mais ils reçurent

(1) Act., II, 4. — (2) II Cor., III, 6. — (3) *Ibid.*, IX, 7.

la grâce et les dons avec plus ou moins d'abondance selon leurs dispositions, et le ministère qu'ils devaient exercer dans la sainte Église. La même proportion fut gardée à l'égard des apôtres, entre lesquels saint Pierre et saint Jean furent singulièrement favorisés parce que leurs offices étaient plus élevés; en effet, l'un devait gouverner l'Église comme chef, et l'autre assister et servir la Reine du ciel et de la terre, l'auguste Marie. Le texte sacré de saint Luc porte (1) que le Saint-Esprit remplit toute la maison où se trouvait cette heureuse assemblée, non-seulement parce que tous y furent remplis du divin Esprit et de ses dons ineffables, mais parce que la maison même fut pleine d'une lumière et d'une splendeur extraordinaires. Cette plénitude de merveilles rejaillit sur d'autres personnes qui étaient hors du Cénacle, car le Saint-Esprit produisit aussi divers effets dans les habitants de Jérusalem. Tous ceux qui par un bon sentiment avaient compati à la Passion et à la mort de Jésus-Christ notre Sauveur et Rédempteur, en s'affligeant de ses affreux tourments, en révérant sa personne sacrée, furent visités intérieurement d'une nouvelle lumière et d'une grâce singulière qui les disposa à embrasser ensuite la doctrine des apôtres. Saint Pierre, dans son premier sermon, convertit un grand nombre de ces hommes à qui la compassion qu'ils eurent de la mort du Seigneur servit à procurer un si grand bonheur. D'autres justes qui se trouvaient à Jérusalem hors du Cénacle sentirent aussi une grande consolation intérieure qui ranima leurs bonnes dispositions, de sorte que le Saint-Esprit produisit en chacun d'eux de nouveaux effets de grâce.

65. Les autres effets que le divin Esprit opéra ce jour-là

(1) Act., II, 1.

dans Jérusalem, et qui furent très-différents de ceux dont je viens de parler, ne sont pas moins admirables quoique plus cachés. Or il arriva que le grand bruit, le vent impétueux, les éclairs et les coups de tonnerre qui furent comme les avant-coureurs de la venue du Saint-Esprit, troublèrent et épouvantèrent tous les habitants de la ville ennemis du Seigneur, selon le degré de leur malice et de leur perfidie. Ce châtiment frappa surtout ceux qui avaient concouru à la mort de notre Sauveur, et qui s'étaient signalés par leur cruauté et par leur rage. Tous ceux-là tombèrent à terre et y demeurèrent l'espace de trois heures, se donnant de la tête contre les pierres. Ceux qui avaient flagellé le Sauveur moururent tous aussitôt suffoqués par leur propre sang, à la suite des hémorragies déterminées par la chute qu'ils firent, et dont la violence alla jusqu'à les étouffer pour venger l'effusion du sang divin qu'ils avaient répandu avec tant d'impiété. Le téméraire qui avait donné un soufflet sacrilége à l'adorable Rédempteur non-seulement mourut sur-le-champ, mais il fut précipité en corps et en âme dans l'enfer. Plusieurs autres Juifs, tout en échappant à la mort, furent également châtiés par des douleurs internes, et par certaines maladies honteuses qui se sont transmises, à cause du sang de Jésus-Christ dont ils se chargèrent, jusqu'à leurs descendants, et qui infestent encore aujourd'hui leurs familles au point de les rendre des objets de dégoût et d'horreur. Ce châtiment fut public dans Jérusalem en dépit des efforts que les pontifes et les pharisiens firent pour le dissimuler, comme ils avaient fait lors de la résurrection du Sauveur. Mais comme ce n'était pas un fait très-important, les apôtres et les évangélistes n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits, et, au milieu des troubles de la ville, la multitude l'oublia bientôt.

66. Le châtiment s'étendit jusque dans l'enfer, où les démons le sentirent avec un redoublement de confusion et de désespoir pendant trois jours, comme les Juifs restèrent renversés par terre pendant trois heures. Durant ce temps-là, Lucifer et ses démons poussaient des hurlements effroyables qui remplissaient tous les damnés de terreur, aggravaient leurs peines et les jetaient dans un abattement extraordinaire. O Esprit ineffable et puissant! la sainte Église vous appelle le doigt de Dieu, parce que vous procédez du Père et du Fils, comme le doigt procède du bras et du corps; mais il m'a été découvert dans cette occasion que vous avez le même pouvoir infini avec le Père et le Fils. Dans un même moment le ciel et la terre s'émurent en votre divine présence avec des effets fort différents à l'égard de tous les mortels, mais très-semblables à ceux qui arriveront le jour du jugement universel. Vous remplîtes les saints et les justes de votre grâce, de vos dons et d'une consolation inexprimable; vous châtiâtes les impies et les superbes, et les remplîtes de confusion et de peines. Je vois ici véritablement s'accomplir ce que vous avez dit par l'organe de David (1), que vous êtes le Dieu des vengeances, et que vous agissez avec une entière liberté, rendant, quand vous le voulez, aux méchants ce qui leur est dû, afin qu'ils ne se glorifient point avec insolence dans leur injuste malice, et qu'ils ne disent point dans leur cœur que vous ne les verrez point, que vous ignorerez leurs iniquités, et qu'ils n'en recevront aucune punition.

67. Que les insensés de la terre sachent donc que le Très-Haut discerne les vaines pensées des hommes (2), et que s'il est libéral et doux envers les justes, il est rigoureux et inexorable envers les impies et les méchants

(1) Ps. XCIII, 1. — (2) *Ibid.*, 11.

quand il faut les punir. Il appartenait au Saint-Esprit de montrer l'un et l'autre dans cette circonstance, parce qu'il procédait du Verbe qui s'incarna pour les hommes, qui mourut afin de les racheter, et souffrit tant d'opprobres et de mauvais traitements sans ouvrir la bouche et sans vouloir s'en venger (1). Il fallait donc que le Saint-Esprit, descendant sur la terre, réparât l'honneur du Verbe incarné, et que s'il ne châtiait pas tous ses ennemis, il marquât au moins dans la punition des plus impies celle que méritaient tous ceux qui l'avaient traité avec cruauté et avec perfidie, si malgré l'exemple qu'ils voyaient, ils ne se soumettaient point à la vérité avec un sincère repentir. Il était juste aussi de récompenser le peu de personnes qui avaient reconnu le Verbe incarné pour le Rédempteur, et de disposer ceux qui devaient prêcher sa foi et sa doctrine par des faveurs proportionnées à leur ministère, qui était d'établir l'Église et la loi évangélique. Quant à la bienheureuse Marie, la visite du divin Esprit lui était en quelque sorte due. L'Apôtre dit (2) que l'homme quittant son père et sa mère pour demeurer avec son épouse, comme l'avait déjà dit Moïse (3), participe à un grand sacrement, figure de l'union qui existe entre Jésus-Christ et l'Église, pour s'unir à laquelle en l'humanité qu'il revêtit, il est descendu du sein de son Père. Or si Jésus-Christ est descendu du ciel pour demeurer avec son Épouse l'Église, il semblait que le Saint-Esprit dût aussi descendre pour la très-pure Marie; car elle n'était pas moins son Épouse que l'Église ne l'était de Jésus-Christ, et il ne l'aimait pas moins que le Verbe incarné n'aimait l'Église.

(1) Isa., LIII, 7. — (2) Ephes., V, 32. — (3) Gen., II, 24.

Instruction que m'a donnée notre Dame la grande Reine du ciel.

68. Ma fille, les enfants de l'Église sont peu reconnaissants du bienfait que leur accorda le Très-Haut lorsqu'il envoya le Saint-Esprit à cette même Église, après avoir envoyé son Fils comme Maître et Rédempteur des hommes. L'amour dont il les a aimés et par lequel il a voulu les attirer à lui a été si grand, que, pour les rendre participants de ses divines perfections, il a envoyé d'abord le Fils (1), qui est la Sagesse, et ensuite le Saint-Esprit, qui est son amour même, afin qu'ils fussent enrichis de ses attributs dans la proportion suivant laquelle ils étaient tous capables de les recevoir. Quand le divin Esprit descendit la première fois sur les apôtres et sur les autres fidèles qui étaient avec eux, il a voulu, en venant ainsi, donner des gages de sa munificence, et témoigner qu'il ferait cette même faveur aux autres enfants de l'Église, de la lumière et de l'Évangile, et qu'il communiquerait ses dons à tous, si tous se disposaient à les recevoir. En confirmation de cette vérité, le même divin Esprit descendait sur un grand nombre de croyants sous une forme ou par des effets visibles (2), parce qu'ils étaient véritablement des serviteurs fidèles, humbles, sincères, d'un cœur pur et préparés à sa visite. Il vient encore maintenant dans beaucoup d'âmes justes, quoique ce ne soit point avec des marques aussi éclatantes qu'alors; car cela n'est ni nécessaire ni convenable. Les effets et les dons intérieurs sont tous du même genre, selon la disposition et la capacité de ceux qui les reçoivent.

(1) Joan., III, 16. — (2) Act., VIII, 17; X, 44; XI, 15.

69. Heureuse est l'âme qui aspire avec ardeur à obtenir ce bienfait et à participer à ce feu divin, qui l'enflamme et l'éclaire, qui consume en elle tout ce qui est terrestre et charnel, qui la purifie et l'élève enfin à un nouvel être par l'union et la participation de Dieu lui-même. Cet incomparable bonheur, je vous le souhaite, ma fille, comme une véritable et tendre Mère; et afin que vous l'obteniez dans toute sa plénitude, je vous avertis de nouveau de préparer votre cœur et de travailler à y conserver, en tout ce qui vous surviendra, une tranquillité et une paix inaltérables. La divine bonté veut vous transporter dans une demeure haut placée et sûre, où les agitations de votre esprit cesseront, et où les traits du monde et de l'enfer ne sauraient arriver. C'est là que le Très-Haut reposera dans votre tranquille habitation, et trouvera en vous un temple digne de sa gloire. Le Dragon ne manquera pas d'employer toute sa malice pour vous tenter. Soyez sur vos gardes, afin que ses attaques n'excitent aucun trouble, aucune inquiétude dans l'intérieur de votre âme. Conservez votre trésor dans votre secret, et jouissez des délices du Seigneur, des doux effets de son chaste amour et des influences de sa science ; car c'est pour cela qu'il vous a choisie et distinguée entre plusieurs générations, et qu'il a étendu sur vous sa main libérale.

70. Considérez donc votre vocation, et soyez assurée que le Très-Haut vous offre de nouveau la participation et la communication de son divin Esprit et de ses dons. Mais sachez que, quand il les accorde, il n'ôte point la liberté de la volonté, car il la laisse toujours maîtresse de choisir à son gré entre le bien et le mal. Ainsi il faut que, vous confiant en la faveur divine, vous preniez une résolution efficace de m'imiter en toutes les œuvres de ma vie que vous connaissez, et de ne point empêcher

les effets et la vertu des dons du Saint-Esprit. Pour vous mieux pénétrer de cette doctrine, je vous expliquerai la pratique des sept dons.

71. Le premier, qui est la *sagesse*, donne la connaissance et le goût des choses divines, pour exciter l'intime amour que vous devez y apporter, et pour vous faire souhaiter et rechercher en toutes choses le bon, le meilleur, le plus parfait et le plus agréable au Seigneur. Vous devez concourir à ce saint mouvement en vous abandonnant sans réserve au bon plaisir de la divine volonté, et en repoussant tout ce qui peut retarder vos progrès, quelques charmes que vous y trouviez. Le don d'*intelligence*, qui est le second, vous aidera à cela en vous donnant une lumière spéciale pour vous faire connaître à fond l'objet qui se présentera à votre esprit. Vous devez coopérer à cette intelligence en détournant votre attention et vos réflexions des choses étrangères dont la connaissance est inutile, et que le démon vous offre par lui-même et par le moyen des autres créatures, pour distraire votre entendement et l'empêcher de bien pénétrer la vérité des choses divines. L'application à ces vains objets l'embarrasse beaucoup ; car, sachez-le bien, l'intelligence des choses mondaines et l'intelligence des choses divines sont incompatibles ; la capacité humaine est bornée, et lorsqu'elle s'applique à plusieurs choses, elle les comprend moins que si elle s'attachait à une seule. On expérimente ici encore la vérité de l'Évangile, que personne ne peut servir deux maîtres (1). Or, quand l'âme donne toute son attention à l'intelligence du bien et le pénètre, la *force*, qui est le troisième don, lui est nécessaire pour pratiquer avec résolution tout ce que l'entendement a connu de plus saint, de plus parfait et

(1) Matth., VI, 24.

plus agréable au Seigneur. C'est la force qui fait vaincre toutes les difficultés et surmonter tous les obstacles qui peuvent se présenter, et détermine la créature à s'exposer à souffrir toute sorte de peines, pour ne pas se priver du véritable et souverain bien qu'elle connaît.

72. Mais comme il arrive souvent que, par suite de son ignorance naturelle, de ses doutes, de ses tentations, la créature ne saisit pas les conclusions qu'elle doit tirer de la vérité divine qu'elle connaît, et que cela l'empêche de choisir et de pratiquer ce qui est le meilleur, au milieu des expédients que lui offre la prudence de la chair, le don de *science*, qui est le quatrième, sert à la tirer de cet embarras, lui donnant des lumières pour inférer une chose bonne d'une autre, et lui apprenant à discerner dans sa conduite le parti le plus sûr, et à faire valoir ses raisons en cas de besoin. Le don de *piété*, qui est le cinquième, s'unit à celui-là, et incline l'âme avec une douce force à tout ce qui est véritablement du bon plaisir et du service de Dieu, à tout ce qui peut tourner au bien spirituel du prochain; il fait aussi qu'elle l'exécute, non par une certaine passion naturelle, mais par un motif saint, parfait et vertueux. Le don de *conseil*, qui est le sixième, lui permet de se conduire en toutes choses avec une haute prudence, porte la raison à agir avec circonspection et sans témérité, à considérer les moyens, à peser les circonstances pour elle-même et pour les autres, afin de choisir avec une sage discrétion les voies les plus convenables pour atteindre des fins honnêtes et saintes. Vient ensuite en dernier lieu le don de *crainte*, qui regarde et scelle tous les autres. Il détermine le cœur à fuir tout ce qui est imparfait, dangereux et contraire à la vertu et à la perfection de l'âme; ainsi il lui sert comme d'une forte muraille qui la défend. Il faut portant bien connaître l'ob-

jet et la mesure de cette sainte crainte, pour qu'elle ne devienne pas excessive, et pour ne pas craindre où il n'y a aucun sujet de crainte, comme cela vous est arrivé si souvent par la malice artificieuse du serpent, qui, au lieu de la sainte crainte, a tâché de vous inspirer une crainte désordonnée, même des bienfaits du Seigneur. Mais cette instruction vous montrera comment vous devez user des dons du Très-Haut, et vous conduire par leur moyen. Je vous avertis néanmoins que la science de la sainte crainte est l'effet propre des faveurs que Dieu communique à l'âme; et il le produit en elle avec douceur, avec paix et avec tranquillité, afin qu'elle sache estimer et apprécier ses dons (car tout ce qui vient de la main du Très-Haut est grand et précieux), et afin qu'une crainte servile ne l'empêche point de bien reconnaître les faveurs de sa main puissante, mais qu'une sainte crainte, au contraire, l'excite à répondre aux grâces par toute la gratitude dont elle est capable, et à s'humilier profondément. Or, connaissant toutes ces vérités comme vous les connaissez, et sortant de la lâcheté que produit la crainte servile, vous n'aurez plus que la crainte filiale, qui sera la boussole avec laquelle vous marcherez en toute sécurité dans cette vallée de larmes.

CHAPITRE VI

Les apôtres sortirent du Cénacle pour prêcher à la multitude du peuple qui y était accouru. — Ils lui parlèrent en diverses langues. — Il y eut ce jour-là environ trois mille personnes qui se convertirent. — Ce que fit la bienheureuse Vierge dans cette occasion.

73. Aux signes si sensibles et si éclatants avec lesquels le Saint-Esprit descendit sur les apôtres, tous les habitants de Jérusalem s'émurent émerveillés d'un événement si extraordinaire, et le bruit de ce qu'on avait vu sur la maison du Cénacle s'étant répandu, tout le peuple y accourut pour voir ce qui s'y passait (1). On célébrait ce jour-là une des fêtes ou Pâques des Hébreux ; et c'est pour cela, comme aussi par une disposition particulière du Ciel, qu'il se trouvait dans la ville un très-grand nombre d'étrangers de toutes les nations du monde, auxquels le Très-Haut voulait manifester ce nouveau prodige, et la manière dont on allait commencer à prêcher et à propager la nouvelle loi de grâce, que le Verbe incarné notre Rédempteur et notre Maître avait établie pour le salut des hommes.

74. Les apôtres, qui étaient tout enflammés de charité par la plénitude des dons du Saint-Esprit, sachant que le peuple de Jérusalem accourait aux portes du Cénacle, demandèrent à leur Reine la permission de sortir pour lui prêcher la parole de Dieu ; car une si grande grâce ne pouvait rester un seul moment oisive, sans tourner au profit des âmes et à une nouvelle gloire de Celui qui en

(1) Act., II, 6.

était l'auteur. Ils sortirent tous du Cénacle, et s'étant présentés au peuple, ils commencèrent à prêcher les mystères de la foi et du salut éternel. Jusqu'alors ils s'étaient tenus retirés et s'étaient montrés timides; en ce moment, au contraire, ils parurent avec un courage tout à fait inattendu, et les paroles qui sortaient de leurs bouches, comme des rayons d'une nouvelle lumière, étaient si efficaces, que tous les auditeurs en furent pénétrés : aussi la foule était-elle frappée d'étonnement et d'admiration, à la vue d'un changement si inouï, si incroyable. Tous se regardaient les uns les autres, et se disaient avec une espèce d'effroi : « Qu'est-ce donc que nous voyons? Ces hommes qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens? Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays? Juifs et Prosélytes, Romains, Latins, Grecs, Crétois, Arabes, Parthes, Mèdes, et tant d'autres de divers endroits du monde, nous les entendons tous parler en notre langue (1). » O grandeur de Dieu ! qu'il est admirable dans ses œuvres !

75. Cette merveille, que tant de diverses nations qui étaient dans Jérusalem entendissent parler les apôtres chacune en sa propre langue, leur causa autant d'étonnement que la doctrine qu'ils prêchaient. Il faut pourtant remarquer que bien que les apôtres, par la plénitude de science et des dons gratuits qu'ils avaient reçus, fussent capables de parler en toutes sortes de langues, ce qui était nécessaire pour prêcher l'Évangile aux nations, ils ne parlèrent en cette circonstance qu'en la langue de la Palestine; et n'articulant que celle-là, ils étaient entendus de toutes les nations, comme s'ils eussent parlé en la propre langue de chacune. De sorte que le mot articulé par chaque apôtre

(1) Act., II, 7, etc.

dans la langue hébraïque, arrivait aux oreilles des divers auditeurs dans la propre langue de leur pays. Tel fut le miracle que Dieu fit alors, afin qu'ils fussent mieux compris, et mieux accueillis de tant de nations différentes. Ainsi saint Pierre ne répétait point le mystère qu'il prêchait, dans la langue de chacun de ceux qui l'écoutaient. Il ne l'annonçait qu'une fois, et alors chacun l'entendait en sa propre langue ; et il en arrivait de même aux autres apôtres. Car si chacun eût parlé en la langue de celui qui l'écoutait, il lui aurait fallu répéter pour le moins dix-sept fois la même chose, puisqu'il y avait autant de nations différentes dans l'auditoire, comme le remarque saint Luc (1), disant que chacun entendait les apôtres en sa langue maternelle ; et s'ils eussent fait toutes ces répétitions, ils auraient dû y employer plus de temps que ne le fait supposer le texte sacré; ç'aurait été même une confusion et un sujet d'ennui d'entendre parler tant de sortes de langues à la fois; et ce miracle ne serait pas pour nous aussi intelligible que celui que je viens de déclarer.

76. Les nations qui écoutaient les apôtres ne comprirent pas cette merveille, quoiqu'elles fussent étonnées d'ouïr chacune la langue de son pays. Et si le texte de saint Luc porte (2) que les apôtres commencèrent à parler diverses langues, c'est parce qu'ils les surent à l'instant, et qu'ils les parlèrent aussitôt après, comme je le dirai dans la suite, et parce qu'ils pouvaient les parler, et que ceux qui vinrent au Cénacle les entendirent prêcher chacun en sa propre langue. Mais ce nouveau prodige produisit divers effets dans les auditeurs, et les divisa en des sentiments contraires, selon leurs dispositions. Ceux qui écoutaient les apôtres avec un cœur pieux et docile recevaient de

(1) Act., II, 9, etc. — (2) *Ibid.*, 4.

grandes notions sur la Divinité et sur la rédemption du genre humain, dont les apôtres parlaient d'une manière très-sublime et très-pathétique; et la force de leurs paroles excitait en ces heureux auditeurs de fervents désirs de connaître la vérité, en même temps que la divine lumière les éclairait et les pénétrait d'une vive douleur pour pleurer leurs péchés et pour demander miséricorde. Animés de ces sentiments, ils appelaient en gémissant les apôtres, et les priaient de leur enseigner ce qu'ils devaient faire pour acquérir la vie éternelle. D'autres, qui étaient endurcis, s'irritaient contre les apôtres, et n'étaient point touchés des grandeurs divines qu'ils prêchaient; loin d'ajouter foi à leurs discours, ils les traitaient de novateurs et de fourbes. Il y avait aussi beaucoup de Juifs plus impies et plus obstinés en leur perfidie et en leur envie, qui outrageaient davantage les apôtres, et disaient qu'ils étaient ivres et sans jugement (1). Parmi eux se trouvaient plusieurs de ceux qui revinrent de la chute qu'ils avaient faite lors du grand bruit qui retentit à la venue du Saint-Esprit : car ils se relevèrent et plus obstinés et plus rebelles contre Dieu.

77. Mais l'apôtre saint Pierre se chargea, comme chef de l'Église, de réprimer ce blasphème, et s'adressant à eux avec une voix plus forte, il leur dit (2) : « Peuple « juif, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, ap- « prenez ceci, et prêtez l'oreille à mes paroles. Ce n'est « pas, comme vous le pensez, que ces hommes qui « sont avec moi soient ivres, puisqu'il n'est pas encore « midi, qui est l'heure à laquelle certaines gens ont « coutume de commettre ce désordre. Mais sachez que « Dieu a accompli en eux ce qu'il avait promis par le

(1) Act., II, 13. — (2) *Ibid.*, 14, etc.

« prophète Joël, lorsqu'il dit (1) : « Il arrivera, dans les « temps à venir, que je répandrai mon Esprit sur toute « chair; vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes « gens et vos vieillards auront des visions et des songes « divins. En ce temps-là je répandrai mon Esprit sur mes « serviteurs et sur mes servantes : je ferai paraître des « prodiges dans le ciel et des merveilles sur la terre, « avant que le grand et glorieux jour du Seigneur arrive. « Et quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » « Israëlites, entendez ces paroles (2). C'est vous qui avez fait « mourir Jésus de Nazareth par les mains des méchants, « lui qui était un homme saint, de qui Dieu vous a rendu « témoignage par les vertus, les prodiges et les miracles « que vous savez qu'il a faits par lui au milieu de vous; « il l'a ressuscité d'entre les morts, selon les prophéties « de David (3) : car ce saint roi ne pouvait point parler « de lui-même, puisque vous avez le sépulcre où se « trouve son corps; mais, comme prophète, il a parlé « de Jésus-Christ, et nous sommes témoins de sa résur- « rection, l'ayant vu monter au ciel par sa propre « vertu, pour s'asseoir à la droite du Père, ainsi que « le même David l'a également prophétisé (4). Que les « incrédules entendent ces paroles, et apprennent cette « vérité, que la malice de leur perfidie veut nier; mais le « Très-Haut s'opposera à cette malice par les merveilles « qu'il opèrera en nous, ses serviteurs, en témoignage « de la doctrine de Jésus-Christ et de sa résurrection « glorieuse.

78. « Que toute la maison d'Israël sache donc que cer- « tainement Dieu a établi pour son Christ et pour Sei- « gneur de toutes choses ce même Jésus que vous avez

(1) Joel, II, 28. — (2) Act., II, 22, etc. — (3) Ps. XV, 8. — (4) Ps. CIX, 1.

« crucifié, et que le troisième jour il est ressuscité d'entre « les morts. » Vivement touchés par ce discours, un grand nombre de ceux qui l'entendirent versèrent d'abondantes larmes de componction, demandant à saint Pierre et aux autres apôtres ce qu'ils pourraient faire pour leur propre salut (1). Saint Pierre, continuant, leur dit : « Faites « une véritable pénitence, et que chacun de vous soit « baptisé au nom de Jésus-Christ, afin que vos péchés « vous soient remis; et vous recevrez aussi le Saint-Esprit : « car la promesse vous a été faite pour vous et pour vos « enfants, et pour ceux qui sont plus éloignés, que le Sei- « gneur attirera et appellera. Tâchez donc maintenant de « profiter du remède, et de vous sauver en vous éloi- « gnant de cette génération perverse et incrédule (2). » Saint Pierre et les autres apôtres ajoutèrent plusieurs autres paroles de vie, par lesquelles les perfides Juifs et les autres incrédules furent tous confondus; et comme ils n'y pouvaient pas répondre, ils se retirèrent du Cénacle. Mais le nombre de ceux qui embrassèrent la véritable doctrine et la foi de Jésus-Christ s'éleva à près de trois mille, qui s'unirent tous aux apôtres, dont ils reçurent le baptême; et les prodiges que les apôtres opéraient troublèrent toute la ville de Jérusalem, et répandirent un grand effroi parmi les incrédules (3).

79. Les trois mille personnes qui se convertirent ce jour-là par le premier sermon de saint Pierre, étaient de toutes les nations qui se trouvaient alors à Jérusalem, afin que le fruit de la rédemption s'étendît aussitôt sur tous les peuples, que tous ensemble fissent une Église, et que la grâce du Saint-Esprit s'appliquât à tous, sans en exclure aucun, puisque l'Église universelle devait être composée

(1) Act., II, 37. — (2) *Ibid.*, 38, etc. — (3) *Ibid.*, 43.

de toutes les nations du monde. Parmi les convertis, il y avait, comme je l'ai dit plus haut, plusieurs des Juifs qui avaient suivi notre Sauveur Jésus-Christ avec piété et compassion, et qui s'étaient affligés de sa Passion et de sa mort. Il s'en convertit aussi quelques-uns de ceux qui avaient concouru à sa mort, mais en fort petit nombre, parce que la plupart ne se disposèrent point à recevoir cette grâce; car s'ils se fussent tous disposés, ils eussent tous obtenu le pardon de leur crime. Le sermon achevé, les apôtres se retirèrent ce même soir au Cénacle avec une grande partie des nouveaux enfants de l'Église, pour informer la Mère de miséricorde, la très-pure Marie, de tout ce qui s'était passé, et afin que les néophytes la connussent et la révérassent.

80. Mais l'auguste Reine des anges n'ignorait rien de tout ce qui était arrivé : car de sa retraite elle avait entendu la prédication des apôtres, connu jusqu'à la moindre pensée, et pénétré le cœur de tous les auditeurs. La compatissante Mère demeura toujours prosternée le visage contre terre, demandant avec beaucoup de larmes la conversion de tous ceux qui embrassèrent la foi du Sauveur, priant même pour les autres qui se seraient convertis s'ils eussent coopéré aux secours et à la grâce du Seigneur. La bienheureuse Vierge, voulant seconder les apôtres en ce grand œuvre auquel ils commençaient à travailler par leurs premières prédications, et aider leurs auditeurs à en profiter, envoya plusieurs anges de sa garde au secours des uns et des autres. Ces zélés auxiliaires les encouragèrent par leurs saintes inspirations, et remplirent les apôtres d'une nouvelle ardeur et d'une nouvelle énergie pour publier et découvrir les mystères cachés de la divinité et de l'humanité de notre Rédempteur Jésus-Christ. Les anges exécutèrent fidèlement les or-

dres de leur grande Reine; et dans cette circonstance elle usa de son pouvoir et des priviléges de sa sainteté d'une manière en rapport avec la grandeur d'une merveille extraordinaire et avec l'importance de la cause dont il s'agissait. Quand les apôtres arrivèrent près d'elle avec ces prémices si abondantes de leurs prédications et du Saint-Esprit, elle les accueillit tous avec une joie incroyable, et avec la douceur d'une véritable et tendre Mère.

81. L'apôtre saint Pierre, s'adressant aux nouveaux convertis, leur dit : « Mes frères et serviteurs du Très-« Haut, voici la Mère de Jésus, notre Rédempteur et notre « Maître, dont vous avez reçu la foi, le reconnaissant « pour Dieu et homme véritable. C'est elle qui lui a donné « la forme humaine, en le concevant dans son sein, « d'où il sortit la laissant vierge avant, pendant et après « l'enfantement; reconnaissez-la pour votre Mère, votre « Protectrice et votre Médiatrice; vous et nous, c'est par « elle que nous recevrons la lumière, la consolation et le « remède de nos péchés et de nos misères. » Cette exhortation de l'apôtre et la vue de la bienheureuse Marie produisirent chez ces nouveaux fidèles des effets admirables de lumière et de joie intérieure : car cette prérogative de communiquer de grands biens intérieurs et de donner une lumière particulière à ceux qui la regardaient avec des sentiments de piété et de vénération, lui fut confirmée et augmentée lorsqu'elle se plaça dans le ciel à la droite de son très-saint Fils. Quand tous ces fidèles eurent reçu cette faveur par la présence de notre auguste Souveraine, ils se prosternèrent à ses pieds, lui demandèrent en pleurant la permission de lui baiser la main, et la prièrent de leur donner sa bénédiction. Mais l'humble et prudente Reine, alléguant que les apôtres, qui étaient prêtres,

et saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, se trouvaient présents, s'excusa de le faire, jusqu'à ce que le saint apôtre lui eût dit : « Honorée Dame, ne refusez point à ces « fidèles ce que leur piété vous demande pour la con- « solation de leurs âmes. » La bienheureuse Marie obéit au chef de l'Église, et donna avec une humble dignité de Reine sa bénédiction aux néophytes.

82. L'amour, qui pressait leurs cœurs, leur fit désirer que la divine Mère leur adressât quelques paroles de consolation; mais l'humilité et le respect ne leur permettaient pas d'oser l'en prier. Or, comme ils s'étaient aperçus de la soumission qu'elle témoignait à saint Pierre, ils s'adressèrent à lui, et le prièrent de l'engager à ne point les congédier sans leur dire quelques mots d'encouragement. Saint Pierre crut qu'il était convenable de consoler ces âmes, qui venaient d'être régénérées en Notre-Seigneur Jésus-Christ par sa prédication et par celle des autres apôtres; mais sachant que la Mère de la Sagesse n'ignorait point ce qu'elle devait faire, il n'osa lui dire que ces paroles : « Divine Mère, exaucez les vœux de vos servi- « teurs et de vos enfants. » Aussitôt notre grande Reine obéit, et s'adressa en ces termes aux néophytes : « Mes « très-chers frères en Notre-Seigneur, rendez du fond « de votre âme des actions de grâces et des louanges con- « tinuelles au Tout-Puissant, de ce qu'il vous a attirés et « appelés d'entre les autres hommes au véritable chemin « de la vie éternelle, par la connaissance de la sainte foi « que vous avez reçue. Soyez-y fermes et constants pour « la confesser de tout votre cœur, et pour écouter et « croire tout ce que contient la loi de grâce, telle que « l'a établie et enseignée son véritable Maître Jésus-Christ « mon Fils et votre Rédempteur. Obéissez à ses apôtres, « et soyez attentifs à ce qu'ils vous enseigneront. Vous

« recevrez par le Baptême le caractère des enfants du « Très-Haut. Je m'offre à être votre servante, pour vous « assister en tout ce qui sera nécessaire pour votre conso- « lation ; je prierai mon Fils et mon Dieu éternel pour « vous, et le supplierai de vous regarder comme un père « plein d'indulgence, de vous manifester la joie de son « visage dans la véritable félicité, et de vous communi- « quer maintenant sa grâce. »

83. Cette touchante exhortation anima singulièrement ces nouveaux enfants de l'Église, et les remplit de lumière, de vénération et d'admiration ; si haute fut l'idée qu'ils conçurent de la Reine de l'univers ; et après lui avoir demandé de nouveau sa bénédiction, ils prirent congé d'elle ce même jour, transformés et enrichis par les dons merveilleux de la droite du Tout-Puissant. Les apôtres et les disciples continuèrent dès lors sans aucune interruption leurs prédications et leurs miracles ; et pendant toute cette octave ils catéchisèrent non-seulement les trois mille personnes qui se convertirent le jour de la Pentecôte, mais une foule d'autres qui embrassaient chaque jour la foi. Et comme il y en avait de toutes les nations, ils leur parlaient et les catéchisaient chacune en sa propre langue ; et c'est pour cela que j'ai dit qu'ils parlèrent dès ce temps-là diverses langues. Les apôtres ne reçurent pas seuls cette grâce ; car, quoiqu'elle fût en eux et plus grande et plus insigne, les disciples la reçurent également, ainsi que les cent vingt fidèles qui étaient dans le Cénacle, et les saintes femmes qui avaient reçu le Saint-Esprit. Cela fut alors nécessaire, parce que le nombre de ceux qui se convertissaient à la foi était très-considérable : aussi, quoique tous les hommes et même plusieurs femmes s'adressassent aux apôtres, y eut-il plusieurs autres femmes qui, après les avoir entendus, allaient trouver la Made-

leine et ses compagnes. Celles-ci les instruisaient, et en outre en convertissaient d'autres qui les venaient voir à cause des miracles qu'elles opéraient : car le pouvoir d'en faire fut aussi communiqué aux saintes femmes, qui guérissaient toutes sortes de maladies par la seule imposition des mains, donnaient la vue aux aveugles, faisaient parler les muets et marcher les paralytiques, et ressuscitaient plusieurs morts. C'étaient principalement les apôtres qui opéraient ces prodiges et beaucoup d'autres; néanmoins les disciples et les saintes femmes contribuaient comme eux à mettre en émoi la ville de Jérusalem tout entière; on n'y entendait parler que des prodiges et de la prédication des apôtres de Jésus-Christ, que de ses disciples et de ceux qui adhéraient à sa doctrine.

84. Le bruit de ces événements extraordinaires se répandait jusque hors de la ville : car il n'y avait aucun malade qui, ayant recours à eux, ne fût guéri de sa maladie. Ces miracles étaient alors plus nécessaires non-seulement pour confirmer la nouvelle loi et la foi de Jésus-Christ, mais aussi afin que les hommes, poussés par le désir naturel qu'ils ont de conserver la vie et de recouvrer la santé du corps, pussent, tout en ne venant chercher que la guérison de leurs infirmités physiques, entendre la parole divine, et s'en retourner non-seulement avec la santé du corps, mais encore avec celle de l'âme, comme il arrivait ordinairement à ceux que les apôtres guérissaient. Par là le nombre des fidèles s'accroissait de jour en jour; et leur foi était si vive, leur charité si ardente, qu'ils commencèrent tous à imiter la pauvreté de Jésus-Christ, méprisant les richesses, et portant tout ce qu'ils avaient aux pieds des apôtres, sans s'approprier ni se réserver la moindre chose (1). Ils

(1) Act., II, 45.

rendaient tous leurs biens communs pour les fidèles, et voulaient se délivrer du péril des richesses et vivre dans la pauvreté, dans la simplicité, dans l'humilité, et en oraison continuelle, sans prendre autre soin que celui du salut éternel. Ils se regardaient tous comme frères et enfants d'un même Père qui est dans les cieux (1), et considérant que la foi, l'espérance, la charité, les sacrements, la grâce et la vie éternelle qu'ils cherchaient, étaient communs pour tous, ils croyaient l'inégalité dangereuse entre les chrétiens, enfants d'un même Père, héritiers de ses biens et sectateurs de sa loi; il leur répugnait de voir qu'étant si unis entre eux en ce qui était essentiel, les uns fussent riches et les autres pauvres, sans se partager les biens temporels comme ceux de la grâce, puisqu'ils appartiennent tous à un Père qui est le même pour tous ses enfants.

85. Tel fut le siècle d'or et l'heureux commencement de l'Église évangélique. Alors un fleuve de joie inonda la Cité de Dieu (2); alors le torrent de la grâce et des dons du Saint-Esprit fertilisa ce nouveau paradis de l'Église, récemment établi par la main de notre Sauveur Jésus-Christ, et au milieu duquel se trouvait l'arbre de vie, la bienheureuse Vierge. En ce temps-là la foi était vive, l'espérance ferme, la charité ardente, la simplicité réelle, l'humilité véritable, la justice intègre; les fidèles ne connaissaient point l'avarice et ne s'attachaient point à la vanité; ils dédaignaient le faste et vivaient sans convoitise, sans orgueil, sans ambition, vices qui ont depuis amené tant de désordres parmi les gens qui professent la foi, qui prétendent suivre Jésus-Christ, et qui le renient par leurs œuvres. Allèguerons-nous pour excuse que

(1) Matth., XXIII, 9. — (2) Ps. XLV, 4.

c'étaient alors les prémices du Saint-Esprit (1); que les fidèles n'étaient pas aussi nombreux; que les temps sont aujourd'hui bien différents; que la Mère de la Sagesse et de la grâce, l'auguste Marie, vivait alors dans la sainte Église, au milieu de ses enfants, et que la présence, les prières et la protection de cette grande Reine les soutenaient, les affermissaient et les élevaient jusqu'à l'héroïsme dans leur croyance et dans leur conduite?

86. Nous répondrons à cela dans la suite de cette histoire, où l'on verra que ç'a été par la faute des enfants de l'Église que tant de vices se sont introduits parmi eux, et qu'ils ont eux-mêmes donné lieu au démon d'obtenir sur les chrétiens des avantages qu'il n'aurait même pas osé espérer malgré son orgueil et sa malice. Je dirai ici seulement que la vertu et la grâce du Saint-Esprit ne se sont point épuisées dans ces prémices. Cette grâce est toujours la même, et serait aussi efficace à l'égard du grand nombre jusqu'à la fin de l'Église, qu'elle l'a été à l'égard du petit dans son commencement, si ce grand nombre était aussi fidèle que le petit. Il est vrai que les temps sont changés : mais ce changement de la vertu aux vices et du bien au mal ne se fait point par le changement des cieux et des astres, mais par celui des hommes, qui ont quitté les voies droites de la vie éternelle pour suivre celles de la perdition. Je ne parle pas maintenant des païens ni des hérétiques, qui ont fermé entièrement les yeux à la véritable lumière de la foi et même de la raison naturelle. Je parle des fidèles qui, se glorifiant d'être les enfants de la lumière, se contentent du nom seul, et s'en servent parfois pour couvrir leurs vices des apparences de la vertu et déguiser leurs péchés.

(1) Rom., VIII, 23.

87. Il ne me sera pas possible d'écrire dans cette troisième partie le nmobre des prodiges et des choses merveilleuses que notre grande Reine opéra dans la primitive Église ; mais par ce que j'en dirai, et par les années qu'elle vécut dans le monde après l'ascension, on pourra s'en former une idée; car elle ne cessa point un instant, elle ne perdit pas une occasion de faire quelque faveur singulière à l'Église, en commun, ou en particulier, soit en la demandant à son très-saint Fils, qui ne lui refusait rien, soit en multipliant ses exhortations, ses enseignements, ses conseils, et en répandant en diverses manières parmi les enfants de l'Évangile la divine grâce dont elle était la trésorière et la dispensatrice. Un des mystères cachés qui m'ont été découverts sur ce pouvoir de l'auguste Marie, est que durant ces années qu'elle passa dans la sainte Église, le nombre de ceux qui se damnèrent fut relativement très-petit, et que si l'on compare un siècle avec ce peu d'années, il y eut alors plus de fidèles sauvés que dans le cours de plusieurs siècles postérieurs.

88. J'avoue que le sort de cette époque trois fois fortunée pourrait nous causer une sainte envie à nous qui naissons à la lumière de la foi dans les derniers et les plus mauvais temps, si la succession des années pouvait amoindrir le pouvoir, la charité et la clémence de cette souveraine Impératrice. Il est vrai qu'il ne nous est pas donné de la voir, de converser avec elle et de l'entendre par les sens, et que sous ce rapport les premiers enfants de l'Église furent plus heureux que nous. Mais nous devons être bien convaincus qu'à cette époque même nous étions présents en la divine science et en la charité de cette compatissante Mère : car elle nous vit et nous connut tous, dans les diverses périodes successives de la durée de l'É-

glise, selon le temps auquel nous y devions naître; elle pria, elle intercéda pour nous tous, aussi bien que pour ceux qui vivaient alors. Elle n'est pas, d'ailleurs, à présent moins puissante dans le ciel qu'elle ne l'était jadis sur la terre, ni moins notre Mère qu'elle n'était celle des premiers fidèles, puisque nous lui sommes aussi chers qu'eux. Mais, hélas! que notre foi, notre ferveur et notre dévotion sont bien différentes! Quant à elle, elle n'a point changé; sa charité est restée la même, et son intercession, sa protection, seraient aussi les mêmes, si dans nos malheureux temps nous recourions à elle avec reconnaissance, avec humilité et avec ferveur; si nous implorions son assistance, et si, à l'exemple de ces dévots et premiers fidèles, nous lui abandonnions notre sort et nos destinées avec une ferme espérance d'en être secourus; car si on les imitait, il est certain que toute l'Église catholique éprouverait jusqu'à la fin des siècles les effets de la protection qu'elle a trouvée dès ses commencements chez cette puissante Reine.

89. Revenons à la sollicitude dont cette tendre Mère entourait les apôtres et les nouveaux convertis, attentive à tout ce qui pouvait les consoler, et pourvoyant à tout ce qui pouvait leur être nécessaire. Elle anima les apôtres et les ministres de la divine parole, elle les exhorta à bien considérer le pouvoir et les témoignages si extraordinaires avec lesquels son très-saint Fils commençait à établir la foi de son Église; la vertu que le Saint-Esprit leur avait communiquée pour les rendre de dignes ministres, et l'assistance qu'ils avaient toujours reçue du bras du Tout-Puissant; elle leur recommanda de le reconnaître pour l'auteur de toutes ces œuvres et de toutes ces merveilles, de lui en rendre de très-humbles actions de grâces, et de continuer, avec une ferme confiance, à in-

struire les fidèles et à travailler à l'exaltation du nom du Seigneur, afin qu'il fût loué, connu et aimé de tous les hommes. Elle était la première à pratiquer ses propres leçons avec une humilité admirable et en célébrant les louanges du Très-Haut par des hymnes de gloire. Et c'était avec une plénitude telle, qu'elle ne négligea de prier le Père éternel et de lui rendre de ferventes actions de grâces pour aucun des néophytes; car elle les avait tous présents en sa mémoire sans aucune exception.

90. Non-seulement elle agissait ainsi pour chacun d'eux, mais elle les accueillait, les écoutait et les favorisait tous de ses paroles de vie et de lumière. Les jours qui suivirent la venue du Saint-Esprit, plusieurs d'entre eux lui parlèrent en secret et lui découvrirent leur intérieur; il en fut ensuite de même de ceux qui se convertirent dans Jérusalem, quoique notre grande Reine n'ignorât rien de ce qui se passait dans leur âme. En effet, elle connaissait leur cœur, leur caractère, leurs sentiments et leurs inclinations; et par cette divine pénétration elle s'accommodait au naturel et aux besoins de chacun, et appliquait à tous les maux le remède convenable. C'est ainsi que la bienheureuse Marie fit tant de rares faveurs et accorda tant de grâces insignes à un nombre incalculable d'âmes, qu'on ne les saurait connaître dans cette vie.

91. Aucun de ceux que notre auguste Maîtresse instruisit ne se damna (et pourtant il y en eut beaucoup qui obtinrent ce privilége), parce qu'elle fit des prières particulières pour eux tout le temps qu'ils vécurent, de sorte qu'ils furent tous écrits dans le livre de vie. Pour obliger son très-saint Fils à leur accorder cette grâce, elle lui disait : « Mon adorable Seigneur et la vie de mon âme, je m'en « suis retournée au monde avec votre agrément, pour « être la Mère de vos enfants et de mes frères les fidèles

« de votre Église. J'aurais le cœur pénétré de douleur si « le fruit de votre sang, qui est d'un prix infini, se perdait « pour ces enfants, qui ont recours à mon intercession ; « il ne faut pas qu'ils deviennent malheureux, puisqu'ils « ont compté sur un pauvre vermisseau pour implorer « votre clémence. Admettez-les, mon Fils, dans votre « gloire, au nombre de vos prédestinés et amis. » Le Seigneur lui répondit aussitôt que sa demande serait exaucée. Et je crois que la même chose arrive maintenant à l'égard de ceux qui méritent l'intercession de la très-pure Marie et qui la sollicitent de tout leur cœur ; car comment pourrait-on s'imaginer, si cette très-douce Mère adresse à son adorable Fils de semblables prières, qu'il lui refusera ce peu, après lui avoir déjà donné tout son propre être, afin qu'elle le revêtît de la chair et de la nature humaine, et qu'en cette même chair elle le nourrît de son propre lait?

92. La plupart de ces nouveaux fidèles, par la haute estime qu'ils avaient de la bienheureuse Vierge après l'avoir vue et entendue, se présentaient de nouveau à elle et lui apportaient des bijoux, des pierreries et autres choses précieuses; surtout les femmes se dépouillaient de leurs plus riches ornements pour les offrir à leur auguste Maîtresse. Mais elle n'accepta aucun de ces dons. Ou bien, s'il était convenable d'en recevoir quelques-uns, elle excitait intérieurement les donateurs à les porter aux apôtres, afin qu'ils les distribuassent avec charité, équité et justice entre les plus pauvres fidèles pour subvenir à leurs besoins. Mais cette humble Mère en témoignait sa gratitude comme si elle les eût acceptés pour elle-même. Elle recevait avec une douceur céleste les pauvres et les malades, et en guérissait plusieurs qui avaient des maladies invétérées. Elle remédia à de grandes nécessités secrètes par l'intermédiaire de saint Jean, prévoyant toutes choses sans jamais

négliger aucun acte de vertu. Tandis que les apôtres et les disciples s'occupaient tout le jour à la prédication et à la conversion de ceux qui venaient embrasser la foi, notre grande Reine avait soin de préparer le nécessaire pour leur nourriture, et à l'heure de leur repas elle servait elle-même les prêtres à genoux, après leur avoir demandé avec respect et avec une humilité incroyable à leur baiser la main. C'est ce qu'elle faisait surtout à l'égard des apôtres, connaissant que leurs âmes étaient confirmées en grâce, et considérant les effets que le Saint-Esprit y avait produits, et leur dignité de souverains pontifes et de fondements de l'Église (1). Elle les voyait quelquefois environnés d'une grande splendeur qui rejaillissait de leurs personnes sacrées, et tout contribuait à augmenter son respect et sa vénération pour eux.

Instruction que j'ai reçue de la grande Reine des anges.

93. Ma fille, vous trouverez renfermés dans les événements que vous a fait connaître ce chapitre, beaucoup de secrets relatifs au mystère de la prédestination des âmes. Sachez que la rédemption du genre humain suffisait pour les sauver toutes, puisque même elle a été très-surabondante (2). La parole de la vérité divine a été proposée à tous ceux, tant qu'ils sont, qui en ont entendu la prédication ou qui ont pu s'apercevoir des effets de l'avénement de mon Fils au monde. Outre ces prédications et ces marques extérieures, ils ont tous reçu des inspirations intérieures, afin de le reconnaître et de le chercher. Malgré cela, vous

(1) Ephes., II, 20. — (2) Rom., V, 20.

vous étonnez de ce qu'au premier sermon de l'apôtre trois mille personnes se soient converties de la grande multitude que contenait Jérusalem. Vous avez bien plus sujet de vous étonner de ce qu'il s'en convertisse maintenant si peu pour entrer dans le chemin du salut éternel, lorsque l'Évangile est plus répandu, la prédication plus fréquente, les ministres plus nombreux, le nombre des ministres sacrés plus considérable, la lumière de l'Église plus éclatante, la connaissance des mystères divins plus distincte; néanmoins les hommes sont plus aveuglés, les cœurs plus endurcis, l'orgueil est plus altier, l'avarice sans borne, et tous les vices règnent sans crainte de Dieu et sans retenue.

94. Avec une pareille perversité, les mortels ne peuvent point, au milieu de leurs malheurs, se plaindre de la très-haute et très-juste providence du Seigneur, qui a offert à tous et à chacun, et qui leur offre encore sa miséricorde paternelle, leur enseignant le chemin de la vie et leur signalant en même temps celui de la mort; si donc il les abandonne parfois à leur endurcissement, c'est avec une justice très-équitable. Les réprouvés se plaindront inutilement d'eux-mêmes quand ils connaîtront trop tard ce qu'ils pouvaient et devaient connaître au temps opportun. Si dans la vie passagère, qui leur est accordée pour mériter la vie éternelle, ils ferment les oreilles et les yeux à la vérité et à la lumière; s'ils écoutent le démon et se livrent entièrement à ses volontés les plus impies, s'ils usent si mal de la bonté et de la clémence du Seigneur, que peuvent-ils alléguer pour leur excuse? S'ils ne savent point pardonner une injure, et s'ils cherchent à se venger du tort le plus léger par les plus cruelles représailles; si, pour augmenter leurs biens périssables, ils renversent tout l'ordre de la raison et de l'amitié fraternelle et naturelle;

si pour un plaisir honteux ils oublient les peines de l'enfer, et surtout s'ils méprisent les inspirations, les secours et les avis que Dieu leur envoie pour leur faire redouter et éviter la perdition éternelle, comment pourront-ils se plaindre de la clémence divine? Ah! que les mortels qui ont péché contre Dieu se détrompent enfin; qu'ils sachent que sans pénitence il n'y a point de grâce, que sans amendement il n'y a point de rémission, et que sans pardon il n'y a point de gloire. Mais de même que la grâce, la rémission et la gloire ne seront accordées à aucun indigne, de même elles ne seront pas refusées à celui qui en sera digne; car jamais la miséricorde n'a manqué ni ne manquera à celui qui s'efforce de l'obtenir.

95. Je veux, ma fille, que vous tiriez de toutes ces vérités les instructions salutaires qui vous conviennent. Le premier point pour vous sera d'être fort attentive à la moindre inspiration sainte que vous aurez et au plus petit avis qu'on vous donnera; vînt-il de la part du dernier des ministres du Seigneur ou de n'importe quelle créature, vous devez prudemment considérer que cela n'arrive point à votre connaissance par hasard et sans une disposition particulière du Ciel, puisqu'il est certain que la providence du Très-Haut ordonne tout pour votre bien; c'est pourquoi vous devez, en pareil cas, accueillir cet avis avec une humble reconnaissance, et le méditer en vous-même afin de découvrir quelle vertu cette espèce d'aiguillon peut et doit vous exciter à pratiquer, et afin d'agir ensuite d'après les lumières que vous recevrez. La chose vous parût-elle de peu d'importance, ne la méprisez pas : faites-la, au contraire, et ce sera une bonne œuvre par laquelle vous vous disposerez à d'autres d'un plus grand mérite et d'une vertu plus éminente. La seconde instruction que vous devez tirer, c'est de réfléchir au dom-

mage que cause dans les âmes le peu de cas qu'elles font des secours, des inspirations, des vocations et de tant d'autres bienfaits du Seigneur; car l'ingratitude dont elles se rendent coupables en ce point justifie la rigueur équitable avec laquelle le Très-Haut laisse s'endurcir plusieurs pécheurs. Que si ce danger est tant à craindre pour tous, combien plus le sera-t-il pour vous, si vous ne profitez point de la grâce surabondante et des faveurs inestimables dont vous a comblée la clémence du Seigneur, préférablement à mille générations? Et comme mon très-saint Fils ne vous prévient de ses bienfaits que pour votre avancement et pour le profit des autres âmes, je veux en dernier lieu que vous ayez, à mon exemple (tel que vous le connaissez), le plus ardent désir d'aller en aide à tous les enfants de l'Église et à tous les autres que vous pourrez, suppliant le Très-Haut du fond de votre cœur de regarder toutes les âmes d'un œil de miséricorde et de les sauver. Et afin qu'elles obtiennent ce bonheur, offrez-vous à souffrir pour elles si c'est nécessaire, vous souvenant de ce qu'elles ont coûté à mon Fils et à votre Époux, qui a versé son sang et donné sa vie pour les racheter, et des peines que j'ai prises dans l'Église pour leur salut. Demandez continuellement à la divine miséricorde le fruit de cette rédemption, et afin que vous ne l'oubliiez pas, je vous en fais un commandement.

CHAPITRE VII

Les apôtres et les disciples s'assemblent pour résoudre quelques doutes, notamment sur la forme du baptême. — On le donne aux nouveaux catéchumènes. — Saint Pierre célèbre la première messe. — Conduite de la bienheureuse Marie dans toutes ces circonstances.

96. Il n'est pas du sujet de cette histoire de suivre relativement aux apôtres l'ordre qu'a suivi saint Luc, et de rapporter tout ce qu'ils ont opéré après la venue du Saint-Esprit; car, quoiqu'il soit certain que la grande Reine et Maîtresse de l'Église eût connaissance de tout ce qui se passait, ils firent en son absence plusieurs choses qu'il n'est pas nécessaire de mentionner ici. Il serait d'ailleurs impossible d'indiquer la manière dont la bienheureuse Vierge concourait à toutes les œuvres des apôtres et des disciples et à chacun des événements en particulier; cela seul exigerait des volumes. Il suffit à mon sujet, et pour l'enchaînement de cette histoire, de prendre uniquement ce qui est indispensable du recit de l'évangéliste dans les Actes des apôtres, et l'on connaîtra ainsi en grande partie les choses qu'il a omises sur notre auguste Reine, parce qu'elles n'entraient pas dans son plan, et qu'il n'était pas même convenable de les écrire alors.

97. Or, à mesure que les apôtres continuaient leurs prédications et les merveilles qu'ils opéraient dans Jérusalem, le nombre des fidèles croissait aussi; de sorte que dans les sept jours qui suivirent la venue du Saint-Esprit, il y en eut jusqu'à cinq mille, comme le dit saint Luc

dans le chapitre quatrième (1). On les catéchisait tous pour les préparer au baptême, et les disciples surtout s'en occupaient avec zèle, parce que les apôtres prêchaient et soutenaient quelques controverses contre les pharisiens et les sadducéens. Le septième jour, la Reine des anges, retirée dans son oratoire, et considérant l'accroissement de ce petit troupeau de son très-saint Fils, redoubla ses prières et le présenta à la Majesté divine, en la suppliant d'éclairer ses ministres les apôtres, afin qu'ils se missent à régler le gouvernement, et prissent les mesures nécessaires pour la plus parfaite direction de ces nouveaux enfants de la foi. Et se prosternant, elle adora le Seigneur et lui dit : « Dieu éternel, ce chétif vermisseau vous loue et vous « glorifie de l'amour immense que vous avez pour le « genre humain, et de ce que vous manifestez si généreu- « sement votre miséricorde paternelle, en appelant tant « d'hommes à la connaissance et à la foi de votre très- « saint Fils, et en propageant dans le monde la gloire de « votre saint nom. Je vous supplie, mon adorable Sei- « gneur, d'éclairer vos apôtres et de leur suggérer tout ce « qui convient le mieux à votre Église, afin qu'ils puissent « établir le gouvernement nécessaire pour son agran- « dissement et sa conservation. »

98. Aussitôt la très-prudente Mère connut dans cette vision qu'elle avait de la Divinité que sa prière était très-agréable au Seigneur, qui lui répondit : « Marie, mon « épouse, que voulez-vous? que me demandez-vous? car « vos désirs se sont fait entendre, et votre voix a dou- « cement retenti à mes oreilles (2). Demandez ce que « vous souhaitez, ma volonté est prête à vous l'accorder. » La bienheureuse Marie répondit : « Mon Dieu, Seigneur

(1) Act., IV, 4. — (2) Cant., II, 14.

« de tout mon être, mes désirs et mes gémissements ne « sont point cachés à votre sagesse infinie. Je veux, je « cherche, je demande ce qui vous est le plus agréable, « votre plus grande gloire et l'exaltation de votre nom « dans la sainte Église. Je vous présente ces nouveaux « enfants par lesquels vous l'avez en si peu de temps « agrandie, et je souhaite qu'ils reçoivent le sacré bap- « tême, puisqu'ils sont déjà instruits dans la sainte foi. Je « souhaite anssi, si vous l'agréez, que les apôtres, vos « prêtres et vos ministres commencent dès maintenant « à consacrer le corps et le sang de votre Fils et du « mien, afin que, par cet ineffable et nouveau sacrifice, « ils vous rendent des actions de grâces et des louanges « pour le bienfait de la rédemption du genre humain, et « pour toutes les autres faveurs que par elle vous avez « faites au monde ; et que nous recevions, s'il vous plaît, « en qualité d'enfants de l'Église, cet aliment de vie éter- « nelle. Je ne suis que cendre et poussière, la moindre « servante des fidèles et la plus petite de toutes les « femmes ; c'est pour cela que je n'ose point le propo- « ser à vos prêtres les apôtres. Mais inspirez, Seigneur, « à Pierre, qui est votre vicaire, de déterminer ce que « vous voulez. »

99. La nouvelle Église fut encore redevable de ce bienfait à l'auguste Marie ; ce fut par suite de sa sage prévoyance et de son intercession qu'on commença dès lors à consacrer le corps et le sang de son très-saint Fils, et qu'on célébra la première messe dans la même Église après l'ascension, et la descente du Saint-Esprit. Il était juste, en effet, que cette première distribution du pain de vie (1) entre ses enfants fût due à ses soins vigilants,

(1) Joan., VI, 35.

puisqu'elle était l'heureux et riche vaisseau qui l'apporta du ciel (1). C'est pourquoi le Seigneur lui dit : « Ma « Bien-Aimée et ma Colombe, que ce que vous souhaitez « et demandez se fasse. Mes apôtres, avec Pierre et Jean, « vous parleront, et vous ordonnerez par eux ce que « vous désirez, afin qu'on l'exécute. » A l'instant ils arrivèrent tous près de notre grande Reine, qui les reçut avec son respect ordinaire, s'agenouillant et demandant leur bénédiction. Saint Pierre, comme chef des apôtres, la lui donna. Il prit ensuite la parole au nom des autres, et représenta à la bienheureuse Vierge que les néophytes étaient déjà catéchisés en la foi et instruits des mystères du Seigneur, et qu'il serait temps de leur donner le baptême pour les marquer du caractère d'enfants de Jésus-Christ réunis dans le giron de l'Église; puis il pria notre auguste Maîtresse d'ordonner ce qu'elle jugerait le plus à propos et qui serait du bon plaisir du Très-Haut. La très-prudente Mère répondit : « Seigneur, vous êtes le chef de « l'Église et le vicaire de mon très-saint Fils en cette « même Église, sa très-sainte volonté approuvera tout ce « que vous ordonnerez en son nom, ma volonté est la « sienne avec la vôtre. »

100. En conséquence de cette réponse, saint Pierre décida que le jour suivant (qui répondait au dimanche de la sainte Trinité) on administrerait le saint baptême aux catéchumènes qui s'étaient convertis cette semaine; la bienheureuse Vierge l'approuva de la sorte ainsi que les autres apôtres. Il se présenta ensuite un autre doute sur le baptême qu'il fallait donner, si c'était celui de saint Jean ou celui de Jésus-Christ notre Sauveur. Quelques membres de l'assemblée disaient qu'il fallait donner aux catéchu-

(1) Prov., XXI, 14.

mènes le baptême de saint Jean, qui était celui de pénitence, et qu'ils devaient arriver par cette porte à la foi et à la justification de leurs âmes. D'autres pensaient, au contraire, que par le baptême et la mort de Jésus-Christ le baptême de saint Jean avait été abrogé; que celui-ci ne servait que pour préparer les cœurs à recevoir le Rédempteur, mais que le baptême du divin Sauveur donnait la grâce justifiante et lavait tous les péchés de ceux qui étaient bien disposés, et qu'il fallait les introduire immédiatement dans la sainte Église.

101. Saint Pierre et saint Jean adoptèrent cette opinion, que la bienheureuse Marie confirma; de sorte qu'il fut arrêté qu'on établirait dès lors le baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que ces nouveaux convertis le recevraient comme les autres qui embrasseraient la foi. En ce qui concerne la matière et la forme de ce baptême, il ne s'éleva aucun doute parmi les apôtres, ils convinrent tous que la matière devait être l'eau naturelle et élémentaire, et la forme : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit,* parce que notre Sauveur avait indiqué lui-même cette matière et cette forme, et qu'il les employa à l'égard de ceux qu'il baptisa de ses mains. Cette forme du baptême est encore observée aujourd'hui. Ainsi, quand on lit dans les Actes des apôtres (1), qu'ils baptisaient au nom de Jésus-Christ, cela doit s'entendre non de la forme, mais de l'auteur du baptême, qui était Jésus-Christ, pour distinguer son baptême de celui de saint Jean. Car c'était la même chose de baptiser au nom de Jésus-Christ ou avec le baptême de Jésus-Christ; mais la forme était celle que le Seigneur lui-même a marquée, en désignant expressément les trois personnes de la très-sainte Tri-

(1) Act., II, 38.

nité (1), comme le fondement et le principe de toute la foi et de toute la vérité catholique. Après cette résolution les apôtres décidèrent qu'on assemblerait le jour suivant tous les catéchumènes dans la maison où était le Cénacle pour y être baptisés, et que les soixante-douze disciples se chargeraient de les préparer ce jour-là.

102. Notre auguste Souveraine s'adressa ensuite à toute l'assemblée après en avoir demandé la permission aux apôtres, et elle s'exprima en ces termes : « Seigneurs, le « Rédempteur du monde, mon Fils et Dieu véritable, a « offert au Père éternel, dans l'amour qu'il a eu pour les « hommes, le sacrifice de son corps sacré et de son pré- « cieux sang, se consacrant lui-même sous les espèces du « pain et du vin, sous lesquels il a déterminé de demeurer « dans l'Église, afin que ses enfants y eussent un sacrifice et « un aliment de vie éternelle, et un gage infaillible de la « félicité dont ils espèrent jouir dans le ciel. Par ce sa- « crifice, qui renferme les mystères de la vie et de la « mort du Fils, on apaisera le Père, et en lui et par lui « l'Église lui rendra les actions de grâces et les louanges « qu'elle lui doit comme Dieu et comme bienfaiteur. Vous « êtes les prêtres et les ministres à qui seul il appartient « de l'offrir. Je souhaiterais, si vous le jugez à propos, « que vous commençassiez à célébrer ce sacrifice non « sanglant, et à consacrer le corps et le sang de mon « très-saint Fils, afin que nous reconnaissions le bienfait « de la rédemption, et celui d'avoir envoyé le Saint-Esprit « à l'Église, et afin que les fidèles, en recevant ce pain de « vie, commencent à jouir de ses divins effets. Parmi les « catéchumènes qui recevront le baptême, on pourra « admettre à la communion du corps adorable ceux qui

(1) Matth., XXVIII, 19.

« paraîtront être les plus capables et qui seront préparés, « puisque le baptême est la première disposition pour y « participer. »

103. Tous les apôtres et disciples se conformèrent aux désirs de la très-pure Marie, et lui rendirent des actions de grâces pour le bienfait qu'ils recevaient tous par ses avis et par sa doctrine. Il fut décidé que le jour suivant, après le baptême des catéchumènes, on consacrerait le corps et le sang de Jésus-Christ, et que saint Pierre dirait la messe, puisqu'il était le souverain pontife de l'Église. Le saint apôtre y consentit, et avant de sortir de cette assemblée, il lui exposa un autre doute, afin qu'elle le résolût; c'était sur la distribution des aumônes et sur le règlement qu'il fallait établir pour le partage des biens que les néophytes offraient à l'Église; et afin que tous ses frères s'en rendissent bien compte, il le leur exposa de cette manière :

104. « Mes très-chers frères, vous savez que notre Ré- « dempteur et adorable Maître Jésus-Christ, par son « exemple, par sa doctrine et par ses préceptes, nous a « enseigné et prescrit la véritable pauvreté (1) en laquelle « nous devons vivre, affranchis des soins que les biens « entraînent, sans en désirer et sans en amasser dans « cette vie. Outre cette doctrine salutaire, nous avons « devant les yeux l'exemple terrible et encore tout récent « de la perte de Judas, qui était apôtre comme nous, et « qui par son avarice et son attachement aux biens de « la terre s'est malheureusement perdu, et est tombé « de la dignité d'apôtre dans l'abîme de l'iniquité et « de la damnation éternelle. Nous devons éviter cet af- « freux danger, et nous résoudre à ne posséder aucun

(1) Matth., VII, 20; Luc., XIV, 33.

« bien et même à ne point manier d'argent, pour imiter « en cette rigoureuse pauvreté notre Chef et notre Maître. « Je sais que c'est ce que vous souhaitez tous, compre- « nant que le Seigneur ne nous a mis le danger et la pu- « nition sous les yeux que pour nous préserver de la con- « tagion. Or, afin de nous mettre à l'abri de l'embarras « provenant des dons et des aumônes que les fidèles nous « apportent, il faut établir désormais une forme de gou- « vernement. C'est pourquoi je vous engage maintenant « à déterminer le mode et à fixer l'ordre qu'il faudra « suivre pour recevoir et distribuer l'argent et les autres « choses qu'on nous donnera. »

105. Le collége des apôtres et des disciples se trouva en quelque sorte embarrassé pour prendre les mesures convenables dans ce règlement, et divers expédients furent proposés. Quelques-uns disaient qu'il serait utile de nommer un économe qui recevrait tout l'argent et toutes les offrandes, et se chargerait de les employer aux nécessités communes. Mais cet avis ne fut pas goûté d'une assemblée composée d'hommes pauvres et disciples du Maître de la pauvreté, qui se souvenaient du funeste exemple de Judas. D'autres opinèrent qu'il faudrait remettre toutes les aumônes à une personne sûre, en dehors du collége, laquelle en aurait l'entière disposition et en distribuerait les fruits ou les revenus suivant les besoins de tous les fidèles ; et ils ne savaient que résoudre à cet égard, non plus que sur plusieurs autres moyens qui étaient proposés. La grande Maîtresse de l'humilité, l'auguste Marie, les écoutait tous sans dire un seul mot, tant à cause du respect qu'elle portait aux apôtres que parce qu'elle ne voulait point, en exprimant la première son sentiment, gêner la manifestation de celui des autres; car, quoiqu'elle fût la Maîtresse de tous, elle se compor-

tait toujours comme une disciple qui eût écouté pour apprendre. Mais saint Pierre et saint Jean voyant la diversité des opinions supplièrent la divine Mère de les tirer tous de cette perpléxité en leur déclarant ce qui serait le plus agréable à son très-saint Fils.

106. Elle obéit aussitôt; et, s'adressant à toute cette assemblée, elle dit : « Seigneurs mes frères, j'ai été à « l'école de notre véritable Maître mon très-saint Fils, « dès l'heure à laquelle il sortit de mon sein jusqu'à ce « qu'il mourût et qu'il montât au ciel; or, dans le cours « de sa divine vie je n'ai jamais vu ni su qu'il touchât de « l'argent, ni qu'il acceptât des présents d'un prix consi- « dérable. Que si, peu après sa naissance, il reçut les « dons que les rois de l'Orient lui offrirent en l'ado- « rant (1), ce fut à cause du mystère qu'ils figuraient, et « pour ne pas frustrer les pieuses intentions de ces rois, « qui étaient les prémices des Gentils. Mais en même « temps il ordonna, étant entre mes bras, de les distribuer « aussitôt aux pauvres et dans le Temple, comme je le fis. « Il me dit maintes fois pendant sa vie, qu'une des hautes « fins pour lesquelles il était venu au monde sous une « forme humaine, c'avait été de relever la pauvreté et « de l'enseigner aux mortels, qui l'avaient en horreur. « Aussi m'a-t-il toujours fait connaître par sa conversa- « tion, par sa doctrine et par sa très-sainte vie, que la « sainteté et la perfection qu'il venait enseigner seraient « fondées sur une extrême pauvreté volontaire et sur le « mépris des richesses; que plus cette pauvreté serait « grande dans l'Église, plus éminente serait la sainteté à « laquelle elle parviendrait dans tous les temps, et l'avenir « le prouvera assez.

107. « Or, étant dans l'obligation de suivre les traces

(1) Matth., II, 11.

« de notre divin Maître, de mettre en pratique sa doctrine « pour l'imiter, et d'établir son Église sur cette même « doctrine aussi bien que sur son exemple, il faut que « nous embrassions tous la plus haute pauvreté, et que « nous l'honorions, que nous la vénérions comme la vé- « ritable mère des vertus et de la sainteté. C'est pourquoi « il me semble que nous devons tous bannir de notre « cœur l'amour et la convoitise des richesses, nous abs- « tenir de recevoir et de manier l'argent, et ne point ac- « cepter les dons qui sont d'un trop grand prix. Or, afin « qu'aucun de vous ne soit exposé à l'avarice, on peut « charger six ou sept personnes d'une vie irréprochable « et d'une vertu éprouvée, de recevoir les offrandes, les « aumônes, et les autres choses dont les fidèles vou- « dront se dépouiller pour vivre avec plus de sûreté « et suivre Jésus-Christ, mon Fils et leur Rédempteur, « sans aucun embarras de richesses. Tout cela aura nom « d'aumône, et non de rente, ni d'argent, ni de revenu, « et l'on s'en servira pour nos nécessités communes, « pour celles de nos frères les pauvres et pour les be- « soins des malades ; dans notre assemblée et dans l'É- « glise personne ne doit s'arroger sur le moindre objet « plus de droit que ses frères. Que si les aumônes que « l'on nous fait pour Dieu ne suffisent par pour tous, « ceux qui seront désignés à cet effet en demanderont en « son nom de plus abondantes. Nous devons être con- « vaincus que notre vie doit dépendre de la très-haute « providence de mon adorable Fils, et non du soin d'a- « masser de l'argent sous prétexte de nous entretenir; « nous pourrons toujours subvenir à nos besoins, pourvu « que nous ayons confiance en Dieu, en nous bornant à « demander discrètement l'aumône quand cette ressource « sera indispensable. »

108. Les apôtres et les autres fidèles de cette sainte assemblée applaudirent tous aux paroles de leur Reine et la nôtre, reconnaissant qu'elle était l'unique et véritable disciple du Seigneur et Maître de l'Église. La très-prudente Mère, par une disposition divine, ne voulut remettre à aucun des apôtres ni cette décision, ni le soin d'établir dans l'Église le solide fondement de la perfection évangélique et chrétienne, parce qu'une œuvre de cette importance exigeait l'exemple de Jésus-Christ et de sa propre Mère. Ils furent les inventeurs et les artisans de cette très-noble pauvreté, et ceux qui l'honorèrent et la pratiquèrent les premiers, les apôtres et tous les enfants de la primitive Église, se conformèrent à ces deux exemplaires. Ce genre de pauvreté fut observé plusieurs années dans l'Église. Ensuite, par la fragilité humaine et par la malice du démon, la pratique de cette vertu cessa d'être générale, et la pauvreté volontaire finit par ne plus se rencontrer que dans l'état ecclésiastique. C'est parce que plus tard elle devint difficile ou presque impossible, que Dieu suscita divers ordres religieux au sein desquels, malgré les différences de leurs institutions, cette pauvreté primitive fut rétablie en tout ou en grande partie; elle se maintiendra de la sorte dans l'Église jusqu'à la fin; et plus on pratiquera, honorera et aimera cette vertu, plus on jouira de ses priviléges. Aucun des ordres que la sainte Église a approuvés n'est exclu de la perfection relative, et personne ne saurait être excusable s'il ne vise à la plus haute perfection dans l'état où il se trouve. Mais de même qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de Dieu (1), de même il y a plusieurs ordres. Que chacun donc observe ce qui le regarde selon son état. Et

(1) Joan., XIV, 2.

soyons tous persuadés que le premier pas dans l'imitation de Jésus-Christ est la pauvreté volontaire, et que celui qui l'observera plus strictement s'approchera davantage de Jésus-Christ, et participera avec abondance aux autres vertus et aux autres perfections.

109. Cette séance du collége des apôtres fut terminée par la décision de la très-pure Marie, et l'on nomma six personnes prudentes pour recevoir et distribuer les aumônes. Notre grande Souveraine demanda la bénédiction aux apôtres, qui sortirent pour continuer leur ministère; les disciples allèrent de leur côté rejoindre les catéchumènes pour les préparer à recevoir le baptême le lendemain. La bienheureuse Vierge, accompagnée de ses anges et des autres Marie, alla disposer et orner la salle où son très-saint Fils avait célébré les cènes; elle-même la balaya et l'arrangea, afin qu'on pût y consacrer le jour suivant le corps et le sang de notre adorable Sauveur, comme il avait été arrêté. Elle demanda au maître de la maison les mêmes ornements qu'on y avait mis le jeudi de la Cène, ainsi que je l'ai rapporté, et le pieux hôte les donna avec tout le respect et toute la vénération qu'il avait pour l'auguste Marie. Cette très-prudente Vierge prépara aussi le pain sans levain, le vin qu'il fallait pour la consécration, le plat et le calice dans lesquels notre Sauveur avait consacré. Elle se procura, en outre, de l'eau pure et des vases pour le baptême, afin que la cérémonie se passât sans embarras et aussi décemment que possible. Après ces mesures, la charitable Mère se retira et passa cette nuit dans les actes les plus fervents d'amour, d'humilité et de reconnaissance, et dans les exercices de la plus haute oraison, offrant au Père éternel tout ce que son éminente sagesse lui inspirait pour se disposer dignement elle-même à la communion qu'elle attendait, et afin que les autres la re-

çussent aussi avec l'agrément et le bon plaisir de la Majesté divine, et elle fit la même prière pour ceux qui devaient être baptisés.

110. Le matin du jour suivant, qui fut celui de l'octave du Saint-Esprit, tous les fidèles et tous les catéchumènes se rendirent auprès des apôtres et des disciples dans la maison où était le Cénacle; et quand ils furent réunis, saint Pierre leur prêcha et leur exposa la nature et l'excellence du sacrement du baptême, la nécessité et les effets divins qu'il leur ferait éprouver; comment, par son moyen, ils seraient marqués du caractère intérieur qui distingue les membres du corps mystique de l'Église, et renaîtraient enfants de Dieu et héritiers de sa gloire par la grâce justifiante et la rémission des péchés. Il les exhorta à garder la loi divine, à laquelle ils se soumettaient par leur propre volonté, et à rendre de très-humbles actions de grâces pour ce bienfait et pour tous les autres qu'ils recevraient du Très-Haut. Il leur expliqua aussi la vérité de l'auguste mystère de l'Eucharistie, qui devait être célébré en consacrant le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ, afin que tous l'adorassent, et que ceux qui devaient y participer après le baptême s'y préparassent.

111. Ce sermon enflamma de ferveur tous les nouveaux convertis, parce que les dispositions de leur cœur étaient sincères, les paroles de l'apôtre vives et pénétrantes, et la grâce intérieure fort abondante. Puis les apôtres commencèrent à baptiser avec un ordre parfait, à la grande édification de tous. Les catéchumènes entraient par une porte du Cénacle, et après avoir été baptisés ils sortaient par une autre; les disciples et les autres fidèles les conduisaient sans aucune confusion. La bienheureuse Vierge était présente à tout ce qui se passait, quoiqu'elle se fût

retirée dans un coin du Cénacle; elle priait et récitait des cantiques de louange pour tous, connaissant l'effet que produisait le baptême en chacun avec un degré plus ou moins grand de vertus infuses. Elle voyait qu'ils étaient tous régénérés et lavés dans le sang de l'Agneau, et que leurs âmes recevaient une pureté et une splendeur divines. En témoignage de cette grâce, tous les assistants voyaient descendre du ciel une éclatante et vive lumière sur chaque nouveau baptisé. Par cette merveille Dieu voulut autoriser le principe de ce grand sacrement dans son Église et consoler ses premiers enfants qui y entraient par cette porte, et nous aussi qui participons au même bonheur sans y donner l'attention et sans en montrer la reconnaissance que nous devrions.

112. On acheva de baptiser ceux qui se présentèrent, quoiqu'il y eût plus de cinq mille personnes qui reçurent le baptême ce jour-là. Et pendant que les nouveaux baptisés rendaient des actions de grâces pour un bienfait si admirable, les apôtres, avec les disciples et les autres fidèles, vaquèrent quelque temps à l'oraison. Ils se prosternèrent tous ensemble, glorifiant et adorant le Seigneur Dieu infini et immuable, et confessant qu'ils étaient indignes de le recevoir dans le très-auguste sacrement de l'autel. Cette adoration et cette humilité profonde leur servirent de préparation prochaine pour communier. Ils récitèrent ensuite les mêmes oraisons et les mêmes psaumes que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait dits avant de consacrer, imitant en cette action tout ce qu'ils avaient vu faire à leur divin Maître. Saint Pierre prit en ses mains le pain sans levain qui était préparé, et levant d'abord les yeux au ciel avec d'admirables sentiments de vénération, il prononça sur le pain les paroles de la consécration du très-saint corps de Jésus-Christ, telles que le Seigneur lui-même les avait

dites auparavant (1). Le Cénacle fut à l'instant rempli d'une splendeur visible et d'une multitude innombrable d'anges; et toute l'assemblée s'aperçut que ces flots de lumière tombaient surtout sur la Reine du ciel et de la terre. Ensuite saint Pierre consacra le calice, et fit avec le sacré corps et le précieux sang les mêmes cérémonies que notre Sauveur, les élevant, afin que tous l'adorassent. Après cela l'apôtre se communia lui-même et communia les onze apôtres, selon que la très-pure Marie le lui avait inspiré. Puis, entourée des esprits célestes qui étaient dans le Cénacle pénétrés d'un saint respect, elle reçut à son tour la communion de la main de saint Pierre, s'étant prosternée trois fois le visage contre terre avant d'arriver à l'autel.

113. Elle reprit aussitôt la place qu'elle occupait auparavant, et il n'est pas possible d'exprimer les effets que produisit en cette incomparable créature la communion de la très-sainte Eucharistie; car elle fut toute transformée et tout absorbée en ce divin embrasement de l'amour de son adorable Fils, auquel elle avait participé en recevant son corps sacré. Elle fut élevée et ravie par ces merveilleux effets; mais les saints anges, conformément à la volonté de leur Reine, l'enveloppèrent d'un voile mystérieux, afin que les assistants ne découvrissent que ce qui était convenable des effets divins qu'ils pouvaient remarquer en elle. Les disciples communièrent après notre Reine; puis les autres fidèles qui avaient embrassé la foi avant la descente du Saint-Esprit communièrent aussi. Mais des cinq mille personnes qui furent baptisées, il n'y en eut que mille qui reçurent la communion ce jour-là, parce qu'elles n'étaient pas toutes assez préparées pour recevoir

(1) I Cor., XI, 24.

le Seigneur avec les connaissances et les dispositions qu'exige cet auguste sacrement et ce sublime mystère de l'autel. Le mode de communion que suivirent ce jour-là les apôtres, fut de communier, ainsi que la bienheureuse Marie et les cent vingt fidèles sur lesquels le Saint-Esprit était descendu, sous les deux espèces du pain et du vin; mais les nouveaux baptisés ne communièrent que sous l'espèce du pain. Cette différence se fit, non pour marquer que les nouveaux fidèles fussent moins dignes de communier sous une espèce que sous l'autre, mais parce que les apôtres connurent qu'on recevait sous chaque espèce Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, tout entier, et qu'il n'y avait aucun prétexte pour chacun des fidèles, ni d'ailleurs aucune nécessité de communier sous les deux espèces; ils prévirent, en outre, qu'il y aurait grand danger d'irrévérence et d'autres inconvénients fort graves à communier tant de personnes sous les espèces du vin : danger et inconvénients qui n'étaient pas alors à craindre à l'égard du petit nombre de fidèles qui les reçurent. Aussi la coutume de communier sous la seule espèce du pain ceux qui ne consacraient point le corps et le sang de Jésus-Christ, remonte-t elle, ainsi que je l'ai appris, à la primitive Église, quoiqu'il y en eût quelques-uns qui, sans être prêtres, communiassent dans les premiers temps sous les deux espèces. Mais cette sainte Église, s'étant établie dans toutes les parties du monde, a ordonné ensuite d'une manière formelle, avec cette sagesse que lui donne l'Esprit-Saint qui la gouverne, que les laïques et ceux qui ne célèbrent point la messe communieraient sous la seule espèce du pain, et qu'il n'y aurait que ceux qui célèbrent cet auguste mystère qui communieraient sous les deux espèces par eux consacrées. C'est la pratique assurée de la sainte Église catholique romaine.

114. Après qu'ils eurent tous communié, saint Pierre acheva la célébration du mystère sacré par quelques oraisons et quelques psaumes qu'il dit en actions de grâces avec les autres apôtres; car on n'avait pas encore déterminé les oraisons et les cérémonies qui ont été ajoutées à la messe, à diverses époques, tant avant qu'après la consécration et la communion. Plus tard, l'Église romaine a heureusement réglé, avec une sainte sagesse, tout ce que les prêtres du Seigneur doivent réciter et observer en célébrant la sainte messe. Quand tout ce que je viens de dire fut terminé, ils restèrent encore quelque temps en oraison. Puis ils sortirent (car le jour était déjà fort avancé) pour s'employer à d'autres choses et pour prendre leur nourriture. Notre grande Reine, au nom de tous, rendit au Très-Haut des actions de grâces qu'il reçut avec complaisance, et il agréa les prières que sa bien-aimée lui fit pour ceux qui étaient présents en la sainte Église, comme pour ceux qui en étaient absents.

Instruction que m'a donnée la Reine des anges.

115. Ma fille, quoiqu'il vous soit impossible de pénétrer pendant votre vie passagère le secret de l'amour que j'eus et que j'ai toujours pour les mortels, je veux, indépendamment de ce que vous avez appris, vous faire remarquer de nouveau, pour votre plus grande instruction, que quand le Très-Haut me donna dans le ciel le titre de Mère et de Maîtresse de la sainte Église, il me fit participer, par une communication ineffable, à sa charité et à sa miséricorde infinie envers les enfants d'Adam. Aussi,

n'étant qu'une simple créature pour recevoir cet immense bienfait, aurais-je, à cause de la force avec laquelle il opérait en moi, perdu plusieurs fois la vie naturelle, si la puissance divine ne me l'eût conservée par miracle. Je sentais aussi maintes fois des effets analogues dans les transports de reconnaissance auxquels je me livrais quand quelques âmes entraient dans l'Église et ensuite dans la gloire, parce que j'étais la seule qui connusse entièrement ce bonheur et qui pusse l'apprécier; et c'était suivant ce degré de compréhension que j'en rendais, avec une profonde humilité, les plus ferventes actions de grâces au Très-Haut. Mais la charité me causait surtout de semblables défaillances quand je demandais la conversion des pécheurs, ou quand quelque fidèle venait à se perdre. Dans ces sortes d'occasions, je souffrais beaucoup plus entre la joie et la douleur que les martyrs dans tous leurs tourments; car j'opérais pour chaque âme avec une force inconcevable et surnaturelle. Aussi les enfants d'Adam me sont-ils réellement redevables du sacrifice de ma vie, que j'ai si souvent offert pour eux. Et si maintenant, dans mon état, je ne puis plus l'offrir, l'amour avec lequel je sollicite leur salut éternel n'est pas moindre, mais beaucoup plus souverain et plus parfait.

116. Que si l'amour de Dieu envers le prochain eut en moi une si grande force, jugez quelle devait être la véhémence de celui que je sentais pour le Seigneur même, lorsque je le recevais à l'autel. Je vous déclare ici un secret sur ce qui m'arriva la première fois que je le reçus de la main de saint Pierre : c'est que le Très-Haut laissa mon amour agir avec une telle violence, que mon cœur s'ouvrit réellement et donna lieu, comme je le souhaitais, à mon Fils consacré d'y entrer et d'y demeurer comme un Roi sur son propre trône. Vous comprendrez par là, ma

très-chère fille, que si j'étais susceptible d'une douleur quelconque dans la gloire dont je jouis, ce qui m'en causerait une très-sensible ce serait de voir la témérité effroyable des hommes qui osent recevoir le corps sacré de mon très-saint Fils, les uns avec des souillures et des crimes abominables, les autres sans dévotion, sans respect, et presque tous sans considérer l'importance, sans peser la valeur de cette hostie, qui n'est rien moins que Dieu lui-même, germe de la vie ou de la mort éternelle.

117. Craignez donc, ma fille, ce danger; pleurez-le pour un si grand nombre d'enfants de l'Église; demandez leur salut au Seigneur, et, profitant de l'instruction que je vous donne, rendez-vous digne de pénétrer profondément ce mystère d'amour; et quand vous y participerez, bannissez de votre entendement toutes les images des choses terrestres; rappelez-vous seulement que vous allez recevoir Dieu lui-même, l'Être infini et incompréhensible. Faites tous vos efforts pour témoigner votre amour, votre humilité et votre gratitude, et soyez persuadée que vous resterez toujours fort au-dessous de ce que vous devez faire, et de ce que mérite un mystère si vénérable. Pour y apporter de meilleures dispositions, réglez-vous sur ce que je faisais dans ces occasions, dans lesquelles je veux surtout que vous m'imitiez intérieurement, comme vous le faites dans les trois humiliations corporelles; et j'approuve aussi la quatrième, que vous avez ajoutée pour honorer dans l'adorable sacrement la partie de la chair et du sang que mon très-saint Fils a prise dans mes entrailles et que j'ai développée en le nourrissant de mon propre lait. Continuez toujours cette dévotion, puisqu'il est certain qu'il se trouve dans le corps consacré une partie de mon propre sang et de ma propre

substance, comme vous l'avez connu. Que si vous éprouveriez la plus vive douleur en voyant fouler aux pieds avec un mépris sacrilége le corps sacré et le précieux sang de mon Fils, vous devez la ressentir aussi, vous devez verser des larmes amères, sachant comment la plupart des enfants de l'Église le traitent aujourd'hui, avec une irrévérence impie, sans aucune crainte et sans aucun égard. Gémissez donc sur un pareil malheur; pleurez de ce qu'il y en ait si peu qui pleurent; pleurez de ce que les fins que mon très-saint Fils a voulu atteindre par son immense amour sont ainsi frustrées. Et afin que vous pleuriez davantage, je vous fais savoir, qu'autant dans la primitive Église il y avait de personnes qui se sauvaient, autant il y en a maintenant qui se damnent. Je ne vous révèle pas là-dessus ce qui arrive jour par jour; car si vous le saviez, et que vous eussiez une véritable charité, vous mourriez de douleur. Ce malheur déplorable arrive, parce que les enfants de la foi suivent les ténèbres, aiment la vanité, convoitent les richesses, et qu'ils courent presque tous après les plaisirs sensibles et trompeurs, qui aveuglent l'entendement et le couvrent d'une nuit épaisse, dans laquelle ils ne connaissent plus la lumière, et ne savent plus ni discerner le bien du mal, ni pénétrer la vérité et la doctrine évangélique.

CHAPITRE VIII

On rapporte le miracle par lequel les espèces sacramentales se conservaient en la très-pure Marie d'une communion à l'autre, et le mode de ses opérations après qu'elle fut revenue du ciel vers l'Église.

118. Jusqu'ici je n'ai parlé de ce bienfait qu'en passant, me réservant d'en faire un plus ample récit en son lieu, c'est-à-dire maintenant; afin qu'une si grande merveille du Seigneur en faveur de sa Mère bien-aimée ne figure point dans cette histoire sans les détails précis que peut souhaiter notre piété. Je m'afflige de mon impuissance personnelle, non-seulement parce que tout ce que j'ignore surpasse infiniment ce que je conçois, mais aussi parce que j'exprime avec peine et avec crainte même ce que je connais, à cause de l'insuffisance de mon langage, dont les termes ne répondent pas à ma compréhension. Néanmoins je n'ose passer sous silence les bienfaits que notre auguste Reine reçut de la puissante droite de son très-saint Fils après qu'elle en fut descendue pour diriger son Église; car s'ils étaient auparavant magnifiques et inénarrables, ils augmentèrent dès lors avec une divine variété, pour manifester la puissance infinie de l'auteur de ces dons, et la prodigieuse capacité de cette créature unique et choisie entre toutes, à laquelle ils étaient destinés.

119. A ce rare et admirable privilége, que la bienheureuse Marie reçut, de conserver toujours dans son sein les espèces sacramentales, il ne faut point chercher une autre raison qu'aux autres faveurs insignes que Dieu fit

uniquement à cette grande Souveraine; et c'est sa volonté sainte et sa sagesse infinie qui opèrent toujours tout ce qui est convenable avec poids et mesure (1). Sans plus de motifs, il suffirait à la prudence et à la piété chrétiennes de savoir que Dieu a eu pour mère naturelle cette sainte créature, et qu'elle seule, entre toutes les autres, fut digne de l'être. Or, puisque cette merveille a été unique et sans exemple, ce serait accuser une ignorance grossière que de chercher des preuves pour nous convaincre que le Seigneur a fait à l'égard de sa Mère ce qu'il n'a fait et ne fera à l'égard de personne; car la seule Marie s'élève au-dessus de l'ordre commun de toutes les âmes. Mais, quoique tout cela soit vrai, le Très-Haut n'en veut pas moins que, par la lumière de la foi et par d'autres illustrations, nous découvrions les raisons de convenance et d'équité pour lesquelles son bras puissant a opéré ces merveilles en faveur de sa très-digne Mère, afin que ces mêmes merveilles nous le fassent connaître et glorifier en elle et par elle, et que nous sachions avec combien de sûreté nous plaçons toute notre espérance en une Reine si puissante, et nous remettons notre sort entre les mains de Celle en qui son adorable Fils a déposé tous les trésors de son amour. Or, selon ces vérités établies, je dirai ce que j'ai appris du mystère dont j'entreprends de parler.

120. La bienheureuse Marie vécut trente-trois ans en la compagnie de son divin Fils, et à partir du moment où il sortit de son sein virginal, elle ne le quitta jamais jusqu'à la croix. Elle le nourrit, le servit, l'accompagna, le suivit, l'imita, agissant en tout et toujours comme mère, comme fille, comme épouse, comme très-fidèle servante et amie; jouissant de sa vue, de sa conversation, de sa

(1) Sap., XI, 21.

doctrine et des faveurs que par tous ses mérites et tous ses services elle obtint en la vie mortelle. Quand Jésus-Christ monta au ciel, la force de l'amour et de la raison l'obligea d'emmener avec lui sa très-chère Mère, pour ne pas s'y trouver sans elle, et pour qu'elle ne restât point sur la terre privée de sa présence et de sa compagnie. Mais la très-ardente charité que le Fils et la Mère avaient pour les hommes rompit en quelque sorte ce lien et cette union, en contraignant notre très-douce Mère à revenir sur la terre pour affermir l'Église, et son adorable Fils à l'envoyer ici-bas et à consentir à l'absence qui allait durant ce temps-là les séparer l'un de l'autre. Toutefois le Fils de Dieu pouvant par un moyen particulier adoucir cette privation à sa bien-aimée, il appartenait à son amour de le faire; et il ne l'aurait pas manifesté d'une manière aussi éclatante, s'il avait refusé à sa bienheureuse Mère la faveur de l'accompagner sur la terre pendant qu'il était assis dans la gloire à la droite de son Père éternel. En outre, l'amour très-ardent de cette divine Mère, accoutumée à la présence de son adorable Fils, eût souffert violence à un degré insupportable, si elle eût dû rester tant d'années dans la sainte Église sans l'avoir présent en la manière qu'elle le pouvait.

121. Notre Sauveur Jésus-Christ pouvait satisfaire et satisfit à tout cela, en résidant toujours, sous les espèces sacramentales, dans le cœur de sa bienheureuse Mère, tant qu'elle demeura dans l'Église, après l'ascension de son adorable Fils dans le ciel. C'est par cette présence sacramentale qu'il remplaça en quelque sorte avec avantage celle dont sa très-douce Mère jouissait quand il vivait sur la terre près d'elle : alors, en effet, il la quittait souvent pour s'employer aux œuvres de la rédemption, et dans ces circonstances la bienheureuse Vierge était en proie

aux inquiétudes ou aux craintes que lui causaient les travaux de son très-saint Fils; elle se demandait sans cesse s'il reviendrait, ou s'il la priverait longtemps de sa douce compagnie; et quand elle en jouissait, elle ne pouvait pas ne pas prévoir la Passion et la mort de la croix qui l'attendaient. Cette douleur tempérait souvent la joie qu'elle éprouvait à le voir, à l'entendre, à le posséder. Mais lorsque, la tempête de la Passion passée, déjà il se trouvait à la droite du Père éternel, et que ce divin Seigneur et son bien-aimé Fils résidait sous les espèces sacramentales dans son sein virginal, alors la très-pure Mère jouissait de sa vue sans crainte et sans alarme. En son Fils elle voyait toute la très-sainte Trinité, de ce genre de vision que j'ai indiqué ailleurs. De sorte que ce que cette grande Reine a dit dans le Cantique des cantiques s'accomplit à la lettre : Je l'ai saisi, et je ne le laisserai pas s'éloigner jusqu'à ce que je l'aie conduit dans la maison de ma Mère l'Église (1). Là, je lui donnerai du vin aromatique à boire, et du suc de mes grenades (2).

122. Par cette faveur que l'auguste Vierge reçut, le Seigneur satisfit aussi à la promesse qu'il avait faite à son Église, dans la personne des apôtres, de demeurer avec eux jusqu'à la consommation des siècles, ayant accompli d'avance la parole qu'il leur avait donnée un peu avant de monter au ciel (3); car alors il était déjà sous les espèces sacramentales dans le sein de sa Mère, comme je l'ai dit dans la seconde partie. Or l'accomplissement de la promesse n'eût pas été immédiat s'il ne se fût trouvé dans l'Église par ce nouveau miracle. En effet, dans ces premières années les apôtres n'avaient point de temple, ni aucun lieu propre pour garder continuellement la très-

(1) Cant., III, 4. — (2) *Ibid.*, VIII, 2. — (3) Matth., XXVIII, 20.

sainte Eucharistie : c'est pourquoi ils consommaient toutes les espèces le jour où ils célébraient la messe. La seule Marie était le temple et le sanctuaire dans lequel le très-saint Sacrement fut conservé pendant ce temps-là, afin qu'il n'y eût aucun instant où le Verbe incarné ne résidât dans l'Église depuis son ascension jusqu'à la fin du monde. Quoiqu'il ne fût point dans ce tabernacle vivant pour l'usage des fidèles, il ne l'habitait pas moins pour leur profit, et pour d'autres fins très-glorieuses; car la grande Reine du ciel intercédait en leur faveur dans ce Temple qui n'était autre qu'elle-même. Elle adorait Jésus-Christ consacré dans l'Église au nom de cette même Église ; et par le moyen de cette auguste Souveraine, et de la demeure que le Seigneur faisait en elle, il était présent et uni de cette manière au corps mystique des fidèles. Bien plus, l'incomparable Marie, en gardant son adorable Fils sous les espèces sacramentales dans son sein, rendit ce siècle plus heureux que s'il eût habité comme à présent d'autres sanctuaires et d'autres tabernacles : puisque dans celui qu'il avait en la bienheureuse Vierge il fut toujours adoré avec le plus profond respect et le culte le plus religieux, et il n'y fut jamais offensé, comme il l'est aujourd'hui dans nos temples. Il trouva en Marie avec plénitude les délices qu'il souhaitait prendre éternellement parmi les enfants des hommes (1); et l'assistance perpétuelle de Jésus-Christ dans son Église ne tendant qu'à cette fin, le Très-Haut ne pouvait s'y complaire plus absolument que lorsqu'il était sous les espèces sacramentales dans le cœur de sa très-pure Mère. Elle était la sphère la plus propre du divin amour, et comme l'élément et le centre où il reposait; et toutes les autres créatures lui

(1) Prov. VIII, 31.

étaient presque étrangères en comparaison de notre auguste Souveraine, parce que ce feu de la Divinité qui brûle toujours par une charité infinie, ne trouvait en ces créatures ni son foyer ni son centre.

123. J'ose donc dire, d'après l'intelligence que j'ai reçue de ce mystère, que notre Sauveur Jésus-Christ avait tant d'estime et d'amour pour sa très-sainte Mère, et qu'elle l'attirait si irrésistiblement vers elle, que, s'il ne fût toujours resté avec elle sous les espèces consacrées, il serait descendu de la droite de son Père sur la terre pour ne point la délaisser pendant qu'elle vécut dans l'Église. Eût-il fallu que les courtisans célestes fussent privés de la présence de la très-sainte humanité pour ce temps-là, il en eût fait moins de cas que de se priver de la compagnie de sa Mère. Ce n'est pas là une exagération, puisque nous devons tous avouer que le Seigneur trouvait en elle une correspondance plus parfaite et une espèce d'amour plus semblable à celui de sa volonté, qu'en tous les bienheureux ensemble, et que, par un amour réciproque, il aimait la bienheureuse Marie plus que tous ces courtisans célestes. Si, lorsque le pasteur de la parabole de l'Évangile (1) laissa les quatre-vingt-dix-neuf brebis pour en chercher une seule qui lui manquait, nous ne lui reprochons point d'avoir laissé le plus pour le moins, les saints dans le ciel n'auraient pas été surpris, de leur côté, que ce divin pasteur Jésus-Christ les eût tous quittés pour se trouver en la compagnie de cette très-douce et très-innocente brebis, qui la revêtit de sa propre nature, et qui le nourrit en cette même nature. Nul doute que les yeux de cette bien-aimée Épouse et très-chère Mère l'eussent attiré du ciel sur la terre (2), où il était venu auparavant afin de

(1) Matth., XVIII, 12. — (2) Cant., VI, 4.

sauver les enfants d'Adam, qui l'avaient bien moins obligé, ou plutôt très-désobligé par leurs péchés, afin de les sauver, dis-je, en souffrant pour eux. Que s'il fût venu rejoindre sa tendre Mère, ce n'eût pas été afin de souffrir et de mourir, mais pour se procurer la joie d'être auprès d'elle; mais pour cela il ne fut pas nécessaire de quitter le ciel, puisqu'il parvenait, en descendant sur la terre d'une autre manière, c'est-à-dire par la vertu des paroles sacramentelles, à satisfaire son amour et celui de sa bienheureuse Mère, dans le cœur de laquelle ce véritable Salomon reposait comme dans sa couche royale (1) sans quitter la droite de son Père éternel.

124. Voici comment le Très-Haut opérait ce miracle. Lorsque la très-pure Marie recevait les espèces sacramentales, elles se dégageaient du foyer commun de l'estomac, où se font la coction et la digestion de l'aliment naturel, afin de ne pas se confondre et se mêler avec le peu de nourriture que notre grande Reine prenait quelquefois. Le très-saint Sacrement, étant dégagé de ce foyer de l'estomac, se plaçait dans le cœur de Marie, comme en récompense du sang qu'il avait fourni lors de l'incarnation du Verbe, pour former cette très-sainte humanité à laquelle il s'unit hypostatiquement, ainsi que je l'ai exposé dans la seconde partie. La communion de la divine Eucharistie est considérée comme une extension de l'incarnation; il était donc juste que la bienheureuse Mère participât à cette extension d'une manière nouvelle et spéciale, elle qui avait aussi concouru à cette même incarnation du Verbe éternel d'une manière miraculeuse et toute particulière.

125. La chaleur du cœur est extrêmement grande chez tous les êtres vivants parfaitement constitués, et surtout

(1) Cant., III, 7.

chez l'homme, à cause de son excellence, de sa noblesse, de l'importance de ses opérations et de sa longévité; et la bénigne nature prend soin d'y faire circuler un air bienfaisant qui rafraîchit et tempère cette ardeur naturelle d'où provient la chaleur animale. Cela étant, et avec la forte complexion de notre auguste Reine, la chaleur de son cœur était extrêmement intense, et l'activité incessante de son amour enflammé l'augmentait encore : néanmoins les espèces sacramentales qui étaient dans son cœur ne se consumaient et ne s'altéraient même point. Sans doute il fallait multiplier les miracles pour les conserver : mais pourquoi les épargner à l'égard de cette créature unique, qui était elle-même un prodige de miracles, et l'abrégé de toutes les merveilles? Cette faveur commença dès la première communion, qu'elle reçut pendant la Cène (comme il a été dit plus haut), et pour la lui continuer, ces premières espèces se conservèrent jusqu'à la seconde communion, qu'elle reçut de la main de saint Pierre, le jour de l'octave de la Pentecôte. Il advint alors qu'au moment où elle reçut de nouveau et avala les espèces sacrées, les premières qu'elle avait dans le cœur se consumèrent, et les nouvelles espèces qu'elle venait de recevoir prirent leur place. C'est dans cet ordre miraculeux que, dès ce jour-là jusqu'à la dernière heure de sa très-sainte vie, les espèces sacramentales se remplacèrent les unes les autres dans son cœur, y conservant toujours son adorable Fils dans le très-auguste sacrement.

126. La bienheureuse Marie fut si divinisée, ses opérations et ses puissances furent si élevées au-dessus de tout ce que peut concevoir la pensée humaine par ce bienfait et par celui de la vision continuelle et abstractive de la Divinité dont j'ai parlé ailleurs, qu'il est impossible de le

comprendre en cette vie mortelle et de s'en former une idée exacte, analogue aux idées que nous nous faisons des autres choses, et je ne trouve pas même de termes pour exprimer le peu qui m'en a été annoncé. Après qu'elle fut descendue du ciel elle se trouva toute changée, toute transformée quant à l'usage qu'elle avait à faire des sens corporels; car sous un rapport elle était séparée de son très-saint Fils, auquel elle en consacrait le digne emploi lorsqu'ils lui servaient pour converser; et sous un autre rapport elle sentait, elle comprenait comment elle le possédait dans son cœur, où il attirait et absorbait toute son attention. Dès le jour où elle descendit du ciel, elle fit un nouveau pacte avec ses yeux, et jouit d'un nouvel empire pour ne recevoir les images ordinaires des choses terrestres et visibles qui entrent par les sens, qu'autant qu'il le fallait pour diriger les enfants de l'Église, et pour savoir à cet égard ce qu'elle devait faire et décider. Elle ne se servait point de ces images, et dans la conversation elle n'était pas obligée d'en user ni de recourir à la faculté intérieure, où elles sont déposées chez les autres personnes pour alimenter la mémoire et l'entendement; car elle faisait tout cela au moyen d'autres images infuses et de la science qui lui était communiquée par la vision abstractive de la Divinité, à la manière que les bienheureux découvrent en Dieu et voient ce que ce libre miroir veut leur montrer en lui-même ou dans les créatures, par une autre vision ou science. Notre auguste Reine connaissait ainsi tout ce que, selon la volonté de Dieu, elle devait faire, ne se servant point de la vue pour savoir et apprendre quoi que ce fût; néanmoins elle regardait par un simple regard le chemin par où elle passait et les personnes auxquelles elle s'adressait.

127. Elle usait un peu davantage du sens de l'ouïe,

parce que cela était nécessaire pour entendre tout ce que les fidèles et les apôtres lui racontaient de l'état des âmes, de l'Église et de leurs besoins, et pour les encourager par ses réponses, par ses avis et par ses conseils. Mais elle avait un tel empire sur ce sens, qu'elle ne lui laissait percevoir aucun bruit, aucune parole qui pût le moins du monde offenser la sainteté et la perfection très-sublime de sa dignité, ou qui ne fût pas nécessaire pour exercer la charité envers le prochain. Elle n'usait point de l'odorat pour remarquer les odeurs terrestres ou tout autre objet propre à cet organe, mais elle sentait des parfums célestes par le ministère des anges, qui l'en embaumaient en y trouvant de nombreux motifs de louer le Créateur. Elle éprouva aussi un grand changement dans le sens du goût; car elle s'aperçut que, depuis qu'elle était descendue du ciel, elle pouvait vivre sans aucun aliment, quoiqu'il ne lui eût pas été prescrit de n'en point prendre. Elle était libre à cet égard; ainsi elle mangeait quelquefois, mais fort peu, et seulement lorsque saint Pierre et saint Jean l'y engageaient, ou pour ne pas attirer l'attention des personnes qui auraient pu s'étonner qu'elle ne prît rien; de sorte qu'elle ne mangeait que par obéissance ou par humilité, et alors elle ne percevait ni ne distinguait non plus la saveur propre à l'aliment que si c'eût été un corps apparent ou glorieux qui eût mangé. Il en était de même pour le toucher; car elle remarquait très-peu ce qu'elle touchait, et n'en avait aucune satisfaction sensible; mais elle sentait dans son cœur avec une douceur et une joie ineffables le contact des espèces sacramentales; et c'était ce sentiment qui absorbait ordinairement son attention.

128. Toutes ces faveurs relatives à l'usage de ses sens lui furent accordées à sa demande; car elle les consacra

tous de nouveau, aussi bien que toutes ses puissances, à la plus grande gloire du Très-Haut, et ne s'en servit que pour agir avec toute la plénitude possible de vertu, de sainteté et de perfection éminentes. Sans doute elle avait accompli pendant toute sa vie, dès son immaculée conception, le devoir de fidèle servante (1) et de prudente dispensatrice de sa plénitude de grâce et des dons du Seigneur (comme on l'a vu dans tout le cours de cette histoire); néanmoins, après qu'elle eut monté au ciel avec son adorable Fils, elle reçut un nouveau surcroît de tous ces dons, et la Toute-Puissance divine lui accorda une nouvelle manière d'opérer. Elle était encore dans la condition des voyageurs, puisqu'elle ne jouissait pas de la vision béatifique comme les compréhenseurs; mais ses actes, en ce qui regarde les sens, avaient plus de rapport avec ceux des saints glorifiés en corps et en âme, qu'avec ceux des autres voyageurs. On ne saurait expliquer par aucun autre exemple l'état si heureux, si extraordinaire et si divin dans lequel se trouva notre auguste Souveraine quand elle revint du ciel sur la terre pour diriger la sainte Église.

129. La sagesse et la science intérieure répondaient, chez la bienheureuse Marie, à cette manière d'agir avec les facultés sensitives; car elle connaissait la volonté et les décrets du Très-Haut en tout ce qu'elle devait et qu'elle voulait opérer; elle savait en quel temps, de quelle manière, dans quel ordre elle devait faire chaque chose; en quels termes et dans quelles circonstances elle devait parler, au point qu'en cela les anges qui nous assistent sans perdre de vue le Seigneur, ne la surpassaient pas. Au contraire, leur grande Reine pratiquait

(1) Matth., XXV, 20.

les vertus avec une si haute sagesse qu'ils en étaient ravis d'admiration, parce qu'ils comprenaient qu'aucune autre simple créature ne pouvait la surpasser, ni même arriver à cette sainteté consommée, à cette perfection suréminente avec laquelle cette divine Mère opérait. Une des choses qui la pénétrèrent d'une joie indicible, c'était l'adoration et le respect que les esprits célestes rendaient à son Fils sous les espèces sacramentales dans son sein. Les saints firent de même dans le ciel lorsqu'elle y monta en la compagnie de son très-saint Fils, le portant aussi renfermé dans son cœur sous les espèces sacramentales, parmi les bienheureux, que ce doux spectacle remplissait d'une nouvelle joie. Celle que causait à notre grande Souveraine la profonde vénération que les anges témoignaient au très-saint Sacrement dans son sein, provenait de la divine science qui lui faisait prévoir la négligence grossière qu'apporteraient les mortels à rendre au corps sacré du Seigneur le culte qu'ils lui doivent. Pour réparer cette faute qu'elle savait que nous commettrions tous, elle offrait à la Majesté divine les hommages dont l'entouraient les princes célestes, qui connaissaient plus dignement ce mystère, et qui le révéraient avec les sentiments du respect le plus sincère.

130. Elle voyait au dedans d'elle-même le corps de son très-saint Fils, tantôt glorieux, tantôt revêtu de la beauté naturelle de son humanité sainte; d'autres fois, et presque continuellement, elle connaissait tous les miracles que renferme le très-auguste sacrement de l'Eucharistie. Elle jouissait de toutes ces merveilles et de beaucoup d'autres que nous ne saurions comprendre dans cette vie corruptible; parfois elle les contemplait en elles-mêmes, et parfois en la vision abstractive de la Divinité; et de même qu'elle voyait la Divinité, de même elle discernait toutes

les choses qu'elle devait faire, soit dans sa conduite personnelle, soit dans ses rapports avec l'Église. Mais ce qu'elle prisait le plus, c'était de savoir combien son très-saint Fils se complaisait à demeurer sous les espèces sacramentales dans son cœur très-pur; et il y trouvait sans doute plus de délices (selon ce qui m'a été découvert) qu'à être en la compagnie des bienheureux. O chef-d'œuvre singulier, unique et prodigieux de la puissance infinie! Vierge sainte, vous seule avez été un ciel plus agréable à votre Créateur que le ciel inanimé qu'il a fait pour sa demeure (1). Celui que les espaces incommensurables ne peuvent contenir (2) s'est renfermé en vous seule, et a trouvé un trône convenable non-seulement dans votre sein virginal, mais aussi dans le domaine immense de votre capacité et de votre amour. Vous seule avez toujours été un ciel, et Dieu a toujours été avec vous depuis qu'il vous a donné l'être, et reposera en vous pendant tous les siècles de son interminable éternité avec une satisfaction absolue. Que toutes les nations vous connaissent, que toutes les générations vous bénissent (3); que toutes les créatures vous glorifient et vous louent, et reconnaissent leur Dieu et leur Rédempteur véritable, qui par vous seule nous a visités et relevés de notre malheureuse chute (4).

131. Qui d'entre les mortels et même d'entre les anges pourra dépeindre l'incendie d'amour qui consumait le cœur de cette grande Reine pleine de sagesse? qui pourra comprendre avec quelle impétuosité le fleuve de la Divinité inonda et réjouit cette Cité de Dieu (5)? Quelles affections, quels mouvements, quels actes lui faisaient produire toutes ces vertus et tous les dons qu'elle avait reçus

(1) Ps. CXIII, 25. — (2) III Reg., VIII, 27. — (3) Luc., I, 48. — (4) *Ibid.*, 68. — (5) Ps. XLV, 5.

sans aucune mesure, agissant toujours avec toute la force incomparable de ces grâces? Quelles prières elle faisait pour la sainte Église? Quelle fut sa charité envers nous? Quels biens elle nous procura et quelles faveurs elle nous ménagea? Il n'y a que l'Auteur de cette merveille ineffable qui puisse le connaître. Pour nous, élevons notre espérance, excitons notre foi, augmentons notre amour envers cette tendre Mère, demandons-lui avec instance son intercession et sa protection; car le Sauveur ne lui refusera rien, puisqu'étant son Fils et notre frère, il lui a donné d'aussi grands témoignages d'amour que ceux que j'ai rapportés et que je rapporterai dans la suite.

Instruction que j'ai reçue de la grande Reine des anges, l'auguste Marie.

132. Ma fille, par tout ce que je vous ai découvert jusqu'à cette heure de ma vie et de mes œuvres, vous êtes bien avertie que vous ne trouverez en aucune simple créature autre que moi l'exemplaire ou l'original sur lequel vous puissiez copier la plus grande sainteté et la plus haute perfection à laquelle vous aspirez. Mais maintenant vous avez montré le degré le plus sublime de vertu auquel je sois parvenue dans la vie mortelle. C'est là un bienfait qui vous oblige plus que jamais à redoubler vos désirs et à appliquer toute l'attention de vos facultés à la parfaite imitation de ce que je vous enseigne. Il est temps, ma très-chère fille, et il est juste que vous vous abandonniez entièrement à ma volonté en ce que je demande de vous. Or, afin de vous animer davantage à acquérir ce

bien, je veux vous apprendre que, quand mon très-saint Fils visite sous les espèces eucharistiques ceux qui le reçoivent avec vénération et avec ferveur, après s'être préparés avec tout le soin et tout le zèle possibles à le recevoir avec un cœur pur et sans tiédeur, la Majesté divine reste dans leur âme malgré la consomption de l'hostie, d'une autre manière spéciale et par une grâce particulière, par laquelle il les assiste, les enrichit et les dirige, en récompense du bon accueil qu'ils lui ont fait. Il y a fort peu d'âmes qui obtiennent cette faveur, parce que la plupart l'ignorent, et reçoivent le très-saint Sacrement sans cette disposition, légèrement, comme par coutume, et sans se préparer par la vénération et la sainte crainte que devrait leur inspirer un si auguste mystère. Quant à vous, qui êtes instruite de ce secret, je veux que tous les jours (puisque vous communiez tous les jours par ordre de vos supérieurs) vous vous prépariez dignement, afin que vous ne soyez point privée de cette grande faveur.

133. Pour cela vous devez méditer sur ce que vous avez appris que je faisais; vous règlerez là-dessus vos désirs, votre ferveur, votre vénération, votre amour et tout ce que vous devez faire pour préparer votre cœur, comme le temple et la demeure de votre divin Époux et de votre souverain Roi. Tâchez donc de vous bien recueillir avant et après l'avoir reçu; faites réflexion sur la fidélité que vous lui devez garder en qualité d'épouse, et surtout n'oubliez pas de mettre un bandeau sur vos yeux et une garde à tous vos sens (1), afin qu'il n'entre dans le temple du Seigneur aucune image profane. Conservez-vous avec soin dans une grande pureté de cœur; car la plénitude de la lumière et de la sagesse divine n'entre point dans

(1) Ps. CXL, 3.

une âme impure (1). Vous connaîtrez tout cela par le secours de la lumière que Dieu vous a donnée, si vous n'êtes attentive qu'à elle seule avec toute la droiture de votre intention. Mais comme vous ne sauriez renoncer entièrement au commerce des créatures, il faut que vous ayez un grand empire sur vos sens, et que vous ne leur permettiez de vous transmettre aucune image des choses sensibles, à moins qu'elle ne puisse vous aider à pratiquer ce qui est le plus saint et le plus pur des vertus. Séparez ce qui est précieux d'avec ce qui est vil (2), et la vérité d'avec le mensonge. Et afin que vous m'imitiez en cela d'une manière parfaite, je veux que dès maintenant vous compreniez avec quelle circonspection vous devez faire toutes choses, grandes ou petites, de peur d'en perdre le fruit en renversant l'ordre de la raison et de la lumière divine.

134. Considérez donc sérieusement l'illusion commune des mortels et les pertes irréparables qu'ils font chaque jour, parce que dans les résolutions de leur volonté ils ne sont mus d'ordinaire que par ce qui frappe les sens, et qu'une simple impression suffit pour leur faire prendre aussitôt un parti, sans aucune réflexion et sans demander le moindre conseil. Or, comme les choses sensibles mettent sur-le-champ en branle les passions et les inclinations animales, il s'ensuit qu'on ne subordonne pas ses actions au jugement de la raison, mais qu'on cède à l'impétuosité des passions, excitées par les sens et par leurs objets. C'est pourquoi celui qui ne consulte l'injure que par la douleur qu'elle cause, est porté aussitôt à la vengeance. C'est pourquoi encore celui qui ne suit que la convoitise de la chose d'autrui qu'il a regardée, se résout à l'injustice.

(1) Sap., I, 4. — (2) Jerem., XV, 19.

C'est ainsi enfin qu'agissent tant de malheureux qui se laissent aller à la concupiscence de la chair, à la concupiscence des yeux et à l'orgueil de la vie (1), qui sont ce que le monde et le démon leur offrent, parce qu'ils n'ont rien d'autres à leur donner. Dans leur illusion funeste, ils prennent les ténèbres pour la lumière (2), l'amer pour le doux, le venin mortel pour le remède de leurs passions, et l'ignorance aveugle pour la sagesse, puisque leur sagesse est diabolique et terrestre. Pour vous, ma fille, gardez-vous de cette erreur pernicieuse, et ne vous déterminez jamais en rien seulement d'après ce qui est sensible, ni d'après les avantages que les sens vous représentent. Pesez vos actions et examinez-les d'abord à l'aide de la lumière intérieure que Dieu vous a communiquée, afin de ne rien faire à l'aveugle, et cettte lumière ne vous manquera jamais. Prenez ensuite conseil de votre supérieur, si vous le pouvez, avant de choisir un parti. Que si votre supérieur est absent, consultez une autre personne, fût-ce un inférieur, car cela est encore plus sûr que de se conduire par sa volonté propre, laquelle peut être troublée et obscurcie par les passions. Vous devez suivre cette règle de conduite en tout ce que vous ferez, surtout dans les choses extérieures, procédant toujours avec prudence, avec discrétion, suivant les circonstances qui se présenteront, et suivant les besoins du prochain. Mais dans toutes les circonstances possibles il vous faudra prendre garde de perdre la boussole de la lumière intérieure sur cette mer orageuse du commerce des créatures, où le navigateur est toujours exposé à périr.

(1) Joan., II, 16. — (2) *Ibid.*, III, 19.

CHAPITRE IX

L'auguste Marie connut que Lucifer se préparait à persécuter l'Église. — Ce qu'elle fit contre cet ennemi en protégeant et défendant les fidèles.

135. Élevée au plus haut degré de grâce et de sainteté auquel puisse parvenir une simple créature, la grande Reine de l'univers regardait avec sa science divine le petit troupeau de l'Église, qui se multipliait tous les jours. Semblable à une tendre mère et à une vigilante bergère, elle était, pour ainsi dire, aux aguets sur la haute montagne où la droite de son Fils tout-puissant l'avait placée, et elle observait si les brebis de son troupeau n'étaient point exposées à tomber dans les piéges des loups infernaux, dont elle connaissait la rage contre les nouveaux enfants de l'Évangile. Tel était le soin que la Mère de la lumière prenait de cette sainte famille, qu'elle avait adoptée pour sienne et qu'elle regardait comme l'héritage de son très-saint Fils, comme des enfants choisis entre tous les autres mortels et comme les élus du Très-Haut. La nouvelle Église fut quelque temps dans une situation prospère, gouvernée qu'elle était par la divine Maîtresse, qui lui distribuait ses conseils et ses avis, lui enseignait sa doctrine, et ne cessait d'offrir pour elle ses prières et ses supplications, sans perdre une seule occasion ni un seul moment pour remplir ce ministère et pour consoler les apôtres et les autres fidèles.

136. Quelques jours après la venue du Saint-Esprit, redoublant ses prières, elle dit au Seigneur : « Mon Fils

« et mon Seigneur, vrai Dieu d'amour, je sais que le pe-
« tit troupeau de votre sainte Église, dont vous m'avez
« constituée la Mère et la Protectrice, ne vaut rien moins
« que le prix infini de votre vie et de votre sang, moyen-
« nant lequel vous l'avez racheté de la puissance des té-
« nèbres (1); il est juste, Seigneur, que je vous offre aussi
« ma vie et tout mon être, pour la conservation et l'ac-
« croissement de ce dont votre sainte volonté fait une si
« grande estime. Agréez, mon Dieu, que je meure, s'il
« le faut, pour que votre saint nom soit exalté et que
« votre gloire se répande dans tout l'univers. Recevez,
« mon Fils, le sacrifice de mes lèvres et de ma vo-
« lonté que je vous offre avec vos propres mérites. Fa-
« vorisez vos fidèles de votre miséricorde, soutenez ceux
« qui n'espèrent qu'en vous et qui s'abandonnent à votre
« sainte foi. Éclairez Pierre votre vicaire, afin qu'il gou-
« verne heureusement les brebis que vous lui avez con-
« fiées. Gardez tous les apôtres vos ministres, prévenez-
« les tous des bénédictions de votre clémence (2), afin
« que nous accomplissions tous votre sainte et parfaite
« volonté. »

137. Le très-Haut, répondant aux prières de notre charitable Reine, lui dit : « Mon épouse et ma bien-aimée,
« mon élue entre les créatures pour la plénitude de mes
« complaisances, je suis attentif à vos désirs et à vos
« prières. Mais vous savez que mon Église doit suivre
« mes traces et ma doctrine en marchant dans le che-
« min des souffrances et de ma croix, que mes apôtres,
« mes disciples, tous mes intimes amis et tous mes imita-
« teurs doivent embrasser (3), puisqu'ils ne peuvent ob-
« tenir ce titre qu'à la condition de souffrir. La barque

(1) Col., I. 13. — (2) Ps. XX, 4. — (3) Matth., X, 38.

« de mon Église a besoin du lest des persécutions pour « qu'elle puisse voguer avec sûreté à travers les prospé- « rités et les dangers du monde. C'est ce que ma très- « haute providence demande à l'égard des fidèles et des « prédestinés. Considérez donc l'ordre suivant lequel cela « doit être réglé. »

138. Aussitôt notre grande Reine eut une vision dans laquelle elle vit Lucifer et une multitude innombrable de démons qui le suivaient et sortaient des cavernes infernales. Ils y étaient restés abattus depuis le moment où ils furent vaincus et précipités de la montagne du Calvaire, comme on l'a dit plus haut. Elle vit que ce dragon à sept têtes s'élevait comme de la mer, suivi des autres esprits rebelles; et quoiqu'il fût fort affaibli, comme un convalescent qui sortant d'une longue maladie ne saurait presque se tenir debout, il s'avançait en son orgueil et en sa rage avec arrogance et avec une haine implacables; néanmoins on s'apercevait dans cette circonstance que sa fierté était plus grande que sa force, comme l'avait dit auparavant Isaïe (1); car d'un côté il laissait paraître l'accablement que lui avait causé la victoire de notre Sauveur et le triomphe qu'il avait du haut de la croix remporté sur lui; d'un autre côté, il exhalait la fureur dont il était enflammé contre la sainte Église et contre ses enfants. Arrivé sur la terre, il la parcourut et la reconnut tout entière; puis il s'en vint à Jérusalem pour y déployer tout son acharnement contre les brebis de Jésus-Christ, et commença par observer de loin ce troupeau, si humble, mais si formidable pour son insolente malice.

139. Quand le dragon eut reconnu la multitude de personnes qui avaient embrassé la sainte foi, et venaient

(1) Isa., XVI, 6.

d'heure en heure recevoir le saint baptême, quand il eut vu les apôtres prêcher et faire en faveur des âmes tant de merveilles, que les convertis renonçaient aux richesses et les méprisaient, il découvrit à l'instant les principes de sainteté invincibles sur lesquels était établie la nouvelle Église, et l'étrange changement qu'ils annonçaient redoubla la fureur dont il était transporté. Se retranchant dans sa propre malice, il poussait des hurlements épouvantables, et s'irritait contre lui-même du peu de pouvoir qu'il avait contre Dieu, pour boire les eaux pures du Jourdain qu'il aurait voulu dessécher (1). Il tâchait de s'approcher de l'assemblée des fidèles; mais il ne le pouvait, parce qu'ils étaient tous unis en une charité parfaite. Cette vertu et celles de foi, d'espérance et d'humilité, formaient comme une forteresse inaccessible au dragon et à ses ministres d'iniquité. Il rôdait autour du troupeau de Jésus-Christ pour épier si quelque brebis ne cesserait point d'être sur ses gardes, afin de s'élancer sur elle et de la dévorer. Il cherchait tous les moyens de tenter les fidèles et d'en attirer quelqu'un, afin de s'en servir pour faire brèche à cette forteresse des vertus qu'il reconnaissait chez tous; mais il trouvait que tous les points étaient bien gardés et bien défendus par la vigilance des apôtres, par la force de la grâce et par la protection de l'auguste Marie.

140. Quand cette charitable Mère eut vu Lucifer avec une si nombreuse armée de démons, et découvert la rage avec laquelle il s'élevait contre l'Église évangélique, elle en eut le cœur pénétré de compassion et de douleur, connaissant d'un côté la faiblesse et l'ignorance des hommes, et de l'autre la malice, les ruses et la fureur de l'ancien serpent. Et voulant réprimer et refréner son orgueil, la

(1) Job, XL, 18.

bienheureuse Marie l'interpella en ces termes : « Qui est « semblable à Dieu, qui habite les lieux les plus élevés (1)? « O insensé ! téméraire ennemi du Tout-Puissant ! que le « même Seigneur qui, étant sur la croix, t'a vaincu et a « terrassé ton orgueil en rachetant le genre humain de ta « cruelle tyrannie, te commande maintenant; que sa « puissance t'accable, et que sa sagesse te confonde et te « précipite dans l'abîme ! Or, c'est ce que je fais en son « nom, afin que tu ne puisses empêcher l'exaltation et la « gloire que tous les hommes lui doivent comme Dieu et « comme Rédempteur. » Ensuite notre compatissante Mère continua ses prières, et, s'adressant au Seigneur, elle lui dit : « Mon Dieu et mon adorable Père, si la puis- « sance de votre bras n'arrête et ne brise la fureur que je « découvre dans le dragon infernal et dans ses démons, « il perdra et détruira sans doute toute la terre en ses ha- « bitants. Vous êtes le Dieu de miséricorde et de clémence « envers vos créatures : ne permettez pas, Seigneur, que « ce serpent répande son venin sur les âmes rachetées et « lavées par le sang de l'Agneau votre adorable Fils (2). « Est-il possible que ces âmes se livrent elles-mêmes à un « monstre si cruel? Comment mon cœur pourra-t-il re- « trouver la paix, si je vois tomber dans un malheur si « affreux quelques-unes de celles qui ont recueilli le fruit « de ce précieux sang? Oh ! si ce dragon tournait toute sa « rage contre moi seule, et que les âmes que vous avez « rachetées fussent sauvées ! Je soutiendrai, moi, Sei- « gneur éternel, vos guerres contre vos ennemis. Revê- « tez-moi de votre force, afin que je les humilie et que « j'abatte leur insolence et leur orgueil. »

141. En vertu de cette prière et de cette résistance de

(1) Ps. CXII, 5. — (2) Apoc., VII, 14.

notre puissante Reine, Lucifer se laissa grandement décourager, et n'osa point alors s'approcher d'aucun membre de la sainte assemblée des fidèles. Il ne diminua toutefois rien de sa fureur; mais il résolut, au contraire, de se servir des scribes et des pharisiens et de tous les juifs qu'il reconnaissait persister dans leur obstination et dans leur perfidie. Il les aborda, et au moyen de diverses tentations il les remplit d'envie et de haine contre les apôtres et contre les autres fidèles de l'Église; de sorte qu'il entreprit par l'intermédiaire des incrédules la persécution qu'il n'eut pas la hardiesse de commencer par lui-même. Il leur représenta qu'ils recevaient un plus grand dommage de la prédication des apôtres et des disciples que de celle de Jésus de Nazareth, leur Maître, dont ils voulaient illustrer et relever le nom sous les yeux de ceux mêmes qui l'avaient crucifié comme malfaiteur; qu'il en résultait pour eux un grand déshonneur, que le nombre des disciples devenait considérable, et qu'ils attiraient tout le peuple après eux par les miracles qu'ils opéraient chaque jour; que par là les maîtres et les docteurs de la loi seraient méprisés et perdraient leurs bénéfices accoutumés, parce que les néophytes donnaient tout aux nouveaux prédicateurs qu'ils écoutaient, et que cette perte pour les anciens maîtres de la loi commençait à croître sensiblement, à cause du grand nombre de personnes qui suivaient déjà les apôtres.

142. Ces conseils d'iniquité allaient fort bien à la cupidité et à l'ambition aveugle des Juifs; aussi les reçurent-ils comme excellents et d'ailleurs conformes à leurs désirs. Il s'ensuivit que les pharisiens, les sadducéens, les magistrats et les prêtres tinrent contre les apôtres toutes ces assemblées que saint Luc mentionne dans leurs Actes (1).

(1) Act., III, 6.

La première eut lieu lorsque saint Pierre et saint Jean guérirent à la porte du Temple un homme paralytique dès sa naissance, âgé de quarante ans, qui était connu dans toute la ville de Jérusalem. Et comme ce miracle fut si public et si éclatant, tout le peuple, frappé d'admiration, courut vers eux (1). Alors saint Pierre lui fit un grand sermon (2), et prouva qu'on ne pouvait se sauver par aucun autre nom que celui de Jésus, en la vertu duquel lui et saint Jean avaient guéri ce paralytique incurable. Le lendemain les prêtres s'assemblèrent et firent paraître devant eux les deux apôtres (3). Mais comme le miracle était notoire, et que le peuple en glorifiait Dieu, ces juges iniques s'en sentirent si confondus, que, n'osant point les châtier, ils se contentèrent de leur défendre de parler et d'enseigner à l'avenir au nom de Jésus de Nazareth (4). Saint Pierre, avec son cœur intrépide, leur répondit qu'ils ne pouvaient leur obéir en cela, parce que Dieu leur commandait le contraire, et qu'il n'était pas juste de désobéir à Dieu pour obéir aux hommes (5). Après cette défense, ils rendirent pour le moment la liberté aux deux apôtres, qui s'en allèrent aussitôt trouver notre auguste Reine pour l'informer de ce qui leur était arrivé, quoiqu'elle le sût déjà par une vision dont elle avait été favorisée. Ensuite ils se mirent en oraison, et pendant qu'ils y étaient, le Saint-Esprit vint une seconde fois sur eux tous avec des marques sensibles.

143. Quelques jours après arriva la punition miraculeuse d'Ananie et de Saphire sa femme, qui, tentés d'avarice, prétendirent tromper saint Pierre, lui apportant seulement une partie du prix d'un fonds de terre qu'ils avaient vendu, et en retenant le reste, quoiqu'ils affirmassent ne

(1) Act., III, 11. — (2) *Ibid.*, 12, etc. — (3) *Ibid.*, IV, 5. — (4) *Ibid.*, 18. — (5) *Ibid.*, 19.

l'avoir pas vendu plus cher (1). Peu de temps auparavant, Barnabé, autrement appelé Joseph, qui était lévite et de l'île de Chypre, avait vendu une autre terre et en avait apporté tout le prix aux apôtres (2). C'est pour montrer que tous les fidèles devaient agir avec cette sincérité, qu'Ananie et Saphire furent punis, tombant par terre et expirant aux pieds de saint Pierre. Cette punition terrible mit en émoi tous les habitants de Jérusalem, et procura aux apôtres l'avantage de prêcher plus librement. Mais les magistrats et les sadducéens s'irritèrent contre eux, s'en saisirent, et les jetèrent dans la prison publique (3), où ils ne restèrent pas longtemps, parce que notre grande Reine les délivra, comme je le dirai bientôt.

144. Je ne veux point passer sous silence le secret de la chute d'Ananie et de Saphire, sa femme. Quand la grande Reine du ciel eut connu que Lucifer et ses démons excitaient les prêtres et les magistrats à s'opposer à la prédication des apôtres, et que par suite de ces instigations ils avaient mandé en leur présence saint Pierre et saint Jean après la guérison miraculeuse du paralytique, et leur avaient défendu de prêcher au nom de Jésus, il arriva que cette charitable Mère, considérant les conséquences funestes qui en résulteraient pour la conversion des âmes, si ces malicieux desseins n'étaient pas déjoués, s'adressa de nouveau au dragon, et s'intéressant dans cette cause (comme elle l'avait promis au Seigneur) avec beaucoup plus de résolution que Judith dans celle d'Israël, dit à ce cruel tyran : « Ennemi du Très-Haut, comment « oses-tu, comment peux-tu t'élever contre ses créa- « tures, lorsqu'en vertu de la Passion et de la mort « de mon adorable Fils, tu as été vaincu et dépouillé

(1) Act., v, 5. — (2) *Ibid.*, iv, 37. — (3) *Ibid.*, v, 18.

« de ton pouvoir tyrannique? Qu'est-ce que tu peux, ô « basilic venimeux, enchaîné et emprisonné que tu es « dans les supplices de l'enfer pour toute l'éternité? Ne sais- « tu pas que tu dépens de sa puissance infinie, et que tu « ne saurais résister à sa volonté invincible? Eh bien! il « t'ordonne, et je t'ordonne en son nom et en vertu « de son pouvoir, de te hâter de descendre avec tes « démons dans l'abîme d'où tu es sorti pour persécuter « les enfants de l'Église. »

145. Le dragon infernal ne put résister à ce commandement de notre puissante Reine, parce que son très-saint Fils permit, pour augmenter la terreur des démons, qu'ils le vissent tous sous les espèces sacramentales dans le cœur de son invincible Mère, comme sur le trône de sa toute-puissance et de sa majesté. Il en fut de même en d'autres occasions, dans lesquelles la bienheureuse Vierge confondit Lucifer; j'en dirai quelque chose dans la suite. Cette fois il se précipita dans les abîmes avec toutes ses légions qui le suivaient; ils tombèrent tous domptés au moins pour quelque temps, et accablés sous le poids de la vertu divine, que leur faisait sentir cette femme incomparable. Dans cet état ils poussaient des hurlements effroyables, et s'irritaient contre eux-mêmes du sort lamentable et irrémissible auquel ils étaient condamnés, désespérant d'ailleurs de vaincre notre puissante Reine et tous ceux qu'elle prenait sous sa protection. Lucifer plein de rage appela ses démons, et leur dit : « Quel malheur est le mien! Dites-moi ce que je dois faire contre cette ennemie, qui me tourmente et me précipite de la sorte, me faisant une plus grande guerre que toutes les autres créatures ensemble? Cesserai-je de la persécuter, de peur qu'elle n'achève de me détruire? Je suis toujours vaincu en la

combattant, et elle est toujours victorieuse. Je sens qu'elle diminue de plus en plus mes forces, et peu à peu elle finira par les anéantir, et je ne pourrai rien entreprendre contre les imitateurs de son Fils. Mais comment me résignerais-je à souffrir un préjudice si injuste? N'ai-je plus mon orgueilleuse puissance? Dois-je donc céder à une femme d'une nature si inférieure à la mienne? Cependant je n'ose plus lutter contre elle. Tâchons au moins d'abattre quelqu'un de ses enfants qui suivent sa doctrine; un succès partiel diminuera ma confusion, et suffira pour me satisfaire. »

146. Le Seigneur permit au dragon et aux siens de revenir sur la terre pour tenter et éprouver les fidèles. Après avoir observé leur conduite et reconnu la grandeur des vertus qui les sauvegardaient, ils ne trouvaient aucun moyen de les faire tomber dans les piéges qu'ils leur tendaient. Mais en étudiant leurs caractères et leurs inclinations (c'est toujours ainsi, hélas! qu'ils nous font une cruelle guerre!) ils remarquèrent qu'Ananie et Saphire sa femme étaient les plus attachés à l'argent, et qu'ils l'avaient toujours recherché avec certains sentiments d'avarice. Le démon les attaqua par cet endroit, qu'il trouva le plus faible, et parvint à leur suggérer la pensée de retenir une partie du prix de l'héritage qu'ils vendaient pour le donner aux apôtres, de qui ils avaient reçu la foi et le baptême. Ils se laissèrent vaincre à cette vile tentation, parce qu'elle était selon leur basse inclination; de sorte qu'ils prétendirent tromper saint Pierre; mais le saint apôtre eut révélation de leur péché, et les punit par la mort soudaine dont ils furent frappés à ses pieds, d'abord Ananie, et ensuite Saphire, laquelle, ne sachant rien de ce qui était arrivé à son mari, vint peu de temps après; et, mentant comme lui, elle expira aussi sous les yeux des apôtres.

147. Dès le premier dessein que conçut Lucifer contre l'Église, notre auguste Reine connut ce qu'il entreprenait, et qu'Ananie et Saphire ne repoussaient point ses perfides suggestions; et, pleine de compassion et de douleur, elle se prosterna devant le Seigneur, et dit avec un intime gémissement : « Hélas! mon adorable Fils, com-
« ment ce dragon dévorant peut-il faire sa proie des brebis
« de votre troupeau? Comment, mon divin Maître, pour-
« rai-je souffrir que le venin de l'avarice et du mensonge
« s'insinue dans les âmes qui vous ont coûté et votre
« propre vie et votre précieux sang? Si ce cruel ennemi
« profite de leur inexpérience pour se glisser parmi elles,
« il étendra de plus en plus ses ravages, grâce à l'exemple
« du péché et à la faiblesse des hommes, et les uns sui-
« vront les autres dans leur chute. Je succomberai, mon
« Dieu, à ma douleur, parce que vous m'avez fait con-
« naître ce que pèse le péché dans les balances de votre
« justice, et beaucoup plus celui des enfants que celui
« des étrangers. Or remédiez, mon bien-aimé, à ce
« dommage que vous m'avez fait comprendre. » Le Seigneur lui répondit : « Ma Mère et mon Élue, que votre
« cœur, où je réside, ne soit point affligé; car je tirerai
« pour mon Église plusieurs biens de ce mal, que ma
« providence a permis à cette fin. Par le châtiment dont
« je punirai ces péchés, j'apprendrai aux autres fidèles à
« ne pas imiter un exemple effrayant, dont le souvenir
« vivra dans l'Église, et à ne pas se laisser tenter à l'avenir
« par la cupidité ni par l'amour de l'argent, puisque ma
« colère menace du même châtiment ceux qui commet-
« tront le même crime; car, ainsi que l'enseigne ma loi
« sainte, ma justice est toujours la même contre les re-
« belles à ma volonté. »

148. La bienheureuse Marie fut consolée par cette ré-

ponse du Seigneur, quoique la rigueur avec laquelle la divine justice tira vengeance de la duplicité d'Ananie et de Saphire excitât en elle une vive pitié. Pendant que tout cela se passait, elle fit les prières les plus ardentes pour les autres fidèles, afin qu'ils ne fussent point abusés par le démon; et se tournant de nouveau contre lui, elle le terrassa et le chassa, afin qu'il cessât d'irriter les Juifs contre les apôtres. C'est en vertu de cette force avec laquelle elle arrêtait la fureur des esprits rebelles, que les enfants de la primitive Église jouissaient d'une paix et d'une tranquillité fort grandes. Cet heureux calme et cette charitable protection de notre auguste Reine auraient toujours continué, si les hommes ne s'en fussent rendus indignes en se livrant aux mêmes tentations qu'Ananie et Saphire, et à d'autres plus dangereuses encore. Oh! si les fidèles craignaient ce terrible exemple, et imitaient celui des apôtres! Il arriva qu'étant dans la prison où j'ai déjà dit qu'ils étaient détenus, ils invoquèrent le secours divin et celui de leur Reine et charitable Mère; et quand elle eut connu par la divine lumière qu'ils étaient prisonniers, prosternée les bras en croix devant Dieu, elle fit pour eux cette prière :

« 149. Souverain Seigneur, Créateur de l'univers, je « me soumets de tout mon cœur à votre sainte volonté; « et je reconnais, mon Dieu, qu'il est convenable, ainsi « que votre sagesse infinie l'ordonne, que les disciples « suivent leur Maître, qui n'est autre que vous, qui êtes « la lumière et le guide véritable de vos élus; c'est ce « que je confesse, mon adorable Fils; car vous êtes venu « sur la terre sous d'humbles dehors, pour honorer l'hu- « milité et détruire l'orgueil, et pour enseigner le chemin « de la croix par la patience au milieu des afflictions « et par le mépris des honneurs. Je sais aussi que vos

« apôtres et vos disciples doivent suivre cette doctrine, et « l'établir dans l'Église. Mais s'il est possible, souverain « Bien de mon âme, qu'ils conservent maintenant la liberté « et la vie pour fonder votre sainte Église, annoncer au « monde la gloire de votre saint Nom, et le convertir « à votre véritable foi, je vous supplie, Seigneur, de me « permettre de secourir Pierre, votre vicaire, et Jean mon « fils et votre bien-aimé, ainsi que tous ceux que détient « en prison la malice de Lucifer. Faites, Seigneur, que « cet ennemi ne se glorifie pas maintenant d'avoir « triomphé de vos serviteurs. Empêchez qu'il ne s'élève « contre les autres enfants de l'Église. Brisez son orgueil, « et faites qu'il soit confondu en votre présence. »

150. Le Très-Haut, répondant à cette prière, dit à la bienheureuse Vierge : « Mon Épouse, que ce que vous « souhaitez se fasse, car c'est ma volonté. Envoyez vos « anges, afin qu'ils détruisent les œuvres de Lucifer; ma « force est avec vous. » Après ce consentement, la grande Reine des anges dépêcha aussitôt un de ceux de sa garde, qui appartenait à la plus haute hiérarchie, pour aller ôter les chaînes aux apôtres et les tirer de la prison où ils étaient. Ce fut l'ange dont saint Luc fait mention au chapitre cinquième des Actes (1), qui délivra pendant la nuit les apôtres de la prison, comme la très-pure Marie le lui avait ordonné, quoique l'évangéliste saint Luc n'ait point expliqué le secret de ce miracle. Quant aux apôtres, ils virent dans toute sa splendeur et dans toute sa beauté cet esprit céleste, qui leur dit que sa Reine l'avait envoyé pour les tirer de la prison, comme il le fit; ensuite il leur ordonna d'aller prêcher, et ils obéirent. Elle chargea aussi d'autres anges, peu de temps après, d'aller trouver les ma-

(1) Act., v, 19.

gistrats et les prêtres, d'en éloigner Lucifer et ses démons, qui les irritaient contre les apôtres, avec ordre de leur donner de saintes inspirations, afin qu'ils n'osassent point chercher à leur nuire ni à entraver leur prédication. Ces saints anges obéirent également, et s'acquittèrent si bien de cette mission, qu'il en résulta ce que dit saint Luc au même chapitre (1), à propos du discours que fit dans le conseil ce vénérable docteur de la loi, nommé Gamaliel. Car, comme les autres juges se trouvaient embarrassés du parti qu'ils avaient à prendre à l'égard des apôtres, qu'ils avaient mis en prison, et qui étaient libres et prêchaient dans le Temple, sans qu'on sût par qui ils avaient été délivrés, Gamaliel exprima son opinion, et conseilla aux prêtres de ne point se mêler de ces hommes, mais de les laisser prêcher : parce que si cette œuvre était une œuvre de Dieu, ils ne sauraient l'empêcher; et si elle ne l'était pas, elle tomberait bientôt d'elle-même, comme l'entreprise de deux imposteurs qui quelques années auparavant avaient tenté de former de nouvelles sectes à Jérusalem et dans la Palestine : l'un s'appelait Théodas, et l'autre Judas Galiléen; et tous deux périrent avec leurs partisans.

151. Gamaliel donna ce conseil par l'inspiration des saints anges de notre grande Reine, qui disposèrent aussi les autres juges à le recevoir. Que si ces juges défendirent aux apôtres de prêcher encore Jésus de Nazareth, ce fut leur propre réputation et leur intérêt particulier qui les y portèrent. Ils les firent aussi fouetter avant de les renvoyer, parce que, malgré la première défense qu'ils leur avaient faite de continuer à prêcher, ils avaient eu à les prendre une seconde fois pour le même sujet, lorsque sortis de la

(1) Act., v, 34.

prison ils prêchèrent de nouveau, par ordre de l'ange qui les avait mis en liberté. Les apôtres allaient aussitôt rendre compte à la bienheureuse Vierge de tous leurs travaux et de toutes les persécutions qu'ils essuyaient, et la très-prudente Reine les accueillait avec une tendresse maternelle, ravie de les voir si constants dans les souffrances, et si zélés pour le salut des âmes. « Vous me paraissez main-« tenant, seigneurs, leur disait-elle, de véritables imita-« teurs et des disciples fidèles de votre Maître, puisque « vous bravez pour son saint Nom les outrages et les op-« probres, et que vous l'aidez avec joie à porter sa croix. « Vous êtes ses dignes ministres et coopérateurs, quand « vous travaillez ainsi à faire valoir le fruit de son sang « dans les hommes, pour le salut desquels il l'a répandu. « Que sa puissante droite vous bénisse, et vous commu-« nique sa divine vertu. » Elle leur disait cela à genoux, après leur avoir baisé la main, et les servait ensuite, comme on l'a vu plus haut.

Instruction que m'a donnée la grande Reine des anges.

152. Ma fille, vous trouverez plusieurs instructions fort importantes pour votre salut, et pour celui de tous les fidèles enfants de la sainte Église, en ce que vous avez connu et écrit dans ce chapitre. On doit en premier lieu considérer la sollicitude et la vigilance avec lesquelles je m'occupais du salut éternel de tous les fidèles, sans oublier la moindre de leurs nécessités et le plus petit de leurs dangers. Je leur enseignais la vérité, je priais continuellement pour eux, je les encourageais dans leurs

peines; je pressais le Très-Haut de les assister, et surtout je les garantissais des attaques, des illusions et de la fureur des démons. Maintenant que je suis dans le ciel, je leur offre encore à tous les mêmes faveurs; et si tous ne les expérimentent pas, ce n'est pas que, de mon côté, je ne désire les leur faire, mais c'est qu'il y a bien peu de fidèles qui m'implorent de tout leur cœur, et qui se disposent à mériter et à recueillir le fruit de mon amour maternel. Je les défendrais tous contre le dragon, si tous m'invoquaient, et craignaient les embûches dont il les environne pour les précipiter dans la damnation éternelle. Afin que les mortels sortent de leur funeste assoupissement, et évitent ce malheur effroyable, je leur donne maintenant ce nouvel avis : c'est, ma fille, qu'il est très-certain que tous ceux qui se perdent depuis la mort de mon très-saint Fils, et après les faveurs qu'il a faites au monde par mon intercession, sont plus tourmentés dans l'enfer que ceux qui se sont perdus avant son avénement au monde, et avant que je m'y trouvasse. Ainsi ceux qui entendront maintenant ces mystères, et qui les mépriseront pour leur perdition, seront passibles de plus grandes et de nouvelles peines.

153. Il faut que les mortels réfléchissent aussi à l'estime qu'ils doivent faire de leurs propres âmes, puisque j'ai tant travaillé et que je travaille chaque jour tant pour elles, après que mon très-saint Fils les a rachetées par sa mort. Leur oubli à cet égard est fort blâmable et digne même d'une punition très-rigoureuse. Car quelles raisons peut avoir un homme qui a reçu la foi de prendre tant de peine pour se procurer un plaisir passager des sens, qui ne dure parfois que quelques instants, et ne saurait dans tous les cas se prolonger au delà du terme de la vie; et de ne pas faire plus de cas de son âme qui est éter-

nelle, que si elle s'anéantissait avec les choses visibles? Les hommes ne considèrent pas que quand tout périt pour eux, alors l'âme commence à souffrir ou à jouir de ce qui est éternel et sans fin. Vous qui connaissez cette vérité et la perversité des mortels, ne soyez pas surprise si le dragon infernal est aujourd'hui si puissant contre les hommes; car dans une guerre continuelle, celui qui est victorieux accroît toutes ses forces de toutes celles que le vaincu a perdues. Cela se vérifie surtout dans le combat acharné et incessant que les chrétiens ont à soutenir contre les démons; en effet, si les âmes les vainquent, elles puisent de nouvelles forces dans cette victoire, et ces esprits rebelles demeurent plus affaiblis, comme il arriva quand mon Fils les eut vaincus et que je les eus terrassés après lui. Mais s'ils s'aperçoivent qu'ils obtiennent de l'avantage sur les hommes, alors ils s'élèvent avec orgueil, se prévalent de leur faiblesse, et recouvrent de nouvelles forces et un plus grand pouvoir: c'est ce que vous voyez aujourd'hui dans le monde, et cela parce que les amateurs de la vanité se sont assujettis à eux, en les suivant sous l'étendard de cette même vanité et de leurs fausses promesses. Par suite de ce funeste aveuglement l'enfer a élargi son sein, et plus il engloutit d'âmes, plus il en est affamé, aspirant à ensevelir dans ses abîmes tout le reste des hommes.

154. Craignez, ô ma très-chère fille, craignez ce danger autant que vous le connaissez, et prenez bien garde de donner aucune entrée dans votre cœur aux émissaires de ce féroce ennemi. Vous avez l'exemple d'Ananie et de Saphire, dans l'âme desquels le démon pénétra, en se servant, comme d'une brèche, de leur amour de l'argent. Je ne veux pas que vous convoitiez quoi que ce soit des choses du temps, et je veux que vous réprimiez de telle

sorte en vous toutes les passions et les inclinations de la nature fragile, que les esprits malins eux-mêmes n'y puissent découvrir, avec toute leur perspicacité, le moindre mouvement désordonné d'orgueil, d'avarice, de vanité, de colère ni d'aucune autre passion. C'est en cela que consiste la science des saints, sans laquelle personne ne vit assuré dans la chair mortelle, et dont l'ignorance est cause de la perte d'une multitude innombrable d'âmes. Apprenez-la, cette science, avec beaucoup d'attention, et enseignez-la à vos religieuses, afin que chacune soit pour elle-même une vigilante sentinelle. Par ce moyen elles vivront en paix et en une véritable charité; et chacune et toutes ensemble, unies en la tranquillité du divin Esprit et fortifiées par la pratique de toutes les vertus, formeront une citadelle inaccessible à leurs ennemis. Rappelez-vous et rappelez à vos religieuses la punition d'Ananie et de Saphire ; exhortez-les aussi à être exactes à l'observance de leur règle et de leurs constitutions, afin de mériter par là ma protection toute particulière.

CHAPITRE X

Les faveurs que l'auguste Marie faisait aux apôtres par le ministère de ses anges. — Le salut éternel qu'elle obtint à une femme à l'heure de la mort. — Autres événements relatifs à quelques personnes qui se damnèrent.

155. A mesure que la nouvelle loi de grâce se répandait dans Jérusalem, que le nombre des fidèles croissait, et que l'Église évangélique se développait (1), notre auguste et

(1) Act., v, 14.

bienheureuse Reine, de son côté, redoublait de sollicitude et multipliait les soins dont elle entourait les nouveaux enfants que les apôtres engendraient en Notre-Seigneur Jésus-Christ (1) par leur prédication. Et comme ils étaient les fondements de l'Église (2), sur lesquels, comme sur des assises inébranlables, devait reposer la solidité de cet édifice admirable, la très-prudente Mère et Maîtresse s'occupait des besoins du collége apostolique avec une vigilance toute spéciale. Cette vigilance assidue devenait d'autant plus active, qu'elle savait que Lucifer redoublait sa fureur contre les imitateurs de Jésus-Christ, et surtout contre les apôtres comme ministres du salut éternel des autres fidèles. Il ne sera jamais possible ici-bas de dire ni même de concevoir les services, les faveurs, les bienfaits de tout genre qu'elle procura à tout le corps de l'Église et à chacun de ses membres mystiques, en particulier aux apôtres et aux disciples; car, selon ce qui m'a été découvert, il ne se passa point de jour ni d'heure où elle n'opérât pour eux plusieurs merveilles. Je rapporterai dans ce chapitre quelques événements qui nous présentent un fécond enseignement, à cause des secrets de la providence impénétrable du Très-Haut qu'ils renferment. On pourra en inférer quels devaient être le zèle et la charité que la bienheureuse Marie avait pour les âmes.

156. Elle aimait et servait les apôtres avec une tendresse et une vénération incroyables, tant à raison de leur éminente sainteté qu'à raison de leur dignité de prêtres et de leur ministère de fondateurs et de prédicateurs de l'Évangile. Lorsqu'ils demeurèrent ensemble à Jérusalem, elle les servait, les assistait, les conseillait et pourvoyait à leurs besoins, comme je l'ai raconté plus haut. L'extension et

(1) I Cor., IV, 15. — (2) Ephes., II, 20.

les progrès de l'Église les forcèrent bientôt à sortir de Jérusalem, pour baptiser et initier à la foi tant de personnes de divers lieux circonvoisins qui se convertissaient; mais ils ne tardaient pas à y revenir, parce qu'ils avaient résolu de ne pas quitter Jérusalem et de ne pas se séparer jusqu'à ce qu'ils en eussent reçu l'ordre exprès. On voit par les Actes des apôtres (1) que saint Pierre alla à Lydde et à Joppé, où il ressuscita Tabithe et fit d'autres miracles, et revint ensuite à Jérusalem. Et quoique saint Luc fasse mention de ces voyages après avoir rapporté la mort de saint Étienne (dont je parlerai dans le chapitre suivant), il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'habitants de la Palestine se convertirent auparavant; c'est pourquoi les apôtres furent obligés de sortir de Jérusalem pour aller les instruire et les confirmer dans la foi, et ils y rentraient ensuite pour rendre compte de tout à leur auguste Maîtresse.

157. Le démon tâchait d'empêcher le fruit de tous ces voyages et de toutes ces prédications, en suscitant contre les apôtres, contre leurs auditeurs et les néophytes mille obstacles et contradictions de la part des incrédules. Dans ces persécutions ils recevaient chaque jour de cruels outrages et de grandes alarmes, parce que l'ennemi des âmes se flattait de pouvoir les attaquer avec plus de succès en l'absence de leur Protectrice. En effet, cette grande Reine des anges était si redoutable pour l'enfer, que, nonobstant la haute sainteté des apôtres, il semblait à Lucifer que, loin de Marie, il les trouverait désarmés, et qu'il pourrait les tenter et les attaquer avec avantage. Sans doute, l'orgueil et la fureur de ce dragon sont tels, comme le dit Job, qu'il méprise le fer comme une paille légère, et l'ai-

(1) Act., IX, 38 et 40.

rain comme un bois pourri (1); il ne craint ni les flèches ni la fronde; mais il craint tant l'auguste Marie, que pour tenter les apôtres il attend qu'ils en soient éloignés.

158. Toutefois, sa protection ne leur manqua point, car cette charitable Souveraine découvrait toutes choses du haut de sa sublime sagesse, et comme une très-vigilante sentinelle elle leur signalait les piéges de Lucifer, elle accourait au secours de ses enfants, ministres du Seigneur. Dans les occasions où elle ne pouvait point parler aux apôtres parce qu'ils étaient absents, elle leur envoyait les saints anges de sa garde aussitôt qu'elle les savait affligés, en leur recommandant de les consoler, de les encourager et de les préparer à tout, et quelquefois même de chasser les démons qui les persécutaient. Les esprits célestes se hâtaient d'exécuter les ordres que leur Reine leur donnait, tantôt d'une manière secrète, en suggérant aux apôtres de douces et saintes pensées, tantôt, et le plus souvent, en leur apparaissant sous une forme visible, revêtus de lumière et d'une beauté ravissante, et ils les informaient de tout ce qu'il leur était utile de connaître, ou de ce dont voulait les avertir leur auguste Maîtresse. Ils usaient fréquemment dans leurs visites de ce mode sensible, tant à cause de la grande sainteté des apôtres que parce qu'il était alors extrêmement nécessaire de les soutenir et de les fortifier par d'abondantes consolations. Jamais ils ne se trouvèrent dans la détresse ou dans l'affliction sans que cette charitable Mère les secourût par ces moyens, outre les prières continuelles, les supplications et les actions de grâces qu'elle offrait pour eux. Elle était la Femme forte, dont les domestiques étaient munis d'un double vêtement (2); elle était aussi la Mère de famille qui fournis-

(1) Job, XLI, 18 et 19. — (2) Prov., XXXI, 21.

sait à tous la nourriture nécessaire et qui plantait la vigne du Seigneur du fruit de ses mains (1).

159. Elle prenait relativement le même soin des autres fidèles, et quoiqu'ils fussent en si grand nombre dans Jérusalem et dans la Palestine, elle les connaissait tous et veillait sur tous, pour les favoriser dans leurs besoins et dans leurs tribulations. Elle ne se bornait pas à remédier à leurs nécessités spirituelles, elle s'occupait aussi de leurs nécessités corporelles, sans parler de la multitude des malades qu'elle guérissait des infirmités les plus graves. Quand elle savait qu'il n'était pas convenable de guérir miraculeusement certains d'entre eux, elle ne laissait pas de les visiter pour leur consolation, et de leur porter elle-même toutes les choses dont ils pouvaient avoir besoin. Elle soignait surtout ceux qui étaient les plus pauvres, et maintes fois elle leur donnait à manger de ses propres mains, faisait leur lit et entretenait autour d'eux la propreté, comme si elle eût été leur servante et malade avec les malades. Telles étaient l'humilité et la charité de la grande Reine de l'univers, qu'elle ne dédaignait point de s'employer aux choses les plus basses pour l'utilité de ses enfants les fidèles, comme si elle avait cherché sa propre consolation. Elle les remplissait tous de joie, et répandait tant de douceurs dans leurs peines, qu'elle les leur rendait toutes légères. Quant à ceux qui étaient éloignés et qu'elle ne pouvait point assister personnellement, elle les favorisait secrètement par l'entremise de ses anges, ou leur obtenait par ses prières divers secours intérieurs.

160. Elle exerçait sa charité maternelle d'une manière toute particulière envers les moribonds et les mourants; elle en assistait un grand nombre dans cette lutte suprême,

(2) Prov., XXXI, 15 et 16.

et ne les quittait point qu'elle ne leur eût procuré l'espoir certain du repos éternel. Elle faisait de ferventes prières pour ceux qui allaient au purgatoire, et pratiquait plusieurs œuvres pénitentielles, comme de se prosterner les bras en croix, de faire des génuflexions et d'autres exercices par lesquels elle satisfaisait pour eux. Puis elle envoyait quelques-uns de ses anges dans le purgatoire avec ordre d'en délivrer ces âmes pour lesquelles elle avait satisfait, de les mener dans le ciel, et de les présenter en son nom à son très-saint Fils, comme une partie de l'héritage du même Seigneur, et comme le fruit de son sang et de sa rédemption. Beaucoup d'âmes obtinrent ce bonheur dans le temps que la Reine du ciel habitait la terre. Et j'ai appris qu'elle ne le refuse point maintenant à celles qui se disposent pendant leur vie à mériter sa présence à l'heure de leur mort, ainsi que je l'ai dit ailleurs. Mais il faudrait trop allonger cette histoire si je voulais rapporter les faveurs que la bienheureuse Vierge fit à une foule de personnes qu'elle assista à l'article de la mort; je ne puis donc m'y arrêter : je raconterai seulement ce qui arriva à une fille qu'elle arracha de la gueule du dragon infernal; cet événement est trop extraordinaire et trop digne de nos réflexions pour que je l'omette dans cette histoire et le refuse à notre instruction.

161. Il y avait à Jérusalem une fille dont les parents étaient d'une condition pauvre et obscure; elle se convertit parmi les cinq mille personnes qui les premières reçurent le baptême. Cette pauvre fille tomba malade en s'occupant aux affaires de sa maison, et sa maladie traîna en langueur sans aucune amélioration dans son état. Il en résulta ce qui arrive à beaucoup d'autres en semblables circonstances, c'est-à-dire qu'elle se relâcha de sa première ferveur, et se négligea au point de com-

mettre certaines fautes qui lui firent perdre la grâce baptismale. Lucifer, qui veillait toujours pour dévorer quelques-unes de ces âmes, assaillit celle-ci avec une extrême violence, Dieu le permettant de la sorte pour sa plus grande gloire et pour celle de sa très-sainte Mère. Le démon apparut à cette fille sous la forme d'une autre femme, pour la mieux tromper, et lui dit en la caressant d'éviter toute relation avec les gens qui prêchaient le Crucifié, et de ne point ajouter foi à tout ce qu'ils lui débitaient, parce qu'ils ne faisaient que la tromper; que sinon, les prêtres et les juges la châtieraient comme ils avaient crucifié le maître de cette loi nouvelle et mensongère qu'on lui avait enseignée; enfin qu'elle n'avait qu'à l'abandonner pour se relever de sa maladie, et pour vivre ensuite contente et à l'abri de tout péril. La fille lui répondit : « Je ferai ce que vous me dites : mais comment me comporterai-je à l'égard de cette Dame que j'ai vue avec ces hommes et avec ces femmes, et qui me semble si belle et si douce que je ne saurais m'empêcher de l'aimer beaucoup? » Le démon lui répliqua : « C'est justement celle-là qui est la plus méchante de toute cette compagnie; c'est elle que vous devez haïr la première, et il faut que vous ne vous laissiez plus tromper par elle; c'est ce qui vous importe le plus. »

162. L'âme de cette pauvre fille fut infectée par ce mauvais venin de l'antique serpent, et au lieu de recouvrer la santé du corps, elle vit sa maladie s'aggraver de jour en jour, et marcha rapidement à la fois vers la mort naturelle et vers la mort éternelle. Un des soixante-douze disciples qui allait visiter les fidèles fut informé de la maladie dangereuse de cette fille, parce qu'un de ses voisins lui dit qu'il y avait dans cette maison une femme de ceux de sa secte qui allait expirer. Il entra pour la voir

et l'encourager par de saintes paroles, et pour reconnaître ses besoins. Mais la malade était si tyrannisée par les démons, qu'elle ne voulut ni lui permettre de s'approcher d'elle, ni lui adresser la parole, et il eut beau l'exhorter dans les termes les plus pathétiques, elle se détournait et se couvrait la tête pour ne pas l'entendre. Le disciple connut à ces marques la perte de la malade sans pouvoir en découvrir la cause; il alla aussitôt en donner avis à l'apôtre saint Jean, qui sans tarder un instant accourut auprès de cette fille. Il lui fit de vives remontrances, et lui répéta des paroles qui eussent été des paroles de vie éternelle si elle eût voulu les écouter. Mais il en fut rebuté aussi bien que le disciple, et elle persista toujours dans son obstination. L'apôtre vit plusieurs légions de démons qui environnaient la malade, et qui se retirèrent lorsqu'il entra dans la maison, ne cessant pourtant de montrer l'envie d'y retourner bientôt pour entretenir cette malheureuse fille dans les illusions dont elle était pleine.

163. A la vue de son endurcissement, l'apôtre s'en alla tout désolé trouver la très-pure Marie pour l'en informer et pour lui en demander le remède. Notre grande Reine jeta aussitôt un regard intérieur sur la malade, et découvrit le triste et dangereux état auquel l'ennemi avait réduit son âme. La compatissante Mère s'affligea de la disgrâce de cette pauvre brebis abusée par le loup infernal, et, prosternée en terre, elle se mit à prier et à demander sa conversion au Très-Haut, qui ne répondit rien à cette demande de sa bienheureuse Mère. Non que ses prières cessassent de lui être agréables, tout au contraire; mais il voulut alors faire en quelque sorte le sourd pour la forcer de redoubler ses supplications, parce qu'il aimait à entendre sa voix, et pour nous apprendre en même

temps quelles étaient la charité et la prudence de notre auguste Reine dans les occasions où l'exercice de ces vertus était nécessaire. Cette fois le Seigneur la laissa dans l'état commun et ordinaire où elle se trouvait, sans lui donner aucune lumière nouvelle sur l'objet de sa demande. Mais elle n'en continua pas moins à prier, et ne diminua rien de sa très-ardente charité, sachant bien qu'elle ne devait point, à cause du silence du Seigneur, manquer d'exercer son office de Mère, tant que la volonté divine ne lui était pas manifestée expressément. Telle fut la prudence avec laquelle elle se conduisit dans cet événement. Elle ordonna ensuite à l'un de ses anges d'aller secourir cette âme, de la défendre contre les démons, et de la presser, par de saintes inspirations, de fermer l'oreille à leurs mensonges et de se convertir à Dieu. L'ange s'acquitta de sa mission avec cette promptitude que ces esprits célestes apportent toujours à obéir à la volonté du Très-Haut; mais il ne lui fut pas possible non plus de réduire cette fille obstinée, quoiqu'il eût employé comme ange tous les moyens imaginables pour la désabuser. Voilà l'état affreux dans lequel peut tomber une âme qui se livre au démon.

164. Le saint ange s'en retourna vers la sainte Vierge et lui dit : « Grande Reine, je viens d'assister cette fille en « péril de damnation, comme vous me l'aviez prescrit, ô « Mère de miséricorde; mais son endurcissement est tel, « qu'elle repousse obstinément les saintes inspirations que « je lui ai ménagées. J'ai soutenu contre les démons au « moins mon droit de la défendre, et ils m'ont résisté, « alléguant celui que cette fille leur a attribué sur elle-« même, par un acte de volonté dans lequel elle persévère « librement. Le pouvoir de la divine justice n'a pas con-« couru avec moi, comme je le désirais en obéissant à

« votre volonté; c'est pourquoi, grande Reine, je ne « puis vous donner la consolation que vous désirez. » Notre charitable Maîtresse fut fort affligée par cette réponse; mais comme elle est la Mère de l'amour, de la science et de l'espérance sainte (1), elle ne pouvait point perdre ce qu'elle nous a mérité et enseigné à tous. S'étant donc retirée de nouveau pour demander la conversion de cette âme abusée, elle se prosterna et dit : « Seigneur « Dieu des miséricordes, voici ce chétif vermisseau de « terre : châtiez-moi et frappez-moi, et ne permettez pas « que je voie cette âme, marquée par les prémices de « votre sang et trompée par le serpent, servir de tro- « phée à la malice et à la haine qu'il a contre vos « fidèles. »

165. La bienheureuse Marie persévéra quelque temps en cette prière; mais le Seigneur ne lui répondit point encore, pour éprouver son cœur invincible et sa très-ardente charité envers le prochain. La très-prudente Vierge considéra ce qui était arrivé au prophète Élisée quand il fut sollicité de rendre la vie au fils de la Sunamite, son hôtesse; que dans cette circonstance le bâton du prophète avec lequel Giézi, son disciple, toucha l'enfant, ne suffit pas pour le ressusciter, et qu'il fallut qu'Élisée allât lui-même toucher l'enfant et s'étendre sur lui pour le rendre vivant à sa mère (2). Il fut impossible à l'ange et à l'apôtre d'arracher à la mort du péché et aux illusions de Satan cette malheureuse fille; c'est pourquoi notre auguste Souveraine résolut d'aller elle-même la secourir, et exposa son dessein au Seigneur dans la prière qu'elle fit pour elle. N'obtenant encore aucune réponse de la Majesté divine, et croyant, vu l'urgence du cas, pou-

(1) Eccli., XXIV, 24. — (2) IV Reg., IV, 34.

voir compter sur son consentement, elle sortit de sa retraite avec saint Jean et se mit à marcher vers la maison de la malade, qui était assez éloignée du Cénacle. Mais les anges l'arrêtèrent aussitôt, le Seigneur leur ayant ordonné de la porter et de l'accompagner, sans le lui avoir pourtant manifesté à elle-même. Elle leur demanda pourquoi ils l'arrêtaient. Les esprits célestes lui répondirent : « Grande Reine, nous ne devons pas souffrir que vous marchiez par les rues de la ville, lorsque nous pouvons plus décemment vous porter nous-mêmes. » Ils la placèrent ensuite sur un trône formé d'une nuée lumineuse, et la transportèrent dans la chambre de la malade, laquelle, étant pauvre et déjà incapable de parler, se trouvait abandonnée de tous, excepté des démons qui l'environnaient et attendaient son âme pour l'emporter.

166. Mais dès que la Reine des anges fut arrivée, tous les esprits malins s'enfuirent avec une vitesse incroyable, poussant des hurlements épouvantables, et dans leur précipitation il semblait qu'ils s'embarrassassent les uns les autres. Notre puissante Souveraine leur ordonna de descendre dans l'abîme jusqu'à ce qu'il leur fût permis d'en sortir, et ils obéirent à ce commandement sans y pouvoir résister. La charitable Mère s'approcha de la malade, et l'ayant appelée par son nom, elle lui prit la main et lui adressa quelques douces et vivifiantes paroles, par la vertu desquelles elle fut toute changée; elle commença à respirer et à reprendre ses sens. Et répondant à la bienheureuse Marie, elle lui dit : « Bonne Dame, une femme qui m'a visitée m'a assuré que les disciples de Jésus me trompaient, et m'a engagée à me séparer au plus tôt et d'eux et de vous, me menaçant de quelque grande disgrâce si j'embrassais la loi qu'ils m'enseignaient. » — « Ma fille, « répliqua notre Reine, cette femme qui vous est apparue

« n'était autre que le démon votre ennemi. Je viens vous « donner la vie éternelle de la part du Très-Haut; reve- « nez donc à sa véritable foi, que vous aviez reçue aupa- « ravant, et reconnaissez-le de tout votre cœur pour le vrai « Dieu et le Rédempteur véritable, qui est mort sur la « croix pour votre salut et pour celui du monde entier. « Adorez-le, invoquez-le et demandez-lui pardon de « vos péchés. »

167. « Je croyais tout cela jadis, répondit la malade, mais on m'a dit que c'était une croyance pernicieuse, et qu'on me châtierait si j'y persistais. » Notre auguste Maîtresse lui répliqua : « Ma fille, ne craignez point cette « perfide menace; mais sachez que la punition et les « peines que l'on doit craindre sont celles de l'enfer, où « les démons vous conduisaient. Vous êtes maintenant « bien près de la mort, et vous pouvez obtenir le salut « que je vous offre, si vous voulez me croire; et ainsi « vous échapperez au feu éternel, dont vous étiez mena- « cée pour votre erreur. » Cette exhortation et la grâce que la bienheureuse Vierge procura à cette pauvre fille, la touchèrent d'une si vive componction, que, versant des torrents de larmes, elle pria notre grande Reine de la protéger dans le péril où elle se trouvait, lui promettant de se soumettre à tout ce qu'elle lui prescrirait. Aussitôt la compatissante Mère lui fit professer la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et lui suggéra un acte de contrition pour se confesser. Elle la disposa ensuite à recevoir les sacrements, et fit appeler les apôtres pour les lui administrer; puis cette fille privilégiée expira heureusement, ne cessant de répéter des actes de contrition et d'amour, et invoquant Jésus et sa Mère, qui en prenait soin, entre les bras de sa protectrice, qui avait resté deux heures entières auprès d'elle pour empêcher que le démon ne revînt la

séduire. Le secours de la divine Marie fut si puissant, que non-seulement elle la remit dans le chemin de la vie éternelle, mais elle lui procura en outre tant de grâces, que cette âme bienheureuse sortit de ce monde délivrée de la coulpe et de la peine. Elle la fit conduire au ciel par quelques-uns des douze anges qui avaient sur leur poitrine la devise de la rédemption, et qui portaient des palmes et des couronnes en leurs mains, destinés qu'ils étaient à secourir les dévots de leur grande Reine. J'ai fait mention de ces anges dans la première partie, au chapitre quatorzième, paragraphe deux cent deux; et au chapitre dix-huitième, paragraphe deux cent soixante-treize; il n'est donc pas nécessaire de répéter maintenant ce que j'en ai dit. Je fais remarquer seulement, à propos de ces saints anges, que la bienheureuse Vierge envoyait en diverses occasions, qu'elle les choisissait selon les grâces et les vertus qu'ils possédaient pour assister et favoriser les hommes.

168. Après que cette âme eut été ainsi sauvée, les autres anges ramenèrent leur Reine à son oratoire dans la même nuée en laquelle ils l'avaient transportée. Aussitôt qu'elle y fut, elle s'humilia et se prosterna pour adorer le Seigneur et lui rendre des actions de grâces de ce qu'il avait arraché cette âme de la gueule du dragon infernal; et en reconnaissance de ce bienfait, elle fit un cantique de louanges au Très-Haut. La Majesté divine ordonna cette merveille par sa sagesse infinie, afin que les anges, les saints du ciel, les apôtres et même les démons connussent le pouvoir incomparable de l'auguste Marie; que comme elle était la Maîtresse de tous, ils ne sauraient tous ensemble atteindre au degré de sa puissance; et qu'elle obtiendrait tout ce qu'elle demanderait pour ceux qui l'aimeraient, la serviraient et l'invoqueraient, puisque cette

heureuse fille ne fut point privée du remède, malgré son état si déplorable, à cause de l'amour qu'elle avait eu pour notre grande Souveraine. Cette merveille arriva aussi afin que les démons fussent consternés, confondus, et qu'ils désespérassent de s'opposer avec succès à ce que la bienheureuse Vierge veut et peut en faveur de ses dévots. On peut remarquer dans cet exemple plusieurs autres choses pour notre instruction ; je m'en rapporte à cet égard à l'attention et à la prudence des fidèles.

169. Il n'en fut pas de même pour deux autres nouveaux convertis qui se rendirent indignes de la protection efficace de la très-pure Marie ; et comme cet exemple peut aider à notre expérience et nous servir de leçon, tout autant que celui d'Ananie et de Saphire, pour nous faire découvrir les ruses que Lucifer emploie afin de tenter et de vaincre les hommes, je le rapporterai ici tel qu'il m'a été raconté, avec les instructions qu'il renferme, et qui sont propres à nous faire craindre avec David (1) les justes jugements du Très-Haut. Après le miracle que je viens de citer, les démons eurent la permission de revenir sur la terre et de tenter les fidèles, parce qu'il le fallait pour assurer leur couronne aux justes et aux prédestinés. Or, Lucifer, suivi des autres esprits rebelles, sortit de l'enfer avec une plus grande rage contre les fidèles, et se mit aussitôt à observer par quel endroit il pourrait les attaquer, en tâchant de découvrir leurs mauvaises inclinations. C'est ce qu'il fait encore aujourd'hui, sachant par la longue expérience qu'il a, que les enfants d'Adam, inconsidérés qu'ils sont, cèdent plus facilement à leurs inclinations et à leurs passions qu'à la raison et à la vertu. Or, comme la multitude ne saurait être fort parfaite en

(1) Ps. CXVIII, 120.

toutes ses parties, et que le nombre des fidèles augmentait de jour en jour dans l'Église, il s'en trouvait naturellement plusieurs en qui se refroidissait la ferveur de la charité; et par là le démon avait un plus vaste champ où il pouvait semer son ivraie. Il distingua parmi les fidèles deux hommes qui avaient des inclinations déréglées et de mauvaises habitudes avant de se convertir, et qui tenaient à gagner les bonnes grâces de quelques-uns des principaux Juifs, dont ils attendaient divers avantages temporels; et cette convoitise des honneurs et des biens périssables (qui a toujours été la racine de tous les maux) (1), les portait à flatter les puissants par de lâches complaisances, pour capter leur faveur.

170. Par suite de ces mauvaises dispositions, le démon se persuada que ces fidèles étaient faibles en la foi et en toutes les autres vertus, et qu'il pourrait les pervertir par le moyen des personnages dont ils dépendaient. Ce dragon infernal exécuta le dessein qu'il avait formé, et malheureusement il réussit, en suggérant à ces prêtres incrédules la pensée de faire aux deux néophytes toute sorte de reproches et de menaces parce qu'ils avaient embrassé la foi de Jésus-Christ et reçu le baptême; les prêtres remplirent avec le zèle le plus rigoureux le rôle que le démon leur proposait. Or, comme la colère des personnes puissantes intimide les inférieurs d'un caractère pusillanime tel que celui de ces deux convertis à la foi de Jésus-Christ, trop attachés à leurs propres intérêts temporels, ils résolurent, avec cette bassesse d'âme, d'apostasier, de peur d'encourir l'inimitié de ces Juifs puissants en la protection desquels ils avaient mis leur funeste confiance. Ils s'éloignèrent bientôt de l'assemblée des autres fidèles, ces-

(1) I Tim., VI, 10.

sèrent d'assister à la prédication et aux saints exercices que suivaient leurs frères, et révélèrent ainsi eux-mêmes leur chute et leur perte.

171. Les apôtres furent désolés de la chute de ces fidèles, et du scandale que causerait aux autres un exemple si pernicieux dans les commencements de l'Église. Ils délibérèrent entre eux s'ils en informeraient la bienheureuse Vierge, parce qu'ils prévoyaient que cette fâcheuse nouvelle l'affligerait extrêmement. L'apôtre saint Jean leur rappela qu'elle savait tout ce qui se passait dans l'Église, et qu'il serait impossible de cacher ce triste changement à sa très-vigilante charité. En conséquence, ils allèrent tous lui rendre compte de ce qui était arrivé aux deux apostats, qu'ils avaient inutilement tâché de ramener par leurs exhortations à la vraie foi qu'ils venaient d'abjurer. La très-prudente Mère ne dissimula point sa douleur; car il n'était pas convenable qu'elle la cachât quand il s'agissait de la perte d'âmes déjà unies à l'Église. Il fallait d'ailleurs que les apôtres appréciassent par la sensible douleur de notre grande Souveraine l'estime qu'ils devaient faire des enfants de l'Église, et le zèle avec lequel ils devaient travailler à les maintenir dans la foi, et à les faire rentrer dans le chemin du salut quand ils s'en seraient écartés. La très-sainte Vierge se retira aussitôt dans son oratoire, et se prosternant, selon sa coutume, elle fit une fervente prière pour ces deux apostats, et versa sur eux d'abondantes larmes de sang.

172. Le Très-Haut, voulant modérer jusqu'à un certain point sa douleur par la connaissance de ses secrets jugements, lui dit : « Mon Épouse et mon Élue entre mes « créatures, je veux que vous connaissiez mes justes juge- « ments sur les deux âmes en faveur desquelles vous inter- « cédez, ainsi que sur toutes les autres qui entreront dans

« mon Église. Ces deux hommes qui viennent d'abjurer « ma véritable foi pourraient faire plus de mal que de « bien parmi les autres fidèles, s'ils continuaient avec eux « leurs rapports; car ils ont des mœurs fort dépravées, et « se pervertissent de plus en plus sous l'influence de leurs « mauvais instincts; de sorte que, dans ma prescience « infinie, je prévois que ces deux apostats seront réprou- « vés; c'est pourquoi il convient de les séparer du trou- « peau des fidèles, et de les retrancher du corps mystique « de mon Église, de peur qu'ils n'infectent les autres, et « ne leur communiquent leur malice. Il faut, ma Bien- « Aimée, selon ma très-haute providence, qu'il entre « dans mon Église des prédestinés et des réprouvés; « ceux-ci qui se damneront par leurs péchés, et ceux-là « qui, avec ma grâce, se sauveront par leurs bonnes œu- « vres : ma doctrine et l'Évangile doivent être semblables « à un filet qui renferme toute sorte de poissons (1), bons « et mauvais, prudents et mal avisés. De même, l'ennemi « doit semer son ivraie parmi le bon grain de la vérité (2), « afin que les justes se justifient davantage, et que ceux « qui sont souillés se souillent aussi davantage, si leur « malice les y porte (3). »

173. Telle fut la réponse qu'adressa le Seigneur à la bienheureuse Marie après cette prière, en la faisant participer par de nouvelles communications à sa divine science. Ces communications calmèrent sa douleur en lui faisant mieux connaître l'équité de la justice du Très-Haut, quand il condamnait avec raison ceux qui par leur malice se rendaient réprouvés et indignes de l'amitié de Dieu et de sa gloire. Mais comme la divine Mère avait le poids du sanctuaire dans sa sagesse, dans sa science et dans sa

(1) Matth., XIII, 47. — (2) *Ibid.*, 28. — (3) Apoc., XXII, 11.

charité suréminente, elle seule entre toutes les créatures pesait dignement le malheur d'une âme qui perd Dieu éternellement, et qui est condamnée aux tourments éternels en la compagnie des démons; et sa douleur était proportionnée à cette pénétration. Nous savons que les anges et les saints du ciel, qui connaissent en Dieu ce mystère, n'en peuvent ressentir aucune peine; toute peine serait incompatible avec la félicité suprême de leur état. Mais si la douleur était compatible avec la gloire dont ils jouissent, elle répondrait chez eux à la connaissance qu'ils ont du sort lamentable de ceux qui se damnent, à cause de la très-parfaite charité avec laquelle ils les aiment, et du grand désir qu'ils éprouvent de partager avec eux la gloire.

174. Or la douleur que ne saurait causer aux bienheureux la damnation des hommes, la très-pure Marie l'eut à un degré autant supérieur à celle qu'ils ressentiraient s'ils étaient susceptibles d'une douleur quelconque, qu'elle les surpassait et en sagesse et en charité. Pour l'éprouver, elle se trouvait dans la condition des voyageurs, et pour en connaître la cause, elle avait la science propre aux compréhenseurs : car elle jouit de la vision béatifique, elle connut l'être de Dieu, sa bonté infinie, l'amour qu'il a pour le salut des hommes, et elle comprit combien il s'affligerait de la perte d'une âme, s'il était possible qu'il s'affligeât. Notre charitable Reine connaissait aussi la difformité des démons, la haine qu'ils ont contre les hommes, la nature des peines de l'enfer et les conditions de la société éternelle des mêmes démons et de tous les damnés. Elle pénétrait tout cela, et mille autres choses que je ne saurais exprimer. Or quelle douleur, quelle peine, quelle compassion cette connaissance ne devait-elle pas exciter dans un cœur aussi doux et aussi tendre que celui de notre très-charitable Marie, sachant que ces deux âmes et

tant d'autres après elles se perdraient, nonobstant les grandes grâces qu'elles auraient reçues dans la sainte Église! Elle s'affligeait de ce malheur et répétait sans cesse : « Est-il possible qu'une âme se prive à jamais par « sa propre volonté de la vue de Dieu, et qu'elle préfère « celle de tant d'horribles démons dans le feu éternel! »

175. La très-prudente Reine garda pour elle le secret de la réprobation de ces nouveaux apostats, sans le découvrir aux apôtres. Mais tandis qu'elle se livrait à sa douleur dans sa retraite, l'évangéliste saint Jean entra pour la visiter et pour apprendre en même temps si elle voulait lui donner quelques ordres. Or, la voyant si désolée, il en fut tout troublé, et lui ayant demandé la permission de parler, il lui dit : « Chère Dame, Mère de mon Seigneur Jésus-« Christ, depuis la mort du divin Sauveur, je n'ai jamais « remarqué en votre personne sacrée autant de signes de « douleur que j'y en découvre maintenant; vos yeux et « votre visage sont tout couverts de sang, ce que je n'a-« vais plus vu depuis ce temps-là. Dites-moi, grande « Dame, s'il est possible, le sujet d'une affliction si extra-« ordinaire, et si je puis vous soulager, quand il faudrait « donner ma vie. » La bienheureuse Marie lui répondit : *Mon fils, je pleure maintenant pour ce même sujet.* Saint Jean crut que le souvenir de la Passion avait renouvelé en la compatissante Mère une douleur si cruelle, et dans cette pensée il lui répliqua : « Ah! mon auguste Reine, vous « pouvez modérer vos larmes, puisque votre Fils et notre « Rédempteur est glorieux et triomphant dans le ciel à la « droite de son Père éternel. Et quoique ce ne soit pas « une raison pour que nous oubliions ce qu'il a souffert « pour les hommes, il n'en est pas moins juste que vous « vous réjouissiez des grands biens qui ont résulté de sa « Passion et de sa mort. »

176. « Si après que mon adorable Fils est mort pour « eux (répondit la sainte Vierge), ceux qui l'offensent, « qui le renient, et qui perdent le fruit inestimable de « son précieux sang, veulent le crucifier de nouveau, il « faut bien que je pleure, connaissant comme je le con- « nais le très-ardent amour qu'il a pour les hommes, « amour tel, qu'il serait disposé à souffrir encore pour le « salut de chacun ce qu'il a souffert pour tous. Je vois « qu'on paie si peu de retour cet amour immense, je « vois la perdition éternelle de tant de personnes qui de- « vraient le reconnaître, que je ne puis ni modérer ma « douleur, ni manquer d'y succomber, à moins que le « même Seigneur qui m'a donné la vie ne me la con- « serve. O enfants d'Adam, formés à l'image de mon Fils » et mon Seigneur, à quoi pensez-vous? Où est votre « raison pour sentir votre malheur, si vous perdez Dieu « éternellement? » Saint Jean repartit : « O ma Mère et « ma maîtresse, si c'est pour ces deux apostats que « vous vous affligez, vous n'ignorez pas que parmi tant « d'enfants il doit y avoir des serviteurs infidèles, puis- « que dans notre apostolat Judas a prévariqué à l'école « même de notre Rédempteur et notre Maître. » — « O « Jean, répondit notre auguste Reine, si Dieu avait ré- « solu par une volonté formelle la perte de quelqnes « âmes, cela pourrait diminuer ma douleur ; mais quoi- « qu'il permette la damnation des réprouvés, parce qu'ils « veulent eux-mêmes se perdre, ce n'est point là l'effet « de la volonté absolue de la divine Bonté; car elle vou- « drait sauver tous les hommes, s'ils ne lui resistaient par « leur libre arbitre (1); et mon très-saint Fils a eu une « sueur de sang en considérant qu'ils ne seraient pas

(1) I Tim., II, 4.

« tous prédestinés, et que tous ne recevraient pas effica-
« cement le prix du sang qu'il versait pour tous. Mainte-
« nant même si dans le ciel il pouvait ressentir quelque
« douleur, celle que lui ferait éprouver la perte d'une
« seule âme surpasserait toutes les peines qu'il a souf-
« fertes pour elle en sa Passion et en sa mort. Or, con-
« naissant cette vérité, et vivant dans une chair passible,
« il est bien juste que je m'afflige de ce que mon Fils
« n'obtient pas ce qu'il désire avec tant d'ardeur. » Saint Jean fut attendri jusqu'aux larmes par ces paroles et par plusieurs autres réflexions de la Mère de miséricorde, et pleura longtemps avec elle.

Instruction que me donna la très-pure Marie.

177. Ma fille, puisque dans ce chapitre vous avez appris d'une manière toute particulière la douleur incomparable avec laquelle je pleurai la perte de l'âme de mon prochain, vous en comprendrez mieux ce que vous devez faire pour la vôtre et pour celle des autres, afin de m'imiter en la perfection que je demande de vous. Je n'aurais refusé aucun supplice ni même la mort, si c'eût été nécessaire, pour empêcher la damnation d'une seule âme; au contraire, ma très-ardente charité y eût trouvé un véritable soulagement. Que si cette sainte douleur ne va pas jusqu'à vous faire mourir, il faut du moins que vous soyez disposée à souffrir pour ce sujet tout ce que le Seigneur ordonnera, et que vous ne manquiez pas de prier pour le salut des âmes, et de faire tout votre possible pour préserver vos frères du moindre péché. Ainsi, lorsqu'il vous semblera que le Seigneur ne vous écoute point, ne vous

rebutez point pour cela, mais animez votre espérance et persévérez; car cette sainte importunité lui est toujours agréable, puisqu'il désire plus que vous le salut de tous ceux qu'il a rachetés. Si après tous ces efforts vous n'êtes pas encore exaucée, servez-vous des moyens que la prudence et la charité vous inspireront, et renouvelez vos prières avec plus d'instance; car le Très-Haut est toujours satisfait de cette charité envers le prochain, et de l'amour avec lequel on tâche d'empêcher le péché qui l'offense. Il ne veut point la mort du pécheur; et, comme vous venez de l'écrire, loin d'avoir par lui-même une volonté absolue et antécédente de perdre ses créatures, il voudrait les sauver toutes, si elles-mêmes ne se perdaient; et quoique sa justice le force à permettre cette perte à cause de la condition libre des hommes, il ne fait que permettre ce qui lui déplaît. Ne vous lassez point dans ces sortes de prières; mais en celles qui regardent les choses temporelles, demandez-lui qu'il fasse sa sainte volonté de la manière la plus convenable.

178. Or, si je veux que vous travailliez avec tant de zèle et de charité pour le salut de vos frères, songez à ce que vous devez faire pour le vôtre, et voyez quelle estime vous devez avoir pour votre propre âme, qui a coûté un prix infini. Je veux vous recommander, comme Mère, quand la tentation et les passions vous porteront à commettre une faute, quelque légère qu'elle puisse être, de vous souvenir de la douleur et des larmes que m'ont causées la connaissance des péchés des mortels et le désir de les empêcher. Prenez garde, ma très-chère fille, de me donner le même sujet de douleur; car quoique je ne puisse plus en souffrir maintenant, du moins vous me priveriez de la joie accidentelle que j'aurais à voir qu'après avoir daigné être votre Mère et votre Maîtresse, pour vous

diriger comme ma fille et comme ma disciple, vous devenez parfaite comme formée à mon école. Votre infidélité à cet égard tromperait le désir que j'ai que vous vous rendiez en toutes vos œuvres agréable à mon très-saint Fils, et que vous lui laissiez accomplir en vous sa sainte volonté aussi pleinement que possible. Considérez avec la lumière infuse que vous recevez, combien énormes seraient vos péchés, si vous en commettiez quelques-uns après que le Seigneur et moi vous avons comblée de tant de bienfaits. Les dangers et les tentations ne vous manqueront pas dans le temps qu'il vous reste à vivre; mais souvenez-vous toujours de mes instructions, de mes douleurs, de mes larmes, et surtout de ce que vous devez à mon très-saint Fils, qui est si libéral envers vous, et qui vous applique avec tant d'abondance le fruit de son sang, afin de trouver en vous tout le retour de la reconnaissance.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES CHAPITRES

CHAP. XV. — On amène notre Sauveur Jésus-Christ lié chez le pontife Anne. — Ce qui arriva dans cette circonstance, et ce que sa très-sainte Mère y souffrit. 1

CHAP. XVI. — On amène notre Sauveur Jésus-Christ chez Caïphe le grand prêtre, où il est accusé et interrogé sur sa divinité. — Saint Pierre le renie deux autres fois. — Ce que fait l'auguste Marie dans cette rencontre, et quelques autres mystères. 14

CHAP. XVII. — Ce que notre Sauveur souffrit depuis le reniement de saint Pierre jusqu'au lendemain, et la grande affliction de sa très-sainte Mère. 30

CHAP. XVIII. — On assemble le conseil dès le vendredi matin pour vider la cause de notre Sauveur Jésus-Christ. — On l'amène à Pilate. — Sa très-sainte Mère, saint Jean l'Évangéliste, et les trois Marie, vont à sa rencontre. 43

CHAP. XIX. — Pilate renvoie à Hérode la cause et la personne de notre Sauveur Jésus-Christ. — On l'accuse devant Hérode, qui le méprise et le renvoie à Pilate. — La bienheureuse Marie le suit, et ce qui arrive dans cette circonstance. 62

CHAP. XX. — Notre Sauveur Jésus-Christ fut par ordre de Pilate flagellé, couronné d'épines et outragé. — Ce que fit la bienheureuse Marie dans cette occasion. 84

CHAP. XXI. — Pilate prononce la sentence de mort contre l'Auteur de la vie. — Le Seigneur porte sur ses épaules la croix sur laquelle il doit mourir. — Sa très-sainte Mère le suit. — Ce que fait cette auguste Reine dans cette occasion contre le démon, et quelques autres événements. 103

CHAP. XXII. — Notre Sauveur Jésus-Christ est crucifié au mont du Calvaire. — Les sept paroles qu'il prononce du haut de la croix. — Sa très-sainte Mère s'y trouve présente, percée de douleur. 124

CHAP. XXIII. — Le triomphe que notre Sauveur Jésus-Christ remporta sur le démon et sur la mort étant sur la croix. — La prophétie d'Habacuc, et le conciliabule que les démons tinrent dans l'enfer. 161

CHAP. XXIV. — Le coup de lance donné au côté de Jésus-Christ après sa mort. — Sa descente de la croix et sa sépulture, et ce que fit la bienheureuse Vierge dans ces circonstances jusqu'à son retour au cénacle. 185

CHAP. XXV. — Comment notre auguste Reine consola saint Pierre et les autres apôtres. — La prudence avec laquelle elle agit après la sépulture de son fils. — Comment elle vit descendre son âme très-sainte dans les limbes des saints Pères. 201

CHAP. XXVI. — La résurrection de notre Sauveur Jésus-Christ, et son apparition à sa très-sainte Mère avec les saints Pères des limbes. 215

CHAP. XXVII. — Quelques apparitions de notre Sauveur Jésus-Christ ressuscité aux Marie et aux apôtres. — Le récit qu'ils en faisaient à notre auguste reine, et la prudence avec laquelle elle les écoutait. 227

CHAP. XXVIII. — Quelques profonds mystères qui arrivent à la bienheureuse Marie après la résurrection du Seigneur. — Elle reçoit le titre de Mère et de Reine de l'Église. — Apparition de Jésus-Christ un peu avant son ascension. 247

CHAP. XXIX. — Notre Rédempteur Jésus-Christ monte au ciel avec tous les saints qu'il avait tirés des Limbes. — Il emmène aussi sa très-sainte Mère pour la mettre en possession de la gloire. 261

INTRODUCTION à la troisième partie de l'histoire divine et de la très-sainte vie de l'auguste Marie, mère de Dieu. 285

TROISIÈME PARTIE. — LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE I. — Après que notre Sauveur Jésus-Christ se fut assis à la droite du Père éternel, la bienheureuse Marie descendit du ciel sur la terre pour y affermir la nouvelle Église par son assistance et par son enseignement. 309

CHAP. II. — Où l'on voit que l'évangéliste saint Jean, dans le chapitre vingt et unième de l'Apocalypse, parle expressément de la vision qu'il eut quand il vit descendre du ciel la bienheureuse Marie. 320

CHAP. III. — Où l'on poursuit l'explication du reste du chapitre vingt et unième de l'Apocalypse. 335

CHAP. IV. — La bienheureuse Marie se fait voir trois jours après sa descente du ciel. — Elle parle aux apôtres. — Notre-Seigneur Jésus-Christ la visite. — Et quelques autres mystères jusqu'à la venue du Saint-Esprit. 351

CHAPITRE V. — La venue du Saint-Esprit sur les apôtres et sur les autres fidèles. — La bienheureuse Marie le vit intuitement. — Autres faits mystérieux qui arrivèrent alors. 369

CHAP. VI. — Les apôtres sortirent du Cénacle pour prêcher à la multitude du peuple qui y était accouru. — Ils lui parlèrent en diverses langues. — Il y eut ce jour-là environ trois mille personnes qui se convertirent. — Ce que fit la bienheureuse Vierge dans cette occasion. 384

CHAP. VII. — Les apôtres et les disciples s'assemblent pour résoudre quelques doutes, notamment sur la forme du baptême. — On le donne aux nouveaux catéchumènes. — Saint Pierre célèbre la première messe. — Conduite de la bienheureuse Marie dans toutes ces circonstances. 405

CHAP. VIII. — On rapporte le miracle par lequel les espèces sacramentales se conservaient en la très-pure Marie d'une communion à l'autre, et le mode de ses opérations après qu'elle fut revenue du ciel vers l'Église. 425

CHAP. IX. — L'auguste Marie connut que Lucifer se préparait à persécuter l'Église. — Ce qu'elle fit contre cet ennemi en protégeant et en défendant les fidèles. 442

CHAP. X. — Les faveurs que l'auguste Marie faisait aux apôtres par le ministère de ses anges. — Le salut éternel qu'elle obtint à une femme à l'heure de la mort. — Autres événements relatifs à quelques personnes qui se damnèrent. 459

Tours. — Impr. Mame.

MARIA DE JESUS, d'Agreda.
La Cité mystique de Dieu.

BQ
7077
.A69
A4F7
v.5 .